NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK

DEPARTMENT OF ADVANCED EDUCATION AND TRAINING
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA FORMATION

AN ENVIRONMENTAL SCAN - RECOGNIZING THE SIGNALS

EXECUTIVE SUMMARY

PLANNING SERVICES
DEPARTMENT OF ADVANCED EDUCATION AND TRAINING
JUNE 1988

AN ENVIRONMENTAL SCAN - RECOGNIZING THE SIGNALS

EXECUTIVE SUMMARY

PLANNING SERVICES
DEPARTMENT OF ADVANCED EDUCATION AND TRAINING
JUNE 1988

CETTE PUBLICATION EST ÉGALEMENT DISPONIBLE EN FRANÇAIS

ISBN 1-55048-003-0

EXECUTIVE SUMMARY

The Department of Advanced Education and Training recognized the importance of considering external circumstances in strategic planning. In May 1987, the planning unit was mandated by the Deputy Minister, Jean-Guy Finn, to undertake an environment study where broad parameters were:

Objective: Help determine the advanced education and training needs of the New Brunswick adult population over the coming years.

Means: Scan the social, political and economic climate in order to identify the major trends and specific conditions relevant to the services of our organization.

Function: This backdrop will guide the Department's managers in their task of developing adult education policies and programs.

The project consisted primarily of a review of the available information, consultations with other jurisdictions and agencies specializing in economic forecasting and the compilation of statistical information. Consultants were hired to establish and computerize relevant sources of information. The research effort resulted in the writing of three working papers. From these working documents, the final report An Environmental Scan - Recognizing the Signals was written.

An effort has been made to cover the most essential elements of the environment of higher education institutions. These primary aspects of their environment were identified as being: the Demographic environment, the Economic environment, the Social environment and the Funding environment. The report contains a chapter for each of these elements as well as a fifth chapter which has been titled Summary and the Challenges.

THE DEMOGRAPHIC ENVIRONMENT

This chapter centers on the population of the province of New Brunswick and analyzes each of the population growth factors as well as the significant shifts within the population structure. It examines the educational pool from which the traditional clients have come, the patterns of enrolment exhibited and the application trends.

HIGHLIGHTS

- New Brunswick's population growth rate of 1986 was approximately one half of the rate 30 years ago. Reduced fertility rates are the major culprit.
- New Brunswick's total fertility rate in 1986 was 1.6 and still declining. For Canada, the rate was levelling off at 1.7.
- New Brunswick is not considered to be a prime location for immigrants.
- Many of New Brunswick's youth migrate to other parts of Canada.
- New Brunswickers are concentrating around the major urban centers and preferring to live in the outlying suburbs.
- Trends in population structure are fewer children, more elderly and a changing shape of the working age population (age 15-64), as the Big Generation ages.
- The post-secondary education system in New Brunswick has grown remarkably over the past decade, but growth can now be expected primarily in part-time and shorter term programs.
- A continuing decrease in the number of high school graduates is anticipated, but the proportion of those with an academic orientation will continue to increase, so that the total likely to proceed to post-secondary education should be relatively stable over the medium term.
- The number of francophone high school graduates has declined more rapidly than that of anglophones. Francophones are not yet registering in Level 1 and Advanced Courses proportionate to their numbers, and have substantially lower Business Education registrations.
- More than 3,000 students withdraw annually from the secondary school system.
- Applications for seats in the college system's core programs (pre-employment, technical and technology) are declining, particularly in the technologies and especially for francophone technology seats.

- Females are underrepresented in core programs, most acutely in technologies where their enrolment is declining.
- Night School continues to grow; women constitute 65% of the registrants.

THE ECONOMIC ENVIRONMENT

It discusses New Brunswick's economy, in the global context. A detailed evaluation of the New Brunswick labour market follows in which comparisons are made to Canada's performance.

HIGHLIGHTS

- The major structural change in the world economy is the transition of developed nations from industrialized economies to post-industrial, service-based economies.
- Federal government expenditures in New Brunswick and export trade are the two main determinants of New Brunswick's economy.
- New Brunswick is experiencing more rapid employment growth in the service-producing industries than in the goods-producing industries.
- The New Brunswick workforce was older, better educated and had a greater representation of women in 1986 than in 1976.
- New Brunswick had the 2nd lowest participation rate and the 2nd highest unemployment rate in Canada in 1986.
- The Community, Business and Personal Services sector is expected to experience the most rapid employment growth of all the sectors over the next few years.
- Part-time employment is steadily increasing its share of all employment in New Brunswick and in Canada.
- Approximately 70% of all part-time workers are female.
- One of the dominant characteristics of people who are involuntary part-time workers, long-term unemployed or discouraged workers is their lower level of educational attainment as compared to other workers.
- Youth bear a disproportionately high percentage of unemployment compared to their representation in the labour force.

THE SOCIAL ENVIRONMENT

In this chapter attention is given to modern living arrangements and to certain groups requiring special departmental initiatives in their pursuit of educational opportunities.

HIGHLIGHTS

- Marriage is happening less among Canadians under 25 years of age and more among older Canadians. Remarriage is becoming commonplace.
- Divorce is high and single parenthood is rapidly growing.
- One sixth of the people in New Brunswick live alone.
- 50% of all families in New Brunswick in 1986 had 2 parents and 1 or 2 children.
- Women are much more likely than men to be single parents and over 50% of women 65 years of age and over live alone.
- Women account for one half of all university enrolments and 38% of full-time community college enrolments.
- The post-secondary education system serves people from wide-ranging backgrounds and needs to be sensitive to special needs of all clients.

THE FUNDING ENVIRONMENT

This chapter examines the federal and provincial contributions to the educational system of the Province, the impact of shifting part of the burden to students, and the possibility of a number of other funding sources.

HIGHLIGHTS

- E.P.F. cash transfers have risen at a lower rate than have the Province's grants to the MPHEC.
- Between 1984-85 and 1986-87 E.P.F. cash transfers increased by just 13%.
- Direct federal support of the college system has fallen from nearly 49% in 1983-84 to an anticipated 25% in 1987-88.
- While tuition fees provide more than 21% of New Brunswick university operating funds (compared to 13.8% in 1980-81), at the college level they contribute between three and five per cent.

- Student debt levels are reaching high amounts with $10,000-$15,000 quite common among university graduates.
- The student aid rebate program is little used.
- Very few social assistance recipients benefit from student aid.
- There has been a major realignment in New Brunswickers' family incomes; 39% reported more than $35,000 in 1986 as against 18% in 1981.
- About one half of the non-sponsored college students are receiving student aid loans, and a quarter are qualifying for bursaries; college tuition fees are low and provide only a percentage of this Department's funding.
- U.I. is the principal support mechanism for sponsored students.
- Contract training revenue more than tripled over the four years from 1982-83 to 1986-87; C.J.S. will stimulate much higher levels.
- The SAR agreement could provide substantial amounts of training activity support, dependent on the Department of Income Assistance's purchase wishes and provincial Budget priorities.

A truly responsive post-secondary education system must have a clear understanding of its environment. This report provides a scan of the world facing adult education in New Brunswick, placing emphasis on the community colleges. Such a scan is an essential tool for strategic planning, and the challenge now is to direct educational programs in response to our changing environment.

NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK

DEPARTMENT OF ADVANCED EDUCATION AND TRAINING
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA FORMATION

ÉTUDE DE L'ENVIRONNEMENT - RECONNAÎTRE LES SIGNAUX

RÉSUMÉ

DIRECTION DE LA PLANIFICATION
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA FORMATION
JUIN 1988

ÉTUDE DE L'ENVIRONNEMENT - RECONNAÎTRE LES SIGNAUX

RÉSUMÉ

DIRECTION DE LA PLANIFICATION
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA FORMATION
JUIN 1988

ALSO AVAILABLE IN ENGLISH

ISBN 1-55048-003-0

RÉSUMÉ

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation est très conscient de l'importance du contexte externe dans la planification stratégique. C'est pourquoi le sous-ministre Jean-Guy Finn a demandé à l'unité de la planification, en mai 1987, d'entreprendre une étude de la situation, en définissant ainsi les paramètres :

Objectif: Contribuer à déterminer quels seront les besoins en enseignement supérieur et en formation de la population adulte du Nouveau-Brunswick pour les années à venir.

Moyens: Examiner les contextes social, politique et économique afin de dégager les principales tendances et les conditions particulières qui ont trait aux services de notre organisme.

Fonctions: Guider les gestionnaires du ministère chargés d'élaborer les politiques et les programmes d'éducation des adultes.

Le projet a surtout consisté à examiner les éléments disponibles et à consulter d'autres services et organismes qui se spécialisent dans la prévision économique et la compilation des renseignements statistiques. Des consultants ont été chargés d'établir et d'informatiser des sources d'information pertinentes. Cette recherche a abouti à la rédaction de trois rapports provisoires qui ont servi à réaliser le rapport final, Étude de l'Environnement - Reconnaître les signaux.

Nous nous sommes efforcés de traiter les principaux éléments du contexte dans lequel sont placés les établissements d'enseignement supérieur : contexte démographique, contexte économique, contexte social et contexte financier. Le rapport contient un chapitre consacré à chacun de ces éléments, ainsi qu'un cinquième chapitre intitulé : Bilan et nouveaux défis.

LE CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

Ce chapitre porte sur la population du Nouveau-Brunswick. Chaque facteur de croissance démographique y est analysé, et il contient une étude des changements importants intervenus dans la structure démographique. On y trouve aussi une étude sur le milieu en terme de scolarisation de la clientèle traditionnelle, la répartition des effectifs et l'évolution des demandes d'inscription.

POINTS SAILLANTS

- En 1986, le taux de croissance démographique du Nouveau-Brunswick était environ de moitié inférieur à son niveau d'il y a trente ans. Cette chute est surtout attribuable à la baisse du taux de fécondité.
- Toujours en 1986, le taux général de fécondité du Nouveau-Brunswick était de 1,6, avec une tendance continue à la baisse. Ce taux se stabilisait à 1,7 pour l'ensemble du Canada.
- Le Nouveau-Brunswick n'est pas considéré comme une grande région d'immigration.
- Beaucoup de jeunes Néo-Brunswickois émigrent dans d'autres provinces du Canada.
- Les Néo-Brunswickois habitent surtout les grands centres urbains et préfèrent vivre dans les banlieues.
- La structure démographique évolue : il y a moins d'enfants, plus de personnes âgées, et la population active (15 à 64 ans) se transforme au fur et à mesure que les membres de la grande génération prennent de l'âge.
- Le système d'enseignement supérieur du Nouveau-Brunswick s'est considérablement élargi au cours des dix dernières années; toutefois, la croissance se concentrera certainement de plus en plus sur les programmes à temps partiel et accélérés.
- Le nombre de diplômés d'études secondaires continuera vraisemblablement à baisser, mais les jeunes seront de plus en plus nombreux à opter pour des études supérieures, si bien que le nombre total des étudiants poursuivant au-delà du secondaire restera relativement stable à moyen terme.

- Le nombre de diplômés d'études secondaires francophones a décliné plus rapidement que celui des diplômés anglophones. Le nombre d'étudiants francophones inscrits aux cours de niveau 1 et avancé reste encore proportionnellement inférieur à leur pourcentage dans la population globale, et ils sont beaucoup moins nombreux à s'inscrire aux cours d'enseignement commercial.
- Plus de 3 000 élèves abandonnent chaque année leurs études secondaires.
- Les demandes d'inscription aux programmes collégiaux de base (pré-emploi, technique et technologie) sont en baisse, surtout en technologie et spécialement chez les francophones.
- Les étudiantes sont sous-représentées dans les programmes de base, tout particulièrement dans le domaine de la technologie où le nombre d'inscriptions féminines est en baisse.
- Les cours du soir sont de plus en plus prisés : 65 % des inscrits sont des femmes.

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Le deuxième chapitre présente un tableau global de l'économie du Nouveau-Brunswick. On y trouve ensuite une étude détaillée du marché du travail au Nouveau-Brunswick et une analyse de la situation par rapport à l'ensemble du Canada.

POINTS SAILLANTS

- Le changement le plus important survenu dans l'économie mondiale est le passage des pays développés de l'ère industrielle à une économie postindustrielle fondée sur les services.
- L'économie du Nouveau-Brunswick est surtout tributaire des dépenses fédérales dans la province et des exportations.
- Le nombre d'emplois au Nouveau-Brunswick s'accroît plus rapidement dans le secteur des services que dans les secteurs producteurs de biens.
- En 1986, la population active du Nouveau-Brunswick était plus âgée, plus scolarisée qu'en 1976, et les femmes y étaient plus nombreuses.
- Toujours en 1986, le Nouveau-Brunswick occupait l'avant-dernière place quant au taux d'activité et se plaçait au deuxième rang des provinces canadiennes pour le taux de chômage.

- On prévoit que, au cours des quelques années à venir, l'accroissement du nombre d'emplois se concentrera surtout dans les secteurs des services socio-culturels, commerciaux et personnels.
- L'emploi à temps partiel constitue une part de plus en plus importante des emplois, tant au Nouveau-Brunswick que dans l'ensemble du Canada.
- 70 % environ des travailleurs à temps partiel sont des femmes.
- Les travailleurs involontairement à temps partiel, les chômeurs à long terme ou les personnes qui ont renoncé à se chercher un emploi ont, de façon générale, un niveau de scolarité inférieur à celui des autres travailleurs.
- Le taux de chômage est beaucoup plus élevé parmi les jeunes que dans le reste de la population active.

LE CONTEXTE SOCIAL

Ce chapitre examine les divers modes de vie actuels et porte plus particulièrement sur certains groupes qui devraient faire l'objet de mesures spéciales de la part du Ministère leur permettant de parfaire leur instruction.

POINTS SAILLANTS

- On se marie de moins en moins au-dessous de 25 ans et de plus en plus passé cet âge. Les remariages sont devenus monnaie courante.
- Le taux de divorce est élevé et le nombre de familles monoparentales connaît une croissance très rapide.
- Un sixième de la population du Nouveau-Brunswick vit seul.
- En 1986, 50 % des familles du Nouveau-Brunswick étaient composées de 2 parents et de 1 ou 2 enfants.
- Les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à la tête des familles monoparentales, et plus de 50 % des femmes de 65 ans ou plus vivent seules.
- La moitié des étudiants inscrits à l'université sont des femmes : elles représentent également 38 % des étudiants à plein temps inscrits dans les collèges communautaires.
- Le système d'enseignement supérieur dessert des gens des horizons les plus divers; il doit donc être à l'écoute des besoins spécifiques de sa clientèle.

LE CONTEXTE FINANCIER

Ce chapitre examine les contributions apportées par l'Administration fédérale et par l'Administration provinciale pour financer le système d'enseignement de la province. Nous y envisageons ce qui se produisait si l'on demandait aux étudiants d'assumer une partie des charges financières actuelles et nous évaluons la possibilité de trouver un certain nombre d'autres sources de financement.

POINTS SAILLANTS

- Les transferts en espèces effectués dans le cadre du FPÉ (Financement programmes établis) ont augmenté plus lentement que les subventions de la province à la CESPM.
- Les transferts en espèces effectués dans le cadre du FP£ n'ont augmenté que de 13 % de 1984-1985 à 1986-1987.
- Les subventions fédérales directes sont passées de près de 49 % en 1983-1984 au pourcentage prévu de 25 % en 1987-1988.
- Les frais d'inscription représentent plus de 21 % des fonds d'exploitation de l'université; ce pourcentage était de 13.8 % dans les Maritimes en 1980-81. Au niveau des collèges il était de trois à cinq pourcent.
- Les dettes contractées par les étudiants sont très importantes; les emprunts de 10 000 à 15 000 $ sont aujourd'hui chose courante parmi les diplômés de l'université.
- Le programme d'abattement au titre de l'aide aux étudiants est peu utilisé.
- Les revenus des familles du Nouveau-Brunswick se sont beaucoup améliorés : 39 % d'entre elles ont déclaré avoir eu des revenus de plus de 35 000 $ en 1986, contre 18 % en 1981.
- La moitié à peu près des étudiants non subventionnés reçoivent des prêts d'aide aux étudiants, et un quart peuvent bénéficier de bourses; les frais d'inscription dans les collèges sont modestes et ne représentent qu'une petite fraction des subventions de ce ministère.
- L'assurance-chômage est le principal mécanisme d'aide aux étudiants subventionnés.
- Les revenus au titre des contrats de formation ont plus que triplé de 1982-1983 à 1986-1987; la planification de l'emploi peut permettre d'atteindre des chiffres beaucoup plus élevés.

- L'entente pour les bénéficiaires de l'aide sociale pourrait faciliter considérablement le financement des activités de formation, si le Ministère de l'Aide au revenu achète assez de cours et si les priorités du budget provincial le permettent.

BILAN ET NOUVEAUX DÉFIS

Tout système désireux de rencontrer ses obligations doit connaître son environnement. Le présent rapport a permit un coup d'oeil sur la situation du monde de l'éducation adultes au Nouveau-Brunswick, en y attachant une attention particulière sur le réseau des collèges communautaires. Ce coup d'oeil constitue un élément essentiel pour la planification à long terme. Le défit maintenant est d'assurer que les programmes éducatifs soient orientés de façon à répondre aux exigences d'un environnement en évolution constante.

NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK

DEPARTMENT OF ADVANCED EDUCATION AND TRAINING
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA FORMATION

AN ENVIRONMENTAL SCAN - RECOGNIZING THE SIGNALS

PLANNING SERVICES
JUNE 1988

FINAL REPORT

AN ENVIRONMENTAL SCAN - RECOGNIZING THE SIGNALS

Cette publication est également disponible en français
TITRE: Étude de l'Environnement - Reconnaître les Signaux

ISBN 1-55048-002-2
PLANNING SERVICES
JUNE 1988

FINAL REPORT

ACKNOWLEDGEMENTS

Acknowledgement is made of the fine effort put forth by the research staff of the Planning Unit namely Pamela Easterbrook-Nadeau and Roger Harley. Acknowledged with appreciation is the valued contribution of Wenda Lyons who provided advice, research and produced numerous charts and tables. Special thanks to Gisèle Junor who efficiently and patiently toiled at the typing and presentation of this report.

Acknowledgement is made of the fine effort put forth by Martha E. Patterson, the special consultant hired for the project. Her contribution is definitely a major factor contributing to the scope and comprehensiveness of this report.

To be acknowledged in a special way is the immeasurable contribution of the Deputy Minister, Jean-Guy Finn, whose support was instrumental in the successful completion of this project. We are also indebted to the other members of the Senior Executive Group, Len Arsenault, Lorio Roy and Byron James for their constructive criticism throughout the project period. Thank you to Madeleine Trenouth for her assistance in editing the report. Also acknowledged is the assistance provided by Bruce Oliver, Clifton Hargrove, Alice Hennigar and Truman Veysey.

Finally, gratitude is hereby extended for the generous measure of extra time and effort generated by the staff of the Planning Unit during the course of the study.

Wilfred Savoie
Director of Planning

TABLE OF CONTENTS

	PAGE
LIST OF CHARTS	(v)
LIST OF TABLES	(xi)
INTRODUCTION	1
CHAPTER I - THE DEMOGRAPHIC ENVIRONMENT	
Introduction	4
A - Population Growth	5
(i) Fertility	5
(ii) International Migration	10
(iii) Interprovincial Migration	11
(iv) Human Settlement Changes	17
(v) Future Trends	19
B - Population Structure	20
(i) Big Generation	20
(ii) Fewer Children, More Seniors	23
(iii) Future Trends	24
C - The Clientele	30
(i) Student Supply	31
(ii) Post-secondary Education	39
(a) Enrolment Patterns	39
(b) Applications	59
CHAPTER II - THE ECONOMIC ENVIRONMENT	
Introduction	61
A - Global Setting	61
(i) Global Economy	62
(ii) Post-Industrial Economy	63
(iii) Slower Economic Growth	64
B - New Brunswick's Position	64

TABLE OF CONTENTS...(Cont'd)

C - Labour Market of New Brunswick	68
(i) Labour Force	68
(a) Profile of the Labour Force	69
(b) Participation Rates	72
(ii) Employment	76
(a) Profile of the Employed	76
(b) Occupational Mix	80
(c) Industrial Mix	83
(d) Part-time Employment vs Full-time Employment	93
(iii) Unemployment	100
(a) Profile of the Unemployed	101
(b) Long-term Unemployment	106
(c) Discouraged Workers	107
CHAPTER III - THE SOCIAL ENVIRONMENT	
Introduction	108
A - Living Arrangements	108
(i) Marriage and Divorce	109
(ii) Single Parenthood	110
(iii) New Living Styles	112
B -Equity	117
(i) Social Assistance Recipients	118
(ii) Long-term Unemployed Youth	119
(iii) Illiterates	120
(iv) Disabled	125
(v) Visible Minorities	126
(vi) Women	128
CHAPTER IV - THE FUNDING ENVIRONMENT	
Introduction	130
A - Financial Support	131
B - Student Aid	139
C - Other Sources	144

TABLE OF CONTENTS...(Cont'd)

CHAPTER V - SUMMARY AND CHALLENGES

Introduction 151

A - Summary 151
(i) The Demographic Environment 151
(ii) The Economic Environment 153
(iii) The Social Environment 155
(a) Living arrangements 156
(b) Equity 156
(iv) The Funding Environment 158

B - Challenges 160

APPENDICES

A - New Brunswick Secondary Schools Industrial Education Course Registrations, 1985-86 and 1986-87 168

B - Demand for Technologies 170

C - Projected Labour Force Indicators for New Brunswick, 1987-1992 176

D - Established Programs Financing 182

E - New Brunswick Student Loans Rebates 185

F - Family Income Groups, New Brunswick and Canada 187

G - Labour Market Experience of Graduates from the New Brunswick Education System 190

REFERENCES 203

LIST OF CHARTS

CHAPTER I - THE DEMOGRAPHIC ENVIRONMENT

1.1 Population Five Year Growth Rates, Canada and N.B., Census Years 1956-86 6

1.2 Components of Population Growth, Canada, 1981-85 6

1.3 Components of Population Growth, New Brunswick, 1981-85 7

1.4 Total Fertility Rates, Canada and N.B., 1958-85 7

1.5 Total Live Births, Canada, 1941-85 8

1.6 Total Live Births, New Brunswick, 1941-85 8

1.7 Total Fertility Rates, Canada and N.B., 1976-85 9

1.8 Migration: Net International Migration, Canada, 1975-76 to 1982-83 10

1.9 Migration: International Migration, N.B., 1975-76 to 1982-83 12

1.10 Migration: Migration and N.B., 1975-76 to 1982-83 12

1.11 Migration: Interprovincial Migration, N.B., 1975-76 to 1982-83 13

1.12 Population of Selected Age Groups by Census Years, N.B.: Pre-war Age Cohorts 14

1.13 Population of Selected Age Groups by Census Years, N.B.: The Big Generation 15

1.14 Out-Migration of N.B. Youth, % Difference Between Population at 10-14 and 25-29 years of age 15

1.15 N.B. Population Counts by Age Groups, For Census Years 1941, 1976, 1986 21

1.16 Percentage of Total Population, by Selected Age Groups, Canada and N.B., 1986 Census 22

1.17 Percentage of "Dependant" Groups, Canada and N.B., 1941-1986 23

LIST OF CHARTS...(Cont'd)

1.18 Population Growth Between Census Years, Canada and N.B., 1951-86: Potential Wage Earners, Age 15-64 years 24

1.19 Population Growth Between Census Years, Canada and N.B., 1951-86: 65 + Age Groups 25

1.20 Population Growth Between Census Years, Canada and N.B., 1951-86: Under 15 Years Age Group 25

1.21 Population Growth Between Census Years, Canada and N.B., 1951-86: "Dependant" Groups 26

1.22 N.B. College Preparatory Graduations by Language, 1982-83 to 1986-87 32

1.23 Reasons for Withdrawals From School, Grades 7-12, New Brunswick 1985-86 38

1.24 Reasons for Withdrawals From School, Grades 7-12, New Brunswick 1986-87 38

1.25 Comparative Full-time Enrolment, Community College and University, N.B., 1980-81 to 1986-87 40

1.26 N.B.C.C. Full-Time Enrolment, 1982-83 to 1986-87 43

1.27 N.B.C.C. Full-Time Enrolment By Mother Tongue, 1979-80 to 1986-98 45

1.28 Academic Upgrading, N.B.C.C. Enrolment, 1981-82 to 1986-87 46

1.29 Apprenticeship Training, N.B.C.C. Enrolment, 1981-82 to 1986-87 47

1.30 Active Apprentices vs Apprentices Enroled in N.B.C.C., 1980-81 to 1986-87 48

1.31 Job Readiness Training, N.B.C.C. Enrolment, 1981-82 to 1986-87 49

1.32 Pre-Employment Training, N.B.C.C. Enrolment, 1981-82 to 1986-87 50

1.33 Second Language Training, N.B.C.C. Enrolment, 1981-82 to 1986-87 51

1.34 Special Training, N.B.C.C. Enrolment, 1981-82 to 1986-87 52

1.35 Technical Training, N.B.C.C. Enrolment, 1981-82 to 1986-87 53

LIST OF CHARTS...(Cont'd)

CHAPTER II - THE ECONOMIC ENVIRONMENT

1.36 Technology Training, N.B.C.C. Enrolment, 1981-82 to 1986-87 54

1.37 Upgrading, N.B.C.C. Enrolment, 1981-82 to 1986-87 55

1.38 N.B.C.C. Technology Enrolment by Gender, 1983-84 to 1986-87 57

2.1 Goods-Producing vs Service-Producing, N.B. Employment Levels, 1976-1986 67

2.2 Labour Force and Employment Growth, Canada, 1966-1986 70

2.3 Labour Force and Employment Growth, New Brunswick, 1966-1986 70

2.4 Labour Force Growth by Gender, Canada, 1966-1986 71

2.5 Labour Force Growth by Gender, New Brunswick, 1966-1986 71

2.6 Participation Rates, Canada and New Brunswick, 1966-1986 73

2.7 Participation Rates by Gender, Canada and New Brunswick, 1966-1986 73

2.8 Participation Rates by Age Group, Canada, 1976-1986 75

2.9 Participation Rates by Age Group, New Brunswick, 1976-1986 75

2.10 N.B. Participation Rates by Educational Attainment, 1976-1986 76

2.11 Employment Growth by Gender, Canada, 1966-1986 77

2.12 Employment Growth by Gender, New Brunswick, 1966-1986 77

2.13 N.B. Agriculture, Labour Force and Employment, 1976-1986 84

2.14 N.B. Other Primary, Labour Force and Employment, 1976-1986 85

2.15 N.B. Manufacturing, Labour Force and Employment, 1976-1986 86

2.16 N.B. Construction, Labour Force and Employment, 1976-1986 87

2.17 N.B. T.C.O.U., Labour Force and Employment, 1976-1986 88

LIST OF CHARTS...(Cont'd)

2.18 N.B. Trade, Labour Force and Employment, 1976-1986 89

2.19 N.B. F.I.R.E., Labour Force and Employment, 1976-1986 90

2.20 N.B. C.B.P.S., Labour Force and Employment, 1976-1986 91

2.21 N.B. Public Administration, Labour Force and Employment, 1976-1986 92

2.22 Employment by Type of Work, Canada, 1976 and 1986 94

2.23 Employment by Type of Work, New Brunswick, 1976 and 1986 94

2.24 Voluntary and Involuntary Part-Time Employment, Canada, 1976-1986 96

2.25 Voluntary and Involuntary Part-Time Employment, New Brunswick, 1976-1986 96

2.26 Year-to-Year Change in Employment by Type of Work, Canada, 1975-1986 97

2.27 Year-to-Year Change in Employment by Type of Work, New Brunswick, 1975-1986 97

2.28 Part-Time Employment by Gender, Canada, 1976-1986 99

2.29 Part-Time Employment by Gender, New Brunswick, 1976-1986 99

2.30 Unemployment Rates, Canada and New Brunswick, 1966-1986 100

2.31 Unemployment Rates by Age Group, Canada, 1976-1986 102

2.32 Unemployment Rates by Age Group, New Brunswick, 1976-1986 102

2.33 Unemployment Rates by Gender, Canada, 1976-1986 103

2.34 Unemployment Rates by Gender, New Brunswick, 1966-1986 103

2.35 Unemployment Rates by Educational Attainment, Canada, 1976-1986 104

2.36 Unemployment Rates by Educational Attainment, New Brunswick, 1976-1986 104

LIST OF CHARTS...(Cont'd)

CHAPTER III - THE SOCIAL ENVIRONMENT

3.1 Marriages and Divorces, N.B., Census Years 1961-1986 109

3.2 Private Households by Type - N.B., 1986 Census 113

3.3 Families Today in New Brunswick, Census Families by Number of Children at Home, 1986 Census 113

3.4 Family Status of N.B.'s Female Population, by Age Group, 1986 Census 115

3.5 Family Status of N.B.'s Male Population, by Age Group, 1986 Census 116

3.6 New Brunswick's Out of School Population, Without High School Completion, By Age Group, 1981 Census 123

3.7 New Brunswick's Out of School Population, With Less Than Grade 9, by Age Group, 1981 Census 124

3.8 New Brunswick's Out of School Population, Grade 9-13, No Certificate, by Age Group, 1981 Census 124

CHAPTER IV - THE FUNDING ENVIRONMENT

4.1 Established Programs Financing, Canada to N.B., 1977-78 to 1986-87 132

4.2 N.B. Operating Grants to M.P.H.E.C. Institutions, 1979-80 to 1986-87 134

4.3 Unemployment Insurance - Section 39, N.T.P. Expenditures, New Brunswick, 1980-81 to 1986-87 145

4.4 N.B.C.C. Contract Training - Revenue, 1982-83 to 1986-87 145

4.5 N.B.C.C. Seats Sponsored by Industry, 1983-84 to 1986-87 147

4.6 N.B.C.C. Third Party Training, 1981-82 to 1986-87 147

APPENDICES

G.1 N.B.C.C. Employed Graduates, Pre-Employment Programs, C.E.I.C. Sponsored and Non-Sponsored, 1983-1987 196

LIST OF CHARTS...(Cont'd)

G.2 Employed Graduates, N.B.C.C. Technology and Pre-Employment Programs, 1983-1987 196

G.3 Weekly Earnings, N.B.C.C. Technology and Pre-Employment Graduates, 1983-1987 197

LIST OF TABLES

CHAPTER I - THE DEMOGRAPHIC ENVIRONMENT

1.1 Following Some Age Groups Through-The Big Generation Cohorts: Past, Present and Future Populations, New Brunswick 16

1.2 New Brunswick Population by City and County, 1981 and 1986 Census 18

1.3 Total New Brunswick Population, Percentage Share by Age Group, Census Years, 1941, 1976 and 1986 20

1.4 Traditional Post-Secondary Age Cohort (15-24 Years) Past, Present and Future Populations, New Brunswick 28

1.5 Following Some Age Groups Through - All Age Groups: Present and Future Populations, New Brunswick 29

1.6 New Brunswick High School Graduation by Sector, 1982-83 to 1986-87 31

1.7 New Brunswick High School Graduation: College Preparation by Sector, 1982-83 to 1986-87 31

1.8 New Brunswick Level 1 and Advanced Course Registration by Gender and by Sector, 1985-86 and 1986-87 33

1.9 New Brunswick Level 1 and Advanced Course Registration by Sector by Percentage Share, 1985-86 and 1986-87 34

1.10 New Brunswick Selected Course Registrations by Sector and by Gender, 1985-86 and 1986-87 34

1.11 Withdrawals from School by Sector, Grade 7-12, for Selected Reasons - New Brunswick, 1985-86 and 1986-87 37

1.12 Comparative Full-Time Enrolments -- Universities and Colleges, New Brunswick, 1980-81 to 1986-87 39

1.13 New Brunswick Full-Time Undergraduate University Enrolment by Gender 1981-82 to 1986-87 41

1.14 Enrolment Share, Université de Moncton Data, 1981-82 to 1986-87 41

1.15 New Brunswick University Part-Time Enrolment, 1981-82 to 1986-87 42

LIST OF TABLES...(Cont'd)

1.16 N.B.C.C. Full-Time Enrolment, by Category, 1981-82 to 1986-87 44

1.17 N.B.C.C. Full-Time Enrolment by Mother Tongue, 1979-80 to 1986-87 44

1.18 N.B.C.C. Full-Time Enrolment, by Gender and by Category, 1986-87 56

1.19 N.B.C.C. Part-Time Training, by Delivery System, 1982-83 to 1986-87 58

1.20 N.B.C.C. Part-Time Training - Night School Enrolment by Gender, 1983-84 to 1986-87 58

1.21 N.B.C.C. Non-Sponsored Seats, Applications, and Ratio of Applications to Seats, by Language and by Selected Programs, 1983-84 to 1986-87 59

CHAPTER II - THE ECONOMIC ENVIRONMENT

2.1 Labour Force by Educational Attainment for Canada and New Brunswick, 1976 and 1986 72

2.2 Employment by Educational Attainment for Canada and New Brunswick, 1976 and 1986 79

2.3 Employment by Occupation and by Gender for Canada and New Brunswick, 1976 and 1986 80

2.4 Twenty Occupations Contributing Most to Employment Growth, Canada, 1986-1995 82

2.5 Skilled/Qualified Fastest Growing Occupational Areas, Canada, 1986-1995 83

2.6 Unemployment Rates by Educational Attainment for Canada and New Brunswick, 1976-1986 105

CHAPTER III - THE SOCIAL ENVIRONMENT

3.1 Live Births to Unmarried Women as a Percentage of Total Births per Age Group, Canada, 1978-1983 111

3.2 Number of Live Births to Unmarried Women by Age Group, Canada, 1978-1983 112

LIST OF TABLES...(Cont'd)

3.3 Unemployment Rates by Age Group, New Brunswick and Canada, Annual Averages, 1981-1987 120

3.4 New Brunswick G.E.D. Statistics by Language of Test, 1975 to 1986 121

3.5 1981 New Brunswick Population Lacking Grade 12 Completion by Age Group 122

3.6 Disabilities in the New Brunswick Population 125
(A) - International Prevalence Rate of Disabilities
(B) - Extrapolation to New Brunswick 1986 Population

3.7 New Brunswick Population by Selected Ethnic Origins, 1961, 1971 and 1981 Census Years 127

CHAPTER IV - THE FUNDING ENVIRONMENT

4.1 Established Programs Financing Canada to New Brunswick, 1977-78 to 1986-87 131

4.2 New Brunswick Operating Grants to MPHEC Institutions, 1979-80 to 1986-87 133

4.3 New Brunswick D.A.E.T. Expenditures, and Federal Contributions, 1982-83 to 1986-87 136

4.4 Official Languages in Education - Federal Funding to New Brunswick due to N.B.C.C. qualifying expeditures, 1983-84 to 1986-87 137

4.5 Total New Brunswick Student Loans, 1981-82 to 1986-87 139

4.6 Student Aid Levels: New Brunswick Universities, 1981-82 to 1986-87 140

4.7 Full-Time 1983-84 Post-Secondary Enrolment by Combined Income of Parents During 1983, New Brunswick 141

4.8 Family Income, New Brunswick, 1981 and 1986 142

4.9 Student Aid Levels: N.B.C.C., 1981-82 to 1986-87 142

4.10 Unemployment Insurance, Section 39, National Training Program Expenditure in New Brunswick, 1980-81 to 1986-87 144

LIST OF TABLES...(Cont'd)

4.11 N.B.C.C. Contract Training, 1980-81 to 1986-87 144

APPENDICES

A.1 New Brunswick Secondary Schools Industrial Education Course Registrations by Category and by Sector, 1985-86 and 1986-87 169

B.1 N.B.C.C. Non-Sponsored Technology Program Seats, Applications and Ratio of Applications to Seats, by Language and by Program, 1983-84 to 1986-87 173

C.1 Main Labour Force Indicators for New Brunswick, 1987-1992 178

C.2 Employment Projections by Industry for New Brunswick, 1987-1992 179

E.1 New Brunswick Student Loans Rebates, 1981-82 to 1986-87 186

F.1 Percentage Distribution of Families by Income Groups in Constant (1986) Dollars for Selected years, Canada and New Brunswick 188

G.1 Labour Force Results, Selected N.B.C.C. Graduates of Previous Year, by Selected Programs, 1983 to 1987 193

G.2 N.B.C.C. Graduate Survey Respondents by Selected Categories by Sponsorship, 1983 to 1987 194

G.3 Employment Results of N.B.C.C. Pre-Employment Graduates Non-Sponsored and other, 1983 to 1987 194

G.4 Employment Results of N.B.C.C. Pre-Employment Graduates Sponsored, 1983 to 1987 195

G.5 Employment Results, of N.B.C.C. Technology Graduates by Language of Program, 1987 Survey 198

G.6 N.B.C.C. Graduate Placement Results by Cluster, 1986 Survey 199

G.7 N.B.C.C. Graduate Placement Results by Cluster, 1987 Survey 200

G.8 Eighteen Industrial Classes employing the highest number of N.B.C.C. Graduate Survey Respondents, 1986 201

INTRODUCTION

It has been said that "three quarters of all change at most institutions of higher learning is now triggered by outside factors" (Keller 1983). In recent years post-secondary non-university institutions have experienced shrinking enrolments and have had difficulty maintaining contingents in many programs. The good old days of steady increase in demands for pre-employment programs appear to be gone forever. The present environment in Canada (less severe in N.B.) is characterised by uncertainty, and less than good news in the area of funding.

There is every reason to expect that this type of environment will stay with us for some time to come. The choices are going to be more and more difficult, the alternatives harder to identify and the actions taken increasingly unpopular by the various publics we serve. Thus, "planning, both short term and strategic, will focus primarily on contingency planning and alternative forecasts," (Callan, 1986). The issue then, will not necessarily revolve around additional funding but on the proper transfer of resources so as to ensure relevancy of programming.

Planning for the future in this new environment requires that management, not just planners, have an appreciation of all the circumstances and influences affecting institutions of higher learning. Today institutions have to be concerned about their environment. They have to be conscious of the fact that the surrounding community is constantly being changed by social, economic and cultural conditions. Without this outward look, institutions will find themselves in a constant state of reaction and will have difficulty adapting to change.

The Department of Advanced Education and Training recognized the importance of considering external circumstances in strategic planning. In May 1987, the planning unit was mandated by the Deputy Minister, Jean-Guy Finn, to undertake an environment study whose broad parameters were:

Objective: Help determine the advanced education and training needs of the New Brunswick adult population over the coming years.

Means: Scan the social, political and economic climate in order to identify the major trends and specific conditions relevant to the services of our organization.

Function: This backdrop will guide the Department's managers in their task of developing adult education policies and programs.

The project consisted primarily of a review of the available information, consultations with other jurisdictions and agencies specializing in economic forecasting and the compilation of statistical information. Consultants were hired to establish and computerize relevant sources of information. Over nine hundred references were entered into the data bank. The research effort resulted in the writing of three working papers. From these working documents, this final report was written.

This study constitutes the first attempt to analyze the Department's environment. Consequently, this exercise is, in some ways, experimental in nature. The planned course of the study was adjusted along the way either because of lack of information or that the topic to be covered lost its relevancy in light of new evidence. The political climate is an example of an omitted topic. This study will trigger requests from administrators of the Department for further study and research in certain specific areas.

An effort was made to cover the most essential elements of the environment of higher education institutions. These primary aspects of their environment were identified as: the Demographic environment, the Economic environment, the Social environment and the Funding environment. The report contains a chapter for each of these elements as well as a fifth chapter which has been titled Summary and Challenges.

The Demographic environment chapter centers on the population of the province of New Brunswick and analyzes each of the population growth factors as well as the significant shifts within the population structure. It examines the educational pool from which the traditional clients come, the patterns of enrolment exhibited and the application trends.

The second chapter is titled the Economic environment. It discusses the global economic setting and incorporates the way it affects New Brunswick's economy. A detailed evaluation of the New Brunswick labour market follows in which comparisons are made to Canada's performance.

The Social environment is presented in the third chapter. Attention is given to modern living arrangements and to certain groups requiring special departmental initiatives in their pursuit of educational opportunities.

The next chapter deals with the Funding environment. It examines federal and provincial contributions to the educational system of the Province, the impact of shifting part of the burden to students, and the possibility of a number of other funding sources.

The last chapter of the report called Summary and Challenges provides a summary of the main observations of the study. It discusses the main factors impacting on post-secondary education, with emphasis on the non-university environment.

CHAPTER I
THE DEMOGRAPHIC ENVIRONMENT

INTRODUCTION

The demographic environment is revealed through analyses of human populations. Some obvious patterns emerge with minimal analysis. For example, the declining public school enrolments, and the aging of the population are two common phenomena in the industrialized world.

These two phenomena are of particular concern to educational planners. Some have concluded that the declining high school graduate pool will not necessarily mean declining college enrolments. Instead, the adult population is expected to more than compensate, for two basic reasons. There are a lot of them, and retraining is now considered to be a lifelong need.

There are other demographic concerns to planners in the post-secondary education field. These can be addressed only through more indepth demographic analyses. The most relevant factors for purposes of this study are the following:

- What factors affect population growth? How are they affecting the New Brunswick population?
- Are there any major shifts in the structure of New Brunswick's population? What are they?
- What effects are the changing demographics having on New Brunswick's post-secondary training institutions?

These are the three basic areas to be addressed in this chapter. Population growth will be discussed in general, and then in the New Brunswick context. The changing structure of the New Brunswick population will be analyzed. Finally, general and specific enrolment and application trends for post-secondary education in New Brunswick will be presented.

A. POPULATION GROWTH

In the 1986 census year, the New Brunswick population had grown to 705,400 people. This is only a minimal growth, however, since the 1981 census. In fact, it increased by only 14,000 people or 2,800 people per year. While such low growth is also the current trend for Canada, as indeed for all industrialized countries today, the New Brunswick annual growth rate of 0.40% is less than half the Canadian rate of 0.80% (See Chart 1.1).

These numbers are somewhat perplexing, as 50,000 children aged zero to five were enumerated in 1986. If we have 50,000 new citizens, but show only a 14,000 gain, where are the others?

The population grows through births and migration (at least in Canada), and decreases through mortality (See Charts 1.2, 1.3). The rate of growth will show sudden change when one or all of these factors change abruptly. And, we have undergone some abrupt changes over the last few decades. Canada's growth rate of 1986 is approximately one third of the rate 30 years ago (See Chart 1.1). For New Brunswick it is one half.

This discussion will analyze each of the population growth factors in turn, for a clear picture of what has been happening to our rate of population growth, and what is expected to happen.

(i) Fertility

Reduced fertility rates are the major culprit in the declining population growth rate (See Chart 1.4). Fertility rates have clearly fallen since the mid 1960s. While this may in part be explained by the end of the post war baby boom (See Charts 1.5, 1.6), that is not the whole story. The average number of offspring per woman has literally plummeted since that time also. The decline in fertility rates appears to have levelled off in Canada, but it is still falling in New Brunswick (See Chart 1.7).

CHART 1.1

POPULATION FIVE YEAR GROWTH RATES CANADA AND N.B., CENSUS YEARS 1956-86

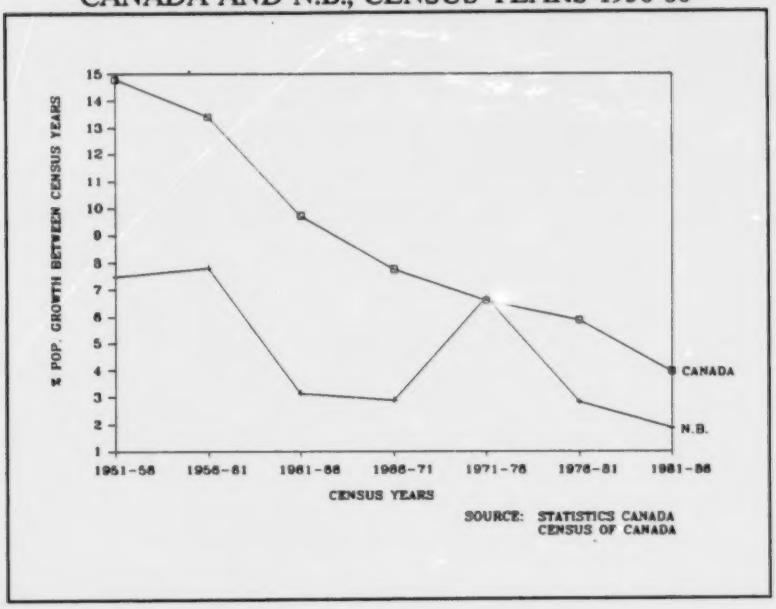

CHART 1.2

COMPONENTS OF POPULATION GROWTH, CANADA 1981-1985

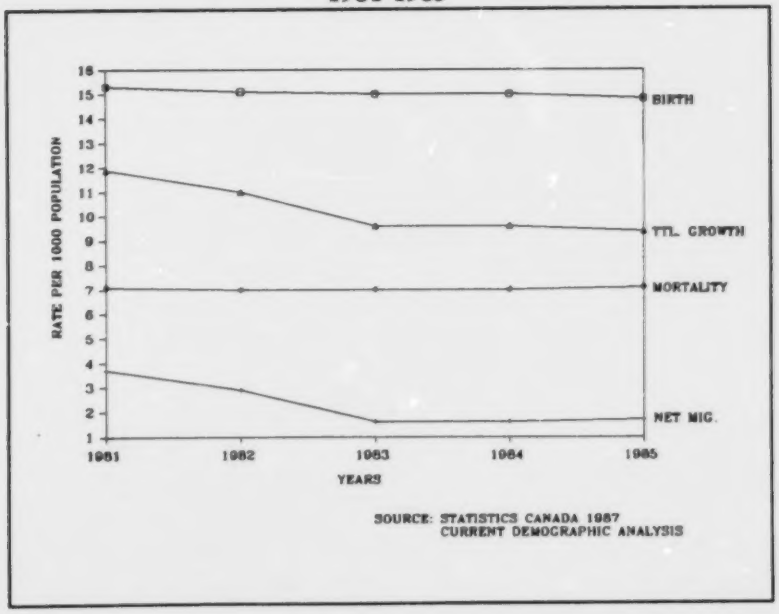

CHART 1.3

COMPONENTS OF POPULATION GROWTH, N.B. 1981-1985

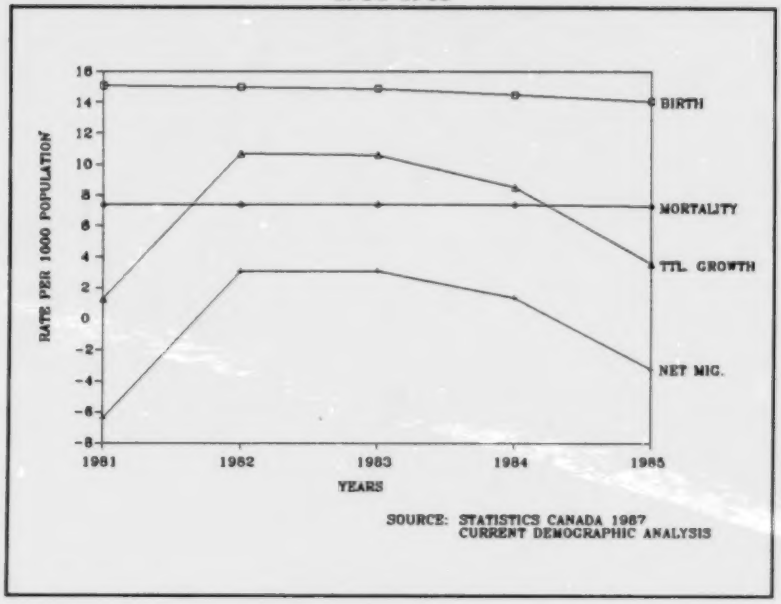

CHART 1.4

TOTAL FERTILITY RATES, CANADA AND N.B. 1958-1985

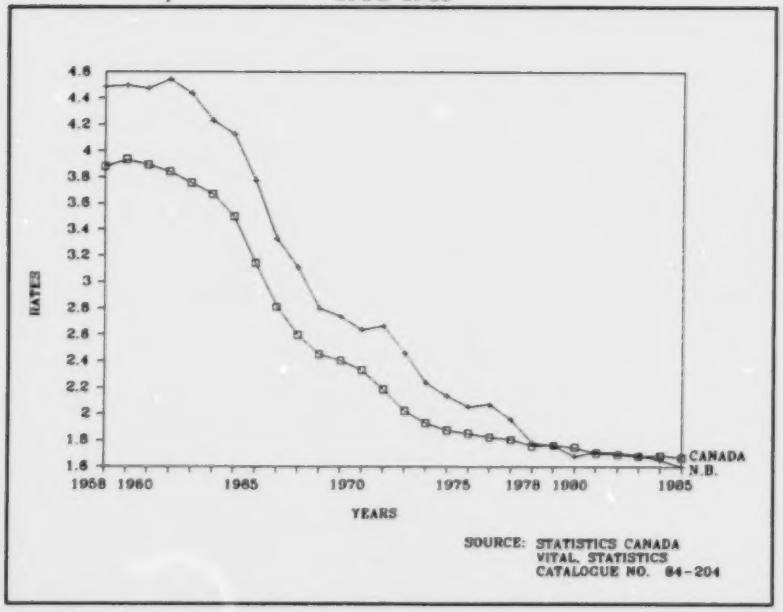

CHART 1.5

TOTAL LIVE BIRTHS, CANADA
1941-1985

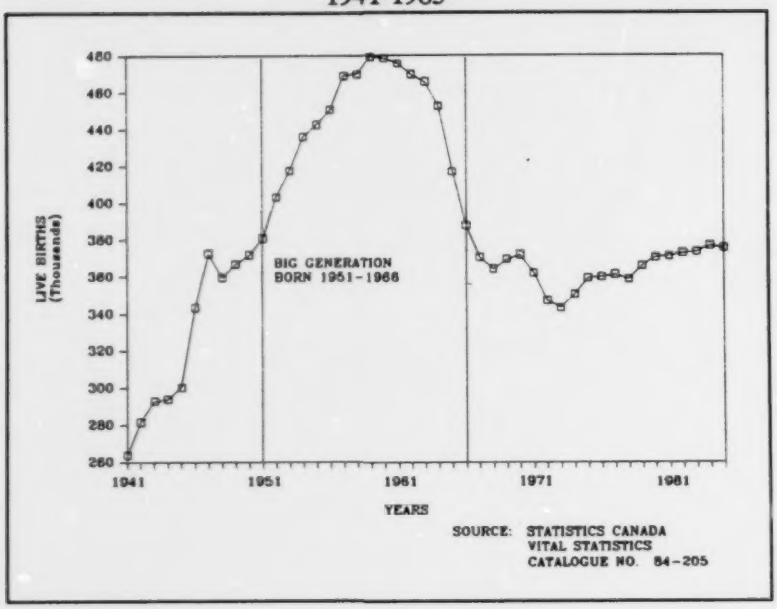

CHART 1.6

TOTAL LIVE BIRTHS, NEW BRUNSWICK
1941-1985

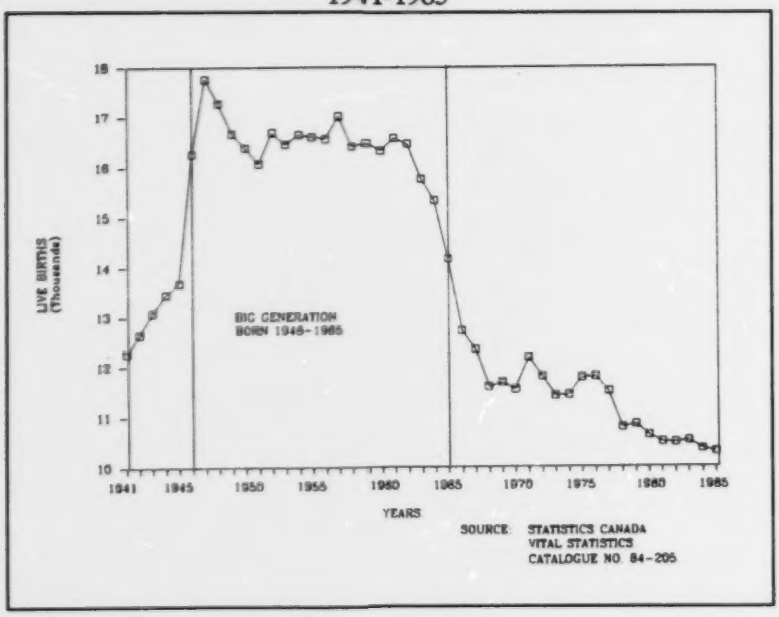

CHART 1.7

TOTAL FERTILITY RATES, CANADA AND N.B.
1976-1985

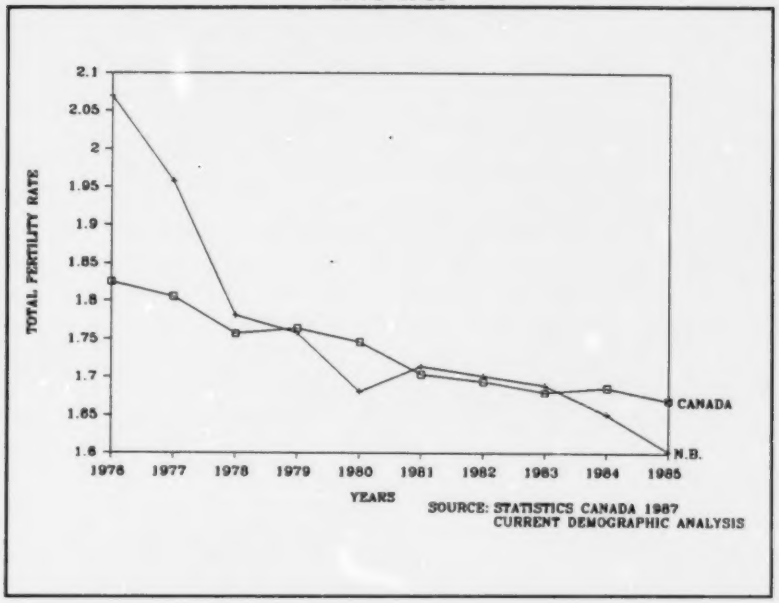

Furthermore, we are no longer replacing ourselves with the necessary 2.1 children per woman. We have not done so for the past 15 years in Canada, and the past 10 years in New Brunswick. Were it not for the fact that it is the huge post-war baby boom (or "Big Generation"), which is producing so few children, our population would surely have gone into decline before now. Instead, while these adults are not replacing themselves, and so minimizing any expected shadow baby boom, they are nonetheless still replacing their parents in total numbers. Thus, births are still exceeding deaths.

Likewise, recent trends indicate that this tendency towards fewer offspring is in no way about to reverse itself, particularly in New Brunswick. For example, the 50,000 zero to five year olds enumerated in 1986 were 3,000 fewer than the same age group enumerated in 1981. As numbers of births continue to decline, in a generation, each new birth will truly be a welcome event for family and society.

(ii) International Migration

Bringing people into the country can have strong growth effects on a population. Indeed, major growth of the Canadian population in earlier times was largely attributable to immigration. Recently, however, Canada has operated a closed door/open door policy on immigration. Large numbers of "qualifying" immigrants will be permitted entry for a few years. This is then followed by a few years of comparatively closed doors. This policy presumably allows time for the economy and the population at large to adjust to the changes (See Chart 1.8).

CHART 1.8

MIGRATION
NET INTERNATIONAL, MIGRATION, CANADA, 1975-76 TO 1982-83*

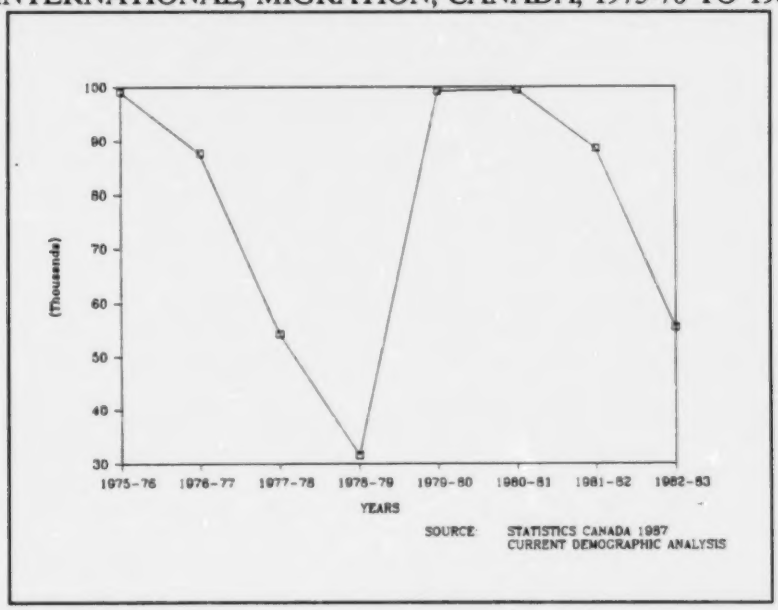

* More recent analyses were not available at time of writing.

Traditionally, migration is an additive factor to Canadian population growth. We gain more people each year through immigration than we lose to emigration. The recognition of that, in consideration of Canadians' reduced propensity to reproduce themselves, is a subject of considerable discussion at the national level. Immigration policy makers must wrestle with options for revitalizing future Canadian populations. Not the least issue is the ethical one of retaining closed doors while the non-industrialized world balances on the brink of a population explosion crises, with the potential for monumental world wide impact. The Canadian immigration policy debate is intense, and laden with emotion, and nationalism. Solutions will not come quickly nor easily. A revised national policy proposal is not expected before late 1989.

In New Brunswick, migration could also be an additive factor. But it is not (See again Charts 1.2, 1.3). This largely explains the observed lower population growth rates in this province than in Canada generally (See again Chart 1.1). Migration in New Brunswick has two sides: international migration and interprovincial migration.

First, consider international migration. The peaks of international in-migration to our province appear to follow the Canadian open door policy years. However, the peaks in out-migration immediately following those years give us another picture. It does not appear as if the majority of our international migrants stay long: a year or so after their arrival, our international migration is dominated by out-migration (See Chart 1.9). Whether or not they are the same people is irrelevant, the coincidental out-migration is unmistakable.

Moreover, since the recent recession in New Brunswick in the early 1980s, both in and out international migration have been quite low and fairly equal. In the light of the Canadian open door national immigration policy during these recession years, we can only guess that immigrants were not attracted to move to New Brunswick during the recession years.

(iii) Interprovincial Migration

It is the tendency of New Brunswickers to move away from their home province that has such a negative effect on our population growth rate (See Chart 1.10 and 1.11). The main reason for leaving is the availability of employment opportunities in other provinces of Canada, that are not found here.

CHART 1.9

MIGRATION
INTERNATIONAL MIGRATION, N.B., 1975-76 TO 1982-83*

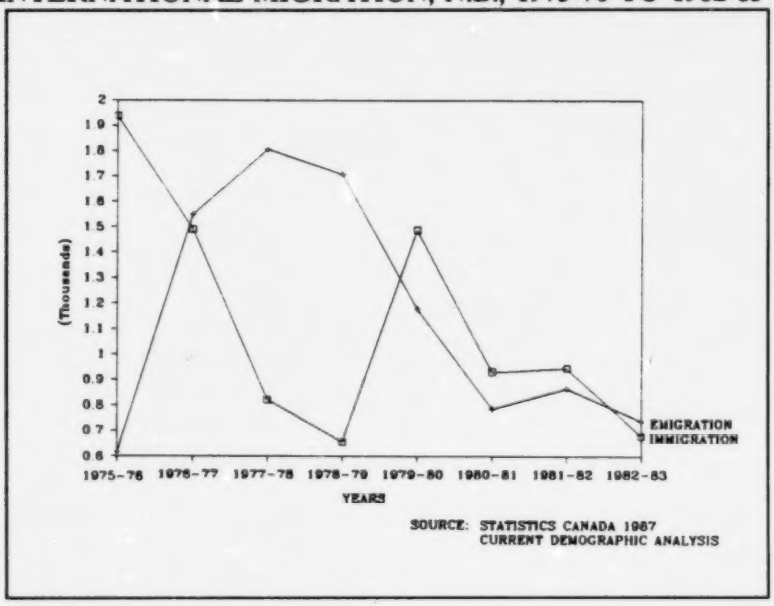

CHART 1.10

MIGRATION
MIGRATION AND N.B., 1975-76 TO 1982-83*

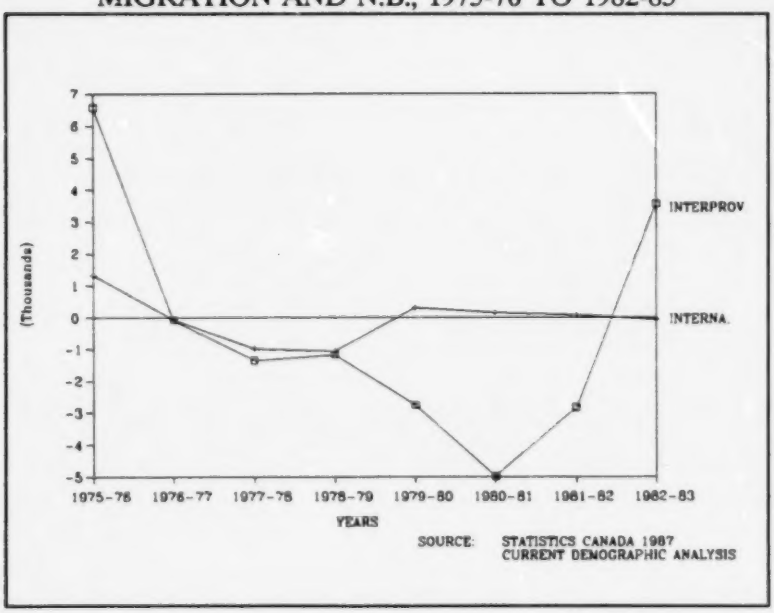

* More recent analyses were not available at time of writing.

CHART 1.11

MIGRATION
INTERPROVINCIAL MIGRATION, N.B., 1975-76 TO 1982-83*

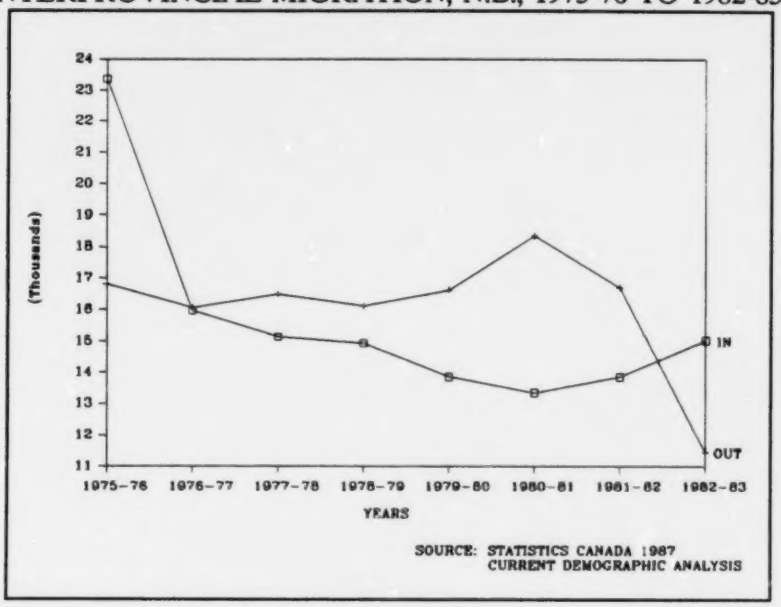

* More recent analyses were not available at time of writing

In an attempt to understand the movement of New Brunswickers, particular age groups were followed over time. For example, consider the New Brunswickers aged 35 - 40 today: Have their numbers changed drastically from one census count to the next, since their birth?

The census has been taken once every five years since 1951. Likewise, figures on five year age cohorts are also available. Thus, it is possible to follow a variety of these five year age cohorts undisturbed through the five year consecutive census counts since 1951. This is what was done in Charts 1.12 and 1.13.

The results show a remarkably consistent tendency of our youth to leave the province in their late teens and throughout their 20s. They could have gone to another province or another country, but the high numbers of interprovincial migrants (See Chart 1.10) suggest the general tendency was interprovincial.

Both Charts 1.12 and 1.13 show very strong population declines between the census count at age 10-14 years and the two successive counts, when the youths are aged 15-19 years and 20-24 years. This is when they are moving on their own, not with their parents. The exodus generally tends to last for 15 years until age 25-29 years, at which time it levels off (Figures are reported in Table 1.1).

CHART 1.12

POPULATION OF SELECTED AGE GROUPS BY CENSUS YEARS, N.B.
PRE-WAR AGE GOHORTS

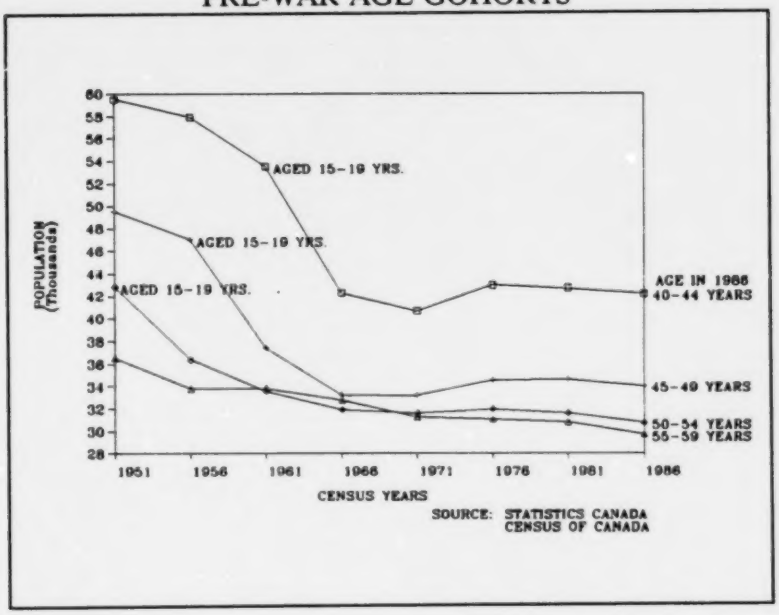

CHART 1.13

POPULATION OF SELECTED AGE GROUPS BY CENSUS YEARS, N.B.
THE BIG GENERATION

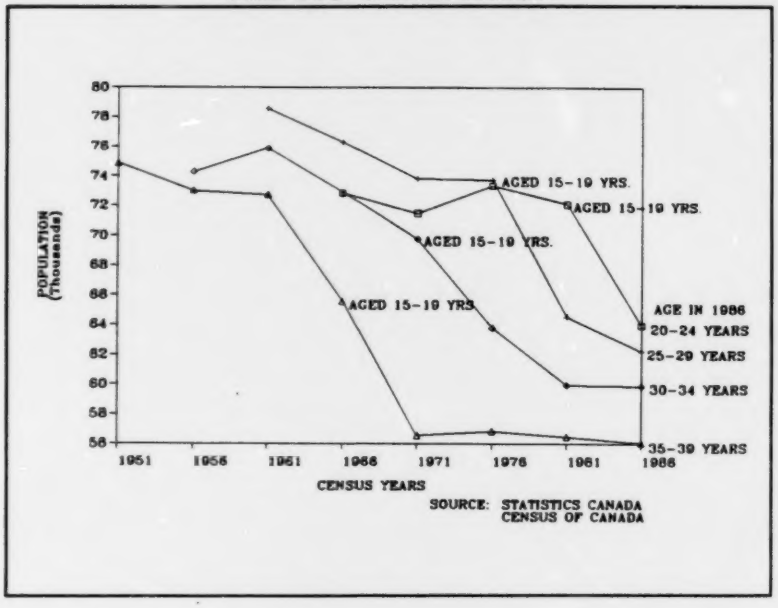

CHART 1.14

OUT-MIGRATION OF N.B. YOUTH
% DIFFERENCE BETWEEN POPULATION AT 10-14 AND 25-29 YEARS OF AGE

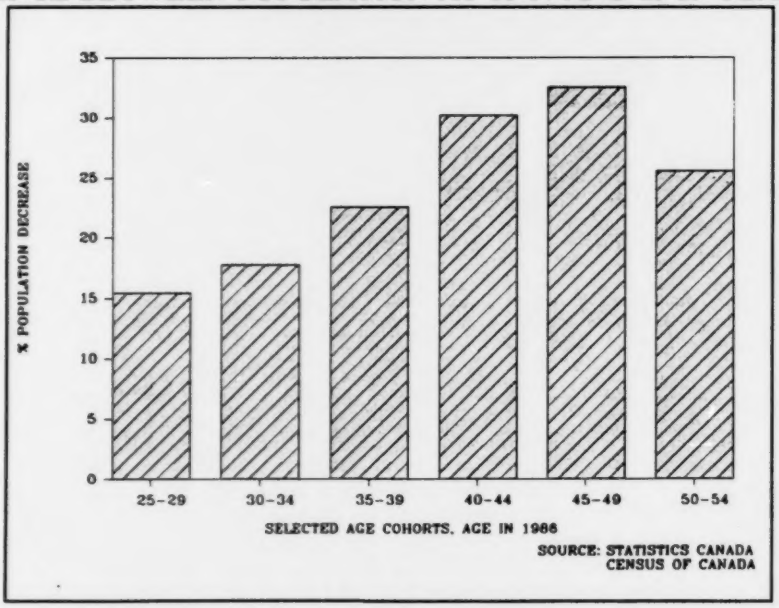

There are a few points worth noticing here. First, it appears that traditionally, large proportions of our youth tend to emigrate: the numbers of any age group at age 10-14 years are on the average reduced by 25% to 30% fifteen years later (See Chart 1.14). And, one sex does not leave more than the other.

TABLE 1.1: FOLLOWING SOME AGE GROUPS THROUGH
The "Big Generation" Cohorts:
Past, Present and Future Populations, New Bruswick

Census Year	Cohort born 1961-66	Cohort born 1957-61	Cohort born 1952-56	Cohort born 1947-51
1951				74,869
1956			74,299	73,034
1961		78,560	75,882	72,745
1966	72,859	76,295	72,908	65,567
1971	71,495	73,810	69,775	56,560
1976	73,365	73,770	63,795	66,855
1981	72,125	64,545	59,945	56,470
1986	63,960	62,215	58,870	56,055
1991	62,000	62,000	58,000	56,000
1996	62,000	62,000	58,000	56,000
2001	62,000	62,000	58,000	55,500
Age in 2001	35-39 years	40-44 years	45-59 years	50-54 years

Source: 1981-86 Census of Canada
1991-2001: based on projections developed by AET

* Projections based primarily on anticipated future migration, lower rates expected in the future based upon the following assumptions:

- a 1.5% reduction between ages 10-14 years and 15-19 years, of the same cohorts; plus
- a 9% reduction between ages 15-19 years and 20-24 years, of the same cohorts; plus
- a 3% reduction between ages 20-24 years and 25-29 years, of the same cohorts; which gives an overall anticipated future migration rate of 13% between ages 10-14 years and 24-29 years of the same cohorts.

Second, there is a substantial reduction in this tendency in the post war baby boom youth. New Brunswick's big generation spans 20 years: 1946 - 1965, and thus can be identified by the four five year age cohorts aged between 20 and 39 years of age in the 1986 census. The younger members of this generation have diminished by only 15%, the older members by 22%, whereas the group just five years older again, the pre-boom cohort, lost fully 30% of their population in that 15 year span.

Not only is the Big Generation remarkable by its numbers, but here we have evidence of a change in their migration behaviour over previous generations. And this new trend of reduced migration, although it is slowing down, is a very positive one for our province. We cannot afford to lose our youth. Already we have lost over 41,000 of our Big Generation.

Some exploration of this smaller exodus may come from examination of the older age cohorts. As yet, there has been a very minimal overall return to our province by the lost members of the Big Generation. However, between the census years 1971 and 1976, there was a small but noticeable back migration of the older groups (See again Chart 1.12). These people would have been in their early 30s and older at the time. Looking at the out-migration of our Big Generation at the same time, their diminished exodus is explicable. Whatever economic climate caused the older New Brunswickers to return home in the early 1970s, it also inhibited many of the youth from leaving.

(iv) Human Settlement Changes

Generally, Canadians are moving towards urban centers. Much of the population mobility today is from one urban centre to another (Bourne, 1979).

For New Brunswick, the population changes between 1981 and 1986 are presented in Table 1.2. As mentioned, our population only grew by 14,000 persons in those five years. Fredericton and Moncton together accounted for half of that growth, growing by 3,800 and 3,600 persons respectively. While the city of Saint John showed essentially no growth (250 persons), there was a substantial growth in the neighboring Kings County. Five thousand more people are living in this county, principally in the communities of Quispamsis,

Rothesay, Hampton and Sussex. The majority of these communities are seen as suburbs of Saint John.

TABLE 1.2 - New Brunswick Population by City and County, 1981 and 1986 Census

	1981 Population	1986 Population	per cent change	1986 occupied Private Dwelling
New Brunswick	696,403	710,422	2.0%	323,972
Canada	24,343,181	25,354,064	4.2%	9,057,533
Saint John	121,012	121,265	0.2%	41,937
Bathurst	34,999	34,895	-0.3%	10,957
Campbellton	18,085	17,418	-3.7%	5,682
Edmundston	22,420	22,614	0.9%	7,582
Fredericton	61,942	65,768	6.2%	23,272
Moncton	98,346	102,084	3.8%	34,872
Gloucester	86,144	87,473	1.5%	26,007
Kent	30,799	31,496	2.3%	9,658
Albert	23,632	24,832	5.1%	7,878
Carleton	24,659	25,429	3.1%	8,332
Charlotte	26,571	26,525	-0.2%	9,357
Kings	51,101	56,598	10.8%	17,835
Madawaska	36,432	36,662	0.6%	18,814
Northumberland	54,134	52,981	-2.1%	15,934
Queens	12,485	12,487	0.0%	4,402
Victoria	20,815	21,504	3.3%	6,960
Westmorland	107,640	110,969	3.1%	38,087
York	74,213	77,211	4.0%	27,019
Restigouche	40,605	39,921	-1.7%	12,658
Saint John	86,161	82,460	-4.3%	29,921
Sunbury	21,012	22,894	9.0%	6,839
TOTALS	696,403	710,422		

* Adjusted figures, due to boundary changes: 1981 population based on 1986 areas.

Source: Census of Canada, 1986

This same trend to living outside the urban centers held for Fredericton and Moncton as well; Fredericton's neighboring counties of York and Sunbury together grew by 4,800 people. Moncton's Westmorland and Albert counties grew by 5,500 people each. Interestingly, Saint John County, a narrow portion of land along the ocean, lost 3,700 people in these 5 years. Perhaps the chilly coastal atmosphere encouraged those people who could, to move to the warmer inland climate of Kings County.

Finally, the county of Northumberland shrunk by 1,200 people, and the city of Campbellton by 600. Both areas are heavily dependent upon the pulp and paper industry, which suffered during the recession.

These trends show that New Brunswickers are concentrating around the major urban centres and preferring to live in the outlying suburbs. Housing in these suburbs tends to be owned, rather than rented. This demonstrates the increased prosperity and ability of New Brunswickers to own their own homes, perhaps travelling longer distances to work. Does this also extend to a willingness to travel those same distances for higher learning?

(v) Future Trends

These observations should not be lost on future policy makers. We cannot afford the massive out-migration of youth. Our population is aging, our methods of replenishment, weak. During the five years between 1981 and 1986, approximately 50,000 new babies stayed in the province. Meanwhile, we registered approximately 26,000 deaths. This would have given us a reasonable population growth of 24,000 people. Also, if migration was an additive factor, as it is for Canada, we could have shown a higher growth. But migration was subtractive, thus sending a double blow. We lost approximately 10,000 people to migration, or approximately 2,000 per year between 1981 and 1986. Because of this negative effect of migration, New Brunswick's growth rate was half that of Canada's, where it could have been equal. Natural growth rates are expected to remain low, so that the need for a future turnaround to a positive net migration becomes acute. On the basis of past behavior of our population, people will stay here if they feel confident they can earn their living here. Others will choose to come back for the same reason. A stronger provincial economy can reduce the negative effects of out-migration.

B. POPULATION STRUCTURE

Despite the low growth of our population, there have been some very significant shifts within the structure of the New Brunswick population. These changes are shown in Chart 1.15. The current census count by age group is compared with that of ten years ago, when the Big Generation was younger, but fully arrived (aged ll - 30 years). Likewise, the census year prior to the beginning of the post-war baby boom, l941, is shown for comparison purposes.

The shifts in l986 can be easily summarized: Fewer children, more elderly, and a changing shape of the working age population (ages 15 - 64), as the Big Generation ages. The proportions of each age group for these same census years are presented in Table 1.3.

TABLE 1.3 - Total New Brunswick Population, Percentage Share by Age Group Census Years 1941, 1961 and 1986

	0-9	10-19	21-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70 +
1941	21.3	21.0	17.1	12.3	9.8	8.0	5.8	4.4
1961	25.8	21.1	11.9	11.7	10.7	7.9	5.7	5.0
1986	14.5	16.7	17.8	16.3	10.8	8.5	7.9	7.4

Source: Census of Canada, 1941, 1961 and 1986

(i) Big Generation

Since the Big Generation of l986 comprises 34% of New Brunswick's current population, its influence on our demography is enormous: In 1986, with the Big Generation aged 21 - 40 years, the median age of the total population is 30.6 years. In pre-boom times (1941) it was 23 years.

However, the influence of New Brunswick's Big Generation today is not as great as its promise. The size of the post-war baby boom was illustrated in Chart 1.6. New Brunswick's boom began early (l946), peaked immediately (1947), and remained at a fairly high level before plummeting (after l965). Thus, we have a 20 year, fairly square bubble, with the first boomers representing the peak. In contrast, Canada's boom starts later (1951), rises steadily to a peak (1959), and steadily declines until 1966 when a shart drop occurs. This is a 15

year, classic inverted bubble, with the peak in the middle. Does today's population profile reflect these beginnings? Chart 1.16 shows the proportional distribution by age group for both the New Brunswick and Canadian populations in 1986.

Canada's profile clearly reflects their boom. The 1959 born cohort is still the peak of the 1986 population. For New Brunswick, however, our Boom peak, the 1947 born cohort, is not peaking. They could have been, but as Table 1.1 shows, their numbers have been drastically reduced since they reached their mid to late teens, and are reasonably believed to have left the province.

Instead, the current peak population group in New Brunswick is the 20 - 24 year old cohort. This is the last of the four Big Generation age groups, and so far has been the youth cohort the least diminished by out-migration. Its numbers have been diminished by 11,000 as compared to an 18,000 reduction of the senior "boomers" (aged 35 - 39 today).

CHART 1.15

N.B. POPULATION COUNTS BY AGE GROUPS
FOR CENSUS YEARS 1941, 1976, 1986

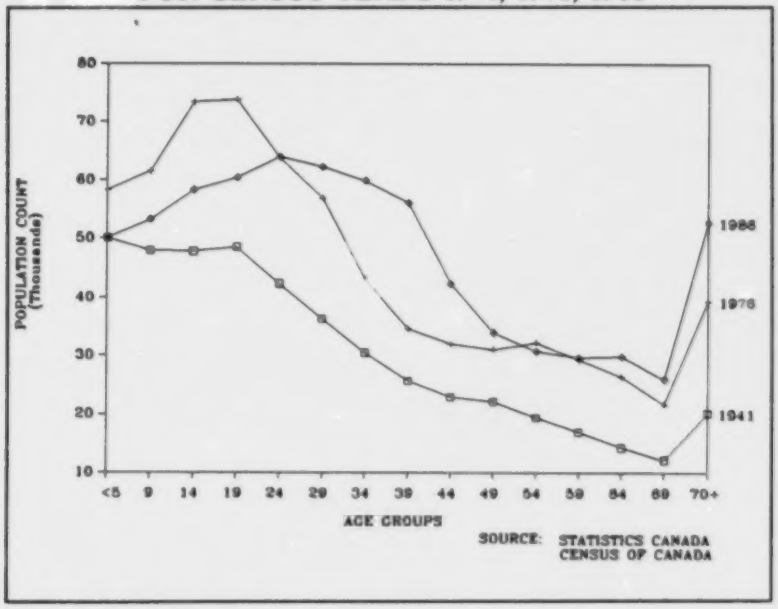

Interestingly, there was another baby boom in earlier years--those born between 1921 and 1930. Although our 1986 demographics show a slight blimp for these people now aged 56 - 65, the Canadian profile shows a larger blimp (Refer to Chart 1.16). Even though our total live births in New Brunswick for those years do reveal a boom, our population today shows it minimally. This is the same trend for our Big Generation of today. Again, regarding a baby boom, New Brunswick lost the major rise of the bubble to the sobering effects of out-migration. The negative long term effects of the out-migration of youth cannot be over emphasized, as these figures demonstrate.

CHART 1.16

PERCENTAGE OF TOTAL POPULATION
BY SELECTED AGE GROUPS, CANADA AND N.B., 1986 CENSUS

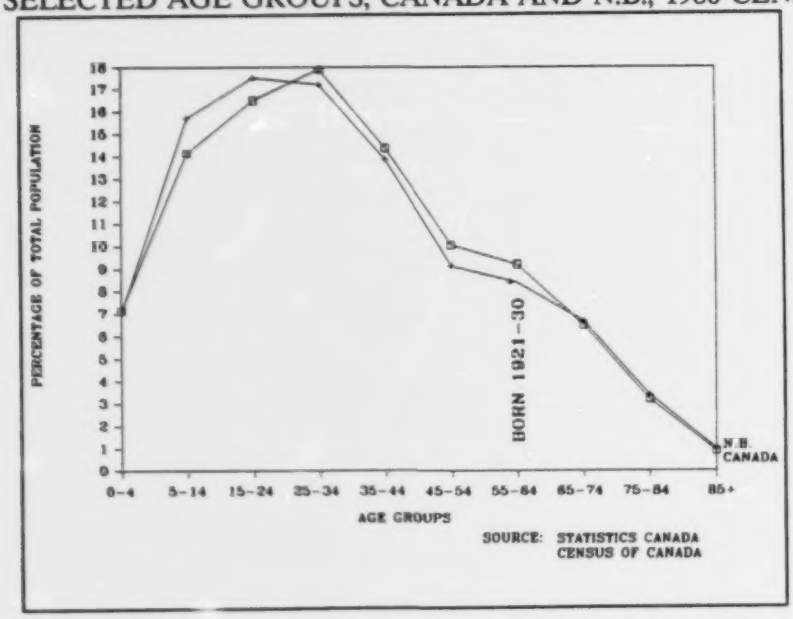

(ii) Fewer Children, More Seniors

The numbers of dependent children are diminishing while the numbers of senior citizens are rising. These trends for Canada and New Brunswick are depicted in Chart 1.17. While seniors are surviving longer, their share of the total population is still approximately half that of the children. Overall, though, the trends of more seniors, fewer children, are growing.

CHART 1.17

PERCENTAGE OF "DEPENDANT" GROUPS
CANADA AND N.B., 1941-1986

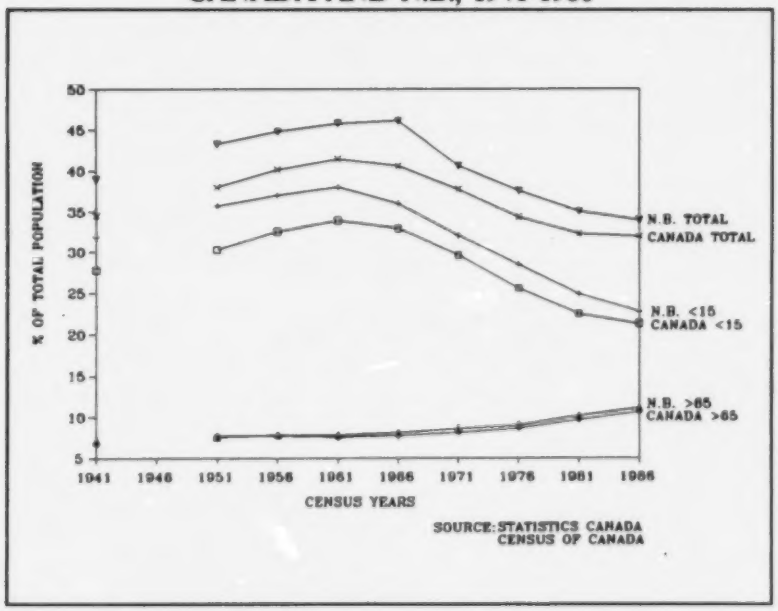

(iii) Future Trends

Today our population is characterized by fewer children, more elderly and an aging work force. But, can we say anything about where they are leading us? The direction and speed of change can be found by determining the population share of a particular group in one census year, in relation to the previous census year. Doing this for a number of successive years, one can demonstrate trends. For each of the three groups: potential working age people (age 15 -64 years), the children under 15 years, and the senior citizens, these trend analyses are presented in Charts 1.18, 1.19 and 1.20. Chart 1.21 combines both dependent groups: children and seniors.

CHART 1.18

POPULATION GROWTH BETWEEN CENSUS YEARS, CANADA AND N.B., 1951-86*
POTENTIAL WAGE EARNERS: AGE 15-64

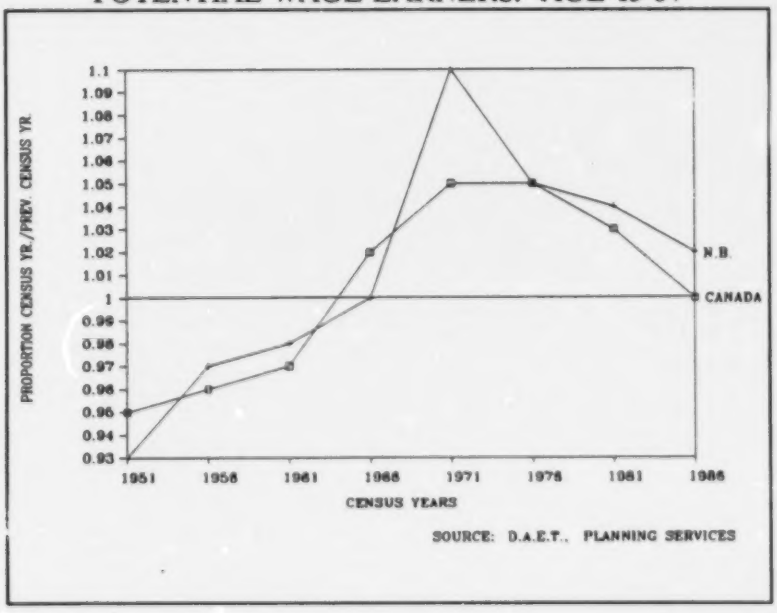

* How to read growth charts - Values above 1.0 mean growth since the previous year, below 1.0 mean decline. Lines moving upwards: when above 1.0 mean increasing growth, when below 1.0 mean decreasing decline. Lines moving downwards: when above 1.0 mean decreasing growth, when below 1.0 mean increasing decline. Growth peaks and decline bottoms out at the 1.0 value.

CHART 1.19

POPULATION GROWTH BETWEEN CENSUS YEARS, CANADA AND N.B., 1951-86*
65+ AGE GROUPS

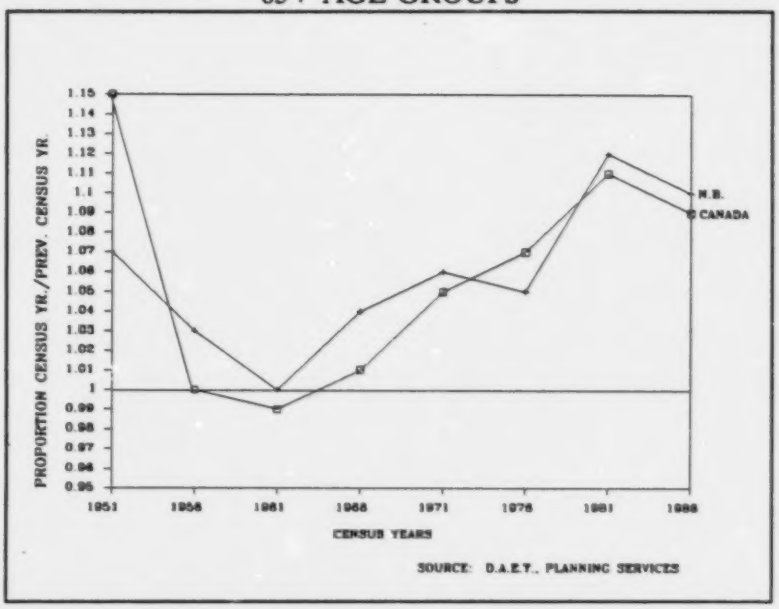

CHART 1.20

POPULATION GROWTH BETWEEN CENSUS YEARS, CANADA AND N.B., 1951-86*
UNDER 15 YEARS AGE GROUPS

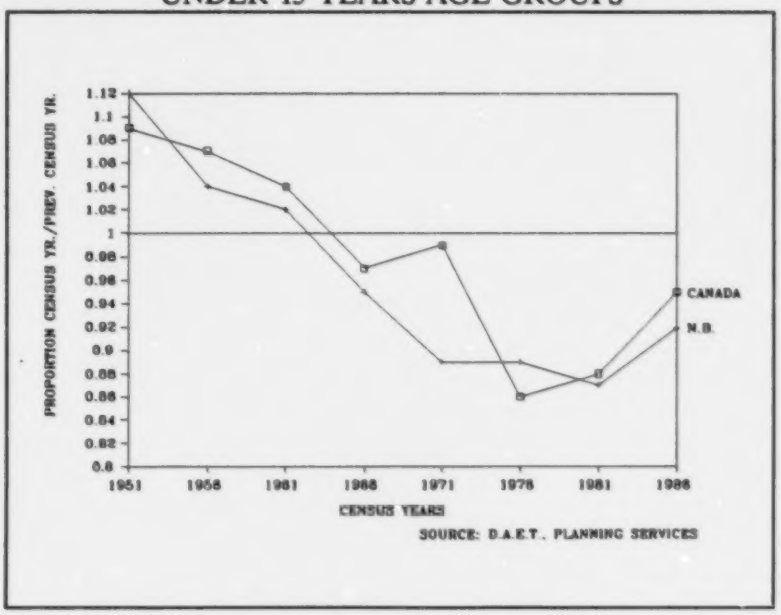

CHART 1.21

POPULATION GROWTH BETWEEN CENSUS YEARS, CANADA AND N.B., 1951-86*
"DEPENDANT" GROUPS

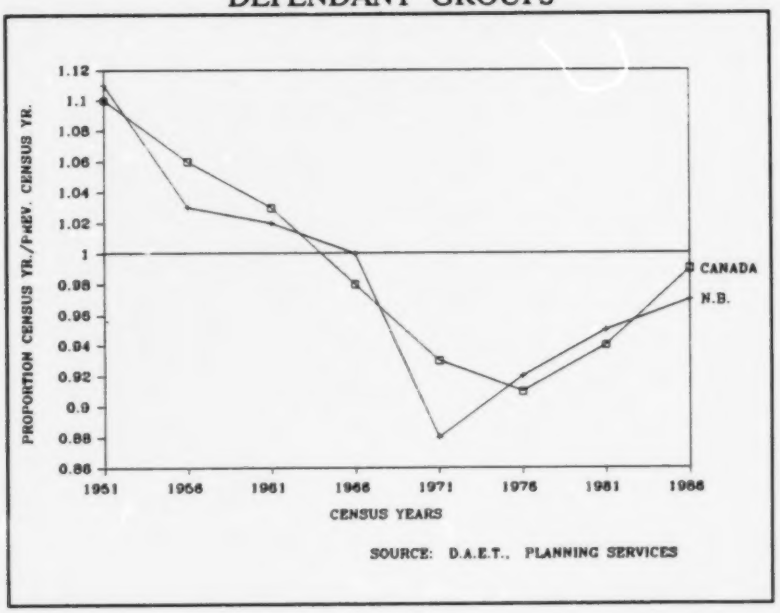

A first concern is the potential working age population. This group showed a sudden surge when the peak of the Big Generation reached working age. Though still growing, the trend is downward. The growth in population share of the working age population has or is about to peak in Canada, at about 68% of the total population (Refer to Chart 1.18). For New Brunswick, we are still gradually moving towards a peak, which, if present trends continue, we will reach by 1996, at about 67% of the total population. After this, there will be a steady decline until a real plummet begins, around the years 2011-2015. That is when the first of the Big Generation, in New Brunswick and Canada respectively, reach retirement age.

The trend of senior citizens is likewise easy to read. Their share of the total population has been rising gradually, with slight variations since 1961 (Refer to Chart 1.19). Growth is still strong, but the rise may be more gradual over the next decade and a half, as we reach saturation points in survival rates. Then, again, beginning with the years 2011 - 2015, growth will be sudden and dramatic as the Big Generation edges into retirement.

The children's group is difficult to predict. The sudden decline in fertility is evident here with the rapid decline from the early 1950s to the early 1970s. However, since that time, although the proportion is still falling off, the trend is upwards. This means that the falloffs are slowing down and weaker than before (Refer to Chart 1.20).

It is too soon to tell if this upward swing will lead to a bottoming out of the fertility decline, to be followed by a growth in fertility. The tentative upward swing is perhaps symptomatic of the conflict society feels as its pursuit of economic security works to the detriment of fertility rates. Historically in Canada, birth rates fall during economically depressed times and rise during prosperity. Will hoping for another economic boom, to give us our desired baby boom, resolve our conflict, especially in today's world context?

These trends taken together show that unless something changes dramatically - either another baby boom or more migrants to our country and province - our society's median age will continue to rise and our population will become suddenly aged in 25 years, as today's Big Generation gradually moves towards retirement. In this scenario those of working age will diminish as a group. This will create a situation whereby a smaller working age group will support a steadily growing, steadily aging, dependent society.

Another baby boom and the hope for more immigrants (or back migration of New Brunswickers) appear to be logical solutions to this age imbalance problem. However, our present society and our economy are not ready for them. Instead, some fundamental issues must be addressed before entertaining the possibility of such solutions.

Finally, what is happening to the traditional college age cohort, those aged 15-24 years? Past, present, and expected populations for this group are given in Table 1.4. The numbers rose dramatically after 1961, to peak in 1976. Numbers remained high in 1981, but fell by 10% by 1986. Another 10% drop is expected for 1991, with steady declines thereafter. This will mean that 15 years from now, the traditional college age population will drop by 23%.

TABLE 1.4 - Traditional Post Secondary Age Cohort (15-24 Years)
Past, Present and Future Populations, New Brunswick

Census Year	Population 15-24 Years
1961	90,933
1966	107,898
1971	126,335
1976	137,565
1981	136,690
1986	124,360
*Projected:	
1991	112,500
1996	103,950
2001	96,230

Source: Census of Canada, 1986
* Projections as outlined under Table 1.1.

These trends reflect the passing of the Big Generation. The first cohort of that group reached college age by 1966, the last cohort by 1986. After 1986, the Big Generation moves away from the traditional college age group. They will then dominate the "peak productivity years" age group (see Table 1.5). It is good news for institutes of post-secondary learning that the Big Generation still demonstrates a keen interest in post-secondary training during their productivity years. It also means that dynamics within these institutions will change dramatically to accommodate these non-traditional students.

TABLE 1.5 - Following Some Age Groups Through All Age Groups: Present and Future Populations*, New Brunswick

Census Year	Ages in Each Census Year								
	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30-24	35-39	40-44	45-49
1981	58,550	61,950	72,125	64,545	59,945	56,470	42,175	34,665	31,660
1986	53,175	58,340	60,400	63,960	62,210	58,870	56,055	42,230	34,005
1991	50,000	53,000	57,500	55,000	62,000	62,000	59,000	56,000	42,000
1996	49,000	50,000	52,200	51,750	53,350	62,000	62,000	59,000	56,000

Source: Census of Canada, 1981-86

* Projections based primarily on anticipated future migration, lower rates expected in the future based upon the following assumptions:

- a 1.5% reduction between ages 10-14 years and 15-19 years, of the same cohorts; plus
- a 9% reduction between ages 15-19 years and 20-24 years, of the same cohorts; plus
- a 3% reduction between ages 20-24 years and 25-29 years, of the same cohorts; which gives an overall anticipated future migration rate of 13% between ages 10-14 years and 25-29 years of the same cohorts.

This section has identified population trends that will alter the profile of people taking post-secondary education and training. The next section examines the educational pool from which clients presently come and their enrolment patterns, with emphasis on the N.B. college system.

C - THE CLIENTELE

Since 1960, Canada's post-secondary education full-time clientele has quadrupled. A comprehensive community college network has been established, growing from 49,000 full-time in 1960 to more than 320,000 today. Expenditures have reached the $11 billion mark. There has been a massive realignment of Canadians' education patterns.

A steadily increasing proportion of our population is acquiring higher education. Demographic projections suggested that enrolments would decline in the 1980's. Despite the economic slump early in the decade (some would argue because of it), enrolments continued to rise. Both the spectre and the reality of high unemployment have led young Canadians to further their education in unprecedented numbers.

These figures, however, mask an even greater participation rate. The tremendous expansion of existing institutions and the creation of scores of new ones have greatly increased the availability of direct access to institutions of higher learning. Furthermore, the institutions have offered a geometrically broadening range of education programs. On a part-time basis millions of Canadians each year avail themselves of the chance to learn and are reached in some way by our post-secondary education system.

Much of the impetus for and the rationale underlying the postwar development of community colleges lies in public human resource development policies. These policies have as a principal goal the smoother functioning of Canada's labour market, seeking to ensure that training is available so that the current and potential labour force has an adequate supply of the skills required for employment. The college system has generally been seen as the instrument in higher education most appropriately responsive to labour market needs.

Concentrating on the college system in New Brunswick, this section examines the educational pool from which the clients come, the patterns of enrolment exhibited, and the applications trends.

(i) - Student Supply

The secondary school system is the major factor in the supply of post-secondary full-time students. Roughly half the output continue studies in the fall. Table 1.6 presents five years' data on high school graduates.

TABLE 1.6 - New Brunswick High School Graduation by Sector, 1982-83 to 1986-87

	Anglophone	Francophone	Total
1982-83	7,073 (69%)	3,110 (31%)	10,183
1983-84	6,877 (70%)	2,843 (30%)	9,720
1984-85	6,629 (70%)	2,841 (30%)	9,470
1985-86	6,307 (72%)	2,434 (28%)	8,741
1986-87	6,466 (72%)	2,469 (28%)	8,935

Source: New Brunswick Department of Education

There has been an overall decline of 12% during the period, but the francophone decline was 21% as against an anglophone drop of 9%. By 1986-87 francophone graduates had fallen to 28% of total.

There has been a major change in high school graduation by categories. Table 1.7 and Chart 1.22 present the college preparation data by language group.

TABLE 1.7 - New Brunswick High School Graduation: College Preparation, by Sector, 1982-83 to 1986-87

	Anglophone	Francophone	Total
1982-83	3,791 (53%)	1,542 (50%)	5,333 (52%)
1983-84	3,832 (56%)	1,506 (53%)	5,338 (55%)
1984-85	3,778 (57%)	1,450 (51%)	5,228 (56%)
1985-86	3,793 (60%)	1,343 (55%)	5,136 (59%)
1986-87	4,029 (62%)	1,495 (61%)	5,524 (62%)

Source: New Brunswick Department of Education

CHART 1.22

N.B. COLLEGE PREPARATORY GRADUATIONS
BY LANGUAGE, 1982-83 TO 1986-87

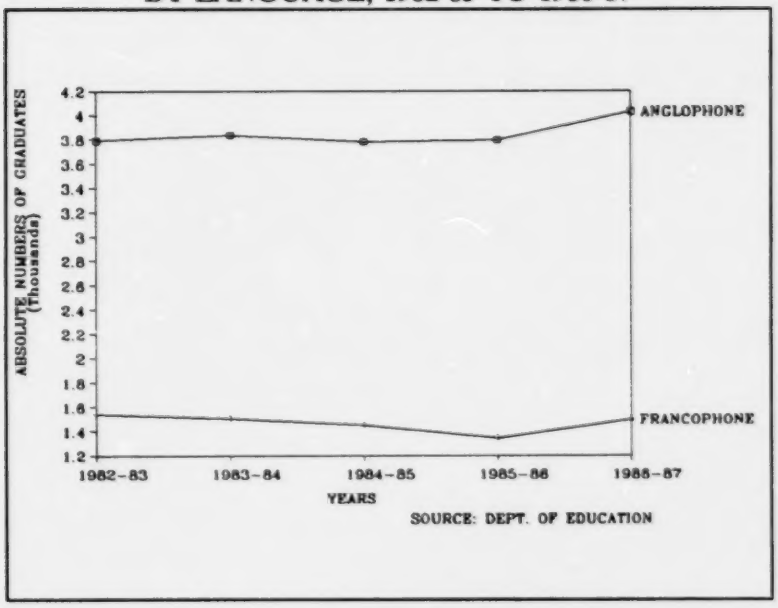

Despite the absolute decline in high school graduates, the so-called academic stream remained fairly static during the five year period and even posted an absolute gain in 1986-87. This data captures the first impacts of the recent reforms in high school education. Future years' data will not be comparable due to the abolition of such categories as College Preparation in high school statistics, but what is likely is a continuance of the trend to a more academic orientation in overall course registrations. Over 60% of all graduates in 1986-87 were from the college preparation category, and this was true of both language groups.

This general trend bodes well for university and technology student supply. A detailed examination of high school course registrations presents, however, some striking differences between the language groups. While females account for more higher level courses than do males, the difference is more pronounced in the francophone sector where females accounted for 59% of such registrations. Table 1.8 compares the total course registrations by gender by sector for Level 1 and advanced courses in English, French, Mathematics, and Sciences.

TABLE 1.8 - New Brunswick Level 1 and Advanced Course Registration by Gender and by Sector, 1985-86 and 1986-87

	1985-86			1986-87		
	M	F	T	M	F	T
Anglophone Sector						
English	417	611	1,028	472	672	1,144
French	389	669	1,058	477	702	1,179
Mathematics	1,175	1,007	2,182	1,356	1,116	2,472
Sciences	354	268	622	354	287	641
TOTAL	2,335 (48%)	2,555 (52%)	4,890 (100%)	2,659 (49%)	2,777 (51%)	5,436 (100%)
Francophone Sector						
English	64	97	161	68	60	128
French	198	458	656	211	367	578
Mathematics	323	384	707	274	365	639
Sciences				21	35	56
TOTAL	585 (38%)	939 (62%)	1,524 (100%)	574 (41%)	829 (59%)	1,401 (100%)
TOTALS						
English	481	708	1,189	540	732	1,272
French	587	1,127	1,714	688	1,069	1,757
Mathematics	1,498	1,391	2,889	1,630	1,481	3,111
Sciences	354	268	622	375	322	697
TOTAL	2,920 (46%)	3,494 (54%)	6,414 (100%)	3,233 (47%)	3,604 (53%)	6,837 (100%)

Source: New Brunswick Department of Education

Francophone registrations in such courses have declined in 1986-87 as against 1985-86, whereas anglophone registrations have increased, particularly in mathematics. Francophone registrations are down in all categories but sciences. There were significant declines exhibited by francophone males in mathematics, and by females in the language based courses. As Table 1.9 shows, the francophone share of all Level I and advanced courses fell from 24% to 20% over the year.

TABLE 1.9 - New Brunswick Level I and Advanced Course Registration by Sector by Percentage Share, 1985-86 and 1986-87

	1985-86		1986-87	
	Anglophone	Francophone	Anglophone	Francophone
English	86%	14%	90%	10%
French	62%	38%	67%	33%
Math	76%	24%	79%	21%
Sciences	100%	—	92%	8%
TOTAL	76%	24%	80%	20%

Source: New BrunswickDepartment of Education

Examination of course registration data in other categories reveals several shifts indicative of the impact of recent changes in the secondary school system. Table 1.10 totals registrations by sector and gender in five groups of courses.

TABLE 1.10 - New Brunswick Selected Course Registrations by Sector, by Gender, 1985-86 and 1986-87

Business Education

	1985-86			1986-87		
	Anglo.	Franco.	Total	Anglo.	Franco.	Total
M	4,660	1,034	5,694	5,463	1,072	6,535
F	11,445	3,207	14,652	11,497	2,491	13,988
T	16,105	4,241	20,346	16,960	3,563	20,523
	(79%)	(21%)		(83%)	(17%)	

(continued)

Computer Education

	1985-86			1986-87		
	Anglo.	Franco.	Total	Anglo.	Franco.	Total
M	1,277	485	1,762	1,325	515	1,840
F	993	426	1,419	872	455	1,327
T	2,270	911	3,181	2,197	970	3,167
	(71%)	(29%)		(69%)	(31%)	

Home Economics

M	544	144	738	1,325	515	1,840
F	2,827	1,451	4,278	2,776	1,190	3,966
T	3,371	1,594	4,965	3,514	1,358	4,872
	(68%)	(32%)		(72%)	(28%)	

Industrial Education

M	4,698	3,698	13,057	8,937	3,412	12,349
F	523	162	685	505	812	1,317
T	9,882	3,860	13,742	9,442	4,224	13,666
	(72%)	(28%)		(69%)	(31%)	

Work Education

M	461	487	948	642	376	1,018
F	283	146	429	343	141	484
T	744	633	1,377	985	517	1,502
	(54%)	(46%)		(66%)	(34%)	

Source: New Brunswick Department of Education

There has been a significant shift by anglophone males into Business Education courses, accompanied by a decline by francophone females. Overall, francophones accounted for only 17% of Business Education registrations in 1986-87.

Increased male registrations in Computer Education were offset by decreased female registrations from both sectors. More anglophone males took Home Economics courses in 1986-87 than in the previous year, but francophone females took fewer such courses. There was a large increase in the number of francophone females taking Industrial Education, most of it of a general nature. When one looks at the detailed data on Industrial Education, significant declines are noticeable in Drafting and Electronics. Mechanical, Metals, and Construction courses show stable patterns. Other Industrial registrations are up markedly, reflecting a dramatic increase by francophones, particularly females. In general there are few female registrants in specialized Industrial Education courses. Detailed data on Industrial Education are presented in Appendix A.

While the secondary system in New Brunswick now produces just under 9,000 graduates annually, more than 3,000 students withdraw each year for reasons excluding death and transfers. Table 1.11 displays the last two years' data on withdrawals for selected reasons and charts 1.23 and 1.24 display the data graphically.

TABLE 1.11 - WITHDRAWALS FROM SCHOOL BY SECTOR, GRADES 7 - 12, FOR SELECTED REASONS - NEW BRUNSWICK, 1985-86 AND 1986-87

Total	Poor Ach't	Suspended	Personal	Find Work	Other	Total
1985-86	852 (24%)	235 (7%)	1,033 (30%)	677 (20%)	607 (18%)	3,404
1986-87	794 (22%)	209 (6%)	943 (28%)	795 (24%)	631 (19%)	3,372
Anglophone						
1985-86	513 (22%)	199 (9%)	694 (30%)	432 (18%)	474 (21%)	2,312
1986-87	505 (22%)	178 (8%)	603 (26%)	529 (23%)	492 (21%)	2,307
Francophone						
1985-86	331 (31%)	36 (3%)	339 (31%)	245 (23%)	133 (12%)	1,084
1986-87	289 (29%)	31 (3%)	340 (32%)	266 (25%)	139 (13%)	1,065

Source: New Brunswick Department of Education

The only trend of note is the increased number of students leaving to take work, a result of somewhat improved economic conditions. There is no data system in place to track what happens to school leavers (graduate or otherwise) and it is impossible to say what percentage of those who withdraw eventually return to the school system. It is likely however that the volume of returnees is not high, and this outflow constitutes a major source of future candidates for adult academic upgrading.

CHART 1.23

REASONS FOR WITHDRAWALS FROM SCHOOL, GRADES 7-12, 1985-86

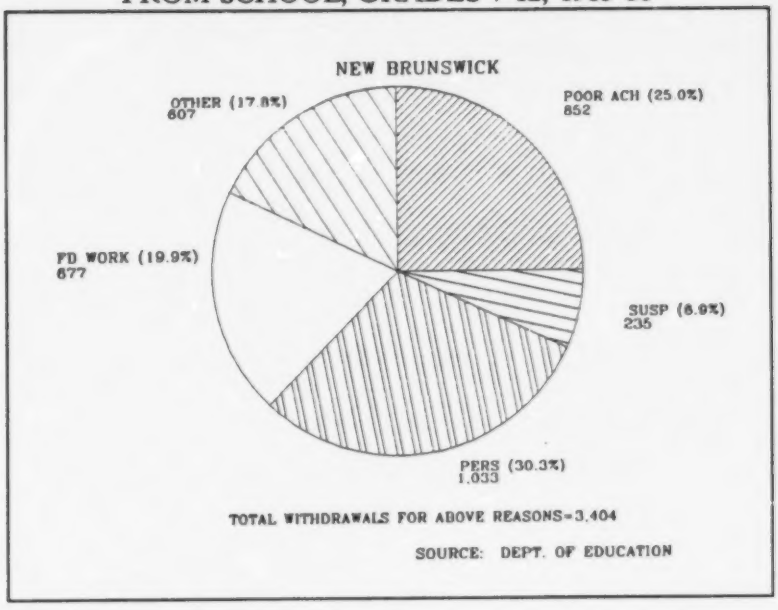

CHART 1.24

REASONS FOR WITHDRAWALS FROM SCHOOL, GRADES 7-12, 1986-87

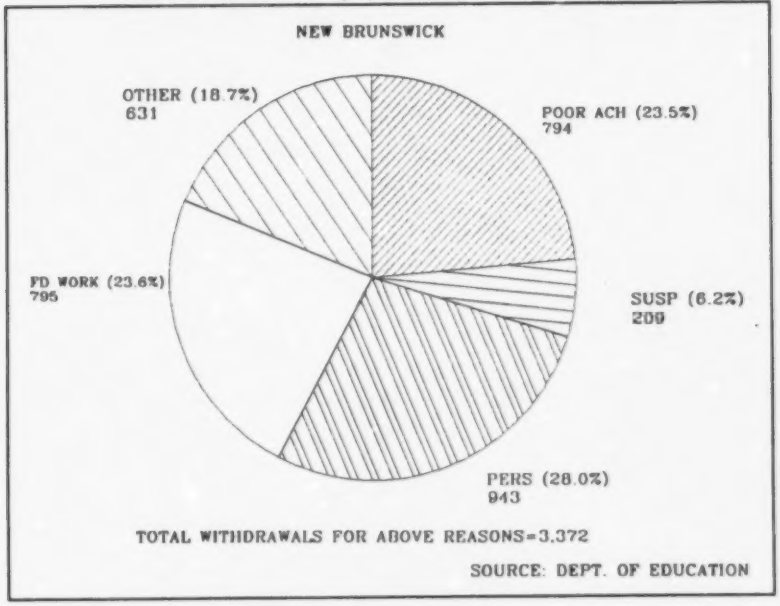

(ii) - Post-secondary Education

(a) - Enrolment Patterns

There are approximately 28,000 full-time students attending New Brunswick post-secondary institutions each year. Table 1.12 and Chart 1.25 show the university and college enrolment data for the last seven years. It must be noted that the figures are not strictly comparable as different definitions of full-time are used in the two sectors.[1] But in both cases full-time enrolment seems to have peaked.

TABLE 1.12 - Comparative Full-Time Enrolments

Universities and Colleges, New Brunswick, 1980-81 to 1986-87

	University	Community College	Difference
1980-81	11,252	11,019	243
1981-82	12,041	9,866	2,175
1982-83	13,153	10,463	2,690
1983-84	14,155	11,195	2,960
1984-85	14,524	12,201	2,323
1985-86	14,918	11,745	3,173
1986-87	14,892	12,197	2,695

Sources: Statistics Canada, 81-229
D.A.E.T.

[1] At the colleges full-time training is defined as training exceeding five consecutive days with at least six instructional hours per day. Somewhat more than half of the college trainees attend for the full academic year.

CHART 1.25

COMPARATIVE FULL-TIME ENROLMENT
COMMUNITY COLLEGE AND UNIVERSITY, N.B., 1980-81 TO 1986-87

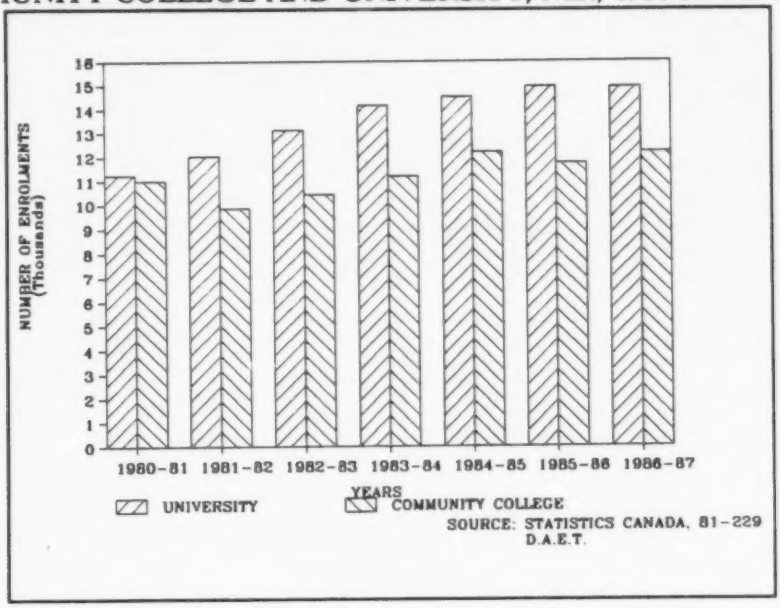

Seven years ago the enrolments were roughly equal. The recession seems to have had opposing effects on the two sectors - university registrations continued to increase, thereby confounding earlier forecasts of a levelling off, and the colleges dropped about 10%. Both sectors then steadily increased from the 1981-82 base, with the colleges attaining an apparent peak in 1984-85, followed by the universities the next year.

Since 1980-81, full-time undergraduate university enrolment has increased 24%. Table 1.13 shows the steady trends.

TABLE 1.13 - New Brunswick Full-Time Undergraduate University Enrolment by Gender, 1981-82 to 1986-87

	Male	Female	Total
1981-82	6,197 (53.8%)	5,303 (46.2%)	11,500
1982-83	6,718 (53.7%)	5,792 (46.3%)	12,510
1983-84	7,134 (53.0%)	6,326 (47.0%)	13,460
1984-85	7,236 (52.2%)	6,599 (47.8%)	13,853
1985-86	7,380 (52.8%)	6,877 (48.2%)	14,257
1986-87	7,217 (50.5%)	7,069 (49.5%)	14,286

Source: Statistics Canada 81-229
M.P.H.E.C.

While female enrolment is still slightly below the population distribution, it is within close range. Of the enrolment increase over the five year period, women accounted for 63%. There are indications of steady, gradual growth in female registrations in non-traditional areas.

Francophone university participation is rising, both in absolute numbers and as a percentage of New Brunswick full-time enrolment. Table 1.14 uses the Université de Moncton data as measures.

TABLE 1.14 - Enrolment Share - Université de Moncton 1981-82 to 1986-87

	FULL-TIME ENROLMENT	
Year	Université de Moncton	% of N.B. University Total
1981-82	3,194	26.5
1982-83	3,500	26.6
1983-84	3,793	26.8
1984-85	3,818	26.3
1985-86	4,061	27.2
1986-87	4,185	28.1

Source: M.P.H.E.C.
Annual Reports, Université de Moncton

Assuming continued moderate economic growth, it is likely that full-time enrolment will continue at current levels for both types of institution in New Brunswick. The college figures may rise due to the fact that the full-time definition includes students who take relatively short periods of training, and Canadian Jobs Strategy (C.J.S.) programs will generate more contracts resulting in such enrolments. Improved job placement results of regular training programs may trigger more applications. The increasing academic orientation of high school course registrations could however reduce the numbers of graduates seeking post-secondary non-university training.

Part-time enrolment at New Brunswick universities is relatively static. Table 1.15 indicates the full-time equivalent (FTE) data for the last six years.

TABLE 1.15 - University Part-Time Enrolment
New Brunswick, 1981-82 to 1986-87

	F.T.E. of part-time
1981-82	2,169.36
1982-83	2,139.54
1983-84	2,142.40
1984-85	1,966.32
1985-86	1,921.59
1986-87	2,054.90

Source: M.P.H.E.C.

These equivalencies entail participation by about 4,500 individuals. For the last four years for which data by gender was readily available, females constituted between 65% and 69% of the part-time undergraduate enrolment.[2]

As one measure of college activity, training enrolment data suggest certain trends. There has been a 10% decline in the number of students taking pre-employment, technology, and technical courses since 1982-83. But overall full-time enrolment increased 17% during the same period, reaching 12,201 in 1984-85 and remaining close to that level in subsequent years. There has also been a 17% increase in part-time training (less than five consecutive days with at least six instructional hours per day) during this five year period.

---

[2] Extension and non-credit registrations are not included in this data, and are not aggregated by the M.P.H.E.C.

CHART 1.26

N.B.C.C. FULL-TIME ENROLMENT
1982-83 TO 1986-87

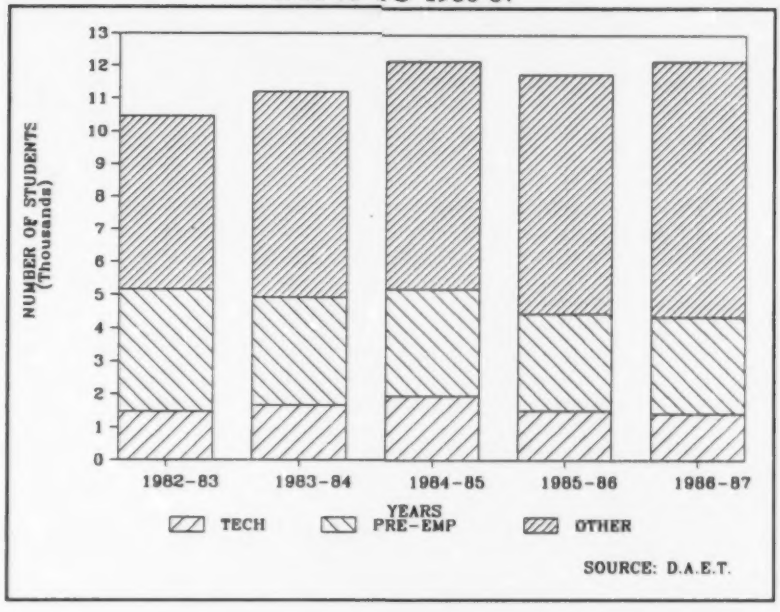

Overall full-time college enrolment could increase, due primarily to the special category of courses, and the operation of C.J.S. But declining demand and federal seat purchase patterns suggest that core programs will not expand their share.

Full-time training enrolment at New Brunswick Community Colleges increased 24% between 1981-82 and 1986-87. Table 1.16 details that enrolment by category. However, much of the growth can be attributed to registration in programs considerably shorter than the full academic year.

TABLE 1.16 - N.B.C.C. Total Full-Time Enrolment, by category 1981-82 to 1986-87

	81-82	82-83	83-84	84-85	85-86	86-87
Academic Upgrading	1,058	1,125	1,189	1,290	1,250	1,470
Apprenticeship	2,289	1,928	1,844	1,782	1,777	1,837
Job Readiness	276	252	264	214	102	68
Pre-Employment	3,610	3,666	3,261	3,236	2,925	2,929
Second Language	83	52	50	319	609	569
Special	897	1,380	1,979	2,602	2,529	2,812
Technical		30	129	210	264	269
Technology	1,260	1,479	1,663	1,669	1,530	1,434
Upgrading	393	531	816	879	759	809
	9,866	10,463	11,195	12,201	11,745	12,197

Source: D.A.E.T.

Table 1.17 and Chart 1.27 indicate the enrolment data by mother tongue.

TABLE 1.17 - N.B.C.C. Full-Time Enrolment by Mother Tongue, 1979-80 to 1986-87

	% English	% French	% Other/Unknown
1979-80	59.6	36.5	3.9
1980-81	59.9	36.8	3.4
1981-82	61.4	36.3	2.3
1982-83	61.7	36.7	1.6
1983-84	60.2	37.4	1.4
1984-85	61.8	35.8	2.3
1985-86	61.3	35.4	3.2
1986-87	63.7	33.3	2.4

Source: D.A.E.T.

CHART 1.27

N.B.C.C. FULL-TIME ENROLMENT
BY MOTHER TONGUE, 1979-80 TO 1986-87

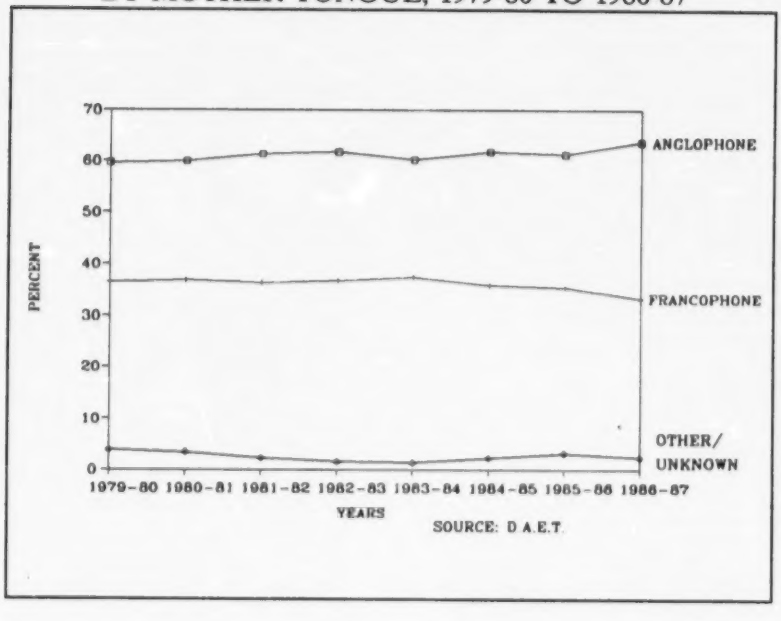

There has been a precipitate decline in the francophone share over the last three years. However, the 1986-87 level is in line with the population distribution.

Each of the full-time training program's pattern is displayed on the following charts.

CHART 1.28

ACADEMIC UPGRADING
N.B.C.C. ENROLMENT 1981-82 TO 1986-87

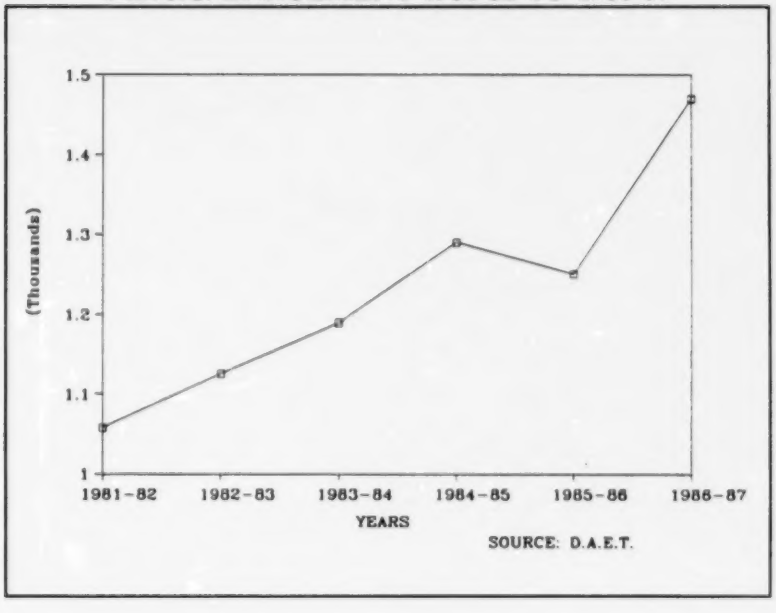

Academic upgrading has increased 40% over the period, with half of that growth registered over the most recent years. The trend here is far more a function of the planned level of seats available, rather than a response to economic conditions, as there is a large number of clients willing to take academic upgrading if places are provided.

CHART 1.29

APPRENTICESHIP TRAINING
N.B.C.C. ENROLMENT, 1981-82 TO 1986-87

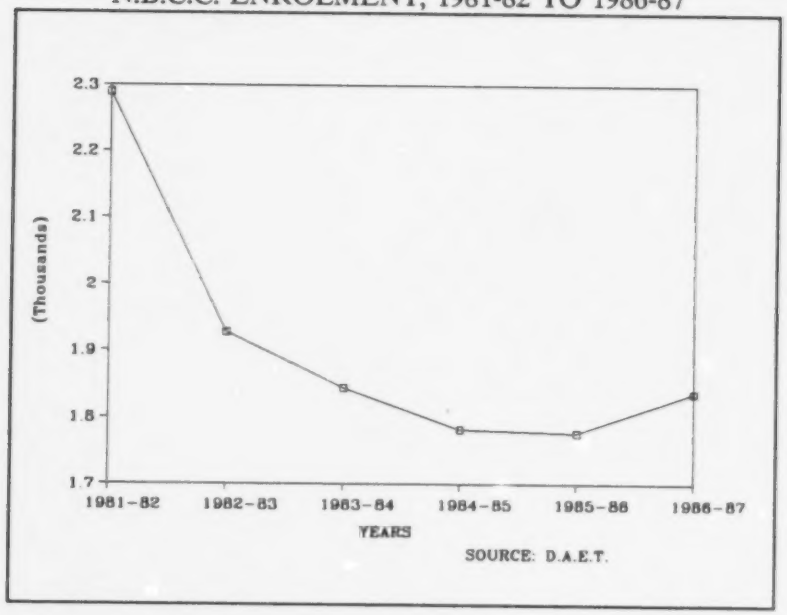

Apprentices taking block release training at the colleges dropped 20% over the five year period.

CHART 1.30

ACTIVE APPRENTICES VS APPRENTICES ENROLED IN N.B.C.C.
1980-81 TO 1986-87

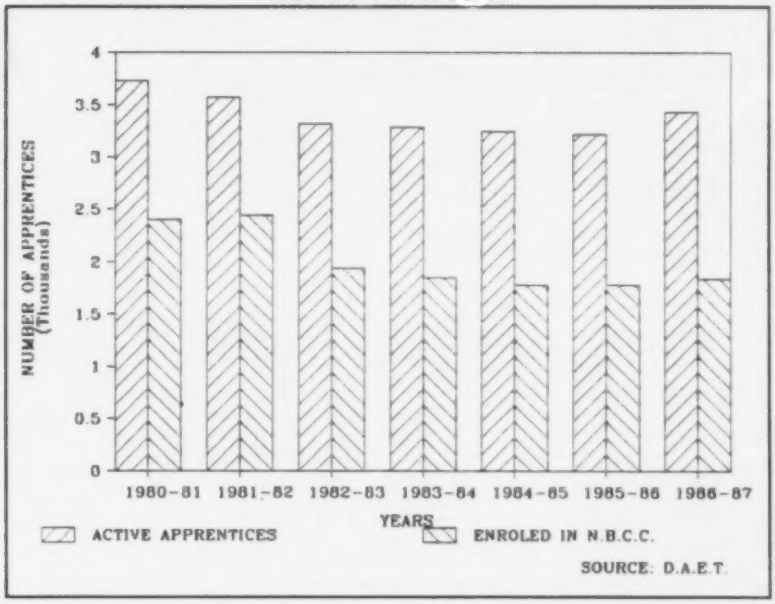

The trend lines are similar for both the number of active apprentices and the numbers taking block release over the period. The recession caused a marked drop in both counts, and it took until 1986-87 for the recovery to raise those counts again. However, the difference between the number of active apprentices and those released for training has increased noticeably over the period. It is likely that this gap will narrow in the short term.

CHART 1.31

JOB READINESS TRAINING
N.B.C.C. ENROLMENT, 1981-82 TO 1986-87

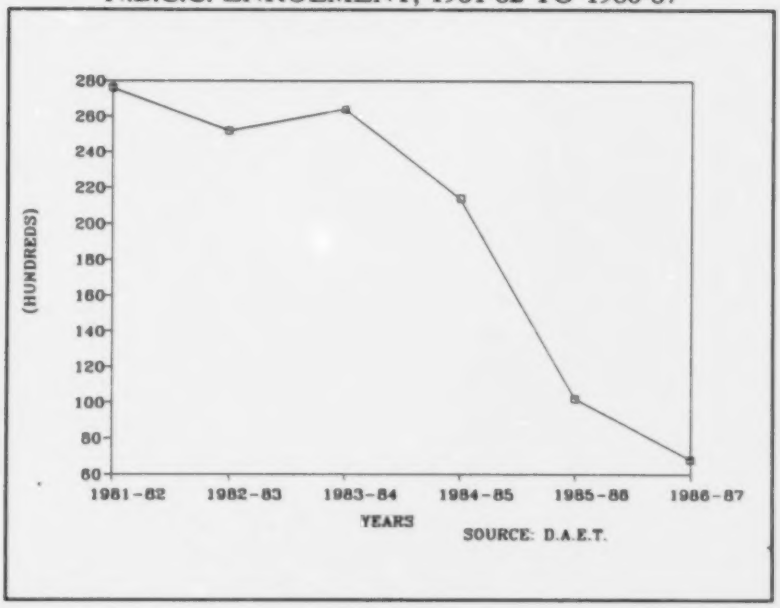

Federal Job Readiness Training purchases were all but eliminated over the reference period.

CHART 1.32

PRE-EMPLOYMENT TRAINING
N.B.C.C. ENROLMENT, 1981-82 TO 1986-87

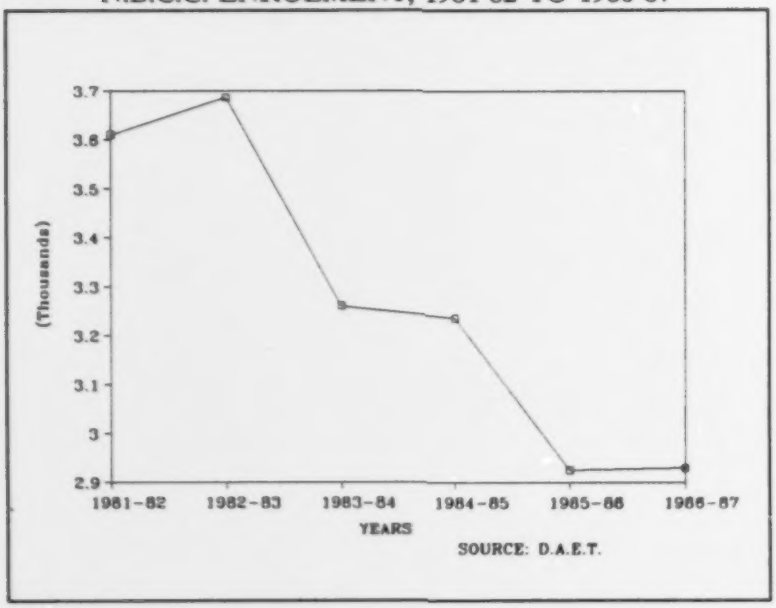

The number of students taking pre-employment programs in 1986-87 dropped 20.5% from the high of 1982-83. As the chart shows, this occurred over two stages, the second one coinciding with the impact of C.J.S. The first decline coincided with the expansion of technology seats.

Provincial pre-employment seats have been maintained at more than 1,600, but federal (C.E.I.C.) seats have declined from 1,561 in 1983-84 to 1,046 in 1986-87.

CHART 1.33

SECOND LANGUAGE TRAINING
N.B.C.C. ENROLMENT, 1981-82 TO 1986-87

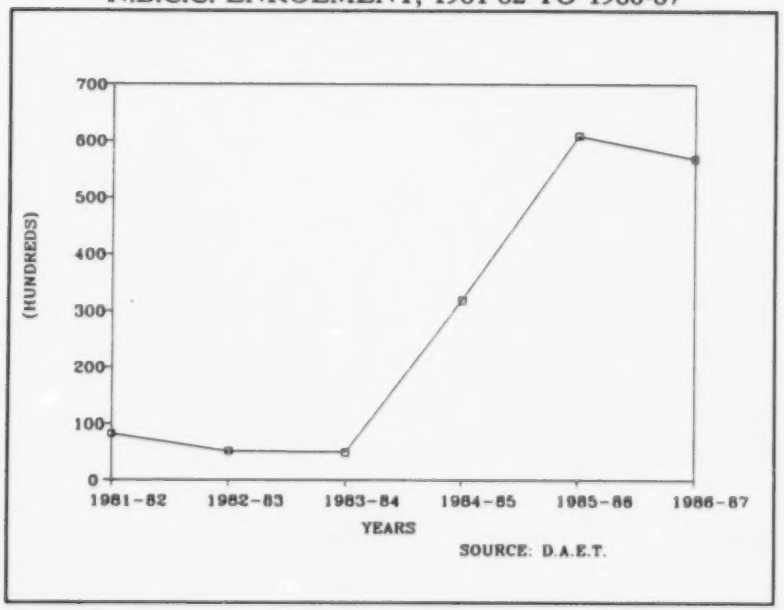

The volume of second language training has increased ten fold since 1983-84. This increase is due to the provincial provision of free instruction, as well as a large increase in federal purchase over the period. Federal purchase amounted to 30% in 1986-87 but is sensitive to policy changes. It is, therefore, inappropriate to generalize about a growth trend in this category on the available evidence.

CHART 1.34

SPECIAL TRAINING
N.B.C.C. ENROLMENT, 1981-82 TO 1986-87

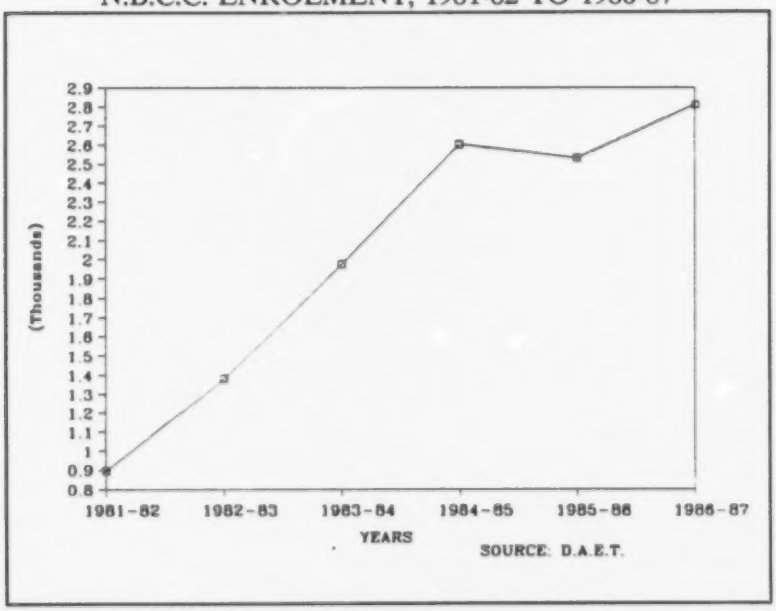

There has been a threefold increase in the special category which includes a multiplicity of short term training contracts. C.E.I.C. sponsored 60% of the trainees in 1983-84, but this fell to 32% in 1986-87. The great change is in "other" sponsorship, or third party contracts distinct from industrial ones. These accounted for 56% of the special trainees in 1986-87, but are for the most part a product of C.J.S. and are dependent on federal funds. There has, therefore, been a rearrangement of C.E.I.C.'s support of the special category, so that most of it now flows indirectly. As C.J.S. continues and the colleges gain more experience in dealing with this category of third party requests, it is likely that this category will continue to grow above its current level of 23% of all full-time trainees.

CHART 1.35

TECHNICAL TRAINING
N.B.C.C. ENROLMENT, 1981-82 TO 1986-87

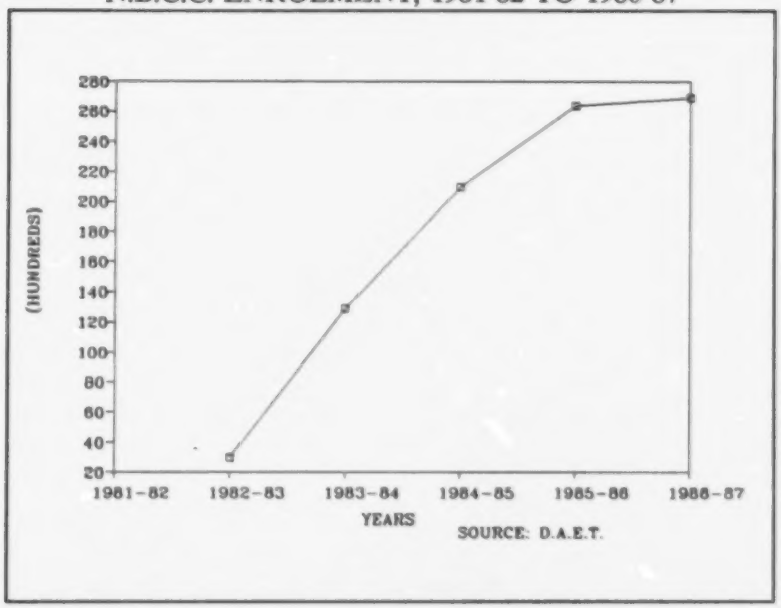

The technical category is a somewhat arbitrary one which is both small and not particularly indicative of trends. Because of small numbers, a decision to classify a particular course in the category would have a dramatic effect on the enrolment figures, and not indicate any overall trend.

CHART 1.36

TECHNOLOGY TRAINING
N.B.C.C. ENROLMENT, 1981-82 TO 1986-87

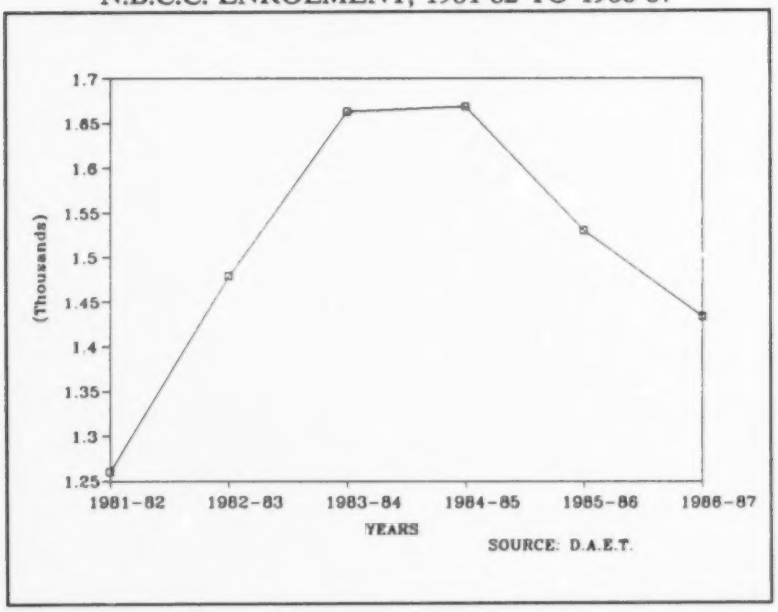

There has been a decline of 14% in technology enrolment since 1984-85. There has been a drop of 235 trainees, 146 non-sponsored and 89 federal. Much of the drop provincially has been occasioned by low student demand for certain offerings.

CHART 1.37

UPGRADING
N.B.C.C. ENROLMENT, 1981-82 TO 1986-87

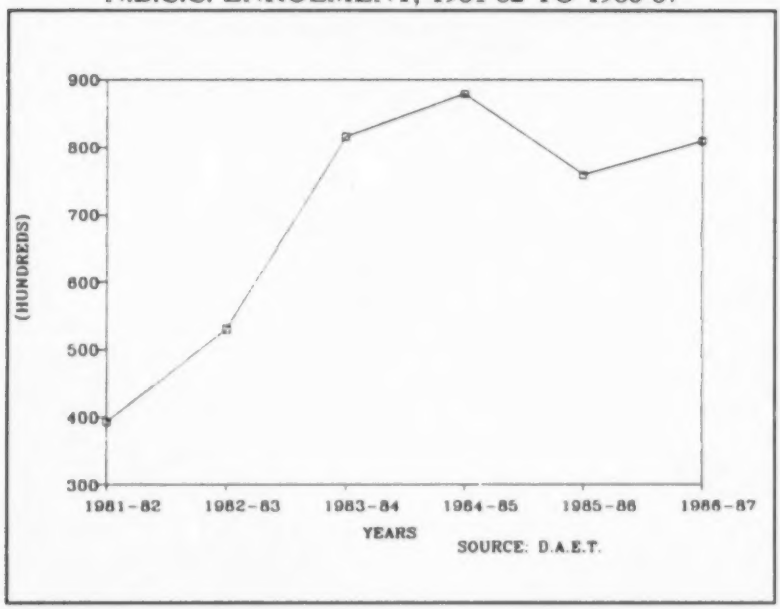

Although there has been a slight decline in upgrading enrolment since the peak in 1984-85, there is likely to be an increase as time progresses. In that year C.E.I.C. bought 67% of the training, and in 1986-87 this source directly accounted for 21%. Industrial sponsorship rose from 17% to 57%. This reflects the impact of C.J.S., and in fact the companies are recovering a large portion of their costs from the federal government. As familiarity with C.J.S. increases, more industrial sponsorship can be anticipated.

A further aspect of demand is the role of women at the colleges. Table 1.18 presents data on the most recent year's enrolment by gender.

TABLE 1.18: N.B.C.C. Full-Time Enrolment, by Gender by Category, 1986-87

	Female	Male	Total
Academic Upgrading	519 (35%)	945 (64%)	1,470
Apprenticeship	34 (2%)	1,802 (98%)	1,837
Job Readiness	30 (44%)	38 (56%)	68
Pre-Employment	1,400 (48%)	1,528 (52%)	2,929
Second Language	338 (59%)	231 (41%)	569
Special	1,743 (62%)	1,068 (38%)	2,812
Technical	92 (34%)	176 (65%)	269
Technology	412 (29%)	1,021 (71%)	1,434
Upgrading	125 (16%)	684 (86%)	809
Total	4,693 (38%)	7,493 (61%)	12,197

Source: D.A.E.T.

Female full-time enrolment at the colleges has grown from 29% in 1977-78 to 38% in 1986-87. Women have attained close to parity with men in pre-employment registrations, but it must be remembered that most of them still are being trained for occupations traditionally held by women. Their preponderance in the special category is due to the impact of Job Entry, a C.J.S. program with high female participation. Low rates in technical and technology programs are probably due in part to course choices made by women in the secondary school system. As Chart 1.38 shows, female enrolment in technologies has steadily declined over the last four years.

CHART 1.38

N.B.C.C. TECHNOLOGY ENROLMENT BY GENDER
1983-84 TO 1986-87

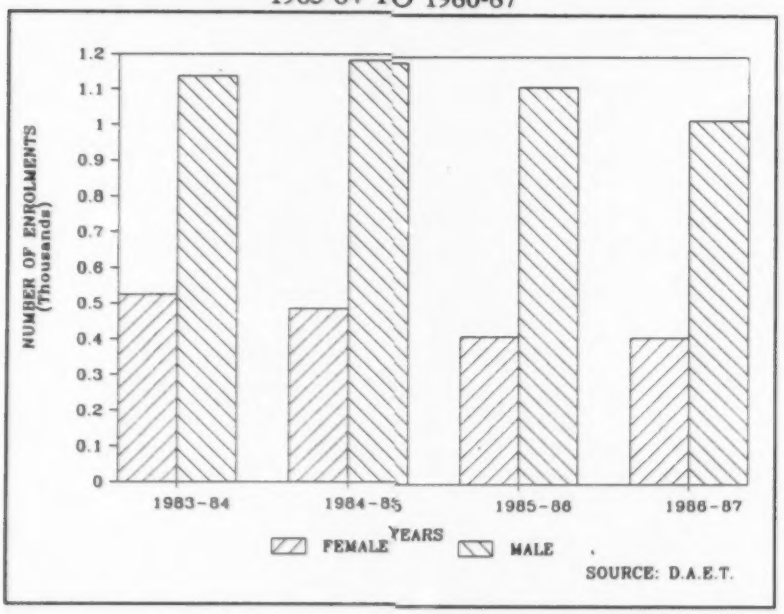

Nationally the number of women attending colleges has historically exceeded the number of men. The provincial data bases differ according to the mix of programs offered at colleges and other institutions and therefore comparison may be inappropriate. In New Brunswick, for example, diploma nursing programs are not included in college statistics. In the core programs (pre-employment, technical, and technology) the female share of enrolment has been steady at 41% since 1983-84.

Table 1.19 presents the last five years' data on part-time training by the colleges. It is important to note that the dimensions of part-time training are not well documented and in view of its growth potential further study of that training is warranted.

TABLE 1.19 - N.B.C.C. Part-Time Training by Delivery System 1982-83 to 1986-87

Year (1 July - 30 June)	Night School	Correspondence	Miscellaneous	Management Education	Total
1982-83	20,169	1,153	3,533		24,855
1983-84	20,914	1,127	1,843		22,041
1984-85	17,681	1,632	3,916	4,017	27,246
1985-86	20,038	1,541	5,208	3,455	30,242
1986-87	21,568	1,406	3,635	2,432	29,071

NOTE:Figures include training at Dorchester Penitentiary, but not N.B. Craft School
SOURCE: D.A.E.T.

The miscellaneous category does not indicate any particular trend, but fluctuates according to particular and limited initiatives. Examples are itinerant hospitality training and Project 45. Night School registrations increased 7% since 1982-83, correspondence services remained relatively stable over the period, and management education fell 39% in two years. The increase in night school enrolment is due to a 10% increase in female registrations. It is noteworthy that women account for 65% of night school students. Table 1.20 provides data on night school by gender.

Table 1.20 - N.B.C.C. Part-Time Training - Night School Enrollment by Gender, 1983-84 to 1986-87

Year	Male	Female	Unreported	Total
1983-84	7,652	12,735	527	20,914
1984-85	6,133	11,537	11	17,681
1985-86	7,167	12,694	177	20,038
1986-87	7,566	14,002		21,568

Source: D.A.E.T.

(b) - Applications

Applications for seats in the college system's core programs have shown a marked decline since 1983-84. This is true both of the technologies and the pre-employment programs. Table 1.21 shows the data by language group.

TABLE 1.21 - N.B.C.C. Non-sponsored Seats, Applications, and Ratio of Applications to Seats by Language and Selected Programs, 1983-84 to 1986-87

	Anglophone			Francophone			Total		
Technology	Seats	Applications	Ratio	Seats	Applications	Ratio	Seats	Applications	Ratio
1983-84	607	1,489	2.5	355	454	1.3	962	1,943	2.0
1984-85	642	1,073	1.7	315	318	1.0	957	1,391	1.5
1986-86	640	1,033	1.6	295	291	1.0	935	1,324	1.4
1986-87	623	1,014	1.6	345	241	0.7	968	1,255	1.3
Pre-employment									
1983-84	929	3,599	3.9	588	1,178	2.0	1,157	4,777	3.1
1984-85	908	3,101	3.4	436	803	1.8	1,389	3,977	2.9
1985-86	933	3,400	3.6	379	871	2.3	1,389	4,344	3.1
1986-87	1,001	3,162	3.2	468	934	2.0	1,549	4,174	2.7

Totals include bilingual seats and applications.
Source: D.A.E.T.

In general the pre-employment courses still enjoy a favorable application ratio. It must be remembered, however, that certain programs (Beauty Culture is a case in point) attract applications far in excess of capacity. Hence the general statistics can obscure an individual course's situation.

It is the technologies that are facing a major contraction of demand. The situation is particularly acute for francophone programs, as seat capacity has exceeded the number of applications two years in a row, and by a significant margin in 1986-87. Appendix B discusses the technology demand issue in more detail with data by program.

A decreasing number of high school graduates each year will probably result in college activities expanding primarily in part-time and shorter term programs. Due to the preponderance of women in both of these, the effect should b a rise in the female share of total college enrolment.

The fairly large number who annually withdraw from the school system steadily contribute to the sizeable pool of New Brunswickers who eventually require academic upgrading. This is a group whose job prospects over the long term are poor in the absence of further education and training.

CHAPTER II
THE ECONOMIC ENVIRONMENT

Introduction

Post-secondary education is also affected by the economic environment in which it exists. During the recent recession, when education was seen as a useful alternative to job-hunting, enrolment in post-secondary institutions increased for people aged 15-24 (Kettle, 1985). Economic realities also influence the demand for trained personnel, students' ability to pay for their education and the need for retraining of displaced workers.

In this day and age of worldwide communications, the economic environment is not only New Brunswick. It has a global aspect as well.

- What are the global economic trends and how do they influence New Brunswick's economy?
- What is the sectoral outlook for New Brunswick to 1992?
- What are the major labour market trends for New Brunswick? How do these trends compare to the national picture?

These are the main questions this discussion will seek to answer. The global analysis is the context in which the New Brunswick economy functions. The discussion will flow from the more general global environment to a specific sectoral analysis for New Brunswick. The major emphasis of this chapter will be upon New Brunswick's labour market, with comparisons to the national labour market trends.

A - GLOBAL SETTING

The major global economic trends to be discussed in this section are:

- The global economy
- Post-industrial economy
- Slower economic growth

(i) Global Economy

Technological advancement and an improved means of transportation have enabled goods and services to move rapidly around the world. On the one hand, this increases the number and size of potential markets for our products. On the other hand, it also increases the number of competitors.

In a global economy, a nation's geographical boundaries do not ensure that the nation will function in isolation. Countries are very much affected by events in other parts of the world. A recent example is the stock market crash of October 1987. The financial crisis swept through all financial centres around the world within 24 hours.

Other issues that could potentially contribute to international economic instability are:

- onerous Third World debts and resultant banking instability
- currency fluctuations
- major trading system imbalances eg. massive U.S. deficit and West German and Japanese surpluses

To function and prosper in this global economy, countries must have competitive and efficient economies, open to international trade and investment. Canada, with its relatively small and broadly-spread internal market, must have continued access to the American market (its major trading partner). That is why ratification of a free trade agreement is regarded as being a source of opportunity. It will also necessitate adjustment in some sectors. However, supporters of free trade stress that failure to ratify could leave Canada in a more vulnerable position.

While Canada is pursuing efforts to secure its future markets in America we must also be aware of the shifting balance of power on the international scene. The hegemonic role of the U.S. is being challenged by three forces: the emergence of Japan as the world's leading economic power, the re-entry of China into the world economy and the shift of the economic center of gravity towards Asia and the Pacific (Strong, 1987). We are also seeing Third World countries utilizing their own natural resources to become manufacturers in the world's markets (Kettle, 1985). Therefore, while it is important to

ensure our American market, Canada must also redouble its efforts under the GATT agreement to remove tariff barriers with other countries and pursue other foreign markets.

(ii) Post-Industrial Economy

The major structural change in the world economy is the transition of developed nations from industrialized economies to post-industrial, service-based economies.

We can see the shift from the goods-producing industries to the service-producing industries in Canada by examining both Gross Domestic Product (GDP) figures and employment levels. Industry has played a continually declining role in the GDP since 1953. Services, particularly information services, play an increasingly important role (Kettle, 1985). Approximately 70% of all employment in Canada and New Brunswick was located in the service-producing sectors in 1986 compared to 65% in 1976. This will be examined in more detail later in this chapter.

In the information age, there is less reliance upon goods-producing industries. However, Canada has traditionally relied upon its natural resources as its economic base (and New Brunswick to an even larger extent). Because of this, Canada is being caught in a double bind.

First, Canada is being challenged in its traditional markets by Third World countries utilizing their natural resources and marketing the output. The lower production costs of Third World countries are a factor enhancing their position in the market place. Secondly, the race is on to remain competitive with other industrialized nations that are intensively developing their technologies.

What does Canada need to do to carve out its niche, with respect to the new technologies? National research organizations such as the Science Council of Canada and the National Research Council say Canada must determine its specialities and then concentrate its efforts in becoming the experts in these areas. The rewards of higher living standards are reaped by those best able to develop, adapt and adopt the new technologies (Steed and Tiffin, 1986).

The transition to a post-industrial service-based economy has resulted in decentralized job creation. There has been a decline, nationally, in the importance of mega-projects and a surge of government-sponsored initiatives to promote the development of small business. Between 1978 and 1984, 92% of new jobs in Canada were created by small business (Statistics Canada, 61-601).

(iii) Slower Economic Growth

It is realized now by economic forecasters that the high levels of annual average growth experienced in the 1960's and 1970's (5% annually) are not the norm. The long-term predictions are for the economy to grow at steadily declining rates. This may eventually work out to a constant absolute amount each year (Kettle, 1985).

This has many ramifications in terms of the country being able to sustain its current standard of living, meet its financial obligations and absorb people seeking employment.

B - NEW BRUNSWICK'S POSITION

What is New Brunswick's position relative to the larger picture? New Brunswick's economy has two main determinants: the Federal government and export trade. The Federal government's expenditures in the province determine, directly and indirectly, between 50% and 60% of our economy. Exports directly and indirectly, determine 20% to 30% (Benton, 1987-02). Therefore, decisions to curb federal spending in New Brunswick, currency fluctuations, free trade, protectionist actions etc., all have implications for New Brunswick's economy. With an economy so hinged on outside influences, New Brunswick has little influence on the direction of a global economy.

Of the Maritime provinces, New Brunswick is the largest exporter. Approximately 65% of its exports go to U.S. markets, followed by Japan (8%), the U.K. (6%), the rest of Europe (10%) and the remainder of the world at 11% (based on data for the first 9 months, 1986). The majority of these exports consist of wood pulp, newsprint, fish, softwood lumber and base metals - a heavy reliance upon our natural resources. Thirty-five percent of New Brunswick's Real Domestic Product (RDP) came from output

in the goods-producing industries in 1987[3]. Increased mechanization in the goods-producing industries is permitting productivity to increase while employment levels remain steady or decline.

A sectoral discussion gives some indication of the economic activity in New Brunswick.

The Agriculture industry had a healthy potato crop in 1987. The dairy, poultry and beef industries experienced steady growth in sales. Hog prices declined toward the end of the year.

Residential construction had been particularly active in the Moncton, Saint John and Bathurst areas as well as in the non-incorporated areas in the province. The strength now is expected to be in the renovation and repair aspect of the industry. As far as major construction projects are concerned, the contract for the Combat Arms building at Base Gagetown should be let in 1988. Proposals for the fixed link crossing to Prince Edward Island are now at the bid stage. The construction of a new Trans-Canada Highway is still in the discussion stages.

The province's mining industry is seeing a brighter future after a few years of low demand and low prices for its output. This more optimistic outlook is due to diversification of the minerals produced, i.e. development of two potash mines, the reopening of the antimony mine and continued exploration of base and precious metals. Caribou New Brunswick Mining Ltd is currently constructing a mine in the 40 mile Brook area, west of Bathurst, that will process lead-zinc concentrate.

The New Brunswick Fishery was hard-hit in 1987, with low landings in the crab fishery. There is much concern that the same will occur in 1988, though the scarcity has resulted in higher prices. The ban on certain types of shellfish late in the year was also a set-back for the industry. The field of aquaculture is viewed as an important avenue for the expansion of the industry.

---

[3] Real Domestic Product is a measure of real output, given in constant 1981 dollars.

Sales and production of pulp and paper were good in 1987 and are expected to remain so into 1988. International demand and output from the new coated paper mill in Newcastle are contributing factors here. The Maritime Lumber Bureau is optimistic concerning New Brunswick lumber sales in 1988 due to the strength of both the foreign and domestic construction industries.

The Saint John Shipbuilding Industry has been given a major shot in the arm, receiving the contract to build six new frigates for Canadian Navy.

The following industries registered increases in the value of manufacturing shipments in the first six months of 1987: paper and allied, wood products, fabricated metal products, printing and publishing, furniture and fixtures and food. The major concern in 1988 for manufacturers will be how the free trade agreement will affect this sector.

The service-producing industries accounted for 64.5% of New Brunswick's RDP in 1987. The growth sector of the service-producing industries has been Community, Business and Personal Services. Approximately 30% of total services output comes from this sector. Strong growth industries within this sector are: management, business, food (especially fast-food restaurants) and tourism services.

Retail sales were severly hit by the recession. However, the post-recession period has seen increases in consumer spending, financed through personal savings and borrowing.

In the Transportation industry, rail transport has been losing ground to trucking. People in this industry are especially interested in a fixed link crossing between N.B. and P.E.I. and a four lane Trans Canada Highway through N.B.

The Finance, Insurance and Real Estate sector is involved in an on-going process of automation. Public Administration is not expected to a strong growth sector due to the atmosphere of government spending restraint.

Examining the employment levels in the goods-producing and service-producing industries sheds more light on N.B.'s economic situation (See Chart 2.1). It is obvious that employment opportunities are growing more rapidly in the service-producing industries. The 1981-82 recession affected employment levels in all industries. However, the goods-producing industries have taken longer to bounce back. In 1981, there were 71,000 people employed in the goods-producing industries. By 1986, employment was still only 69,000. For the service-producing industries, employment dropped 5,000 between 1981 (182,000) and 1982 (177,000). By 1986, employment in these industries was at 198,000.

CHART 2.1

GOODS-PRODUCING VS SERVICE-PRODUCING
N.B. EMPLOYMENT LEVELS, 1976-1986

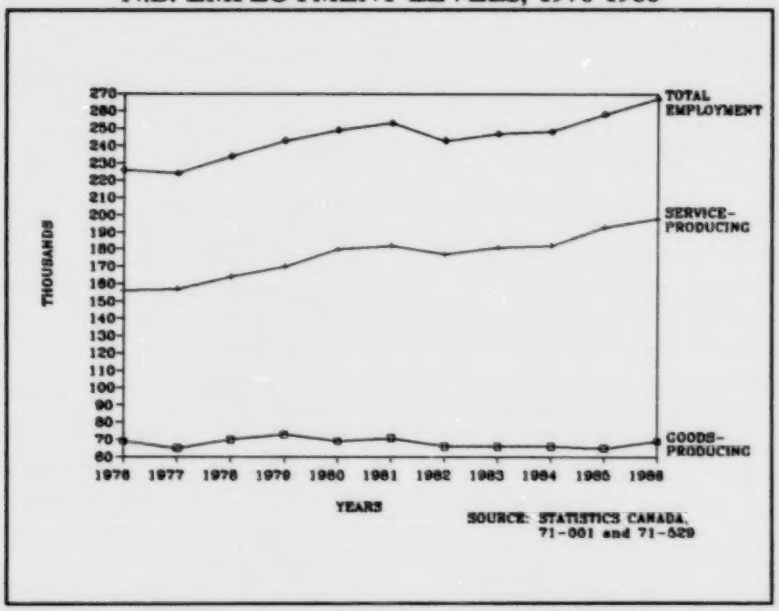

With New Brunswick's dependency upon its export markets, the economy is vulnerable to changes in the international marketplace e.g. currency fluctuations, increased competition from developing nations and the economic health of trading partners, especially the United States. Any change in the federal government's policy with respect to government spending will also have far-reaching effects here. We are seeing, in N.B., the shift to a post-industrial service-based economy, with over 60% of RDP and 70% of employment located in the service-producing industries.

The discussion will now present a detailed picture of New Brunswick's labour market, with comparisons to Canada's performance.

C - LABOUR MARKET OF NEW BRUNSWICK[4]

The main trends altering the labour market during the past twenty years have been:

- the rapid growth in labour force and employment levels;[5]
- the increase in the average unemployment rate in the 1970's and 1980's;
- the dramatic rise in female participation in the labour force and the importance of multi-earner families;
- the altered age, gender and educational composition of the labour force;
- changes in the occupational, regional and industrial composition of employment; and
- the increased importance of part-time work.

(i) - Labour Force

The last twenty years have seen rapid labour force growth, especially during the 1960's and 1970's. Two reasons accounted for this growth:

1. a substantial increase in the source population, attributed to the baby-boom generation reaching working age (i.e., 15 years of age and over),

---

[4] The analysis in this section is based upon Statistics Canada's Labour Force Survey unadjusted data, annual averages.

[5] The labour force is composed of that portion of the civilian non-institutionalized population fifteen years of age and over who, during the reference week, were employed or unemployed.

and

2. an increase in the percentage of that population that participated in the labour force. This refers to the phenomenal growth in female participation in the labour force.

Charts 2.2 and 2.3 clearly demonstrate the path of labour force and employment growth in Canada and New Brunswick during 1966-1986. The recession of 1981-82 is obvious. Other notable points are:

1. New Brunswick has not enjoyed as smooth a course as Canada.
2. New Brunswick has always had a more severe problem with unemployment.
3. During the past twenty years, the gap between the labour force and employment in Canada and New Brunswick has gradually increased, although recent data suggest that the gap is narrowing.

(a) Profile of the Labour Force

The demographic environment discussed the aging population. This is reflected in the changing age structure of the labour force. Our "middle-aging" labour force is a result of the maturing of the baby-boomers and the decline in the number of young people available to enter the labour market. There were fewer young people (15-24 years of age) in the New Brunswick labour force in 1986 (74,000) than in 1976 (75,000). Mobility is a more attractive option for younger workers than older workers (45 years of age and over). Thus an aging labour force is less mobile and less responsive to geographical shifts in economic activity. This will have implications for labour market adjustment (Simpson, 1986).

Both men and women increased their numbers in the labour force during the past twenty years, although women did so at a more rapid rate (135% compared to 70% for men, See Charts 2.4 and 2.5). Women now account for approximately 43% of the total labour force both provincially and nationally.

Generally speaking, today's labour force is more educated than yesterday's. Both Canada and New Brunswick had fewer people in the labour force with grade 8 or less education in 1986 than 1976 (Table 2.1). However, New Brunswick still has a higher proportion of its labour force with grade 8 education or less.

CHART 2.2

LABOUR FORCE AND EMPLOYMENT GROWTH CANADA, 1966-1986

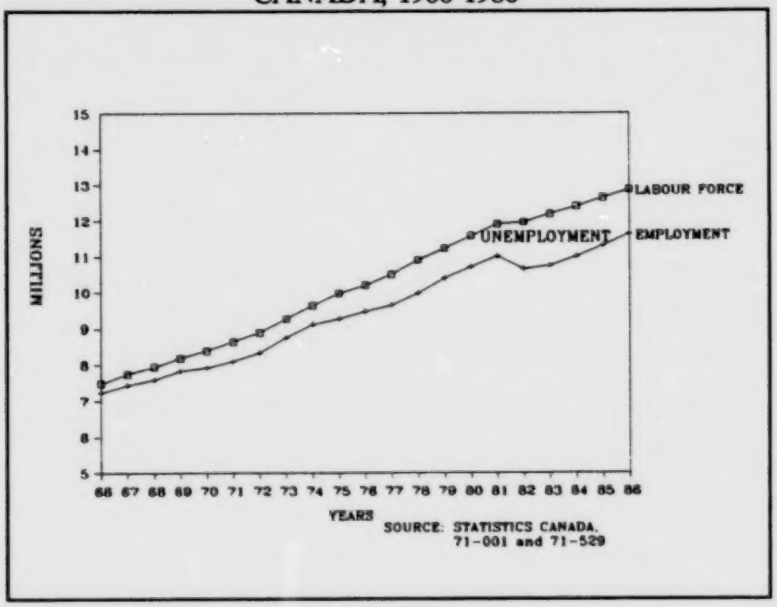

CHART 2.3

LABOUR FORCE AND EMPLOYMENT GROWTH NEW BRUNSWICK, 1966-1986

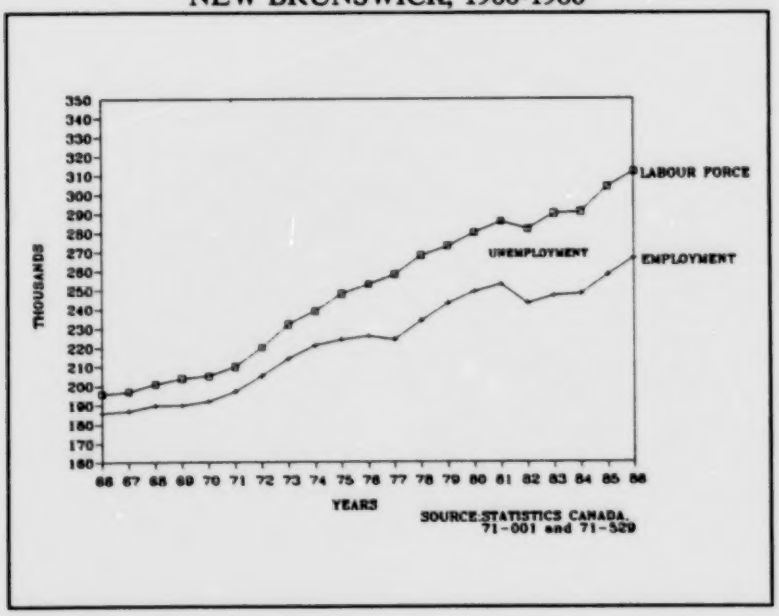

CHART 2.4

LABOUR FORCE GROWTH BY GENDER
CANADA, 1966-1986

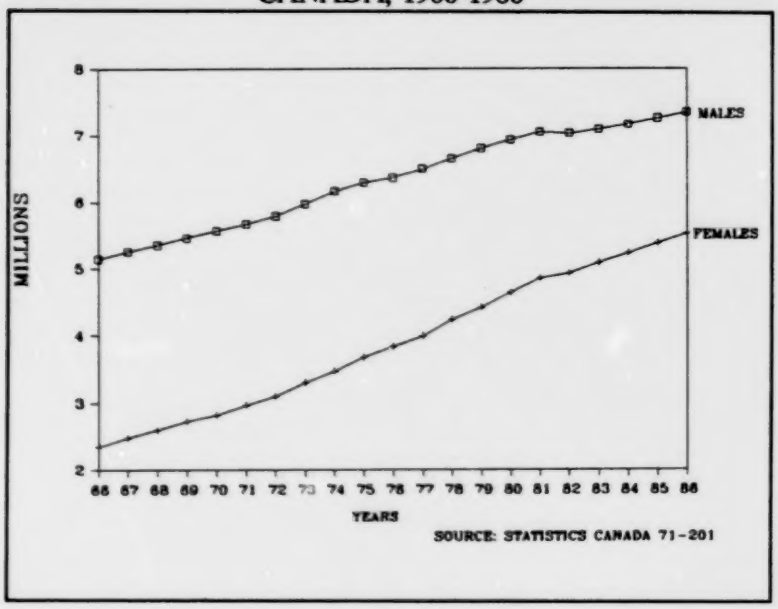

CHART 2.5

LABOUR FORCE GROWTH BY GENDER
NEW BRUNSWICK, 1966-1986

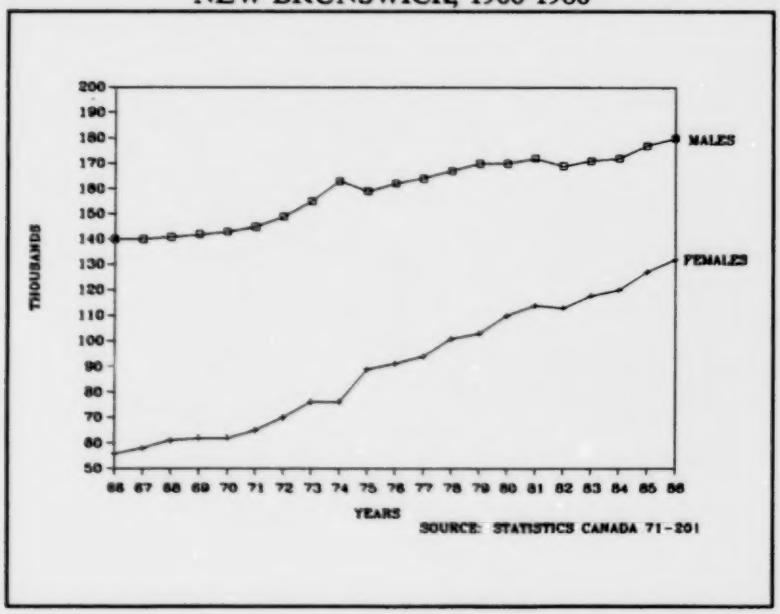

TABLE 2.1 - Labour Force by Educational Attainment for Canada and N.B. 1976-1986

Educational Attainment	Canada				New Brunswick			
	1976		1986		1976		1986	
	(000's)	(%)	(000's)	(%)	(000's)	(%)	(000's)	(%)
0-8 years	1,870	17.8	1,434	11.1	64	25.2	49	15.9
high school*	5,325	50.7	6,512	50.6	120	47.2	159	50.8
some post-secondary	1,056	10.1	1,344	10.4	21	8.3	28	8.9
certificate/diploma	1,222	11.6	1.857	14.4	32	12.6	41	13.1
university degree	1,028	9.8	1,723	13.4	17	6.7	36	11.5
TOTAL	10,500	100.0	12,870	100.0	258	100.0	312	100.0

* Includes persons who have either completed their secondary education or had at least some secondary education, but who have not had any post-secondary education

Sources: Statistics Canada 71-529 and 71-001

There was a larger percentage increase nationally than provincially in the number of people with a post-secondary certificate or diploma. The reverse is true for the number of people with a university degree. The number of New Brunswickers in the labour force with a university degree rose by 112% from 17,000 to 36,000.

(b) - Participation Rates

New Brunswick has the 2nd lowest labour force participation rate in Canada[6]. The Conference Board of Canada predicts marginal upward increases in New Brunswick's participation rate to 1992. However, according to the Conference Board, in 1989, New Brunswick will move ahead of Nova Scotia in the provincial ranking by participation rate. Canada's and New Brunswick's participation rates are shown in Chart 2.6.

---

6 The participation rate represents the labour force expressed as a percentage of the population 15 years of age and over. The participation rate for a particular group (age, sex, marital status, etc.) is the labour force in that group expressed as a percentage of the population for that group.

CHART 2.6

PARTICIPATION RATES, CANADA AND N.B. 1966-1986

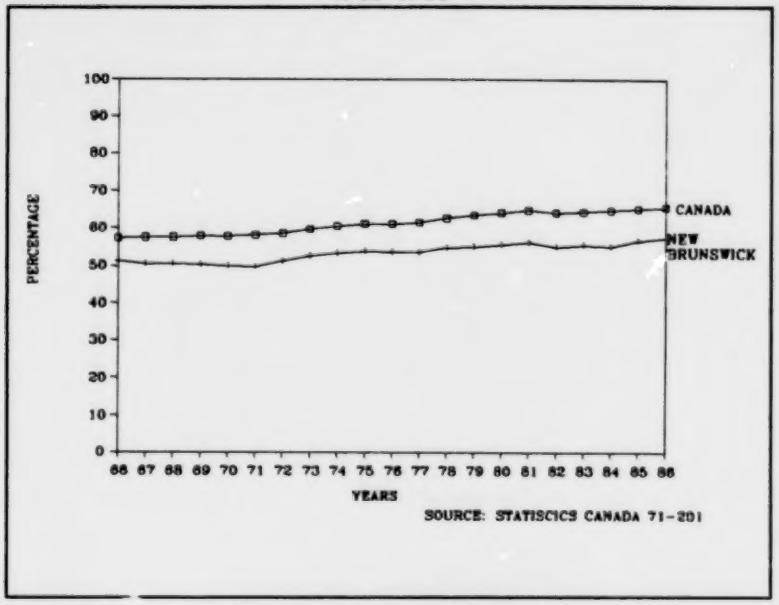

CHART 2.7

PARTICIPATION RATES, CANADA AND N.B. BY GENDER, 1966-1986

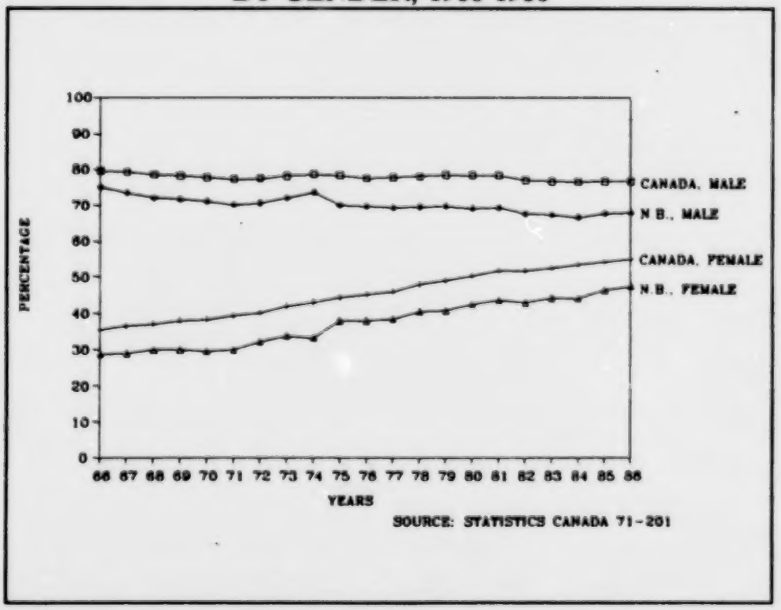

The most interesting fact about participation rates concerns gender (Chart 2.7). The global trend has been a dramatic increase in the labour force participation rate of women and a very gradual decline for men. This is the case for both Canada and New Brunswick.

Between 1966 and 1986, the participation rate of women in New Brunswick increased from 28.8% to 47.5%. The figures for Canada were 35.4% to 55.1%. The decline in the participation rates of men has been more rapid in New Brunswick than in Canada. In 1966, the New Brunswick participation rate for this group was 75.1%. By 1986, the rate was 68.0%. At the national level, the male labour force participation rate decreased from 79.8% to 76.7%.

Not surprisingly, the highest labour force participation rates are for people aged 25-44 (considered to be their "prime earning years"). Youth have been gradually increasing their participation rate both nationally and provincially. However, the New Brunswick rate for this age group is significantly lower than the national rate (See Charts 2.8 and 2.9). People in the age group 45 years + have the lowest participation rate and it has been on the decline for the past 10 years. The male rate in this age group is falling faster than the female rate is gaining and women in this age group have traditionally had a low rate of participation (in 1986, 31.3% for Canada and 25.6% for New Brunswick).

There is a direct correlation between the levels of educational attainment and the participation rates in our labour force: the higher the educational level, the higher the rate of participation, as indicated in Chart 2.10. All groups have increased their participation rates since 1976, with the noticeable exception of those with grade 8 education or less. Their participation rate decreased from 40.1% in 1976 to 34.4% in 1986. Two groups had their participation rate increased by 5 percentage points. The High School category increased from 56.4% in 1976 to 61.4% in 1986 and those with a post-secondary certificate or diploma increased their labour force participation from 67.2% to 72.2%.

CHART 2.8

PARTICIPATION RATES BY AGE GROUP - CANADA
1976-1986

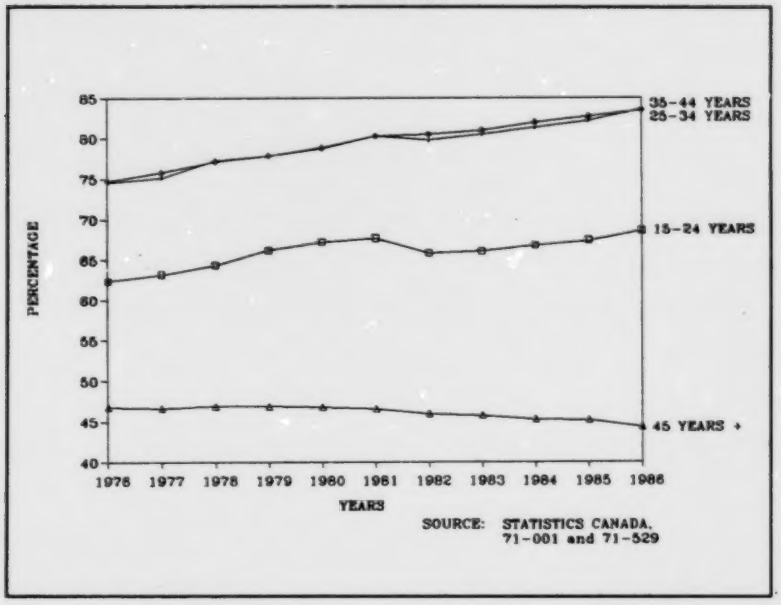

CHART 2.9

PARTICIPATION RATES BY AGE GROUP, N.B.
1976-1986

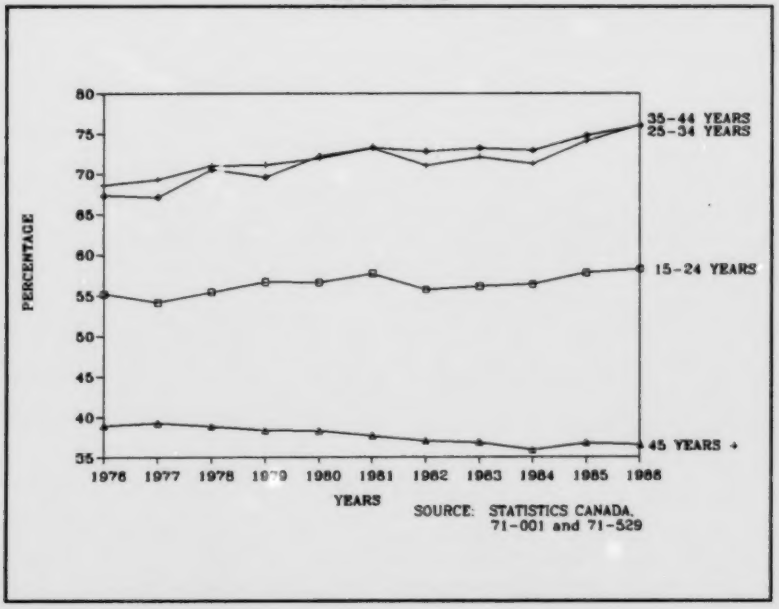

CHART 2.10

N.B. PARTICIPATION RATES
BY EDUCATIONAL ATTAINMENT, 1976-1986

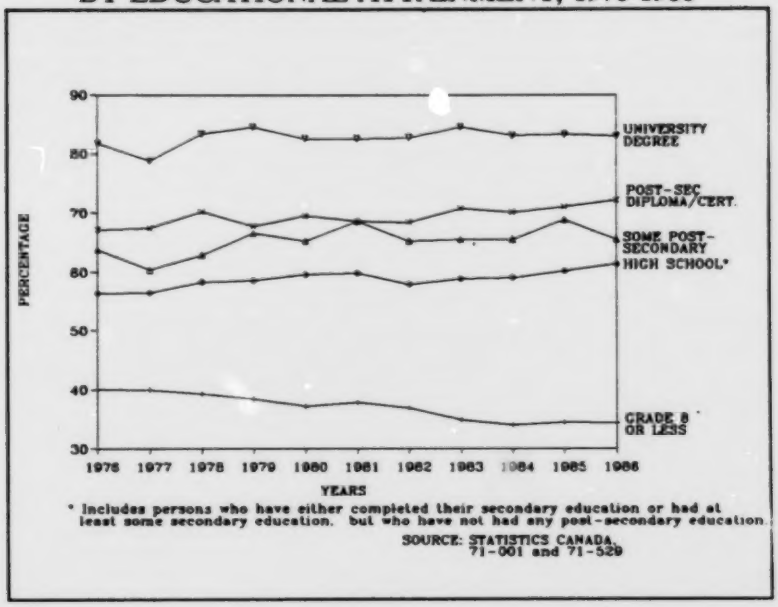

(ii) - Employment

Rapid employment growth has been identified as one of the main labour market trends of the past twenty years. (See again Charts 2.2 and 2.3). Employment levels in New Brunswick increased 44% between 1966 and 1986 from 183,000 to 267,000. Canada experienced more rapid employment growth (61%) with 7,242,000 employed in 1966 up to 11,634,000 by 1986.

Who are the employed? In which industries and occupations has employment growth occurred? Has it been full-time or part-time employment?

(a) Profile of the Employed

During the past two decades, women in Canada have more than doubled their numbers employed, from 2,267,000 to 4,977,000. This same trend occurred in New Brunswick (See charts 2.11 and 2.12). The number of women employed in New Brunswick rose from 54,000 in 1966 to 114,000 in 1986. As will be discussed later in this section, much of the employment growth has been in part-time employment.

CHART 2.11

EMPLOYMENT GROWTH BY GENDER, CANADA
1966-1986

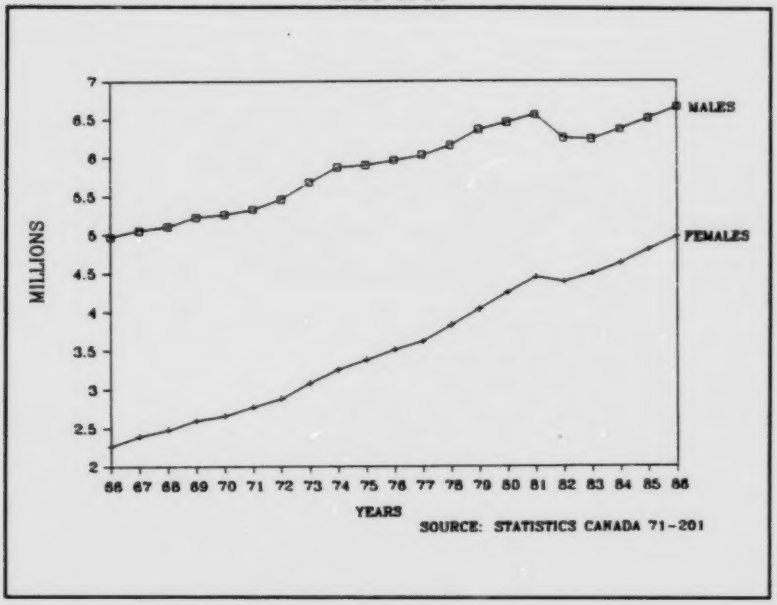

CHART 2.12

EMPLOYMENT GROWTH BY GENDER, N.B.
1966-1986

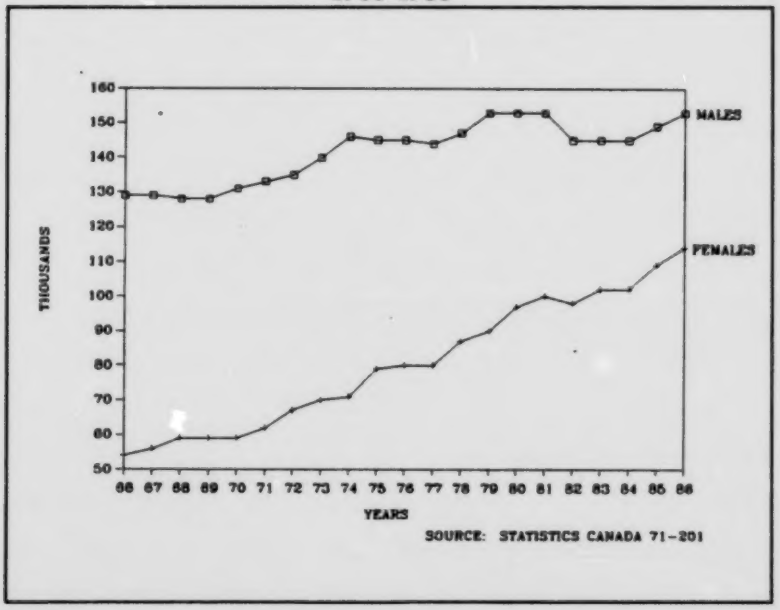

Employment growth for men, on the other hand, has not been as dramatic. Nationally, levels for men increased by 34% from 4,975,000 in 1966 to 6,657,000 in 1986. The number of men employed in New Brunswick increased by approximately 19% from 129,000 to 153,000.

Youth have dramatically decreased their percentage share of employment. Three contributing factors to this are: There are fewer people in the population in this age group (135,000 in New Brunswick in 1976, down to 127,000 in 1986). Many youth are pursuing their studies. Youth tend to have a greater difficulty in obtaining and keeping employment. The number of youth employed in Canada has grown very little from 2,391,000 in 1976 to 2,417,000 in 1986. In New Brunswick, their numbers have declined from 62,000 employed youth in 1976 to 57,000 in 1986.

Approximately 53% of all those employed are in the 25-34 and 35-44 age groups.

In New Brunswick there were 3% more older workers employed in 1986 than in 1976, from 64,000 to 66,000. Canada has a higher percentage increase of older workers at 9% from 2,784,000 employed people to 3,048,000. This reflects our changing age structure (see Charts 1.15 and 1.16).

TABLE 2.2 - Employment by Educational Attainment for Canada and New Brunswick 1976 vs 1986

Educational Attainment	Canada				New Brunswick			
	1976		1986		1976		1986	
	000's	%share of employment	000's	%share of employment	000's	%share of employment	000's	%share of employment
0-8 years	1791	18.9	1259	10.8	54	23.9	38	14.2
High School*	4629	48.8	5772	49.6	106	46.9	133	49.8
Some Post-Secondary	957	10.1	1225	10.5	19	8.4	25	9.4
Post-Secondary certificate/ diploma	1163	12.3	1734	14.9	30	13.3	37	13.9
University Degree	938	9.9	1644	14.1	17	7.5	34	12.7
TOTAL	9477	100.0	11634	100.0	226	100.0	267	100.0

* Includes persons who have either completed their secondary education or had at least some secondary education, but who have not had any post-secondary education.

Sources: Statistics Canada, 71-529 and 71-001

The obvious shifts in the distribution of employment by educational attainment are the decline in the percentage share of people with grade 8 or less and the increase in the percentage share of people with a university degree (see Table 2.2). This is a reflection of the movement towards a more educated population and the difficulty experienced by poorly educated people in obtaining employment.

In 1986, approximately 50% of the employed people in Canada and New Brunswick belonged in the high school category. This has remained relatively unchanged since 1976.

People with university degrees experienced a greater rate of growth in employment than those with post-secondary certificates/diplomas. Nationally employment levels increased by 75% for people with university degrees and by 49% for those with post-secondary certificates/diplomas. The difference was more pronounced in N.B. The number of employed New Brunswickers with a university degree doubled (100%) from 17,000 in 1976 to 34,000 in 1986. The employment level of people with post-secondary certificates/diplomas increased by 23% from 30,000 to 37,000.

This raises questions that may warrant further study. Are there more employment opportunities for people with post-secondary certificates/diplomas in the rest of Canada than in New Brunswick? Do New Brunswickers consider a university degree to be more marketable than a post-secondary certificate/diploma?

(b) - Occupational Mix

The occupational mix of employment has changed between 1976 and 1986. Table 2.3 shows that all occupational categories experienced employment growth between 1976 and 1986 with the exception of Construction (Canada and New Brunswick) and Materials handling and other crafts (New Brunswick).

TABLE 2.3 - Employment by Occupation and Gender for Canada and New Brunswick 1976 vs 1986 (000's)

1976	Canada			New Brunswick		
Occupational Categories	Both Sexes	Male	Female	Both	Male	Female
Managerial, professional	2,073	1,253	820	44	25	19
Clerical	1,665	410	1,255	37	10	28
Sales	1,026	662	364	23	14	9
Service	1,154	566	588	30	12	18
Primary occupations	621	506	114	14	14	--
Processing	1,509	1,225	284	33	29	4
Construction	671	665	5	22	22	--
Transportation	389	374	15	11	11	--
Material handling & other crafts	370	303	67	10	9	--
TOTAL	9,477	5,964	3,513	226	145	80

Table 2.3...(Cont'd)

1986 Occupational Categories	Canada			New Brunswick		
	Both Sexes	Male	Female	Both	Male	Female
Managerial, professional	3,296	1,800	1,496	71	27	34
Clerical	1,928	390	1,537	42	9	33
Sales	1,119	636	483	25	15	11
Service	1,572	690	882	42	16	26
Primary occupations	638	508	131	14	13	--
Processing	1,578	1,266	312	33	26	6
Construction	639	628	11	19	19	--
Transportation	434	403	30	12	11	--
Material handling & other crafts	432	336	95	9	8	--
TOTAL	11,634	6,657	4,977	267	153	114

-- ESTIMATES LESS THAN 4,000
Sources: Statistics Canada 71-529 and 71-001

Nationally and provincially, managerial/professional, sales and service categories had the higher levels of employment growth. This points to more employment opportunities in the service-producing industries than in the goods-producing industries. Employment in professional occupations requires highly skilled manpower with corresponding higher incomes. Yet, at the other end of the spectrum, there are many tasks in the service-producing sectors requiring few skills and paying low wages (APEC, 1987).

Women in New Brunswick have increased their numbers in all the occupations in which they have representation. Their employment levels had the largest percentage increase in managerial/professional occupations from 19,000 in 1976 to 34,000 in 1986. The next largest increases occurred in service and then clerical occupations.

Male employment in New Brunswick actually decreased in the following occupations: Clerical, Primary Occupations, Processing, Construction and Materials Handling. Employment opportunities for men in New Brunswick were primarily in managerial/professional and service occupations.

Looking ahead, more than 40 percent of Canada's projected employment to 1995 is expected to be in the twenty occupations listed in Table 2.4. Most of these occupations are clerical or blue-collar jobs characterized by low to medium skill levels. Many require little post-secondary education or training.

TABLE 2.4 - Twenty Occupations Contributing Most to Employment Growth, Canada 1986-1995
(listed in descending order)

OCCUPATIONAL TITLE
Salespersons, Commodities n.e.c.
Food Serving Occupations
Bookkeepers
Secretaries and Stenographers
Chefs and Cooks
Cashiers and Tellers
Janitors and Cleaners
Truck Drivers
Sales Management Occupations
Barbers and Hairdressers
Motor Vehicle Mechanics
Nurses: Registered, Graduate and In-Training
Financial Officers
Supervisors: Commodities Sales
Supervisors: Food and Beverage Preparation
General Office Clerks
Labouring Occupations, Services
Services Management Occupations
Receptionists and Information Clerks
Carpenters

NOTE: BASED ON THE 1986 COPS REFERENCE SCENARIO

Source: COPS Bulletin, Spring 1987, Issue #1, Employment and Immigration Canada

The Canadian Occupational Projections System (COPS) has also identified skilled/qualified occupations that will experience rapid growth in the future, as shown in Table 2.5. Many of these occupations will not contribute large numbers of new jobs because the occupation groupings are quite small.

TABLE 2.5 - Skilled/Qualified Fastest Growing Occupational Areas, Canada 1986-1995

(listed in descending order)

OCCUPATIONAL DESCRIPTION

Aircraft Fabricating and Assembling

Supervisors in Food and Beverage Serving and in Accommodation Services.

Managerial Occupations in Services and in Social Sciences.

Occupations in Sports and Recreation.

Geologists and Occupations in Physical Sciences, n.e.c.

Engineering Occupations: Chemical, Metallurgical, Petroleum, and Aerospace.

Occupations in the Performing and Audio-Visual Arts.

Health Diagnosing and Treating (Physicians, Surgeons, Dentists).

Other Occupations in Medicine and Health (Pharmacists, Optometrists, Opticians, Dental Hygienists and Assistants).

Sales Occupations in Insurance, Real Estate, Securities.

NOTE: BASED ON THE 1986 COPS REFERENCE SCENARIO

Source: COPS Bulletin, Spring 1987, Issue #1, Employment and Immigration Canada

(c) - Industrial Mix

The industrial mix of employment in New Brunswick and changes since 1976 will now be examined.

Agriculture

Employment levels showed minor fluctuations in this sector (see Chart 2.13).[7] This was the only goods-producing sector to experience employment growth during the recession from 6,000 in 1981 to 7,000 in 1982. There was little change in 1987 and the outlook is for steady employment in the range of 6,000 - 7,000 to 1992[8]. Men held 5,000 of the 6,000 jobs in this sector in 1986.

A study by the DPA Consulting Group in 1985, stated that "Labour Force demand increases will be relatively small to 1990... In terms of yearly farm workers, the annual replacement requirements will be of the order of 200 per year - the highest proportion of these will be needed to replace the attrition from the labour force".

CHART 2.13

N.B. AGRICULTURE
LABOUR FORCE AND EMPLOYMENT, 1976-1986

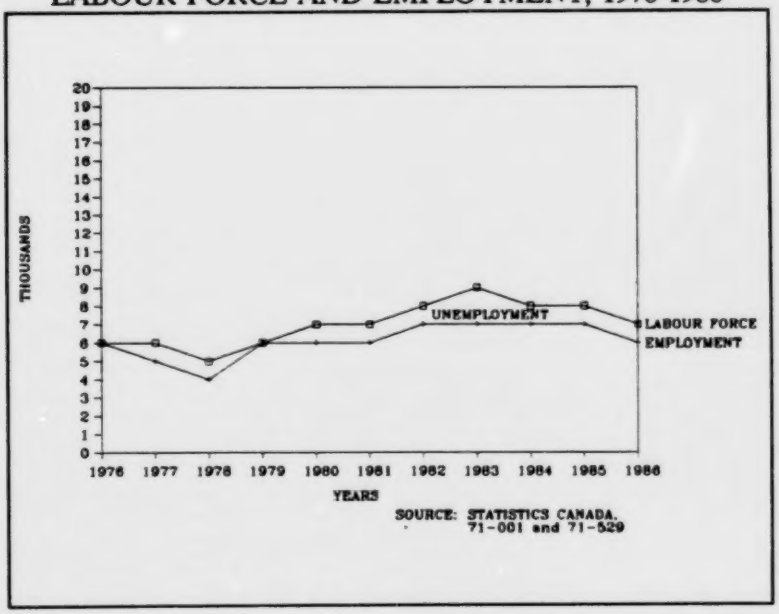

---

7 Unemployment is the difference between labour force and employment, as shown in Chart 2.13 to 2.21.

8 For a more detailed discussion of employment outlook to 1992, refer to Appendix C.

Other Primary

The "other primary" industries are fishing, mining and forestry. As can be seen in Chart 2.14, the employment situation has worsened considerably since the 1981-82 recession as the labour force holds steady but employment levels decline and fluctuate. The pre-recession employment high of 13,000 employed in this sector has yet to be achieved again. Employment levels since 1982 have been in the range of 11,000-12,000 employed, all of whom are men. (Statistics Canada estimates). The outlook is for employment levels to hold steady at 13,000 to 1991.

CHART 2.14

N.B. OTHER PRIMARY
LABOUR FORCE AND EMPLOYMENT, 1976-1986

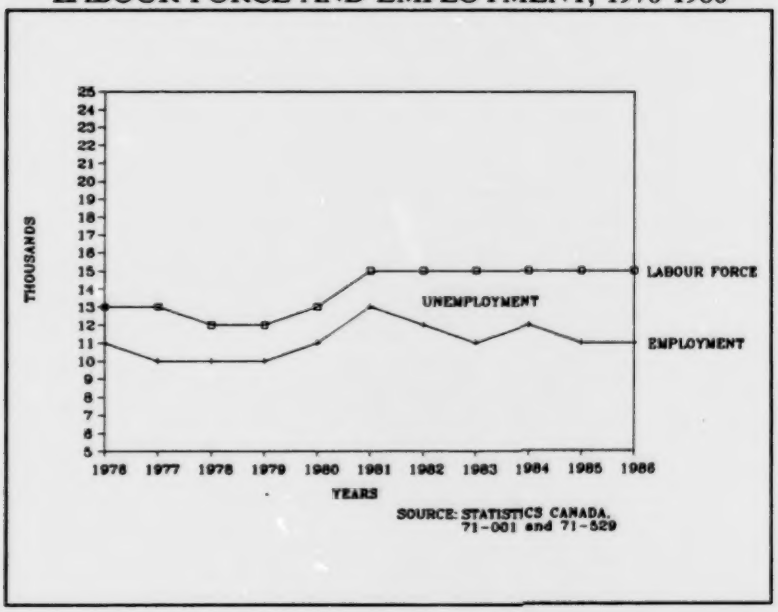

Manufacturing

Manufacturing in New Brunswick has seen much variation in its labour force and employment levels between 1976 and 1986, (see Chart 2.15). Employment in this sector dropped by 4,000 during the recession, from 37,000 in 1981 to 33,000 in 1982. In 1986 employment was at 36,000, still below the 1981 level. Between 1987 and 1991, employment is expected to rise to approximately 39,000. Then employment levels should increase to 41,000 by 1992. In 1986, women had 25% of the employment in this sector. This is an increase since 1976 when men had more than 80% of all employment in the manufacturing sector.

CHART 2.15

N.B. MANUFACTURING
LABOUR FORCE AND EMPLOYMENT, 1976-1986

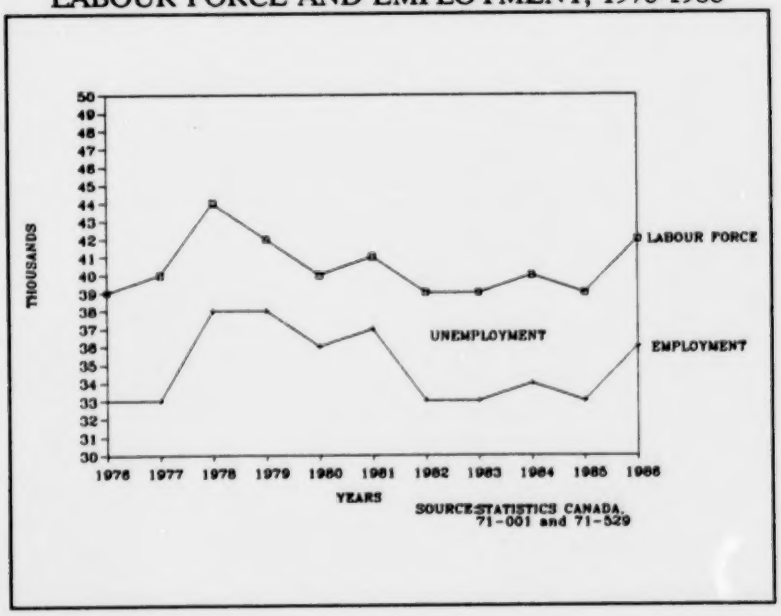

Construction

Average annual employment levels in the construction industry have been slowly rising since their low of 13,000 in 1984. However, it is not like the higher employment levels of the 1970's (see Chart 2.16). According to the New Brunswick Construction Association's Annual Report, employment levels in 1986 were an improvement over 1985 and the Association's outlook for 1987 was cautiously optimistic. The employment outlook for this sector according to the forecasting agencies is a steady employment level in the range of 17,000 - 18,000 to 1992. In 1986, 14,000 of the 16,000 people employed in this sector were men.

CHART 2.16

N.B. CONSTRUCTION
LABOUR FORCE AND EMPLOYMENT, 1976-1986

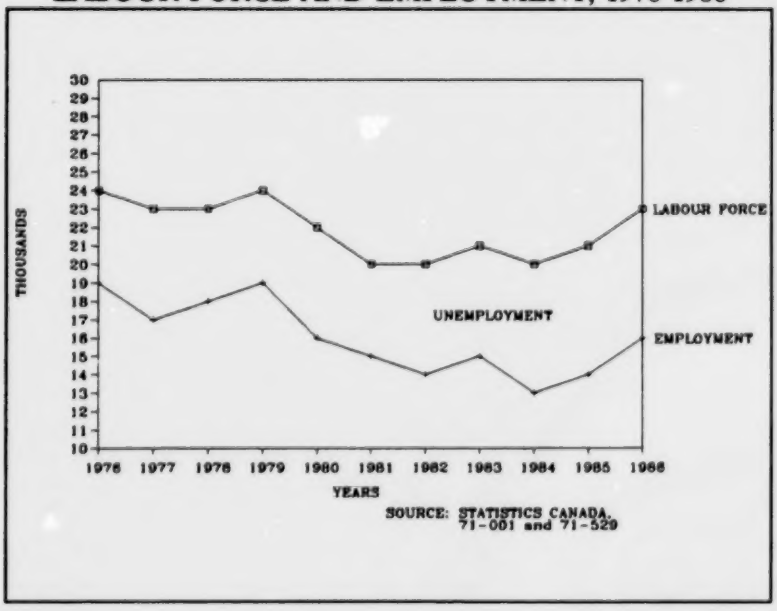

Transportation, Communication and Other Utilities (T.C.O.U.)

This sector's lowest employment level of the past decade occurred in 1986 with 23,000 people employed (see Chart 2.17). The outlook to 1992 is for employment to be in the range of 25,000 - 26,000. This is still below the pre-recession employment high of 27,000. Over 80% of all workers in this sector are men. The number of women employed in this sector in 1986 was 4,000, unchanged from 1976.

CHART 2.17

N.B. TRANSPORTATION, COMMUNICATION & OTHER UTILITIES
LABOUR FORCE AND EMPLOYMENT, 1976-1986

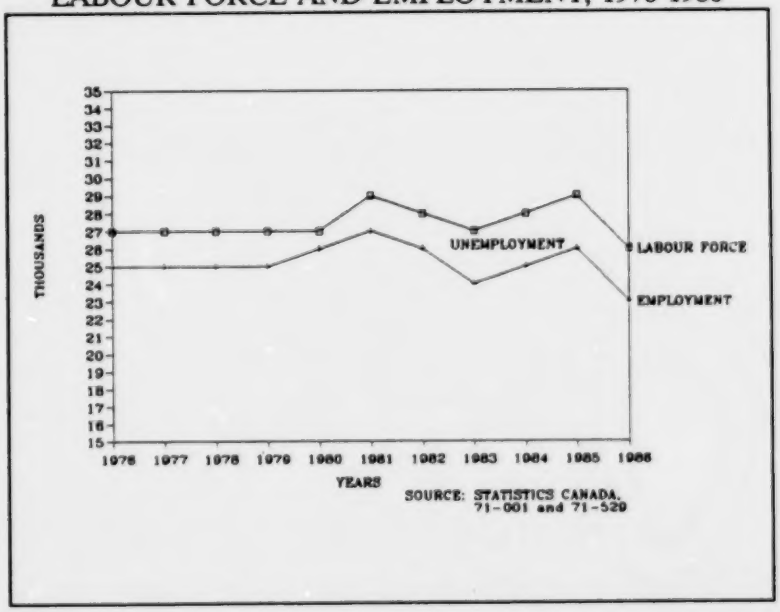

Trade

This industry is a textbook example of what happens during a recession. Employment levels peaked at 50,000 in 1981, plummeted in 1982 to 44,000 and experienced steady Employment growth since then, surpassing the 1981 level in 1986 with employment of 51,000 people. This is clearly demonstrated in Chart 2.18. During the recession, New Brunswick's trade industry recorded one of the largest proportional decreases of employment in the service-producing industries, of all the provinces with an employment decline of 11.5% in 1982 (Moloney, 1986). This sector is expected to show steady employment growth to 1992 (58,000 employed). Women have made employment gains in this sector, having 43% (22,000) of the employment in 1986 compared to 39% (17,000) in 1976. Approximately one quarter of the employment in this sector is part-time (12,000 jobs in 1986). Women are employed in 75% of these part-time positions.

CHART 2.18

N.B. TRADE
LABOUR FORCE AND EMPLOYMENT, 1976-1986

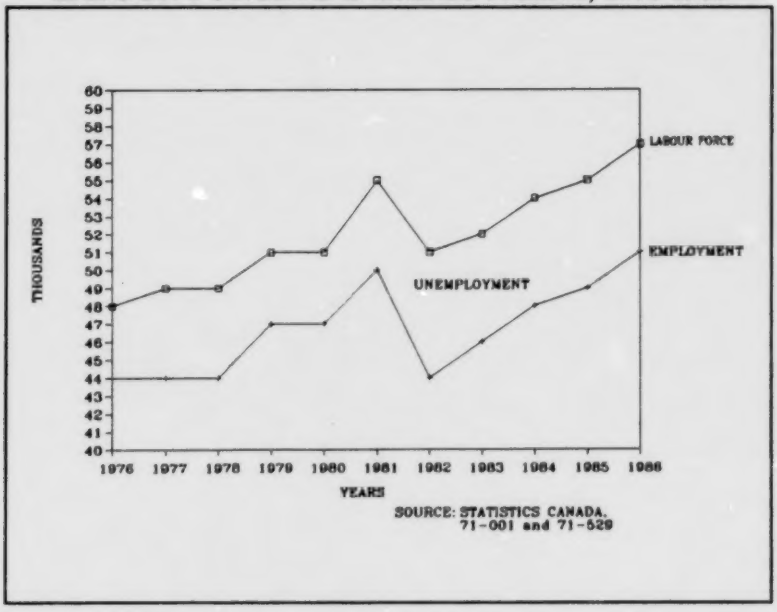

Finance, Insurance and Real Estate (F.I.R.E.)

This sector's main characteristic has been its stable history. (EIC, 1987). F.I.R.E. has experienced annual minor shifts in employment levels since 1976, (see Chart 2.19). The upward trend in employment began in 1983 when employment was at the 9,000 level and had risen to 11,000 by 1986. The outlook for this sector is an employment level in the range of 12,000 - 13,000 to 1992. The finance and insurance industries are expected to remain stable, in terms of employment, possibly showing a decrease. Ongoing automation in these industries (i.e., automated banking machines and more bank branches having on-line access to their head offices and the increasing use of microcomputers in insurance offices) is inhibiting employment growth... The real estate industry has experienced employment growth as a result of an active housing market. (EIC, 1987)

Women have accounted for the employment growth in this sector between 1976 and 1986. Employment for women increased by 2,000 from 5,000 in 1976 to 7,000 in 1986. Men's employment level has remained at 4,000.

CHART 2.19

N.B. FINANCE, INSURANCE & REAL ESTATE
LABOUR FORCE AND EMPLOYMENT, 1976-1986

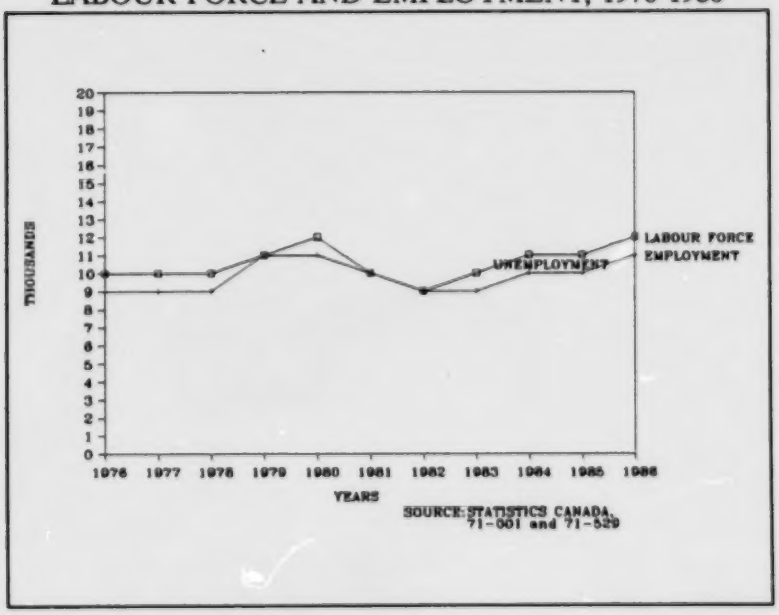

Community, Business and Personal Services (C.B.P.S.)

C.B.P.S. has been the top employment growth sector, with employment increasing 51% from 59,000 employed people in 1976 to 89,000 in 1986. One-third of all people employed in the province belong in this sector. The only setback in employment since 1976 occurred in 1984 when employment dropped by 1,000 to 79,000, (see Chart 2.20). This sector will experience the highest growth rate in employment to 1992, when the number of people employed is predicted to reach 100,000. In 1986, 66% of all those employed in C.B.P.S. were women (59,000). Fifty percent of all part-time employment was found in this sector in 1986 (21,000 jobs). This represents approximately one quarter of employment in C.B.P.S. Eighty percent of the part-time positions are filled by women.

CHART 2.20

N.B. COMMUNITY, BUSINESS & PERSONAL SERVICES
LABOUR FORCE AND EMPLOYMENT, 1976-1986

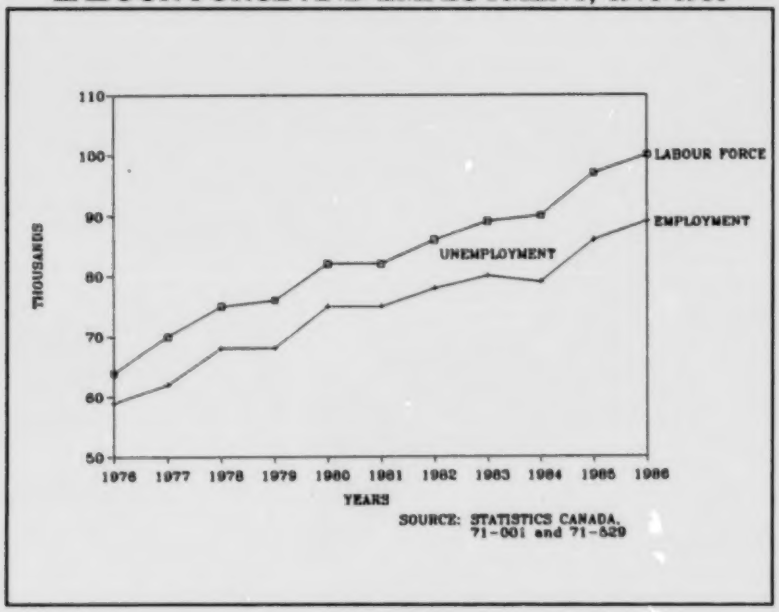

Public Administration

As shown in Chart 2.21, employment levels in this sector have shown gradual increases since 1976. It is forecast that employment levels will hold steady at 25,000 from 1989 to 1992. This is not expected to be a high employment growth area, in the present atmosphere of government restraint. Men had 60% of the employment in this sector in 1986 (23,000). Women have increased their employment in this sector by 50% from 6,000 in 1976 to 9,000 in 1986.

CHART 2.21

N.B. PUBLIC ADMINISTRATION
LABOUR FORCE AND EMPLOYMENT, 1976-1986

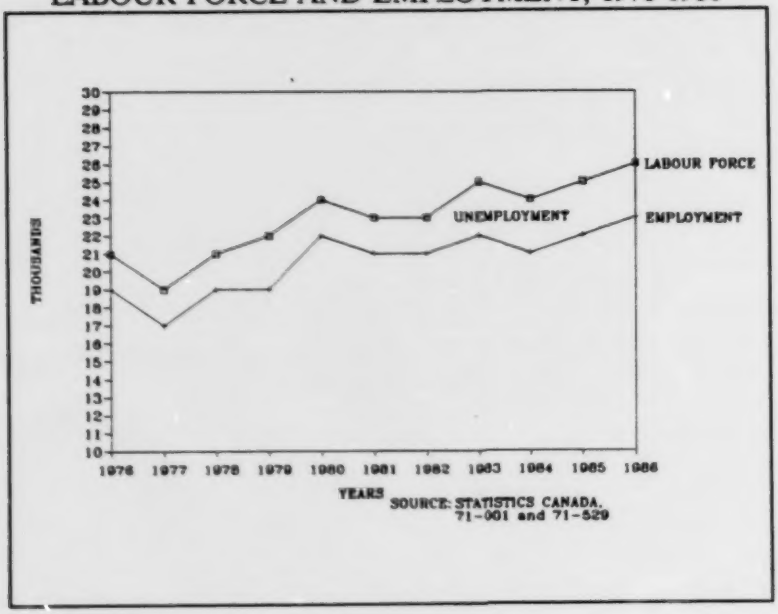

(d) - Part-Time Employment vs Full-Time Employment

This section examines the patterns of employment growth in Canada and New Brunswick for all types of work between 1976 and 1986. Both full-time and part-time employment will be discussed as well as involuntary part-time employment.[9]

Part-time employment has grown significantly in the past twenty years. It now accounts for one in seven jobs in Canada, up from one in eight at the end of the 1970's and one in ten in the 1960's (Conference Board of Canada, 1987). Two distinct patterns in the industrial composition of the Canadian economy explain, in part, the increased importance of part-time employment. Firstly, the industries where part-time employment is most prevalent are also the industries that accounted for most of the growth in total employment. Community, business and personal services (C.B.P.S.) has been the largest contributor. Secondly, part-time employment has increased in all industries. Charts 2.22 and 2.23 show the percentage share part-time employment has of all employment in Canada (15.5% in 1986) and in New Brunswick (15.7% in 1986) comparing 1976 to 1986. The growth in part-time employment during the past decade was greater in New Brunswick (91%) than in Canada (73%).

The growth in full-time employment has been less dramatic. Full-time employment in Canada increased by 16% from 8,431,000 in 1976 to 9,824,000 in 1986. In New Brunswick, full-time employment increased by only 11% from 203,000 to 225,000.

Part-time employment is divided into two categories: voluntary and involuntary. Charts 2.24 and 2.25 show the significant increase in involuntary part-time employment between 1976 and 1986 for Canada (311%) and New Brunswick (350%). Forty-three percent of part-time employment in N.B. in 1986 was involuntary. This is much higher than the national figure of 28%.

---

[9] "involuntary" part-time workers are those who work part-time (less than 30 hours per week) because they are unable to find full-time work.

CHART 2.22

EMPLOYMENT BY TYPE OF WORK, CANADA

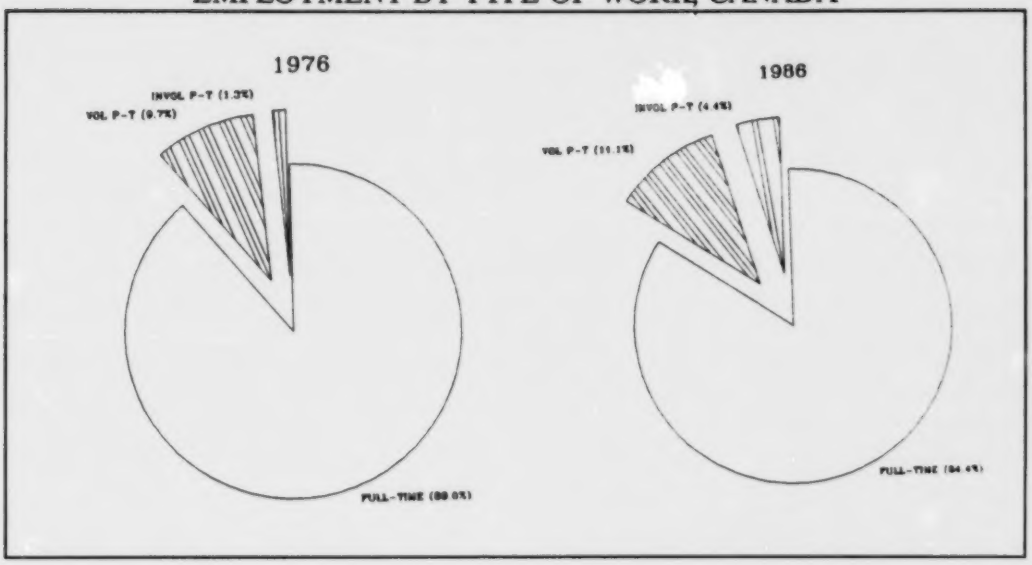

CHART 2.23

EMPLOYMENT BY TYPE OF WORK, N.B.

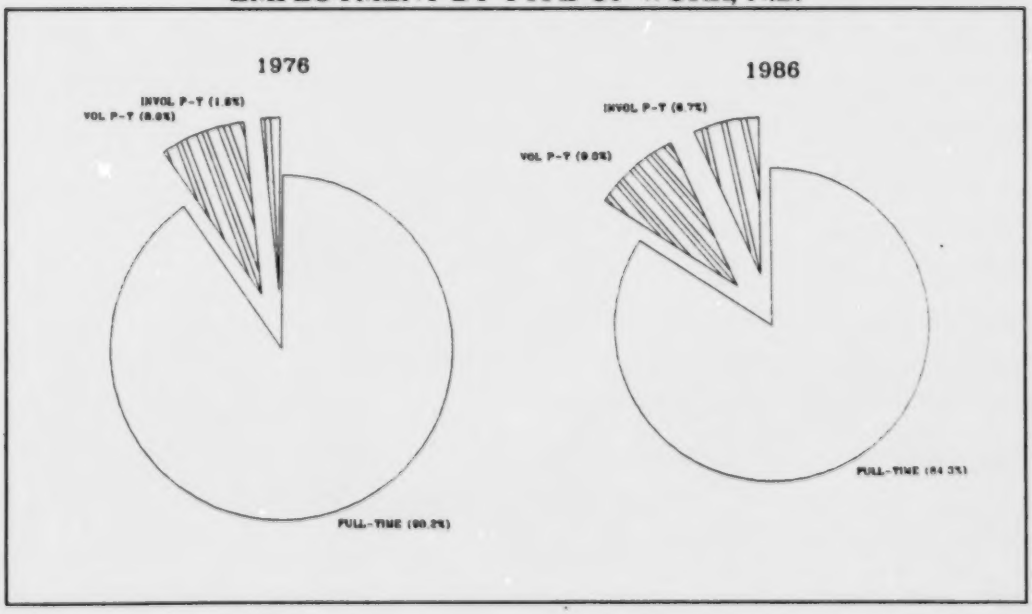

At the national level, involuntary part-time employment appears to have peaked in 1985 (516,000), with a small decline of 2,000 in 1986. This did not occur in New Brunswick where the number of involuntary part-time workers continued to increase from 17,000 in 1985 to 18,000 in 1986. This may represent a serious under-utilization of human resources.

Nationally, involuntary part-time employment is concentrated among youth and women aged 25-54. Those found in involuntary part-time employment tend to be less well-educated. The vast majority of involuntary part-time work is found in the service-producing industries. In 1986, 90% of all involuntary part-time employment was in C.B.P.S. and Trade sectors where seven out of every hundred workers in these sectors worked part-time involuntarily.

Charts 2.26 and 2.27 show the year-to year absolute change in employment for full-time, voluntary part-time and involuntary part-time from 1975 to 1986 for Canada and New Brunswick. Notice the sizeable increase in involuntary part-time employment and the major decrease in full-time employment that occurred during the recession, when many employers replaced some of their full-time workforce with part-time workers. People would settle for part-time work rather than become or remain unemployed. After the recession, in the wake of an expanding economy, employers began to enlarge their full-time work force. This increase in the availability of full-time positions resulted in a slow down in the growth of involuntary part-time employment (Canadian Social Trends, 1987).

Approximately 70% of all part-time workers in Canada and New Brunswick were women in 1986 and their numbers have been on the increase since 1976. (See Charts 2.28 and 2.29). Part-time employment of women has been the single fastest growing component of the employed Canadian labour force in the past decade (Canadian Social Trends, 1987). Women have also increased their share of full-time employment. In Canada, women had 38% of full-time employment in 1986 compared to 33% in 1976. New Brunswick women had a slightly lower percentage share of full-time employment i.e. 37% in 1986 compared to 32% in 1976.

CHART 2.24

VOLUNTARY & INVOLUNTARY PART-TIME EMPLOYMENT CANADA, 1976-1986

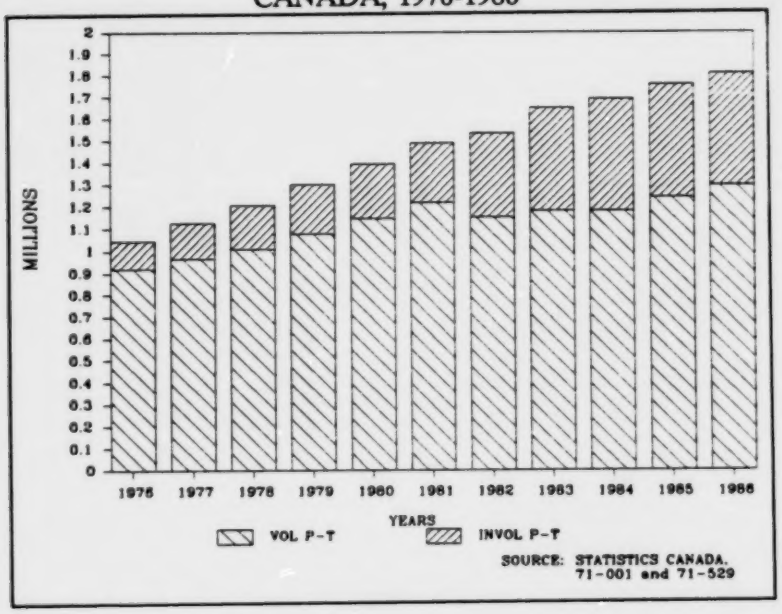

CHART 2.25

VOLUNTARY & INVOLUNTARY PART-TIME EMPLOYMENT N.B. 1976-1986

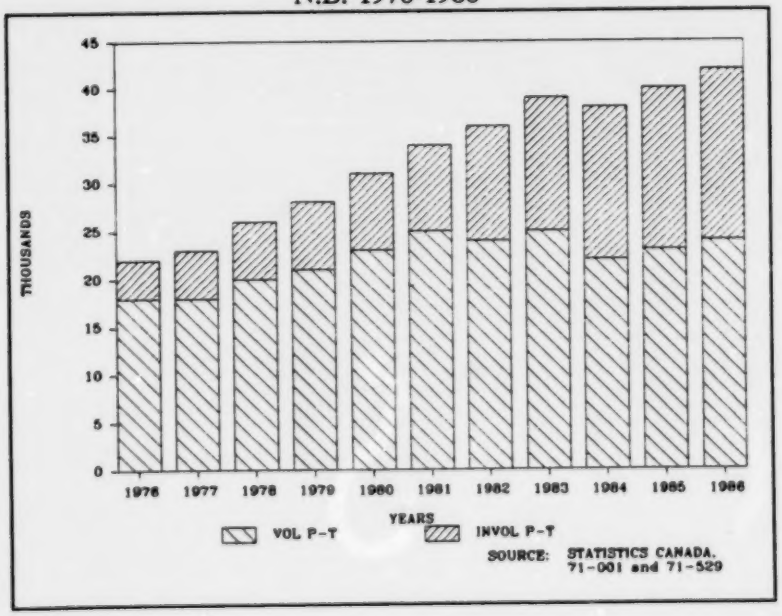

CHART 2.26

YEAR-TO-YEAR CHANGE IN EMPLOYMENT, BY TYPE OR WORK, CANADA, 1975-1986

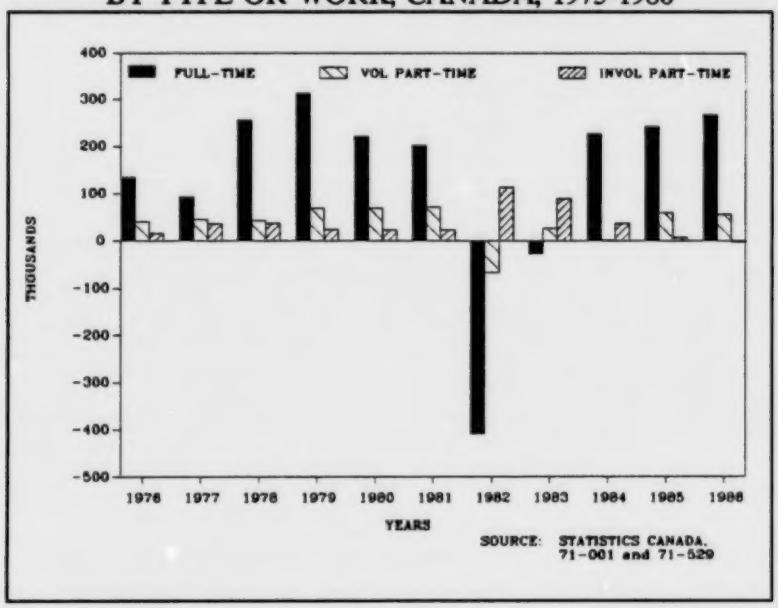

CHART 2.27

YEAR-TO-YEAR CHANGE IN EMPLOYMENT, BY TYPE OF WORK, N.B., 1975-1986

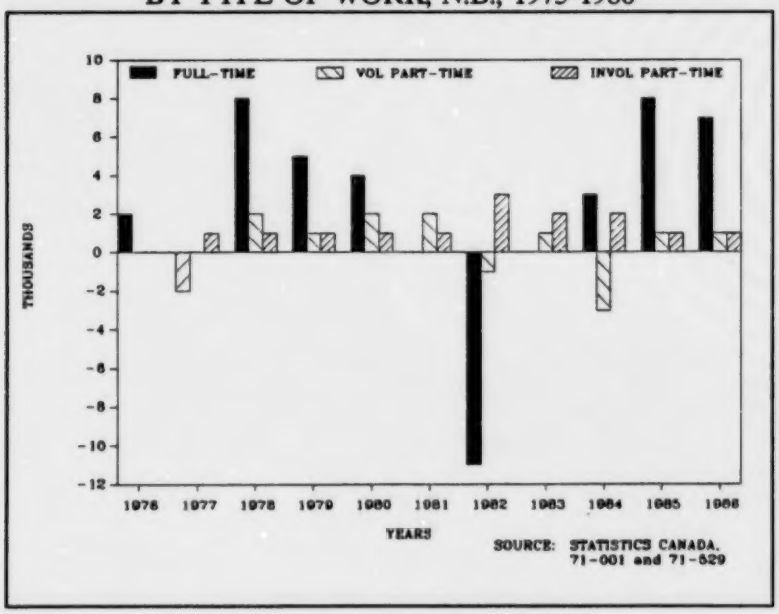

In 1986, 92% of employed males worked full-time both nationally and provincially. In New Brunswick the number of men working on a part-time basis has grown significantly from 6,000 in 1976 to 11,000 in 1986. However, their numbers have remain unchanged at 11,000 since 1983. Canada, on the other hand, has had gradual annual increases in the number of men working on a part-time basis since 1976.

Part-time employment is expected to account for an increasing share of all employment. Many issues have arisen as a result of this. Wages and benefits are two of the main concerns. In 1984, in Canada, hourly wages of part-time workers were 66% of those of their full-time counterparts. However, this gap was considerably smaller for unionized part-time workers. Only 9% of part-time workers, as compared to 49% of full-time workers, were covered by an employer-sponsored pension plan (Burke, 1986). Even under our provincial Employment Standards Legislation, employers are not required to pay some benefits, such as vacation and statutory holiday pay, to employees working less than 24 hours per week. This explains, in part, why some people do not want to work on a part-time basis. As part-time employment grows we can expect further initiatives to establish a more equitable situation for both employers and employees.

CHART 2.28

PART-TIME EMPLOYMENT BY GENDER, CANADA
1976-1986

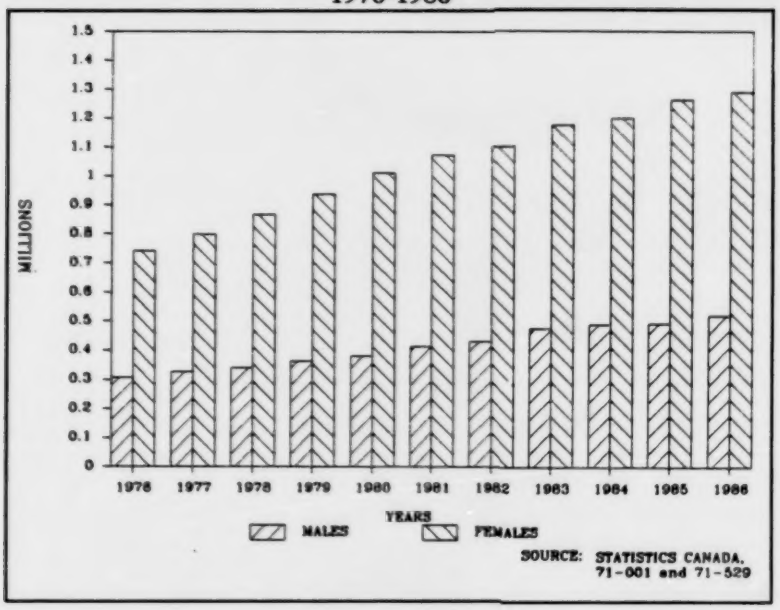

CHART 2.29

PART-TIME EMPLOYMENT BY GENDER, N.B.
1976-1986

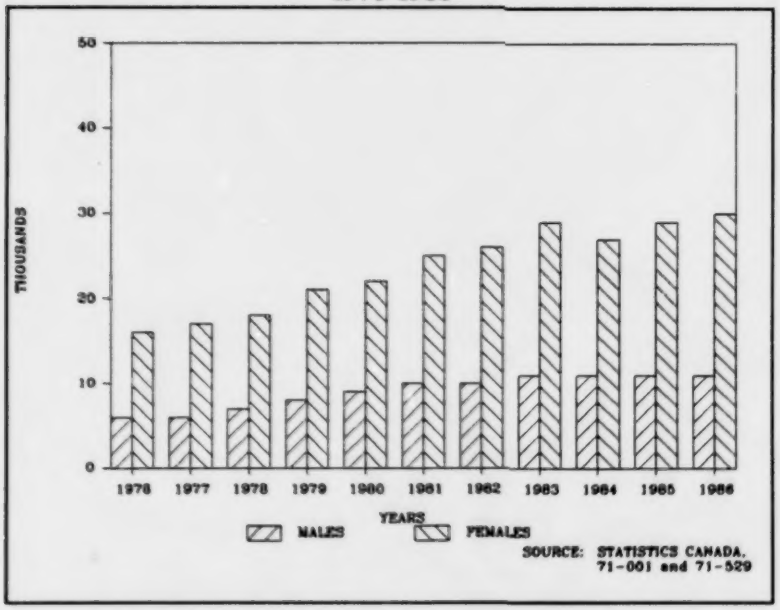

(iii) - Unemployment

Basic economic theory teaches that an equilibrium situation exists when the supply of labour to the labour market equals the demand for labour by employers. This is termed "full-employment". When supply exceeds demand, the result is a labour surplus i.e. unemployment. This is the situation in New Brunswick.

New Brunswick has traditionally had a high rate of unemployment. The average unemployment rate for New Brunswick in 1986 was 14.4%[10]. This was the 2nd highest rate in Canada. The national rate was 9.6%. Chart 2.30 shows the unemployment rates in Canada and New Brunswick from 1966 to 1986. The New Brunswick unemployment rate is projected to decline to 12.5% by 1992. This is considerably higher than nationally projected figures of 8.5% - 9.0%.

CHART 2.30

UNEMPLOYMENT RATES, CANADA AND N.B.
1966-1986

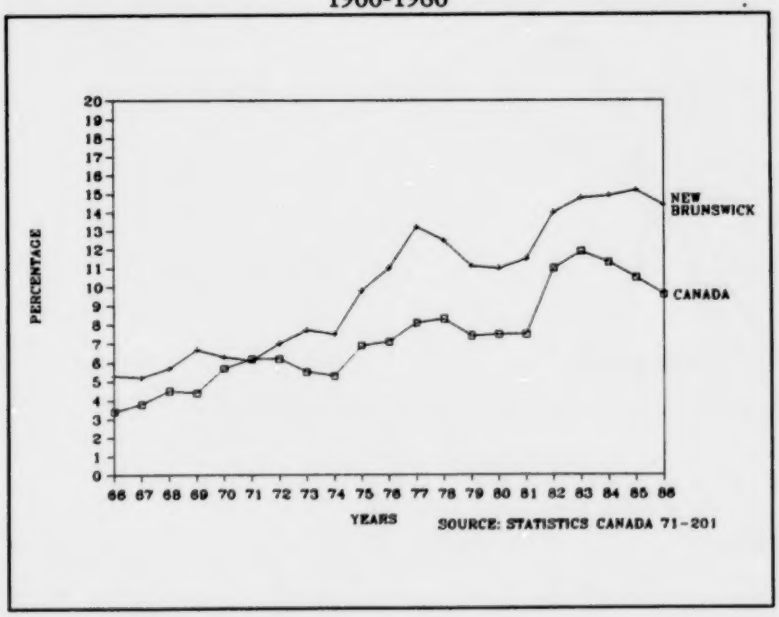

[10] The unemployment rates quoted here are Statistics Canada unadjusted data.

(a) Profile of the Unemployed

Youth bear a disproportionately high percentage of unemployment. In 1986, they represented approximately 23% of the labour force, yet accounted for 38% of all unemployment in New Brunswick (35% for Canada).

People in their prime earning years experienced rising unemployment as a result of the recession (See Charts 2.31 and 2.32). Recovery from the recession has been slower and weaker in New Brunswick than in Canada.

Older workers represent about 24 percent of the labour force. Their unemployment rate has been lower than average, but when they do lose their jobs, they face long spells of unemployment and are more likely to withdraw from the labour force in discouragement. Their traditional problems stems from low occupational mobility, limited opportunities for retraining, weaker educational background and employers' preference for younger workers (Economic Council of Canada, 1987).

Charts 2.33 and 2.34 show the patterns of unemployment rates by gender for Canada and New Brunswick. In 1986, men had a higher rate of unemployment than women in New Brunswick. The opposite was true at the national level.

People with lower educational levels bear the brunt of the burden of unemployment (Charts 2.35 and 2.36). In New Brunswick, 82% of the unemployed in 1986 had an educational level of a high school certificate or less. In Canada, the percentage was 75. The unemployment rate of people with high school or less is consistently higher than those with some post-secondary education or more[11]. The unemployment rates for both groups worsened with the recession both nationally and provincially.

---

[11] Because of lack of data for people in New Brunswick with post-secondary education, the 5 groupings by educational attainment i.e. Grade 8 or less, high school, some post-secondary, post-secondary certificate/diploma and university degree, have been divided into two groupings for this discussion: high school or less, some post-secondary or more.

CHART 2.31

UNEMPLOYMENT RATES BY AGE GROUP, CANADA
1976-1986

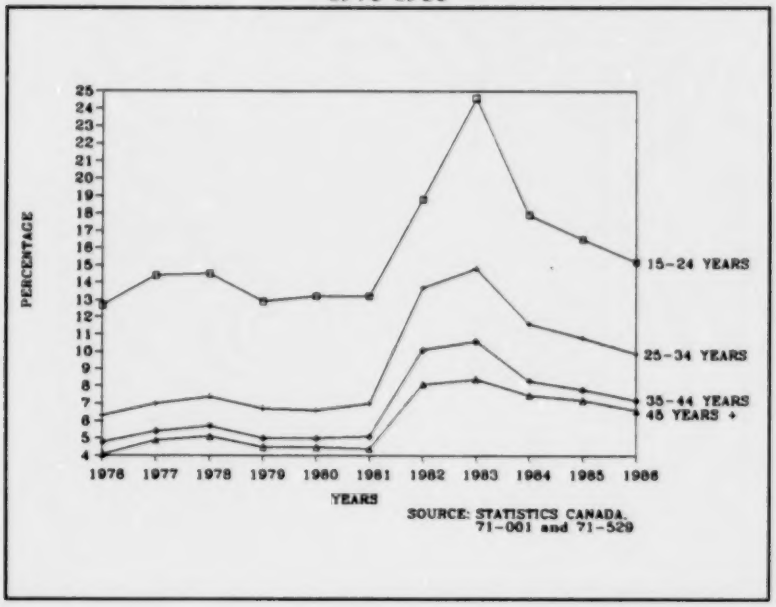

CHART 2.32

UNEMPLOYMENT RATES BY AGE GROUP, N.B.
1976-1986

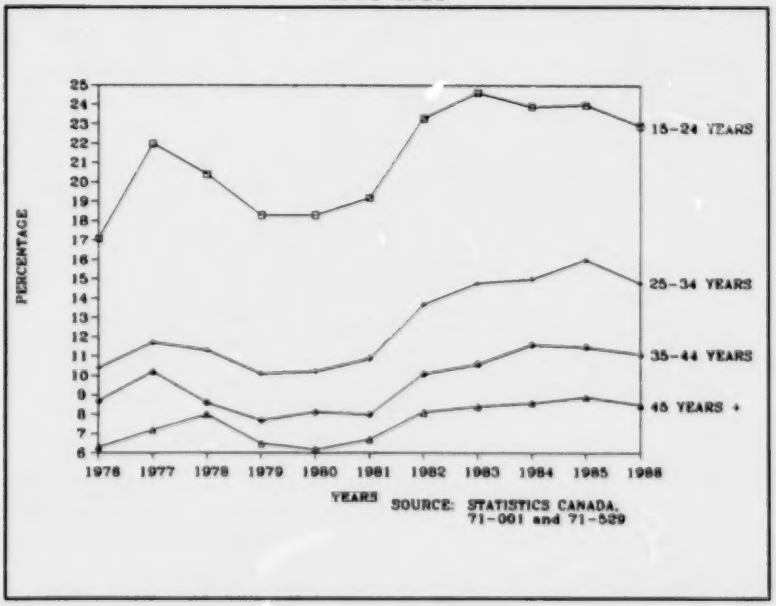

CHART 2.33

UNEMPLOYMENT RATES BY GENDER, CANADA
1966-1986

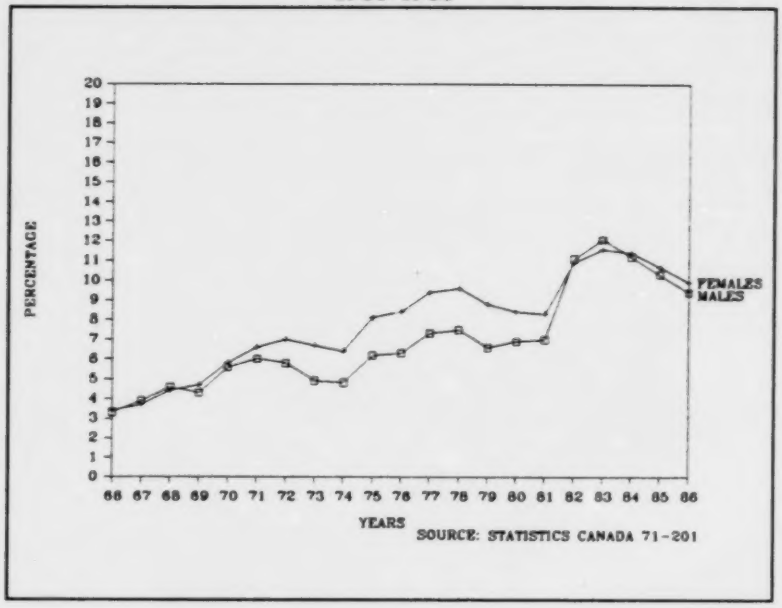

CHART 2.34

UNEMPLOYMENT RATES BY GENDER, N.B.
1966-1986

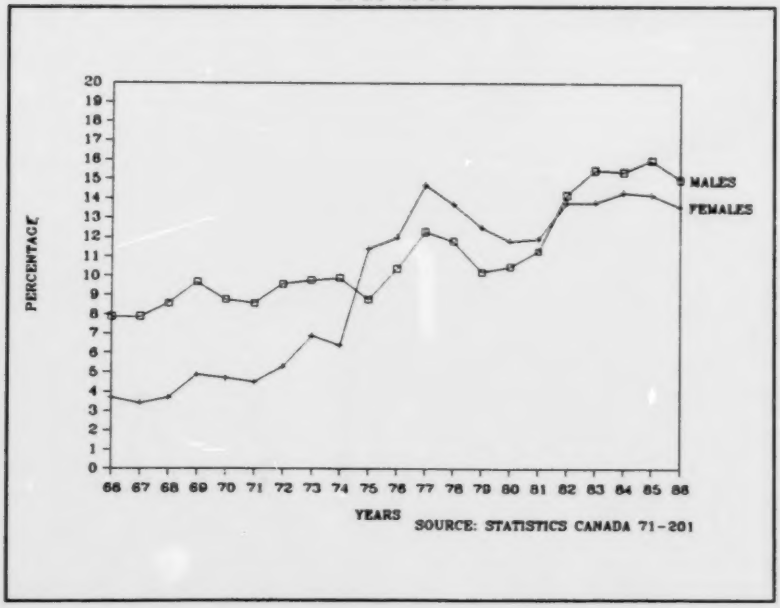

CHART 2.35

UNEMPLOYMENT RATES BY EDUCATIONAL ATTAINMENT CANADA, 1976-1986

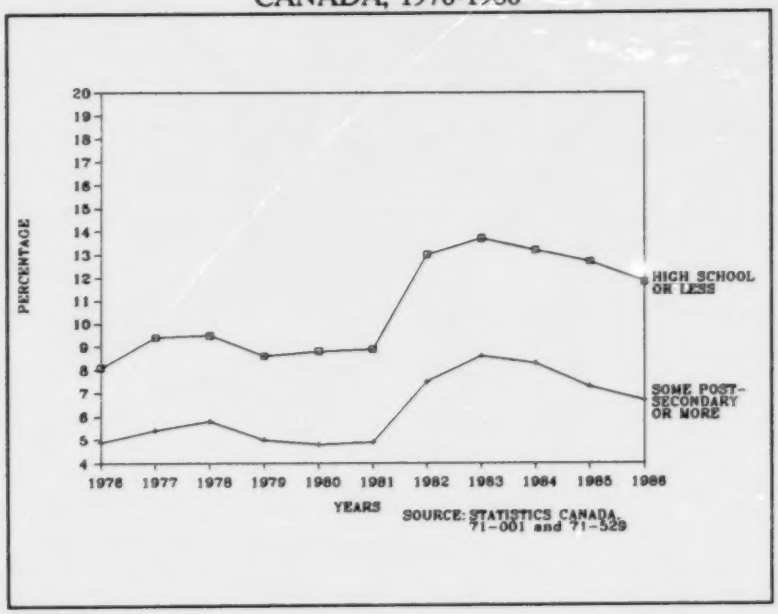

CHART 2.36

UNEMPLOYMENT RATES BY EDUCATIONAL ATTAINMENT NEW BRUNSWICK, 1976-1986

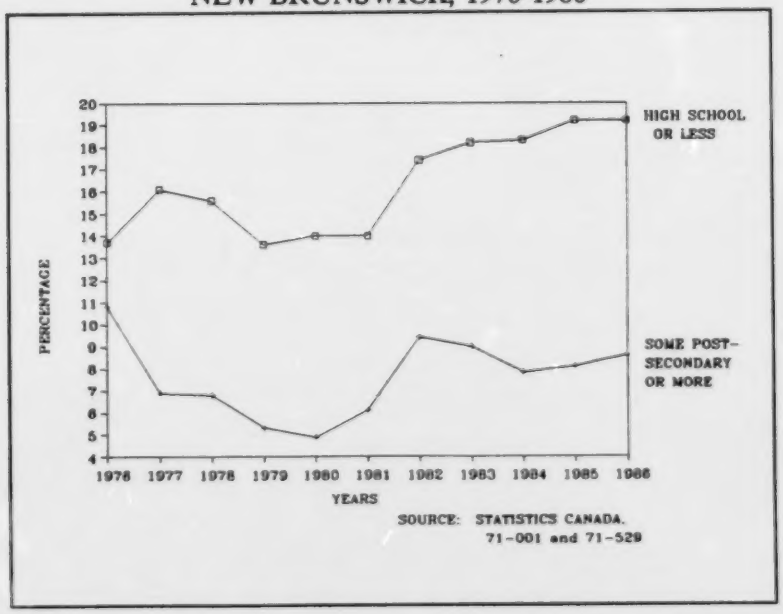

One notable point, not obvious in the charts, is that the unemployment rate of people in New Brunswick with Grade 8 education or less continues to increase (see Table 2.6). The highest rate of the period 1976-1986 was in 1986 at a rate of 21.6%. People in the high school category had a decrease in their unemployment rate from the peak of 17.9% in 1985 to 16.7% in 1986.

At the national level, it is interesting to note that people with a university degree had their highest unemployment rate in 1984 at 5.3%.

TABLE 2.6 - Unemployment Rates by Educational Attainment for Canada and New Brunswick, 1976-1986 (%)

Years	Total	Grade 8 or less	High School*	Some post-secondary	Post-secondary certificate/ diploma	University degree
NEW BRUNSWICK						
1976	11.0	15.7	11.7	--	--	--
1977	13.2	17.7	14.4	--	--	--
1978	12.5	18.1	13.1	--	--	--
1979	11.1	15.1	12.0	--	--	--
1980	11.0	15.8	12.2	--	--	--
1981	11.5	15.0	13.0	--	--	--
1982	14.0	18.7	16.0	--	--	--
1983	14.8	19.7	16.7	--	--	--
1984	14.9	19.1	17.4	--	--	--
1985	15.2	20.5	17.9	--	--	--
1986	14.4	21.6	16.7	--	--	--
CANADA						
1976	7.1	7.9	8.2	6.4	5.2	3.2
1977	8.1	9.4	9.3	7.5	5.3	3.4
1978	8.3	9.6	9.4	7.8	5.8	3.8
1979	7.4	8.8	8.4	6.6	5.1	3.2
1980	7.5	9.0	8.6	6.4	5.0	3.1
1981	7.5	9.1	8.7	6.7	4.9	3.2
1982	11.0	13.3	12.7	10.0	7.5	4.9
1983	11.9	13.5	13.9	11.7	8.9	5.2
1984	11.3	13.4	13.0	11.2	8.4	5.3
1985	10.5	13.0	12.3	9.5	7.5	4.9
1986	9.6	12.2	11.4	8.9	6.6	4.6

Source: Statistics Canada, 71-529 and 71-001

-- The unemployment rate cannot be calculated for these groups as the estimate is less than 4,000 people.

* includes persons who have either completed their secondary education or had at least some secondary education, but who have not had any post-secondary education.

Sources: Statistics Canada 71-529 and 71-001

(b) Long-term Unemployment

A discussion of unemployment would not be complete without some mention of long-term unemployment, i.e. unemployment of more than 6 months in duration. It is also termed "chronic" unemployment. The major empirical findings of research done by Beach and Kaliski show that long-term unemployment accounts for a very substantial proportion of total weeks of employment, despite the short duration of the average spell of unemployment. They conclude that a scarcity of jobs or persistent structural problems are major sources of unemployment in Canada. Their results show that unemployment is relatively more highly concentrated in long spells for: men than women, older workers than younger workers (under 25), lower levels of education than higher levels of education, workers in Atlantic provinces and Quebec than in the rest of Canada.

An analysis of long-term unemployment by Gary Cohen of Statistics Canada has brought to light a disturbing discovery.[12] According to conventional economic wisdom as an economic recovery begins, one expects to see a reduction in the proportion of short-term unemployment followed by a gradual decline in medium-term and long-term unemployment. However, what has occurred nationally during the economic recovery period of '82 to '85, has been a substantial reduction in short-term unemployment coupled with a large increase in the level of long-term unemployment. If this pattern continues, it may indicate a significant change in the functioning of the Canadian labour market.

---

[12] In this analysis, the duration of unemployment is defined as the following:
- short-term unemployment - 1 to 26 weeks
- medium-term unemployment - 27 to 52 weeks
- long-term unemployment - 53 weeks or more

(c) - Discouraged Workers

There are people who are not counted as being in the labour force because they are not actively seeking employment.[13] Discouraged workers are one example. These people want to work but are not seeking work because they believe none is available. The inclusion of discouraged workers in the unemployment figures would certainly increase the unemployment rate both nationally and provincially.

New Brunswick has had a declining number of discouraged workers, 8,000 in March 1986 compared to the peak of 13,000 in 1983. Canada also peaked in March 1983 with 197,000 discouraged workers. By 1986, the number of discouraged workers had declined to 105,000.

Using March 1986 data, the following list summarizes the differences between discouraged workers and unemployed workers.

- discouraged workers include proportionately more females, more older workers and more persons with lower levels of education;
- discouraged workers are more highly concentrated in Atlantic Canada; approximately 29% of discouraged workers in Canada resided in this region compared with less than 13% of unemployed workers;
- the last employment experiences of discouraged workers are generally less recent than those of unemployed people. This may lead one to speculate that discouraged workers are also more likely to possess obsolete skills.

It is evident from the analysis in this chapter that people with lower levels of educational attainment have difficulty in fully participating in the labour market. These people could be a potential pool for training and upgrading by the department.

---

[13] Every March Statistics Canada gathers information on jobless people who want to work and are available for work but who have done nothing in the past four weeks to find a job. Because they show some evidence of labour force attachment by reporting their desire for work, they are referred to as being on the margins of the labour force. Discouraged workers are included in this fringe group.

CHAPTER III
THE SOCIAL ENVIRONMENT

Introduction

Post-secondary education is delivered in a constantly changing social environment. Some trends of our social environment are expected to be of particular concern to institutions of post-secondary learning.

People are offered an opportunity to contribute productively to society through the pursuit, and subsequent usage, of higher education. Two obvious benefits are the capability for financial independence and personal enrichment. In light of this, it is important for institutions of post-secondary learning to be aware of trends in the changing social environment that will assist them in their delivery of services.

This chapter will focus on two types of trends. The first, living arrangements, has to do with choices people are making in their personal lives: marriage, divorce and living styles. The second discussion identifies groups requiring special departmental initiatives in their pursuit of educational opportunities.

A - LIVING ARRANGEMENTS

Both Canada and New Brunswick have seen some remarkable changes over the past decade concerning living arrangements. These changing living arrangements, including marriage, divorce, single parenthood and family and household situations, are of interest to educational planner and administrators because they result in new individual needs. The requirements of economic independence and personal enrichment can often be met through adult education programs.

(i) - Marriage and Divorce

Since the early 1940's in Canada, about 25 of every thousand adults married every year. Since 1971 rates dropped, to reach today's annual rate of 18 adults per thousand (see Chart 3.1 for New Brunswick rates per overall population). Marriage, however, is happening less among Canadians under 25 years of age, but more among the older Canadians. Remarriage is becoming commonplace, with more than one fifth of the marriages in 1985 being second or later marriages (Nagnur and Adams, 1987). The lower overall rate reflects the remarkable drop within the age group most likely to marry, those under 25 years of age.

CHART 3.1

MARRIAGES AND DIVORCES, N.B.
CENSUS YEARS 1961-1986

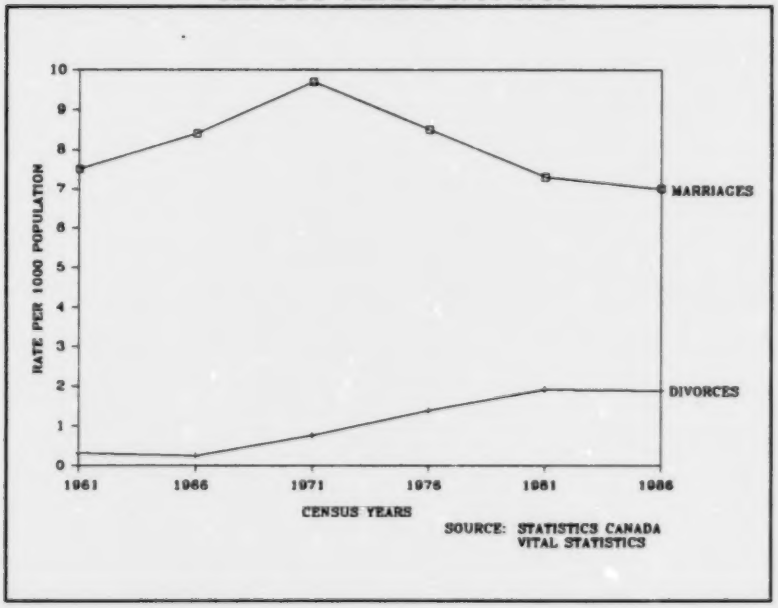

Divorce, on the other hand, is high. Rates in New Brunswick jumped in 1974, peaked in 1983, and since, seem to be levelling off somewhat. They are, nonetheless still high (See again Chart 3.1). This fact leads to many spinoff issues, such as: the growth of the single parent family, the growth of the number of children living in poverty, and the general disincentive to marry.

Common law marriage may be considered an option to marriage (and thereby divorce). The 1981 Canadian Census broke new ground, when it began enumerating people living in common law unions. At that time 6% of spouse-like relationships were common law (McKie, 1987). Further insight into the phenomenon was gained through the 1984 Family History Survey (Burch and Madam, 1984). They found that the average age of Canadians when they first enter into a common law union is the mid-twenties. Furthermore, two thirds of these unions result in marriage. Instead of an alternative to marriage, cohabitation is probably more likely to be a testing ground for a marital relationship.

(ii) - Single Parenthood

Single parenthood is another phenomenon that is strong, and rapidly growing. In 1984, 16% of Canadian families with children were headed by lone parents, up from 9.8% in 1976 (Burch and Madan, 1984). In 1986 in New Brunswick that figure was 18.5% from 10% in 1976 (1986 Census). Five of every six, that is 83%, single parent families in New Brunswick in 1986 were headed by women.

The dynamics are changing somewhat in single parenthood. Widowhood was a major contributor to single parenthood in earlier times. For example, in 1951 two thirds of single parents were widowed (Statistics Canada, 11-520E). Today, two thirds are non-widowed: divorced, separated or never married. Also there is a rise in the number of single parents who never married.

Presently in New Brunswick, there are on the average fewer children in single parent families than in two parent families: 1.7 children per family in the former, 2.0 children in the latter. However, it is noteworthy that in twice as many single parent families, all of the children are over 18 years of age: 37% of single parent families, and 19% of two parent families (Census Canada, 1986).

On the other hand, births to unmarried women are rising faster than births to married women (Canadian Social Trends, 1987). In 1978, one of every nine babies was born to an unmarried mother. Five years later it was one in six (see Table 3.1). A look at the age of the unmarried mother shows another new phenomenon: births to unwed teenagers were slightly down, but births to older unmarried women doubled between 1978 and 1983 (see Table 3.2). While the number of births to unmarried teenagers dropped slightly over these 5 years, births to married teenagers fell by half over the same time period. Thus by 1983 2 of every 3 teenagers giving birth were unmarried.

While this increased fertility in today's context of overall lower fertility may perhaps be viewed positively, the probability of these children being raised in poverty is high. The children from 2 of every 3 single-parent households headed by women are poor[14]. Also, in New Brunswick in 1986, while 86% of husband- wife-child families own their own homes, this rate is only 57% for single parent families. The necessity of renting one's home places these families in a position of ongoing economic vulnerability (Statistics Canada, 11-520E).

TABLE 3.1 - Live Births to Unmarried Women as a Percentage of Total Births per Age Group, Canada, 1978-1983

	Mother's Age			
Year	less than 20	20-24	25+	all ages
1978	51.4	12.2	4.7	11.7
1980	56.8	15.1	5.9	13.2
1982	64.2	19.3	7.4	15.5
1983	66.0	21.2	8.4	16.2

Source: Statistic Canada 84-204 Vital Statistics Vol. 1, Births and Deaths.

14 The low-income cut-offs of Statistics Canada define persons or families as having low incomes if the household unit spends more than 58.5% of income on food, shelter and clothing.

TABLE 3.2 - Numbers of Live Births to Unmarried Women by Age Group, Canada, 1978-1983

	Mother's Age			
Year	Less than 20	20-24	25+	All ages
1978	17,507	13,782	9,581	40,870
1980	17,777	16,981	12,866	47,624
1982	18,311	21,193	16,782	56,286
1983	16,889	22,682	19,401	58,972

Source: Statistic Canada 84-204 Vital Statistics Vol. 1, Births and Deaths.

(iii) - New Living Styles

Many people are choosing to live in other than traditional family units. In fact many are choosing not to live in families at all. Chart 3.2 on private household types demonstrates this clearly for New Brunswick today. Nearly half of our households are the two parent families with children, one fifth are married couples without children, and one sixth are live alones. Also, one in ten New Brunswick households are led by single parents. Most of these households are families, but the high number of people who live alone shows the prevalence of the non-family life style option.

"Families" are households of two or more persons who live together with an economic interdependence. Seven of ten such families in New Brunswick today have children. Most of these are husband-wife and children families (59% of families). Furthermore, as Chart 3.3 shows, most families with children have only one or two children. The average number of children at home is 1.8. Thus, the current family norm, in New Brunswick, is the two parent family with one or two children. This represents 50% of all "families" in New Brunswick today.

CHART 3.2

PRIVATE HOUSEHOLDS BY TYPE - N.B.
1986 CENSUS

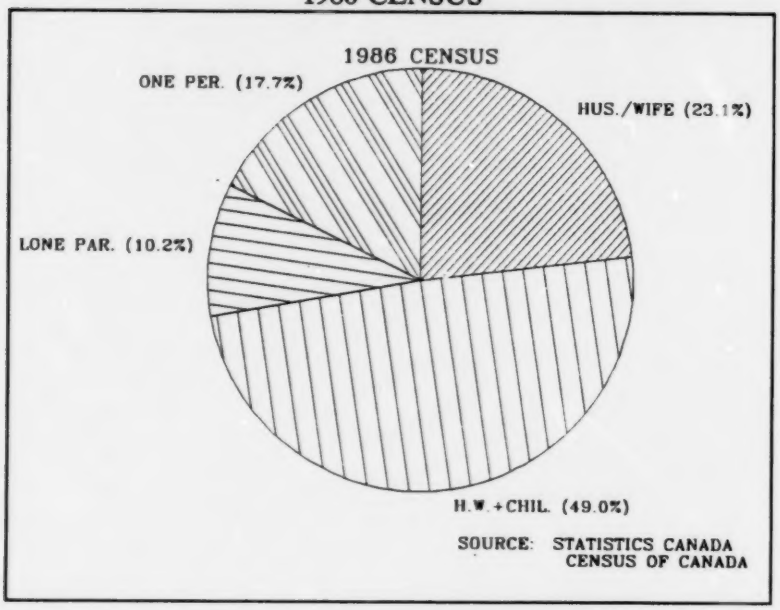

CHART 3.3

FAMILIES TODAY IN NEW BRUNSWICK
CENSUS FAMILIES BY NUMBER OF CHILDREN AT HOME, 1986 CENSUS

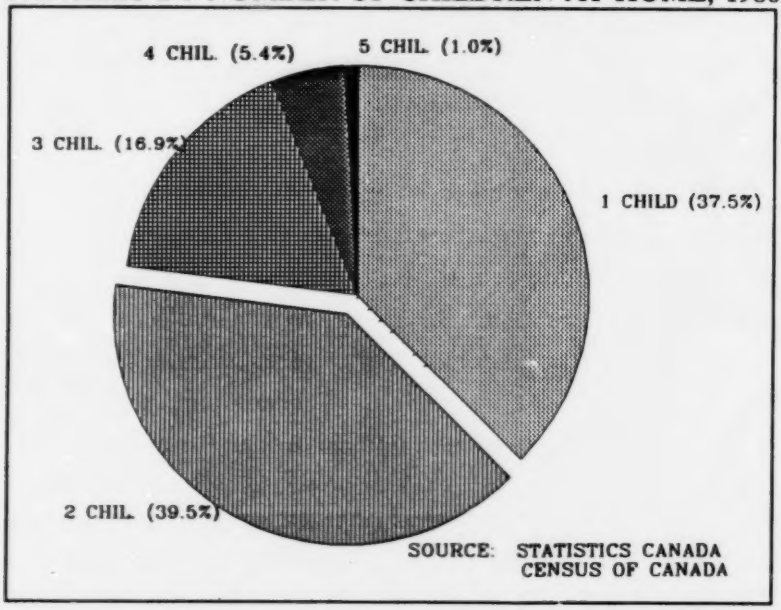

These changes mirror similar recent phenomena in Canada. For example, there have been strong rises in the numbers of Canadians living alone, a phenomenon noted following the 1981 census. Elderly women and upwardly mobile young men seem particularly likely to live alone.

The high proportions of childless married couples relate to two factors, both due to medical advances. First, modern contraceptives have allowed not only delayed childbirth, but also greater choice over timing of family. Unlike previous generations, couples today can choose when to start and thereby when to discontinue rearing a family. Consequently, they can begin and raise their families over relatively short time periods. Secondly, medical advances have had a strong impact on total lifespans. These factors mean first, that young couples can remain childless for as long as they choose, and second, older couples can spend many years alone with an empty nest, after having raised their families.

The implications of such control over family size and family life are far reaching. They may explain the observed falloff in total fertility. They also help explain the increased ability of women to seek other roles beyond the child rearing, home-management choices that traditionally kept them close to home for the majority of their adult years. This in turn allows women greater access to economic security, allowing further choice over life style options: marriage or divorce or single parenthood or living alone.

The living status of adult men and women by age is presented in Charts 3.4 and 3.5. Regarding the younger group, aged 15-24 years, marriage is clearly not a popular living option for the young men. The majority of them, eight in ten, are still at home with their parents, another one in ten lives alone, and the other one in ten is married. Staying under the parents' roof would greatly ease the financial stress of a young adult, particularly if that young adult was pursuing post-secondary studies.

Most of the young women are still at home with parents (65%), but not nearly as many as the young men. Instead they have double the probability of being married, with two in ten married. Also, they are several times more likely to be single parents. Young women in New Brunswick, then, are very clearly starting out on their own, pursuing families and careers.

CHART 3.4

FAMILY STATUS OF N.B.'S FEMALE POPULATION

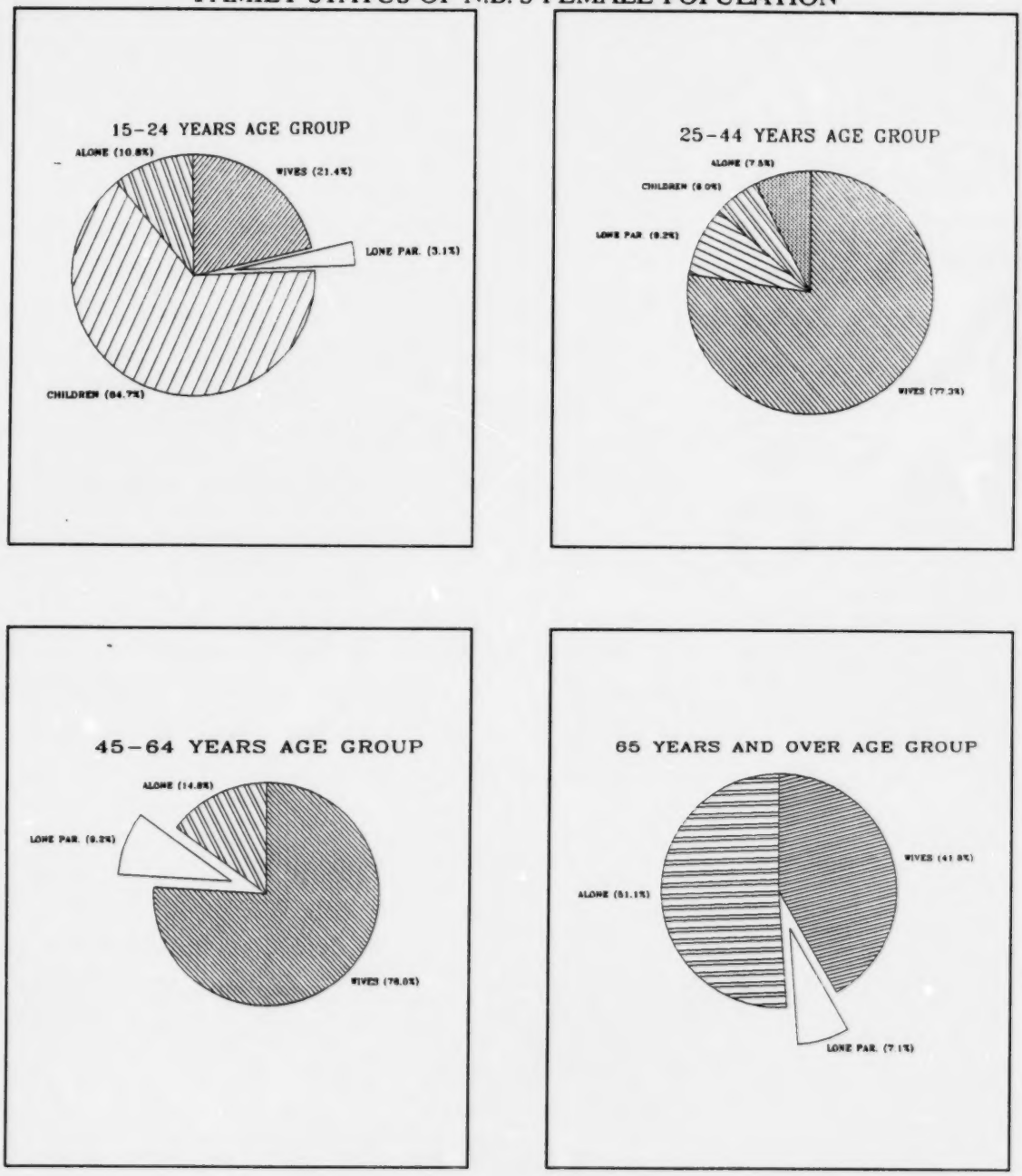

SOURCE: STATISTICS CANADA
1986 CENSUS, 100% COUNT

CHART 3.5

FAMILY STATUS OF N.B.'S MALE POPULATION

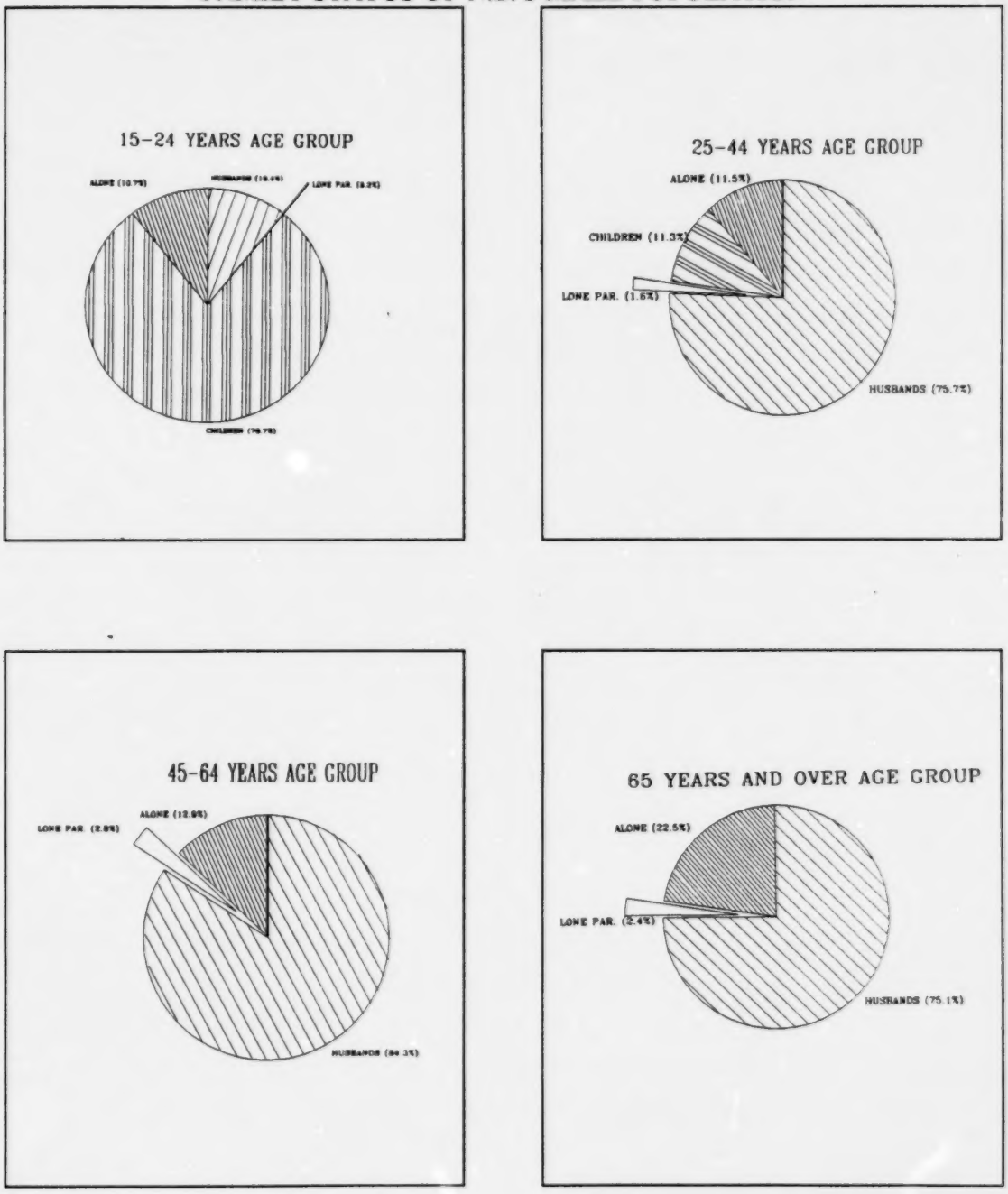

SOURCE: STATISTICS CANADA
1986 CENSUS, 100% COUNT

Lifestyle choices tend to differ with age for both sexes. Over the next 20 years (ages 25-44), approximately three quarters of both men and women marry. For those males who do not marry, half stay at home with parents, half live alone. For the women on the other hand, almost half of the unmarried are lone parents, with living alone and living with parents following behind.

There is an interesting change for the next older age group (ages 45-64 years). Three quarters of all women in this age group, again, are married. One in ten are lone parents, and three in twenty live alone. Men have made different choices. The proportion of men living alone is the same as for the younger men. But it seems as if marriage became suddenly attractive: the one in ten of the 25-44 year old who were living under their parents roof, are absorbed in higher proportions of husbands. Fully 84% of men aged 45-64 are married.

Men's lifestyle preference for marriage is clear in the senior years: three quarters of senior men are married. The rest live alone, with only a small proportion (2.4%) as lone parents. On the other hand, over half of the elderly women are living without the benefit of family. Only 42% are married, and 7% are lone parents. These statistics demonstrate women's higher survival rates: when their husbands die, they are alone. But they also demonstrate the higher propensity for men than women to remarry. Men are clearly moving from parents' homes to marriage for the majority of their lifespan. Women are diversifying more, from the onset of their adult years.

B - EQUITY

The post-secondary education system does not draw its clientele from a single pool. It serves people from wide-ranging backgrounds. This section is particularly concerned with ensuring access to post-secondary education and training as a means of ensuring economic well-being for the following groups:

(i) Social Assistance Recipients
(ii) Long Term Unemployed Youth
(iii) Illiterates
(iv) Disabled
(v) Visible Minorities
(vi) Women

It is not possible to label these groups under a single title such as "minority groups", "special needs groups" etc. When all the "minorities" groups are tallied they become the vast majority. More than 50% of our population is comprised of women. These groups are of concern to the department because consideration must be given to the availability of other services to enable them to partake in post-secondary educational activities. Examples are access to facilities, counselling, financial support, day care services, and life-skills training. As a department, there is a need to be sensitive to the needs of all clients and to assist them in whatever ways possible to achieve their goal of economic security.

(i) - Social Assistance Recipients

The basic income assistance (social assistance recipients or SAR's) case load in New Brunswick has been stable for the past several years. During the same period there have been marked changes in the unemployment rate, leaving the conclusion that the labour supply situation would have to become very tight indeed in order for employment rates to cause a measurable decrease in the numbers receiving assistance. The case load of approximately 33,000 counts households, not individuals. It is, furthermore, organized by the head of the household. Detailed data on young recipients (direct or indirect beneficiaries) is not, therefore, readily and regularly available. Out of 11,211 student aid recipients in 1986-87, a mere 3% received other forms of income assistance.

Issues of confidentiality preclude systematic tracking of clients or former clients through government programs. It is extremely difficult to generalize about the history of SAR's after participating in training and/or employment programs. New initiatives under Income Assistance's Upgrading, Training and Placement Program, as well as SAR participation in regular and incremental components of the Canadian Jobs Strategy may allow over time, the gradual building of a useful, relevant data base. At present, however, we can only turn to conclusions of studies in other jurisdictions and special research projects.

The upshot of these is that the most successful programs in getting assistance beneficiaries off the welfare rolls and in the labour force are those which couple actual work with some training before and supportive training and counselling during the work placement. Training, counselling or placement by themselves are much less successful in securing a continuing labour force affiliation.

(ii) - Youth

The same generalizations appear to be true in the case of the long-term unemployed youth, whether these involve assistance clients or not. Some programs (i.e. the British Youth Training Scheme and more limited Canadian Job Entry Program) are attempting to address the issue of youth unemployment through initiatives encouraging early job exposure. An important objective of such programs is to provide substantial periods of "employment" without initiating patterns of short-term jobs alternating with periods of receiving benefits while unemployed. The principal goal of these programs is to establish as quick a transition as possible to the work world. What this approach does not entail is a coherent emphasis on further education. Essentially, it leaves it up to the individuals, presumably now successfully integrated with the labour force, to realize the need for more academic and training qualifications in order to improve their labour market competitiveness. The emphasis throughout this programming is on becoming an employee. For most of this clientele, this is a reasonable approach in order to obtain an initial and stable labour force attachment. What is missing is later development of entrepreneurial talents or further skill development.

It should be noted that while youth unemployment soared during the recent recession, as unemployment rates subsequently receded they dropped relatively quickly for the youth cohort (see Table 3.3).

TABLE 3.3 - Unemployment Rates by Age Group
New Brunswick and Canada
Annual Averages, 1981 to 1987

	New Brunswick			Canada		
Age:	15 - 19	20 - 24	25 +	15 - 19	20 - 24	25 +
	percentage					
1981	21.6	17.6	8.8	16.3	11.3	5.6
1982	26.2	21.5	10.9	21.9	16.9	8.4
1983	26.1	23.7	11.5	26.1	23.7	11.3
1984	25.0	23.3	11.9	19.9	16.8	9.3
1985	23.4	24.3	12.4	18.8	15.3	8.7
1986	24.6	22.1	11.7	16.8	14.3	8.0
1987	19.9	20.3	11.0	15.1	12.9	7.6

Source: Statistics Canada 71-001

Given the gradually smaller share youth will constitute in the overall population, and assuming continued moderate economic growth, youth unemployment will decline. However, it is important to note that while youth are quick to take up available jobs, when they experience prolonged periods of unemployment, their adaptability and interest lessen, as does their mobility. As Table 3.3 demonstrates however, New Brunswick youth unemployment rates are much higher than national rates. The latest available annual average (1987) showed that 15,000 15-24 year olds were in this group.

(iii) - Illiterates

A lot of attention has been devoted in Canada during the 1980's to the issue of adult illiteracy. There are numerous competing definitions of illiteracy, and a frustrating lack of agreed measures in order to gauge its extent. Two readily available measures from census data are the numbers of adults with less than grade nine completed in secondary school, or the numbers with grade nine or more completed but lacking a high school graduation certificate. Neither measure has received universal recognition from educational authorities as being a true measure of actual literacy and numeracy skills obtained. Increasingly, employers are insisting that a minimum requirement for successful functioning in their place of work is high school graduation. And society has made the opportunity available to everyone to progress to that level at no direct cost to the individual. Many do not.

The policy question is what provisions should be made to allow second or further chances. Academic upgrading, basic training for skill development (B.T.S.D.), and General Educational Development (G.E.D.) programs have long been offered. Both their availability and their take-up have been somewhat limited. The greatest number of successes have been with G.E.D., and through this nearly 12,000 New Brunswickers have obtained the equivalency of high school completion over the last 12 years (see Table 3.4).

TABLE 3.4 - New Brunswick G.E.D. Statistics by Language of Test, 1975 to 1986

Calendar Year	Volume Tested		Certificates Awarded	
	French	English	French	English
1975	26	236		183*
1976	81	447	45	386
1977	145	511	75	353
1978	103	716	59	513
1979	146	941	87	758
1980	219	1,096	125	934
1981	373	1,302	211	1,064
1982	360	1,468	181	1,143
1983	315	1,414	162	956
1984	357	1,337	180	933
1985	413	1,316	200	895
1986	465	2,065	261	1,432

* Includes French Certificates in 1975.
NOTE: "Volume Tested" is higher than number of individuals.
Source: D.A.E.T.

The francophone participation in this program to date has been extremely low relative to that of anglophones.

Table 3.5 and Charts 3.6 - 3.8 show the dimensions of the overall problem.

TABLE 3.5: 1981 New Brunswick Population Lacking Grade 12 Completion By Age Group

In 1981, there were 254,470 New Brunswickers not in school, over 15 and lacking a high school graduation certificate. Of these, 140,645 or 55% had not completed Grade 9.

	15-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65+
Less than grade 9	5,405	6,805	17,465	18,555	24,210	29,290	38,910
9-13, no certificate	13,175	16,635	25,985	18,930	14,760	12,255	12,080
TOTAL	18,580	23,440	43,450	37,485	38,970	41,545	50,990

Total population not in school, over 15, no certificate = 254,470
Total population not in school, over 15 = 455,330
Total population over 15 = 515,945
Source: Statistics Canada, 1981 Census, 92-914.

More than 55% of New Brunswick's population over 15 and not in school had not obtained a graduation certificate in 1981.[15] Of these, 42,000 or 16.5% were under 25. And a further 43,000 were between 25 and 34. Of the 42,000 under 25, 12,000 had less than grade nine completed.

These statistics are now six years old, but in the interim a probable 18,000 have withdrawn from the secondary school system without graduating, and while a sizeable number of these may have returned, it is also likely that a majority have not. As a working hypothesis, approximately 10,000 New Brunswickers leave the school system over five years without graduating (See Table 1.11 and Charts 1.23 and 1.24).

In view of the 43,000 figure for 25 - 34 year olds, the current withdrawal rate may indicate that progress has occurred. However, the present estimated retention rate of 70% is unlikely to improve further and the withdrawals will constitute a major and continuing labour market problem.

---

15 G.E.D. equivalency is probably not captured in census figures.

There are many jobs that do not require high school graduation, and do not demand more than basic skills. There will be many more, as the introduction of high technology simplifies a lot of labour tasks. But there is a concomitant instability in the job market, and people with lower education levels are the least likely to be able to make or to be allowed to make the necessary changes.

Increasingly then, labour market planners are stressing the need to give everyone the opportunity to attain the equivalent of high school graduation. The challenge for government, in cooperation with the private sector, is to make it possible for people to do so.

CHART 3.6

OUT OF SCHOOL POPULATION
WITHOUT HIGH SCHOOL COMPLETION, BY AGE GROUP

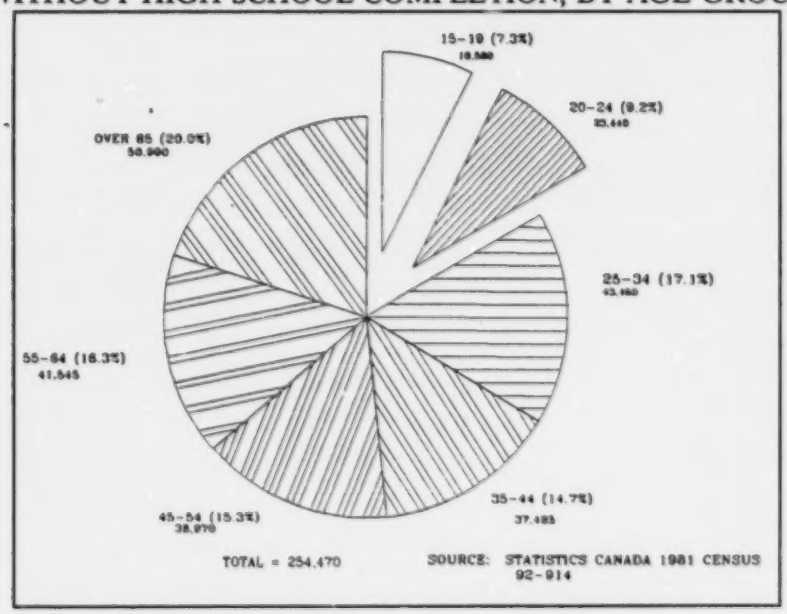

CHART 3.7

OUT OF SCHOOL POPULATION WITH LESS THAN GRADE 9, BY AGE GROUP

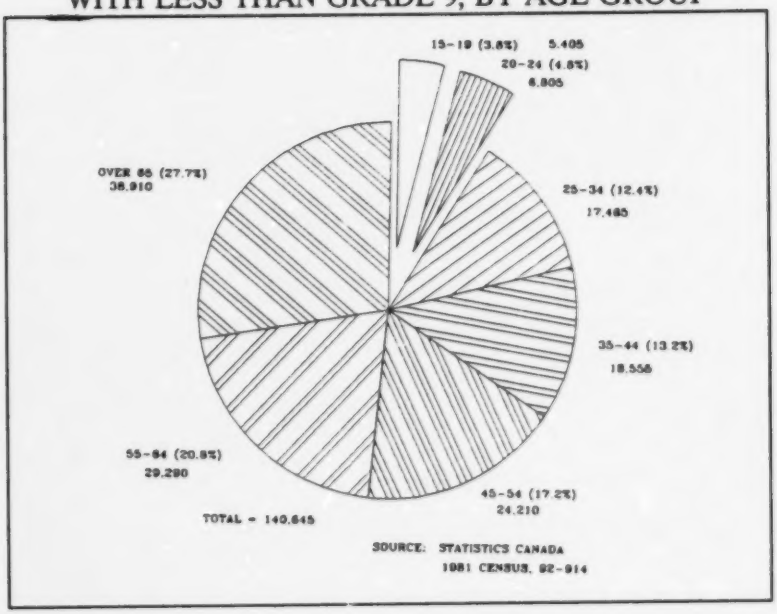

CHART 3.8

OUT OF SCHOOL POPULATION GRADE 9-13, NO CERTIFICATE, BY AGE GROUP

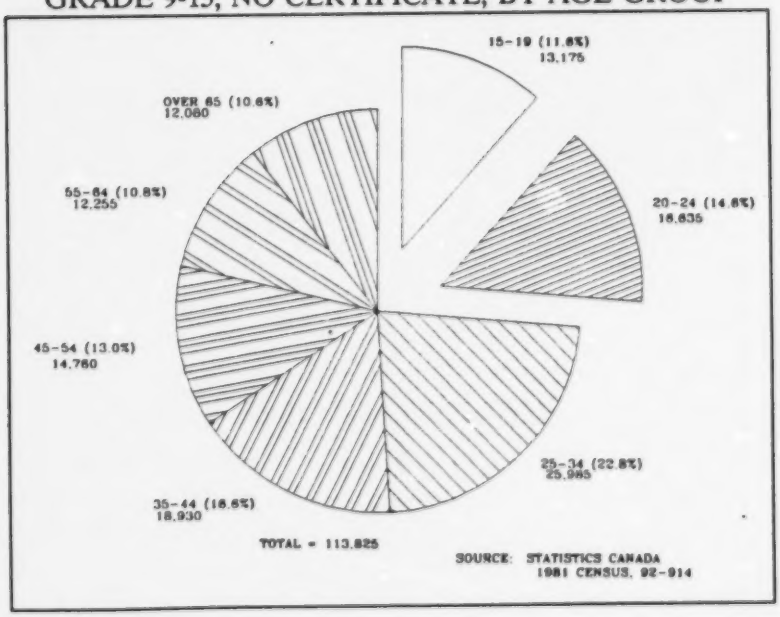

(iv) The Disabled

Many Canadians are born with physical or mental disabilities. Others become disabled later through accident or sickness. In fact, according to the World Health Organization, such disabilities prevail in approximately 21% of the population. The prevalence rates of various disabilities are reported in Table 3.6.

TABLE 3.6 - Disabilities in the New Brunswick Population
A. International Prevalence Rate of Disabilities*

Disability	Prevalence Rate in Total Population
Physical Handicap	7.1%
Hearing Handicap	6.2%
Mental Retardation	3.0%
Mental Illness	2.7%
Visual Handicap	2.1%
TOTAL	21.0% of the total population
Mild Handicaps	17.0%
Severe Handicaps	4.0%

B. Extrapolation to New Brunswick 1986 Population**

Physical Handicap	50,370
Hearing Handicap	43,985
Mental Retardation	21,283
Mental Illness	19,155
Visual Handicap	14,899
Total Handicaps in New Brunswick, 1986	148,982
Total Mild Handicaps, 1986	120,605
Total Severe Handicaps, 1986	28,377

* Source, as quoted in Action Plan for the Disabled in New Brunswick, Cabinet Secretariat, October, 1985.

** The international prevalence rates are applied to the population to give numbers of handicaps only, not individuals, as many individuals may have multiple impairments.

Extrapolating these rates to the 1986 population, it would appear that almost 150,000 New Brunswickers are disabled. However, that would assume one disability per disabled person which often is not the case. Instead, we know there are approximately 150,000 disabilities in our province, one fifth of which are judged to be severe. Finally, a recent Canadian study estimated 74,000 disabled adults in our province.

That study, the Canadian Health and Disability Survey of 1984, also gives us some insight into the educational attainment and labour force participation of disabled Canadians. Fully 44% have less than grade nine education, making them functionally illiterate (this compares to the 29% rate for all New Brunswick adults in 1981). But, 7% have attained some post-secondary education and 4% are university graduates (compared to 24% and 6% respectively for New Brunswick adults in 1981).

Regarding their labour force participation rates 32% participate in the labour force (28% employed, 4% unemployed), while another 3% are full time students. Finally, of those who were employed at the time of the survey, totalling 675,000 adults, two thirds claimed "some" disability, one sixth a moderate disability, and 4% a major disability.

While these figures can be read with some degree of discouragement, they do point to the possibilities. Disabled Canadians can achieve post-secondary training. They can earn university degrees. And, they can gain full time employment, even if working under a severe disability. For the physically and mentally disabled, assistance with career planning in their younger years is the key, so that attending post-secondary learning institutions forms an integral part of a well-developed plan.

(v) - Visible Minorities

The House of Commons Special Committee in Visible Minorities in Canadian Society defined visible minorities as non-whites. Their definition includes the Aboriginal people, and Canadians with origins in Africa, Arab Countries, China, India, Pakistan, Japan, Korea, South East Asia, Latin America, the Pacific Islands, the West Indies and the Philippines. The approximate non-white population of Canada in 1984 was 1,864,000 people or 7% of the population.

TABLE 3.7: New Brunswick's Population by Selected Ethnic Origin*, 1961, 1971, and 1981 Census Years

	1961	1971	1981
Total Population	597,936	634,560	689,375
British	329,940	365,735	369,125
French	232,127	235,025	251,070
Dutch	7,882	5,360	4,395
German	7,386	8,405	6,490
Native	2,921	3,925	4,605
Scandinavian	4,901	3,600	2,350
Other	12,779	12,505	55,040

Source: Census of Canada

* Only the major ethnic origins reported for New Brunswick are given here.

New Brunswick's population by selected ethnic origin for census years 1961, 1971 and 1981 is shown in Table 3.7. The native population of New Brunswick has grown steadily during the past two decades, to reach 4,600 people in 1981.

The "other" category includes all the other ethnic groups too numerous to mention. The rest of New Brunswick's visible minorities would be found in this category. The members of "other" ethnic groups have more than quadrupled between 1971 and 1981, to reach 55,000 people by 1981. More detailed information on the "other" category would have to be examined to determine an accurate estimate of New Brunswick's visible minorities population.

For the visibly different minorities, the issues are of integration, exposure and attitude change of employers, fellow workers, and the public. For example, field experiments show that people with accents tend more often to be rejected when seeking job interviews over the telephone, than their more Canadian sounding counterparts (Zureik, 1983). Employment equity programs attempt to redress some of these imbalances. So do clauses 15(1) and 15(2) of the Canadian Chapter of Rights and Freedoms.

As an example of a positive initiative, the government of New Brunswick, feeling a particular responsibility towards natives and disabled, initiated an Equal Employment Opportunity Program five years ago. This program offers financial assistance to government departments who employ members of either of these two groups, provided a regular position will be found for that individual within one year. Job exposure for the candidate, and education of the public service are spinoff objectives. Currently, approximately 50 candidates are being sponsored by the program: 35 disabled individuals, and 15 native people. This is a positive, albeit low impact, initiative.

On their own, the ethnic minorities from other countries tend to form multicultural societies in each major center in our province. Members do not necessarily share a common cultural heritage. Instead, they share the experiences of being different, of dealing with cultural shock, and of attempting to integrate. They also share a deep sense of longing for some of the ways they have left behind in their homelands. Through mutual support and social release, they help each other to integrate and to cope.

(vi) - Women

Women in New Brunswick today account for 50% of all university enrolments, and 38% of community college full-time enrolments.

Once enrolled, moreover, women are making more non-traditional choices. Canadian data show, for example, that in 1983 while 13,700 women were enrolled in full time community college programs in secretarial services, 21,400 were enrolled in management and administration. That was higher than the 18,900 male enrolment for these latter courses. Also, young women are making inroads in the natural sciences, mathematics and engineering fields.

These figures reflect a gradual shift towards "non-traditional" occupations. A Labour Canada report concludes that this indicates both greater interest and greater access to these non-traditional areas of work (Labour Canada, 1987).

These trends, though, are for young women entering university and community college courses full-time. What about other training?

Another recent study, this one commissioned by the Canada Employment and Immigration Commission, in fact reported a different situation. It examined women's participation in labour force re-entry training programs. The author, labour analyst, Daniel Boothby, found that very little has changed over the years regarding women's use of manpower training programs. He found that the traditional criticisms about women's participation in training programs are still true today. Very often women are not involved in apprenticeship, and women are under-represented in the industrial training programs. A greater proportion of women than men take courses (mostly educational equivalency) that do not directly prepare them for an occupation. And, regarding industrial and institutional training, women still train in predominantly female occupations.

He found that essentially both men and women use manpower training either to enter a better paid occupation, or to improve their job skills in their present job. He defended women's continued tendency to train in clerical occupations (60% of female trainees), by observing that for most women, this represents higher earning power than the blue collar options open to them.

Furthermore, Boothby recommends three fundamental changes in the delivery of training programs if women are to move into the non-traditional occupations. First, administration of training programs should be free of sex discrimination. Second, Boothby contends that training programs can diminish the effects of labour market discrimination against women. Third, women must be trained to fill the chronic shortages in the high skilled blue collar occupations.

Women experience special barriers to training and employment. These barriers are lack of child care and lack of bridging programs. Boothby strongly recommends that dependant allowances in institutional training programs be increased to reflect actual costs of child care. And, for the many female re-entrants who have been outside the labour force for more than five years, orientation courses could be expanded and widespread.

CHAPTER IV
THE FUNDING ENVIRONMENT

Introduction

Funding is recognized as being of upmost importance to the ability to deliver post-secondary education and training. The bulk of post-secondary education costs are met through public funds. While the responsibility for education lies within provincial jurisdiction, the federal government is active in its financial support of education in the context of its responsibility for economic development.

The provision of education at the elementary and secondary levels involves less financial support by the federal government than does post-secondary education. In the case of university funding, federal block transfers are made to the provinces which then distribute funds to the institutions according to provincial policies. The college component of higher education has traditionally been supported federally by the purchase of training from provincial institutions for clients identified by the federal authority. Some further federal support of non-purchased college activity flows from Established Programs Financing arrangements.

The eighties have witnessed a realignment with respect to federal funding. Government restraint by both levels of government has required that post-secondary educational institutions seek other means of financial support.

- What are the trends in the provincial and federal governments' funding of post-secondary education?
- What is the role of Student Aid in financially supporting students undertaking post-secondary education?
- What is the extent and potential of financial support to the community college system from other funding sources?

This chapter will address these questions by examining the federal and provincial contributions to the post-secondary educational system, the extent of reliance upon the Student Aid program and the possibility of a number of other funding sources.

A - FINANCIAL SUPPORT

Canada's support of higher education is provided through the complex formulae associated with Established Programs Financing (E.P.F.). Table 4.1 and Chart 4.1 show the E.P.F. cash transfers since 1977-78. While changes have been made in the arrangements, which have essentially boiled down to a dramatic decrease in the rate of growth, the fundamental reliance on federal funding has not altered. Just as the provinces provide block funds to institutions for operating costs, the provinces receive block funds from Ottawa for post-secondary education.

TABLE 4.1 - Established Programs Financing Canada to New Brunswick 1977-78 to 1986-87

1977-78	106,139,999
1978-79	137,086,002
1979-80	161,168,000
1980-81	170,558,833
1981-82	177,076,674
1982-83	151,743,000
1983-84	224,363,000
1984-85	243,058,000
1985-86	240,904,000
1986-87	253,905,000

Source: New Brunswick Public Accounts

It should be noted that E.P.F. is designed to support insured health services as well as post-secondary education. Indeed, about 70% of E.P.F. supports health expenditure. Furthermore, cash transfers are but one component of E.P.F. The federal government has reduced income tax rates, allowing provinces to take up the vacated tax room. The federal government calculates the value of those tax transfers as foregone federal revenue, deducts them from the province's entitlement which the formula determines, and then transfers the balance in cash to the province.

Despite these features of E.P.F., an analysis simply of total E.P.F. cash transfers shows a startling change in trend.

CHART 4.1

ESTABLISHED PROGRAMS FINANCING
CANADA TO N.B., 1977-78 TO 1986-87

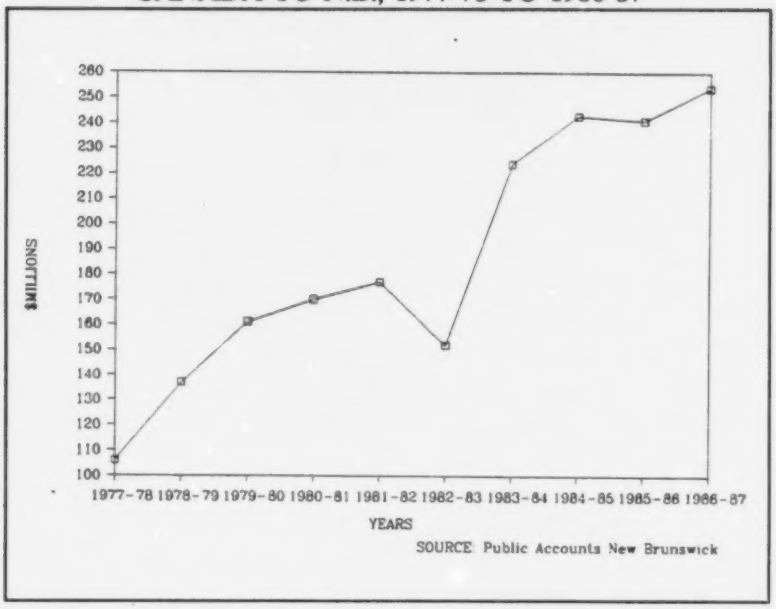

The first six years of E.P.F. registered an increase of 111% in cash transfers to New Brunswick. During the next three years the increase amounted to a mere 13%. Major changes to the arrangements were made between 1982 and 1984 to mitigate the effects of the recession.

The provinces do not view the taxation room as a federal contribution to their expenditures. Nor do they accept the premise required by federal legislation that E.P.F. contributions be divided between health and education. Within the education component, the provinces find the federal method of accounting for post-secondary expenditures particularly irksome, as it excludes college training which does not fit the Career/Technical category as determined by Statistics Canada.[16]

Since 1984-85 E.P.F. cash transfers to New Brunswick have risen 4.5%. New Brunswick's operating grants to the Maritime Provinces Higher Education Commission (MPHEC) institutions increased 12.9% over the same period. The MPHEC serves as the conduit for New Brunswick's funding of universities in the Maritime Provinces and a number of non-university institutions in the region. Table 4.2 and Chart 4.2 detail MPHEC operating grants.

TABLE 4.2 - New Brunswick Operating Grants to MPHEC Institutions

1979-80	61,173,400
1980-81	65,944,600
1981-82	72,766,300
1982-83	81,915,200
1983-84	88,775,300
1984-85	96,831,200
1985-86	103,003,200
1986-87	109,284,000

Source: New Brunswick Public Accounts

16 For a definition of Career/Technical category, see Appendix D, p. 183
Setting aside much of this ongoing contention, an acceptance of federal methodology would recognize a provincial non-university post-secondary expenditure of close to $30 million for 1986-87. Applying the conclusions derived from the analysis of 1984-85 data in Appendix D, one could conclude that between $15 and $30 million were contributed to that expenditure by Canada through E.P.F.

CHART 4.2

N.B. OPERATING GRANTS TO M.P.H.E.C. INSTITUTIONS
1979-80 TO 1986-87

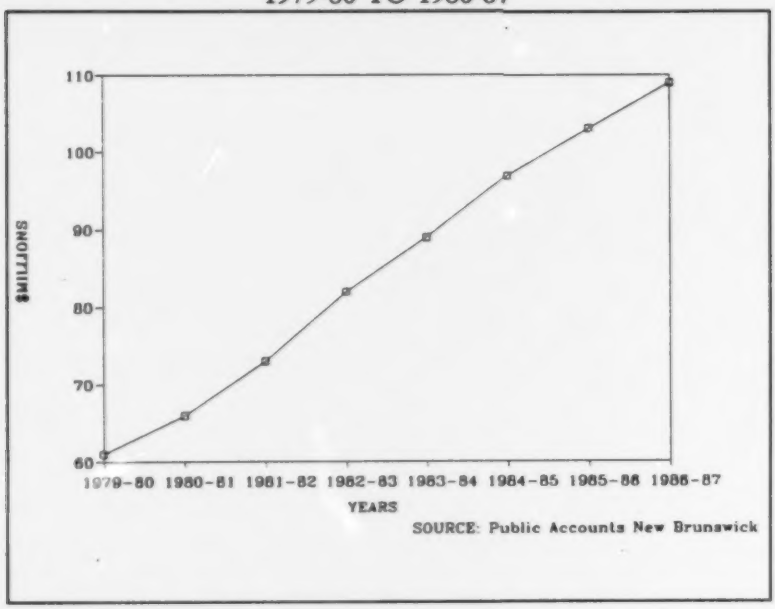

Between 1979-80 and 1985-86, MPHEC grants increased by 69%. During the same period E.P.F. cash transfers increased by 50%, and post-secondary enrolment rose 37%. Operating expenditures for the college system increased by 92%[17]. Combined expenditure in 1986-87 totalled just over $168 million, 65% to the MPHEC and 35% to the Department of Advanced Education and Training. In 1979-80 the shares were 71% and 29% respectively.[18]

---

[17] These years have been chosen for expenditure growth purposes because the 1986-87 figures reflect the impact of government reorganization.

[18] In 1979-80 certain programs funded by other provincial departments are excluded from the percentage calculations, and equivalent expenditures are included in the Department of Advanced Education and Training's share for 1986-87 due to government reorganization.

The relatively greater growth in non-university expenditure can be attributed in part to the fact that the college system is a line department on the economic policy side of government. Investment in human resource development has been seen as an ultimate improver of society by means of equipping people with skills which are marketable in the labour force. Additionally, the creation and maintenance of a training infrastructure have been deemed essential both for retaining existing enterprises' competitive viability and in attracting new economic activity.

Since 1983-84 the provincial share of the college system's operation has risen from 51% to a projected 75% or more in 1988-89.[19] This share level appears likely to continue given current policies of both governments.

At various times proposals to change the E.P.F. system have come forward and most of these have involved splitting education funding from health funding, and some variant of more detailed targeting of the education contribution. Targeting notions have varied from direct institutional grants, to differential funding by programs offered, to direct-to-student vouchers. The provinces have consistently opposed such propositions, primarily because of the vulnerability their institutions would face were there subsequent re-orderings of federal priorities.

Such vulnerability has been amply demonstrated in the post-secondary non-university world. The acts and agreements authorizing federal support of colleges have always indicated minimum allocations for training purchase, but the purchases were always program-specific. Additionally, under the National Training Act (N.T.A.), funds were available for major equipment and program development initiatives beyond the costs associated with seat purchases. Table 4.3 shows provincial college expenditure and Canada's contributions.

---

[19] Ignoring the E.P.F. factor.

TABLE 4.3 - New Brunswick DAET Expenditures and Federal Contributions, 1982-83 to 1986-87

Year	Total	Canada	%
1982-83	40,459,635	15,633,125	38.6
1983-84	51,795,229	25,151,145	48.6
1984-85	51,883,852	23,583,818	45.5
1985-86	50,819,147	20,756,562	40.8
1986-87	61,974,152	18,509,751	29.9

Excludes capital expenditure.
Source: New Brunswick
Public Accounts

Direct federal support reached a zenith in 1983-84 with a total of $25.2 million for the New Brunswick system, $20.5 million of which was due to the N.T.A. The balance of $4.6 million came from the Secretary of State's Official Language in Education agreement on cost-sharing. While it is recognized that the Secretary of State's contribution is less related to the Department's training programs than that of the N.T.A., Canada's contribution is quite substantial. As recently as 1983-84, therefore, Canada was directly contributing almost 49% of the New Brunswick Department of Community Colleges' operating expenditures of $51.7 million.

By 1986-87 Canada's share from both CEIC and Secretary of State had dropped to $18.5 million (30%) out of $61.9 million.[20] The guaranteed level from CEIC for 1988-89 is approximately $10.5 million. If the pattern of Secretary of State cost-sharing continues (see Table 4.4), direct federal support from these two sources will amount to approximately $15 million next year, 60% of the 1983-84 level. In constant dollar terms, that percentage would be closer to 40% or less of the level five years earlier.

---

[20] Some federal support was also received indirectly through contract training; provincial accounting practices do not identify the amount.

Table 4.4 shows the steady role of the Official Languages in Education Program contributions by Canada to the non-university system in New Brunswick.

TABLE 4.4 - Official Languages in Education, Federal Funding to New Brunswick due to N.B.C.C. Qualifying Expenditures

	Program Expansion and Development	Infrastructure Support
1983-84	$2,086,896	2,500,933
1984-85	2,257,612	2,821,267
1985-86	2,221,157	2,895,139
1986-87	2,069,038	2,756,764

Source: D.A.E.T.

This program accounted for half of the 1983-84 increase in federal support.

The other half of the substantial jump in federal support in 1983-84 was due to Skills Growth Fund contributions. The objective of that program was to improve the colleges' capacities in higher level skills training. Having improved those capacities, the colleges now face a steady decline in federal purchase of the affected training seats.

The Canadian Jobs Strategy (C.J.S.) has profoundly altered Canada's training priorities. One objective is to shift more financial responsibility for training employees to their employers. Another is to concentrate Canada's training expenditures on clients who are most in need. And a third is to stimulate private sector training delivery in competition with that offered by provincial institutions.

In the Maritime Provinces, moving towards these objectives has entailed intense adjustment, due to the small industrial and population bases. Excluding publicly funded institutions (hospitals and education establishments, for example) as eligible employers has had a disproportionate effect in this region in view of their high employment share and their geographic dispersion.

Small businesses predominate in the Maritimes and while the Skill Investment program is generally limited to companies having fewer than 100 employees, very small enterprises are the least likely to release workers for training, particularly if the firms are required to pay a share of the associated costs. It is also difficult to schedule cost-effective training to meet very specific objectives emanating from a multitude of small firms each of which proposes to train very few people.

There has not been an extensive private training establishment in the Maritimes. While C.J.S. has certainly enabled entrepreneurs to expand or begin training activities, it is unlikely that a significant amount of expanded training, would outlive a removal of federal subsidization. C.J.S. has resulted in some experimentation and delivery not tied to traditional institutions, but its long-term effect will likely be a reduced identification with the colleges (some of which are very young) by a population which will need to turn to those colleges in the future.

The reduction in direct training seat purchases, combined with lower levels in B.T.S.D., means that the bulk of adults most in need cannot, ironically enough, be well served by C.J.S. The genuinely long-term unemployed have few opportunities under federal programs to surmount their basic educational deficiencies, and those who do make the transition to the labour force are unlikely to have the general upgrading necessary to make numerous career adjustments.

Unless there are major changes forthcoming in federal training policy, the conclusion is inescapable--apart from limited transfers on behalf of a steadily lessening number of full-time clients, Canada is making the post-secondary non-university training system a predominantly provincial endeavour. The implications for a province with an under-developed human resource base and severely limited fiscal maneuverability are profound.

B - STUDENT AID

While tuition fees provide more than 21% of New Brunswick university operating funds (compared to 13.8% in 1980-81), at the college level they contribute between three and five per cent. With their introduction in 1984 at the colleges, student aid requirements from that sector increased markedly, a trend that will continue as the impact of college reorganization and the percentage of non-sponsored seats rises.

In terms of general debt from all sources New Brunswick students have been heavy borrowers. A national post-secondary survey has shown them as claiming the highest borrowing rate (percentage of students incurring debt) in the country. While the student aid information system is not set up so that it is possible to calculate actual average indebtedness on graduation, baccalaureate holders' levels should not currently exceed about $12,500 through that program.[21] College graduates can carry as much as $8,400 in debt in consequence of student aid as they enter the labour market.

Table 4.5 shows six years' data on total student loans under the New Brunswick program.

TABLE 4.5 - Total New Brunswick Student Loans, 1981-82 to 1986-87

	Amount	Number	Average
1981-82	$10,783,871	7,483	$1,441
1982-83	$16,272,863	9,334	$1,743
1983-84	$23,408,340	10,627	$2,203
1984-85	$26,951,945	11,260	$2,394
1985-86	$33,189,350	11,917	$2,785
1986-87	$33,029,080	11,221	$2,944

Sources: Student Aid Program: New Brunswick Department of Youth, Recreation and Cultural Resources; New Brunswick Department of Income Assistance.

---

21 This figure assumes receipt of rebate, but a peculiarity of the New Brunswick system is that many graduates eligible for rebates simply do not apply. In consequence their total indebtedness is significantly higher than it should be. It should be noted that college programs are too short to make their graduates eligible for rebates. Only 351 rebates were paid in 1986-87. See Appendix E.

While the total funding has more than tripled since 1981-82, the number of loans contracted has been relatively stable since 1983-84. The funding increase reflects inflation and a shifting of university revenue to student fees. Between 1981-82 and 1986-87 average undergraduate tuition fees in New Brunswick have risen 66%.

Table 4.6 shows the loans and bursary data for students attending New Brunswick universities.

TABLE 4.6 - Student Aid Levels: New Brunswick Universities, 1981-82 to 1986-87

	Loans			Bursaries		
	Amount ($)	Number	Average ($)	Amount ($)	Number	Average ($)
1981-82	5,793,523	4,126	1,404	3,793,530	3,119	1,216
1982-83	8,687,679	5,058	1,718	6,092,110	4,039	1,508
1983-84	12,713,431	5,837	2,178	4,811,130	3,810	1,263
1984-85	13,952,350	6,069	2,299	5,971,037	4,124	1,448
1985-86	16,910,740	6,402	2,641	5,046,590	4,076	1,238
1986-87	17,974,180	6,236	2,882	5,081,830	3,850	1,320

Sources: Student Aid Program: New Brunswick Department of Youth, Recreation and Cultural Resources; New Brunswick Department of Income Assistance.

What is striking about this information is that with a level of roughly 6,000 loans granted in each recent year, that figure is less than half of the number of undergraduates attending the province's universities annually. A surprisingly high number of students finance their education through private loans, or are able to avoid debt through personal contributions and earnings.[22]

---

[22] These generalizations are accurate despite the fact that undergraduate enrolment of about 14,000 students includes those from other parts of Canada, some of whom have student loans from other provincial programs.

A partial explanation of this self-reliance can be found in the parental income levels of post-secondary students. Table 4.7 shows the New Brunswick data from the last available survey.

TABLE 4.7: Full-Time 1983-84 Post-Secondary Enrolment By Combined Income Of Parents During 1983 New Brunswick

	INCOME ($)			
LEVEL	0-22,999	23-33,999	34-44,999	45,000 +
College	43%	28%	15%	13%
Undergraduate	33%	26%	17%	23%
Graduate	50%	18%*	--	19%*

*Sample too small for statistical reliability.

Source: Secretary of State, 1984 National Graduates Survey

Fully 40% of university seniors in 1983-84 reported parental incomes exceeding $34,000 for 1983. At first glance the parental income data suggest that the profile of post-secondary students in 1983-84 was seriously tilted in favour of the higher income brackets compared to the population profile. But Table 4.8 shows that a massive change in the latter has recently occurred.[23]

---

[23] Appendix F presents the income data in 1986 constant dollars which have the effect of diminishing the extent of change, though the pattern is confirmed.

TABLE 4.8 - Family Income, New Brunswick, 1981 to 1986

	INCOME ($)			
YEAR	0-19,999	20-34,999	35-44,999	45,000 +
1981	46%	36%	10%	8%
1986	28%	34%	18%	21%

Sources: Statistics Canada 13-207

If the 1986 Census information is indeed accurate, then the 39% registered in the two upper income levels corresponds to the university graduate parental income pattern. The dramatic decline in the lowest income category may have some significance for future college enrolment in that 43% of the college graduates of 1983-84 reported parental incomes in the lowest category.[24]

College student aid data is presented in Table 4.9.

TABLE 4.9 - Student Aid Levels: N.B.C.C., 1981-82 to 1986-87

	Loans			Bursaries		
	Amount ($)	Number	Average ($)	Amount ($)	Number	Average ($)
1981-82	1,151,801	849	1,357	683,690	560	1,221
1982-83	2,246,317	1,323	1,698	1,211,580	966	1,259
1983-84	3,277,602	1,562	2,098	1,043,300	872	1,196
1984-85	3,931,900	1,716	2,291	1,519,440	1,005	1,512
1985-86	4,757,280	1,802	2,640	1,284,843	1,037	1,239
1986-87	4,916,160	1,707	2,880	1,156,605	929	1,245

Sources: Student Aid Program: New Brunswick Department of Youth, Recreation and Cultural Resources; New Brunswick Department of Income Assistance.

---

[24] Those surveyed were primarily from two year programs.

While the number of college student loans has doubled over the six year period covered, the value of the loans has quadrupled. It is difficult to say precisely how many college students are training on a full academic year basis, but the current level of 1700 loans would represent approximately half of those training on that basis who are non-sponsored. More than half of these students are receiving bursaries as well. The clustering of programs at particular colleges will reinforce the need for student aid, as students from other areas will be living away from home. Given a continued decrease in federally sponsored seats, further college reorganization, and the relatively high proportion of college students whose parental incomes are below $23,000 (see Table 4.7), the number of college loans will probably increase moderately.

There is not an adequate information base to get a clear picture of the relationship between social assistance and student aid. Individuals in receipt of the former can cease being recipients once they start receiving student aid, but the number of such instances per year is not available. Very few people obtain assistance from both sources. An estimate from the Department of Income Assistance is that 360 SAR's obtained it in 1986-87, out of more than 11,000 students.

On the federal side there has been a major shift over the last few years so that Unemployment Insurance payments and not training allowances have supported more trainees on course (See Table 4.10 and Chart 4.3). While this may continue as a general trend, the impact of C.J.S. will mean a decrease in the total number of trainees receiving such assistance.

TABLE 4.10: Unemployment Insurance, Section 39
National Program Expenditures in New Brunswick, 1980-81 to 1986-87

YEAR	$
1980-81	6,633,261
1981-82	7,007,000
1982-83	7,793,822
1983-84	8,470,561
1984-85	9,171,850
1985-86	8,429,500
1986-87	10,666,739

Source: CEIC

C - OTHER SOURCES

Training for Industry revenue has become a more important component of college funding. Table 4.11 and Chart 4.4 provide the data.

TABLE 4.11 - N.B.C.C. Contract Training, 1980-81 to 1986-87

Year	Training for Industry Revenue	Contract Training Expenditure	Difference
1980-81	475,394	566,851	(91,457)
1981-82	952,223	885,958	66,265
1982-83	1,006,698	962,905	43,793
1983-84	1,226,992	1,093,072	133,920
1984-85	1,324,144	1,483,510	(159,366)
1985-86	2,153,922	2,007,527	146,395
1986-87	3,461,435	3,179,737	281,698

Source: New Brunswick Public Accounts

CHART 4.3

UNEMPLOYMENT INSURANCE - SECTION 39
N.T.P. EXPENDITURES, NEW BRUNSWICK, 1980-81 TO 1986-87

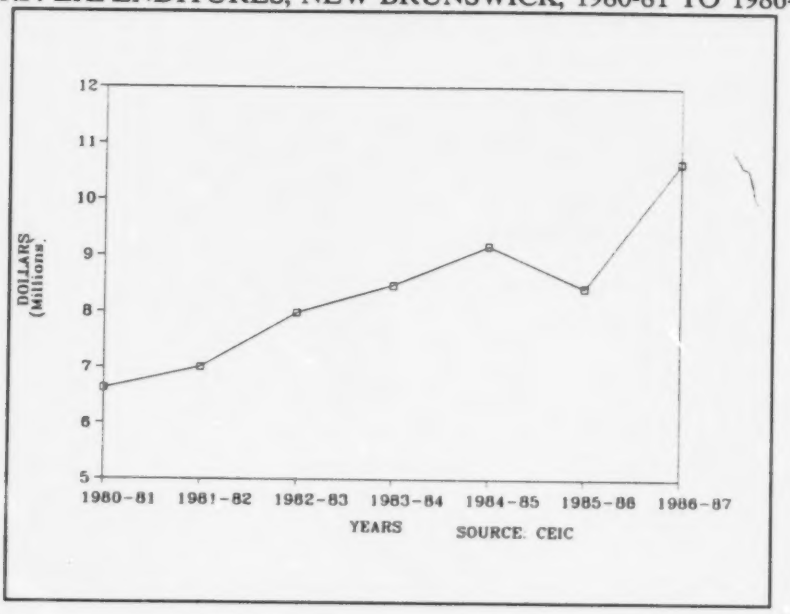

CHART 4.4

N.B.C.C. CONTRACT TRAINING - REVENUE
1982-83 TO 1986-87

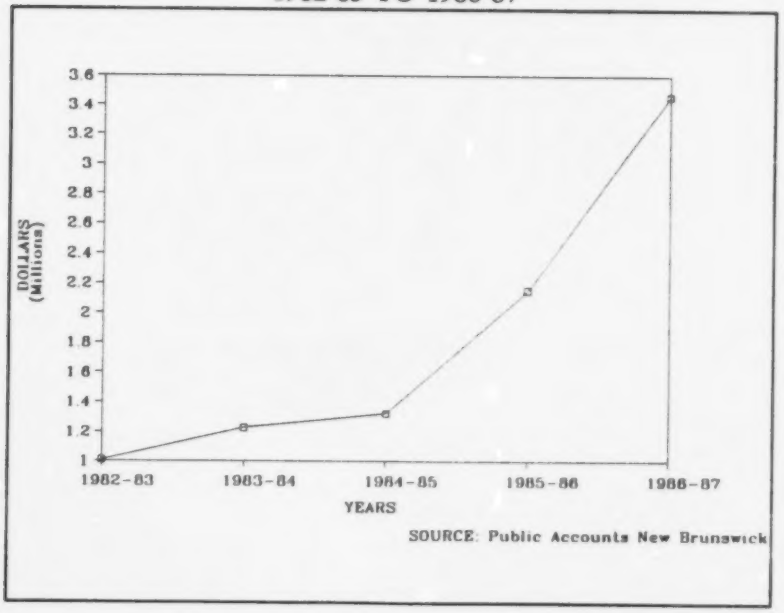

In 1982-83 contract training brought in just over $1 million, and in 1986-87 this had risen to $3.4 million. As a percentage of total expenditure this source more than doubled from 2.5% to 5.4%.[25] The college system has gradually developed recognition by major employers as one which can generally provide training to order, and increasingly can count on participation in major economic developments.[26]

The continuance of C.J.S. should underwrite continued growth in contract training. Third party and industrially sponsored training levels have increased substantially since 1984-85 (See Charts 4.5 and 4.6). The impact of Coordinating Groups Course Purchases under C.J.S. should be a further stimulus to this growing area of training revenue.

---

[25] The 1986-87 figure includes C.J.S. third party contracts.

[26] There has been a lot of activity associated with the Canadian Patrol Frigate Program, and a considerable amount with the establishment of Miramichi Pulp and Paper.

CHART 4.5

N.B.C.C. SEATS SPONSORED BY INDUSTRY
1983-84 TO 1986-87

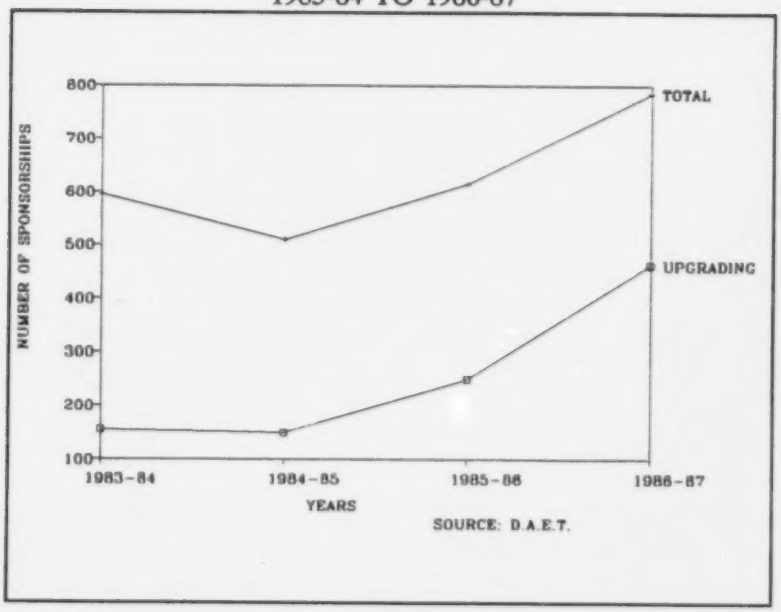

CHART 4.6

N.B.C.C. THIRD PARTY TRAINING
1981-82 TO 1986-87

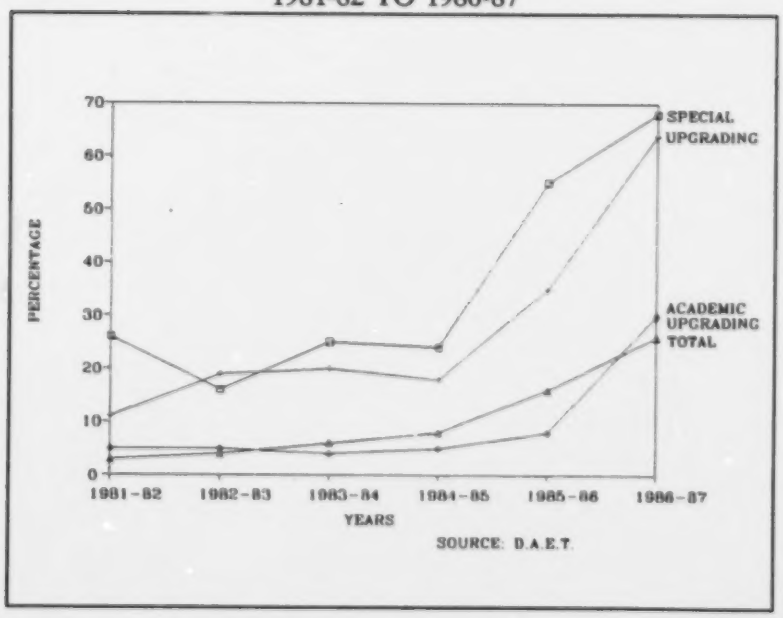

It is important to note that the federal government is dedicated to deficit reduction, and that while its revenues are rising in response to tax changes it is unlikely to commit steadily increased funding levels for post-secondary education and training. This is particularly so in respect of non-university support. Two major sources of existing federal funds are in Unemployment Insurance and the Canada Assistance Plan. The unemployment insurance support role for college training has grown throughout recent years, and although little policy change has recently occurred, despite the Forget inquiry and other studies, it remains an area in which the federal government might entertain program changes which could benefit the post-secondary education sector.

The SAR agreement has begun in a modest way in New Brunswick and should result in cost-shared incremental activity affecting the colleges under both federal and provincial programs. Anticipated revenue during 1987-88 could amount to $.7 million, and good results should bring major expansions of activity in later years.

The SAR initiative signalled a desire by the two orders of government to establish new programs linked to improved labour market prospects for social assistance clients. There is a potentially large pool of funds available here for program allocation, but the provinces are proceeding cautiously in view of the consequences that poorly planned initiatives might entail for the stability of public assistance.

The Province has already indicated to the federal government its desire to extend the SAR agreement beyond the March 31, 1989 expiry date. Any such extension would be dependent on an agreed sharing of program costs. The extent of the funds available has been a function of the provincial budget process, rather than the federal one thus far. Were the province ready to commit more funds to programs under the agreement, it is likely that the federal government would match them. The agreement is unlikely to result in substantial new funds for this Department unless provincial budget priorities alter.

The Atlantic Canada Opportunities Agency (A.C.O.A.) has a role to play in federal training and human resource development investment. Whether this will be limited to a coordinating function of existing federal policies or will create opportunities for entirely novel proposals remains to be seen. The agency is not interested in infrastructure building as a primary consideration, but could be approached for support of new programs, particularly those related to entrepreneurial encouragement.

Another probable source of federal funding over the longer term will be found in adjustment programs occasioned by the trade agreement with the United States of America. It is, of course, too early to determine the nature of such programs, but retraining would be a necessary part of them. It is equally difficult to forecast particular negative impacts of the new trading arrangements for this province. From the tenor of the debate on the agreement's terms, certain food processing operations appear to anticipate an adverse competitive position due to their having Canadian locations. Output dependent on supply-managed products (such as dairy) may prove to be more costly than if produced in the U.S. Products containing significant amounts of sugar (more than 10%) will face tariffs in the U.S. market, and competitive U.S. products may use economies of scale to undercut Canadian prices even in our domestic market.

These particular situations might entail limited eventual retraining and adjustment programs. For the rest of the Province the employment implications of the agreement are relatively buoyant, and while a number of individual firms may emerge as ones adversely affected, they do not appear to be sectorally grouped (beyond what has been stated above). Based on the evidence available to date, therefore one would not forecast significant flows of federal adjustment funds to New Brunswick in consequence of the Canada-U.S. trade agreement.

An increasing portion of the cost of the post-secondary non-university system will be borne by the province. This is especially true of the core training programs. We are also entering a more complex funding environment which provides a multitude of other sources of support. The deficiencies in that support from a planning perspective are that it may have a short term duration and that it may be too focussed. Nonetheless strategic allocation of the provincial contribution can maximize the potential draw from other sources.

CHAPTER V
SUMMARY AND CHALLENGES

Introduction

The first four chapters of this report cover the most essential elements of the environment of higher education institutions namely the Demographic, Economic, Social and Funding environments. This chapter will provide a summary of the main observations of the Study and will specify why these trends are of particular concern and interest to the Department.

The analysis will address issues as they relate to the whole area of post-secondary education in general, putting most of the emphasis on the community college network. This system, unlike the universities and the nursing schools, is under the direct control of the Department and will receive special attention. The Language school and the New Brunswick Arts and Craft School are also considered as being under the direct control of the Department.

This chapter contains two sections. The first provides a summary of the findings of the first four chapters. The second part titled "Challenges" discusses the main factors impacting on post-secondary education, with emphasis on the non-university environment. The analysis provided in the second section is not intended to constitute an evaluation of the Department's operation. Rather it is an attempt to analyze how the environment discussed in the report may impact on the Department's operation.

A - SUMMARY

This section will provide a short summary of the main points for each of the chapters. Each chapter contains a number of charts and tables which provide valuable detailed information on various areas of interest. These were not duplicated for purposes of the summary.

(i) - The Demographic Environment

This chapter has shown that the population of New Brunswick is undergoing major changes and developing new needs. The most obvious trend is the declining

population growth rate. This decline has been felt by public education institutions throughout most of the industrialized nations.

It is not expected that the trend will be reversed either in the short or medium term. The only two obvious options for increasing the population is either by increased fertility or by increased immigration. It doesn't appear that Canada or New Brunswick is prepared for either option.

New Brunswick can however, deal in part with its population slowdown by taking measures to slow the out-migration of its youth. On the basis of past behaviours of our population, people will stay here if they feel confident they can earn their living here. Likewise, they will choose to return for the same reasons. Both of these options have strong implications for the provision of advanced education and training.

Good news for post-secondary educational institutions is the changing structure of the population. Two major consumers of post-secondary education are: the traditional post-secondary age group, who are still the majority and the emerging presence of the Big Generation with their ongoing thirst for post-secondary study. In fact, post-secondary educational institutions will never again be in such an enviable position as the one they are in now and will be in over the next five years. This is because both groups are peaking around the mid-twenties age groups. At this age, the pursuit of advanced education is not yet a major life disrupting event, as it could be later. The search for economic stability is a prime motivator, and post-secondary training tends to improve one's economic prospects.

As the change to the information age gains momentum, ongoing skill upgrading needs will be increasingly taken as given. Individuals are already beginning to realize that they must have marketable skills for the future economy. Soon society will fully realize that having marketable skills, like having an education, is not just a once in a lifetime thing, like an inoculation. It is ongoing as a lifelong need. When people realize this, the link will be irrevocably made between ongoing marketability and ongoing skill upgrading.

The impact of the changing demographics on the post-secondary education system in New Brunswick is already evident. The system has grown remarkably over the past decade but growth can now be expected primarily in part-time and shorter term programs due to the changes in demand. The system is already adjusting to these recent phenomena. It is observed that applications for college core program seats are declining, particularly in the Technologies and especially for francophone technology seats. On the other hand contract training and night school continue to grow.

The continuing decrease in the number of high school graduates is anticipated, but the proportion of those with an academic orientation will continue to increase, so that the total, likely to proceed to post-secondary education, should be relatively stable over the medium term. This however, may vary somewhat between the two language groups because the number of francophone high school graduates has declined more rapidly than that of anglophones. Of special challenge to post-secondary institutions is the fact that more than 3,000 students withdraw annually from the secondary school system. This problem is found equally in both language groups.

Females are still very much under-represented in core programs, specifically in technologies, where their enrolment is declining. Women however, constitute 65% of night school registrants.

(ii) - The Economic Environment

The intent of the economic environment chapter was to give a historical overview of the New Brunswick labour market, in the global context. It takes stock of where we are today and the prospects for the future.

In many instances, New Brunswick's labour market trends are the same as the national trends. Women have made substantial gains in the market place. The labour force is becoming more educated. Youth are representing a smaller proportion of the labour force. Part-time employment is increasing its share of all employment. Women represent the majority of part-time workers. Employment opportunities are increasing much more rapidly in the service-producing sectors than in the goods-producing sectors. All of these trends are expected to continue.

There are other instances where New Brunswick is following the national trend yet the situation is considerably worse in New Brunswick. One example is unemployment rates. New Brunswick has always had a substantially higher rate of unemployment. The outlook to 1992 is for an unemployment rate of approximately 12.5%. National estimates are in the range of 8.5% - 9.0%. Labour force participation rates are another example. The upward trend is the same. Yet, New Brunswick has the 2nd lowest participation rate in Canada.

Two disturbing findings concern involuntary part-time employment and long-term unemployment. Involuntary part-time employment declined nationally in 1986, yet continued to increase in New Brunswick. Long-term unemployment has worsened since the economic recovery. This runs contrary to conventional economic wisdom. Both of these occurrences indicate labour market maladjustment. One of the dominant characteristics of people considered to be involuntary part-time workers, long-term unemployed or discouraged workers is the low level of educational attainment as compared to other workers. Their present levels of educational achievement are not sufficient to enable them to fully participate in the economy and hence, society.

What was the economic environment in New Brunswick in 1987? It was a year of growth. Economic growth in New Brunswick outpaced that of Canada as a whole and ranked third after Quebec and Ontario. New Brunswick will continue to experience moderate growth for the next few years.

In this environment, New Brunswick's employment picture has been quite favorable. In 1987, New Brunswick's employment growth (3.8%) was one of the highest in Canada. Ten thousand people found work, increasing employment levels from 267,000 people in 1986 to 277,000 in 1987. Three thousand of them came from the ranks of the unemployed (42,000 in 1987 compared to 45,000 in 1986). This resulted in a decline in the unemployment rate to 13.2% (the lowest rate since 1981). The other 7,000 people who found work were new entrants or re-entrants to our labour force. This is a very positive sign as often people withdraw from the labour force in discouragement and only re-enter when the economic climate improves. The increased participation rate reflects this movement into the labour force.

Employment growth is expected to remain strong for the next two years, at a slightly higher annual average growth rate than the labour force. This will result in modest decreases in New Brunswick's unemployment rate.

In what sectors do we expect to see this employment growth? The service-producing industries are accounting for a larger percentage share of all employment. As has been the case of the past decade, community, business and personal services (C.B.P.S.) will be the fastest growing service-producing sector, followed by Trade. The other three service-producing sectors, i.e. Transportation, Communication and Other Utilities (T.C.O.U.), Finance, Insurance and Real Estate (F.I.R.E.), and Public Administration, will see modest employment growth.

Technological advancement and mechanization have resulted in the capacity to produce more with fewer workers in the goods-producing industries. This results in slower employment growth in the goods-producing sectors. A few examples of the economic activity in New Brunswick are the re-opening of the Starkist Tuna processing plant, the awarding of the Frigate Contract to Saint John Shipbuilding Ltd, strong pulp and paper activity, improved potash and copper prices and strong residential building in Moncton, Bathurst and Saint John areas. The fisheries and agriculture are not expected to experience much employment growth.

There are many factors challenging the adaptability of New Brunswick's economy. New technology will become increasingly widespread. The effects of the Free Trade Agreement are yet to be determined. The transition from an industrial-based economy to a post-industrial service-based economy will continue. New Brunswick's dependency upon its exports markets and federal government expenditures leaves its economy vulnerable to changes outside its control.

(iii) - The Social Environment

The chapter on the social environment deals with living arrangements and equity considerations for groups with special needs.

(a) - Living arrangements

Marriage rates in New Brunswick have declined since they peaked in 1972. It appears that people are delaying marriage. Canadians under the age of 25 have decreased their rate of marrying by 50% since 1971 while people in their late 20's and early 30's are finding matrimony increasingly attractive. Divorce is high. Rates in New Brunswick jumped in 1974, peaked in 1983 and since, seem to be levelling off somewhat. Some people consider common law marriage as an option to marriage. The 1984 Family History Survey found that two thirds of these unions result in marriage.

Single parenthood is another phenomenon that is strong, and rapidly growing. In 1986 in New Brunswick, 18.5% of families with children were headed by lone parents. Five of every six of these families in the same year were headed by women. Two-thirds of single parents are non-widowed. Fertility among single parents is on the rise. While total births to unmarried teenage women are declining, the increase is occurring for older unmarried women.

Changes to the traditional family structure are resulting in new living styles. One sixth of people in New Brunswick live alone. One fifth are married couples without children. Families are also changing. The current family norm in New Brunswick is the two parent family with one or two children. This represents 50% of all "families" in New Brunswick today. The living status of adult women and men by age show different patterns. Men are clearly moving from parents' homes to marriage for the majority of their lifespan. Women are diversifying more, from the onset of their adult years. They are much more likely than men to be single parents and over 50% of women 65 years of age and over live alone.

(b) - Equity

The post-secondary education system does not draw its clientele from a single pool. Groups such as social assistance recipients, long-term unemployed youth, illiterates, disabled, visible minorities and women are of concern to the department because special consideration must be given to the availability of our services to enable them to partake in post-secondary educational activities.

The first group, social assistance recipients, is difficult to analyze because of unavailability of data due to the confidential nature of the information. It would appear however, that the most successful programs in getting assistance beneficiaries off the welfare rolls and in the labour force are those which couple actual work with some training before and supportive training and counselling during the work placement. Training, counselling or placement by themselves are much less successful in securing a continuing labour force affiliation.

Youth unemployment is another important issue. However, given the gradually smaller share youth will constitute in the overall population, and assuming continued moderate economic growth, youth unemployment will decline. It is important to note that youths are quick to take up available jobs. However, when they experience prolonged periods of unemployment, their adaptability and interest lessen, as does their mobility. New Brunswick youth unemployment rates are much higher than national rates. The latest available annual average (1987) showed that 15,000 15-24 year olds were in this group.

A great deal of attention has been devoted in Canada during the 1980's to the issue of adult illiteracy. In New Brunswick more than 55% of New Brunswick's population over 15 and not in school had not obtained a graduation certificate in 1987. Of these 42,000 or 16.5% were under 25. A further 43,000 were between 25 and 34. Of the 42,000 under 25, 12,000 had less than grade nine completed. It is a very well recognized fact that people with lower education are the least likely to obtain employment. Increasingly then, labour market planners are stressing the need to give everyone the opportunity to attain the equivalent of high school graduation.

Many Canadians are born with physical or mental disabilities. Others become disabled later through accident or sickness. In New Brunswick there are approximately 150,000 disabilities of which one fifth are judged as being severe. Disabled people can in numerous cases, become productive members of society. Assistance with career planning is the key, so that attending a training institution forms an integral part of a well developed plan.

The fifth group identified in terms of equity are the visible minorities. New Brunswick had a native population of 4,600 people and 55,000 people classified as members of "other" ethnic groups in the 1981 Census. For the visibly different minorities, the issues are ones of integration, exposure and attitude change of employers, fellow workers and the public.

Women are the last group in this category. They have made substantial gains in their participation in higher education programs. They now account for one half of full-time university enrolments, and 38% of community college full-time enrolments. Once enrolled, moreover, women are making more non-traditional choices. However, women do experience special barriers to training and employment. These barriers are lack of child care, and lack of bridging programs. Furthermore there are areas in which they remain under-represented. Few women are involved in apprenticeship, and they are under-represented in the industrial training programs.

(iv) - The Funding Environment

The fourth chapter deals with the federal and provincial contributions to the post-secondary educational system, the extent of reliance upon the Student Aid program and the possibility of a number of other funding sources.

The facts as presented in this chapter reveal that the funding environment in New Brunswick is in much the same state as those of the other Canadian provinces. Post-secondary costs are increasing and the federal government has greatly reduced its rates of contribution to the province to education through the Establish Programs Financing arrangement (EPF). While the first six years of EPF registered an increase of 111% in cash transfers to New Brunswick, the next three years' increase amounted to a mere 13%. Meanwhile, the Province's commitment to the Maritime Provinces Higher Education Commission continues to be increasingly demanding.

Federal support for the college system has also fallen dramatically. In 1983-84 the direct federal contribution to support the system was 49% of total expenditures. In 1987-88 it is anticipated to be 25%. The net result is that fewer long-term unemployed can be served by federally funded programs. The one single factor responsible for this situation

is the introduction by CEIC of the Canadian Job Strategy. The CJS stimulation of private training and promotion of industrial sponsorship results in less training support in less industrialized regions of the country.

The federal tightening of post-secondary funding is affecting all levels of funding. A growing part of the burden of financing post-secondary education is being gradually transferred to students. They now contribute more than 21% of university operating funds as opposed to 13.8% in 1980-81. Student debt levels are reaching high amounts with $10,000 - $15,000 being quite common among university graduates.

The perception is that the college student may be somewhat better off than the university counterpart. A number of these students are sponsored, UI being the principal support mechanism. About one half of the non-sponsored college students are receiving student aid loans and a quarter are qualifying for bursaries. While college tuition fees are low compared to university fees, the college year is longer, therefore costing more and leaving less vacation time for students to earn an income. So, in reality, the actual cost is not significantly different when comparing a college year to a university year.

A surprisingly high number of students do not use student loans. This may be due to the major realignment in New Brunswickers' family incomes. Figures show that 39% of families reported more than $35,000 in 1986 as against 18% in 1981. Of the group in greatest need, namely the Social Assistance recipients, an inadequate information base does not make it possible to determine whether the student aid program is meeting their needs. We do know that very few people obtain assistance from both social assistance and student aid. It is estimated that approximately 360 SAR students out of more than 11,000 students obtained a student loan in 1986-87.

B - CHALLENGES

This section will assist in the reflection that every reader is expected to do upon reading this report. The use of this report will vary depending on where one is situated within the department. This section is entitled "Challenges" but could also have been called "conclusions". In any event, its main purpose is to discuss the main factors impacting on post-secondary education, with emphasis on the non-university environment.

The most encompassing conclusion of the report was best stated by Maurice F. Strong in his presentation at the national forum on post-secondary education in Saskatoon in October 1987. He stated, "Most new employment creation in industrial countries will be in the services and information-related careers and this has immense implications for education, for vocational training and for economic and regional development policies". He further believed that for educational institutions to meet the challenge, the emphasis will inevitably shift from education based on teaching to self-education based on a lifelong process of learning tailored to individual needs and interests, assisted by the new learning tools which information technology makes available.

Publicly funded institutions will not be the only ones involved in trying to meet the needs of this new society. Private schools, buoyed by renewed Federal funding will increasingly provide an alternative to traditional institutions. They will probably expand in technical and vocational programs, thereby challenging colleges for the limited clientele in areas where it would have been unthinkable, just a few years ago.

The present report has shown that education is not just a good investment for society and for its economic survival, but it is also a sound investment for individuals. The more education one has, the better the chances one has for higher income. One of the very real challenges for educational institutions is to better inform the public of the advantages of obtaining further education. Of particular concern, are the approximately 3,000 students who drop out of high school every year in New Brunswick. How many come to the colleges for help? How many actually know what the colleges can offer them?

For those who benefit from the colleges' services, the labour force results are encouraging. In 1987, 74% of respondents to the graduate follow-up survey had obtained employment. In 1983 the figure was 58.5%. A closer look at these figures indicates that the comparative labour market advantage previously exhibited by technology graduates over pre-employment graduates is diminishing. Technologists still have a higher placement rate than pre-employment graduates, 79.4% to 72.2% respectively in 1987. However, pre-employment placement in 1983 was 54.4% compared to 75.1% for technology graduates. Furthermore, the gap in the weekly earnings between the two groups has been reduced during the last six years. Reported average weekly earnings in 1987 against 1983 showed a 30.2% increase for all respondents, a 29.5% increase for pre-employment respondents and only a 23.4% increase for technology graduates. A more detailed discussion of what happens to those leaving the New Brunswick education system is found in Appendix G.

Analysis of the 1987 survey results by linguistic character of the colleges reveals somewhat lower rates of labour market success among graduates from francophone colleges. The overall employed rate was 68.6% against 76.6% for graduates of anglophone colleges. For the pre-employment category, the comparative figures were 68.1% and 74.5%.

Graduates from francophone colleges are generally twice as likely to be reported as not in the labour force, but this rate rises to three times for technology graduates. Nearly 10% of graduates from francophone colleges reported in March 1987 that they were not in the labour force, but 82% of these were in further studies. The anglophone rate was 4.3%, only 60% of whom were studying. Proceeding to further study is a particular characteristic of technology graduates who were not in the labour force.

Survey results also show that female respondents have higher employment rates than males, as well as higher incidences of obtaining work directly related to their training. Women in full-time employment report overall about 25% lower annual earnings than do male respondents. Over 90% of all college graduates report working in New Brunswick in all five years of the current survey.

Not only is the post-secondary education system providing the means which will allow graduates to pursue employment opportunities, but it has also greatly improved universal access to its training programs. Canada has avoided the creation of a two-tiered university system of elitist centres of excellence and more open, general providers. While there certainly exist varying entrance standards, the fee structure has been held to levels generally comparable across the nation. A national student loan program, operated by the provinces but largely funded by Canada, is available to the country's post-secondary students. It is possible for all qualifying adults to obtain the financing necessary to take higher education.

The widened access to post-secondary education over the last quarter century has benefitted the children of upper income families disproportionately. Despite the widespread availability of student loans, most university students in any one year are not requiring them. A combination of family contribution and student earnings enables many students to complete their studies without incurring high levels of accumulated indebtedness. Despite an evident correlation between the completion of higher levels of education and the subsequent receipt of higher earnings, many lower income Canadians are either unwilling to incur the debt levels possible during an undergraduate education or do not surmount other impediments to higher education.

There is a danger that government expenditure restraint will erode the access gains made to date, and impede tackling the issue of encouraging low income earners to obtain post-secondary education.

Nationally, accessibility to the colleges is enhanced due to low tuition fees, flexible delivery and the vast array of training and adult education opportunities provided. That people are availing themselves of opportunities is dramatically evident. In New Brunswick alone the college system trains 40,000 in its full-time and part-time programs every year.

Even industry's reluctance in Canada to provide its own training has a positive dimension for the college system. By relying so heavily on the public sector, access has not been overly restricted to particular employees of specific firms. Furthermore, people living

in those parts of the country which are relatively less industrialized can, through their institutions, obtain training and education in preparation for life and employment throughout the country.

Women have greatly benefitted from wider doors to post-secondary education. At the university level female enrolment climbed from 21% in 1955 to 48% thirty years later. Nationally 52% of college full-time students were women in 1985. Subtantially more women enrol full-time at New Brunswick universities than at the colleges (7,069 compared to 4,693 in 1986-87)[27]. There is evidence of steady growth in the number of female university students choosing programs which have historically had low female enrolment, while this is not true at New Brunswick's colleges. Nationally salary differentials between the sexes are smaller for university graduates than for college graduates ($2,000 compared with $3-4,000 as reported in 1984). With 84% of New Brunswick female college graduates reporting annual earnings of less than $16,000 (against 54% of the males), income gains achieved by women relative to male incomes are more probably due to their participation gains in university, not college education.

According to a paper by Michèle Fortin commissioned for the October, 1987 National Forum on Post-Secondary Education significant gains in access to higher education have been made by Francophones, particularly those from Quebec. While the paper did not discuss New Brunswick's experience in this regard, Francophone gains here have been substantial.

There has been an 83% increase in the number of part-time post-secondary students since 1972. This reflects not only much higher levels of female participation, but a great influx of mature students generally. The conversion of an industrial society to an information or knowledge-based age has accelerated the demand by older clients for post-secondary education. Shifting employment patterns have meant rapid changes in individuals' careers. In the United States current estimates project an average of seven career changes per individual. A premium has been placed on people who have solid, general education and this has prompted many to acquire that education part-time and as adults.

---

[27] Male enrolment is approximately evenly split.

Simultaneously, changing careers results in pressing demands for specific skill upgrading or retraining. While universities are the primary providers of general education enhancement, the colleges are the prime deliverers of specific skill training and basic education upgrading. As society adjusts to a major economic restructuring, the post-secondary system has been pivotal for individuals seeking to adjust.

Much of the growth of the number of full-time students in Canadian post-secondary education is now behind us. New pressures are creating new demands, and many of them suggest directions at variance with the recent past. Improved economic conditions are relieving universities of many of the students who register because they could not find an alternative in the labour force. The decreasing size of youth cohort is reducing the overall pool.

Part-time enrolment is more likely to continue to increase. But it depends to a great extent on the physical proximity to the institutions. In order to make their programs more available, the universities provide courses in off-campus locations and are experimenting with various forms of education delivery. A number of experiments are looking at the use of educational technology. This is likely to continue and it is perhaps at this level that the greatest gains in distance education can be made.

Distance education may not be practical for a number of college programs. The college programs involve small numbers and require a lot of hands on application. With a few exceptions the population is sufficiently concentrated so that service can be physically organized and delivered at a college, or organized by one. The costs of developing material for delivery by educational technology are extremely high. While gradual adoption of certain limited applications can be warranted, commitment to new delivery methods requires the need to provide a standard service to large numbers of clients.

Academic upgrading, be it the G.E.D. objective, a part of other training programs, or particular academic requirements beyond G.E.D., probably provides a sufficiently broad area of activity for a concentrated Departmental effort to utilize educational technology. Were a major capacity in place, the public might then be able to access the instruction at home, in rural centres, and at the work place without requiring

usual staffing levels. Frequently used training modules could be identified and a concerted effort made to determine whether they could benefit from the use of instructional technology, and to what extent the learning materials currently in existence are adequate.

Educational Technology is closely related to the more global question of Communication Technology. There is considerable agreement in Canada that communications technology should receive more emphasis in education. Were New Brunswick to adopt a policy to make high school equivalency and academic upgrading as widely available as possible, then it would make sense to orient our participation in any national strategy on educational technology primarily to that policy. To the extent that this participation might entail the development of courseware customized to New Brunswick's requirements, we could contribute to what has long been recognized as an important research and development requirement in this country and eventually be in a position to export some of the product and expertise. While the college system would act as the technology transfer arm in basic skill remediation, the university sector could be looked to for a research contribution.

Another area which has experienced changes is in the area of funding. The portion of total government expenditure devoted to education in Canada has always been comparatively high, and the post-secondary sector's share has been among the highest in the world. Education expenditures have represented more than 8% of GNP annually throughout the seventies and early eighties. As part of a general effort to restrain budgetary deficits and re-evaluate priorities, Canada is increasingly posing questions of the educational sector concerning value received.

Closely linked to the funding issue is the changing environment of Employment and Immigration policy vis-à-vis job training. The latest round of National Training Act agreements with the provinces and the overall direction of the Canadian Job Strategy have begun a process deliberately designed to encourage the evolution of direct competition with the college sector. Not only is the federal government promoting the delivery of labour market training by private sector operators, it is decreasing the level of purchase of training seats at provincial institutions. The colleges are thus confronting a double bind: federally funded private training and declining federal support for core programs.

The SAR agreement could provide substantial amounts of training activity support, dependent on the Department of Income Assista ce's purchase wishes and provincial budget priorities. The Atlantic Canada Opportun' .es Agency could be another source of support for programs which are related to entrepreneurship. Finally, apart from some potential need for adjustment and retraining in the food processing sector, there is little evidence that the trade agreement with the United States would entail large retraining programs in New Brunswick.

The reduction in funding could have serious consequences upon the colleges' efforts concerning the issue of school drop-outs. While the college system, with its wide diversity of programs, a labour market orientation, and low relative costs, has provided a higher education option for many Canadians from middle and lower income families, the disadvantaged in our society still have low post-secondary education participation rates. More than 30% of the population over 18 have not obtained a high school graduation certificate. Significant numbers still withdraw from the secondary school system each year. The unemployment rates for youth are staggeringly high for those with low educational attainment. While concern has been expressed about the literacy and numeracy skills achieved by graduates from the secondary system, there is little question that those who have withdrawn are unlikely to have reached high enough levels in these skills for full participation in an information age's labour market. Limiting access through tighter CEIC entrance requirements will only make it more difficult to reduce the substantial numbers of under-educated adults.

Changing society choices with respect to living arrangements will affect the department's service delivery. With divorce more commonplace, there may be more people in pursuit of post-secondary learning to ensure their economic well-being. On the other hand, early retirement programs and the "empty nest" phenomenon may allow older adults to further their education, with personal enrichment as the goal. The desire for social and economic equality has lead groups with common needs to lobby for change. As a result, providing services to adults with special requirements is a challenge facing higher education. But it is unlikely that simply putting on programs will be sufficient. Freedom from acute want is a probable prerequisite for success in most people's educational endeavors and the programs must be linked to adequate income provision. Factors such as counselling, bridging programs and access to facilities, also need consideration.

The twin issues of accessibility and social equality then are the pre-eminent challenges to Canadian post-secondary adult education. While our progress over the last few decades has been impressive, that progress can be seriously endangered by a gradual reordering of public fiscal priorities. Canada has historically held education at all levels to be of great value, and its funding has enjoyed high degrees of public support. It is incumbent on those with responsibility for the provision of adult education to ensure that the system merits continued high levels of such support, and it is likely that this will only occur if the system continues to expand access and promote social and economic equality of opportunity.

A truly responsive system must have a clear understanding of its environment. This report provides a scan of the world facing adult education in New Brunswick, placing emphasis on the community colleges. Such a scan is an essential tool for strategic planning, and the challenge now is to direct educational programs in response to our changing environment.

APPENDIX A

NEW BRUNSWICK SECONDARY SCHOOLS
INDUSTRIAL EDUCATION COURSE REGISTRATIONS
1985-86 AND 1986-87

SOURCE: NEW BRUNSWICK DEPARTMENT OF EDUCATION

APPENDIX A

TABLE A.1 - New Brunswick Secondary Schools Industrial Education Course Registrations by Category, by Sector 1985-86 and 1986-87

		1985-86			1986-87		
		Anglo.	Franco.	Total	Anglo.	Franco.	Total
Mechanical	M	1,794	758	2,552	1,750	826	2,576
	F	24	68	92	73	61	134
	T	1,818	826	2,644	1,823	887	2,710
Metals	M	966	556	1,522	959	511	1,470
	F	8	1	9	17	9	2,676
	T	974	557	1,531	976	520	1,496
Construction	M	1,420	811	2,231	1,509	763	2,272
	F	86	51	137	64	20	84
	T	1,506	862	2,368	1,573	783	2,356
Drafting	M	1,514	339	1,853	1,343	145	1,488
	F	257	24	281	217	31	248
	T	1,771	363	2,134	1,560	176	1,736
Economics	M	903	448	1,351	851	252	1,103
	F	13	0	13	8	5	13
	T	916	448	1,364	859	257	1,116
Agriculture and Wood Harvesting	M	82			59		
	F	22			18		
	T	104			77		
Other	M	2,699	786	3,485	2,466	915	3,381
	F	94	18	112	108	686	794
	T	2,793	804	3,597	2,574	1,601	4,175

Source: New Brunswick Department of Education

APPENDIX B

DEMAND FOR TECHNOLOGIES

SOURCE: New Brunswick Department of Advanced Education and Training
"The Post-Secondary Education Environment", Planning Services, 1988

APPENDIX B

DEMAND FOR TECHNOLOGIES

The attached tables provide a detailed illustration of client demand for available seats and acceptable applications for them have been addressed as a ratio: a number under 1.0 indicates an under-utilization of capacity, and a number over 1.0 indicates that applications outnumber available seats.

There are striking differences between client demands in the francophone and anglophone sectors, and changing course preferences through the period reviewed are also clearly indicated. The total figures for the Technology category as a whole show a declining demand through the four years concerned, with the francophone sector showing a drop from 1.3 in 1983-84 to .7 in 1986-87. While the anglophone sector also exhibited a decline, demand was initially higher, at 2.4, and remained in excess of capacity, at 1.6.

Examination of the data at the program level reveals more specific trends. The only program which was consistently over-demanded by both sectors was Business Technology, but here again we see a declining trend, and a much higher demand from the anglophone sector. The francophone figures fell from 1.4 to 1.2, while the anglophone demand dropped from 3.5 to 2.3.

In contrast, the most dramatically unpopular program in both sectors is Industrial Instrumentation. The francophone demand has fallen from 1.0 to .0, and the anglophone demand from .9 to .3.

Anglophones show a very high demand for the computer technology programs, and francophones much less. The single category of computer technology in 1983-84 showed a francophone demand of 2.3, and an anglophone demand of 4.3. For the following three years there are two separate programs, Computer Engineering and Computer Programming. In the Engineering course, francophone demand was below capacity, falling from .9 to .7. In the anglophone sector, demand went from 4.8 to 1.9. In the programming stream, anglophones showed a strong demand of 3.5 declining to 2.4. Francophones had a 1.1 demand, dropping to .6.

A similar difference is found in the Civil Engineering Technology program. In these years, anglophone demand went from 1.4 to 1.1, while francophone demand showed a lower level and a slight decline: .6 to .5.

The Electronics program shows a different trend. Here, the francophone demand exceeded the anglophone until 1986-87. The figures are: anglophone; 1.9 to 1.0 to 1.0 to 1.0. francophone; 2.1 to 1.9 to 1.3 to .9.

There are no technology programs showing a consistent rise in demand.

TABLE B.1 - N.B.C.C. Non-Sponsored Technology Program Seats, Applications and Ratio of Applications to Seats by Language by Program 1983-84 to 1986-87

1983-84	English			French		
	Capacity	Applic.	Ratio	Capacity	Applic.	Ratio
Business Tech.	220	780	(3.5)	75	107	(1.4)
Chemical Tech.	25	30	(1.2)	--	--	--
Civil Tech.	115	166	(1.4)	60	38	(0.6)
Computer Tech.	25	109	(4.3)	55	124	(2.3)
Electronic Tech.	140	267	(1.9)	35	72	(2.1)
Envir. Tech.	--	--	--	60	59	(1.0)
Ind. Inst. Tech.	30	28	(0.9)	35	34	(1.0)
Mech. Tech.	32	71	(2.2)	35	20	(0.6)
Power Eng. Tech.	20	38	(1.9)	--	--	--
	607	1,489	(2.4)	355	454	(1.3)
1984-85						
Business Tech. (2-6)	0	18		--	--	--
Business Tech. I	210	541	(2.6)	70	90	(1.3)
Chem. Tech. I	25	19	(0.8)	--	--	
Civil Eng. Tech.	115	89	(0.8)	35	21	(0.6)
Civil Tech.	0	10		--	--	
Comp. Eng. Tech.	5	24	(4.8)	20	18	(0.9)
Comp. Prg. Tech. I	25	88	(3.5)	55	61	(1.1)
Elect. Eng. Tech. (2-6)	0	7		0	0	
Electron, Eng. Tech. I	140	146	(1.0)	30	58	(1.9)
Electro-Mech. Tech. I	20	16	(0.8)	--	--	
Electro-Mech. (2-6)	0	1		--	--	
Electro-Tech (2-6)	0	9		--	--	
Eng. Draft-Design (2-6)	0	1		--	--	
Eng. Draft-Design I	20	20	(1.0)	--	--	
Environment Tech. I	--	--		45	42	(0.9)
Indust. Eng. Tech.	--	--		25	7	(0.3)
Indust. Instr. Tech. I	30	23	(0.8)	35	21	(0.6)
Indust. Instr.Tech.(2-6)	0	1		--	--	
Mech. Eng. Tech. I	32	31	(1.0)	--	--	
Mechanic Tech.	0	3		--	--	
Power Eng. Tech.	20	26	(1.3)	--	--	
	642	1,073	(1.6)	315	318	(1.0)

TABLE B.1 (CONTINUED)
N.B.C.C. Non-Sponsored Technology Program Seats, Applications and Ratio of Applications to Seats by Language by Program 1983-84 to 1986-87

1985-86	English			French		
	Capacity	Applic.	Ratio	Capacity	Applic.	Ratio
Business Tech. (2-6)	0	40		0	5	
Business Tech.	210	484	(2.3)	55	66	(1.2)
Chem. Tech. (2-6)	0	4		0	0	
Chem. Tech.	25	17	(0.7)	0	0	
Civil Eng. Tech. (2-6)	0	21		0	6	
Civil Eng. Tech.	115	114	(1.0)	30	14	(0.5)
Comp. Eng. Tech.	0	0		30	19	(0.6)
Comp. Prog. Tech.	25	45	(1.8)	40	53	(1.3)
Comb. Eng. Tech. (2-6)	0	0		0	7	
Electron Eng. Tech.	140	150	(1.1)	40	52	(1.3)
Elect. Eng. Tech. (2-6)	0	23		0	1	
Eng. Drafting/Design	20	33	(1.7)	0	0	
Environ. Tech.	0	0		45	36	(0.8)
Environ. Tech. (2-6)	0	0		0	4	
Indust. Eng. Tech.	0	0		20	14	(0.7)
Indust. Instr. Tech.	30	20	(0.7)	35	13	(0.4)
Indust. Instr. Tech.	0	1		0	1	
Mech. Eng. Tech.	55	44	(0.8)	0	0	
Mech. Eng. Tech. (2-6)	0	0		0	0	
Power Engineer Tech.	20	37	(1.8)	0	0	
	640	1,037	(1.6)	295	291	(1.0)
1986-87						
Business Tech.	210	476	(2.3)	70	82	(1.2)
Business Tech. (2-6)	0	29		0	0	
Chemical Tech.	25	28	(1.1)	0	0	
Chemical Tech. (2-6)	0	2		0	0	
Civil Eng. Tech.	80	89	(1.1)	35	16	(0.5)
Civil Eng. Tech. (2-6)	0	7		0	1	
Comp. Eng. Tech.	18	35	(1.9)	30	12	(0.7)
Comp. Prog. Tech.	25	61	(2.4)	55	31	(0.6)
Comp. Eng. Tech. (2-6)	0	0		0	9	
Comp. Prog. (2-6)	0	1		0	0	
Electron. Eng. Tech.	140	146	(1.0)	40	35	(0.9)

TABLE B.1 (CONTINUED)
N.B.C.C. Non-Sponsored Technology Program Seats, Applications and Ratio of Applications to Seats by Language by Program 1983-84 to 1986-87

1986-87	English			French		
	Capacity	Applic.	Ratio	Capacity	Applic.	Ratio
Electron. Eng. Tech.(2-6)	0	ll		0	2	
Eng. Draft and Des. (2-6)	0	1		0	0	
Environment Tech.	0	0		45	33	(0.7)
Environment Tech. (2-6)	0	0		0	2	
Indust. Eng. Tech.	0	0		35	9	(0.3)
Indust. Inst. Tech.	30	10	(0.3)	35	5	(.14)
Indust. Inst. Tech. (2-6)	0	5		0	4	
Mech. Eng. Tech.	55	29	(0.5)	0	0	
Mech. Eng. Tech. (2-6)	0	4		0	0	
Medical Lab Tech.	20	50	(2.5)	0	0	
Medical Lab Tech. (2-6)	0	1		0	0	
Power Eng. Tech.	20	27	(l.4)	0	0	
Power Eng. Tech. (2-6)	0	2		0	0	
	623	1,014	(1.6)	345	241	(0.7)

Source:New Brunswick Department of Advanced Education and Training

APPENDIX C

PROJECTED LABOUR FORCE INDICATORS FOR NEW BRUNSWICK, 1987-1992

SOURCE: New Brunswick Department of Advanced Education and Training
"New Brunswick Labour Market Characteristics", Planning Services, 1988

APPENDIX C

PROJECTED LABOUR FORCE INDICATORS FOR NEW BRUNSWICK, 1987-1992

This report compares the projected labour force indicators for New Brunswick of two forecasting agencies: The Conference Board of Canada and Informetrica Ltd. In both instances, the projections were completed in November, 1987. Table C.1 shows the main labour force indicators for New Brunswick from 1987 to 1992. These indicators are labour force, employment, unemployment rate and participation rate. Table C.2 details the employment projections by industry for New Brunswick for 1987-1992.

Generally speaking, Conference Board of Canada presents the more optimistic outlook of the two agencies. However, it is important to note that Informetrica's projections for New Brunswick were more favorable in November 1987 than the projections put forth in April 1987. The main assumptions underlying each forecast will be listed at the end of this discussion.

For the purpose of this report, an average figure was calculated for each indicator, in a simplistic attempt to remove the variations in numbers between the 2 forecasting agencies. This would assist in determining the main trend for each variable (Table C.1) and each industry (Table C.2) to 1992.

Overall, labour force and employment levels in New Brunswick are expected to experience steady growth to 1992. The unemployment rate is forecast to decline to approximately 12.5% by 1992.

Conference Board of Canada anticipates a gradual increase in New Brunswick's participation rate to an all-time high of 62.2% by 1992. In rank order by province New Brunswick will move from the province with the 2nd lowest participation rate to the 3rd lowest position in 1989, surpassing Nova Scotia.

TABLE C.1 - Main Labour Force Indicators for New Brunswick 1987-1992

Indicator	Forecasting	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Labour Force (000's)	Conference Board of Canada	320	327	333	335	341	347
	Informetrica	317	321	326	331	334	337
	Average *	319	324	330	333	338	342
Employment (000's)	Conference Board of Canada	277	285	291	292	297	304
	Informetrica	276	281	286	290	295	297
	Average	277	283	289	291	296	301
Unemployment Rate (%)	Conference Board of Canada	13.3	13.0	12.6	12.9	12.7	12.4
	Informetrica	13.0	12.6	12.3	12.3	11.9	11.9
	Average	13.2	12.8	12.5	12.6	12.3	12.5
Participation Rate (%)	Conference Board of Canada	58.4	59.1	59.9	60.2	61.3	62.2
	Informetrica **						

* "Average" calculations have been rounded to nearest thousand.

** Informetrica does not calculate the labour force participation rate.

Source: Conference Board of Canada Fall '87 Forecast, November 1987
Informetrica Provincial Forecast Post I-87, November 1987.

TABLE C.2 - Employment Projections by Industry for New Brunswick, 1987 - 1992

Industry	Forecasting Agency	1987	1988	1989	1990	1991	1992	Comments
Agriculture *	Conference Board	7	7	8	8	8	8	Little change anticipated in employment levels in this sector.
	Informetrica	6	6	5	5	5	5	
	Average **	7	7	7	7	7	7	
Other Primary	Conference Board	12	13	14	13	14	14	Steady employment in this sector from 1988-1990, then a slight increase in employment.
	Informetrica	11	12	12	13	13	13	
	Average	12	13	13	13	14	14	
Manufacturing	Conference Board	39	38	39	39	39	41	Employment holds steady at 39,000, until 1991 and then small yearly increases.
	Informetrica	38	39	39	39	40	41	
	Average	39	39	39	39	40	41	
Construction	Conference Board	16	17	18	18	19	19	Employment increases until 1989 to 18,000, and then remains steady.
	Informetrica	15	16	17	17	17	17	
	Average	16	17	18	18	18	18	
Trade	Conference Board	53	55	57	57	58	59	Gradual employment increases are forecast in this sector.
	Informetrica	54	55	56	56	57	57	
	Average	54	55	57	57	58	58	
Transportation, Communication & other utilities	Conference Board	24	25	25	25	26	26	Employment holds steady at 25,000 until 1991 and then increases slightly.
	Informetrica	23	24	24	25	25	25	
	Average	24	25	25	25	26	26	
Finance, Insurance and Real Estate	Conference Board	12	13	12	12	13	13	Employment levels hold steady in the range of 12,000 - 13,000
	Informetrica	12	12	12	12	12	12	
	Average	12	13	12	12	13	13	
Community, business and personal services	Conference Board	90	93	95	95	98	100	This sector will experience the fastest rate of employment growth
	Informetrica	92	94	96	97	99	100	
	Average	91	94	96	96	99	100	
Public Administration	Conference Board	24	24	25	25	25	25	Little change anticipated in employment levels in this sector.
	Informetrica	24	24	24	25	25	25	
	Average	24	24	25	25	25	25	

* Conference Board of Canada includes other employment and their margin of error in with their employment forecasts for agriculture. This should be kept in mind when considering the validity of the employment forecasts for agriculture

** "Average" calculations have been rounded to the nearest throusand.

Sources: Conference Board of Canada, Fall '87 Forecast, November 1987.
Informetrica Provincial Forecast, Post I-87, November 1987.

CONFERENCE BOARD OF CANADA - ASSUMPTIONS [28]

General

- stock market crash and subsequent dramatic fall in interest rates not included,
- restrictive fiscal and monetary policies in the U.S. that will slow U.S. economy in 1989 and lead to a mild recession early 1990,
- interest rates will continue to rise and the Canadian - U.S. interest rate differential will remain high,
- the Canadian - U.S. exchange rate will likely stay well over U.S. 75 cents during forecast period,
- implementation of Stage 1 of tax reform,
- inflation to accelerate to 5 percent in 1988-89,
- increased non-residential construction investment,
- weak housing sector,
- steady increases in household spending,
- net exports will remain at current levels,
- fiscal policies will lead to a rising federal deficit in 1988-89 unless additional restrictive measures are introduced.

New Brunswick

- no dismal scenario for New Brunswick potash mines,
- construction of frigates is accounted for, the number to be constructed is not specified,
- improvement in non-residential construction investment.

INFORMETRICA LTD - ASSUMPTIONS[29]

General

- An increase in U.S. interest rates to the point where U.S. growth slows to less than one percent in 1990,
- a maintenance of the 1987 OPEC price through 1988-89, followed by another surge in 1990-91,

---

[28] Canadian Outlook, Economic Forecast, Executive Summary. The Conference Board of Canada, Autumn 1987.

[29] The Canadian Provincial Economics To 2005, Provincial Assumptions and Summary Tables Post-Workshop 1-87, November 1987.

- the implementation of Phase I of tax reform
- no confirmation of the Free Trade Agreement between Canada and the U.S.,
- wage pressures, coupled with only moderate labour productivity gains, leading to an acceleration in the rate of price inflation for 1988-89,
- no significant strengthening of the Canadian dollar vis-a-vis its U.S. counterpart,
- federal and provincial governments' restrained fiscal programs will remain intact,
- steady but slowing growth of consumer expenditures,
- moderate nonresidential investment growth,
- significantly improved net export balance,
- no introduction of a National Sales Tax,
- general economic downturn expected in 1990.

<u>New Brunswick</u>

- the completion or commencement of the following major projects: Irving Pulp Mills renovations in Rothesay and St. George, the Macmillan Rothesay Pulp and Paper Mill modernization in Saint John, Consolidated Bathurst Mill upgrading in Bathurst,
- New Brunswick is to receive the contract for only 3 of the 6 frigates under Phase II. As we are aware, the Shipyards received the contract for all 6 frigates,
- increase in housing starts,.
- the recent stock market crash is not included in this forecast.

APENDIX D

ESTABLISHED PROGRAMS FINANCING

SOURCE: New Brunswick Department of Advanced Education and Training, "The Post-Secondary Education Environment", Planning Services, 1988

APPENDIX D

ESTABLISHED PROGRAMS FINANCING (E.P.F.) AND POST-SECONDARY EDUCATION IN 1984-85

According to the report submitted by the Department of the Secretary of State to Parliament in 1985-86, Federal and Provincial Support to Post-Secondary Education in Canada, the contention appears that E.P.F. certainly contributes to the operations of this Department.

Taking the year 1984-85 as a case in point and using the restrictive definition of college post-secondary programs applied by Statistics Canada,[30] out of federally credited expenditures in support of post-secondary education of $136.8 million, New Brunswick spent $25.7 million at the college level. This expenditure level was determined after analyzing the data reported by the province in respect of career/technical programs. The university level amount totalled $111 million. These amounts include scholarships and student aid expenses. E.P.F. provided a notional post-secondary education (P.S.E.) allocation of $73.7 million (30% of the provincially reported E.P.F. transfer of $243 million) and a tax "transfer" of $50.1 million. The Official Languages in Education program supplied a further $13.6 million. The amounts total $137.4 million, or slightly more than the amount credited as provincial P.S.E. expenditure. The federal contention would be that federal cash and tax room fully covered the province's career/technical expenses.

---

30 Eligible college programs are those that
a) require at least high school graduation for admission;
b) last at least one school year (full-time) for completion;
c) lead to a certificate, diploma, or degree;
and d) prepare a student to enter a career directly upon completion at a level between that of the university trained professional and the skilled trades person.

Hence, the following summary:

		$ million
30% of E.P.F. cash is P.S.E. cash	=	73.7
Tax transfer - P.S.E.	=	750.1
Official Languages - P.S.E.	=	13.6
		$137.4
N.B. Expenditures (including Student Aid)		
Universities		111.1
College level		25.7
		136.8

Were tax "transfers" ignored in the computation a plausible case could be that the $25.7 million of college level expenditure constituted 18.8% of the total, and that the same percentage should apply to the E.P.F. cash transfer, resulting in $13.9 million. From this one would deduct the $1.5 million attributable to college level student aid, leaving $12.4 million from E.P.F. in support of career/technical programs in New Brunswick. An appropriate portion of the Official Languages in Education funding to N.B. Colleges of $5.1 million would then be added to arrive at a final figure of federal support for career/technical programs in 1984-85 in the vicinity of $15 million.

Hence, the following summary

		$ million
College level expenditure of 25.7	=	18.8% of 136.8
18.8% of P.S.E. cash (73.7)	=	13.9
Less college level student aid of 1.5	=	12.4 from E.P.F.
Plus a portion of Official Languages grants for college level (5.1)	=	2.5 (?)
		14.9

APPENDIX E

NEW BRUNSWICK
STUDENT LOANS REBATES

SOURCE: Student Aid Program: New Brunswick Department of Youth, Recreation and Cultural Resources; New Brunswick Department of Income Assistance

APPENDIX E

Table E.1

NEW BRUNSWICK STUDENT LOANS REBATES

1981-82 TO 1986-87

	Number	Amount	Average
1981-82	323	$312,619.00	$ 961.00
1982-83	316	$336,041.00	$1,063.00
1983-84	333	$440,769.00	$1,324.00
1984-85	235	$259,686.00	$1,105.00
1985-86	299	$482,075.00	$1,612.00
1986-87	351	$647,439.64	$1,844.56

SOURCE: Student Aid Program: New Brunswick Department of Youth, Recreation and Cultural Resources; New Brunswick Department of Income Assistance

APPENDIX F

FAMILY INCOME GROUPS

IN

CONSTANT (1986) DOLLARS,

NEW BRUNSWICK AND CANADA

SOURCE: Statistics Canada, Household Surveys Division
Survey of Consumer Finances, Selected Years

TABLE 1. Percentage Distribution of Families by Income Groups in Constant (1986) Dollars for Selected Years, New Brunswick

TABLEAU 1. Répartition en pourcentage des familles selon la tranche de revenu en dollars constants (1986), Nouveau-Brunswick pour certaines années

Income group Tranche de revenu	1971	1973	1975	1977	1979	1981	1982	1984	1985	1986
	per cent - pourcentage									
	Constant (1986) dollars - Dollars constants (1986)									
Under $10,000 - Moins de $10,000	14.0	10.5	6.3	7.5	8.6	8.4	8.0	9.0	8.0	7.5
$10,000-$19,999	27.9	25.5	21.9	20.7	20.0	22.8	24.9	22.6	22.3	20.3
20,000- 29,999	26.6	28.2	27.5	23.1	23.1	21.6	20.9	19.8	22.4	23.2
30,000- 39,999	15.3	18.8	20.5	19.1	22.1	20.3	17.1	19.2	17.6	20.2
40,000- 49,999	8.5	9.5	11.2	13.0	12.0	12.3	13.2	13.3	12.4	13.1
50,000- 59,999	4.1	4.0	6.1	7.1	6.6	6.5	7.4	7.5	8.4	8.3
60,000- 74,999	2.3	1.9	3.9	5.5	4.3	4.4	5.5	5.7	5.5	5.0
75,000 and over - et plus	1.3	1.4	2.4	3.8	3.5	3.7	3.1	3.0	3.3	2.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Average income - Revenu moyen	$ 25,853	27,463	31,116	32,935	32,086	32,180	31,982	32,684	32,751	32,665
Median income - Revenu médian	$ 22,960	24,752	28,044	29,230	29,424	28,798	28,130	29,315	28,742	29,617
Standard error of average income - Erreur type du revenu moyen	$ 563	533	593	696	463	426	605	530	502	501

Source: Statistics Canada, Surveys of Consumer Finances, unpublished data, selected years.

TABLE 1. Percentage Distribution of Families by Income Groups in Constant (1986) Dollars for Selected Years, Canada

TABLEAU 1. Répartition en pourcentage des familles selon la tranche de revenu en dollars constants (1986), Canada pour certaines années

Income group Tranche de revenu	1971	1973	1975	1977	1979	1981	1982	1984	1985	1986
	per cent - pourcentage									
	Constant (1986) dollars - Dollars constants (1986)									
Under $10,000 - Moins de $10,000	10.6	7.3	6.3	6.5	6.1	5.1	5.3	5.8	5.3	4.8
$10,000-$19,999	17.9	16.8	15.9	14.3	14.7	14.8	16.6	17.9	17.3	16.7
20,000- 29,999	23.1	21.5	19.1	16.8	16.4	17.4	17.6	17.5	17.5	17.4
30,000- 39,999	21.6	20.9	20.5	20.0	19.6	18.7	18.7	18.4	18.2	18.1
40,000- 49,999	12.9	14.9	16.1	15.7	16.2	16.7	15.7	15.4	15.0	15.2
50,000- 59,999	6.5	8.8	9.7	11.1	11.3	10.8	10.3	10.2	10.7	10.9
60,000- 74,999	4.1	5.7	7.0	8.9	8.7	9.1	8.6	7.9	8.5	9.0
75,000 and over - et plus	3.2	4.3	5.4	6.8	7.1	7.5	7.2	7.0	7.5	7.8
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Average income - Revenu moyen	$ 32,533	35,373	37,570	39,201	39,772	40,302	39,411	38,721	39,615	40,356
Median income - Revenu médian	$ 29,296	31,977	34,066	36,213	36,595	36,923	35,420	34,828	35,455	36,042
Standard error of average income - Erreur type du revenu moyen	$ 259	214	244	232	254	228	244	240	269	329

Source: Statistics Canada, Surveys of Consumer Finances, selected years.

APPENDIX G

LABOUR MARKET EXPERIENCE OF GRADUATES FROM THE NEW BRUNSWICK EDUCATION SYSTEM

SOURCE: New Brunswick Department of Advanced Education and Training, "The Post-Secondary Education Environment", Planning Services, 1988

APPENDIX G

LABOUR MARKET EXPERIENCE OF GRADUATES FROM THE NEW BRUNSWICK EDUCATION SYSTEM

All available Canadian studies suggest that a direct correlation exists between years of education and improved labour market experience. These correlations include percentages of employed after training, durations of unemployment, immediate post-graduation income levels, and lifetime earnings.

Surveys administered to post-secondary graduates obtain data which reflect circumstances at particular times. Generally, the longer the period between graduation and survey date, the higher the percentage who have successfully made the transition from school to full-time regular work. This is particularly true of university graduates.

Surveys of college graduates reflect more immediately conditions in particular industries and quickly capture changing economic conditions. The New Brunswick college data certainly show the impact of the economic recovery, but they also reflect the impact of major Departmental policy changes.

This chapter summarizes the available, pertinent information concerning what happens to those leaving the New Brunswick education system.

A - UNIVERSITY GRADUATES

There is no systematic placement survey conducted for university graduates from New Brunswick institutions. Consequently one must rely on the National Surveys which do not have an established, regular pattern. At the moment the 1984 survey of the graduates of 1982 is the most recent available publication.

Only 69% of that survey's university graduates respondents interviewed in New Brunswick had studied in New Brunswick. The survey asked for labour force affiliation data from three different months in the two year period following graduation. Their unemployment rate exactly matched the national data, ranging between 9% and 11%. So did their average experience of unemployment over the period -- 7 months. Their reported medium average

earnings at $23,000 for full-time employment was $1,000 lower than the national figure. A higher percentage of New Brunswick respondents reported direct relationship of job to education -- 53% against 48%. More New Brunswick respondents reported working in government, educational, health and social services, than nationally -- 56% versus 51%.

Approximately 30% of the students at New Brunswick universities are not from New Brunswick. About 35% of the graduates leave New Brunswick after graduation, and a fifth of all graduates, if they follow the national pattern, directly proceed to further study.

Due to the lack of survey data, it is simply impossible to provide trend analysis concerning the labour market experience of New Brunswick university graduates. The federal government appears likely to undertake such studies every two years, if current policies are maintained, and eventually such a possibility may be available. But one must bear in mind that there are at the four universities, a multitude of programs, relatively small aggregate numbers of graduates in each specialty, and a high level of interprovincial mobility. Granting approximately 2,500 degrees annually, the New Brunswick universities' graduates are probably best tracked at the national level as the applicable trends will more likely be national rather than local ones.

B - COLLEGE GRADUATES

The Maritime Provinces Graduate Follow-up Survey has now produced comparable data for the last six years.[31]

---

[31] Its first year of administration (1982) obtained a low relative response rate and should generally be viewed as a pilot run. Previous surveys were not at all comparable.

TABLE G.1 - Labour Force Results
Selected N.B.C.C. Graduates of Previous Year by Selected programs
1983 to 1987

ALL RESPONDENTS

Surveyed	Employed %	Unemployed %	Directly Related Work %	Weekly $
1983	58.5	41.5	52.6	232
1984	62.2	37.7	52.7	245
1985	67.5	32.4	53.6	246
1986	69.2	30.7	56.9	286
1987	74.0	26.0	59.9	302

TECHNOLOGY

Surveyed	Employed %	Unemployed %	Directly Related Work %	Weekly $
1983	75.1	24.9	55.4	252
1984	75.5	24.5	50.2	273
1985	78.0	21.9	51.2	264
1986	76.1	23.8	54.2	314
1987	79.4	20.5	57.3	311

PRE-EMPLOYMENT

Surveyed	Employed %	Unemployed %	Directly Related Work %	Weekly $
1983	54.4	45.6	51.9	220
1984	59.8	40.2	53.6	236
1985	65.7	34.2	54.1	239
1986	67.2	32.7	57.3	267
1987	72.2	27.7	60.3	285

Source: D.A.E.T.

The most significant improvements have been demonstrated in the pre-employment training category. In 1983 the unemployment rate for these graduates was 45.6%. By 1987 the rate had dropped to 27.7%. The percentage of those graduates employed who had obtained work directly related to their training exceeded 60% for the first time in the five year period. Without exception, all of the three indices for pre-employment graduates and for all graduates combined exhibited steady trends over the period.

Table G.2 indicates the relative shares of sponsored (CEIC) and non-sponsored and other respondents organized by three categories.

TABLE G.2 - N.B.C.C. Graduate Survey Respondents by selected Category by Sponsorship 1983 to 1987

	% SPONSORED			% NON-SPONSORED		
Surveyed	All Respondents	Technology	Pre-Employment	All Respondents	Technology	Pre-Employment
1983	49.4	-	60.0	50.0	100.0	40.0
1984	43.0	-	51.2	57.0	100.0	48.8
1985	37.2	-	46.0	62.8	100.0	54.0
1986	39.1	9.1	47.2	60.9	90.9	58.9
1987	35.1	1.9	42.8	64.9	98.1	57.2

Source: D.A.E.T.

The CEIC trainees have fallen from 60% of the pre-employment group in the 1983 survey to 42.8% in the 1987 one. The improvement in the employment results for pre-employment graduates correlates closely with the reduction of federal respondents.

Tables G.3 and G.4 and Chart G.1 detail the pre-employment results.

TABLE G.3 - Employment Results of N.B.C.C. Pre-Employment Graduates, Non-sponsored & other, 1983 to 1987

Surveyed	No. of Respondents	Employed (%)	Unemployed (%)	Directly Related Work
1983	535	65.0	34.9	53.3
1984	684	65.1	34.8	56.2
1985	738	68.2	31.7	51.7
1986	670	74.5	25.4	58.0
1987	626	74.6	25.3	57.8

Source: D.A.E.T.

TABLE G.4 - Employment Results of N.B.C.C. Pre-Employment Graduates, Sponsored, 1983 to 1987

Surveyed	No. of Respondents	Employed (%)	Unemployed (%)	Directly Related Work
1983	800	47.2	52.7	50.5
1984	718	54.9	45.0	50.8
1985	629	62.8	37.1	57.2
1986	598	59.1	40.8	55.5
1987	469	68.0	31.9	64.0

Source: D.A.E.T.

While the non-sponsored and other graduates reported an employment gain of nearly 10 percentage points, the sponsored (CEIC) category gained just over 20 percentage points.

The technology placement trends are slightly less consistent. Overall, however, the employment rate has improved over the five year period, attaining a level in 1987 of 79.4%. The percentage of respondents having directly related work increased during the 1987 survey but a trend is not evident.

What is particularly important from the comparative placement results is the steady change in the difference between technology and pre-employment results. Chart G.2 shows the trends.

CHART G.1

N.B.C.C. EMPLOYED GRADUATES, PRE-EMPLOYMENT PROGRAMS C.E.I.C. SPONSORED AND NON-SPONCORED, 1983-1987

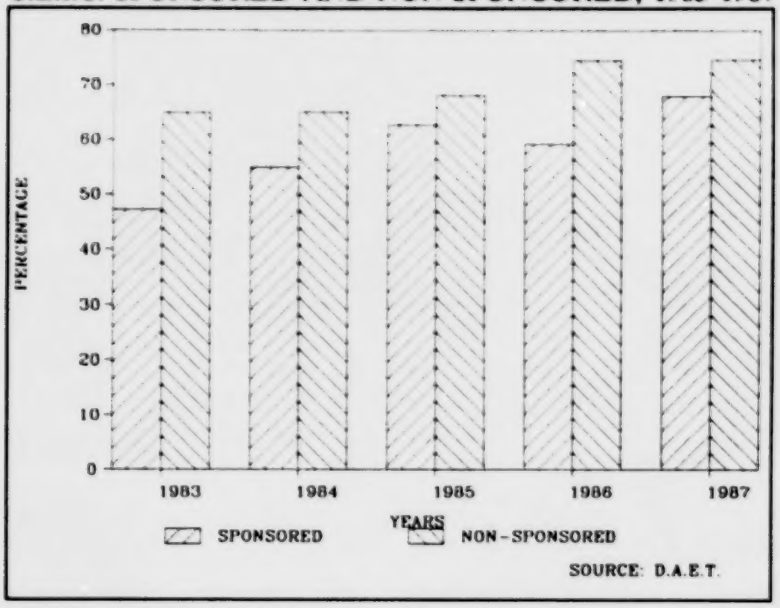

CHART G.2

EMPLOYED GRADUATES N.B.C.C. TECHNOLOGY AND PRE-EMPLOYMENT PROGRAMS, 1983-1987

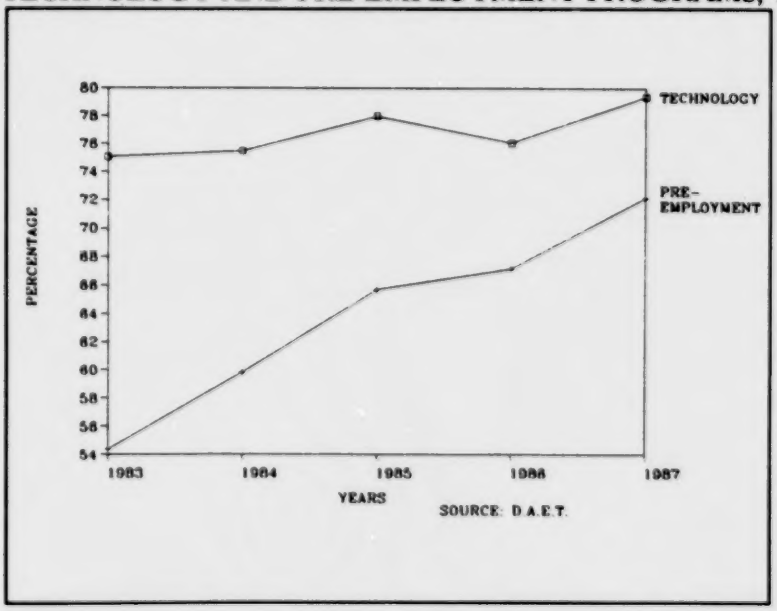

A higher percentage of technology graduates reported employment in 1987 than did pre-employment graduates but the difference was 7.2 percentage points. In 1983 the difference was 20.7 percentage points. Pre-employment graduates have steadily attained higher percentages of work directly related to their training since 1983. Chart G.3 compares earnings.

CHART G.3

WEEKLY EARNINGS
N.B.C.C. TECHNOLOGY AND PRE-EMPLOYMENT GRADUATES, 1983-1987

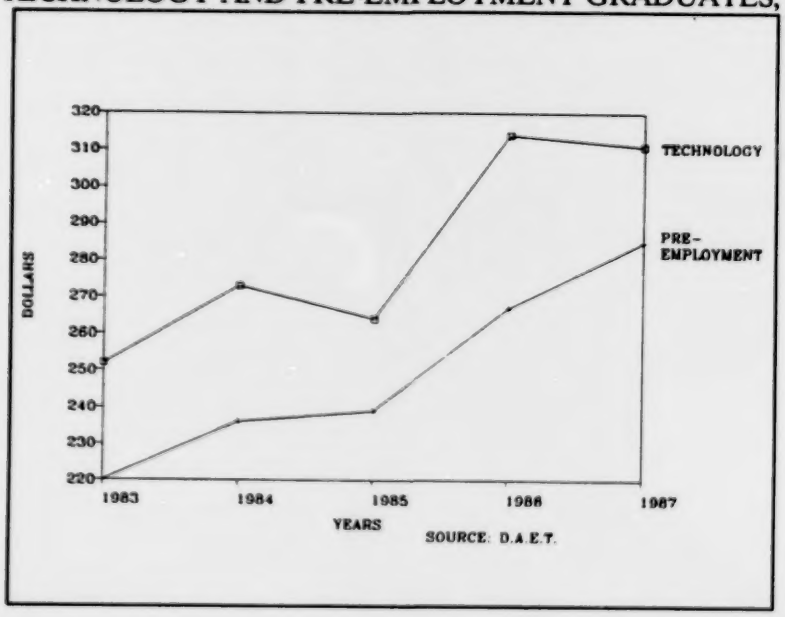

While there may not be a clear trend, the percentage increase in average earnings reported by technology graduates against those from pre-employment programs has fallen below 10% for the first time. Indeed, slight declines were reported in earnings by technology graduates in two of the six surveys. Reported average weekly earnings in 1987 against 1983 showed a 30.2% increase for all respondents, 29.5% increase for pre-employment respondents and only a 23.4% increase for technology graduates.

Analysis of the 1987 survey results by linguistic character of the colleges reveals somewhat lower rates of labour market success among graduates from francophone colleges. The overall employed rate was 68.6% against 76.6% for graduates of anglophone colleges. For the pre-employment category, the comparative figures were 68.1% and 74.5%. However, Table G.5 provides further details regarding Technology programs.

TABLE G.5 - Employment Results of N.B.C.C. Technology Graduates by Language of Program, 1987 Survey

	Employed	Unemployed	Directly Related Work
English Programs	82.2	17.7	60.0
French Programs	71.0	28.9	47.5

	Studying	Not in Labour Force	% Not in Labour Force
English Programs	11	12	4.5
French Programs	14	14	14.4

Source: D.A.E.T.

Graduates from francophone colleges are generally twice as likely to be reported as not in the labour force, but this rate rises to three times for technology graduates. Nearly ten percent of graduates from francophone colleges reported last March that they were not in the labour force, but 82% of these were in further studies. The anglophone rate was 4.3%, only 60% of whom were studying. Proceeding to further study is a particular characteristic of technology graduates who were not in the labour force.

The comparative labour market advantage previously exhibited by technology graduates over pre-employment graduates is apparently diminishing. It is important to note that for non-sponsored graduates the pre-employment figures are within striking distance of those for technology graduates. If the wage differential is slight, then a two year program may simply not appear too attractive. These factors may account for decreased applications for technologies and women's lack of interest in taking two year training.

Other Observations

Survey results show that female respondents have higher employment rates than males, as well as higher incidences of obtaining work directly related to their training. Women in full-time employment report overall about 25% lower annual earnings than do male respondents. Over 90% of all college graduates report working in New Brunswick in all five years of the current survey.

Tables G.6 and G.7 have grouped survey results according to the existing 18 college orientation clusters for the last two years of survey data.

TABLE G.6 - N.B.C.C. Graduate Placement Results, by Cluster 1986 Survey

	Total Labour Force	Employed		Directly Related	Employed in N.B.
		No.	%		
Academic	N/A	-	-	-	-
Applied Arts & Comm.	19	19	100%	12	12
Business	169	136	80%	72	131
Construction	151	81	54%	49	74
Drafting & Design	18	8	44%	2	5
Electronics	125	95	36%	45	80
Health/Comm.Services	114	91	80%	68	87
Heating, Vent. & Air Cond.	36	23	64%	13	20
H.E.O.	N/A	-	-	-	-
Hosp/Tourism	85	63	74%	50	50
Mech-Industrial	113	75	66%	32	69
Mech-Motorized Equip.	138	80	58%	41	68
Metals	167	92	55%	41	82
Nat. Resources	69	35	51%	16	31
Personal Services	102	78	76%	67	72
Protective Services	18	16	89%	9	16
Sec./Clerical	344	264	77%	144	250
Wood & Related	15	9	60%	3	9
TOTAL:	**1683**	**1165**	**69%**	**664 (57%)**	**1061 (91%)**

Source: D.A.E.T.

TABLE G.7 - N.B.C.C. Graduate Placement Results by Cluster
1987 Survey

	Total Labour Force	Employed		Directly Related	Employed in N.B.
		No.	%		
Academic	N/A	-	-	-	-
Applied Arts & Comm.	19	16	84%	9	12
Business	154	130	84%	79	123
Construction	109	65	60%	36	48
Drafting & Design	25	17	68%	12	15
Electronics	103	75	73%	37	66
Health/Comm.Services	109	96	88%	80	92
Heating, Vent. & Air Cond.	27	22	81%	7	19
H.E.O.	14	9	64%	3	8
Hosp/Tourism	76	58	76%	45	44
Mech-Industrial	88	63	72%	34	58
Mech-Motorized Equip.	126	88	70%	51	78
Metals	140	86	61%	54	77
Nat. Resources	59	34	58%	16	31
Personal Services	97	78	80%	69	77
Protective Services	29	25	86%	16	22
Sec./Clerical	283	216	76%	101	204
Wood & Related	21	17	81%	7	12
TOTAL:	**1479**	**1095**	**74%**	**656 (60%)**	**986 (90%)**

Source: D.A.E.T.

Substantial improvement has occurred in the following clusters: Drafting and Design; Heating, Ventilation and Air Conditioning; Mechanical-Motorized Equipment; Natural Resources; and Wood and Related Materials. More modest gains are evident in Construction, Health and Community Services, Mechanical-Industrial, and Metals. Difficult employment prospects are obtained in March and adversely affect Construction and Heavy Equipment Operation statistics. Directly related work attained can be interpreted as an issue for the following clusters: Electronics; Heating, Ventilation and Air Conditioning; Heavy Equipment Operation; Natural Resources; Secretarial/Clerical; and Wood and Related. The Metals cluster has not as yet posted major employment gains, but should benefit from the frigate contract expansion.

This initial analysis of survey data by cluster is suggestive of a useful model for Departmental planning purposes, and further detailed data manipulation by cluster might well be warranted.

Table G.8 indicates those eighteen industrial groups employing the highest numbers of respondents in 1986. They accounted for 28% of the total employed.

TABLE G.8 - Eighteen Industrial Classes Employing the Highest Number of N.B.C.C. Graduate Survey Respondents, 1986 Survey

Sic Code	Industry Class	Count of Employed (Total of 1,165)
8651	General Hospital	38
9712	Beauty Shop	38
6011	Food (Grocery) stores	24
9212	Restaurants	24
6311	Automobile (New) Dealers	23
9111	Hotels and Motor Hotels	23
7761	Office of Lawyers and Notaries	21
8111	Defence Services	20
2711	Pulp Industry	19
4261	Electrical Work	19
7021	Chartered Banks	19
8621	Homes for Personal and Nursing Care	18
3271	Shipbuilding and Repair Industry	17
4911	Electric Power Systems Industry	17
8511	Elementary and Secondary Education	17
6331	Gasoline Service Stations	15
6411	Department Stores	15
4561	General Freight Trucking Industry	13

Source: D.A.E.T.

Employees of manufacturing industries totalled less than 10% of this segment of respondents. More than 50% worked in service industries generally, half of them in government, educational, and health and social services.

C - HIGH SCHOOL GRADUATES

No systematic data is available concerning the post-graduation experience of secondary school leavers in New Brunswick. A very rough guesstimate would be that about 3,000 go directly from high school to a Maritime university, 2,500 go directly to college, 500 go out of province and to private

training, and the remaining 3,000 enter the labour market or are not engaged in full-time study. Of these perhaps as many as 1,000 will later enrol at the university level (20% of Canada's university first year registrants come directly from working status). Providing for about 500 dropping out of university and two year programs, this leaves at least 2,500 who have traditionally been a major source of federally sponsored clients in the college system in later years. Stated simply, their educational opportunities, and those of 2,000 - 3,000 non-graduating high school leavers annually are increasingly in question.

Were youth unemployment rates to decline dramatically, possible only in an economic scenario with overall unemployment rates below 6%, this group's access to the training system might be maintained through federal programs responsive to skill shortages. This may, in fact, be happening now to some extent in Central Canada. But in New Brunswick skill shortages are apt to be so restricted in volume that little access can be provided by programs responding to them.

A reorganization of high school curricula is under way to strengthen attainment in scientific, communication and mathematical skills. This thrust, in combination with some additional compulsory exposure, like Technical Education, should cumulatively alter the basic competencies achieved by high school graduates. This is consistent with the view that such an education base is required in a progressively more complex, information-oriented society. The point, however, is that thousands of young New Brunswickers, particularly those in the labour force, have not had an opportunity to strengthen those capacities.

REFERENCES

Abella, Rosalie, "Equality At Work and At Home", in Policy Options Politique, Institute For Research On Public Policy, Halifax, 1985.

Akyeampong, Ernest B., "A Mid-Year Look at Labour Market Developments in 1987", The labour force, Statistics Canada 71-001, Ottawa: Minister of Supply and Services, July 1987, p. 85-120.

----------, "Involuntary Part-time Employment in Canada, 1975-1986", Canadian Social Trends, Autumn 1987, p. 26-29.

----------, "Involuntary Part-time Employment in Canada, 1975-1985", The labour force, Statistics Canada 71-001, Ottawa: Minister of Supply and Services, December 1986, p. 143-179.

----------, "Persons on the Margins of the Labour Force", The labour force, Statistics Canada 71-001, Ottawa: Minister of Supply and Services, April 1987, p. 85-141.

Anisef, Paul, Accessibility to Post-secondary Education in Canada, Department of the Secretary of State, Ottawa, 1985.

Arnoti, B., "Children in Low-Income Families", in Canadian Social Trends, Statistics Canada, Winter 1986.

Association of Atlantic Universities, The Funding of Maritime Universities, 1987-1988, Halifax, 1986.

Atlantic Provinces Economic Council (APEC), Atlantic Canada Today, Halifax, 1987.

----------, Atlantic Report, Volume XXII, Number 4, December 1987.

Avebury Research and Consulting Ltd, "Decade of Promise: An Assessment of Canadian Women's Status in Education, Training and Employment, 1976-1985", a report for the Canadian Congress for Learning Opportunities for Women, Toronto, 1986.

Baseline Market Research Ltd, A Status Report on The Women in New Brunswick, June, 1987, prepared for the NBACSW, June 1987.

Beach, Charles M. and Kaliski, S.F., The Distribution of Unemployment Spells: Canada, 1978-82, Industrial Relations Centre, Kingston: Queen's University, 1987.

Benton, S.B., "The Outlook for 1987", The Brunswick Business Journal, Moncton, 1987-02.

REFERENCES...CONTINUED

"Births to Unmarried Women" in Canadian Social Trends, Statistics Canada, Autumn 1987.

Boothby, Daniel, "Women Re-Entering the Labour Force and Training Programs: Evidence From Canada", Supply and Services Canada, 1986.

Bourne, L.S. "Canadian Settlement Trends: An Examination of the Spatial Pattern of Growth, 1971-76," University of Toronto, April 1979.

Branch, Stephen, "Volunteers Teach Adults to Read and Write", Atlantic Advocate, December 1986, pp. 47-48.

"Broken Words: Why Five Million Canadians are Illiterate", A Special Southam Survey, Toronto, 1987.

Brooke, Micheal (ed.), Canadian University Distance Education Directory, Association of Universities and Colleges of Canada, Ottawa, 1985.

Brown, Rosemary, "Challenges and Opportunities Facing Post-Secondary Education," a paper presented at the National Forum on Post-Secondary Education, Saskatoon, October 1987.

Burch, Thomas, "Age-Sex Roles and Demographic Change in Canada", report prepared for the Health and Welfare Canadian Demographic Review, November 1986.

Burch, T. and Madan, K., Union Formation and Dissolution, Results From the 1984 Family History Survey, Statistics Canada, 1984.

Burke, Mary Anne, "Families: Diversity The New Norm", in Canadian Social Trends, Statistics Canada, Winter 1986.

Burke, Mary Anne, "The Growth of Part-time Work", Canadian Social Trends, Autumn 1986, p. 9-14.

Burke, Mary Anne, "Immigration" in Canadian Social Trends, Autumn 1986.

Burnett, J.A., "Breaking Down Invisible Walls" in Atlantic Insight, March 1987, pp. 28-31.

Cadogan, Joanne (Ed.), Brunswick Business Journal, Moncton, 1988-01.

REFERENCES...CONTINUED

Callan, Patrick M. (Ed.), "Environmental Scanning for Strategic Leadership", New Directions for Institutional Research, San Francisco: Jossey-Bass Inc., #52, Winter 1986.

Cameron, David M., "The Framework for Managing and Financing Post-secondary Education in Canada", The Institute for Research on Public Policy, Ottawa and Saskatoon, 1987.

Canada, Secretary of State and Statistics Canada, A Profile of Post-secondary Students in Canada -- The 1983-84 National Post-Secondary Student Survey: Summary National Data, Ottawa, 1987.

Canada, Secretary of State and Statistics Canada, A Profile of Post-secondary Students in Canada - The 1983-84 National Post-Secondary Student Survey: Summary Provincial Data Ottawa, 1987.

Canada, Department of the Secretary of State, Federal and Provincial Support to Post-secondary Education in Canada: A Report to Parliament, 1985-86, Ottawa, 1987.

Canada, Secretary of State and Statistics Canada, The Class of 82: Summary Report on the Findings of the 1984 National Survey of the Graduates of 1982, Ottawa, 1986.

"Canada's Lone Parent Families: A Teaching Kit", Statistics Canada #11-520E, 1984.

"Canada's Young Family Home Owners: A Teaching Kit", Statistics Canada #11-517E, 1984.

Canadian Association for Adult Education/Institut Canadien d'éducation des adultes, From the Adult's Point of View, Toronto and Montreal, 1982.

"Caring for our Children", A Brief Presented to the Special Committee on Child Care, by the Canadian Advisory Council on the Status of Women, June 10, 1986.

Castonguay, Claude, "Outlook, Challenges and Questions", a paper presented at the National Forum on Post-Secondary Education, Saskatoon, October 1987.

REFERENCES...CONTINUED

"Cedar Glen Declaration: A Recommended Statement on Public Policy on Illiterates" by the Movement for Canadian Literacy, February, 1987.

"Child Care" in Canadian Social Trends, Statistics Canada, Summer 1986.

Christensen, Kathleen, "A Hard Day's Work in the Electronic Cottage", in Across the Board, April 1987.

Clark, W., Devereaux, M.S. and Zsigmond, Z., The Class of 2001: The School Age Population, Statistics Canada and the Canadian Teachers Federation, Ottawa, 1979.

Clark W., and Zsigmond, Z., Job Market Reality for Post-secondary Graduates, Supply and Services, Ottawa, 1981.

Cohen, Gary L., "Trends in Long-term Unemployment by Industry and Occupation", The labour force, Statistics Canada #71-001, Ottawa: Minister of Supply and Services, June 1986, p. 89-113.

Colwill, Nina and Erhart, Marilyn, "Have Women Changed the Workplace?" in Business Quarterly, Spring 1985.

Conference Board of Canada, Economic Forecast - Canadian Outlook, Ottawa: C.B.C., August 1987.

----------, Provincial Outlook-Economic Forecast, Ottawa: C.B.C., Autumn 1987.

----------, Provincial Outlook-Executive Summary, Ottawa: C.B.C., Fall 1987.

Construction Association of New Brunswick, 1986 Annual Review, Fredericton, January 1987.

Construction Association Inc, Saint John, A report on the New Brunswick Construction Industry from 1970 and outlook to 1997, Saint John, April 1987.

REFERENCES...CONTINUED

Council of Ministers of Education, Canada, (CMEC),Changing Economic Circumstances: The Challenge for Post-secondary Education and Manpower Training, Toronto, 1985.

----------, Opportunities: Post-secondary Education and Training for Students with Special Needs, Toronto, 1987.

Daudlin, Bob, Equality Now! Report of the Special Committee on Visible Minorities in Canadian Society, Supply and Services Canada, 1984.

"Decade of Disabled: Conference Report", Premier's Council on the Status of Disabled Persons, Fredericton, 1986.

Department of the Secretary of State Canada, Report of the Canadian Health and Disability Survey 1983-84, Statistics Canada, 1986.

Dodge, David A., "Canadian Labour Markets in Transition", Natcon 10, Ottawa: Employment and Immigration Canada, 1985, p. 81-98.

DPA Group Inc., Final Report - N.B. Agriculture Labour Market Analysis and Training Needs Identification Study, Fredericton, June 1986.

Dumas, Cecile, "Occupational Trends Among Women in Canada: 1976 to 1985", The labour force, Statistics Canada, 71-001, Ottawa: Minister of Supply and Services, October 1986, p. 85-127.

Economic Council of Canada, Innovation and jobs in Canada, Ottawa: Minister of Supply and Services, 1987.

Eichler, Margrit, Families In Canada Today: Recent Changes and Their Policy Consequence, Gage, Toronto, 1983.

Eichler, Margrit and Lapoint, Jeanne, "On the Treatment of the Sexes in Research", Social Sciences and Humanities Research Council of Canada, 1985.

Employment and Immigration Canada (EIC), "COPS Bulletin", Ottawa, Spring 1987.

REFERENCES...CONTINUED

Employment and Immigration Canada, N.B. Region, Canada Employment Center Area Profiles for:

Bathurst - 1985	Newcastle - 1984
Campbellton - 1985	Saint John - 1987
Edmundston - 1987	Shediac/Richibucto/Bouctouche-1987
Fredericton - 1986	Woodstock - 1987
Moncton/Sackville - 1987	

----------, Economic and Labour Market Outlook for New Brunswick 1986-87 to 1990-91, Economic Services Branch, Fredericton, August 1987.

"Facing A Future With Fewer People", MacLean's, August 24, 1987.

Ferrer, C and LeBlanc - Rainville, S, "Bilan D'une Recherche - Action sur la création de nouveaux rapports femmes-hommes", A paper presented at Images: A Conference on Sex Role Stereotyping, Fredericton, 2 October 1987.

"5.4 Billion for Childcare", Government of Canada News Release, 3 December 1987.

Fortin, Michèle, "Accessibility to and Participation in the Post-secondary Education System in Canada", The Institute for Research on Public Policy, Ottawa and Saskatoon, 1987.

Friedman, Dana, "Liberty, Equality, Maternity!", in Across the Board, March 1987.

Gee, Ellen and Kimball, Meredith, Women and Aging, Butterworths, 1977.

Growe, Sarah Jane, "Prisoners of Silence", in The Globe and Mail, 20 April 1987.

Hamilton, Kathleen, "Business Joins the Literacy Battle: Positive Signs Amid Hesitance, in Lifelong Learning In Ontario, Vol. 1(1), June 1987.

REFERENCES...CONTINUED

Harpell, Cindy, "An Analysis of Dual Earner Families in Canada", Queens University School of Industrial Relations, Research Essay Series #2, 1985.

Hayes, Rader, "Men's Decisions to Enter or Avoid Non-traditional Occupations" in The Career Development Quarterly, Vol. 35(2), Dec. 1986.

"Illiteracy In Canada", Speech. by the Hon. Joyce Fairbairn, in Debates of the Senate, Vol. 131, Number 30.

"Illiteracy In New Brunswick: A Policy Document", N.B. Department of Continuing Education, 1984.

Informetrica Ltd., The Canadian Provincial Economics to 2005 - Provincial Assumptions and Summary Tables Post Workshop I-87, November 1987.

"Interview with Alvin Toffler: The De-Massification of Industrial Society" Social Issues Resources Series, Vol. 1, Article #42.

Kaliski, Stephan F., "Trends, Changes and Imbalances - A Survey of the Canadian Labour Market", Work and Pay - The Canadian Labour Market, University of Toronto Press, 1985.

Keller, G., Academic Strategy, Baltimore: John Hopkins University Press, 1983.

Kettle, John, Future Letter, May 31, 1987.

Kettle, John, Future Letter, June 30, 1987.

Kettle, John, Future Letter, August 31, 1987.

Kettle, John, Ten Paths to the Future, Toronto, Future Search Publishing Inc, 1985.

Kettle, John, "Will you have a union in 1985?: A Report on The Future of Canadian Unions", in The Vector Union Report, Toronto 1986.

REFERENCES...CONTINUED

Kozol, Jonothan, Illiterate America, Doubleday, New York, 1985.

"Living Alone, A Teaching Kit", Statistics Canada #11-518E, 1984.

MacCracken, Dorothy, "Women and Adult Education," A Paper presented at the N.B. Women's Directorate Speakers Series, November, 1987.

"Making Technology Work: Innovations and Jobs in Canada" in Au Courant, Vol. 8(1), 1987.

Maritime Provinces Higher Education Commission, (MPHEC), Financial Plan 1987-88, Fredericton, 1987.

----------, Policies, Procedures and Activities, Fredericton, 1986.

----------, Statistical Compendium, Fredericton, 1986.

Mason, Greg (ed.), Transitions to Work, Institute for Social and Economic Research, University of Manitoba, Winnipeg, 1985.

McDaniel, Susan, Canada's Aging Population, Butterworths, 1986.

McKeen, Wendy, "The Canadian Jobs Strategy: Current Issues for Women", a Background Paper of the Canadian Advisory Council on the Status of Women, February, 1987.

McKie, C. "Common Law: Living Together as Husband and Wife Without Marriage", in Canadian Social Trends, Statistics Canada, Autumn 1987.

Moloney, Joanne, "Recent Industry Trends in Employment, Canada and the Provinces", The labour force, Statistics Canada #71-001, Ottawa: Minister of Supply and Services, November 1986, p. 85-155.

Nagnur, D and Adams, O, "Tying the Knot; An Overview of Marriage Rates in Canada", in Canadian Social Trends, Statistics Canada, Autumn 1987.

REFERENCES...CONTINUED

N.B. Cabinet Secretariat, "Action Plan for the Disabled in New Brunswick", Premiers Council on the Status of Disabled Persons, Fredericton, 1985.

New Brunswick Department of Advanced Education and Training, New Brunswick Community Colleges Full-Time Training, Selected Graduate Placement Survey Results by Category by Program by Year, Fredericton, 1985.

----------, "New Brunswick Labour Market Characteristics", Working Paper - Planning Services, 1988.

----------, "Our Changing Social Environment", Working Paper- Planning Services, 1988.

----------, "The Post-Secondary Education Environment", Working Paper - Planning Services, 1988.

New Brunswick Department of Finance, Public Accounts, Fredericton, Annual (1979-1987).

New Brunswick Statistics Agency, New Brunswick Economy 1987 - A Report to the Legislative Assembly, Cabinet Secretariat, Fredericton, 1987.

"Occupational Trends Among Women In Canada", in The Worklife Report, Volume 5(2) 1987.

"Part-time Workers and Fringe Benefits" in Worklife Report, Volume 5(2), 1987.

Pepin, Lucie, "Strengthening Poverty's Hold on Women" reported in the Toronto Globe and Mail, 16 November 1987.

Peterson, David, "Mastering the Global Marketplace", in Doing It Right, John Munro (Editor), 1987.

Pifer, Alan and Bronte, Lydia, Our Aging Society: Paradox and Promise, Norton, New York, 1986.

Pipa, Alison, "Economic Cost of Illiteracy Emerging", in The Globe and Mail, 6 September 1986.

REFERENCES...CONTINUED

Plowright, Teresa, Computer as Tutor: The Policy Environment in Computer Learning in Canada, Institute for Research on Public Policy, Montreal, 1985.

Polchies, V., Wigmore, K., Walker, M. and Howie M.J., I Have Big Plans For Myself, Employment Services Branch, N.B. Department of Labour, 1987.

Pool, Ian and Moore, Maureen, "Lone Parenthood: Characteristics and Determinants", results from The 1984 Family History Survey, Statistics Canada 1986.

Preddie, Calvin, "Illiteracy Problems and Solutions" in College Canada, Vol. 11(3), November 1986.

Rae, David, "Something Old, Something New: International Competition and the Knowledge-Based Economy" a paper presented to the Canadian Advanced Technology Association's Roundtable, Toronto, September, 1987.

Robertson, Heather-Jane, "Engenderation", A paper presented at Images: A Conference on Sex Role Stereotyping, Fredericton, 2 October 1987.

"Report on the B.C., Yukon Literacy Consultation", Richmond Inn, Vancouver B.C., March 24, 1987.

Riddell, Craig W., "Work and Pay: The Canadian Labour Market", Royal Commission on the Economic Union and Development Prospects for Canada, Ottawa: Minister of Supply and Services, 1986.

Ritts, Morton, "What If Johnny Still Can't Read?", in Canadian Business, May 1986.

Saulis, Malcolm, Indian Education: Everyone's Concern, N.B. Department of Education, 1984.

Siggner, Andrew, "The Socio-Demographic Conditions of Registered Indians", in Canadian Social Trends, Winter 1986.

REFERENCES...CONTINUED

Simpson, Wayne, Implications of Demographic Change for the Labour Market: Labour Supply, Unemployment and Earnings, Prepared for the Federal Government Task Force on the Review of Demography and Implications for Economic and Social Policy, October 1986.

Smith, David, Obstacles: Progress Report on the Report of the Special Committee on the Disabled and the Handicapped, Minister of Supply and Services, Canada, 1981.

Staines, Graham and Pleck, Joseph, The Impact of Work Schedules on the Family, University of Michigan, 1983.

Statistics Canada, Current Demographic Analysis: Report on the Demographic Situation in Canada in 1986, Ottawa: Minister of Supply and Services, 1987.

----------, Historical Labour Force Statistics - actual data, seasonal factors, seasonally adjusted data, #71-201, Ottawa: Minister of Supply and Services, 1986.

----------, and New Brunswick Statistics Agency, Historical Statistics of New Brunswick, #11-X-526, Ottawa: Minister of Supply and Services, December 1984.

----------, Labour Force Annual Averages 1975-1983, #71-529, Ottawa: Minister of Supply and Services, February 1984.

----------, The Changing Labour Market for Post Secondary Graduates 1975-1984, #89-518, January 1987.

Steed, Guy and Tiffin, Scott, A National Consultation on Emerging Technologies, Science Council of Canada, Ottawa, 1986-05.

Steed, Judy, "Written Off In A World Full Of Words", in The Globe and Mail, 4 April 1984.

Stoper, Emily, "Alternative Work Patterns and the Double Life", in Women, Power and Policy, Ellen Boreparth (Ed.), Perganon Press, New York, 1982.

Stove, Leroy and Fletcher, Susan, The Seniors' Boom, Minister of Supply and Services, 1986.

REFERENCES...CONTINUED

Strong, Maurice F., "Notes for Remarks at the National Forum on Post-Secondary Education", Saskatoon, October 1987.

"Summary Statistics about Disabled Persons Registered with the Equal Employment Opportunity Program", New Brunswick, May 1987.

Summary Tabulations, from 1986 Census of Canada: Data Collected From All Households, July 1987.

Szinovacz, Maximiliane, Women's Retirement: Policy Implications of Recent Research, Sage Publications, Beverly Hills, 1982.

"The Adventures of the Disabled Village", from Bruck Ily, Access: The Guide to a Better Life for Disabled Americans, Random House.

"The Elderly In Canada, A Teaching Kit", Statistics Canada #11-519E, 1984.

"The Labour Force Participation of Immigrants", in Canadian Social Trends, Autumn 1986.

The Secretariat for the National Forum on Post-secondary Education, "A Statistical Portrait of Higher Education in Canada", The Institute for Research on Public Policy, Ottawa and Saskatoon, 1987.

Thomas, Audrey, Adult Illiteracy in Canada: A Challenge, Canadian Commission for UNESCO, Ottawa, 1983.

Toffler, Alvin, Future Shock, New York, Bantam Books, 1971.

"Toward Equality - Training and Employment - A Plan of Action for New Brunswick Women", N.B. Women's Directorate, Nov. 1986.

"Towards A Labour Force Strategy: A Framework for Training Women", Annual Conference of First Ministers, Vancouver, November 1986.

Townson, Monica, "A New Agenda For Women" in Doing It Right, John Munro (Editor) 1987.

REFERENCES...CONTINUED

Various authors, "New Technologies in Canadian Education", a series of 16 publications, TV Ontario, Toronto, 1984.

Vienneau, Ginette, "A Second Change: Literacy in New Brunswick", Department of Community Colleges, Fredericton, 1983.

Wallace, Joan, "Part-Time Work In Canada: Report of The Commission of Inquiry Into Part-Time Work", Minister of Supply and Services, Ottawa, 1983.

Watts, R.L., "The Challenges and Opportunities Facing Post-secondary Education in Canada", The Institute for Research on Public Policy, Ottawa and Saskatoon, 1987.

Webber, Maryanne, "Labour Market Developments in Canada: 1986", The labour force, Statistics Canada, #71-001, Ottawa: Minister of Supply and Services, January 1987, p. 85-114.

"What Will Tomorrow Bring? A Study of the Aspirations of Adolescent Women,", a study by the Canadian Advisory Council on the Status of Women, March 1985.

"When I Grow Up: Career Expectations and Aspirations of Canadian School Children", Women's Bureau, Labour Canada, Ottawa, 1986.

Wilson, Suzannah, Women, The Family and The Economy: 2nd Edition, McGraw-Hill and Ryerson Ltd, Toronto, 1986.

Women's Directorate, Women and Education in New Brunswick, Fact Sheets 1 and 2, August 1986.

Women's Directorate, Women In the New Brunswick Labour Force, Fact Sheet #2, August 1986.

Women's Directorate; Women in the New Brunswick Labour Force, Fact Sheet #4, October 1986.

"Workers with Family Responsibilities in a Changing Society: Who Cares?", Canada Employment and Immigration Advisory Council, Minister of Supply and Services, Ottawa, 1987.

REFERENCES...CONTINUED

"Working Time A La Carte", in The Worklife Report, Vol. 5(2), 1987.

Zureik, Elia, Experience of Visible Minorities in the Work World, The Ontario Human Rights Commission, Race Relations Division, Toronto, 1983.

NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK

DEPARTMENT OF ADVANCED EDUCATION AND TRAINING
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA FORMATION

ÉTUDE DE L'ENVIRONNEMENT - RECONNAÎTRE LES SIGNAUX

DIRECTION DE LA PLANIFICATION
JUIN 1988

RAPPORT FINAL

ÉTUDE DE L'ENVIRONNEMENT - RECONNAÎTRE LES SIGNAUX

ALSO AVAILABLE IN ENGLISH
Title: An Environmental Scan - Recognizing the Signals

ISNB 1-55048-001-4
DIRECTION DE LA PLANIFICATION
JUIN 1988

RAPPORT FINAL

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les chercheurs de l'unité de la planification, notamment Pamela Easterbrook-Nadeau et Roger Harley, de leur travail. Nous remercions également Wenda Lyons de l'apport appréciable qu'elle a fait en donnant des conseils, en effectuant des travaux de recherche et en réalisant de nombreux graphiques et tableaux. Nous adressons aussi des remerciements particuliers à Gisèle Junor, qui a travaillé avec efficacité et patience pour dactylographier ce rapport et veiller à sa présentation.

Nous sommes gré à Martha E. Patterson, l'experte-conseillère engagée pour mener à bien ce projet, du bel effort qu'elle a fourni. C'est grâce à elle que ce rapport est aussi complet.

Nous devons aussi remercier tout particulièrement le sous-ministre Jean-Guy Finn de sa contribution incommensurable car son appui nous a permis de réaliser notre projet avec succès. Nous sommes très reconnaissants aux autres membres du groupe des cadres supérieurs, Len Arsenault, Lorio Roy et Byron James, d'avoir fait des critiques constructives pendant toute la durée du projet. Nous remercions en plus Madeleine Trenouth de l'aide qu'elle nous a apportée en révisant ce rapport, ainsi que Bruce Oliver, Clifton Hargrove, Alice Hennigar, et Truman Veysey qui nous ont aussi prêté main forte.

Enfin, nous exprimons notre gratitude au personnel de l'unité de la planification, qui a dû faire de nombreuses heures supplémentaires et fournir beaucoup d'efforts pendant toute cette étude.

Le directeur de la Planification,

Wilfred Savoie

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

LISTE DES GRAPHIQUES V

LISTE DES TABLEAUX XI

INTRODUCTION 1

CHAPITRE I - LE CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

Introduction 4

A - Accroissement démographique 5
i) Fécondité 6
ii) Migrations internationales 10
iii) Migrations inter-provinciales 12
iv) Changements relatifs aux établissements humains 18
v) Évolution future 21

B - Structure démographique 21
i) La grande génération 22
ii) La diminution du nombre d'enfants et la multiplication des personnes âgées 26
iii) Tendances futures 27

C - La clientèle 33
i) Étudiants 34
ii) Enseignement postsecondaire 43
a) Répartition des effectifs 43
b) Demandes 64

CHAPITRE II - LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Introduction 66

A - La conjoncture mondiale 67
i) L'économie mondiale 67
ii) L'économie postindustrielle 68
iii) Le ralentissement de la croissance économique 69

B - La position du Nouveau-Brunswick 70

C - Le marché du travail au Nouveau-Brunswick 74
i) La population active 75
a) Le profil de la population active 76
b) Le taux d'activité 79
ii) L'emploi 83
a) Le profil des employés 83
b) La répartition des professions 87
c) Répartition des emplois selon les secteurs 91
d) Emplois à temps partiel et emplois à plein temps 101
iii) Le chômage 108
a) Le profil des chômeurs 109
b) Le chômage à long terme 114
c) Les travailleurs découragés 115

CHAPITRE III - LE CONTEXTE SOCIAL

Introduction 117

A - Modes de vie 117
i) Mariages et divorces 118
ii) Familles monoparentales 119
iii) Nouveaux modes de vie 122

B - Équité 128
i) Les bénéficiaires de l'aide sociale 129
ii) Les jeunes 130
iii) Les analphabètes 131
iv) Les handicapés 137
v) Les minorités visibles 139
vi) Les femmes 141

CHAPITRE IV - LE CONTEXTE FINANCIER

Introduction 144

A - Soutien financier 145

B - Aide aux étudiants 154

C - Autres sources 160

CHAPITRE V - BILAN ET NOUVEAUX DÉFIS

Introduction			167
A -	Bilan		168
	i)	Le contexte démographique	168
	ii)	Le contexte économique	170
	iii)	Le contexte social	173
		a) Divers modes de vie	173
		b) L'équité	174
	iv)	Le contexte financier	176
B -	Les défis		177

ANNEXES

A -	Inscriptions aux cours de formation industrielle dans les écoles secondaires du Nouveau-Brunswick en 1985-1986 et en 1986-1987	188
B -	Demande relative au cours de technologie	190
C -	Indicateurs de prévision pour la population active du Nouveau-Brunswick 1987-1992	196
D -	Financement des programmes établis	203
E -	Dégrèvements accordés aux étudiants du Nouveau-Brunswick	207
F -	Groupes de revenus familiaux en dollars constants (1986) Nouveau-Brunswick et Canada	209
G -	Expérience sur le marché du travail des diplômés du système d'enseignement du Nouveau-Brunswick	212

BIBLIOGRAPHIE 229

LISTE DES GRAPHIQUES

CHAPITRE I - LE CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

1.1	Taux de croissance démographique en cinq ans au Canada et au N.-B., recensements de 1956 à 1986	6
1.2	Composantes de l'accroissement démographique au Canada de 1981 à 1985	7
1.3	Caractères de la croissance démographique (N.-B.) de 1981 à 1985	7
1.4	Taux de fécondité totaux (Canada et N.-B.) de 1958 à 1985	8
1.5	Total des naissances vivantes (Canada) de 1941 à 1985	8
1.6	Total des naissances vivantes (Nouveau-Brunswick) de 1941 à 1985	9
1.7	Taux de fécondité totaux (Canada et N.-B.) de 1976 à 1985	9
1.8	Migrations Immigration internationale nette au Canada de 1975-76 à 1982-83	11
1.9	Migrations Migrations internationales (N.-B.) de 1975-76 à 1982-83	13
1.10	Migrations Migrations et N.-B. de 1975-76 à 1982-83	13
1.11	Migrations Migrations inter-provinces (N.-B.) de 1975-76 à 1982-83	14
1.12	Effectifs de certains groupes d'âge selon l'année de recensement (N.-B.) Groupes de personnes nées avant la guerre	15
1.13	Effectifs de certains groupes d'âge selon les années de recensement (N.-B.), grande génération	16
1.14	Émigration externe de jeunes du N.-B. Différence en pourcentage entre la population des 10 à 14 ans et des 25 à 29 ans	16
1.15	Comptages démographiques au N.-B. selon le groupe d'âge Recensements de 1941, 1976 et 1986	24

1.16	Pourcentage de la population totale pour certains groupes d'âge, au Canada et au N-B. Recensement de 1986	25
1.17	Pourcentages représentés par les groupes de personnes à charge au Canada et au N.-B. de 1941 à 1986	26
1.18	Croissance de la population des salariés éventuels (âgés de 15 à 64 ans) entre les recensements au Canada et au N.-B. de 1951 à 1986	27
1.19	Croissance de la population des personnes âgées de 65 ans ou plus au Canada et au N.-B. de 1951 à 1986	28
1.20	Croissance de la population âgée de moins de 15 ans au Canada et au N.-B. de 1951 à 1986	28
1.21	Croissance de la population des personnes à charge au Canada et au N.-B. de 1951 à 1986	29
1.22	Diplômes préparatoires à l'enseignement collégial au N.-B. selon la langue, de 1982-83 à 1986-87	36
1.23	Motifs des abandons scolaires de la 7e à la 12e année d'études année scolaire 1985-86, Nouveau-Brunswick	42
1.24	Motifs des abandons scolaires de la 7e à la 12e année d'études année scolaire 1986-87, Nouveau-Brunswick	42
1.25	Comparaison entre les effectifs à plein temps des collèges communautaires et des universités du N.-B. de 1980-81 à 1986-87	44
1.26	Effectifs à plein temps des collèges communautaires du N.-B. de 1982-83 à 1986-87	48
1.27	Effectifs à plein temps des collèges communautaires du N.-B. selon la langue maternelle de 1979-80 à 1986-87	50
1.28	Rattrapage scolaire Effectifs des collèges communautaires du N.-B. de 1981-82 à 1986-87	51
1.29	Apprentissage Effectifs des collèges communautaires du N.-B. de 1981-82 à 1986-87	52

1.30 Apprentis actifs et apprentis inscrits dans les collèges communautaires du N.-B. de 1980-81 à 1986-87 53

1.31 Initiation au travail
Effectifs des collèges communautaires du N.-B. de 1981-82 à 1986-87 54

1.32 Formation préparatoire à un emploi
Effectifs des collèges communautaires du N.-B., de 1981-82 à 1986-87 55

1.33 Cours de langue seconde
Effectifs des collèges communautaires du N.-B. de 1981-82 à 1986-87 56

1.34 Formation spéciale
Effectifs des collèges communautaires du N.-B. de 1981-82 à 1986-87 57

1.35 Formation technique
Effectifs des collèges communautaires du N.-B. de 1981-82 à 1986-87 58

1.36 Formation technologique
Effectifs des collèges communautaires du N.-B. de 1981-82 à 1986-87 59

1.37 Perfectionnement
Effectifs des collèges communautaires du N.-B. de 1981-82 à 1986-87 60

1.38 Effectifs inscrits à des programmes de technologie dans les collèges communautaires du N.-B., selon le sexe de 1983-84 à 1986-87 62

CHAPITRE II - LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

2.1 Nombre d'emplois dans les secteurs producteurs de biens et dans les services au N.-B. de 1976 à 1986 73

2.2 Population active et croissance de l'emploi au Canada de 1966 à 1986 77

2.3 Population active et croissance de l'emploi au Nouveau-Brunswick de 1966 à 1986 77

2.4	Croissance de la population active selon le sexe au Canada de 1966 à 1986	78
2.5	Croissance de la population active selon le sexe au Nouveau-Brunswick de 1966 à 1986	78
2.6	Taux d'activité au Canada et au Nouveau-Brunswick de 1966 à 1986	80
2.7	Taux d'activité selon le sexe au Canada et au Nouveau-Brunswick de 1966 à 1986	80
2.8	Taux d'activité selon le groupe d'âge au Canada, de 1976 à 1986	82
2.9	Taux d'activité selon le groupe d'âge au Nouveau-Brunswick de 1976 à 1986	82
2.10	Taux d'activité selon le niveau d'instruction au Nouveau-Brunswick de 1976 à 1986	83
2.11	Croissance du nombre d'emplois selon le sexe au Canada de 1966 à 1986	84
2.12	Croissance du nombre d'emplois selon le sexe au Nouveau-Brunswick de 1966 à 1986	84
2.13	Population active et nombre d'emplois dans l'agriculture au Nouveau-Brunswick de 1976 à 1986	92
2.14	Population active et nombre d'emplois dans les autres secteurs primaires au Nouveau-Brunswick de 1976 à 1986	93
2.15	Population active et nombre d'emplois dans les industries manufacturières au Nouveau-Brunswick de 1976 à 1986	94
2.16	Population active et nombre d'emplois dans la construction au Nouveau-Brunswick, de 1976 à 1986	95
2.17	Population active et nombre d'emplois dans les transports, les communications et les autres services publics au Nouveau-Brunswick, de 1976 à 1986	96
2.18	Population active et nombre d'emplois dans le commerce au Nouveau-Brunswick, de 1976 à 1986	97

2.19	Population active et nombre d'emplois dans les services financiers, assurances et immobilier au Nouveau-Brunswick, de 1976 à 1986	98
2.20	Population active et nombre d'emplois dans les services socio-culturels, commerciaux et personnels au Nouveau-Brunswick, de 1976 à 1986	99
2.21	Population active et nombre d'emplois dans l'administration publique au Nouveau-Brunswick, de 1976 à 1986	100
2.22	Répartition des emplois selon le type de travail (Canada)	102
2.23	Répartition des emplois selon le type de travail (Nouveau-Brunswick)	102
2.24	Emplois volontairement et involontairement à temps partiel, au Canada, de 1976 à 1986	104
2.25	Emplois volontairement et involontairement à temps partiel au Nouveau-Brunswick, de 1976 à 1986	104
2.26	Évolution de l'emploi au Canada année après année selon le type de travail, de 1975 à 1986	105
2.27	Évolution de l'emploi au Nouveau-Brunswick année après année selon le type de travail, de 1975 à 1986	105
2.28	Emplois à temps partiel selon le sexe (Canada) de 1976 à 1986	107
2.29	Emplois à temps partiel selon le sexe (Nouveau-Brunswick) de 1976 à 1986	107
2.30	Taux de chômage au Canada et au N.-B. de 1966 à 1986	108
2.31	Taux de chômage selon le groupe d'âge au Canada de 1976 à 1986	110
2.32	Taux de chômage selon le groupe d'âge au N.-B. de 1976 à 1986	110
2.33	Taux de chômage selon le sexe au Canada de 1966 à 1986	111
2.34	Taux de chômage selon le sexe au Nouveau-Brunswick de 1966 à 1986	111
2.35	Taux de chômage selon le niveau d'instruction au Canada, de 1976 à 1986	112

2.36 Taux de chômage selon le niveau d'instruction, Nouveau-Brunswick, de 1976 à 1986 112

CHAPITRE III - LE CONTEXTE SOCIAL

3.1 Mariages et divorces au Nouveau-Brunswick, années de recensement 1961 à 1986 118

3.2 Ménages privés par catégorie au Nouveau-Brunswick, recensement de 1986 123

3.3 Familles au Nouveau-Brunswick aujourd'hui. Familles de recensement selon le nombre d'enfants à la maison, recensement de 1986 123

3.4 État matrimonial des femmes au Nouveau-Brunswick 126

3.5 État matrimonial des hommes au Nouveau-Brunswick 127

3.6 Population n'allant pas à l'école, n'ayant pas terminé les études secondaires selon le groupe d'âge 135

3.7 Population n'allant pas à l'école ayant au moins d'une 9e année, selon le groupe d'âge 136

3.8 Population n'allant pas à l'école, 9e à 13e année, sans certificat, selon le groupe d'âge 136

CHAPITRE IV - LE CONTEXTE FINANCIER

4.1 Financement des programmes établis, versements effectués par le Canada au Nouveau-Brunswick, de 1977-78 à 1986-87 147

4.2 Subventions d'exploitation du N.-B. aux établissements de la CESPM de 1979-80 à 1986-87 149

4.3 Assurance-chômage - Article 39. Dépenses dans le cadre du programme national, Nouveau-Brunswick, de 1980-81 à 1986-87 161

4.4 Contrats de formation des C.C.N.-B. - Revenus de 1982-83 à 1986-87 161

4.5 Places des C.C.N.-B. subventionnées par le secteur industriel, de 1983-84 à 1986-87 163

4.6 Formation par des tiers dans les C.C.N.-B, de 1981-82 à 1986-87 163

ANNEXES

G.1 Diplômés des programmes pré-emploi des collèges communautaires du Nouveau-Brunswick, parrainés et non parrainés, de 1983 à 1987 220

G.2 Diplômés des programmes de technologie et d'initiation à la vie professionnelle des collèges communautaires du N.-B. qui sont employés, de 1983 à 1987 220

G.3 Rémunération hebdomadaire des diplômés des cours de technologie et d'initiation à la vie professionnelle données dans les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick de 1983 à 1987 221

LISTE DES TABLEAUX

CHAPITRE I - LE CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

1.1 Suivi de certains groupes d'âge 17

1.2 Population du Nouveau-Brunswick, selon la ville et selon le comté, Recensements de 1981 et de 1986 20

1.3 Population totale du Nouveau-Brunswick, pourcentage représenté par les divers groupes d'âge, Recensements de 1941, 1961 et 1986 22

1.4 Populations passées, actuelles et futures des personnes (de 15 à 24 ans) en âge de faire des études postsecondaires (au Nouveau-Brunswick) 31

1.5 Suivi de certains groupes d'âge
Populations actuelles et futures de tous les groupes d'âge (Nouveau-Brunswick) 32

1.6 Nombre de diplômés d'études secondaires au Nouveau-Brunswick selon le secteur, de 1982-83 à 1986-87 34

1.7 Nombre de diplômés d'études secondaires ayant suivi des cours de préparation aux études collégiales, selon le secteur, de 1982-83 à 1986-87 35

1.8	Inscriptions à des cours élémentaires et supérieurs, selon le sexe et le secteur en 1985-86 et en 1986-87	37
1.9	Inscriptions à des cours élémentaires et supérieurs, au Nouveau-Brunswick, selon le secteur et en pourcentage, en 1985-86 et 1986-87	38
1.10	Inscriptions à certains cours au Nouveau-Brunswick, selon le secteur et le sexe en 1985-86 et 1986-87	39
1.11	Abandons scolaires de la 7e à la 12e année d'études, selon le secteur, pour certains motifs - au Nouveau-Brunswick, années 1985-86 et 1986-87	41
1.12	Comparaison des effectifs à plein temps des universités et des collèges du Nouveau-Brunswick de 1980-81 à 1986-87	43
1.13	Étudiants du premier cycle à plein temps au Nouveau-Brunswick Effectifs des universités, selon le sexe, de 1981-82 à 1986-87	45
1.14	Part des effectifs à plein temps Université de Moncton de 1981-82 à 1986-87	46
1.15	Effectifs à temps partiel des universités, Nouveau-Brunswick, de 1981-82 à 1986-87	47
1.16	Total des effectifs à plein temps, par catégorie, de 1981-82 à 1986-87	49
1.17	Effectifs à plein temps des collèges communautaires du N.-B. selon la langue maternelle, de 1979-80 à 1986-87	49
1.18	Effectifs à plein temps des collèges communautaires du N.-B. selon le sexe et la catégorie en 1986-87	61
1.19	Formation à temps partiel dans les collèges communautaires du N.-B., selon le mode d'enseignement de 1982-83 à 1986-87	63
1.20	Formation à temps partiel dans les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick - Cours du soir, selon le sexe, de 1983-84 à 1986-87	63
1.21	Places dans les cours non financés des collèges communautaires du N.-B., demandes et ratio demandes-places, selon le groupe linguistique, pour certains programmes, de 1983-84 à 1986-87	64

CHAPITRE II - LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

2.1 Population active selon le niveau d'instruction au Canada et au N.-B. en 1976 et en 1986 79

2.2 Situation de l'emploi selon le niveau d'instruction pour le Canada et le Nouveau-Brunswick en 1976 et en 1986 86

2.3 Nombre d'emplois selon le métier et le sexe au Canada et au Nouveau-Brunswick en 1976 et en 1986 88

2.4 Les vingt métiers qui contribueront le plus à la croissance de l'emploi au Canada de 1986 à 1995 90

2.5 Secteurs professionnels exigeant une spécialisation ou des qualifications qui se développeront le plus au Canada de 1986 à 1995 91

2.6 Taux de chômage selon le niveau d'instruction au Canada et au Nouveau-Brunswick, de 1976 à 1986 113

CHAPITRE III - LE CONTEXTE SOCIAL

3.1 Naissances vivantes selon l'âge des femmes non mariées : pourcentage des naissances totales au Canada, de 1978 à 1983 121

3.2 Nombre des naissances vivantes selon l'âge des femmes non mariées au Canada, de 1978 à 1983 122

3.3 Taux de chômage selon le groupe d'âge au Nouveau-Brunswick et au Canada. Moyennes annuelles de 1981 à 1987 131

3.4 Statistiques du cours de formation générale au Nouveau-Brunswick selon la langue du test de 1975 à 1986 132

3.5 Population du Nouveau-Brunswick n'ayant pas terminé la 12e année en 1981, selon le groupe d'âge 133

3.6 Handicaps dans la population du Nouveau-Brunswick
A. Taux international de prévalence des handicaps
B. Extrapolation applicable à la population du Nouveau-Brunswick en 1986 137

3.7 Population du Nouveau-Brunswick selon certaines origines ethniques, recensements de 1961, 1971 et 1981 139

CHAPITRE IV - LE CONTEXTE FINANCIER

4.1 Financement des programmes établis, versements effectués par le Canada au N.-B., de 1977-78 à 1986-87 146

4.2 Subventions d'exploitation accordées par le N.-B. aux établissements de la CESPM 148

4.3 Dépenses du MESF du N.-B. et subventions fédérales, de 1982-83 à 1986-87 151

4.4 Langues officielles dans l'enseignement, financement fédéral versé au N.-B. au titre des dépenses admissibles des CCNB 152

4.5 Total des prêts aux étudiants du N.-B. de 1981-82 à 1986-87 155

4.6 Niveaux de l'aide aux étudiants : universités du Nouveau-Brunswick, de 1981-82 à 1986-87 156

4.7 Effectifs à temps plein du niveau postsecondaire en 1983-84 selon le revenu des deux parents pendant l'année 1983 (Nouveau-Brunswick) 157

4.8 Revenu familial, Nouveau-Brunswick, de 1981 à 1986 158

4.9 Niveaux de l'aide aux étudiants : CCNB, de 1981-82 à 1986-87 158

4.10 Assurance-chômage, Article 39 - Dépenses dans le cadre du programme national au Nouveau-Brunswick, de 1980-81 à 1986-87 160

4.11 Contrats de formation des CCNB de 1980-81 à 1986-87 160

ANNEXES

A.1 Inscriptions aux cours de formation industrielle dans les Écoles secondaires du Nouveau-Brunswick selon la catégorie et le secteur, 1985-1986 et 1986-1987 189

B.1 Places dans les programmes de technologie non financés par les collèges communautaires du N.-B., nombre de demandes et ratios des demandes par rapport aux places, selon la langue et le programme, de 1983-84 à 1986-87 193

C-1 Indicateurs relatifs à la population active du Nouveau-Brunswick de 1987 à 1992 198

C-2	Projections relatives à l'emploi, selon le domaine d'activité pour le Nouveau-Brunswick, de 1987 à 1992	199
E.1	Dégrèvements accordés aux étudiants du Nouveau-Brunswick de 1981-82 à 1986-87	208
F.1	Répartition en pourcentage des familles selon la tranche de revenu en dollars constants (1986), Canada et Nouveau-Brunswick pour certaines années	210
G.1	Statistiques sur l'emploi de certaines personnes qui ont obtenu un diplôme d'un collège communautaire du Nouveau-Brunswick l'année précédente, selon le programme d'études, de 1983 à 1987	215
G.2	Personnes interrogées lors de l'enquête sur les diplômés des collèges communautaires du Nouveau-Brunswick, dans certaines catégories, parrainés et non parrainés, de 1983 à 1987	217
G.3	Statistiques sur l'emploi des diplômés des programmes d'initiation à la vie professionnelle des collèges communautaires du N.-B., non parrainés et autres, de 1983 à 1987	218
G.4	Statistiques sur l'emploi des diplômés des cours d'initiation à la vie professionnelle des collèges communautaires du N.-B., parrainés, de 1983 à 1987	218
G.5	Statistiques sur l'emploi des diplômés des cours de technologie dispensés par les collèges communautaires du N.-B., selon la langue du programme, Enquête de 1987	222
G.6	Statistiques sur le placement des diplômés des collèges communautaires du N.-B., par domaine, enquête de 1986	224
G.7	Statistiques sur le placement des diplômés des collèges communautaires du N.-B., par domaine, enquête de 1987	225
G.8	Dix-huit domaines d'activité où étaient employés le plus de personnes qui ont répondu à l'enquête sur les diplômés des collèges communautaires du Nouveau-Brunswick, Enquête de 1986	226

INTRODUCTION

Dans une étude de 1983, Keller déclare que "les trois-quarts des changements qui se produisent dans la plupart des établissements d'études supérieures sont déclenchés par des facteurs extérieurs". Ces dernières années, les effectifs des établissements postsecondaires non universitaires ont diminué, et beaucoup de ces établissements ont eu du mal à maintenir leur contingent d'étudiants dans de nombreux programmes. Il semble que le bon vieux temps où la demande relative aux programmes d'initiation à la vie professionnelle augmentait régulièrement soit à jamais révolu. La situation actuelle au Canada se caractérise par son incertitude, et le financement de l'enseignement laisse à désirer. La conjoncture est moins grave au Nouveau-Brunswick, mais elle n'est guère brillante pour autant.

On a tout lieu de croire que cette situation n'évoluera pas pendant encore quelque temps. Il sera de plus en plus difficile de choisir entre les diverses solutions possibles, et les mesures qui seront prises seront de plus en plus impopulaires auprès des divers publics que nous servons. Ainsi, "pour planifier à court terme et pour déterminer une stratégie, il faudra surtout prévoir les éventualités et les diverses solutions possibles" (Callan, 1986). Le problème ne consistera donc pas forcément à trouver du financement supplémentaire, mais à effectuer un transfert approprié de ressources pour faire en sorte les programmes d'enseignement soient pertinents.

Pour prévoir l'avenir dans ces circonstances nouvelles, il faut que la direction, et non seulement les planificateurs, évaluent tous les facteurs qui influent sur les établissements d'enseignement supérieur. Ces établissements doivent aujourd'hui se préoccuper de leur milieu ambiant. Ils doivent prendre conscience du fait que la collectivité où ils se trouvent est en constante évolution sociale, économique et culturelle. En effet, s'ils ne se tournent pas vers l'extérieur, ces établissements seront toujours en réaction, et ils auront du mal à s'adapter au changement.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation a reconnu qu'il était important d'étudier les circonstances externes dans la planification stratégique. En mai 1987, le sous-ministre Jean-Guy Finn a demandé à l'unité de la planification d'entreprendre une étude de la situation, en définissant ainsi ses paramètres :

Objectif: Contribuer à déterminer quels seront les besoins d'enseignement supérieur et de formation de la population adulte du Nouveau-Brunswick pendant les années à venir.

Moyens: Explorer la conjoncture socio-politico-économique afin de dégager ses grandes tendances et les conditions particulières qui ont trait aux services de notre organisme.

Fonction: Cette toile de fond servira aux gestionnaires du Ministère à définir une politique et des programmes d'éducation des adultes.

Le projet a surtout consisté à examiner les éléments disponibles et à consulter d'autres services et organismes qui se spécialisent dans la prévision économique et la compilation des renseignements statistiques. Des experts-conseils ont été engagés pour déterminer quelles étaient les sources pertinentes d'information et pour les informatiser. Plus de neuf cent références ont été introduites dans la banque de données. Ce travail de recherche a abouti à la rédaction de trois documents, qui ont servi à réaliser le présent rapport final.

La présente étude constitue la première tentative faite pour analyser le milieu dans lequel oeuvre le Ministère. Elle est donc expérimentale. Nous avons modifié son plan chemin faisant, soit parce que nous manquions d'éléments, soit parce que divers faits nouveaux nous ont prouvé que certains sujets ne méritaient pas d'être traités, comme la situation politique, par exemple. Par ailleurs, nous pensons que notre étude incitera les administrateurs du Ministère à demander que l'on fasse des recherches plus approfondies dans certains domaines.

Nous nous sommes efforcés de traiter les principaux aspects du contexte démographique, économique, social et financier dans lequel sont placés les établissements d'enseignement supérieur. Le rapport contient un chapitre consacré à chacun de ces éléments, ainsi qu'un cinquième chapitre intitulé : Bilan et défis à relever.

Le chapitre sur le contexte démographique porte sur la population de la province du Nouveau-Brunswick; chaque facteur de croissance démographique y est analysé, et il contient une étude des changements importants intervenus dans la structure démographique. On y trouve aussi une étude sur le milieu en terme de scolarisation des clients traditionnels, la répartition des effectifs et l'évolution des demandes d'inscription.

Le deuxième chapitre est intitulé : Contexte économique. Il traite du cadre économique d'ensemble, de même que de son incidence sur l'économie du Nouveau-Brunswick. On y trouve ensuite une étude détaillée du marché du travail du Nouveau-Brunswick où figurent des comparaisons avec la situation dans l'ensemble du Canada.

Le contexte social fait l'objet du troisième chapitre, dans lequel nous envisageons les divers modes de vie actuels et nous nous penchons sur certains groupes au sujet desquels le Ministère doit prendre des mesures spéciales pour que leurs membres puissent parfaire leur instruction.

Le chapitre suivant a trait au contexte financier. Les contributions apportées par l'Administration fédérale et par l'Administration provinciale pour financer le système d'enseignement de la province y sont examinées. Nous y envisageons ce qui se produirait si l'on demandait aux étudiants d'assumer une partie des charges financières actuelles ainsi que la possibilité de trouver un certain nombre d'autres sources de financement.

Le dernier chapitre du rapport, est intitulé Bilan et défis à relever, récapitule les principales observations faites au cours de l'étude. Il expose les principaux facteurs qui ont une incidence sur l'enseignement postsecondaire en mettant l'accent sur le milieu non universitaire.

CHAPITRE I
LE CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

INTRODUCTION

On peut déterminer quel est le contexte démographique en analysant les populations humaines. Certains phénomènes, comme la baisse des effectifs des écoles publiques et le vieillissement de la population, qui sont deux phénomènes courants dans le monde industrialisé, apparaissent après une courte analyse.

Ces deux phénomènes sont particulièrement intéressants pour les planificateurs. Certains estiment que la baisse du nombre des titulaires d'un diplôme d'études secondaires n'entraînera pas forcément une baisse des inscriptions dans les collèges. Ils pensent que la population adulte compensera largement cette baisse, pour deux raisons fondamentales : les adultes sont très nombreux, et ils doivent en outre désormais se recycler toute leur vie.

Les planificateurs qui s'occupent d'enseignement postsecondaire sont aussi confrontés avec d'autres problèmes qu'ils ne pourront résoudre qu'en approfondissant les analyses démographiques. Voici ce qu'il faut déterminer pour atteindre les objectifs de notre étude :

- Quels sont les facteurs qui influent sur la croissance démographique? Quelle est leur incidence sur la population du Nouveau-Brunswick?
- La structure de la population du Nouveau-Brunswick subit-elle des changements majeurs? Quels sont ces changements?
- Quelles répercussions l'évolution de la démographie a-t-elle sur les établissements d'enseignement postsecondaire du Nouveau-Brunswick?

Telles sont les trois grandes questions que nous nous poserons dans ce chapitre. Nous envisagerons la croissance démographique en général avant d'aborder celle qui se manifeste dans le contexte du Nouveau-Brunswick. Nous analyserons le changement

de la structure de la population néo-brunswickoise. Finalement, nous indiquerons l'évolution générale et particulière des effectifs dans l'enseignement postsecondaire au Nouveau-Brunswick et les demandes d'inscription dans les établissements pertinents.

A. ACCROISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE

En 1986, année de rencensement, il y avait 705 400 habitants au Nouveau-Brunswick. Ce chiffre ne représente qu'une croissance minime depuis le recensement de 1981. En fait, la population de la province n'a augmenté que de 14 000 personnes, soit 2 800 personnes par an. Certes, cette faible croissance reflète la tendance actuelle au Canada, de même que dans tous les pays industrialisés, mais il faut toutefois remarquer que le taux annuel de croissance démographique du Nouveau-Brunswick, qui est de 0,40 %, est inférieur de moitié à celui du Canada, qui est de 0,80 % (voir graphique 1.1).

Ces chiffres sont déroutants, car 50 000 enfants âgés de 0 à 5 ans ont été recensés en 1986. En effet, si nous avons d'une part 50 000 nouveaux citoyens, mais si les statistiques indiquent une augmentation de la population de 14 000 personnes seulement, on se demande comment s'explique la différence entre ces deux chiffres.

La population augmente grâce aux naissances et à l'immigration (du moins au Canada), et elle baisse du fait de la mortalité (voir graphiques 1.2 et 1.3). Son taux de croissance change lorsqu'un de ces facteurs évolue. Or, il y a eu des changements démographiques brusques au Nouveau-Brunswick au cours des dernières décennies. Le taux de croissance démographique du Canada en 1986 est environ le tiers de ce qu'il était il y a 30 ans (voir graphique 1.1). Au Nouveau-Brunswick, il a diminué de moitié.

Dans cet exposé, nous analyserons tour à tour chacun des facteurs de la croissance de notre population pour connaître les raisons qui expliquent l'évolution de notre taux de croissance démographique et ce qui va se produire.

(i) Fécondité

La baisse des taux de fécondité est la principale coupable de la diminution du taux de croissance démographique (voir graphique 1.4). Les taux de fécondité sont nettement tombés depuis le milieu des années 60. Certes, la fin de l'explosion démographique de l'après-guerre explique en partie cette situation (voir graphiques 1.5 et 1.6), mais ce n'est pas tout. En effet, le nombre moyen d'enfants par femme a fait une chute vraiment spectaculaire depuis lors. La baisse des taux de fécondité semble s'être stabilisée au Canada, mais elle augmente encore au Nouveau-Brunswick (voir graphique 1.7).

GRAPHIQUE 1.1

TAUX DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE EN CINQ ANS AU CANADA ET AU N.-B., RECENSEMENTS DE 1956 À 1986

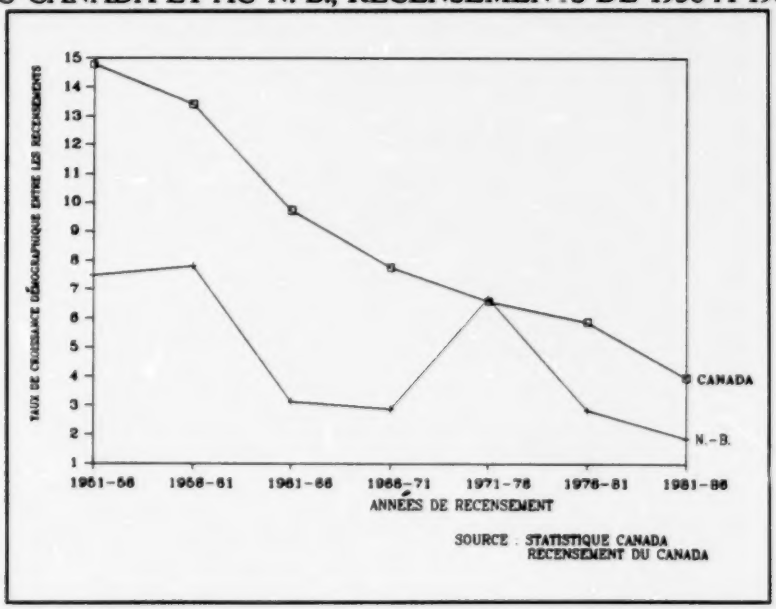

GRAPHIQUE 1.2

COMPOSANTES DE L'ACCROISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE AU CANADA DE 1981 À 1985

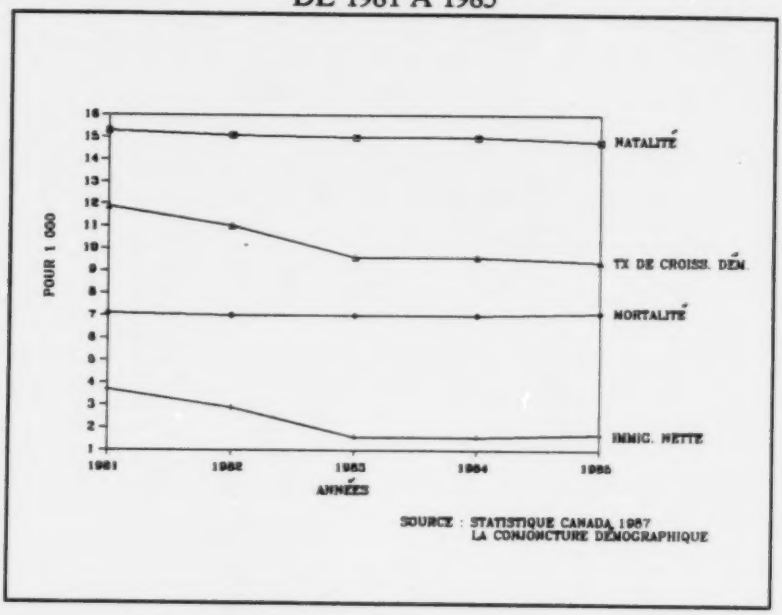

GRAPHIQUE 1.3

CARACTÈRES DE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE (N.-B.) DE 1981 À 1985

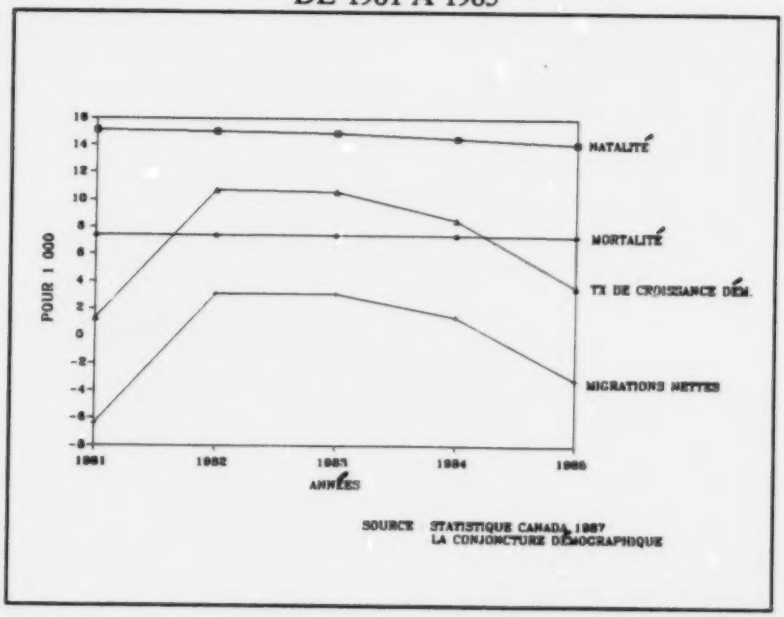

GRAPHIQUE 1.4

TAUX DE FÉCONDITÉ TOTAUX (CANADA ET N.-B.) DE 1958 À 1985

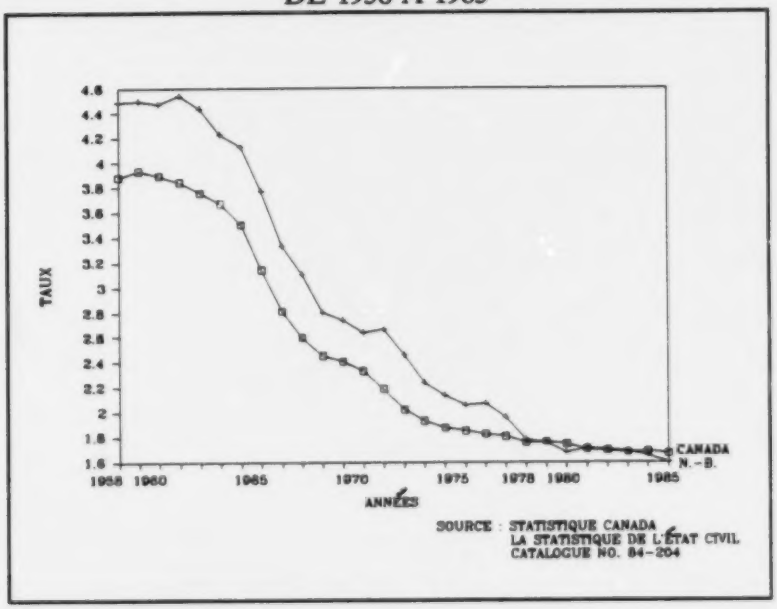

GRAPHIQUE 1.5

TOTAL DES NAISSANCES VIVANTES (CANADA) DE 1941 À 1985

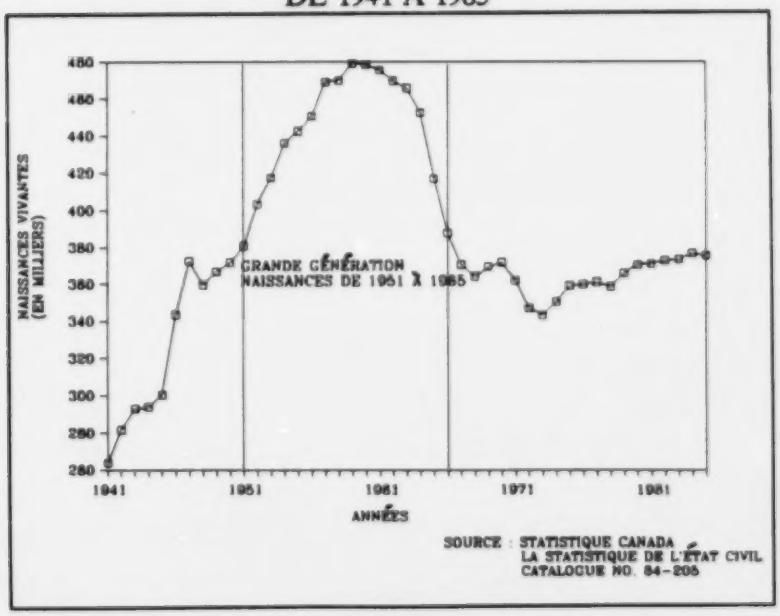

GRAPHIQUE 1.6

TOTAL DES NAISSANCES VIVANTES (NOUVEAU-BRUNSWICK) DE 1941 À 1985

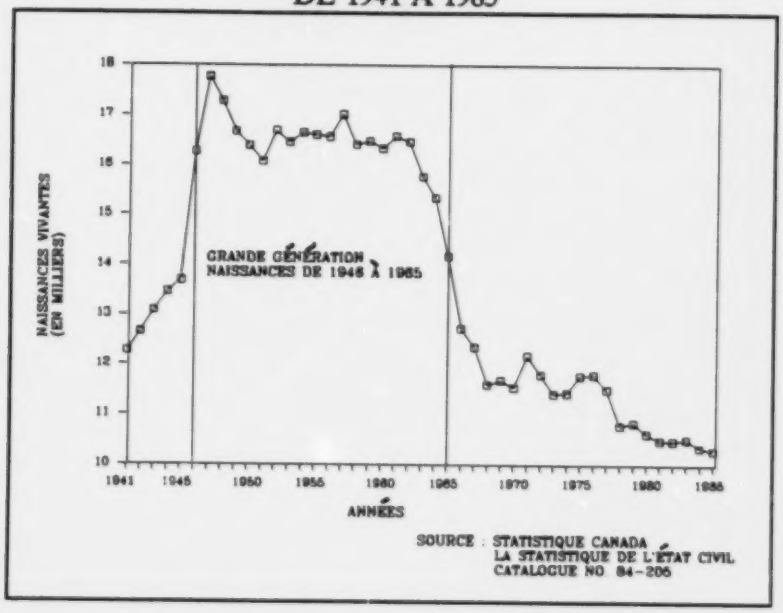

GRAPHIQUE 1.7

TAUX DE FÉCONDITÉ TOTAUX (CANADA ET N.-B.) DE 1976 À 1985

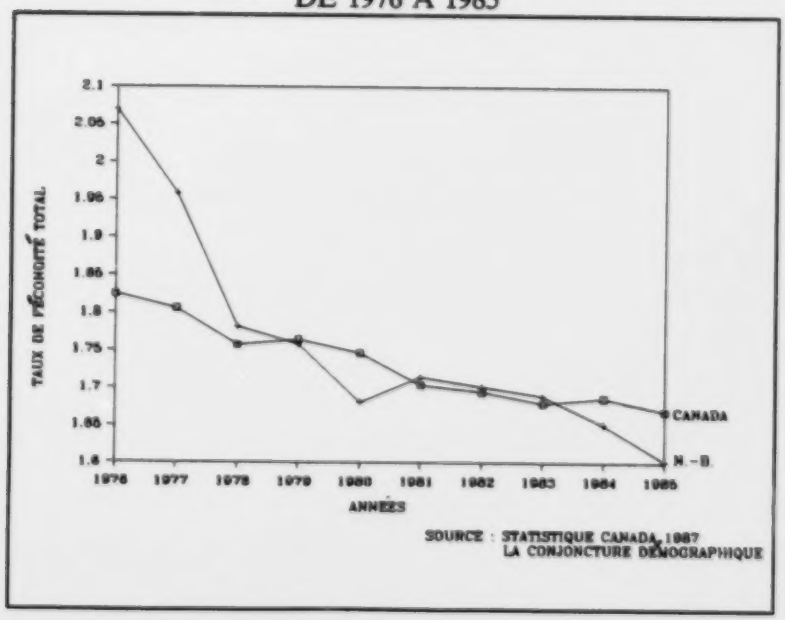

En outre, notre taux de croissance démographique n'atteignant plus le chiffre nécessaire de 2,1 enfants par femme, il est insuffisant pour que nous puissions nous renouveler. Tel est le cas depuis 15 ans au Canada, et depuis 10 ans au Nouveau-Brunswick. Notre population aurait sûrement décliné avant s'il n'y avait pas eu le baby-boom de l'après-guerre (ou la "grande génération") dont les membres ont très peu d'enfants. Certes, ces personnes sont maintenant adultes et n'ont pas assez d'enfants pour renouveler leurs effectifs, ce qui rend improbable la mini-explosion démographique attendue, mais elles suffisent pour remplacer leurs parents. Et même, les naissances demeurent plus nombreuses que les décès.

L'évolution récente montre que la tendance actuelle à la diminution du nombre des enfants ne va nullement s'inverser, notamment au Nouveau-Brunswick. Par exemple, s'il est vrai que l'on a recensé 50 000 enfants de 0 à 5 ans en 1986, il est aussi vrai que l'on en avait recensé 3 000 de plus dans le même groupe d'âge en 1981. Comme le nombre des naissances continue à baisser, dans une génération, chaque nouvelle naissance sera vraiment un événement bienvenu pour la famille et pour la société.

ii) Migrations internationales

L'immigration peut avoir des répercussions importantes sur la croissance démographique. C'est en effet surtout à elle que l'on doit la croissance importante de la population canadienne qui s'est produite précédemment. Ces derniers temps, toutefois, le Canada a suivi une politique d'immigration qui a consisté tantôt à ouvrir les portes, tantôt à les fermer. Quand les portes sont ouvertes, un grand nombre d'immigrants "admissibles" peuvent entrer dans notre pays pendant quelques années. Mais cela ne dure pas, et cette période est suivie d'une autre pendant laquelle les portes sont pratiquement fermées. Cette politique est censée laisser le temps à l'économie et à la population dans son ensemble de s'adapter aux changements (voir graphique 1.8).

GRAPHIQUE 1.8

MIGRATIONS
IMMIGRATION INTERNATIONALE NETTE AU CANADA DE 1975-76 À 1982-83*

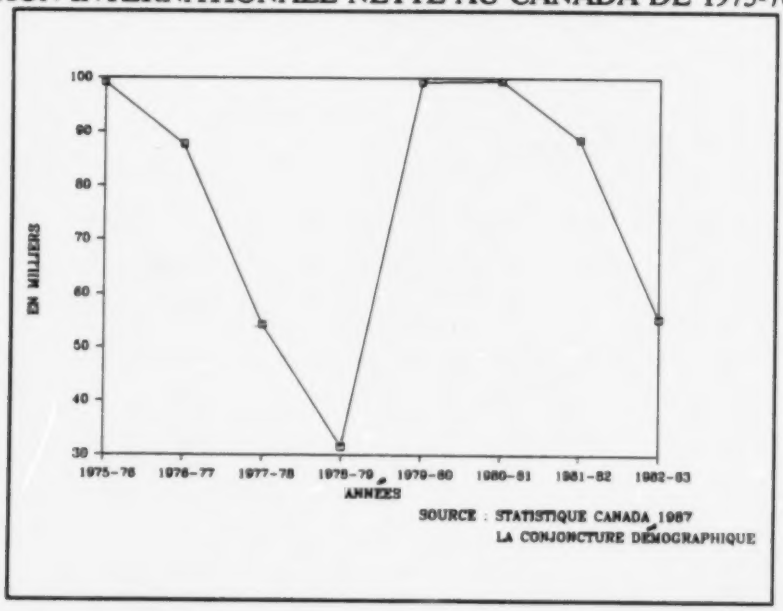

* Il n'y avait pas d'analyse plus récente au moment de la rédaction de notre étude.

Traditionnellement, les migrations sont un facteur qui contribue à la croissance démographique canadienne. Il y a chaque année plus de personnes qui immigrent que de personnes qui émigrent. Ce fait donne lieu à des débats considérables à l'échelon national. Les responsables de la politique d'immigration du pays doivent jongler avec les solutions possibles pour revitaliser les populations canadiennes futures. La question d'ordre moral du maintien de la politique des portes fermées alors que le monde non industrialisé est sur le point de connaître une crise due à une explosion démographique qui risque d'avoir des répercussions monumentales à l'échelle de la planète, n'est pas la moindre. Le débat sur la politique d'immigration canadienne est un grand débat où l'émotivité et le nationalisme jouent un grand rôle. On ne trouvera ni rapidement ni facilement les solutions nécessaires. En effet, on ne s'attend pas qu'une proposition révisée de politique nationale soit élaborée avant la fin de 1989.

Au Nouveau-Brunswick, les migrations pourraient aussi être un facteur de croissance démographique, mais ce n'est pas le cas (voir de nouveau les graphiques 1.2 et 1.3). Cela explique en grande partie pourquoi on a remarqué dans cette province des taux de croissance démographique inférieurs à ceux du Canada en général (voir de nouveau graphique 1.1). Il faut y distinguer les migrations internationales et les migrations inter-provinciales.

Voyons d'abord les migrations internationales. Les crêtes de l'immigration internationale dans notre province semblent suivre les années où le Canada applique une politique des portes ouvertes. Cependant, les crêtes d'émigration externe que l'on remarque à la suite de ces années nous donnent une autre idée de la situation. Il apparaît que la majorité de nos migrants internationaux ne restent pas très longtemps : un an environ après leur arrivée, l'émigration interne domine le tableau de nos migrations internationales (voir graphique 1.9). Peu importe qu'il s'agisse des mêmes personnes, il est indubitable qu'il y a une émigration interne correspondante.

En outre, depuis la récession qui s'est produite au Nouveau-Brunswick au début des années 80, l'immigration internationale interne et celle externe ont été très faibles et assez égales. La politique d'immigration du Canada ayant été une politique des portes ouvertes pendant ces années de récession, nous supposons que les immigrants n'ont pas été attirés par le Nouveau-Brunswick pendant cette période.

iii) Migrations inter-provinciales

La tendance qu'ont les Néo-Brunswickois de quitter leur province natale a un effet dévastateur sur notre taux de croissance démographique (voir graphiques 1.10 et 1.11). Ils partent surtout parce qu'il y a dans d'autres provinces du Canada des possibilités de trouver du travail qui n'existent pas chez eux.

GRAPHIQUE 1.9

MIGRATIONS
MIGRATIONS INTERNATIONALES (N.-B.) DE 1975-76 À 1982-83*

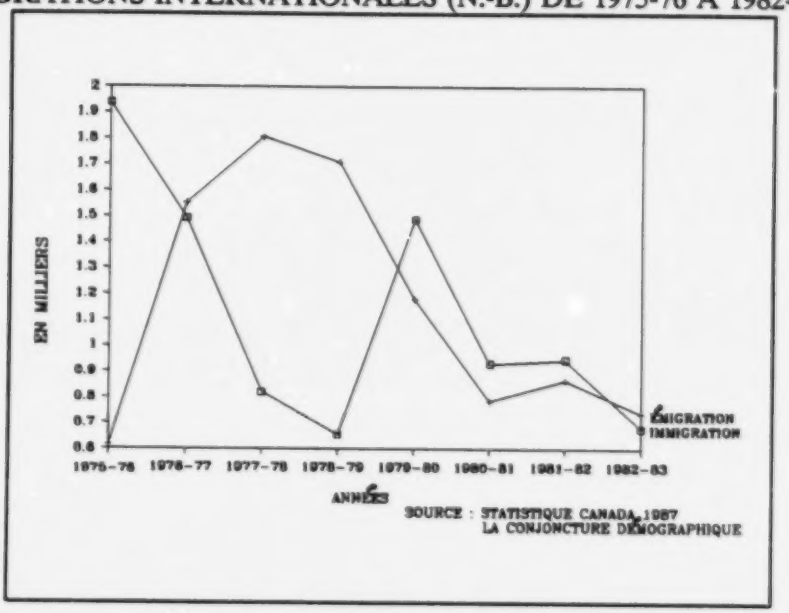

GRAPHIQUE 1.10

MIGRATIONS
MIGRATIONS ET N.-B., DE 1975-76 À 1982-83*

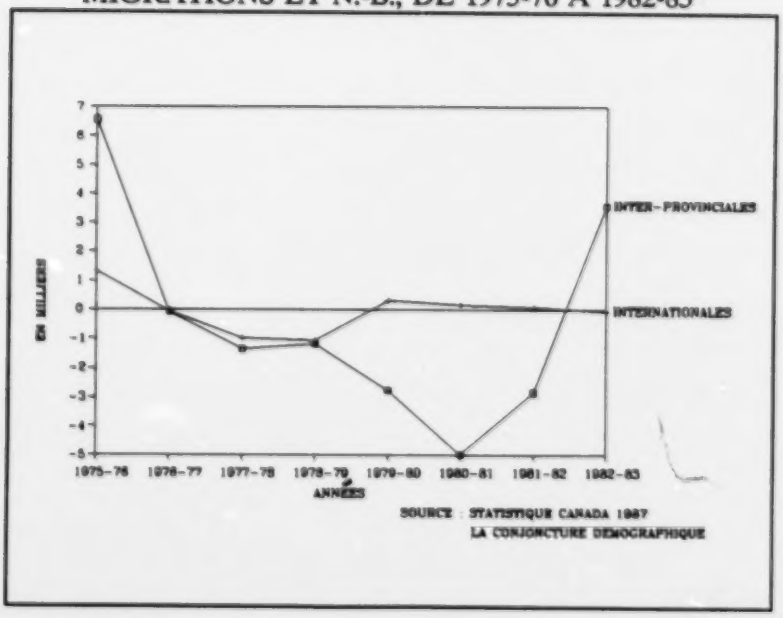

* Il n'y avait pas d'analyse plus récente au moment de la rédaction de notre étude.

GRAPHIQUE 1.11

MIGRATIONS
MIGRATIONS INTER-PROVINCES (N.-B.) DE 1975-76 À 1982-83*

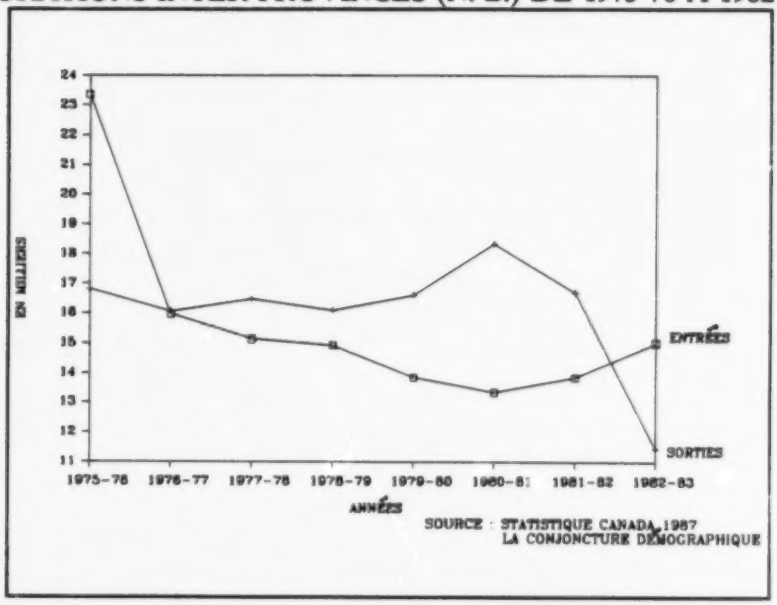

* Il n'y avait pas d'analyse plus récente au moment de la rédaction de notre étude.

Pour comprendre les mouvements des Néo-Brunswickois, nous avons suivi l'évolution de certains groupes d'âge pendant un certain temps. Nous nous sommes demandé par exemple si le nombre des personnes actuellement âgées de 35 à 40 ans avait beaucoup changé d'un recensement à l'autre, depuis leur naissance.

Il y a eu un recensement tous les cinq ans depuis 1951. On dispose en conséquence de chiffres sur des groupes d'âge quinquennaux. Il est donc possible de suivre plusieurs de ces groupes d'âge intacts pendant les recensements effectués tous les cinq ans depuis 1951. C'est ce que reflètent les graphiques 1.12 et 1.13.

Les résultats indiquent que nos jeunes ont une tendance remarquablement constante à quitter la province de la fin de leur adolescence jusqu'à leur 29^{e} année. Ces jeunes pourraient aller dans une autre province ou dans un autre pays, mais les nombres élevés de migrants inter-provincaux (voir graphique 1.10) nous laissent entendre qu'ils vont plutôt dans d'autres provinces.

Les graphiques 1.12 et 1.13 indiquent qu'il y a eu une baisse très forte de la population entre le recensement effectué quand les sujets étaient âgés de 10 à 14 ans, et les deux recensements qui ont suivi, lorsqu'ils étaient âgés respectivement de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans. C'est alors que les jeunes déménagent pour vivre sans leurs parents. Leur exode se fait généralement sur une période de 15 ans, jusqu'à ce qu'ils entrent dans le groupe d'âge des 25 à 29 ans, puis il cesse (voir chiffres du tableau 1.1).

GRAPHIQUE 1.12

EFFECTIFS DE CERTAINS GROUPES D'ÂGE SELON L'ANNÉE DE RECENSEMENT (N.-B.)
GROUPES DE PERSONNES NÉES AVANT LA GUERRE

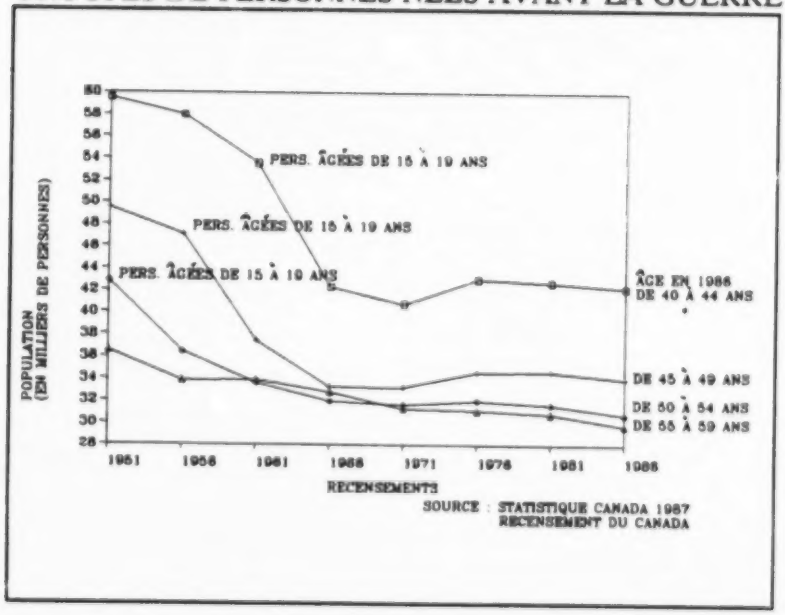

GRAPHIQUE 1.13

EFFECTIFS DE CERTAINS GROUPES D'ÂGE, SELON LES ANNÉES DE RECENSEMENT (N.-B.) GRANDE GÉNÉRATION

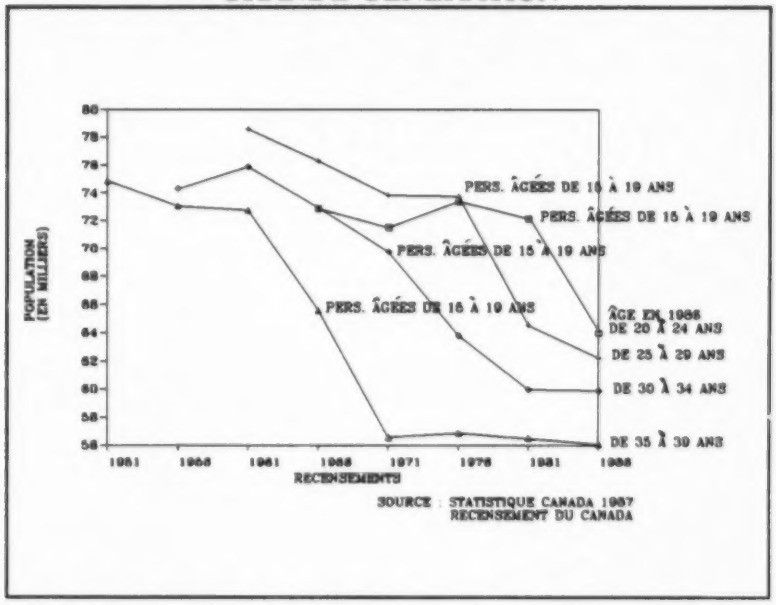

GRAPHIQUE 1.14

ÉMIGRATION EXTERNE DE JEUNES DU N.-B. DIFFÉRENCE EN POURCENTAGE ENTRE LA POPULATION DES 10 À 14 ANS ET DES 25 À 29 ANS

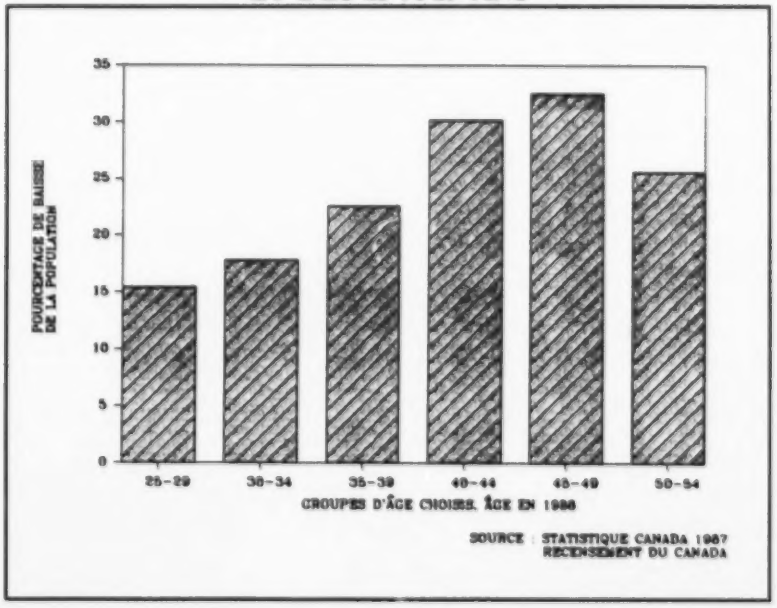

Il y a ici quelques points qui méritent d'être soulignés. D'abord, il semble que, depuis toujours, un pourcentage important de nos jeunes ait tendance à émigrer. Le nombre des personnes dans tous les groupes d'âge, à partir de celui des 10 à 14 ans, baisse en moyenne de 25 à 35 % quinze ans plus tard (voir graphique 1.14). Et cela est vrai pour les deux sexes.

TABLEAU 1.1 : Suivi de certains groupes d'âge
Cohortes de la "grande génération" :
Populations passées, présentes et futures (Nouveau-Brunswick)

Année de recensement	Cohorte des personnes nées entre 1961-66	Cohorte des personnes nées entre 1957-61	Cohorte des personnes nées entre 1952-56	Cohorte des personnes nées entre 1947-51
1951				74 869
1956			74 299	73 034
1961		78 560	75 882	72 745
1966	72 859	76 295	72 908	65 567
1971	71 495	73 810	69 775	56 560
1976	73 365	73 770	63 795	66 855
1981	72 125	64 545	59 945	56 470
1986	63 960	62 215	58 870	56 055
1991	62,000	62 000	58 000	56 000
1996	62,000	62 000	58 000	56 000
2001	62,000	62 000	58 000	55 500
Âge en 2001	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans

Source: Recensement du Canada 1981-86
Chiffres de 1991 à 2001 fondés sur des projections faites par le MESF

* Projections fondées surtout sur les migrations futures prévues, les taux plus faibles prévus à l'avenir découlent des hypothèses ci-après. On s'attend à :
- une réduction de 1,5 % entre les âges de 10 à 14 ans et de 15 à 19 ans des mêmes cohortes; plus
- une réduction de 9 % entre les âges de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans des mêmes cohortes; plus
- une réduction de 3 % entre les âges de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans, des mêmes cohortes; ce qui donne un taux global de migration prévu à l'avenir de 13 % entre les âges de 10 à 14 ans et de 24 à 29 ans des mêmes cohortes.

Deuxièmement, cette tendance est beaucoup moins marquée chez les jeunes issus de l'explosion démographique de l'après-guerre. La grande génération porte sur vingt ans au Nouveau-Brunswick : de 1946 à 1965; on peut donc l'identifier au moyen de quatre groupes d'âge de cinq ans formés de personnes âgées de 20 à 39 ans lors du recensement de 1986. Le nombre des plus jeunes de cette génération n'a diminué que de 15 %, celui des plus âgés, de 22 %, alors que le groupe des personnes âgées seulement de cinq ans de plus, qui constitue la cohorte antérieure à l'explosion démographique, n'a pas perdu moins de 30 % de sa population au cours de ces 15 années.

La grande génération n'est pas seulement remarquable par le nombre des personnes qui la constituent, mais aussi parce que ses membres n'ont pas autant émigré que ceux des générations précédentes. Or, cette nouvelle tendance de la baisse de l'émigration est très positive pour notre province, même si elle s'atténue. Nous ne pouvons nous permettre de perdre nos jeunes. Nous avons tout de même déjà perdu 41 000 membres de notre grande génération.

Un examen des cohortes plus âgées permet d'explorer les causes de cet exode plus réduit que les précédents. Jusqu'ici, très peu de membres de la grande génération sont revenus dans la province. Toutefois, il y a eu un retour faible mais sensible des membres des cohortes plus âgées entre les recensements de 1971 et de 1976 (voir de nouveau le graphique 1.12). Ces personnes étaient alors âgées de trente ans ou plus. On peut s'expliquer la diminution de leur exode si l'on regarde parallèlement l'émigration externe des membres de notre grande génération. La situation économique qui a incité les Néo-Brunswickois à revenir chez eux au début des années 70 a aussi dissuadé de nombreux jeunes de quitter la province.

iv) Changements relatifs aux établissements humains

En général, les Canadiens vont vers les centres urbains. Une grande partie des déplacements de population se font aujourd'hui d'un centre urbain à un autre (Bourne, 1979).

Le tableau 1.2 présente les changements démographiques qui se sont produits au Nouveau-Brunswick de 1981 à 1986. Comme nous l'avons déjà signalé, notre population n'a augmenté que de 14 000 personnes au cours de ces cinq années. L'accroissement de la population de Fredericton et de Moncton, qui a été respectivement de 3 800 et de 3 600 personnes, représente la moitié de cette augmentation. Le nombre des habitants de Saint John ne s'est presque pas accru (250 personnes), mais la population du comté voisin de Kings a subi une croissance substantielle. En effet, 5 000 personnes de plus que précédemment vivent dans ce comté, surtout dans les localités de Quispamsis, Rothesay, Hampton et Sussex. La plupart de ces localités sont considérées comme des faubourgs de Saint John.

La tendance des Néo-Brunswickois à vivre en dehors des centres urbains touche aussi bien Fredericton que Moncton. En effet, la population des comtés de York et de Sunbury, qui sont voisins de Fredericton, a augmenté de 4 800 personnes. Et il y a eu une augmentation de 5 500 personnes dans chacun des deux comtés de Westmorland et d'Albert, qui jouxtent Moncton. Par ailleurs, il est intéressant de constater que le comté de Saint John, qui occupe une étroite langue de terre en bordure de l'Océan, a perdu 3 700 personnes pendant ces cinq années. Il est possible que l'air froid de la côte ait poussé les personnes qui pouvaient le faire à s'installer dans le climat intérieur plus chaud du comté de Kings.

Enfin, le comté de Northumberland a perdu 1 200 habitants, et la ville de Campbellton, 600. Ces deux endroits vivent de l'industrie des pâtes et papier, qui a souffert pendant la récession.

Ces tendances prouvent que les Néo-Brunswickois se concentrent autour des grands centres urbains et préfèrent vivre dans leurs faubourgs. Les personnes habitant dans ces faubourgs étant plus souvent propriétaires que locataires de leur logement, on peut en déduire que les Néo-Brunswickois sont plus prospères qu'auparavant et qu'ils préfèrent avoir une maison, même s'ils doivent parcourir des distances plus importantes pour se rendre au travail. On peut, dès lors, se demander s'ils sont aussi disposés à parcourir les mêmes distances pour acquérir une formation supérieure.

TABLEAU 1.2 - Population du Nouveau-Brunswick, selon la ville et selon le comté Recensements de 1981 et de 1986

	Population en 1981	Population en 1981	modification %	Logement privé occupé en 1986
N.-B.	696 403	710 422	2,0%	323 972
Canada	24 343 181	25 354 064	4,2%	9 057 533
Saint John	121 012	121 265	0,2%	41 937
Bathurst	34 999	34 895	-0,3%	10 957
Campbellton	18 085	17 418	-3,7%	5 682
Edmundston	22 420	22 614	0,9%	7 582
Fredericton	61 942	65 768	6,2%	23 272
Moncton	98 346	102 084	3,8%	34 872
Gloucester	86 144	87 473	1,5%	26 007
Kent	30 799	31 496	2,3%	9 658
Albert	23 632	24 832	5,1%	7 878
Carleton	24 659	25 429	3,1%	8 332
Charlotte	26 571	26 525	-0,2%	9 357
Kings	51 101	56 598	10,8%	17 835
Madawaska	36 432	36 662	0,6%	18 814
Northumberland	54 134	52 981	-2,1%	15 934
Queens	12 485	12 487	0,0%	4 402
Victoria	20 815	21 504	3,3%	6 960
Westmorland	107 640	110 969	3,1%	38 087
York	74 213	77 211	4,0%	27 019
Restigouche	40 605	39 921	-1,7%	12 658
Saint John	86 161	82 460	-4,3%	29 921
Sunbury	21 012	22 894	9,0%	6 839
TOTAUX	696 403	710 422		

* Chiffres modifiés compte tenu des changements de frontière : la population de 1981 est fondée sur les superficies occupées en 1986.

Source: Recensement du Canada, 1986

v) Évolution future

Ceux qui devront établir la politique de l'avenir doivent tenir compte de ces observations. La province ne peut se permettre de laisser une émigration externe massive de jeunes se produire. Notre population vieillit, et nos méthodes de repeuplement ne sont pas très bonnes. Au cours des cinq années qui se sont écoulées de 1981 à 1986, 50 000 nouveaux bébés environ sont restés dans la province. Nous avons pendant la même période enregistré environ 26 000 décès. Cela nous aurait permis d'avoir une croissance démographique raisonnable puisque notre population aurait augmenté de 24 000 personnes. De plus, si les migrations étaient un facteur de croissance, comme ce fut le cas pour le Canada, notre croissance aurait pu être plus élevée. Mais les migrations ont été une cause de diminution de la population, qui nous ont porté un double coup. Nous avons perdu environ 10 000 personnes à cause de ces migrations, soit environ 2 000 personnes par an de 1981 à 1986. Et le taux de croissance démographique du Nouveau-Brunswick a été la moitié de celui du Canada, alors qu'il aurait pu être égal, en raison de cet effet négatif des migrations. On s'attend à ce que les taux de croissance naturelle restent faibles, si bien qu'un renversement de la situation à l'avenir qui permettrait aux résultats nets des migrations d'être positifs ne semble pas être pour demain. Si l'on se fonde sur le comportement de notre population dans le passé, on a lieu de croire que les gens resteront dans la province s'ils pensent qu'ils pourront y gagner leur vie. D'autres choisiront d'y revenir pour la même raison. Si l'économie de la province est plus solide, cela réduira les effets négatifs de l'émigration externe.

B. STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE

Malgré la faible croissance de notre population, la structure démographique du Nouveau-Brunswick a subi des changements très importants. Le graphique 1.15 indique la nature de ces changements. Il établit une comparaison entre les chiffres du dernier recensement par groupe d'âge et ceux d'il y a dix ans, lorsque les membres de la génération de l'explosion démographique étaient plus jeunes (âgés de 11 à 30 ans). Par ailleurs, les chiffres de 1941, l'année de recensement qui a précédé le début de l'explosion démographique d'après-guerre, ont été indiqués pour des fins de comparaison.

On peut facilement résumer les changements qui se sont manifestés en 1986 : il y a moins d'enfants, plus de personnes âgées, et la population active (âgée de 15 à 64 ans) se transforme, au fur et à mesure que les membres de la grande génération prennent de l'âge. Le tableau 1.3 indique le pourcentage des membres de chaque groupe d'âge pour ces années de recensement.

TABLEAU 1.3 - Population totale du Nouveau-Brunswick, pourcentage représenté par les divers groupes d'âge
Recensements de 1941, 1961 et 1986

	0-9	10-19	21-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70 +
1941	21,3	21,0	17,1	12,3	9,8	8,0	5,8	4,4
1961	25,8	21,1	11,9	11,7	10,7	7,9	5,7	5,0
1986	14,5	16,7	17,8	16,3	10,8	8,5	7,9	7,4

Source : Recensement du Canada de 1941, 1961 et 1986

i) La grande génération

Comme la grande génération représentait en 1986 34 % de la population néo-brunswickoise actuelle, son influence sur notre démographie est énorme. En 1986, les personnes de cette génération étant âgées de 21 à 40 ans, l'âge médian de la population totale est de 30,6 ans. Avant l'explosion démographique (1941), cet âge était de 23 ans.

Toutefois, l'influence exercée par les personnes de la grande génération au Nouveau-Brunswick aujourd'hui n'est pas aussi importante qu'elle promettait de l'être. Le graphique 1.6 illustre la taille de l'explosion démographique qui s'est produite après la guerre. Cette explosion a commencé tôt au Nouveau-Brunswick (en 1946). Elle a atteint immédiatement un sommet (en 1947); puis elle est restée à un niveau assez élevé avant de tomber à pic (après 1965). Nous avons ainsi une courbe assez carrée portant sur 20 ans dont les premiers représentants du "baby-boom" dessinent le sommet. En revanche, l'explosion démographique pour l'ensemble du Canada a commencé plus tard (en 1951); elle a augmenté régulièrement pour atteindre un sommet (en 1959), puis elle a décliné jusqu'en 1966, année où une baisse considérable s'est produite. Il s'agit d'un creux classique de 15 ans dont le minimum se trouve au milieu. Le profil démographique d'aujourd'hui reflète-t-il ces débuts? Le graphique 1.16 indique la répartition proportionnelle par groupe d'âge des populations néo-brunswickoises et canadiennes en 1986.

Le profil démographique du Canada reflète nettement son explosion démographique. La cohorte des personnes nées en 1959 représente encore le sommet de la population de 1986. Au Nouveau-Brunswick, cependant, le sommet de l'explosion démographique, représenté par la cohorte des personnes nées en 1947, ne forme pas un véritable sommet. Ces personnes auraient pu en former un mais, comme le montre le tableau 1.1, leur nombre a considérablement baissé depuis qu'elles sont parvenues à la deuxième moitié de leurs années d'adolescence, et l'on peut raisonnablement penser qu'elles ont quitté la province.

Le groupe démographique actuel qui dessine un sommet au Nouveau-Brunswick est la cohorte des personnes de 20 à 24 ans. C'est le dernier des quatre groupes d'âge de la grande génération, et c'est, jusqu'à présent, la cohorte de jeunes qui a le moins perdu de membres du fait de l'émigration externe. En effet, elle a perdu 11 000 éléments contre 18 000 pour le groupe des plus vieux enfants du "baby-boom" (qui sont aujourd'hui âgés de 35 à 39 ans).

GRAPHIQUE 1.15

COMPTAGES DÉMOGRAPHIQUES AU N.-B. SELON LE GROUPE D'ÂGE
RECENSEMENTS DE 1941, 1976 ET 1986

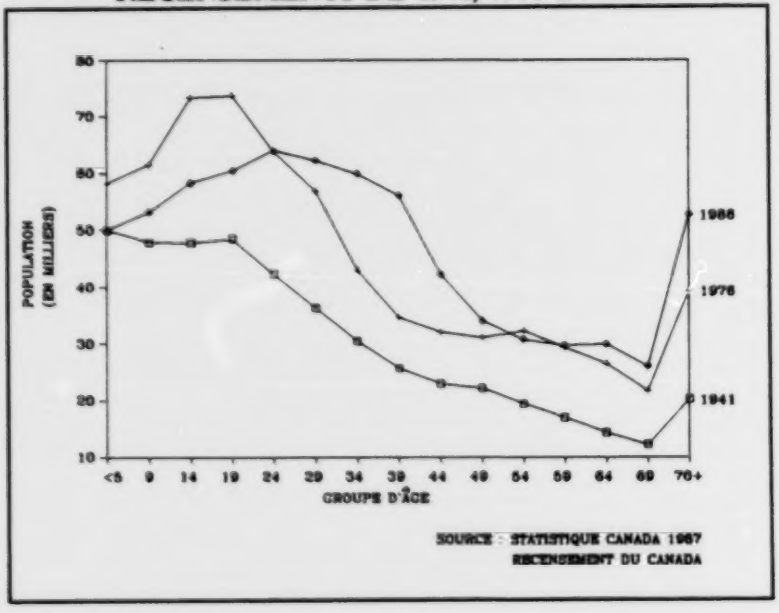

Il est intéressant de signaler ici qu'une autre explosion démographique s'était déjà produite plus tôt, soit de 1921 à 1930. Si notre courbe démographique de 1986 comporte un léger replat qui correspond aux personnes maintenant âgées de 56 à 65 ans, le profil démographique canadien témoigne d'un replat plus marqué (voir graphique 1.16). Bien que le total des naissances vivantes au Nouveau-Brunswick de 1921 à 1930 révèle qu'il y a eu une explosion démographique, cela n'a presque aucune incidence sur notre population actuelle. Or, la même chose semble vouloir se produire dans le cas de notre grande génération d'aujourd'hui. Une fois de plus, le Nouveau-Brunswick a perdu, à la suite d'une explosion démographique, les avantages qu'aurait pu lui conférer la poussée démographique en raison de l'émigration externe. Comme les chiffres le montrent, on ne saurait trop souligner les répercussions négatives à long terme de l'émigration externe des jeunes.

GRAPHIQUE 1.16
POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE POUR CERTAINS GROUPES D'ÂGE, AU CANADA ET AU N.-B., RECENSEMENT DE 1986

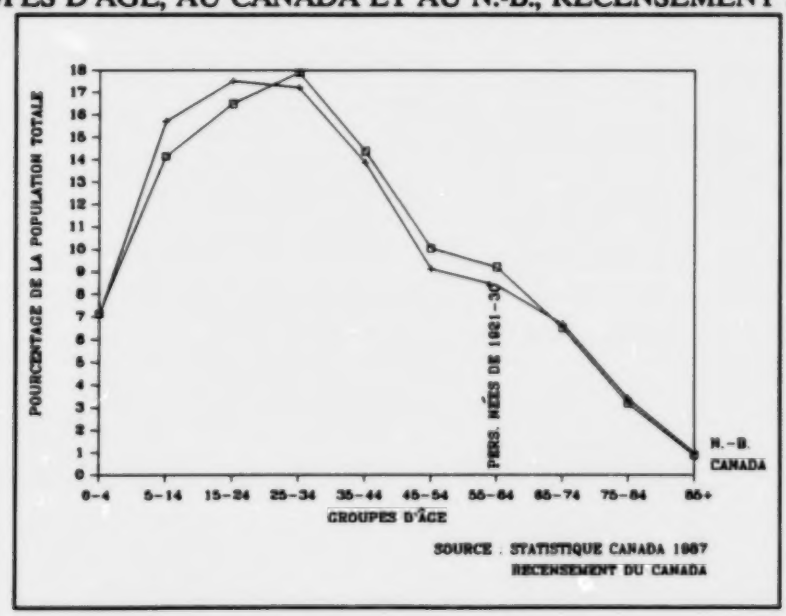

ii) La diminution du nombre d'enfants et la multiplication des personnes âgées

Le nombre des enfants à charge diminue et celui des personnes âgées augmente. Le graphique 1.17 montre qu'il en est ainsi au Canada et au Nouveau-Brunswick. Les personnes âgées vivent plus longtemps qu'auparavant, mais la part de la population totale qu'elles représentent ne dépasse toujours pas la moitié de celle des enfants. Dans l'ensemble toutefois, la tendance selon laquelle le nombre des personnes âgées augmente et celui des enfants diminue se confirme.

GRAPHIQUE 1.17

POURCENTAGES REPRÉSENTÉS PAR LES GROUPES
DE PERSONNES À CHARGE
AU CANADA ET AU N.-B., DE 1941 À 1986

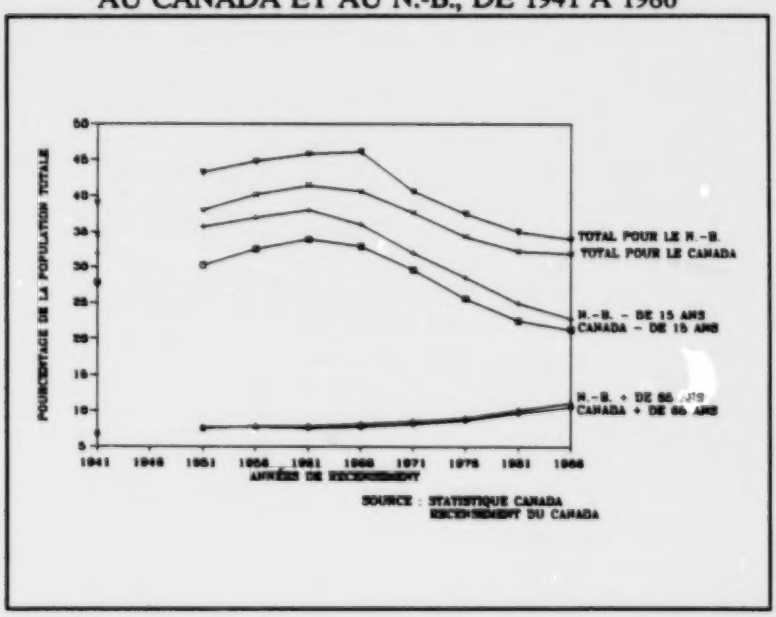

iii) Tendances futures

Les caractéristiques de notre population sont aujourd'hui la diminution du nombre d'enfants, l'augmentation du nombre des personnes âgées et le vieillissement de la population active. Mais savons-nous où cela nous mène? On peut connaître le sens et la rapidité du changement en déterminant la part de la population représentée par un groupe donné lors d'une année de recensement par rapport à ce qu'elle représentait lors de l'année de recensement précédente. Si l'on fait ce genre de comparaison pendant un certain nombre d'années successives, cela permet de dégager des tendances. Nous présentons donc les analyses de tendances voulues pour trois groupes d'âge : les personnes éventuellement en âge de travailler (qui ont de 15 à 64 ans), les enfants de moins de 15 ans, et les personnes âgées, dans les graphiques 1.18, 1.19 et 1.20. Le graphique 1.21 fournit des éléments sur les deux groupes de personnes à charge : les enfants et les personnes âgées.

GRAPHIQUE 1.18

CROISSANCE DE LA POPULATION DES SALARIÉS ÉVENTUELS
(ÂGÉS DE 15 À 64 ANS)
ENTRE LES RECENSEMENTS AU CANADA ET AU N.-B., DE 1951 À 1986*

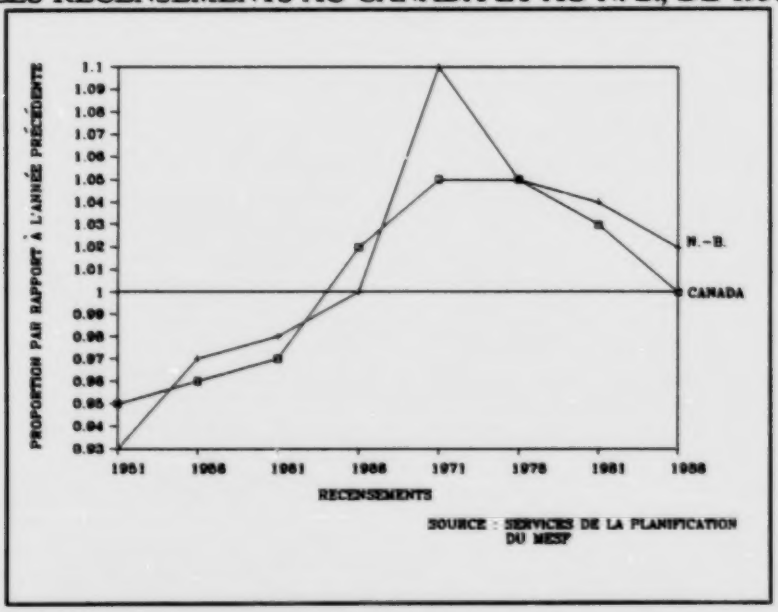

* Indications pour interpréter les graphiques de croissance : les chiffres supérieurs à 1.0 indiquent une croissance par rapport à l'année précédente, et ceux inférieurs à 1.0 indiquent une baisse. Traits qui montent : lorsque le tracé dépasse 1.0, cela signifie une croissance accélérée, s'il descend au-dessous de 1.0, cela signifie une baisse accrue. Traits qui descendent : lorsque le tracé se trouve au-dessus de 1.0, cela signifie une croissance ralentie; lorsqu'il se trouve au-dessous de 1.0, cela signifie une baisse accrue. La croissance commence et la baisse s'amorce à partir de 1.0.

GRAPHIQUE 1.19

CROISSANCE DE LA POPULATION DES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS OU PLUS, AU CANADA ET AU N.-B., DE 1951 À 1986*

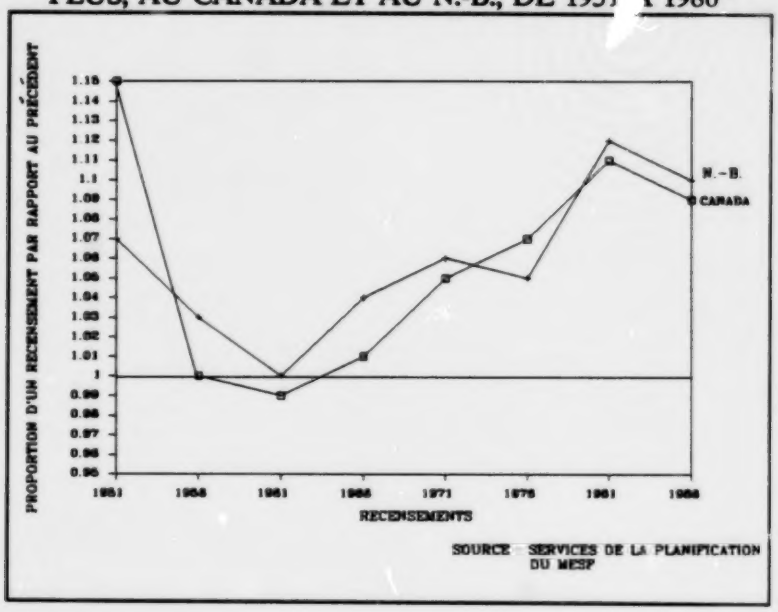

GRAPHIQUE 1.20

CROISSANCE DE LA POPULATION ÂGÉE DE MOINS DE 15 ANS AU CANADA ET AU N.-B., DE 1951 À 1986*

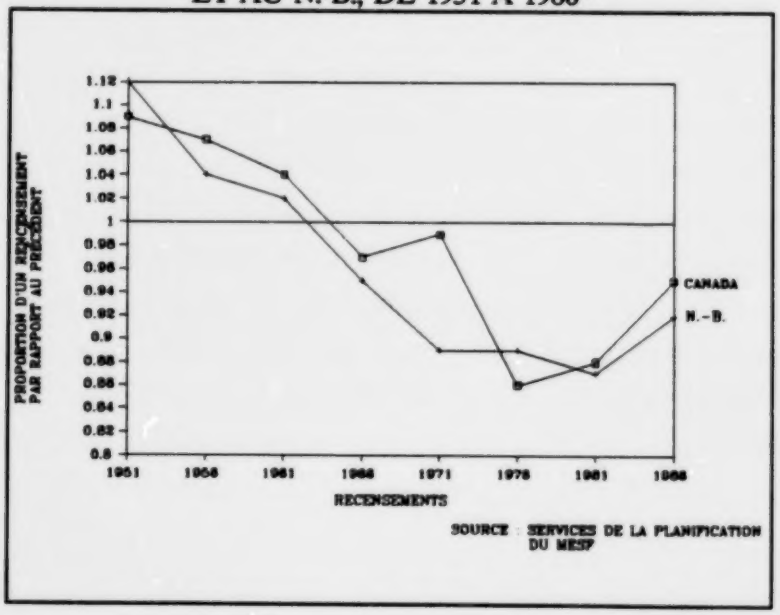

GRAPHIQUE 1.21

CROISSANCE DE LA POPULATION DES PERSONNES À CHARGE AU CANADA ET AU N.-B., DE 1951 À 1986*

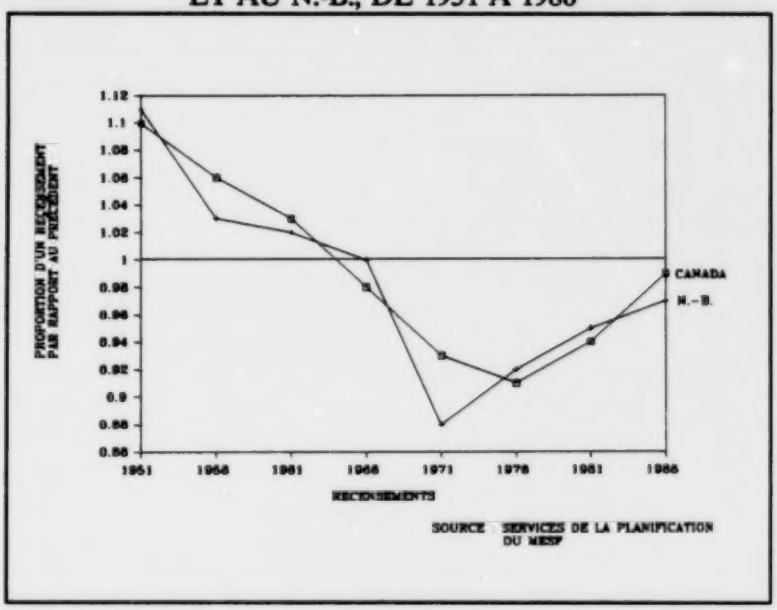

La population en âge de travailler éventuellement nous intéresse plus particulièrement. Ce groupe a augmenté soudain lorsque les personnes qui forment le sommet de la grande génération ont atteint l'âge de travailler. Il grossit encore, mais cette croissance a tendance à ralentir. Pour l'ensemble du Canada, la croissance de cette population, qui représente environ 68 % de la population totale, est sur le point d'atteindre un sommet (voir graphique 1.18). Au Nouveau-Brunswick, le nombre des personnes en âge de travailler augmente encore progressivement jusqu'à ce qu'il atteigne un sommet en 1996, si la tendance actuelle persiste. Ces personnes représenteront alors 67 % de la population totale. Après, leur nombre baissera régulièrement jusqu'à ce qu'une véritable chute se produise vers 2011 à 2015. C'est alors que les premiers membres de la grande génération atteindront l'âge de la retraite au Nouveau-Brunswick et au Canada.

La tendance est aussi facile à déterminer en ce qui concerne les personnes âgées. La part qu'elles représentent au sein de la population totale augmente progressivement avec de légers à-coups depuis 1961 (voir graphique 1.19). La croissance de leur nombre est encore forte, mais il se peut qu'elle soit plus graduelle au cours des 15 prochaines années, lorsque nous atteindrons les maximums des taux de survie. Puis, à partir des années 2011 à 2015, elle reprendra de façon soudaine et spectaculaire lorsque les membres de la grande génération commenceront à prendre leur retraite.

Il est difficile de faire des prévisions au sujet du groupe des enfants. La baisse soudaine de la fécondité est manifeste au Nouveau-Brunswick avec le déclin rapide qui s'est produit de 1951 à 1971. Toutefois, depuis un redressement semble s'opérer, bien que le taux de fécondité baisse encore. Ainsi, la chute ralentit (voir graphique 1.20).

Il est trop tôt pour dire si cette tendance au redressement conduira à un arrêt de la chute du taux de fécondité, puis à une remontée de ce taux. Elle est peut-être symptomatique du conflit avec lequel la société est aux prises, car notre recherche de la sécurité économique s'oppose à une progession des taux de fécondité. Tout au long de l'histoire du Canada, les taux de natalité ont baissé en période de dépression économique et augmenté en période de prospérité. Aussi peut-on se demander si un nouvel essor économique qui nous apporterait l'explosion démographique que nous souhaitons résoudrait notre conflit, notamment dans la conjoncture mondiale d'aujourd'hui.

Les diverses tendances que nous avons dégagées prouvent que sauf si un changement spectaculaire comme une nouvelle explosion démographique ou une augmentation de l'immigration dans notre pays et dans notre province se produit, l'âge moyen dans notre société continuera à augmenter, et notre population deviendra soudain âgée dans 25 ans, lorsque les membres de la grande génération d'aujourd'hui prendront progressivement leur retraite. Selon ce scénario, le nombre des personnes en âge de travailler diminuera. Et un groupe restreint de personnes en âge de travailler devra subvenir aux besoins d'une société formée de personnes à charge toujours plus nombreuses et plus âgées.

Certes, une nouvelle explosion démographique et l'augmentation de l'immigration (ou le retour au Nouveau-Brunswick de personnes qui l'ont quitté) seraient

des solutions logiques à ce problème de déséquilibre des âges. Cependant, notre société et notre économie ne sont pas prêtes actuellement à faire face à ces éventualités. Il faut en effet résoudre certains problèmes avant de les envisager.

Finalement, qu'en est-il du groupe traditionnel des personnes de 15 à 24 ans, qui sont en âge d'aller au collège? Le tableau 1.4 donne des chiffres sur les populations passées, actuelles et prévues de ce groupe. Le nombre de ses membres a augmenté de façon spectaculaire après 1961 pour atteindre un sommet en 1976. Il est demeuré élevé en 1981, mais il a subi une chute de 10 % en 1986. On s'attend à une autre chute de 10 % en 1991, et à des baisses régulières par la suite. Ainsi, dans 15 ans, la population traditionnellement en âge de fréquenter les collèges diminuera de 23 %.

TABLEAU 1.4 - Populations passées, actuelles et futures des personnes (de 15 à 24 ans) en âge de faire des études postsecondaires (au Nouveau-Brunswick)

Recensement	Population de 15 à 24 ans
1961	90 933
1966	107 898
1971	126 335
1976	137 565
1981	136 690
1986	124 360
*Prévisions	
1991	112 500
1996	103 950
2001	96 230

Source: Recensement du Canada 1986
* Projections indiquées sous le tableau 1.1.

Ces tendances sont le reflet du passage de la grande génération. La première cohorte des personnes de ce groupe a atteint l'âge des études collégiales en 1966, la dernière l'atteindra en 1986. Après 1986, les membres de la Grande Génération quitteront le groupe traditionnel de l'âge des études collégiales. Ils domineront ensuite le groupe d'âge des personnes qui sont dans leurs "années de productivité maximales" (voir tableau 1.5). C'est une bonne nouvelle pour les établissements d'enseignement postsecondaire que les membres de la Grande Génération continuent à s'intéresser beaucoup à la formation postsecondaire au cours de leurs années de productivité. Cela signifie aussi que la dynamique de ces établissements changera considérablement pour faire place à ces étudiants non traditionnels.

TABLEAU 1.5 - Suivi de certains groupes d'âge
Populations actuelles et futures de
tous les groupes d'âge* (Nouveau-Brunswick)

Recensement de	Âges dans chaque année de recensement								
	5 à 9	10 à 14	15 à 19	20 à 24	25 à 29	30 à 34	35 à 39	40 à 44	45 à 49
1981	58 550	61 950	72 125	64 545	59 945	56 470	42 175	34 665	31 660
1986	53 175	58 340	60 400	63 960	62 210	58 870	56 055	42 230	34 005
1991	50 000	53 000	57 500	55 000	62 000	62 000	59 000	56 000	42 000
1996	49 000	50 000	52 200	51 750	53 350	62 000	62 000	59 000	56 000

Source : Recensement du Canada (1981-1986)

* Projections fondées surtout sur les migrations prévues à l'avenir; on s'attend à des taux plus faibles à l'avenir, qui sont fondés sur les hypothèses ci-après :
- une réduction de 1,5 % entre les âges de 10 à 14 ans et de 15 à 19 ans, des mêmes cohortes; plus
- une réduction de 9 % entre les âges de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans, des mêmes cohortes; plus
- une réduction de 3 % entre les âges de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans, des mêmes cohortes; ce qui donne un taux global de migration future prévu de 13 % entre les âges de 10 à 14 ans et les âges de 25 à 29 ans des mêmes cohortes.

Dans cette partie, nous avons dégagé des tendances démographiques qui modifieront le profil des personnes qui suivront des cours d'enseignement et de formation postsecondaire. Dans la prochaine partie, nous étudierons la provenance et le bagage des clients de l'enseignement postsecondaire et la répartition des effectifs en mettant l'accent sur le système d'enseignement collégial du Nouveau-Brunswick.

C. LA CLIENTÈLE

Depuis 1960, la clientèle à temps plein des établissements d'enseignement postsecondaire du Canada a quadruplé. Un réseau complet de collèges communautaires a été institué. Ce réseau, qui accueillait 49 000 étudiants à temps plein en 1960, en accueille aujourd'hui 320 000. Les dépenses de ces collèges atteignent désormais 11 milliards de dollars. Le tableau a beaucoup évolué en ce qui a trait à l'instruction des Canadiens.

En effet, un nombre croissant de membres de notre population acquièrent une formation supérieure. Les projections démographiques donnaient à penser que les effectifs des établissements d'enseignement baisseraient au cours des années 1980. Or, malgré la récession économique du début de la décennie (ou à cause d'elle, selon certains), ils continuent à augmenter. Le spectre du chômage et le chômage lui-même ont conduit des jeunes Canadiens en nombre sans précédent à poursuivre leurs études.

Cependant, les chiffres masquent un taux de fréquentation des établissements postsecondaires encore plus élevé qu'on pourrait le croire. L'extraordinaire essor pris par les établissements existants et ceux, en grand nombre, qui ont été créés ont beaucoup accru les possibilités qu'ont nos concitoyens d'accéder directement à un enseignement supérieur. En outre, ces établissements proposent une gamme de programmes qui s'est accrue selon une progression géométrique. Chaque année, des millions de Canadiens suivent désormais des cours à temps partiel et bénéficient d'une façon ou d'une autre du système d'enseignement postsecondaire.

L'élan qui a permis le développement après la guerre des collèges communautaires provient en grande partie de la politique officielle de perfectionnement des ressources humaines. Cette politique vise surtout à permettre au marché du travail canadien de fonctionner de façon harmonieuse, à faire en sorte qu'il y ait des possibilités de formation pour que la population active ait les compétences nécessaires pour être employée. On considère généralement que les collèges sont les établissements d'enseignement supérieur qui ont le mieux répondu aux besoins du marché du travail.

Dans cette partie, qui a trait au système d'enseignement collégial du Nouveau-Brunswick, nous examinerons le milieu en terme de scolarisation des clients de cet enseignement, la répartition des effectifs et les tendances qui se dégagent des demandes d'inscription.

i) Étudiants

Les établissements d'enseignement secondaire constituent la source principale d'étudiants à plein temps de l'enseignement postsecondaire. Grosso modo, la moitié des diplômés d'études secondaires poursuivent leurs études à l'automne. Le tableau 1.6 présente des chiffres établis sur cinq ans à leur sujet.

TABLEAU 1.6 - Nombre de diplômés d'études secondaires au Nouveau-Brunswick selon le secteur, de 1982-83 à 1986-87

	Anglophones	Francophones	Total
1982-83	7 073 (69%)	3 110 (31%)	10 183
1983-84	6 877 (70%)	2 843 (30%)	9 720
1984-85	6 629 (70%)	2 841 (30%)	9 470
1985-86	6 307 (72%)	2 434 (28%)	8 741
1986-87	6 466 (72%)	2 469 (28%)	8 935

Source : Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick

Il y a eu une baisse globale des effectifs de 12 % pendant la période envisagée. Cette baisse a été de 21 % chez les francophones contre 9 % pour les anglophones. En 1986-87, le pourcentage des diplômés francophones est tombé à 28 % du total des diplômés d'études secondaires.

Il y a eu un changement majeur du nombre des diplômés d'études secondaires selon la catégorie. Le tableau 1.7 et le graphique 1.22 contiennent des chiffres sur les cours de préparation aux études collégiales.

TABLEAU 1.7 - Nombre de diplômés d'études secondaires ayant suivi des cours de préparation aux études collégiales, selon le secteur, de 1982-83 à 1986-87

	Anglophones	Francophones	Total
1982-83	3 791 (53%)	1 542 (50%)	5 333 (52%)
1983-84	3 832 (56%)	1 506 (53%)	5 338 (55%)
1984-85	3 778 (57%)	1 450 (51%)	5 228 (56%)
1985-86	3 793 (60%)	1 343 (55%)	5 136 (59%)
1986-87	4 029 (62%)	1 495 (61%)	5 524 (62%)

Source : Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick

GRAPHIQUE 1.22

DIPLÔMES PRÉPARATOIRES À L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL AU N.-B. SELON LA LANGUE, DE 1982-83 À 1986-87

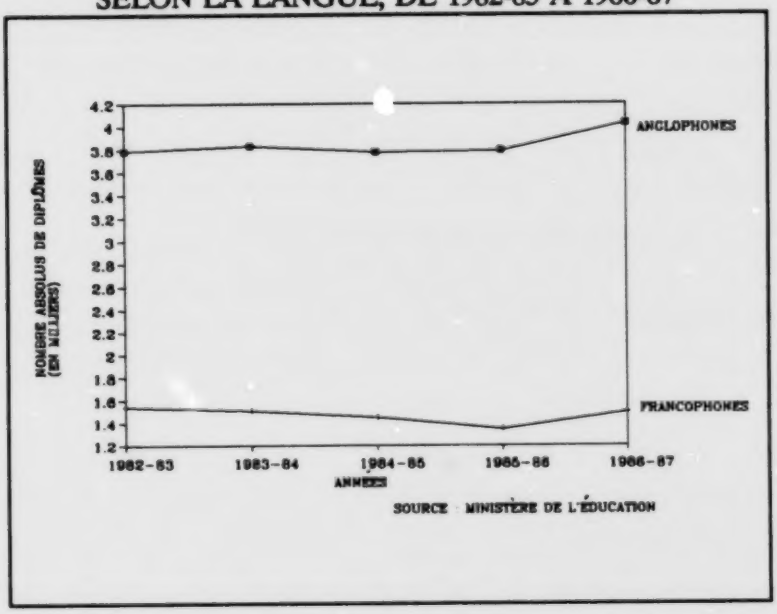

Malgré la baisse du nombre des diplômés d'études secondaires, le nombre des éléments qui sont passés du niveau secondaire au niveau supérieur est resté assez stable pendant la période de cinq ans envisagée, augmentant même en 1986-87. Ces chiffres tiennent compte des premières répercussions des réformes récentes de l'enseignement secondaire. Les chiffres des années à venir ne pourront leur être comparés en raison de la suppression de catégories comme les cours de préparation aux études collégiales dans les statistiques sur l'enseignement secondaire, il est toutefois probable que la tendance selon laquelle de plus en plus d'étudiants s'inscrivent à l'université se poursuivra. En 1986-87, plus de 60 % des diplômes ont été délivrés à la suite de cours de préparation aux études collégiales pour les deux groupes linguistiques.

Cette tendance est de bon augure pour les universités et les écoles de technologie. Un examen détaillé des inscriptions aux cours secondaires indique toutefois certaines différences frappantes entre les groupes linguistiques. Les femmes suivent des cours de niveau plus élevé que les hommes, par ailleurs cette différence est plus marquée dans le secteur francophone où 59 % des inscriptions sont des inscriptions d'étudiantes. Le tableau 1.8 compare les inscriptions totales, selon le sexe et le secteur, pour les cours élémentaires et les cours supérieurs d'anglais, de français, de mathématiques et de sciences.

TABLEAU 1.8 - Inscriptions à des cours élémentaires et supérieurs, selon le sexe et le secteur en 1985-86 et en 1986-87

	1985-86			1986-87		
	H	F	T	H	F	T
Secteur anglophone						
Anglais	417	611	1 028	472	672	1 144
Français	389	669	1 058	477	702	1 179
Mathématiques	1 175	1 007	2 182	1 356	1 116	2 472
Sciences	354	268	622	354	287	641
TOTAL	2 335	2 555	4 890	2 659	2 777	5 436
	(48%)	(52%)	(100%)	(49%)	(51%)	(100%)
Secteur francophone						
Anglais	64	97	161	68	60	128
Français	198	458	656	211	367	578
Mathématiques	323	384	707	274	365	639
Sciences				21	35	56
TOTAL	585	939	1,524	574	829	1,401
	(38%)	(62%)	(100%)	(41%)	(59%)	(100%)
TOTAUX						
Anglais	481	708	1,189	540	732	1 272
Français	587	1 127	1 714	688	1 069	1 757
Mathématiques	1 498	1 391	2 889	1 630	1 481	3 111
Sciences	354	268	622	375	322	697
TOTAL	2 920	3 494	6 414	3 233	3 604	6 837
	(46%)	(54%)	(100%)	(47%)	(53%)	(100%)

Source : Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick

Les inscriptions de francophones à ces cours ont baissé en 1986-87 par rapport à 1985-86, alors que les inscriptions d'anglophones ont augmenté, surtout en mathématiques. Les inscriptions de francophones sont moins élevées qu'auparavant dans toutes les catégories, sauf les sciences. Il y a eu des baisses importantes du nombre des francophones de sexe masculin en mathématiques, et de sexe féminin dans les cours à caractère linguistique. Comme l'indique le tableau 1.9, le pourcentage des francophones dans les cours élémentaires et supérieurs est tombé de 24 à 20 % pendant l'année.

TABLEAU 1.9 - Inscriptions à des cours élémentaires et supérieurs, au Nouveau-Brunswick, selon le secteur et en pourcentage, en 1985-86 et 1986-87

	1985-86		1986-87	
	Anglophones	Francophones	Anglophones	Francophones
Anglais	86%	14%	90%	10%
Français	62%	38%	67%	33%
Maths	76%	24%	79%	21%
Sciences	100%	—	92%	8%
TOTAL	76%	24%	80%	20%

Source: Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick

Un examen des chiffres sur les inscriptions à des cours dans d'autres catégories révèle plusieurs modifications qui indiquent l'incidence des changements récents intervenus dans le système scolaire secondaire. Le tableau 1.10 donne le total des inscriptions selon le secteur et le sexe pour cinq groupes de cours.

TABLEAU 1.10 - Inscriptions à certains cours au Nouveau-Brunswick, selon le secteur et le sexe en 1985-86 et 1986-87
Enseignement commercial

	1985-86			1986-87		
	Anglo.	Franco.	Total	Anglo.	Franco.	Total
H	4 660	1 034	5 694	5 463	1 072	6 535
F	11 445	3 207	14 652	11 497	2 491	13 988
T	16 105	4 241	20 346	16 960	3 563	20 523
	(79%)	(21%)		(83%)	(17%)	

Informatique

	Anglo.	Franco.	Total	Anglo.	Franco.	Total
H	1 277	485	1 762	1 325	515	1 840
F	993	426	1 419	872	455	1 327
T	2 270	911	3 181	2 197	970	3 167
	(71%)	(29%)		(69%)	(31%)	

Économie domestique

H	544	144	738	1 325	515	1 840
F	2 827	1 451	4 278	2 776	1 190	3 966
T	3 371	1 594	4 965	3 514	1 358	4 872
	(68%)	(32%)		(72%)	(28%)	

Cours de formation industrielle

H	4 698	3 698	13 057	8 937	3 412	12 349
F	523	162	685	505	812	1 317
T	9 882	3 860	13 742	9 442	4 224	13 666
	(72%)	(28%)		(69%)	(31%)	

Enseignement préparatoire au travail

H	461	487	948	642	376	1 018
F	283	146	429	343	141	484
T	744	633	1,377	985	517	1 502
	(54%)	(46%)		(66%)	(34%)	

Source : Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick

Il y a eu un changement important car les anglophones de sexe masculin se sont tournés plus volontiers qu'auparavant vers les cours d'enseignement commercial, et les effectifs des francophones de sexe féminin ont baissé parallèlement. Dans l'ensemble, les francophones n'ont représenté que 17 % des inscriptions à des cours commerciaux pendant l'année 1986-87.

L'augmentation des inscriptions de personnes du sexe masculin à des cours d'informatique a été contrebalancée par la baisse des inscriptions de personnes du sexe féminin des deux secteurs. Un plus grand nombre d'anglophones du sexe masculin ont suivi des cours d'économie domestique pendant l'année 1986-87 que pendant l'année précédente, et en revanche, moins de francophones du sexe féminin ont suivi ces cours. Le nombre des francophones du sexe féminin qui ont opté pour des cours de formation industrielle, pour la plupart généraux, a beaucoup augmenté. Lorsqu'on regarde le détail des chiffres relatifs à la formation industrielle, on remarque que les effectifs des cours de dessin industriel et d'électronique ont subi des baisses importantes. Les effectifs des cours de mécanique, de métallurgie et construction de bâtiments sont stables. Les inscriptions à d'autres cours de formation industrielle sont nettement en hausse, ce qui découle d'une augmentation spectaculaire du nombre des francophones, notamment de sexe féminin, qui les suivent. En général, il y a peu de personnes du sexe féminin qui s'inscrivent à des cours de formation industrielle. On trouvera dans l'annexe A des chiffres détaillés relatifs à ce type de formation.

Le système d'enseignement secondaire produit désormais un peu moins de 9 000 diplômés par an au Nouveau-Brunswick, et plus de 3 000 élèves le quittent chaque année pour d'autres raisons que leur décès ou leur mutation. On trouvera dans le tableau 1.11 les chiffres des abandons scolaires pour un certain nombre de motifs, au cours des deux dernières années, chiffres qui sont présentés de manière frappante par les graphiques 1.23 et 1.24.

TABLEAU 1.11 - Abandons scolaires de la 7e à la 12e année d'études selon le secteur, pour certains motifs - au Nouveau-Brunswick, années 1985-86 et 1986-87

	Total	Mauvais res.	Renvoi	Motifs pers.	Rech. trav.	Autres	Total
1985-86	852 (24%)	235 (7%)	1 033 (30%)	677 (20%)	607 (18%)	3 404
1986-87	794 (22%)	209 (6%)	943 (28%)	795 (24%)	631 (19%)	3 372
Anglophones						
1985-86	513 (22%)	199 (9%)	694 (30%)	432 (18%)	474 (21%)	2 312
1986-87	505 (22%)	178 (8%)	603 (26%)	529 (23%)	492 (21%)	2 307
Francophones						
1985-86	331 (31%)	36 (3%)	339 (31%)	245 (23%)	133 (12%)	1 084
1986-87	289 (29%)	31 (3%)	340 (32%)	266 (25%)	139 (13%)	1 065

Source : Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick

La seule tendance à signaler est qu'un nombre accru d'étudiants abandonnent leurs études pour prendre un travail, ce qui résulte de l'amélioration de la situation économique. Il n'existe aucun système permettant de déterminer ce qu'il advient des personnes qui abandonnent leur études (diplômées ou non), et il est impossible de dire quel pourcentage de ceux qui abandonnent revient par la suite faire des études. Il est toutefois probable que le nombre des personnes qui reprennent ainsi leurs études n'est pas élevé, et ce courant de départs est une source importante de candidats qui auront besoin d'un rattrapage scolaire lorsqu'ils seront adultes.

GRAPHIQUE 1.23

MOTIFS DES ABANDONS SCOLAIRES DE LA 7E À LA 12E ANNÉE D'ÉTUDES, ANNÉE SCOLAIRE 1985-86

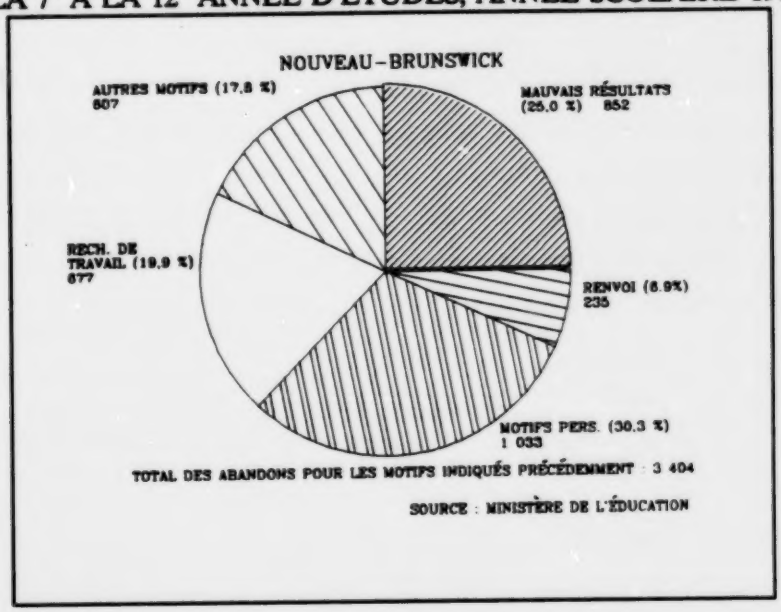

GRAPHIQUE 1.24

MOTIFS DES ABANDONS SCOLAIRES DE LA 7E À LA 12E ANNÉE D'ÉTUDES, ANNÉE SCOLAIRE 1986-87

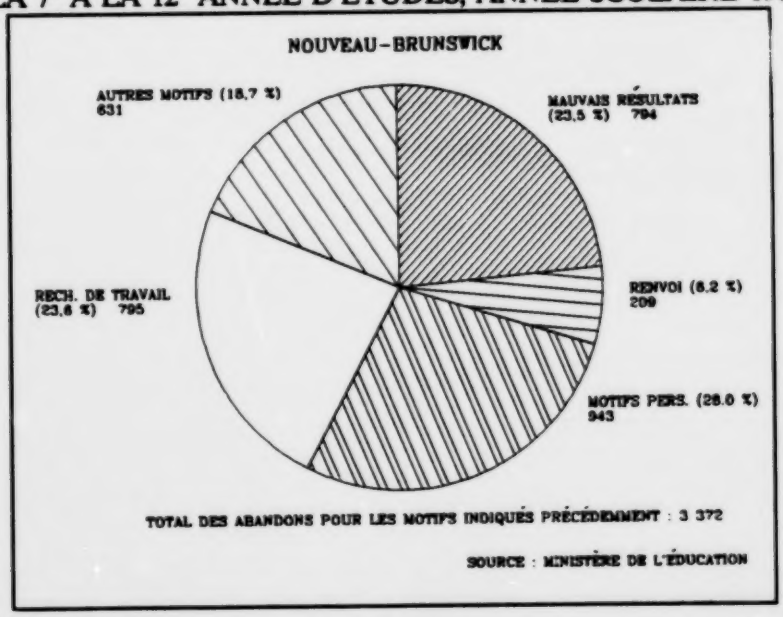

ii) Enseignement postsecondaire

a) Répartition des effectifs

Il y a environ 28 000 étudiants à temps plein qui suivaient chaque année des cours dans des établissements postsecondaires du Nouveau-Brunswick. On trouve dans le tableau 1.12 et dans le graphique 1.25 des chiffres sur les effectifs des universités et des collèges au cours des sept dernières années. Il convient de noter que ces chiffres ne sont pas vraiment comparables, car ces deux types d'établissements donnent des définitions différentes d'étudiant à plein temps[1]. Il semble toutefois dans les deux cas que les inscriptions des étudiants à plein temps aient atteint un sommet.

TABLEAU 1.12 - Comparaison des effectifs à plein temps des universités et des collèges du Nouveau-Brunswick de 1980-81 à 1986-87

	Universités	Collèges Commununautaires	Différence
1980-81	11 252	11 0 19	243
1981-82	12 041	9 866	2 175
1982-83	13 153	10 463	2 690
1983-84	14 155	11 195	2 960
1984-85	14 524	12 201	2 323
1985-86	14 918	11 745	3 173
1986-87	14 892	12 197	2 695

Source : Statistique Canada, catalogue 81-229
M.E.S.F.

[1] Dans les collèges, on définit la formation à plein temps comme une formation donnée pendant plus de cinq jours consécutifs, à raison de six heures ou moins d'enseignement par jour. Un peu plus de la moitié des stagiaires des collèges suivent des cours pendant toute l'année scolaire.

GRAPHIQUE 1.25

COMPARAISON ENTRE LES EFFECTIFS À PLEIN TEMPS DES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES ET DES UNIVERSITÉS DU N.-B. DE 1980-81 À 1986-87

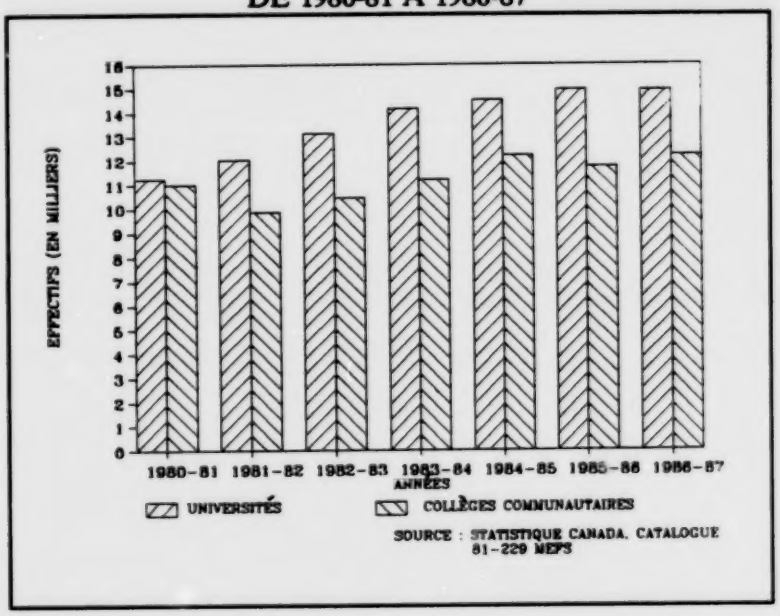

Il y a sept ans, les effectifs des collèges et des universités étaient à peu près égaux. La récession semble avoir eu des effets contraires sur les deux catégories d'établissements. En effet, les inscriptions ont continué à augmenter dans les universités, contrairement aux prévisions, et elles ont diminué d'environ 10 % dans les collèges. Les effectifs des deux types d'établissements ont ensuite augmenté régulièrement à partir de l'année de base 1981-82, puis les collèges ont apparemment atteint un sommet en 1984-85, et les universités ont fait de même l'année suivante.

Depuis 1980-81, les effectifs des étudiants du 1er cycle ont augmenté de 24 %. Le tableau 1.13 indique des tendances stables.

TABLEAU 1.13 - Étudiants du premier cycle à plein temps au Nouveau-Brunswick Effectifs des universités, selon le sexe, de l'année 1981-82 à 1986-87

	Étudiants	Étudiantes	Total
1981-82	6 197 (53,8%)	5 303 (46,2%)	11 500
1982-83	6 718 (53,7%)	5 792 (46,3%)	12 510
1983-84	7 134 (53,0%)	6 326 (47,0%)	13 460
1984-85	7 236 (52,2%)	6 599 (47,8%)	13 853
1985-86	7 380 (52,8%)	6 877 (48,2%)	14 257
1986-87	7 217 (50,5%)	7 069 (49,5%)	14 286

Source: Statistique Canada, catalogue 81-229
Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM)

Si les effectifs des étudiantes sont encore en dessous du pourcentage représenté par les personnes du sexe féminin dans la population, ils ne s'en éloignent pas beaucoup. Soixante-trois pour cent de l'augmentation des effectifs etudiants pendant les cinq ans envisagés sont imputables aux femmes. De plus, certains éléments prouvent que les inscriptions féminines augmentent de façon stable et progressive dans des domaines non traditionnels.

Le taux de fréquentation des universités par les francophones augmente, à la fois en valeur absolue et en pourcentage des effectifs à plein temps au Nouveau-Brunswick. Dans le tableau 1.14, nous nous sommes servis des chiffres de l'Université de Moncton pour mesurer sa progression.

TABLEAU 1.14 - Part des effectifs à plein temps - Université de Moncton de 1981-82 à 1986-87

	ÉFFECTIFS À PLEIN TEMPS	
Année	**Université de Moncton**	**% du Total des Universités du N.-B.**
1981-82	3 194	26,5
1982-83	3 500	26,6
1983-84	3 793	26,8
1984-85	3 818	26,3
1985-86	4 061	27,2
1986-87	4 185	28,1

Source : CESPM
Rapports annuels de l'Université de Moncton

Il est probable que les effectifs à plein temps continueront à augmenter aux mêmes niveaux pour les deux types d'établissement au Nouveau-Brunswick si une croissance économique modérée se poursuit. Les chiffres relatifs aux collèges peuvent augmenter car il faut, d'une part, entendre par étudiants à plein temps ceux qui suivent des périodes de formation relativement courtes et, d'autre part, considérer que les programmes de la Planification de l'emploi (P.E.) susciteront des contrats plus nombreux qui se traduiront par des inscriptions. Il est possible que l'amélioration des résultats des programmes de formation ordinaires en matière de placement accroisse le nombre des demandes. Le caractère de plus en plus théorique des cours secondaires pourrait toutefois réduire le nombre des diplômés qui cherchent à obtenir une formation postsecondaire non universitaire.

Les effectifs à temps partiel des universités du Nouveau-Brunswick sont relativement stables. Le tableau 1.15 donne les chiffres en équivalent de plein temps (EPT) des six dernières années.

TABLEAU 1.15 - Éffectifs à temps partiel des universités Nouveau-Brunswick, de 1981-82 à 1986-87

	E.P.T. du temps partiel
1981-82	2 169,36
1982-83	2 139,54
1983-84	2 142,40
1984-85	1 966,32
1985-86	1 921,59
1986-87	2 054,90

Source : CESPM

Il découle de ces équivalences que 4 500 personnes environ ont fréquenté l'université à temps partiel. Au cours des quatre dernières années, pour lesquelles il a été facile d'obtenir des chiffres selon le sexe sur les inscriptions, les personnes du sexe féminin ont constitué de 65 à 69 % des effectifs des étudiants du premier cycle à temps partiel[3].

Les chiffres sur les effectifs des programmes de formation, qui permettent de mesurer l'activité des collèges, indiquent certaines tendances. Il y a eu une baisse de 10 % du nombre des étudiants qui suivent des cours soit de préparation à un emploi, soit de technologie, soit à caractère technique depuis 1982-83. Dans l'ensemble toutefois, les effectifs des étudiants à plein temps ont augmenté de 17 % pendant la même période. Ils ont atteint 12 201 personnes en 1984-85, et ils sont restés près de ce niveau par la suite. Il y a eu une augmentation de 17 % de la formation temps partiel (moins de cinq jours consécutifs, à raison de six heures de cours par jour au moins) pendant cette période de cinq ans.

GRAPHIQUE 1.26

ÉFFECTIFS À PLEIN TEMPS DES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES DU N.-B. DE 1982-83 À 1986-87

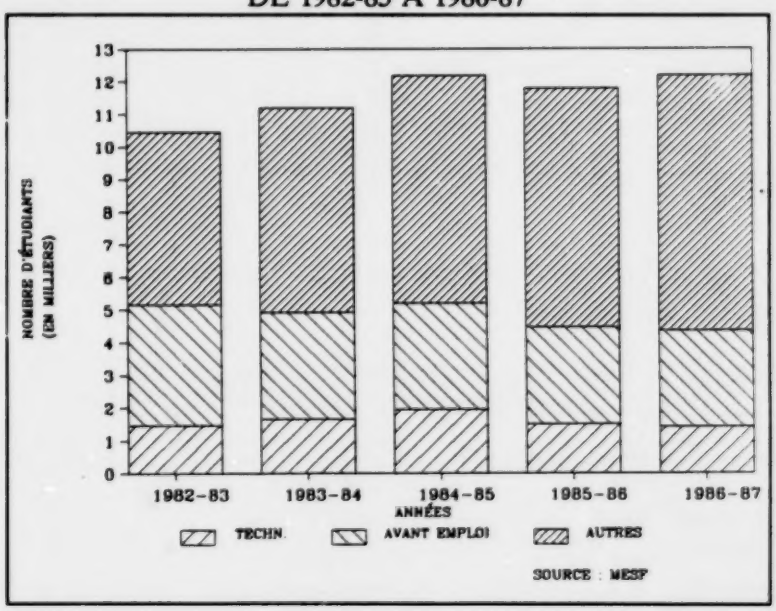

Dans l'ensemble, les effectifs à plein temps des collèges pourraient augmenter en raison surtout des cours de catégorie spéciale et de la Planification de l'emploi. Toutefois, d'un côté la baisse de la demande et, de l'autre, les achats de places effectués par le gouvernement fédéral donnent à penser que la part des programmes essentiels n'augmentera pas.

Les effectifs qui suivent des programmes de formation à plein temps dans les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick ont augmenté de 24 % de 1981-82 à 1986-87. Le tableau 1.16 indique le détail de ces effectifs par catégorie. Toutefois, on peut attribuer une bonne partie de l'augmentation à l'inscription à des programmes bien plus courts que l'année universitaire.

TABLEAU 1.16 - Total des effectifs à plein temps, par catégorie de 1981-82 à 1986-87

	81-82	82-83	83-84	84-85	85-86	86-87
Rattrapage scolaire	1 058	1 125	1 189	1 290	1 250	1 470
Apprentissage	2 289	1 928	1 844	1 782	1 777	1 837
Format. prép. à l'emploi	276	252	264	214	102	68
Init. vie prof.	3 610	3 666	3 261	3 236	2 925	2 929
Langue seconde	83	52	50	319	609	569
Format. spéciale	897	1 380	1 979	2 602	2 529	2 812
Format. technique		30	129	210	264	269
Format. technologique	1 260	1 479	1 663	1 669	1 530	1 434
Perfectionnement	393	531	816	879	759	809
Total	9 866	10 463	11 195	12 201	11 745	12 197

Source : MESF

Le tableau 1.17 et le graphique 1.27 contiennent des chiffres sur les effectifs selon la langue maternelle.

TABLEAU 1.17 - Effectifs à plein temps des collèges communautaires du N.-B. selon la langue maternelle, de 1979-80 à 1986-87

	% d'anglophones	% des francophones	% d'autres
1979-80	59,6	36,5	3,9
1980-81	59,9	36,8	3,4
1981-82	61,4	36,3	2,3
1982-83	61,7	36,7	1,6
1983-84	60,2	37,4	1,4
1984-85	61,8	35,8	2,3
1985-86	61,3	35,4	3,2
1986-87	63,7	33,3	2,4

Source : MESF

GRAPHIQUE 1.27

ÉFFECTIFS À PLEIN TEMPS DES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES DU N.-B. SELON LA LANGUE MATERNELLE, DE 1979-80 À 1986-87

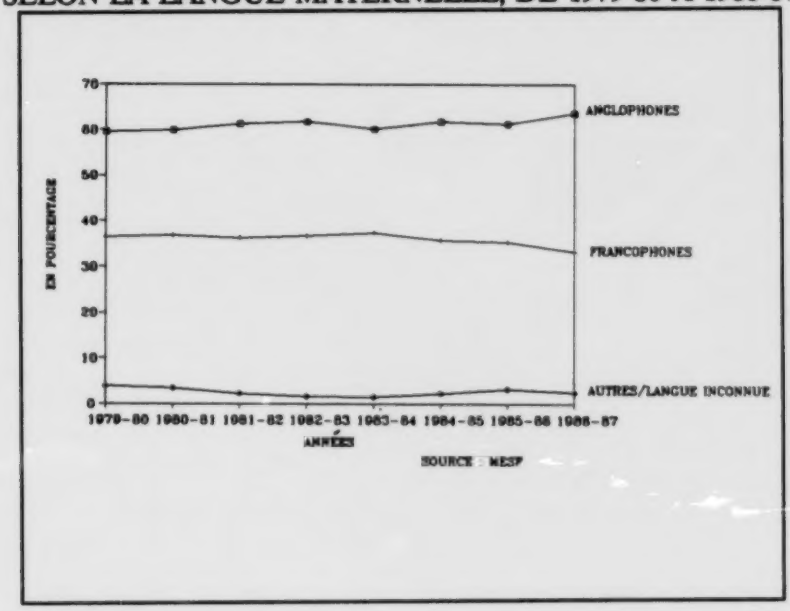

Il y a eu une baisse subite des effectifs des francophones au cours des trois dernières années. Toutefois, en 1986-87 le pourcentage des francophones correspond à la part de la population qu'ils représentent.

Les graphiques qui suivent portent sur les divers éléments du programme de formation à temps plein.

GRAPHIQUE 1.28

RATTRAPAGE SCOLAIRE
ÉFFECTIFS DES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES DU N.-B., DE 1981-82 À 1986-87

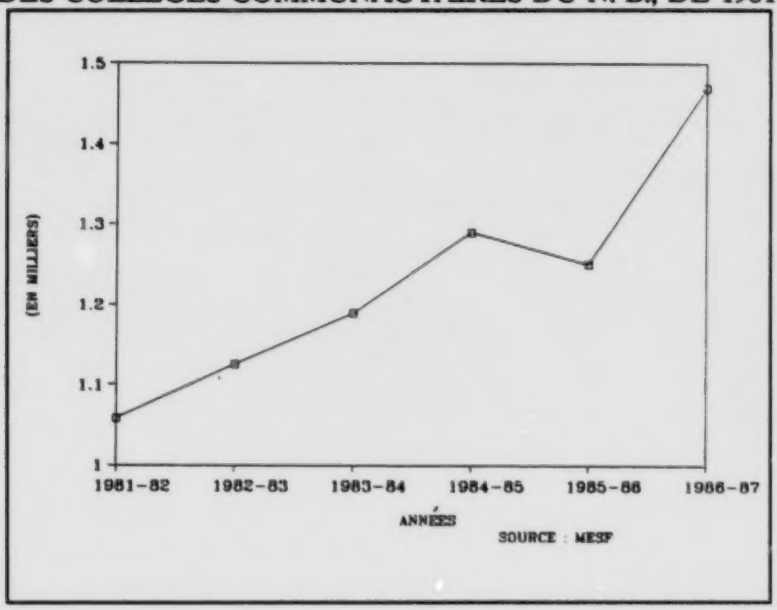

Les effectifs des programmes de rattrapage scolaire ont augmenté de 40 % pendant la période envisagée; par ailleurs, la moitié de cette croissance a été enregistrée dernièrement. La tendance qui se manifeste dans ce domaine découle bien plus du nombre de places prévu que de la situation économique, car un grand nombre de clients souhaitent suivre des cours de rattrapage scolaire s'il y a des places.

GRAPHIQUE 1.29

APPRENTISSAGE
ÉFFECTIFS DES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES DU N.-B., DE 1981-82 À 1986-87

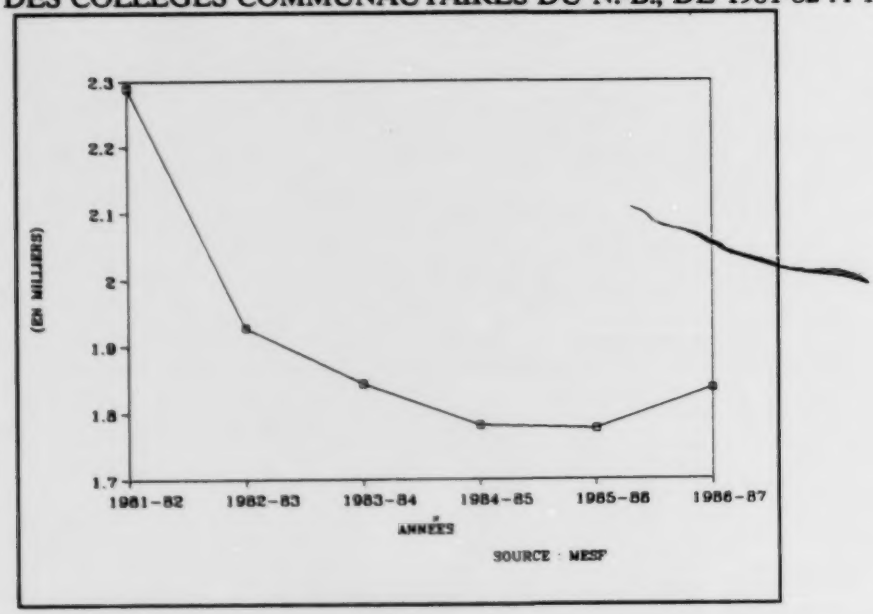

Le nombre des apprentis libérés en bloc par leur employeur pour suivre des cours dans les collèges a diminué de 20 % pendant la période de cinq ans envisagée.

GRAPHIQUE 1.30

APPRENTIS ACTIFS ET APPRENTIS INSCRITS
DANS LES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES DU N.-B.
DE 1980-81 À 1986-87

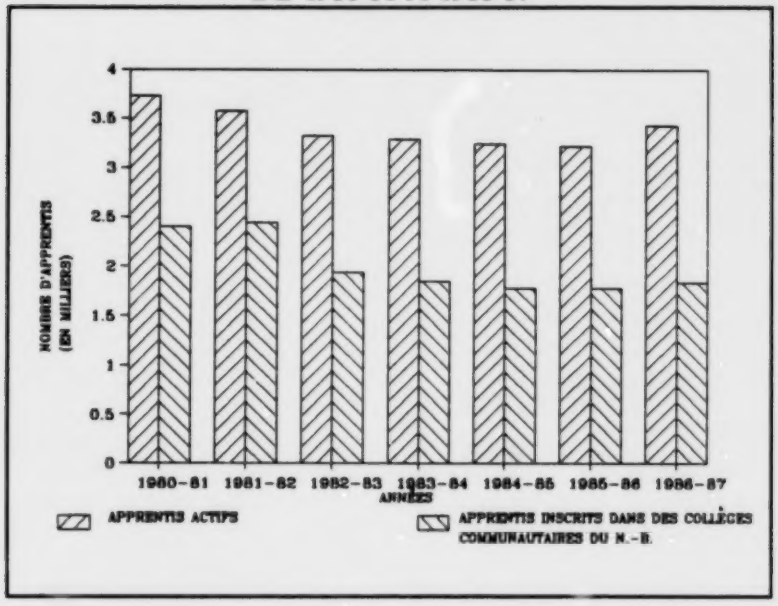

Les tendances sont les mêmes pour les apprentis actifs et pour ceux qui sont libérés en bloc par leur employeur pour suivre une formation pendant la période envisagée. La récession a entraîné une baisse marquée des nombres de ces deux types d'apprentis, et il a fallu attendre jusqu'en 1986-87 pour que ce nombre augmente de nouveau du fait de la reprise. Toutefois, la différence entre le nombre des apprentis actifs et le nombre de ceux qui ont été libérés par leur employeur pour suivre une formation a augmenté de façon notoire pendant la période envisagée. Il est probable que cette différence deviendra moins importante à court terme.

GRAPHIQUE 1.31

INITIATION AU TRAVAIL
ÉFFECTIFS DES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES DU N.-B., DE 1981-82 À 1986-87

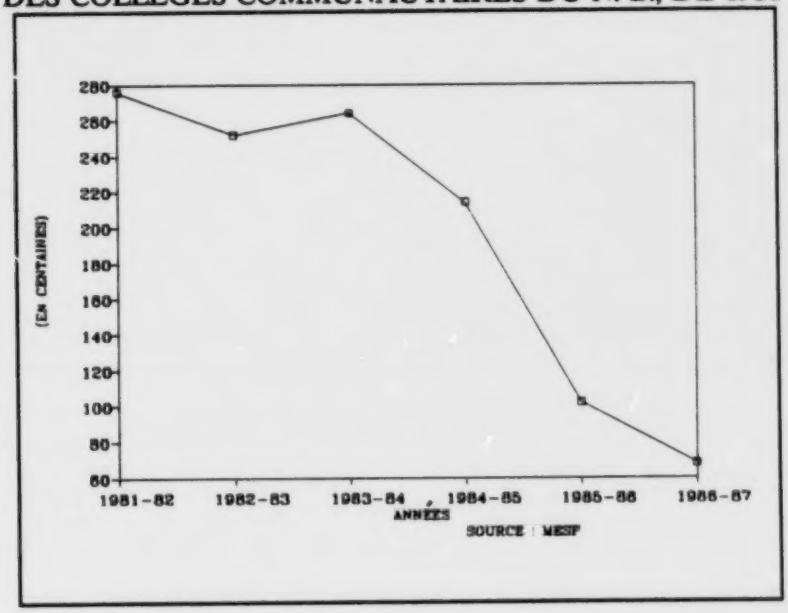

Les achats de programmes fédéraux d'initiation au travail ont été presque complètement éliminés pendant la période de référence.

GRAPHIQUE 1.32

FORMATION PRÉPARATOIRE À UN EMPLOI
ÉFFECTIFS DES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES DU N.-B., DE 1981-82 À 1986-87

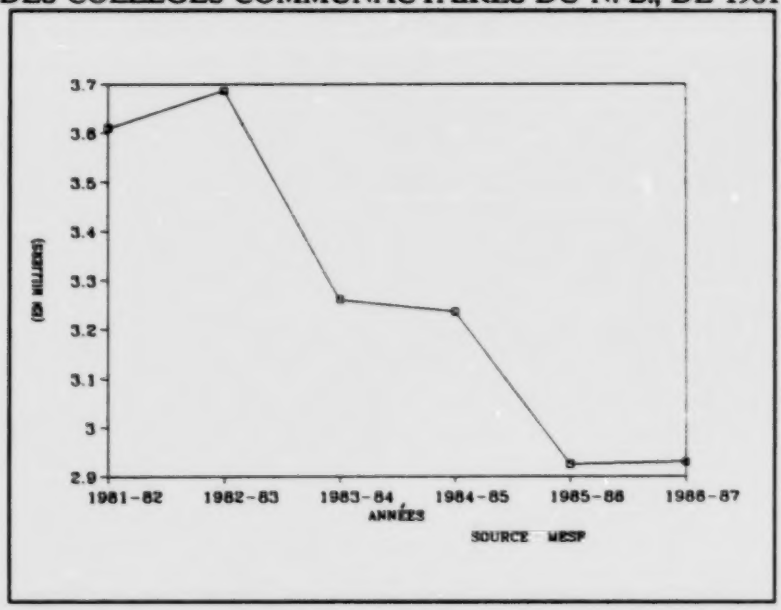

Le nombre d'étudiants qui ont suivi des programmes de formation préparatoire à l'emploi en 1986-87 a baissé de 20,5 % après avoir atteint un sommet en 1982-83. Comme le montre le graphique, cette baisse s'est produite en deux étapes: il y a eu un premier fléchissement qui a coincïdé avec la multiplication des places aux cours de formation technologique, suivi d'un deuxième qui a découlé de la Planification de l'emploi.

Le nombre de places dans les programmes provinciaux de formation préparatoire à l'emploi s'est maintenu à plus de 1 600, mais les places dans les programmes fédéraux de la CEIC, qui étaient de 1 561 en 1983-84, sont tombées à 1 046 en 1986-87.

GRAPHIQUE 1.33

COURS DE LANGUE SECONDE
ÉFFECTIFS DES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES DU N.-B., DE 1981-82 À 1986-87

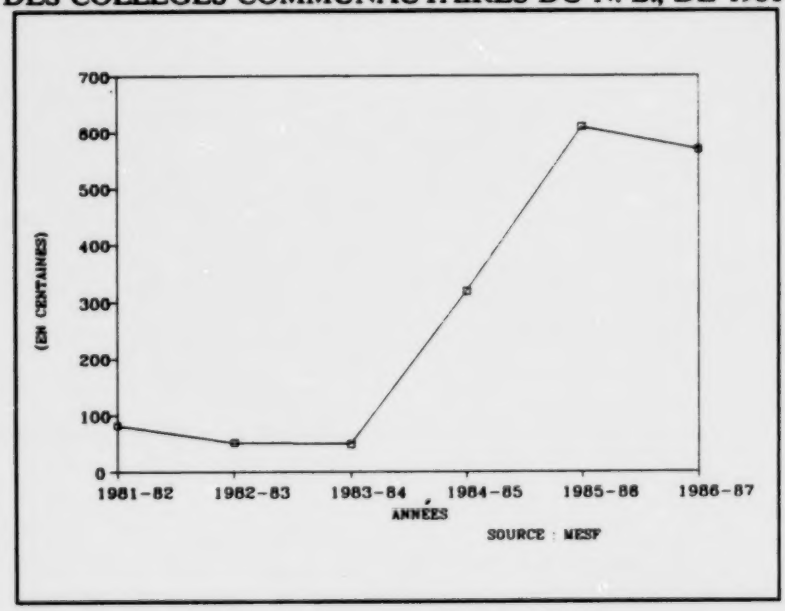

L'importance des cours de langue seconde a décuplé depuis 1983-84. Cela est imputable à la disposition provinciale relative à l'enseignement gratuit de cette langue, ainsi qu'à l'augmentation des achats de cours par le fédéral pendant la période envisagée. Ces achats ont représenté 30 % en 1986-87, mais ils peuvent varier selon la politique suivie. Il ne faut donc pas se fonder sur les éléments dont on dispose pour dégager une tendance à la croissance dans cette catégorie.

GRAPHIQUE 1.34

FORMATION SPÉCIALE
ÉFFECTIFS DES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES DU N.-B., DE 1981-82 À 1986-87

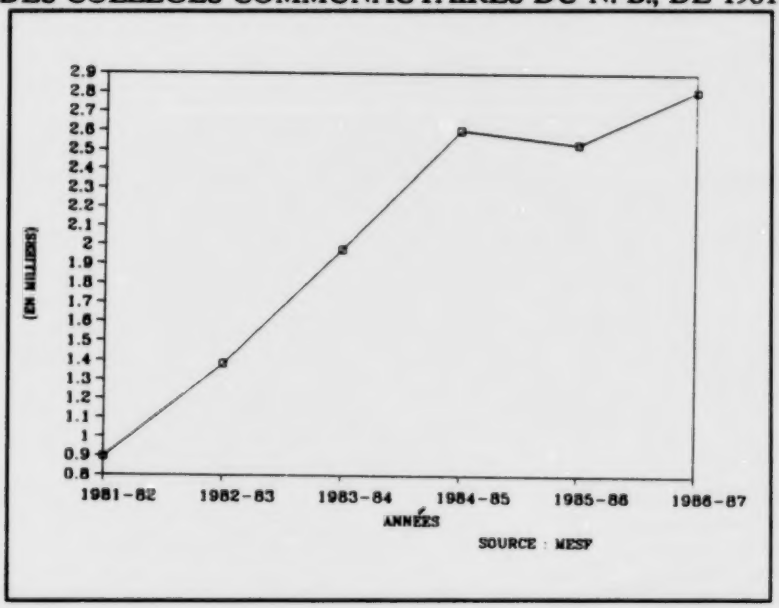

L'augmentation des effectifs a triplé dans la catégorie de la formation spéciale, qui recouvre une multiplicité de contrats de formation à court terme. La CEIC qui aidait 60 % des stagiaires en 1983-84, n'en a plus aidé que 32 % en 1986-87. Le grand changement qui est intervenu découle de l'apparition d'"autres" sources d'aide, ou de contrats conclus avec des tiers distincts des contrats industriels. Ces contrats ont permis de former 56 % des stagiaires qui ont bénéficié d'une formation spéciale en 1986-87 en suivant des programmes qui sont pour la plupart organisés dans le cadre de la Planification de l'emploi et financés par le fédéral. Les modalités de l'appui accordé par la CEIC aux programmes de formation spéciaux ont été modifiées, si bien que cet appui est le plus souvent indirect. Lorsque les collèges seront mieux familiarisés avec la Planification de l'emploi, il est probable que ces programmes continueront à se développer et dépasseront leur portée actuelle qui représente 23 % de tous les stagiaires à temps plein.

GRAPHIQUE 1.35

FORMATION TECHNIQUE
ÉFFECTIFS DES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES DU N.-B., DE 1981-82 À 1986-87

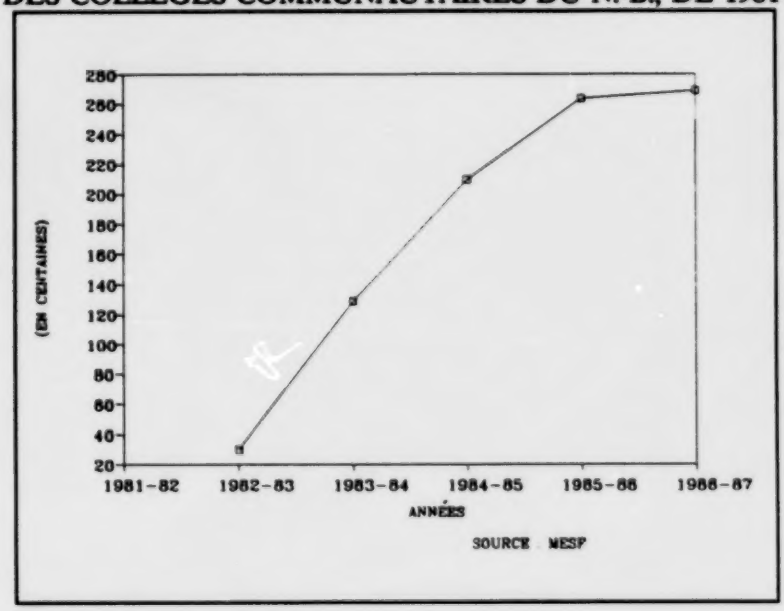

La catégorie de la formation technique est un peu arbitraire et ne permet pas très bien de dégager des tendances. Les nombres étant petits, le fait de classer un cours déterminé dans cette catégorie aurait des répercussions spectaculaires sur les chiffres des effectifs, et n'indiquerait pas une tendance globale.

GRAPHIQUE 1.36

FORMATION TECHNOLOGIQUE
ÉFFECTIFS DES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES DU N.-B., DE 1981-82 À 1986-87

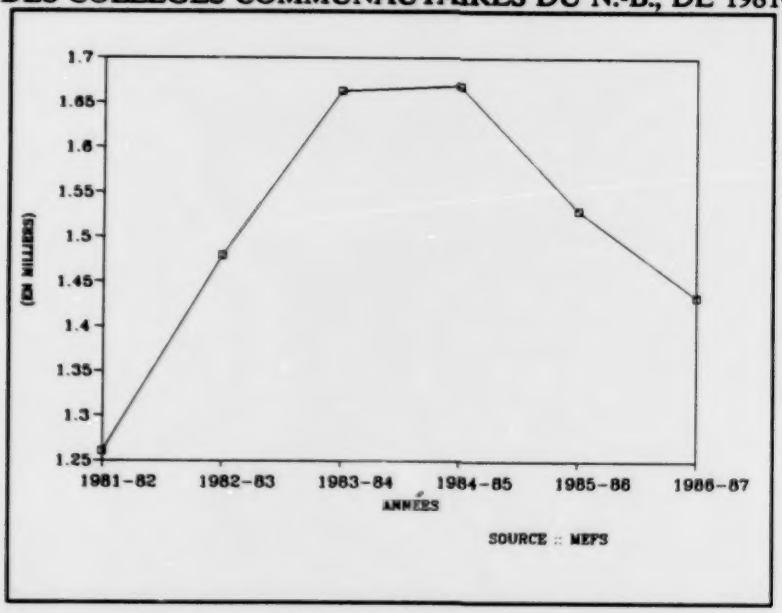

Les effectifs des étudiants qui suivent des programmes de technologie ont baissé de 14 % depuis 1984-85. Il y a eu une chute de 235 stagiaires : 146 non appuyés et 89 pris en charge par le fédéral. Dans notre province, une bonne partie de cette chute provient de ce que l'intérêt des étudiants pour certains programmes est faible.

GRAPHIQUE 1.37

PERFECTIONNEMENT
ÉFFECTIFS DES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES DU N.-B., DE 1981-82 À 1986-87

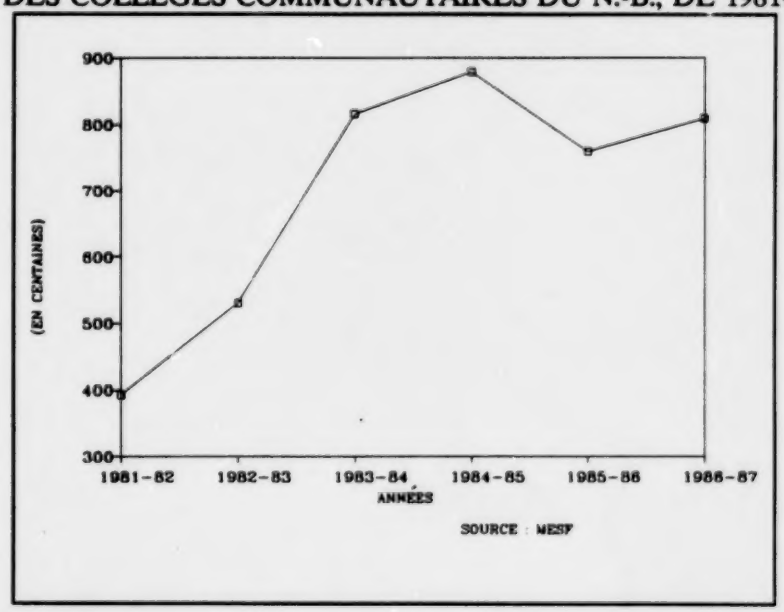

Les effectifs des programmes de perfectionnement ont légèrement baissé depuis le sommet qu'ils ont atteint en 1984-85, mais il est probable qu'ils augmenteront à l'avenir. En 1984-85 la CEIC a acheté 67 % de la formation, et en 1986-87, elle en a assuré directement 21 %. Le parrainage industriel est passé de 17 % à 57 %. Cela reflète l'incidence de la Planification de l'emploi, et de fait, les entreprises récupèrent une partie importante de leurs coûts de formation professionnelle auprès du gouvernement fédéral. On peut s'attendre à ce que le parrainage industriel augmente lorsqu'on connaîtra mieux le programme de Planification de l'emploi.

Le nombre d'étudiantes inscrites dans les collèges est un autre aspect de la demande. On trouvera dans le tableau 1.18 des chiffres portant sur les effectifs de la dernière année, selon le sexe.

TABLEAU 1.18 : Éffectifs à plein temps des collèges communautaires du N.-B. Selon le sexe et la catégorie, en 1986-87

	Étudiantes	Étudiants	Total
Rattrapage scolaire	519 (35%)	945 (64%)	1 470
Apprentissage	34 (2%)	1 802 (98%)	1 837
Form. prép. à l'emploi	30 (44%)	38 (56%)	68
Init. a la vie prof.	1 400 (48%)	1 528 (52%)	2 929
Langue seconde	338 (59%)	231 (41%)	569
Formation spéciale	1 743 (62%)	1 068 (38%)	2 812
Form. technique	92 (34%)	176 (65%)	269
Form. technologique	412 (29%)	1 021 (71%)	1 434
Perfectionnement	125 (16%)	684 (86%)	809
Total	4 693 (38%)	7 493 (61%)	12 197

Source : MESF

Les effectifs des étudiants à plein temps des collèges ont progressé; ils sont passés de 29 % en 1977-78 à 38 % en 1986-87. Le nombre des inscriptions de personnes du sexe féminin au programme d'initiation à la vie professionnelle est presque égal à celui des personnes du sexe masculin. Toutefois, la plupart des étudiantes suivent encore une formation en vue d'exercer des métiers qui sont traditionnellement des métiers de femmes. Leur supériorité numérique dans la catégorie de la formation spéciale découle de l'incidence du programme d'entrée sur le marché du travail, un programme de la Planification de l'emploi qui attire beaucoup d'étudiantes. Les faibles pourcentages d'étudiantes dans les programmes techniques et technologiques semblent partiellement imputables aux choix de cours qu'elles font pendant le cycle secondaire. Comme l'indique le graphique 1.38, le nombre des personnes du sexe féminin qui suivent des cours de technologie a beaucoup baissé au cours des quatre dernières années.

GRAPHIQUE 1.38

ÉFFECTIFS INSCRITS À DES PROGRAMMES DE TECHNOLOGIE DANS LES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES DU N.-B., SELON LE SEXE DE 1983-84 À 1986-87

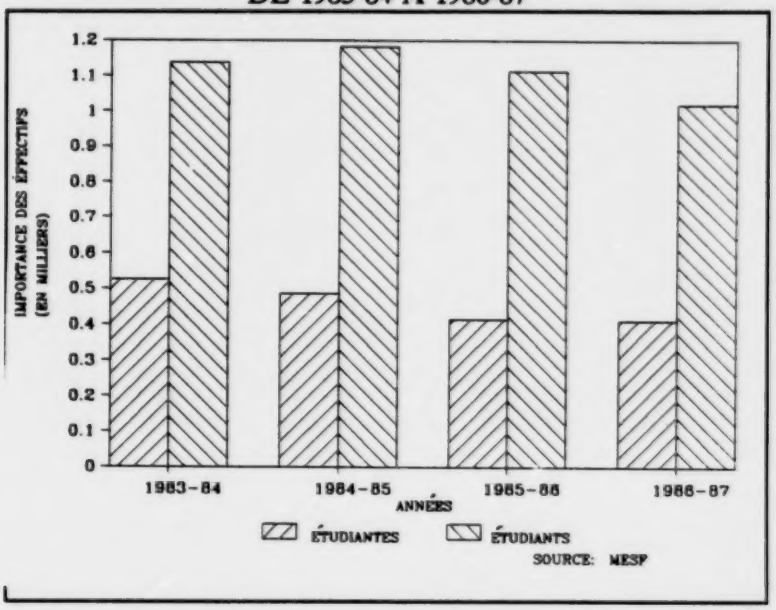

Dans l'ensemble du pays, le nombre des femmes qui vont au collège est depuis toujours supérieur à celui des hommes. Les bases de données provinciales diffèrent selon la composition des programmes d'enseignement dispensés dans les collèges et dans d'autres établissements, si bien qu'il est difficile de faire des comparaisons. Au Nouveau-Brunswick, par exemple, les programmes de soins infirmiers qui aboutissent à un diplôme ne figurent pas dans les statistiques sur les collèges. Dans les programmes essentiels (de formation : initiation à la vie professionnelle, technique, et technologique), la part féminine des effectifs est restée à 41 % depuis 1983-84.

Le tableau 1.19 présente les chiffres des cinq dernières années relatifs à la formation à temps partiel dispensée par les collèges. Il faut signaler que l'on n'a pas beaucoup de documents sur l'importance de la formation à temps partiel et qu'étant donné ses possibilités de croissance, il convient de l'étudier plus à fond.

TABLEAU 1.19 - Formation à temps partiel dans les collèges communautaires du N.-B. selon le mode d'enseignement de 1982-83 à 1986-87

Année (du 1er - juil. au 30 juin)	Cours du soir	Cours par correspondance	Cours divers	Gestion Enseignement	Total
1982-83	20 169	1 153	3 533		24 855
1983-84	20 914	1 127	1 843		22 041
1984-85	17 681	1 632	3 916	4 017	27 246
1985-86	20 038	1 541	5 208	3 455	30 242
1986-87	21 568	1 406	3 635	2 432	29 071

NOTA: Les chiffres comprennent les effectifs qui suivent des cours au pénitencier de Dorchester, mais pas à l'École d'artisanat du Nouveau-Brunswick.
SOURCE: MESF

La catégorie "cours divers" ne permet pas de dégager de tendances particulières, les chiffres qui y figurent fluctuent selon les initiatives, qui ont une portée restreinte. Les cours comprennent, par exemple, les cours itinérants de formation à l'hospitalité et le projet 45. Les inscriptions aux cours du soir ont augmenté de 7 % depuis 1982-83. Les effectifs des cours par correspondance sont restés relativement stables pendant cette période, et ceux des cours de gestion ont baissé de 39 % en deux ans. L'augmentation du nombre des personnes qui suivent des cours du soir est imputable à la progression de 10 % des inscriptions féminines. Il convient de noter que les personnes du sexe féminin représentent 65 % des étudiants qui suivent des cours du soir. Le tableau 1.20 contient des chiffres sur les effectifs des cours du soir, selon le sexe.

TABLEAU 1.20 - Formation à temps partiel dans les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick - Cours du soir Effectifs selon le sexe, de 1983-84 à 1986-87

Année	Étudiants	Étudiantes	Non indiqués	Total
1983-84	7 652	12 735	527	20 914
1984-85	6 133	11 537	11	17 681
1985-86	7 167	12 694	177	20 038
1986-87	7 566	14 002		21 568

Source: MESF

b) Demandes

Le nombre des demandes de places dans les programmes essentiels des collèges a nettement baissé depuis 1983-84. Cela est vrai aussi bien pour les cours de technologie que pour les programmes d'initiation à la vie professionnelle. On trouvera dans le tableau 1.21 des chiffres classés selon le groupe linguistique.

TABLEAU 1.21 - Places dans les cours non financés des collèges communautaires du N.-B., demandes et ratio demandes-places, selon le groupe linguistique, pour certains programmes, de 1983-84 à 1986-87

	Anglophones			Francophones			Total		
Technologie	Places	Demandes	Ratio	Places	Demandes	Ratio	Places	Demandes	Ratio
1983-84	607	1 489	2,5	355	454	1,3	962	1 943	2,0
1984-85	642	1 073	1,7	315	318	1,0	957	1 391	1,5
1986-86	640	1 033	1,6	295	291	1,0	935	1 324	1,4
1986-87	623	1 014	1,6	345	241	0,7	968	1 255	1,3
Initiation à la vie prof.									
1983-84	929	3 599	3,9	588	1 178	2,0	1 157	4 777	3,1
1984-85	908	3 101	3,4	436	803	1,8	1 389	3 977	2,9
1985-86	933	3 400	3,6	379	871	2,3	1 389	4 344	3,1
1986-87	1,001	3 162	3,2	468	934	2,0	1 549	4 174	2,7

La colonne Total indique les totaux des places et des demandes pour des cours bilingues.
Source : MESP

En général, le rapport entre les demandes et les places est assez favorable pour les cours d'initiation à la vie professionnelle. Il faut toutefois se souvenir que certains programmes (comme les cours d'esthétique) suscitent des demandes d'inscription qui dépassent de loin le nombre de places disponibles. Ainsi, il arrive que les statistiques générales cachent la situation qui prévaut pour un cours.

Il y a une contraction majeure de la demande relative aux cours de formation technologique. La situation est particulièrement aiguë pour les programmes destinés aux francophones, car le nombre des places a dépassé celui des demandes d'inscription pendant deux ans de suite. L'excédent à d'ailleurs été substantiel en 1986-87. La question de la demande de formation technologique est traitée plus en détail à l'annexe B où figurent des chiffres selon les programmes.

En raison de la baisse du nombre des diplômés d'études secondaires qui se produit chaque année, les activités des collèges n'augmenteront que dans les programmes à temps partiel et à plus court terme qu'auparavant. Comme les étudiantes sont plus nombreuses que les étudiants dans ces deux types de programmes, cela se traduira vraisemblablement par une augmentation de la part des effectifs totaux des collèges qui correspond aux femmes.

Le nombre assez important de personnes qui abandonnent régulièrement leurs études contribue à former le groupe des Néo-Brunswickois qui auront besoin par la suite d'un rattrapage scolaire. Il s'agit d'un groupe de personnes dont les perspectives professionnelles à long terme sont très limitées si elles n'acquièrent pas une instruction et une formation plus approfondies.

CHAPITRE II
LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

INTRODUCTION

Le contexte économique a aussi une influence sur l'enseignement postsecondaire. Lors de la dernière récession, lorsqu'on a considéré que parfaire son instruction était une solution aussi valable que de chercher un emploi, le nombre des étudiants de 15 à 24 ans a augmenté dans les établissements postsecondaires (Kettle, 1985). Les réalités économiques influent aussi sur la demande de personnel formé, sur la possibilité pour les étudiants de payer leurs études, enfin, sur le besoin de recycler les travailleurs qui ont perdu leur emploi.

À notre époque où les télécommunications sont planétaires, le contexte économique n'est pas seulement celui du Nouveau-Brunswick, c'est aussi celui du monde entier.

- Quelles sont les tendances économiques mondiales et comment influent-elles sur l'économie du Nouveau-Brunswick?
- Quelles sont les perspectives du Nouveau-Brunswick, par secteur, jusqu'en 1992?
- Quelles sont les principales tendances du marché du travail au Nouveau-Brunswick? En quoi diffèrent-elles de la situation à l'échelle nationale?

Telles sont les principales questions auxquelles nous allons tenter de répondre. L'analyse de la situation mondiale permet de déterminer dans quel contexte fonctionne l'économie du Nouveau-Brunswick. En conséquence, après avoir examiné le contexte général mondial, nous passerons à une analyse plus précise valable pour le Nouveau-Brunswick. Le présent chapitre portera surtout sur le marché du travail au Nouveau-Brunswick, que nous comparerons à celui de l'ensemble du pays.

A. LA CONJONCTURE MONDIALE

Nous traiterons tour à tour dans cette partie :

- de l'économie mondiale
- de l'économie postindustrielle
- du ralentissement de la croissance économique

i) L'économie mondiale

Le progrès technique et celui des transports permettent d'expédier rapidement des marchandises et de faire très vite des prestations de services dans le monde entier. Il en résulte une augmentation du nombre et de la taille des marchés qui s'ouvrent à nos produits et une multiplication de nos concurrents.

Les frontières d'un pays placé dans une économie planétaire ne lui assurent nullement qu'il pourra fonctionner de façon isolée. De fait, tous les pays peuvent être ébranlés par des événements qui se produisent dans d'autres parties du monde. Tel fut le cas, par exemple, lors de l'effondrement du marché boursier en octobre 1987. En l'espace de 24 heures, en effet, la crise a eu des répercussions sur tous les centres financiers du monde.

D'autres problèmes risquent de déstabiliser l'économie internationale. Ils proviennent :

- des lourdes dettes des pays du Tiers-Monde, qui entraînent une certaine instabilité bancaire
- des fluctuations des cours des monnaies
- des gros déséquilibres de certaines balances commerciales comme celle des États-Unis, qui accuse un solde déficitaire, alors que celles de l'Allemagne fédérale et du Japon se caractérisent par leurs excédents.

Pour prospérer dans ce contexte mondial, il faut que les pays aient une économie concurrentielle et efficace, ouverte au commerce et aux investissements internationaux. Le Canada, qui a un marché interne relativement petit et très étendu, doit pouvoir accéder en permanence au marché des États-Unis (son principal partenaire commercial). C'est la raison pour laquelle la ratification de l'accord de libre-échange conclu

avec ce pays est considérée comme une source d'occasions nouvelles. Cet accord rendra aussi nécessaire d'apporter des réajustements dans certains secteurs, mais selon les partisans du libre-échange, si le Canada ne le ratifie pas, il pourra être plus vulnérable qu'avant.

Pendant que le Canada continue de s'efforcer de trouver des débouchés futurs en Amérique, nous devons aussi bien voir que l'équilibre des forces évolue sur la scène internationale. Trois faits remettent en cause l'hégémonie des États-Unis : l'émergence du Japon qui s'affirme comme la première puissance économique du monde; la réapparition de la Chine dans l'économie mondiale; et enfin, le déplacement du centre de gravité économique en direction de l'Asie et du Pacifique (Strong, 1987). Nous voyons aussi des pays du Tiers-Monde se servir de leurs ressources naturelles pour fabriquer des produits qu'ils vendent sur les marchés mondiaux (Kettle, 1985). En conséquence, s'il est important que le Canada assure ses positions sur le marché américain, il doit aussi redoubler d'efforts dans le cadre de l'accord du GATT pour abolir les barrières douanières de concert avec d'autres pays, et conquérir de nouveaux marchés.

ii) L'économie postindustrielle

Le principal changement qui se manifeste dans la structure de l'économie mondiale découle du passage des pays développés du stade de l'économie industrialisée à celui de l'économie postindustrielle, fondée sur les services.

Nous pouvons voir la transition entre la prépondérance des secteurs producteurs de biens et la prépondérance des secteurs producteurs de services au Canada en examinant les chiffres du produit intérieur brut (PIB) et du niveau de l'emploi. La contribution apportée par l'industrie au PIB a constamment baissé depuis 1953. Les services, notamment les services informatiques, jouent un rôle de plus en plus important (Kettle, 1985). En 1986, 70 % environ des emplois qui existaient au Canada et au Nouveau-Brunswick se trouvaient dans les secteurs producteurs de services alors que ce pourcentage n'était que de 65 % en 1976. Nous reviendrons sur ce point plus avant dans ce chapitre.

À l'ère de l'informatique, l'économie d'un pays repose moins sur les secteurs producteurs de biens. Cependant, celle du Canada (et a fortiori celle du Nouveau-Brunswick) est traditionnellement fondée sur les ressources naturelles, c'est pourquoi notre pays est confronté à un dilemme.

En effet, d'une part le Canada se fait contester ses marchés traditionnels par des pays du tiers-monde qui se servent de leurs ressources naturelles pour fabriquer des produits qu'ils commercialisent. Or, comme ces pays ont des coûts de production plus faibles que les nôtres, ils affermissent leur position sur le marché. D'autre part, pour rester concurrentiels nous devons lutter avec d'autres pays industrialisés qui développent leur technologie de façon intensive.

Que doit faire le Canada pour se tailler une place dans le maquis des nouvelles technologies? Des organismes nationaux de recherche comme le Conseil des sciences du Canada et le Conseil national de recherche du Canada déclarent que notre pays doit déterminer quelles sont ses spécialités, puis travailler de toutes ses forces pour devenir un véritable expert en ces matières. En effet, les plus aptes à mettre au point, adapter et adopter les nouvelles technologies seront récompensés par les niveaux de vie plus élevés (Steed et Tiffin, 1986).

La transition que nous avons effectuée pour passer au stade de l'économie postindustrielle fondée sur les services s'est traduite par une création d'emplois décentralisés. Dans tout le pays, l'importance des grands projets a baissé et les initiatives prises par le gouvernement pour promouvoir le développement des petites entreprises ont proliféré. En effet, de 1978 à 1984, ce sont ces entreprises qui ont créé 92 % des nouveaux emplois au Canada (Statistique Canada, catalogue 61-601).

iii) Le ralentissement de la croissance économique

Les spécialistes des prévisions économiques se rendent maintenant compte que les taux élevés de croissance de 5 % par an atteints au cours des années 60 et 70 ne sont plus la norme. Ils prévoient qu'à long terme l'économie se développera à des taux de plus en plus faibles qui aboutiront peut-être à un montant constant en valeur absolue chaque année (Kettle, 1985).

Cela a de nombreuses répercussions sur la façon dont le pays peut maintenir son niveau de vie actuel, respecter ses obligations financières et donner satisfaction aux personnes qui cherchent du travail.

B. LA POSITION DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Quelle est la position du Nouveau-Brunswick dans ce cadre plus vaste? La santé économique de la province dépend de deux facteurs : le gouvernement fédéral et les exportations. Les dépenses que fait le gouvernement fédéral au Nouveau-Brunswick exercent une influence directe et indirecte sur 50 à 60 % de notre économie. Quant aux exportations, elles influent directement et indirectement sur 20 à 30 % de cette dernière (Benton, 1987-02). En conséquence, les décisions de freiner les dépenses fédérales au Nouveau-Brunswick, les fluctuations des devises, le libre-échange, les mesures protectionnistes, etc. ont des répercussions sur l'économie de notre province. Ainsi, son économie étant déterminée par des facteurs extérieurs, le Nouveau-Brunswick ne peut guère peser sur l'orientation d'une économie d'ensemble.

Le Nouveau-Brunswick est le plus gros exportateur des Maritimes. Selon des chiffres valables pour les neuf premiers mois de 1986, environ 65 % de ses exportations sont destinées aux États-Unis, 8 % au Japon, 6 % au Royaume-Uni, 10 % aux autres pays d'Europe, et 11 % au reste du monde. Il exporte surtout de la pâte à papier, du papier journal, du poisson, du bois tendre et des métaux communs, qui sont des produits tirés de nos ressources naturelles. En 1987, 35 % du produit intérieur réel (PIR) du Nouveau-Brunswick provenait des secteurs producteurs de biens[3]. Une augmentation accrue de la mécanisation dans les secteurs producteurs de biens permet d'accroître la productivité, alors que le niveau de l'emploi reste stable ou baisse.

Voici un bilan par secteur qui donne une idée de l'activité économique au Nouveau-Brunswick.

Dans le secteur de l'agriculture, il y a eu une bonne récolte de pommes de terre en 1987. Le chiffre d'affaires des producteurs de produits laitiers, de volaille et de boeuf a régulièrement augmenté. Et le prix du porc a baissé vers la fin de l'année.

---

[3] Le produit intérieur réel permet de mesurer la production réelle en dollars constants de 1981.

Le secteur de la construction domiciliaire a été particulièrement actif dans les régions de Moncton, de Saint John et de Bathurst, de même que dans les régions non constituées de la province. On prévoit que ce secteur fera désormais porter ses efforts sur la rénovation et sur les réparations. Pour ce qui est des grands projets, signalons que le contrat relatif à la construction du bâtiment des armes de combat, à la base militaire de Gagetown, devrait être conclu en 1988. Les propositions relatives au pont qui doit relier l'Île-du-Prince-Édouard au continent en sont maintenant au stade des soumissions. Le projet de construction d'une nouvelle route Transcanadienne en est encore au stade des pourparlers.

L'avenir du secteur minier de la province semble plus prometteur, après quelques années de faible demande et de bas prix pour ses produits. Ces perspectives plus réjouissantes résultent de la diversification des minéraux produits par ce secteur, notamment de l'exploitation de deux mines de potasse, de la réouverture de la mine d'antimoine, et des travaux d'exploration qui se poursuivent pour trouver des gisements de métaux communs et des métaux précieux. La Caribou New Brunswick Mining Ltd. construit actuellement une usine dans la zone de 40 milles de Brook, à l'ouest de Bathurst, qui traitera le concentré de plomb et de zinc.

L'industrie des pêcheries au Nouveau-Brunswick a été très touchée en 1987, car les prises de crabes ont été faibles. On craint beaucoup que ce soit encore le cas en 1988, bien que la rareté des produits de la mer ait entraîné une augmentation des prix. L'interdiction de commercialiser certains types de coquillages, qui a été décrétée à la fin de l'année, a aussi marqué un net recul pour le secteur des pêches. On considère néanmoins que l'aquiculture offre des perspectives importantes pour ceux qui oeuvrent dans ce secteur.

Les ventes et la production de pâtes et papiers ont été bonnes en 1987, et l'on s'attend à ce qu'elles le demeurent en 1988. Cette situation est en partie imputable à la demande internationale et à la production de la nouvelle usine de papier couché de Newcastle. Par ailleurs, les dirigeants du Bureau du bois de sciage du Nouveau-Brunswick pensent que le bois de la province se vendra facilement en 1988 parce que le secteur du bâtiment va bien à l'étranger et au Canada.

Le contrat portant sur la construction de six nouvelles frégates destinées à la

marine canadienne a été un véritable ballon d'oxygène pour les chantiers navals de Saint John.

Il y a eu une augmentation de la valeur des expéditionns faites au cours du premier semestre de 1987 par les industries du papier et des produits connexes, des produits tirés du bois, des métaux ouvrés, de l'imprimerie et de l'édition, du meuble et des accessoires fixes; enfin, des produits alimentaires. En 1988, les fabricants se préoccuperont surtout de savoir comment l'accord sur le libre-échange influera sur ce secteur.

Le secteur des services a suscité 64,5 % du PIR du Nouveau-Brunswick en 1987. C'est le secteur des services socio-culturels, commerciaux et personnels qui s'est le plus développé. Il représente, en effet, environ 30 % du total des services prêtés. Les domaines de ce secteur où la croissance est la plus forte sont ceux de la gestion, du commerce, de la restauration (notamment de la restauration rapide) enfin, du tourisme.

La récession a durement touché le commerce de détail. Toutefois, au cours de la période qui l'a suivie, les dépenses des consommateurs, financées par l'épargne personnelle et par les emprunts ont augmenté.

Dans le secteur des transports, le transport ferroviaire a perdu du terrain au profit du camionnage. Les personnes qui travaillent dans ce secteur s'intéressent particulièrement au projet de construction d'un pont entre le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard, et d'une route Transcanadienne à quatre voies qui traverserait le Nouveau-Brunswick.

Le secteur des finances, des assurances et de l'immobilier est en cours d'automatisation. On ne s'attend pas à ce que la croissance soit forte dans le secteur de l'administration publique en raison des coupures des dépenses gouvernementales qui sont prévues.

L'examen de la situation de l'emploi dans les secteurs producteurs de biens et dans ceux producteurs de services projette un éclairage nouveau sur la conjoncture économique au Nouveau-Brunswick (voir graphique 2.1). Il est évident que les possibilités de trouver un emploi se développent plus dans les secteurs des services que dans les autres. La récession de 1981-82 a eu une incidence négative sur l'emploi dans tous les secteurs. Toutefois, il semble que les secteurs producteurs de biens aient mis plus de temps à récupérer : en effet, 71 000 personnes y étaient employées en 1981, mais le nombre des employés de ces secteurs n'était toujours pas supérieur à 69 000 personnes en 1986. Le nombre des personnes employées dans les services a baissé de 5 000 de 1981 (182 000) à 1982 (177 000), mais en revanche il est passé à 198 000 personnes en 1986.

GRAPHIQUE 2.1

NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES SECTEURS PRODUCTEURS DE BIENS ET DANS LES SERVICES AU N.-B. DE 1976 À 1986

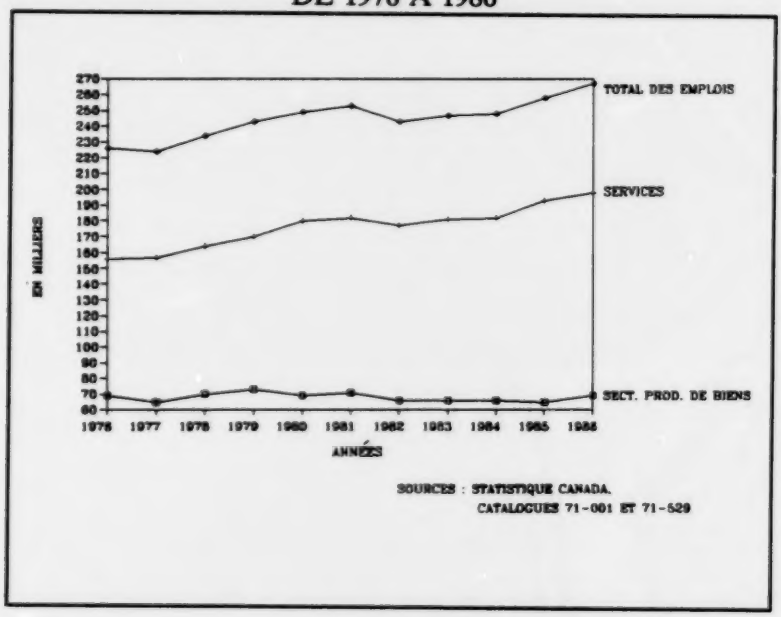

L'économie du Nouveau-Brunswick étant tributaire de ses exportations, elle peut être touchée par les changements qui interviennent sur le marché international, notamment par les fluctuations des cours des devises, par la concurrence des pays en développement, enfin, par la santé économique de ses partenaires commerciaux, notamment des États-Unis. De plus, toute modification de la politique du gouvernement fédéral en matière de dépenses a aussi de grandes répercussions dans notre province. En dernier lieu, le passage à une économie postindustrielle est notoire au Nouveau-Brunswick où les secteurs des services représentent plus de 60 % du PIR et 70 % des emplois.

Mais brossons maintenant un tableau détaillé du marché du travail au Nouveau-Brunswick qui contienne des comparaisons avec le Canada.

C. LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU NOUVEAU-BRUNSWICK[4]

Au cours des vingt dernières années, les principales tendances qui ont modifié notre marché du travail ont été :

- la croissance rapide de la population active et du nombre d'emplois[5];
- l'augmentation du taux moyen de chômage survenue au cours des années 1970 et 1980;
- l'augmentation spectaculaire du taux d'activité des femmes et de l'importance des familles à plusieurs revenus;
- les changements relatifs à l'âge, au sexe et à l'instruction de la population active;
- les changements relatifs à la répartition des emplois selon les métiers, les régions et les secteurs; enfin,
- l'augmentation importante des emplois à temps partiel.

---

[4] L'analyse que nous faisons dans cette partie est fondée sur des données brutes et des moyennes annuelles extraites de l'enquête sur la population active de Statistique Canada.

[5] La population active est composée de cette partie de la population civile, hors institutions, de 15 ans et plus qui a été employée ou en chômage pendant la semaine de référence.

i) La population active

La population active a beaucoup augmenté, notamment au cours des années 1960 et 1970. Cette augmentation s'explique pour deux raisons :

1. l'accroissement substantiel de la population source, du fait que la génération de l'explosion démographique a atteint l'âge de travailler (c.-à-d. 15 ans et plus),

2. l'accroissement du pourcentage de cette population qui fait partie de la population active. Cela provient de la croissance phénoménale du taux des femmes dans la population active.

Les graphiques 2.2 et 2.3 indiquent nettement comment s'est fait la croissance de la population active et de l'emploi au Canada et au Nouveau-Brunswick de 1966 à 1986. La récession de 1981-82 y apparaît de façon évidente. Il faut aussi signaler que :

1. le Nouveau-Brunswick n'a pas suivi un cours aussi régulier que le Canada;

2. le Nouveau-Brunswick a toujours eu un problème de chômage plus grave;

3. au cours des vingt dernières années, le fossé entre la population active et l'emploi au Canada, d'une part, et au Nouveau-Brunswick, d'autre part, s'est progressivement creusé, bien que des chiffres récents indiquent qu'il se comble.

a) Le profil de la population active

Notre population active vieillit. Sa structure change de ce fait. Le nombre des personnes de cette population qui "abordent l'âge mûr" découle du vieillissement des enfants du "baby boom" et de la baisse du nombre des jeunes qui arrivent sur le marché du travail. En effet, il y avait en 1986 moins de jeunes de 15 à 24 ans (74 000) dans la population active du Nouveau-Brunswick qu'en 1976 (75 000). La mobilité attire plus les jeunes travailleurs que leurs aînés (âgés de 45 ans ou plus). En conséquence, une population active qui vieillit est moins mobile et réagit moins aux déplacements géographiques de l'activité économique. Cela aura des répercussions sur l'adaptation du marché du travail (Simpson, 1986).

Le nombre des hommes et des femmes s'est accru dans la population active au cours des vingt dernières années; toutefois, la croissance de celui des femmes s'est faite à un rythme plus rapide (135 %) que la croissance du nombre des hommes (70 %) (voir graphiques 2.4 et 2.5). Les femmes représentent maintenant 43 % environ de la population active totale de la province et du pays.

Les membres de la population active sont en général plus instruits aujourd'hui qu'hier. Il y avait en 1986 au Canada et au Nouveau-Brunswick moins de personnes dont la scolarité n'était que de huit années d'études ou moins qu'en 1976 (voir tableau 2.1). Cependant, la proportion des personnes qui ont huit années d'études ou moins demeure plus forte au Nouveau-Brunswick que dans le reste du pays.

GRAPHIQUE 2.2

POPULATION ACTIVE ET CROISSANCE DE L'EMPLOI AU CANADA, DE 1966 À 1986

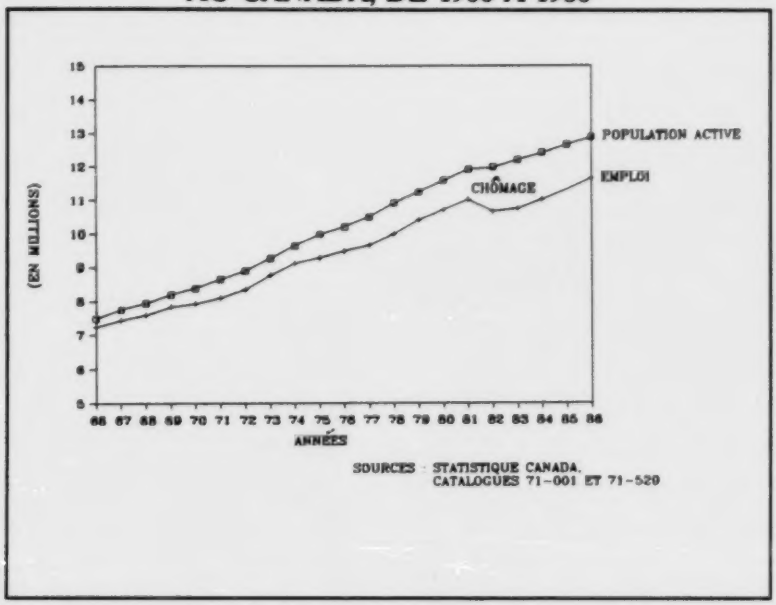

GRAPHIQUE 2.3

POPULATION ACTIVE ET CROISSANCE DE L'EMPLOI AU NOUVEAU-BRUNSWICK, DE 1966 À 1986

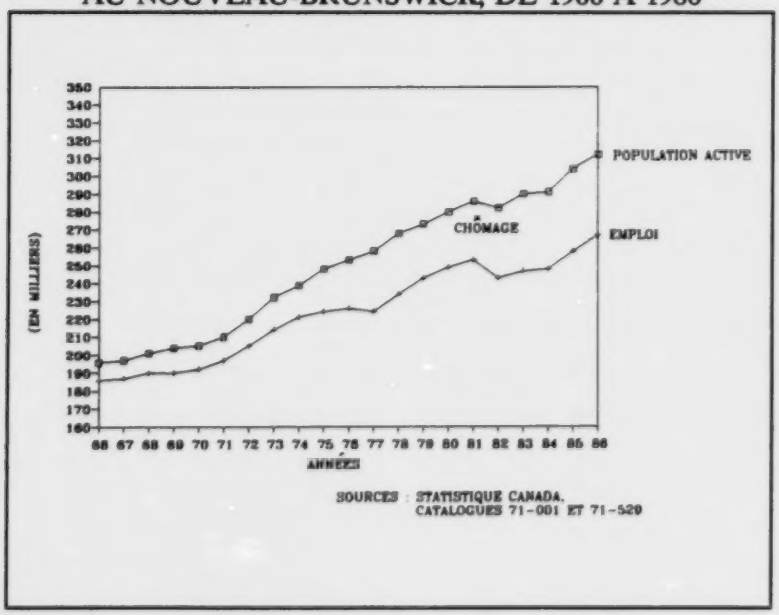

GRAPHIQUE 2.4

CROISSANCE DE LA POPULATION ACTIVE SELON LE SEXE AU CANADA, DE 1966 À 1986

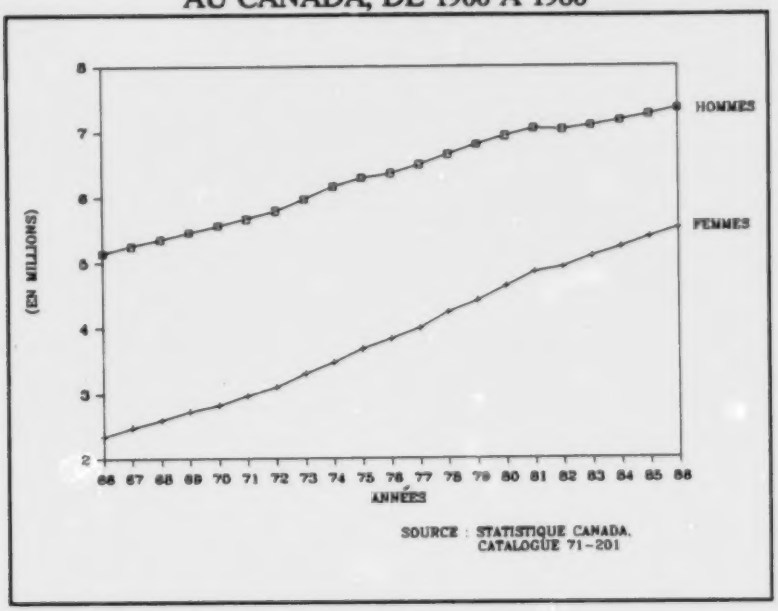

GRAPHIQUE 2.5

CROISSANCE DE LA POPULATION ACTIVE SELON LE SEXE AU NOUVEAU-BRUNSWICK, DE 1966 À 1986

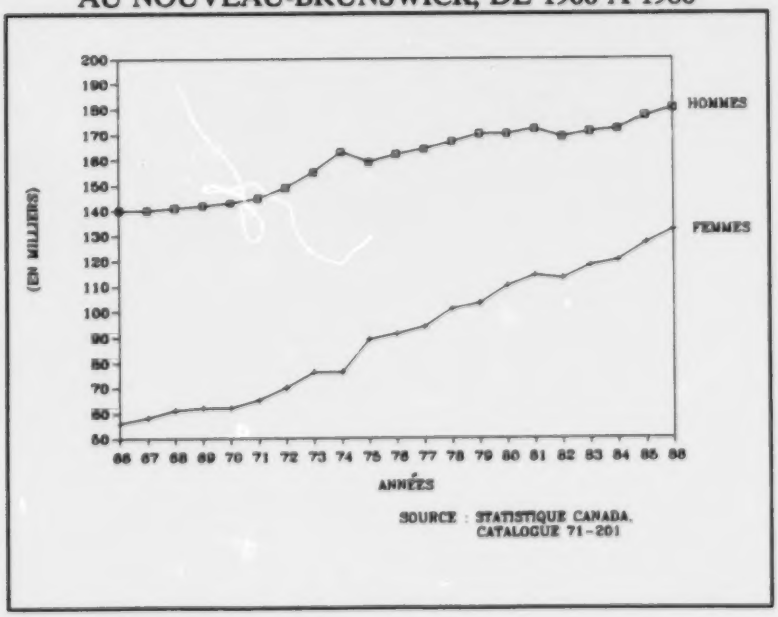

TABLEAU 2.1 - Population active selon le niveau d'instruction, au Canada et au N.-B. en 1976 et en 1986

Niveau d'inscription	Canada				Nouveau-Brunswick			
	1976		1986		1976		1986	
	(000)	(%)	(000)	(%)	(000)	(%)	(000)	(%)
De 0-8 années d'étude	1 870	17,8	1 434	11,1	64	25,2	49	15,9
Études secondaires*	5 325	50,7	6 512	50,6	120	47,2	159	50,8
Certaines études postsecondaires	1 056	10,1	1 344	10,4	21	8,3	28	8,9
Certificat/diplôme	1 222	11,6	1 857	14,4	32	12,6	41	13,1
Diplôme universitaire	1 028	9,8	1 723	13,4	17	6,7	36	11,5
TOTAL	10 500	100,0	12 870	100,0	258	100,0	312	100,0

* Cette catégorie comprend les personnes qui ont terminé leurs études secondaires ou fait au moins quelques études secondaires, mais qui n'ont pas d'instruction postsecondaire.

Sources : STATISTIQUE CANADA, catalogues 71-529 et 71-001

Le pourcentage des titulaires d'un certificat ou d'un diplôme postsecondaire a plus augmenté dans l'ensemble du pays que dans la province. Pour ce qui est des titulaires d'un diplôme universitaire, c'est l'inverse qui s'est produit : le nombre des Néo-Brunswickois titulaires d'un diplôme universitaire qui font partie de la population active a augmenté de 112 %; il est en effet passé de 17 000 à 36 000 personnes.

b) Le taux d'activité

Lorsqu'on classe les provinces selon l'importance de leur taux d'activité, on s'aperçoit que le Nouveau-Brunswick occupe l'avant-dernier rang[6]. Le Conference Board of Canada prévoit que le taux d'activité du Nouveau-Brunswick subira des augmentations marginales jusqu'en 1992. Toutefois, toujours selon le Conference Board, en 1989, le Nouveau-Brunswick dépassera la Nouvelle-Écosse au classement des provinces selon leur taux d'activité (voir les taux d'activité du Canada et du Nouveau-Brunswick sur le graphique 2.6).

---

6 Le taux d'activité représente la population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus. Le taux d'activité d'un groupe particulier (âge, sexe, état matrimonial, etc.) est la population active dans ce groupe, exprimée en pourcentage de la population dans le même groupe.

GRAPHIQUE 2.6

TAUX D'ACTIVITÉ AU CANADA ET AU NOUVEAU-BRUNSWICK DE 1966 À 1986

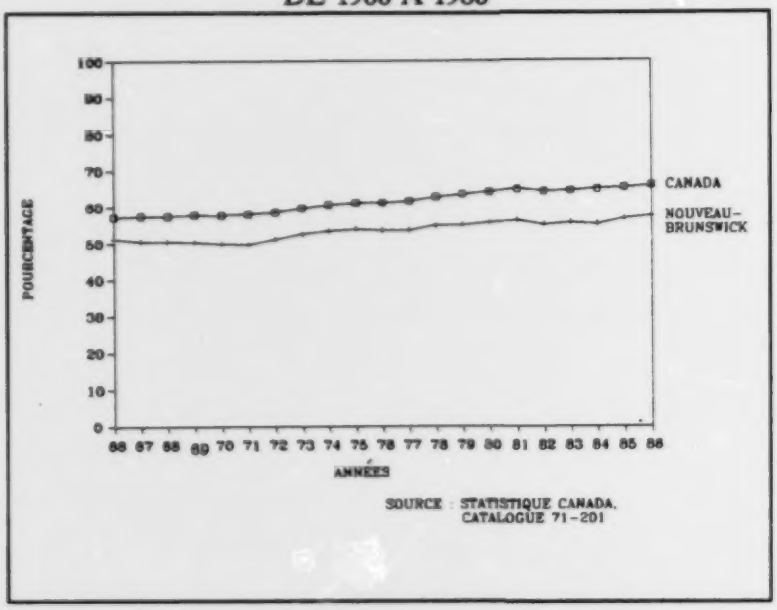

GRAPHIQUE 2.7

TAUX D'ACTIVITÉ SELON LE SEXE AU CANADA ET AU NOUVEAU-BRUNSWICK DE 1966 À 1986

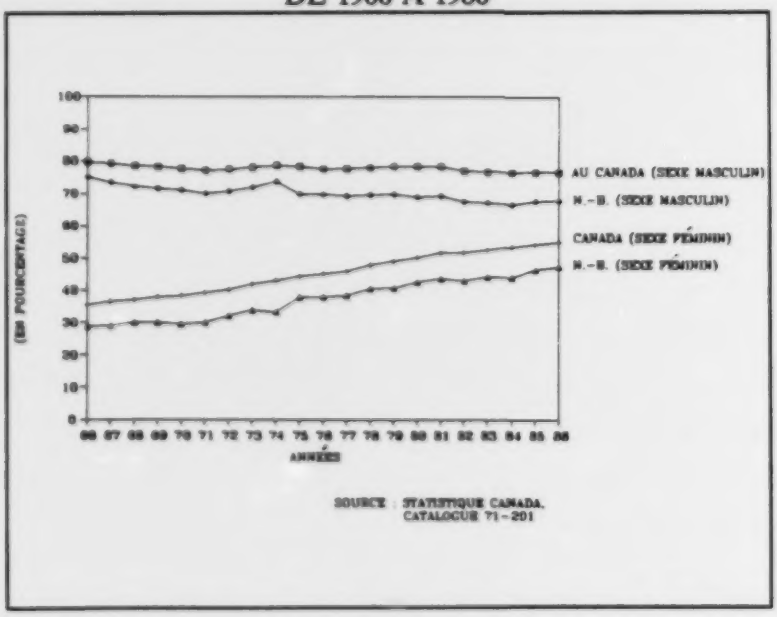

Le fait le plus intéressant relatif aux taux d'activité a trait à leur répartition selon le sexe (graphique 2.7). En effet, on remarque une augmentation spectaculaire du taux d'activité des femmes et une baisse très progressive de celui des hommes, aussi bien au Canada qu'au Nouveau-Brunswick.

De 1966 à 1986 le taux d'activité des femmes au Nouveau-Brunswick a progressé de 28,8 % à 47,5 % et de 35,4 % à 55,1 % pour l'ensemble du Canada. Par ailleurs, la baisse des taux d'activité des hommes a été moins rapide au Nouveau-Brunswick que dans l'ensemble du pays : de 1966 à 1986, il est tombé de 75,1 % à 68,0 % dans notre province et de 79,8 % à 76,7 % dans l'ensemble du pays.

Les taux d'activité les plus forts sont relatifs aux personnes de 25 à 44 ans (considérées comme les plus productives financièrement), ce qui n'est pas surprenant. Par ailleurs, le taux d'activité des jeunes augmente progressivement, aussi bien dans l'ensemble du pays que dans la province. Il est cependant nettement plus faible pour le Nouveau-Brunswick que pour l'ensemble du pays (voir graphiques 2.8 et 2.9). Ce sont les personnes du groupe d'âge des 45 ans et plus qui ont le taux d'activité le plus faible; de plus, ce taux baisse depuis 10 ans. Le rythme de la chute du taux d'activité masculin dans ce groupe d'âge est plus rapide que celui de la progression du taux féminin; en outre, le taux d'activité des femmes de ce groupe d'âge a toujours été faible (il était en 1986 de 33,3 % pour l'ensemble du Canada et de 25,6 % pour le Nouveau-Brunswick).

Il y a une corrélation directe entre le niveau d'instruction et les taux d'activité : comme le montre le graphique 2.10, plus le niveau d'instruction est élevé, plus le taux d'activité est fort. C'est ainsi que depuis 1976, le taux d'activité a augmenté pour tous les groupes d'âge, hormis les personnes qui ont fait 8 années d'études ou moins. Le taux d'activité de ces dernières est tombé de 40,1 % en 1976 à 34,4 % en 1986. Ce taux a augmenté de 5 points pour deux catégories de personnes : celles qui ont fait des études secondaires, pour lesquelles il est passé de 56,4 % en 1976 à 61,4 % en 1986, et les titulaires d'un certificat ou d'un diplôme postsecondaire, dont le taux d'activité est passé de 67,2 % à 72,2 % pendant la même période.

GRAPHIQUE 2.8

TAUX D'ACTIVITÉ SELON LE GROUPE D'ÂGE AU CANADA DE 1976 À 1986

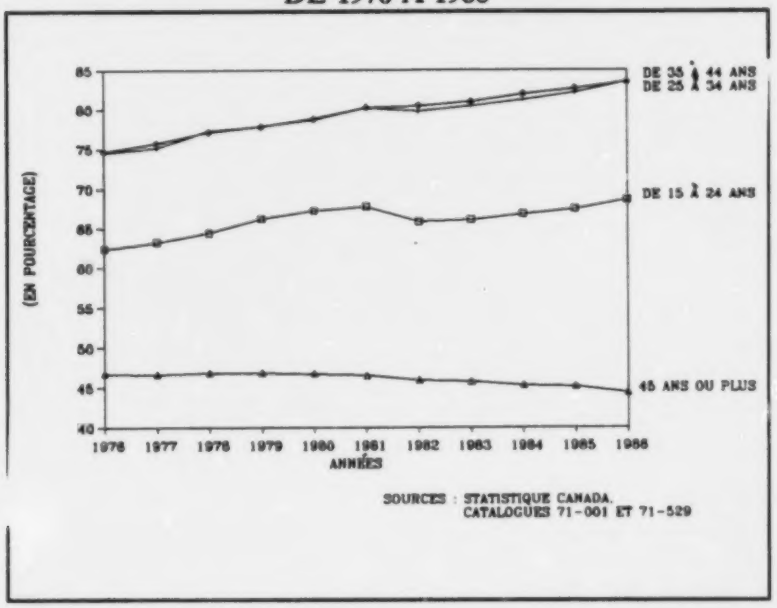

GRAPHIQUE 2.9

TAUX D'ACTIVITÉ SELON LE GROUPE D'ÂGE AU NOUVEAU-BRUNSWICK DE 1976 À 1986

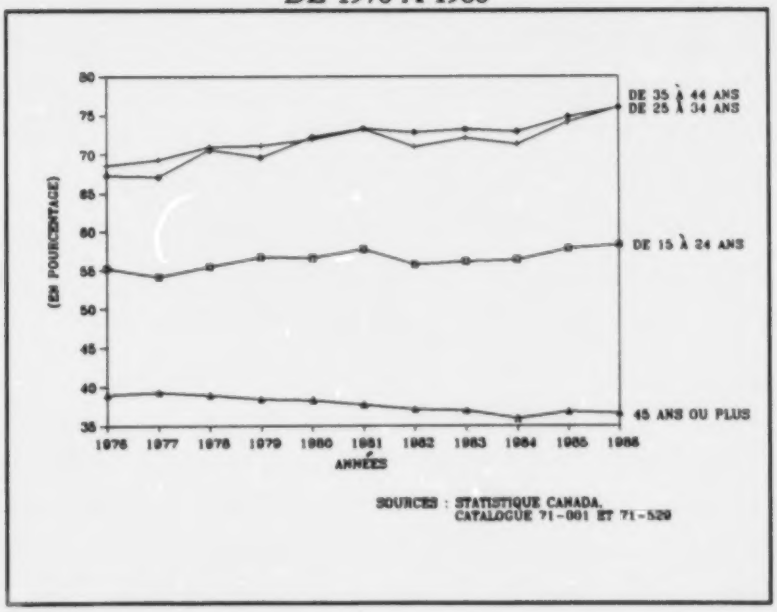

GRAPHIQUE 2.10

TAUX D'ACTIVITÉ SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION
AU NOUVEAU BRUNSWICK
DE 1976 À 1986

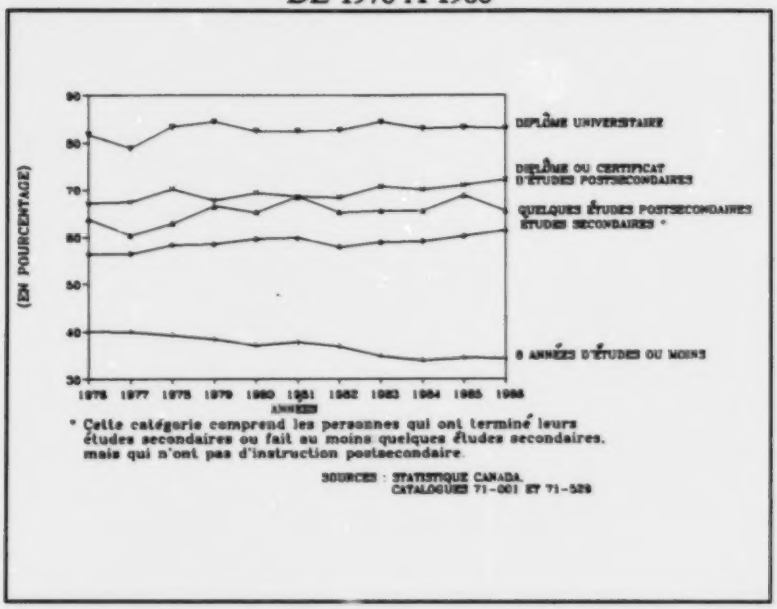

ii) L'emploi

On a déterminé que la croissance rapide de l'emploi était une des principales caractéristiques du marché du travail depuis 20 ans. (Voir de nouveau les graphiques 2.2 et 2.3.) Le nombre des emplois a augmenté de 44 % au Nouveau-Brunswick de 1966 à 1986, car il est passé de 183 000 à 267 000. La croissance de ce nombre a été plus rapide dans l'ensemble du Canada (61 %), car le nombre des personnes employées qui était de 7 242 000 en 1966 est passé à 11 634 000 en 1986.

Un certain nombre de questions se posent : Qui est employé? Dans quels secteurs et dans quels métiers y a-t-il eu un accroissement du nombre d'emplois? S'agit-il d'une croissance des emplois à plein temps ou des emplois à temps partiel?

a) Le profil des employés

Au cours des deux dernières décennies, le nombre des femmes employées au Canada a plus que doublé puisqu'il est passé de 2 267 000 à 4 977 000. La même tendance s'est manifestée au Nouveau-Brunswick (voir graphiques 2.11 et 2.12) où le nombre des femmes employées est passé de 54 000 en 1966 à 114 000 en 1986. Comme nous l'indiquerons plus avant dans cette partie, une bonne part de la croissance du nombre d'emplois est imputable à la multiplication des emplois à temps partiel.

GRAPHIQUE 2.11

CROISSANCE DU NOMBRE D'EMPLOIS SELON LE SEXE AU CANADA DE 1966 À 1986

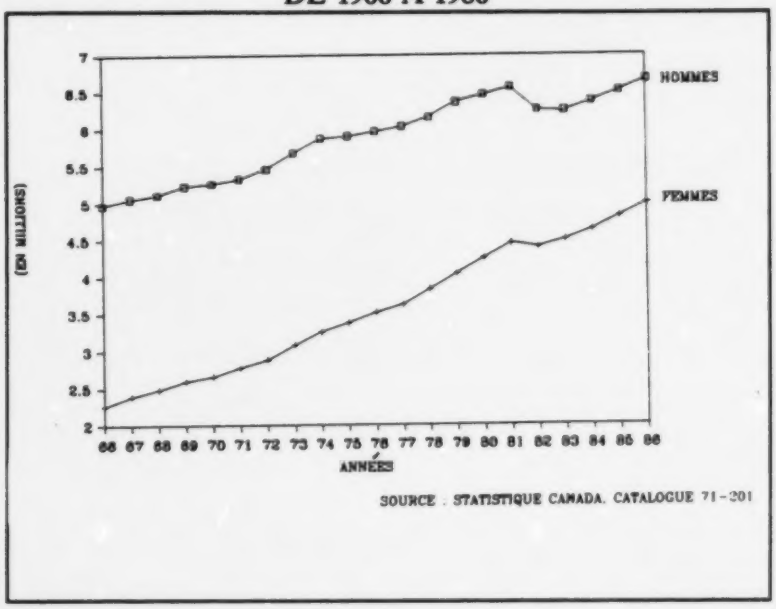

GRAPHIQUE 2.12

CROISSANCE DU NOMBRE D'EMPLOIS SELON LE SEXE AU NOUVEAU-BRUNSWICK DE 1966 À 1986

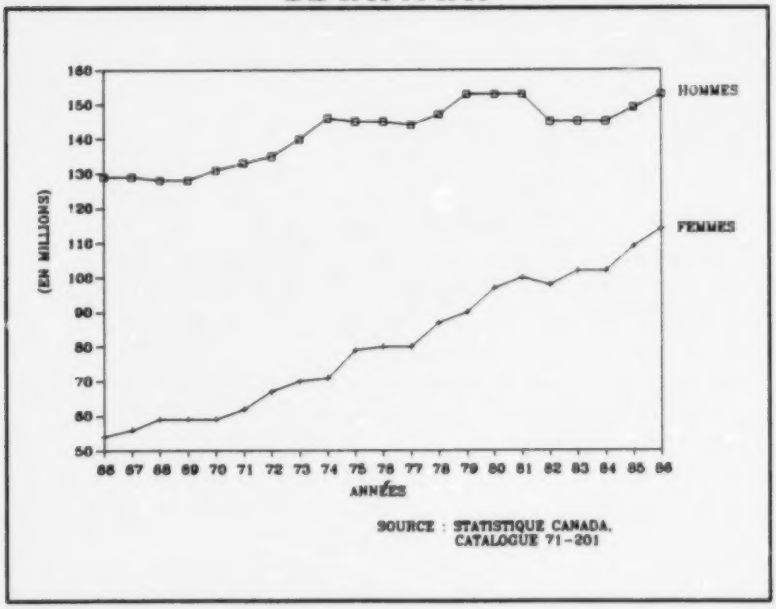

D'autre part, la croissance du nombre d'emplois n'a pas été spectaculaire pour les hommes. Dans l'ensemble du pays, le nombre d'emplois destinés aux hommes a augmenté de 34 %, passant de 4 975 000 en 1966 à 6 657 000 en 1986. Par ailleurs, le nombre des hommes employés au Nouveau-Brunswick est passé de 129 000 à 153 000, ce qui représente une augmentation de 19 % environ.

Le pourcentage des emplois attribués aux jeunes a fait une chute considérable. Trois facteurs y ont contribué : les jeunes sont moins nombreux (au Nouveau-Brunswick leur nombre est tombé de 135 000 en 1976 à 127 000 en 1986). De plus, beaucoup d'entre eux poursuivent leurs études; enfin, ils ont aussi plus de mal que les autres membres de la population active à obtenir des emplois et à les conserver. Dans l'ensemble du pays, le nombre des jeunes qui sont employés a un peu augmenté puisqu'il est passé de 2 391 000 en 1976 à 2 417 000 en 1986, mais au Nouveau-Brunswick, il est tombé de 62 000 en 1976 à 57 000 en 1986.

Environ 53 % des personnes qui sont employées font partie des groupes d'âge des 25 à 34 ans et des 35 à 44 ans.

Au Nouveau-Brunswick toujours, il y avait en 1986, 3 % de travailleurs d'âge mûr de plus qu'en 1976 qui étaient employés, puisque leur nombre a progressé de 64 000 à 66 000. L'augmentation du pourcentage de ces travailleurs est plus importante pour l'ensemble du Canada : elle est en effet de 9 %, puisque leur nombre est passé de 2 784 000 à 3 048 000. Cela reflète l'évolution de la structure des âges chez nous (voir graphiques 1.15 et 1.16).

TABLEAU 2.2 - Situation de l'emploi selon le niveau d'instruction pour le Canada et le Nouveau-Brunswick en 1976 et en 1986

Niveau d'instruction	Canada				Nouveau - Brunswick			
	1976		1986		1976		1986	
	(en milliers)	pourcentage des emplois	(en milliers)	pourcentage des emplois	(en milliers	pourcentage des emplois	(en milliers	pourcentage des emplois
De 0-8 années d'études	1791	18,9	1259	10,8	54	23,9	38	14.2
Études Secondaires*	4629	48,8	5772	49,6	106	46,9	133	49,8
Quelques études post-secondaires	957	10,1	1225	10,5	19	8,4	25	9,4
Certificat ou diplôme post-secondaire	1163	12,3	1734	14,9	30	13,3	37	13,9
Diplôme universitaire	938	9.9	1644	14.1	17	7.5	34	12.7
TOTAL	9477	100.0	11634	100.0	226	100.0	267	100.0

* Cette catégorie comprend les personnes qui ont soit terminé leurs études secondaires, soit une certaine instruction secondaire, soit fait au moins quelques études secondaires, mais qui n'ont pas d'instruction postsecondaire.

Sources : Statistique Canada, catalogues 71-529 et 71-001

Les changements évidents qui se manifestent dans la répartition des emplois selon le niveau d'instruction sont la baisse du pourcentage des personnes qui ont fait 8 années d'études ou moins et l'augmentation du pourcentage des personnes qui ont un diplôme universitaire (voir tableau 2.2). Cela reflète la tendance à l'augmentation de l'instruction de la population, et le mal qu'ont les personnes peu instruites à trouver un emploi.

En 1986, 50 % environ des personnes employées au Canada et au Nouveau-Brunswick appartenaient à la catégorie des personnes qui avaient fait des études secondaires. Ce pourcentage s'est à peu près maintenu depuis 1976.

Le pourcentage des titulaires de diplômes universitaires employés a plus augmenté que celui des titulaires de certificats ou de diplômes postsecondaires. En effet, dans l'ensemble du pays, les niveaux d'emploi ont augmenté de 75 % pour les personnes titulaires de diplômes universitaires, et de 49 % pour les titulaires de certificats ou de diplômes postsecondaires. La différence a été plus prononcée au Nouveau-Brunswick. En effet, le nombre des Néo-Brunswickois titulaires d'un diplôme universitaire a doublé (+ 100 %), car il est passé de 17 000 en 1976 à 34 000 en 1986, alors que le niveau d'emploi des titulaires d'un certificat ou d'un diplôme universitaire a augmenté de 23 %, puisque leur nombre est passé de 30 000 à 37 000.

Cela pose des questions qui méritent d'être élucidées. Y a-t-il plus de possibilités d'emplois pour les titulaires de certificat ou de diplôme postsecondaire dans le reste du Canada qu'au Nouveau-Brunswick? Et les Néo-Brunswickois considèrent-ils qu'il est plus facile de se trouver un emploi si l'on a un diplôme universitaire que si l'on a un certificat ou un diplôme postsecondaire?

b) La répartition des professions

La répartition des emplois entre les professions a changé de 1976 à 1986. Comme le montre le tableau 2.3, de 1976 à 1986, le nombre d'emplois a augmenté dans toutes les catégories professionnelles, sauf dans le secteur de la construction (au Canada et au Nouveau-Brunswick) et dans celui de la manutention et autres métiers (au Nouveau-Brunswick).

TABLEAU 2.3 - Nombre d'emplois selon le métier et le sexe au Canada et au Nouveau-Brunswick en 1976 et en 1986 (en milliers)

1976	Canada			Nouveau-Brunswick		
Catégories professionnelles	Les deux Sexes	Hommes	Femmes	Les deux Sexes	Hommes	Femmes
Gestion et professions libérales	2 073	1 253	820	44	25	19
Travail de bureau	1 665	410	1 255	37	10	28
Commerce	1 026	662	364	23	14	9
Services	1 154	566	588	30	12	18
Professions du secteur primaire	621	506	114	14	14	--
Traitement des matières premières	1 509	1 225	284	33	29	4
Construction	671	665	5	22	22	--
Transports	389	374	15	11	11	--
Manutention et autres métiers	370	303	67	10	9	--
TOTAL	9 477	5 964	3 513	226	145	80
1986						
Gestion et professions	3 296	1 800	1 496	71	27	34
libérales	3 296	1 800	1 496	71	27	34
Travail de bureau	1 928	390	1 537	42	9	33
Commerce	1 119	636	483	25	15	11
Services	1 572	690	882	42	16	26
Professions du secteur primaire	638	508	131	14	13	--
Traitement des matières premières	1 578	1 266	312	33	26	6
Construction	639	628	11	19	19	--
Transports	434	403	30	12	11	--
Manutention et autres métiers	432	336	95	9	8	--
TOTAL	11 634	6 657	4 977	267	153	114

-- PRÉVISIONS : MOINS DE 4 000

Sources : Statistique Canada, catalogues 71-529 et 71-001

Dans le pays et la province, c'est dans les catégories gestion et professions

qu'on a plus de chances de trouver un emploi dans les services que dans des secteurs producteurs de biens. Seules des personnes très qualifiées qui offrent des revenus élevés peuvent trouver du travail dans des professions libérales. Pourtant, à l'autre extrémité de la gamme des professions, il y a de nombreux emplois dans les services qui n'exigent guère de compétences et pour lesquels de bas salaires sont versés (CEPA, 1987).

Au Nouveau-Brunswick, le nombre des femmes a augmenté dans toutes les professions où elles sont représentées. C'est dans la catégorie gestion et professions libérales que leur pourcentage a le plus augmenté, puisque leur nombre est passé de 19 000 en 1976 à 34 000 en 1986. Il a aussi beaucoup augmenté dans la catégorie des services et du travail de bureau.

Le nombre d'emplois des personnes du sexe masculin a baissé dans les professions suivantes : travail de bureau, professions du secteur primaire, traitement des matières premières, construction et manutention. Au Nouveau-Brunswick, les offres d'emplois destinés aux hommes ont surtout été faites dans les catégories de la gestion et des professions libérales, d'une part, et des services, d'autre part.

À l'avenir, on s'attend à ce que plus de 40 % des emplois qui doivent être créés d'ici à 1995, soient attribués dans les vingt métiers indiqués dans le tableau 2.4. La plupart de ces métiers sont des travaux de bureau ou des emplois de "cols bleus", qui n'exigent que des qualifications faibles ou moyennes. Il suffit pour occuper beaucoup de ces emplois d'avoir une instruction ou une formation postsecondaire assez sommaire.

TABLEAU 2.4 - Les vingt métiers qui contribueront le plus à la croissance de l'emploi au Canada de 1986 à 1995 (liste établie par ordre décroissant)

NOM DU MÉTIER
Vendeurs de marchandises
Serveurs
Teneurs de livres
Secrétaires et sténographes
Chefs et cuisiniers
Caissiers et guichetiers
Concierges et employés des services domestiques et du nettoyage
Conducteurs de camion
Directeur des ventes
Coiffeurs
Mécaniciens et réparateurs d'automobiles
Infirmiers autorisés, diplômés, et en formation
Agents financiers
Surveillants, ventes de marchandises
Surveillants de la préparation des aliments et des boissons
Commis de bureau
Manoeuvres (secteur des services)
Gestionnaire des services
Réceptionnistes et préposés aux renseignements
Charpentiers
REMARQUE : D'APRÈS LE SCÉNARIO SPPC DE 1986

Source : Emploi et Immigration Canada, "Bulletin SPPC", no. 1, printemps 1987.

On a aussi déterminé au moyen du Système de projections des professions au Canada (SPPC) un certain nombre de professions exigeant une spécialisation ou des qualifications, qui se développeront rapidement à l'avenir, comme le montre le tableau 2.5. Il n'y aura toutefois pas beaucoup d'emplois nouveaux dans la plupart de ces professions, parce qu'elles intéressent des groupes de personnes très réduits.

TABLEAU 2.5 - Secteurs professionnels exigeant une spécialisation ou des qualifications qui se développeront le plus au Canada de 1986 à 1995 (indiqués par ordre décroissant)

DÉSIGNATION DE LA PROFESSION

Montage et fabrication d'aéronefs.

Surveillants du service des aliments et des boissons et de l'hébergement.

Postes de direction dans le domaine des services et des sciences sociales.

Emplois dans les sports et les loisirs.

Géologues et emplois en sciences physiques.

Postes d'ingénieurs dans les domaines de la chimie, la métallurgie, du pétrole et de l'aérospatiale.

Emplois dans les domaines du spectacle et de l'audio-visuel.

Diagnostic et traitement des maladies (médecins, chirurgiens, dentistes)

Autres emplois en médecine et santé (pharmaciens, optométristes, opticiens, hygiénistes et assistants dentaires)

Vente dans les secteurs de l'assurance, de l'immobilier et des valeurs mobilières.

REMARQUE : D'après le scénario de SPPC de 1986

Source : Emploi et Immigration Canada, "Bulletin SPPC", no. 1, printemps 1987.

c) Répartition des emplois selon les secteurs

Nous examinerons maintenant quelle est la répartition des emplois selon les secteurs au Nouveau-Brunswick, et comment elle a évolué depuis 1976.

Agriculture

Il y a eu des fluctuations mineures de l'emploi dans ce secteur (voir graphique 2.13)[7]. L'agriculture est le seul secteur producteur de biens où le nombre des emplois ait augmenté pendant la récession, puisque ce nombre est passé de 6 000 en 1981 à 7 000 en 1982. Il y a eu peu de changements dans ce secteur en 1987, et l'on prévoit que le nombre des emplois y sera stable, de l'ordre de 6 000 à 7 000 jusqu'en 1992[8]. En 1986, 5 000 sur les 6 000 emplois de ce secteur étaient attribués à des hommes.

Dans une étude de 1985 des conseillers DPA, il est indiqué que "les augmentations de la demande de main-d'oeuvre seront relativement réduites jusqu'en 1990... on aura besoin de remplacer chaque année environ 200 travailleurs agricoles, qui devront pour la plupart compenser la réduction naturelle de la population active."

GRAPHIQUE 2.13

POPULATION ACTIVE ET NOMBRE D'EMPLOIS DANS L'AGRICULTURE AU NOUVEAU-BRUNSWICK
DE 1976 À 1986

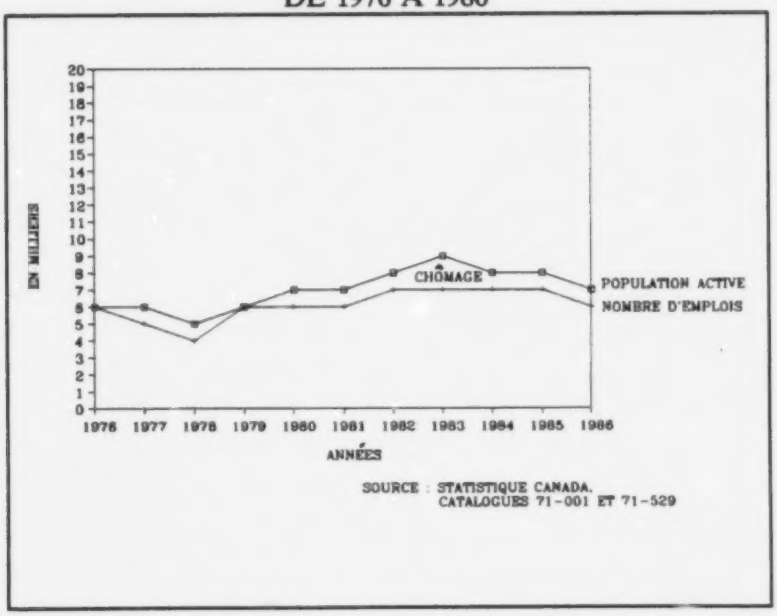

[7] Le chômage est la différence entre la population active et le nombre d'emplois qui est indiquée dans les graphiques 2.13 à 2.21.

[8] Pour de plus amples détails sur la situation de l'emploi jusqu'en 1992, voir annexe C.

Autres branches du secteur primaire

Les "autres branches du secteur primaire" sont la pêche, les mines et l'exploitation forestière. Comme on peut le voir sur le graphique 2.14, la situation de l'emploi a considérablement empiré depuis la récession de 1980-1982, car la population active est stable, mais le nombre des emplois baisse et fluctue. Le niveau de 13 000 employés dans ces branches, qui prévalait avant la récession, n'a pas encore été réatteint. Depuis 1982, le nombre des employés des autres branches du secteur primaire a été de l'ordre de 11 000 à 12 000 personnes, qui sont toutes des hommes (prévisions de Statistique Canada). On prévoit que le nombre des emplois augmentera pour atteindre 13 000 en 1988, plafond qui demeurera à ce niveau jusqu'en 1991.

GRAPHIQUE 2.14

POPULATION ACTIVE ET NOMBRE D'EMPLOIS
DANS LES AUTRES SECTEURS PRIMAIRES AU NOUVEAU-BRUNSWICK,
DE 1976 À 1986

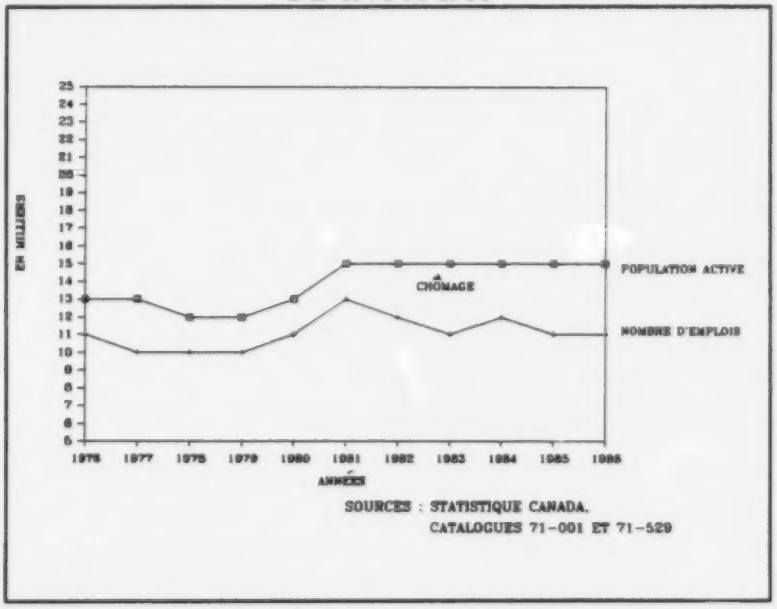

Industries manufacturières

Les effectifs et le niveau d'emploi ont beaucoup varié dans l'industrie de 1976 à 1986 (voir graphique 2.15). Le nombre des emplois a baissé de 4 000 dans ce secteur au cours de la récession : il est en effet tombé de 37 000 en 1981 à 33 000 en 1982. En 1986, il était de 36 000 dans l'industrie, encore en-dessous du niveau de 1981. On prévoit que le nombre des emplois dans l'industrie augmentera de 1987 à 1991 pour atteindre 39 000. Il devrait ensuite augmenter encore pour atteindre 41 000 en 1992. En 1986, les femmes occupaient 25 % des emplois de ce secteur. Ce pourcentage représente une augmentation depuis 1976, année où les hommes occupaient plus de 80 % des emplois de l'industrie.

GRAPHIQUE 2.15

POPULATION ACTIVE ET NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES AU NOUVEAU-BRUNSWICK, DE 1976 À 1986

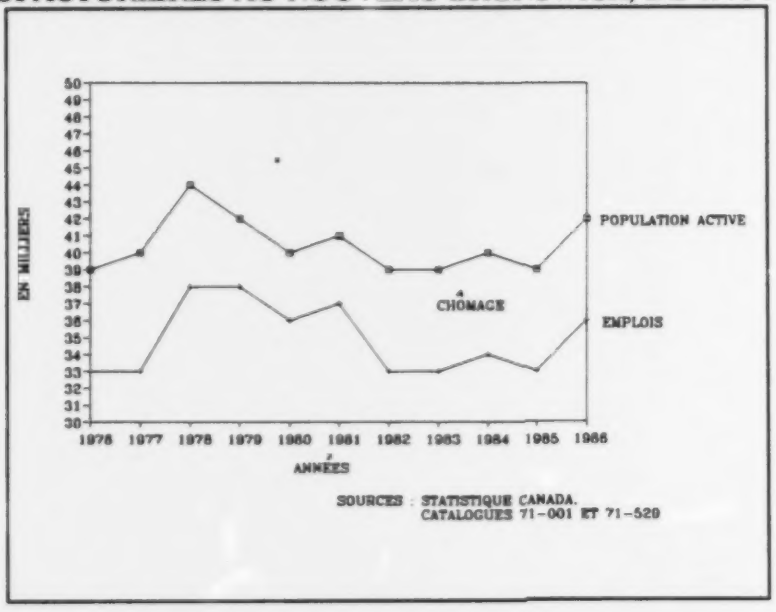

Construction

Les niveaux moyens annuels d'emploi dans le secteur de la construction ont doucement augmenté après avoir fléchi jusqu'à un creux de 13 000 en 1984. Ils n'ont toutefois pas atteint les cotes plus élevés des années 1970 (voir graphique 2.16). Selon le rapport annuel de l'Association du bâtiment du Nouveau-Brunswick, les niveaux d'emploi en 1986 sont plus élevés qu'en 1985, et les prévisions de l'Association pour 1987 sont prudemment optimistes. Selon les organismes qui font ces prévisions, le niveau de l'emploi sera stable dans ce secteur et le nombre des salariés sera de l'ordre de 17 000 à 18 000 jusqu'en 1992. En 1986, 14 000 des 16 000 personnes employées dans ce secteur étaient des hommes.

GRAPHIQUE 2.16

POPULATION ACTIVE ET NOMBRE D'EMPLOIS DANS LA CONSTRUCTION AU NOUVEAU-BRUNSWICK, DE 1976 À 1986

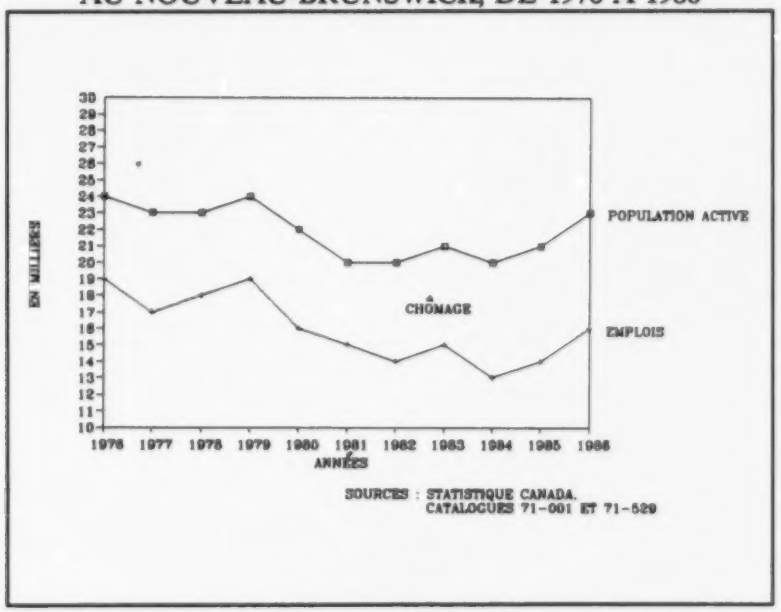

Transports, communications et autres services publics

Le niveau d'emploi le plus bas de ce secteur au cours de la dernière décennie s'est produit en 1986, année où 23 000 personnes y ont été employées (voir graphique 2.17). On prévoit que le nombre des salariés de ce secteur sera de l'ordre de 25 000 à 26 000 jusqu'en 1992. Ce niveau demeure inférieur au sommet de 27 000 qui avait été atteint avant la récession. Plus de 80 % des travailleurs de ce secteur sont des hommes. Le nombre de femmes qui y étaient employées en 1986 s'élevait à 4 000, comme en 1976.

GRAPHIQUE 2.17

POPULATION ACTIVE ET NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES TRANSPORTS, LES COMMUNICATIONS ET LES AUTRES SERVICES PUBLICS AU NOUVEAU-BRUNSWICK, DE 1976 À 1986

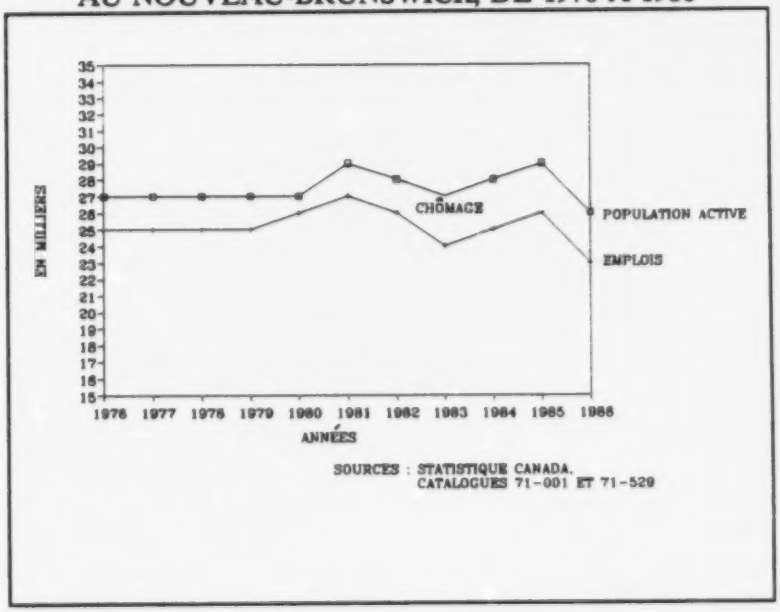

Commerce

Ce secteur est l'exemple même de ce qui se produit pendant une récession. Le nombre des emplois après y avoir atteint un sommet de 50 000 en 1981 est tombé brusquement à 44 000 en 1982, puis il a augmenté régulièrement depuis, dépassant le niveau de 1981 en 1986, année où il a atteint 51 000. C'est ce que montre clairement le graphique 2.18. Pendant la récession, le Nouveau-Brunswick a connu dans le domaine du commerce, où le nombre d'emploi a baissé de 11,5 % en 1982, l'une des plus fortes réductions d'emplois survenue dans le secteur des services parmi toutes les provinces (Moloney, 1986). On s'attend néanmoins à ce que la croissance du nombre d'emplois y soit stable jusqu'en 1992 (et atteigne 58 000 employés). Les femmes, qui avaient 43 % des emplois de ce secteur (22 000) en 1986 ont progressé, puisqu'elles n'en avaient que 39 % (17 000) en 1976. Un quart environ des emplois de ce secteur (12 000) en 1976 étaient à temps partiel. Ce sont des femmes qui occupent 75 % de ces postes à temps partiel.

GRAPHIQUE 2.18

POPULATION ACTIVE ET NOMBRE D'EMPLOIS DANS LE COMMERCE AU NOUVEAU-BRUNSWICK, DE 1976 À 1986

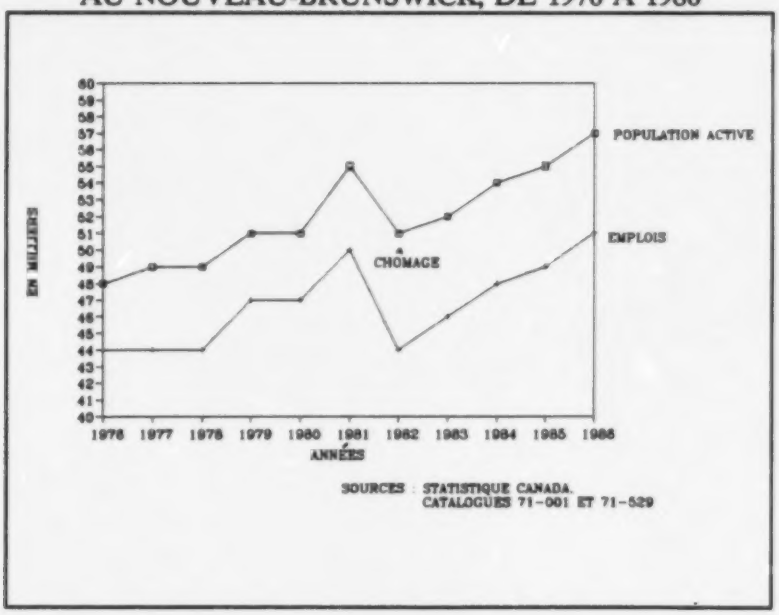

Finances, assurances et immobilier

La stabilité est la principale caractéristique de ce secteur (EIC, 1987). Les niveaux d'emploi dans le secteur des finances, des assurances et de l'immobilier ont légèrement fluctué depuis 1976 (voir graphique 2.19). Le nombre des emplois a commencé à augmenter en 1983, année où il était de 9 000, puis il est passé à 11 000 en 1986. On prévoit que le nombre d'emplois dans ce secteur sera de l'ordre de 12 000 à 13 000 jusqu'en 1992. "Il est prévu qu'il restera stable et diminuera peut-être dans les services financiers et dans les assurances. L'automatisation qui se poursuit dans ces secteurs (notamment les guichets bancaires automatiques, l'augmentation du nombre des succursales qui peuvent accéder en direct à leurs sièges sociaux et le recours accru aux micro-ordinateurs dans les bureaux d'assurance) empêche la croissance du nombre d'emplois... Le nombre des emplois a augmenté dans le secteur de l'immobilier, car le marché de l'habitation est actif". (EIC, 1987)

Les femmes ont été les seules bénéficiaires de la croissance du nombre d'emplois qui s'est produite de 1976 à 1986 dans ce secteur. En effet, le nombre des emplois qui leur ont été attribués a augmenté de 2 000 puisqu'il est passé de 5 000 en 1976 à 7 000 en 1986. En revanche, celui des emplois occupés par des hommes s'est maintenu à 4 000.

GRAPHIQUE 2.19

POPULATION ACTIVE ET NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES SERVICES FINANCIERS, ASSURANCES ET IMMOBILIER AU NOUVEAU-BRUNSWICK, DE 1976 À 1986

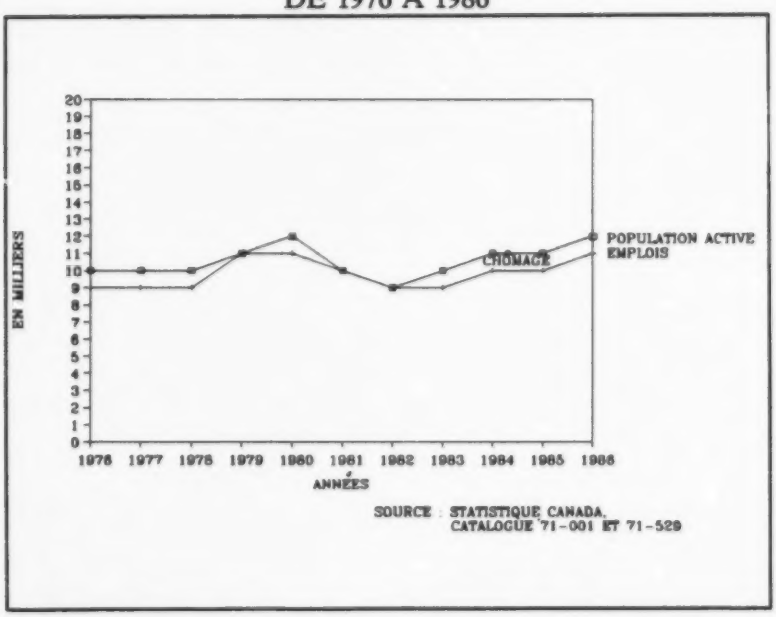

Services socio-culturels, commerciaux et personnels

Ce secteur est celui où le nombre d'emplois a le plus augmenté puisqu'il s'est accru de 51 %, passant de 59 000 salariés en 1976 à 89 000 en 1986. Un tiers de toutes les personnes employées dans la province appartiennent à ce secteur. Le premier recul du nombre d'emplois survenu depuis 1976 s'est produit en 1984, année où le nombre des emplois a baissé de 1 000 pour tomber à 79 000 (voir graphique 2.20). C'est dans ce secteur que l'accroissement du nombre d'emplois sera le plus fort jusqu'en 1992, année où l'on prévoit que le nombre des personnes qu'il emploiera atteindra 100 000. En 1986, 66 % des personnes employées dans le secteur des services socio-culturels, commerciaux et personnels étaient des femmes (qui occupaient 59 000 emplois). En 1986, ce secteur représentait 50 % des emplois à temps partiel (21 000 emplois). Cela correspond environ au quart des emplois de ce secteur. Quatre-vingts pour cent des postes à temps partiel sont occupés par des femmes.

GRAPHIQUE 2.20

POPULATION ACTIVE ET NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES SERVICES SOCIO-CULTURELS, COMMERCIAUX ET PERSONNELS AU NOUVEAU-BRUNSWICK, DE 1976 À 1986

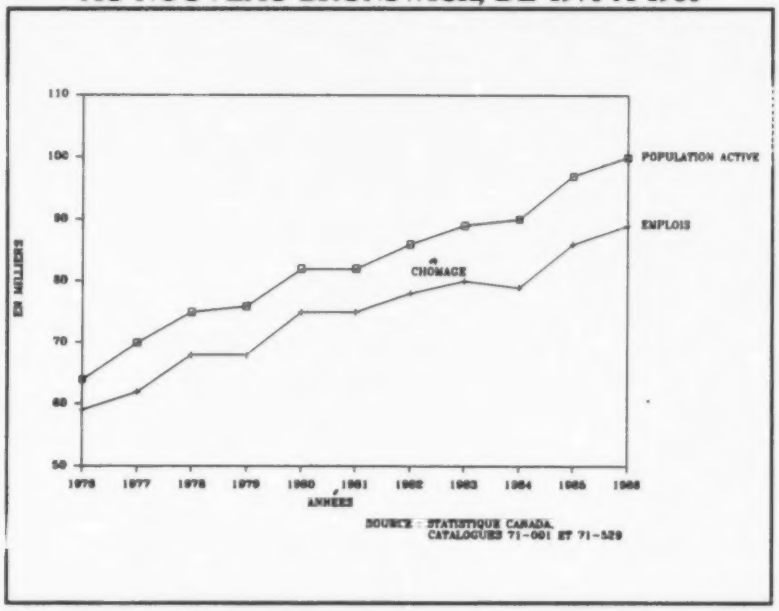

Administration publique

Comme l'indique le graphique 2.21, le nombre des emplois a progressivement augmenté dans ce secteur depuis 1976. Il est toutefois prévu qu'il se stabilisera à 25 000 de 1989 à 1992. Étant donné la tendance actuelle aux restrictions gouvernementales, on ne s'attend pas à ce que ce soit un secteur où le nombre des emplois augmentera beaucoup. En 1986, 60 % des emplois de ce secteur (23 000) étaient occupés par des hommes. Par ailleurs, le nombre des emplois occupés par des femmes avait augmenté de 50 % en passant de 6 000 en 1976 à 9 000 en 1986.

GRAPHIQUE 2.21

POPULATION ACTIVE ET NOMBRE D'EMPLOIS DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE AU NOUVEAU-BRUNSWICK, DE 1976 À 1986

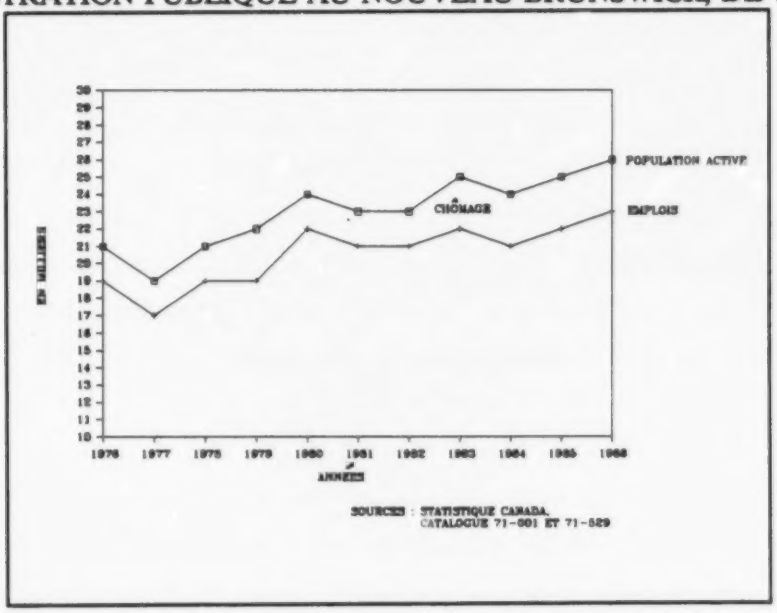

d) Emplois à temps partiel et emplois à plein temps

Nous examinerons dans cette partie comment s'est fait la croissance du nombre d'emplois au Canada et au Nouveau-Brunswick pour tous les types de travail, de 1976 à 1986. Nous envisagerons les emplois à plein temps et les emplois à temps partiel, d'une part, puis ceux qui sont volontairement et involontairement à temps partiel[9].

Le nombre des emplois à temps partiel a augmenté de façon importante au cours des vingt dernières années. Un emploi sur sept est désormais un emploi à temps partiel au Canada, alors qu'il y en avait un sur huit à la fin des années 1970, et un sur dix pendant les années 1960 (Conference Board of Canada, 1987). Deux éléments distincts dans la structure de l'économie canadienne expliquent en partie l'importance accrue accordée aux emplois à temps partiel. D'abord, les domaines d'activité où les emplois à temps partiel prévalent sont aussi ceux où la croissance du nombre d'emplois total a été la plus forte. Le secteur des services socio-culturels, commerciaux et personnels est celui qui a apporté la plus grande contribution. Deuxièmement, le nombre des emplois à temps partiel a augmenté dans tous les domaines d'activité. On voit sur les graphiques 2.22 et 2.23 la part en pourcentage représentée par les emplois à temps partiel par rapport aux autres emplois au Canada (15,5 % en 1986) et au Nouveau-Brunswick (15,7 % en 1986), ainsi qu'une comparaison entre 1976 et 1986. Le nombre des emplois à temps partiel a plus augmenté au cours de la dernière décennie au Nouveau-Brunswick (91 %) qu'au Canada (73 %).

La croissance du nombre des emplois à plein temps a été moins spectaculaire. En effet, au Canada, ce nombre a augmenté de 16 % puisqu'il est passé de 8 431 000 en 1976 à 9 824 000 en 1986. Au Nouveau-Brunswick, en revanche, les emplois à plein temps n'ont augmenté que de 11 %, car ils sont passés de 203 000 à 225 000.

Il y a deux catégories d'emplois à temps partiel : ceux qui sont volontairement à temps partiel et ceux qui le sont involontairement. On voit sur les graphiques 2.24 et 2.25 l'augmentation importante du nombre des emplois involontairement à temps partiel qui s'est produite de 1976 à 1986 pour l'ensemble du Canada (311 %) et pour le Nouveau-Brunswick

---

[9] Par emplois involontairement à temps partiel, nous entendons ceux des personnes qui travaillent à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) parce qu'elles n'ont pu trouver du travail à plein temps.

(350 %). Quarante-trois pour cent des emplois à temps partiel au Nouveau-Brunswick étaient involontairement ainsi en 1986. Ce pourcentage est bien supérieur à celui de 28 %, qui vaut pour l'ensemble du pays.

GRAPHIQUE 2.22

RÉPARTITION DES EMPLOIS SELON LE TYPE DE TRAVAIL (CANADA)

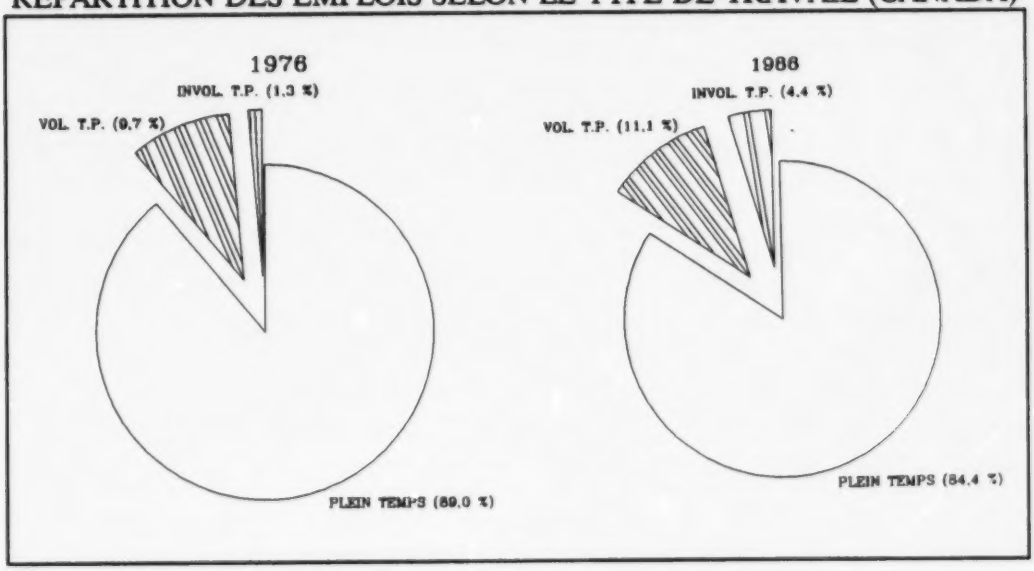

GRAPHIQUE 2.23

RÉPARTITION DES EMPLOIS SELON LE TYPE DE TRAVAIL (NOUVEAU-BRUNSWICK)

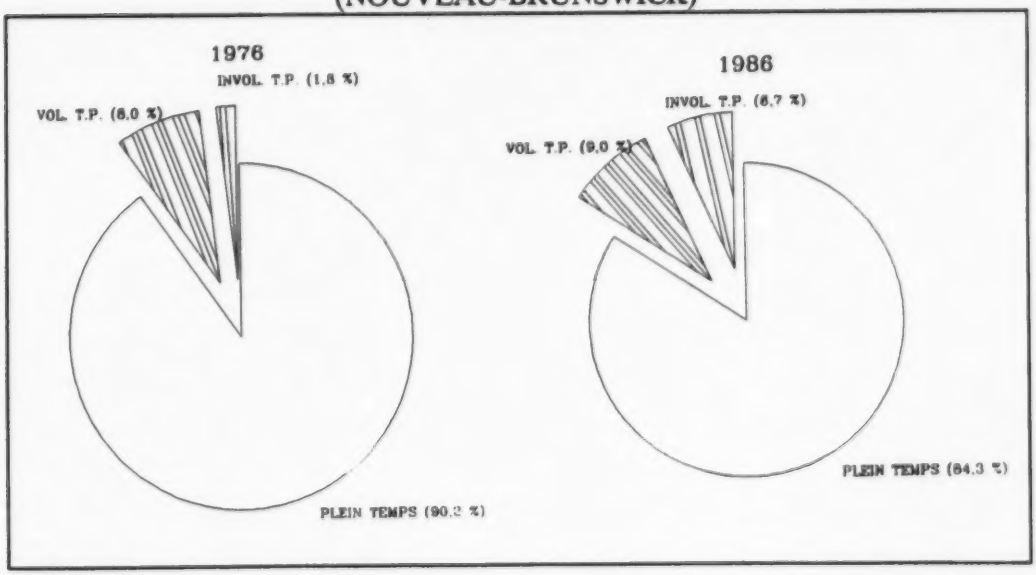

À l'échelle du pays, il semble que les emplois involontairement à temps partiel aient atteint un sommet en 1985 (516 000), avec une petite baisse de 2 000 en 1986. Cela ne s'est pas produit au Nouveau-Brunswick où le nombre de personnes qui travaillaient involontairement à temps partiel a continué à augmenter, puisqu'il est passé de 17 000 en 1985 à 18 000 en 1986. Il se peut que cela soit l'indice d'une grave sous-utilisation des ressources humaines.

Dans l'ensemble du pays, ce sont surtout des jeunes et des femmes âgés de 25 à 54 ans qui ont involontairement des emplois à temps partiel. Les personnes qui occupent des emplois à temps partiel sans le vouloir sont généralement moins instruites que les autres. La grande majorité des emplois involontairement à temps partiel sont dans le domaine des services. En 1986, en effet, 90 % de tous les emplois involontairement à temps partiel se trouvaient dans les services socio-culturels, commerciaux et personnels où sept employés sur cent travaillaient involontairement à temps partiel.

Les graphiques 2.26 et 2.27 indiquent les changements en valeur absolue du nombre des emplois à plein temps, volontairement et involontairement à temps partiel qui sont intervenus année après année de 1975 à 1986, au Canada et au Nouveau-Brunswick. On remarque l'augmentation substantielle des emplois involontairement à temps partiel et la baisse importante du nombre des emplois à plein temps qui s'est produite pendant la récession, époque où de nombreux employeurs ont remplacé certains de leurs effectifs à plein temps par des travailleurs à temps partiel. En effet, les intéressés ont préféré un travail à temps partiel au chômage. Après la récession, les employeurs ont augmenté leurs effectifs à temps plein lorsque l'économie a recommencé à se développer. L'augmentation du nombre des postes à temps plein s'est traduite par un ralentissement de l'augmentation du nombre d'emplois involontairement à temps partiel (Tendances sociales canadiennes, 1987).

En 1987, 70 % environ des travailleurs à temps partiel du Canada et du Nouveau-Brunswick étaient des femmes, nombre qui a augmenté depuis 1976. (Voir graphiques 2.28 et 2.29). Le nombre d'emplois à temps partiel des femmes a été l'élément de la population active canadienne employée qui s'est accru le plus vite au cours de la dernière décennie (Tendances sociales canadiennes, 1987). Les femmes sont aussi parvenues à obtenir que leur part des emplois à temps plein augmente. En effet, dans l'ensemble du Canada, elles occupaient 38 % des emplois à plein temps en 1986 contre

33 % en 1976. Au Nouveau-Brunswick, le pourcentage des emplois à plein temps occupés par les femmes était légèrement inférieur, puisqu'il était de 37 % en 1986 contre 32 % en 1976.

GRAPHIQUE 2.24

EMPLOIS VOLONTAIREMENT ET INVOLONTAIREMENT À TEMPS PARTIEL AU CANADA, DE 1976 À 1986

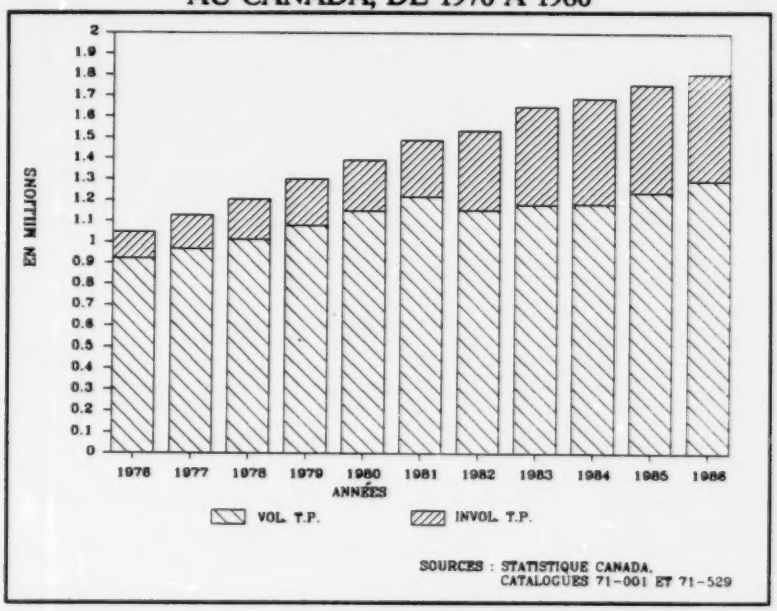

GRAPHIQUE 2.25

EMPLOIS VOLONTAIREMENT ET INVOLONTAIREMENT À TEMPS PARTIEL AU NOUVEAU-BRUNSWICK, DE 1976 À 1986

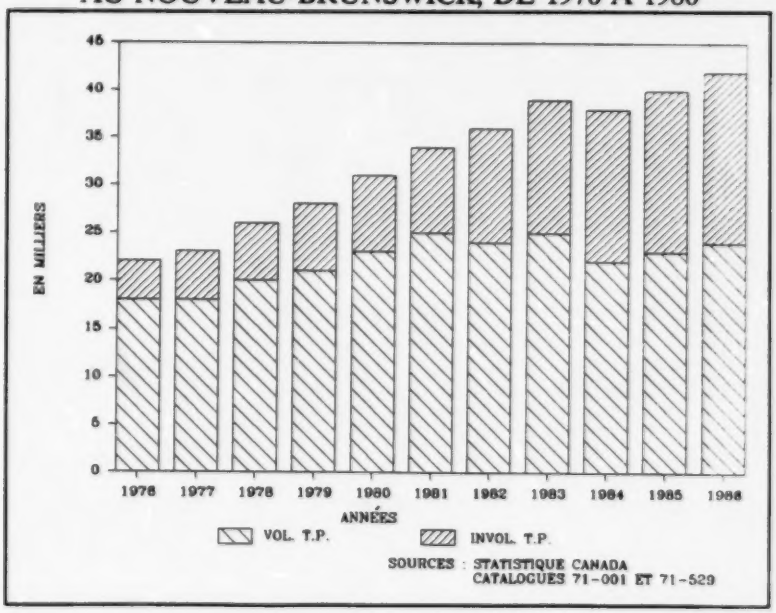

GRAPHIQUE 2.26

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU CANADA ANNÉE APRÈS ANNÉE SELON LE TYPE DE TRAVAIL, DE 1975 À 1986

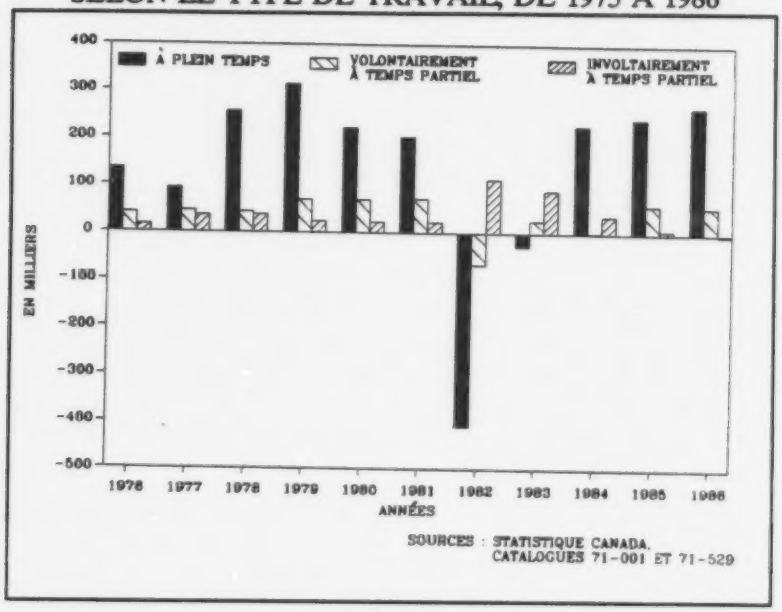

GRAPHIQUE 2.27

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU NOUVEAU-BRUNSWICK ANNÉE APRÈS ANNÉE SELON LE TYPE DE TRAVAIL, DE 1975 À 1986

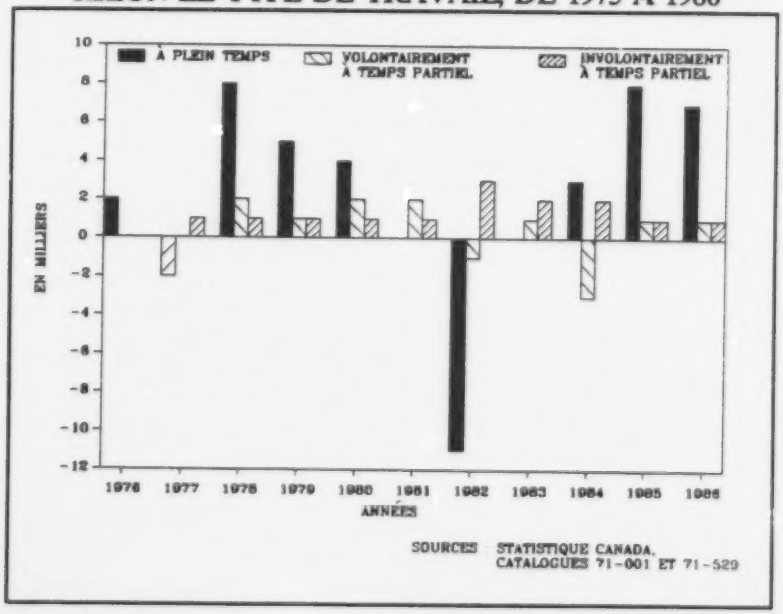

En 1986, 92 % des hommes employés travaillaient à plein temps aussi bien dans l'ensemble du pays qu'à l'échelle de la province. Au Nouveau-Brunswick, le nombre des hommes qui travaillent à temps partiel a beaucoup augmenté puisqu'il est passé de 6 000 en 1976 à 11 000 en 1986. Signalons cependant que ce nombre n'a pas changé depuis 1983, année où il a atteint 11 000. D'autre part, il y a eu des augmentations annuelles progressives du nombre d'hommes qui travaillent à temps partiel depuis 1976, dans l'ensemble du Canada.

Il est prévu que la part des emplois à temps partiel augmentera. Cette situation a posé de nombreux problèmes. Les deux principaux sont celui des salaires et celui des avantages sociaux. En 1984, les salaires horaires des travailleurs à temps partiel ne représentaient que 66 % de ceux de leurs homologues à plein temps. Cette différence était cependant beaucoup plus faible dans le cas des travailleurs à temps partiel syndiqués. Par ailleurs, seuls 9 % des travailleurs à temps partiel contre 49 % des travailleurs à plein temps bénéficiaient d'un régime de retraite financé par l'employeur (Burke, 1986). D'ailleurs, la législation de notre province sur les normes d'emploi n'exige pas que les employeurs accordent des vacances et des congés payés aux employés qui travaillent moins de 24 heures par semaine. Cela explique en partie pourquoi certaines personnes ne veulent pas travailler à temps partiel. Avec la multiplication des emplois à temps partiel, on peut s'attendre à ce que d'autres initiatives soient prises pour que la situation soit plus équitable aussi bien pour les employeurs que pour les employés.

GRAPHIQUE 2.28

EMPLOIS À TEMPS PARTIEL SELON LE SEXE (CANADA) DE 1976 À 1986

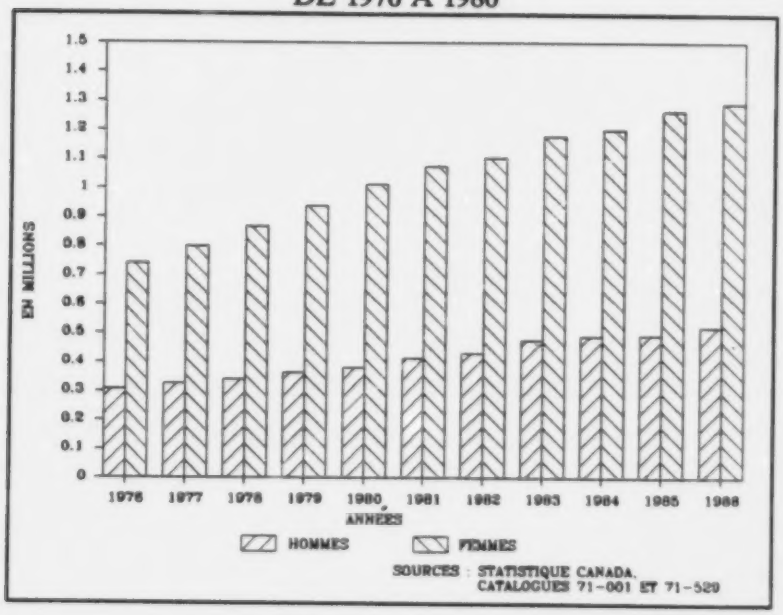

GRAPHIQUE 2.29

EMPLOIS À TEMPS PARTIEL SELON LE SEXE (NOUVEAU-BRUNSWICK) DE 1976 À 1986

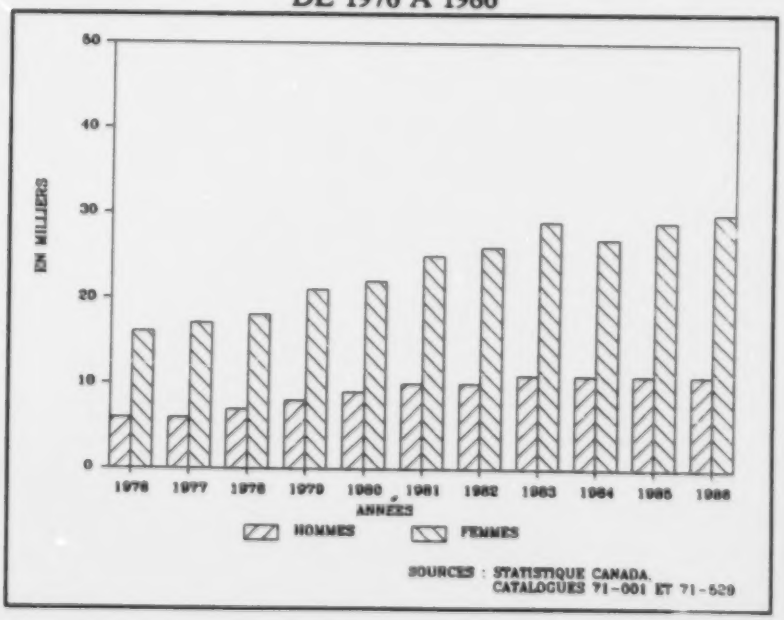

iii) Le chômage

Les principes économiques de base nous enseignent qu'une situation d'équilibre se crée lorsque l'offre de main-d'oeuvre sur le marché du travail est égale à la demande des employeurs. Il y a alors "plein emploi". Lorsque l'offre excède la demande, il en résulte un surplus de main-d'oeuvre, c'est-à-dire du chômage. C'est la situation qui prévaut au Nouveau-Brunswick.

Le taux de chômage au Nouveau-Brunswick a toujours été élevé. Le taux moyen en 1986 était de 14,4 %[10]. De par son taux de chômage, la province se classait au deuxième rang au Canada, le taux national étant de 9,6 %. Le graphique 2.30 indique les taux de chômage au Canada et au Nouveau-Brunswick de 1966 à 1986. Selon les projections, le taux de chômage au Nouveau-Brunswick devrait tomber à 12,5 % d'ici 1992. Ce taux demeure toutefois beaucoup plus élevé que les taux prévus sur le plan national (8,5 % à 9,0 %).

GRAPHIQUE 2.30

TAUX DE CHÔMAGE AU CANADA ET AU N.-B.
DE 1966 À 1986

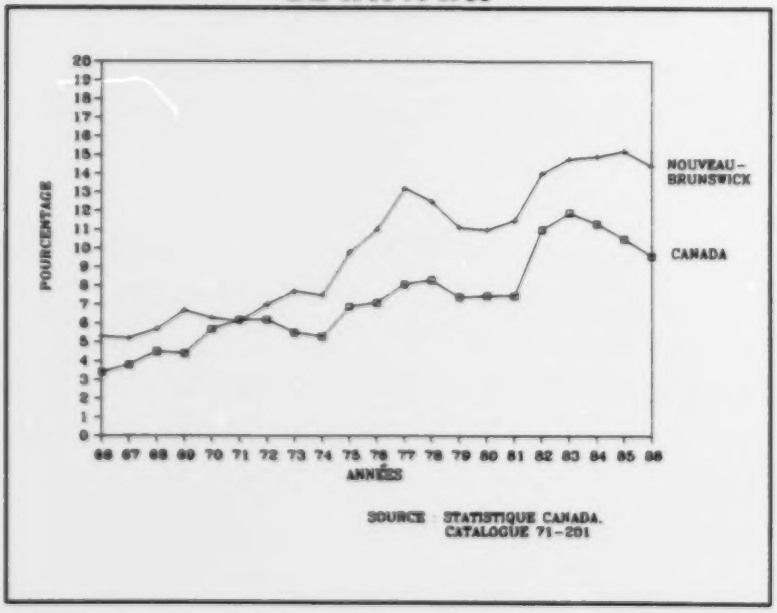

[10] Les taux de chômage indiqués ici sont extraits des données brutes de Statistique Canada.

a) Le profil des chômeurs

Le taux de chômage est particulièrement élevé chez les jeunes. En 1986, ils constituaient environ 23 % de la population active et représentaient pourtant 38 % du nombre total de chômeurs au Nouveau-Brunswick (35 % pour tout le Canada).

Les personnes nouvellement entrées sur le marché du travail ont connu un taux de chômage accru par suite de la récession (voir les graphiques 2.31 et 2.32). La reprise qui s'est ensuite amorcée a été plus lente et plus faible au Nouveau-Brunswick que dans le reste du Canada.

Les travailleurs plus âgés constituent environ 24 % de la population active. Le taux de chômage a été plus faible que la moyenne pour cette catégorie de travailleurs; toutefois, lorsqu'ils perdent leur emploi, ils risquent d'être longtemps en chômage, d'où un sentiment de découragement qui, à la longue, peut les pousser à s'exclure de la population active. Les problèmes auxquels ils font habituellement face tiennent à plusieurs facteurs : une mobilité professionnelle réduite, des possibilités restreintes de recyclage, une formation scolaire plus faible et la préférence des employeurs à l'endroit des travailleurs plus jeunes (Conseil économique du Canada, 1987).

Les graphiques 2.33 et 2.34 montrent l'évolution des taux de chômage, selon le sexe, au Canada et au Nouveau-Brunswick. En 1986, le taux de chômage au Nouveau-Brunswick était plus élevé chez les hommes que chez les femmes, alors que la situation était inversée au niveau national.

Le chômage frappe plus durement les personnes ayant un niveau d'instruction plus faible (graphiques 2.35 et 2.36). Au Nouveau-Brunswick, 82 % des chômeurs avaient, en 1986, comme niveau d'instruction, un diplôme d'études secondaires ou moins. Au Canada, ce pourcentage était de 75. Le taux de chômage chez les personnes ayant tout au plus terminé leurs études secondaires est plus élevé que chez celles qui ont fait au moins quelques études postsecondaires[11]. Les taux de chômage chez ces deux groupes se sont accrus au moment de la récession, tant sur le plan national que provincial.

---

[11] Nous ne disposons pas de données suffisantes sur les Néo-Brunswickois qui ont suivi des études postsecondaires, aussi, les cinq groupes établis en fonction du niveau d'instruction, c'est-à-dire 8e année ou moins, études secondaires, quelques études postsecondaires, diplôme ou certificat postsecondaire et diplôme universitaire, ont été répartis en deux groupes aux fins de la présente analyse : études secondaires ou moins, quelques études postsecondaires ou plus.

GRAPHIQUE 2.31

TAUX DE CHÔMAGE SELON LE GROUPE D'ÂGE AU CANADA DE 1976 À 1986

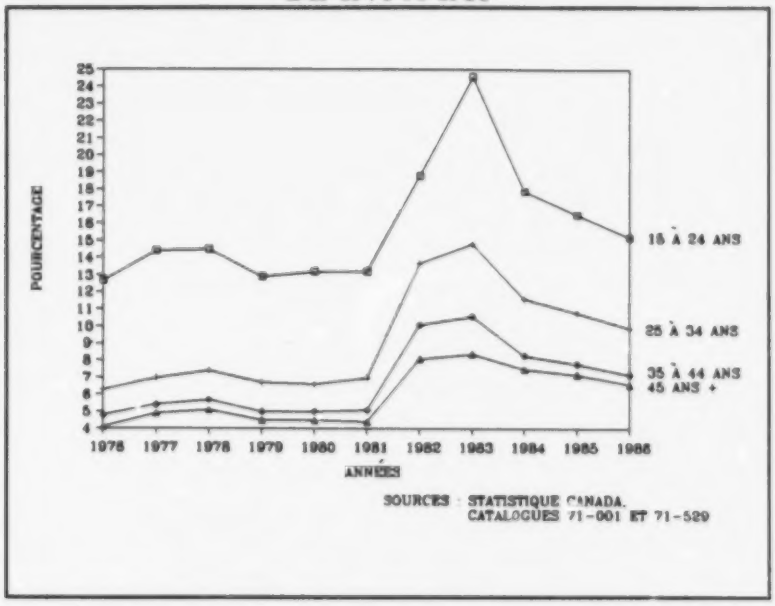

GRAPHIQUE 2.32

TAUX DE CHÔMAGE SELON LE GROUPE D'ÂGE AU NOUVEAU-BRUNSWICK DE 1976 À 1986

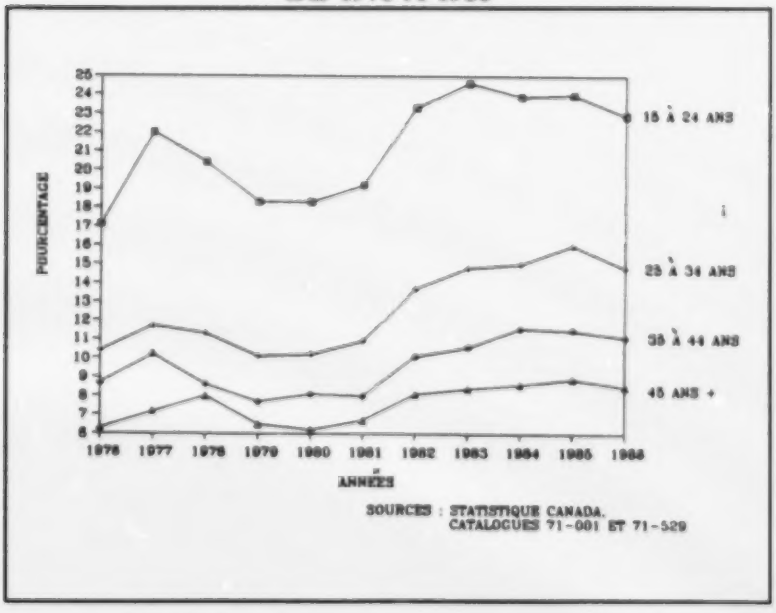

GRAPHIQUE 2.33

TAUX DE CHÔMAGE SELON LE SEXE AU CANADA DE 1966 À 1986

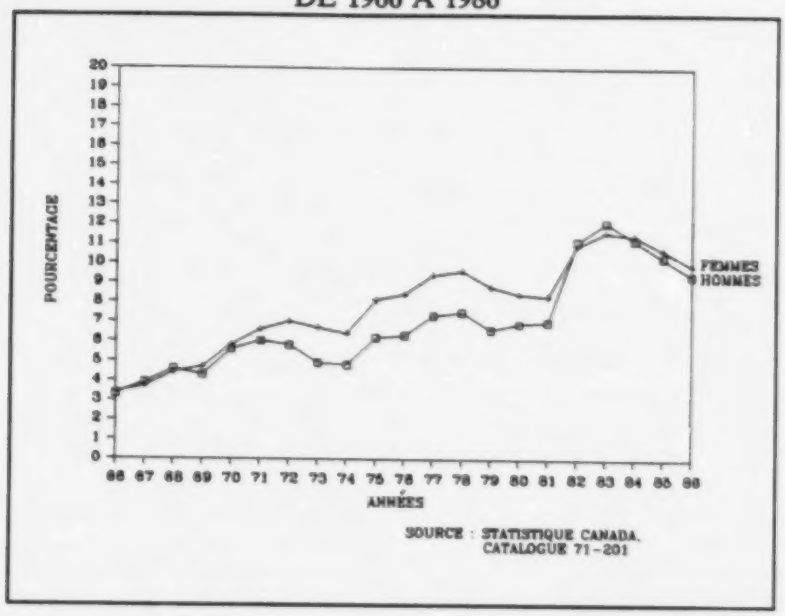

GRAPHIQUE 2.34

TAUX DE CHÔMAGE SELON LE SEXE AU NOUVEAU-BRUNSWICK DE 1966 À 1986

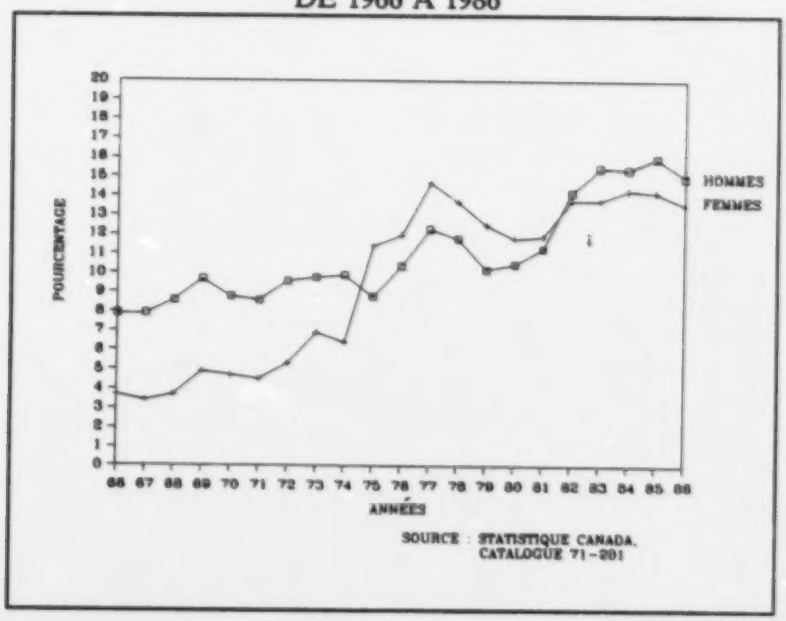

GRAPHIQUE 2.35

TAUX DE CHÔMAGE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION AU CANADA, DE 1976 À 1986

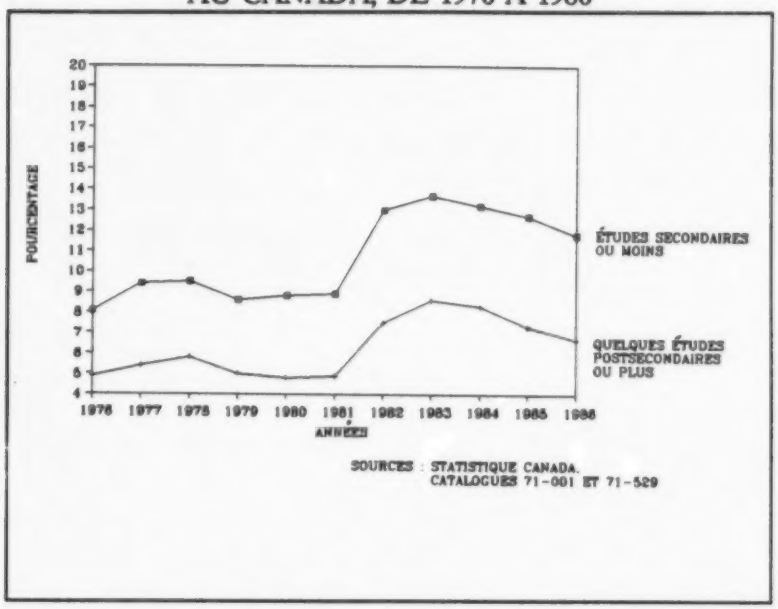

GRAPHIQUE 2.36

TAUX DE CHÔMAGE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION NOUVEAU-BRUNSWICK, DE 1976 À 1986

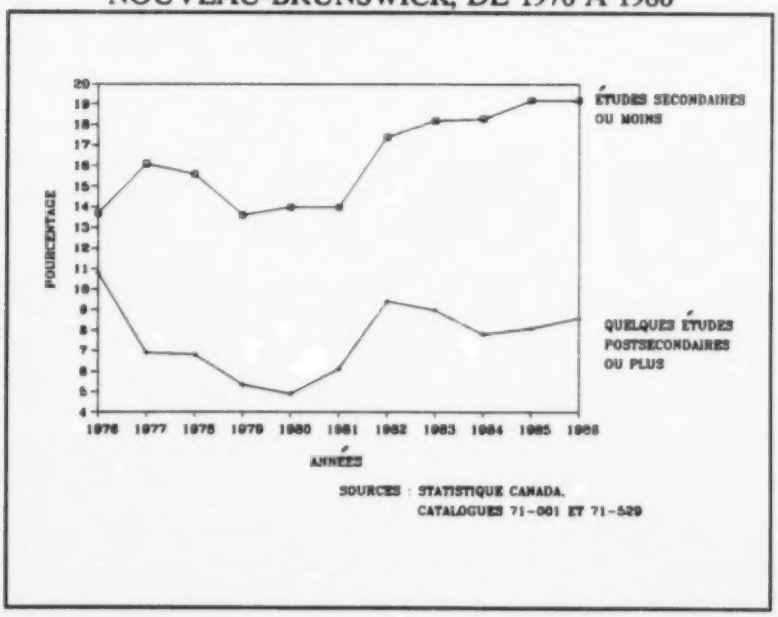

Il convient ici de souligner un point qui n'apparaît peut-être pas clairement dans les graphiques: le taux de chômage au Nouveau-Brunswick chez les personnes ayant une 8e année ou moins continue de s'accroître (voir le tableau 2.6). Le sommet, pour la période de 1976 à 1986, a été atteint en 1986 avec un taux de 21,6 %. Chez les personnes ayant une instruction de niveau secondaire, le taux de chômage s'élevant à 16,7 % en 1986, en baisse par rapport au sommet de 17,9 % enregistré en 1985.

TABLEAU 2.6 - Taux de chômage selon le niveau d'instruction au Canada et au Nouveau-Brunswick, de 1976 à 1986 (%)

Années	Total	8e année ou moins	Études Secondaires*	Quelques études post-secondaires	Certificat ou diplôme d'études secondaires	Diplôme universitaire
NOUVEAU-BRUNSWICK						
1976	11,0	15,7	11,7	--	--	--
1977	13,2	17,7	14,4	--	--	--
1978	12,5	18,1	13,1	--	--	--
1979	11,1	15,1	12,0	--	--	--
1980	11,0	15,8	12,2	--	--	--
1981	11,5	15,0	13,0	--	--	--
1982	14,0	18,7	16,0	--	--	--
1983	14,8	19,7	16,7	--	--	--
1984	14,9	19,1	17,4	--	--	--
1985	15,2	20,5	17,9	--	--	--
1986	14,4	21,6	16,7	--	--	--
CANADA						
1976	7,1	7,9	8,2	6.4	5,2	3,2
1977	8,1	9,4	9,3	7,5	5,3	3,4
1978	8,3	9,6	9,4	7,8	5,8	3,8
1979	7,4	8,8	8,4	6,6	5,1	3,2
1980	7,5	9,0	8,6	6,4	5,0	3,1
1981	7,5	9,1	8,7	6,7	4,9	3,2
1982	11,0	13,3	12,7	10,0	7,5	4,9
1983	11,9	13,5	13,9	11,7	8,9	5,2
1984	11,3	13,4	13,0	11,2	8,4	5,3
1985	10,5	13,0	12,3	9,5	7,5	4,9
1986	9,6	12,2	11,4	8,9	6,6	4,6

Sources : Statistique Canada, catalogues 71-529 et 71-001

-- Le taux de chômage chez ces groupes ne peut être calculé puisque leur nombre est estimé à moins de 4 000.

* Comprend les personnes qui ont terminé leurs études secondaires ou qui ont au moins fait quelques études secondaires, mais qui n'ont pas d'instruction postsecondaire.

Sur le plan national, il est intéressant de remarquer que chez les personnes ayant un diplôme universitaire, le taux record de chômage a été de 5,3 %, en 1984.

b) Le chômage à long terme

Une étude portant sur le chômage ne saurait être complète si l'on ne faisait pas état du chômage à long terme, c'est-à-dire du chômage d'une durée supérieure à six mois. Ce type de chômage est également connu sous le nom de chômage "chronique". Les principales conclusions d'une recherche empirique effectuée par Beach et Kaliski indiquent que le chômage à long terme représente une proportion très élevée de la totalité des semaines de chômage et ce, malgré le fait que le temps moyen de chômage soit de courte durée. Ils en sont venus à la conclusion que la rareté des emplois ou de continuels problèmes d'ordre structurel sont les principales sources de chômage au Canada. Les résultats de cette étude indiquent que les périodes de chômage sont relativement plus longues pour les hommes que pour les femmes, pour les travailleurs plus âgés que pour les travailleurs plus jeunes (moins de 25 ans), pour les personnes ayant un niveau d'instruction plus bas que pour celles qui ont un niveau d'instruction plus élevé, pour les travailleurs des provinces Atlantiques et du Québec que pour ceux des autres provinces.

Une analyse du chômage à long terme effectuée par Gary Cohen de Statistique Canada a permis de découvrir un fait assez déconcertant[12]. Selon les principes économiques conventionnels, lorsqu'une reprise économique s'amorce, on s'attend à ce qu'elle soit accompagnée d'une réduction du chômage à court terme, suivie d'une diminution graduelle du chômage à moyen et à long terme. Et pourtant, au cours de la reprise économique de 1982 à 1985, on a enregistré une réduction importante du chômage à court terme accompagnée d'une forte augmentation du chômage à long terme. Si cette tendance se maintient, elle peut indiquer que des modifications importantes s'effectuent au sein du marché du travail canadien.

---

[12] Aux fins de cette analyse, la période de chômage est définie comme suit:
- chômage à court terme - de 1 à 26 semaines
- chômage à moyen terme - de 27 à 52 semaines
- chômage à long terme - 53 semaines ou plus

c) Les travailleurs découragés

Certaines personnes ne sont pas comptées dans la population active parce qu'elles ne cherchent pas activement un emploi[13]. Les travailleurs découragés qui se retirent du marché du travail de façon cyclique en sont un exemple. Ces personnes veulent travailler mais ne cherchent pas de travail parce qu'elles croient qu'aucun emploi n'est disponible. Si ces travailleurs découragés étaient inclus dans les statistiques de chômage, le taux de chômage s'en trouverait certainement accru, tant sur le plan national que provincial.

Le nombre de travailleurs découragés a baissé au Nouveau-Brunswick. Il était de 8 000 en mars 1986 comparativement au nombre record de 13 000 enregistré en 1983. Pour l'ensemble du Canada, un sommet a également été atteint en mars 1983 où on comptait 197 000 travailleurs découragés. En 1986, ce nombre était retombé à 105 000.

Sur la base des données recueillies en mars 1986, on trouvera ci-dessous une liste des principales caractéristiques qui distinguent les travailleurs découragés des chômeurs:

- toutes proportions gardées, les travailleurs découragés comprennent plus de femmes, plus de travailleurs âgés et plus de personnes ayant un faible niveau d'instruction;
- le nombre de travailleurs découragés est particulièrement élevé dans les provinces Atlantiques; environ 29 % des travailleurs découragés au Canada résidaient dans cette région comparativement à moins de 13 % des chômeurs;
- les dernières expériences de travail des travailleurs découragés sont généralement moins récentes que celles des chômeurs. Cela peut donner à penser que les travailleurs découragés sont également plus susceptibles d'être dépassés sur le plan des compétences.

---

[13] Chaque année au mois de mars, Statistique Canada recueille des renseignements sur les personnes sans emploi qui veulent travailler et sont disponibles mais qui n'ont rien fait au cours des quatre dernières semaines pour trouver un emploi. Parce qu'elles témoignent d'une certaine appartenance à la population active en indiquant qu'elles veulent travailler, ces personnes sont considérées comme étant en marge de la population active. Les travailleurs découragés font partie de ce groupe marginal.

En conclusion, il ressort clairement que les personnes ayant un faible niveau d'instruction ont de grandes difficultés à s'intégrer vraiment et durablement au marché du travail. Nul doute que le Ministère pourrait contribuer efficacement à leur formation et à leur perfectionnement.

CHAPITRE III
LE CONTEXTE SOCIAL

Introduction

L'enseignement postsecondaire est dispensé dans un milieu social en constante évolution. On s'attend à ce que les établissements d'enseignement postsecondaire tiennent de plus en plus compte du contexte social et des principales tendances qui s'en dégagent.

Faire des études supérieures et les mettre ensuite à profit, c'est avoir l'occasion d'apporter une contribution productive à la société. Sans compter deux avantages manifestes : la capacité d'être indépendant financièrement et l'enrichissement personnel. Compte tenu de ces facteurs, il importe que les établissements d'enseignement postsecondaire soient conscients de l'évolution du milieu social afin de mieux s'acquitter de leurs fonctions.

Le présent chapitre portera principalement sur deux types de tendances. Dans un premier temps, nous étudierons les choix que les gens font dans leur vie personnelle : mariage, divorce et styles de vie. Dans une seconde partie, nous tenterons de définir les groupes qui ont besoin d'une aide spéciale de la part du ministère pour parfaire leur instruction.

A. MODES DE VIE

Tant au Nouveau-Brunswick que dans l'ensemble du Canada, les modes de vie de gens ont été profondément modifiés au cours de la dernière décennie. L'évolution des modes de vie, qu'il s'agisse notamment du mariage, du divorce, de la famille monoparentale ou de la situation des ménages, présente un intérêt particulier pour les planificateurs et les administrateurs du domaine de l'éducation parce que les changements auxquels elle donne lieu suscitent de nouveaux besoins individuels. Et c'est là qu'interviennent les programmes d'éducation permanente qui conduisent dans bien des cas à l'indépendance économique et à l'enrichissement personnel.

i) Mariages et divorces

Au Canada, depuis le début des années 40, environ 25 adultes sur 1 000 se sont mariés chaque année. Depuis 1971, ce taux a chuté pour atteindre le t ux annuel actuel de 18 adultes sur 1 000 (voir le graphique 3.1 pour les taux au Nouveau-Brunswick par rapport à l'ensemble de la population). Il y a cependant moins de mariages chez les Canadiens de moins de 25 ans et plus chez les Canadiens plus âgés. Les remariages deviennent monnaie courante et plus d'un cinquième des mariages célébrés en 1985 étaient à tout le moins des seconds mariages (Nagnur et Adams, 1987). La baisse de ce taux d'ensemble reflète en fait la diminution très sensible du nombre de personnes faisant partie du groupe d'âge le plus susceptible de se marier, celui des moins de 25 ans.

GRAPHIQUE 3.1

MARIAGES ET DIVORCES AU NOUVEAU-BRUNSWICK
ANNÉES DE RECENSEMENT 1961 À 1986

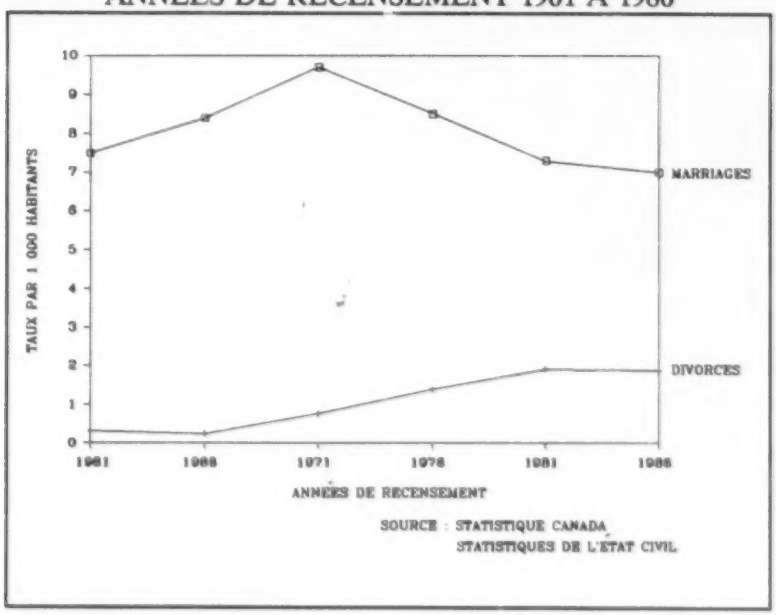

Le nombre des divorces est par ailleurs élevé. Les taux ont connu une hausse subite au Nouveau-Brunswick en 1974, ont atteint un sommet en 1983 et semblent se stabiliser quelque peu depuis. Ils demeurent néanmoins élevés (voir de nouveau le graphique 3.1). Ces faits nous amènent à considérer plusieurs facteurs qui leur sont d'ailleurs étroitement liés, notamment : l'augmentation du nombre des familles monoparentales, l'augmentation du nombre d'enfants vivant dans la pauvreté et le sentiment général de désabusement face au mariage.

L'union libre peut être tenue pour une solution de rechange au mariage (et par le fait même au divorce). C'est dans le recensement de 1981 qu'on a, pour la première fois, dénombré les personnes vivant en union libre. À cette époque, 6 % des unions de type conjugual étaient libres (McKie, 1987). Une étude effectuée en 1984 et intitulée Enquête sur la famille (Burch et Madam, 1984) a permis de mieux cerner encore ce phénomène. Les auteurs de cette étude en sont venus à la conclusion que c'est au milieu de la vingtaine que les Canadiens commencent d'abord à vivre en union libre. En outre, les deux tiers de ces unions aboutissent à un mariage. La cohabitation est donc sans doute plus susceptible d'être un terrain d'essai pour une relation matrimoniale qu'une solution de rechange au mariage.

ii) Familles monoparentales

La famille monoparentale est un autre phénomène de plus en plus répandu. En 1984, 16 % des familles canadiennes ayant des enfants avaient pour chef un parent unique, alors que ce taux n'était que de 9,8 % en 1976 (Burch et Madam, 1984). Au Nouveau-Brunswick, ce même taux est passé de 10 % en 1976 à 18,5 % en 1986 (Recensement de 1986). Au Nouveau-Brunswick en 1986, cinq familles monoparentales sur six, c'est-à-dire 83 %, avaient pour chef une femme.

La dynamique de la famille monoparentale évolue quelque peu. Autrefois, c'était le veuvage qui contribuait en grande partie à l'existence de familles monoparentales. Ainsi, en 1951, les deux tiers des chefs de familles monoparentales étaient veufs (Statistique Canada, 11-520E). Aujourd'hui, les deux tiers ne sont pas veufs : ils sont divorcés, séparés ou n'ont jamais été mariés. Le nombre des parents célibataires qui ne se sont jamais mariés est également en hausse.

À l'heure actuelle, au Nouveau-Brunswick, il y a en moyenne moins d'enfants dans les familles monoparentales que dans les familles où il y a deux parents : 1,7 enfant par famille dans le premier cas et 2,0 enfants par famille dans le second cas. Il y a cependant lieu de souligner que, dans une proportion deux fois plus élevée au sein des familles monoparentales, tous les enfants ont plus de 18 ans : 37 % des familles monoparentales et 19 % des familles biparentales (Recensement de 1986).

D'autre part, le nombre des enfants nés de mères célibataires augmente plus rapidement que celui des enfants nés de femmes mariées (Tendances sociales canadiennes, 1987). En 1978, un bébé sur neuf avait pour mère une femme célibataire. Cinq ans plus tard, ce taux était passé à un enfant sur six (voir le tableau 3.1). Si l'on tient compte de l'âge des mères célibataires, un autre point important mérite d'être signalé : le nombre des adolescentes célibataires ayant des enfants a connu une légère baisse, mais le nombre de femmes célibataires plus âgées qui ont donné naissance à des enfants a doublé entre 1978 et 1983 (voir le tableau 3.2). Bien que le nombre d'enfants d'adolescentes célibataires ait légèrement baissé au cours de ces cinq années, le nombre des enfants nés d'adolescentes mariées a chuté de moitié au cours de la même période. Ainsi, en 1983, deux adolescentes sur trois qui donnaient naissance à des enfants étaient célibataires.

Même si cette fécondité croissante, dans le contexte actuel où le taux de fécondité est généralement en baisse, puisse être vue sous un jour positif, la probabilité que ces enfants soient élevés dans la pauvreté est élevée. Deux enfants sur trois nés de mères célibataires vivent dans la pauvreté[15]. En outre, les statistiques de 1986 ont montré qu'au Nouveau-Brunswick, si 86 % des familles comprenant un mari, une femme et un enfant sont propriétaires de leur maison, ce taux n'est que de 57 % dans le cas des familles monoparentales. Ces familles sont contraintes de louer leur lieu d'habitation et se trouvent donc en permanence dans une situation très vulnérable sur le plan économique (Statistique Canada, 11-520E).

TABLEAU 3.1 - Naissances vivantes selon l'âge des femmes non mariées : pourcentage des naissances totales au Canada, de 1978 à 1983

	Âge de la mère			
Années	Moins de 20 ans	De 20 à 24 ans	25 ans ou plus	Tout les âges
1978	51,4	12,2	4,7	11,7
1980	56,8	15,1	5,9	13,2
1982	64,2	19,3	7,4	15,5
1983	66,0	21,2	8,4	16,2

Source: Statistique Canada, catalogue 84-204, Statistiques de 'état civil Vol. I, Naissances et décès.

15 Statistique Canada considère qu'une personne ou une famille a un faible revenu si le ménage consacre plus de 58,5 % de son revenu à la nourriture, au logement et à l'habillement.

Tableau 3.2 - Nombre des naissances vivantes selon l'âge des femmes non mariées au Canada, de 1978 à 1983

	Âge de la mère			
Année	Moins de 20 ans	De 20 à 24 ans	25 ans ou plus	Tout les âges
1978	17 507	13 782	9 581	40 870
1980	17 777	16 981	12 866	47 624
1982	18 311	21 193	16 782	56 286
1983	16 889	22 682	19 401	58 972

Source: Statistique Canada, 84-204, Statistiques de l'état civil Vol. I, Naissances et décès.

iii) Nouveaux modes de vie

Bien des gens optent aujourd'hui pour un mode de vie différent de celui de la famille de type traditionnel. En fait, nombreux sont ceux qui choisissent même de ne pas vivre en famille. Comme l'indique clairement le graphique 3.2 qui traite des ménages privés, cette situation prévaut de nos jours au Nouveau-Brunswick. Près de la moitié de nos ménages sont constitués de familles biparentales avec enfants, un cinquième est constitué de couples mariés sans enfant et un sixième est composé de personnes qui vivent seules. En outre, un ménage néo-brunswickois sur dix a pour chef un parent célibataire. La plupart de ces ménages sont des familles, mais le nombre élevé de personnes vivant seules indique que le mode de vie non familial est aujourd'hui généralisé.

Les "familles" sont des ménages composés de deux personnes ou plus qui vivent ensemble et qui sont interdépendantes sur le plan économique. À l'heure actuelle, au Nouveau-Brunswick, sept familles de ce genre sur dix ont des enfants. La plupart d'entre elles sont composées de couples mariés avec enfants (59 % des familles). Qui plus est, comme l'indique le graphique 3.3, la plupart des familles avec enfants n'ont qu'un ou deux enfants. Le nombre moyen d'enfants par foyer est de 1,8. La norme la plus courante au Nouveau-Brunswick est donc une famille composée de deux parents et d'un ou de deux enfants, ce qui représente aujourd'hui 50 % de toutes les "familles" néo-brunswickoises.

GRAPHIQUE 3.2

MÉNAGES PRIVÉS PAR CATÉGORIE AU NOUVEAU-BRUNSWICK RECENSEMENT DE 1986

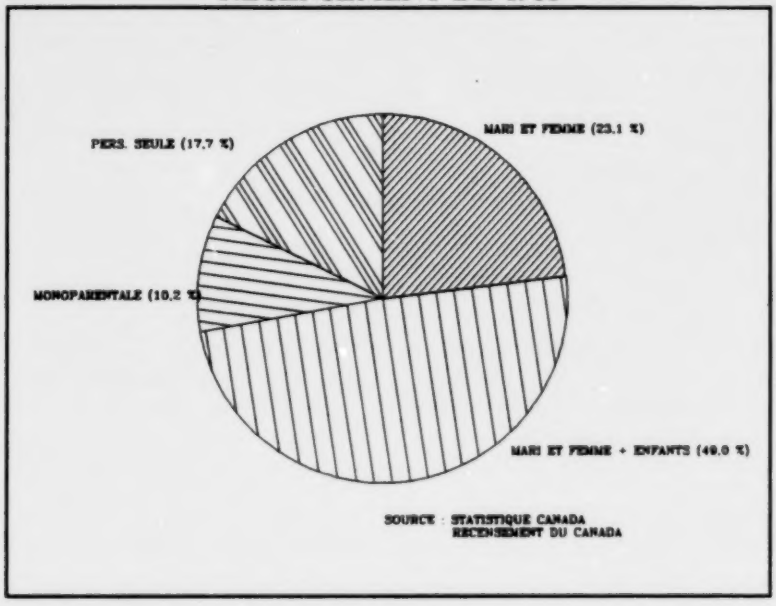

GRAPHIQUE 3.3

FAMILLES AU NOUVEAU-BRUNSWICK AUJOURD'HUI FAMILLES DE RECENSEMENT SELON LE NOMBRE D'ENFANTS À LA MAISON, RECENSEMENT DE 1986

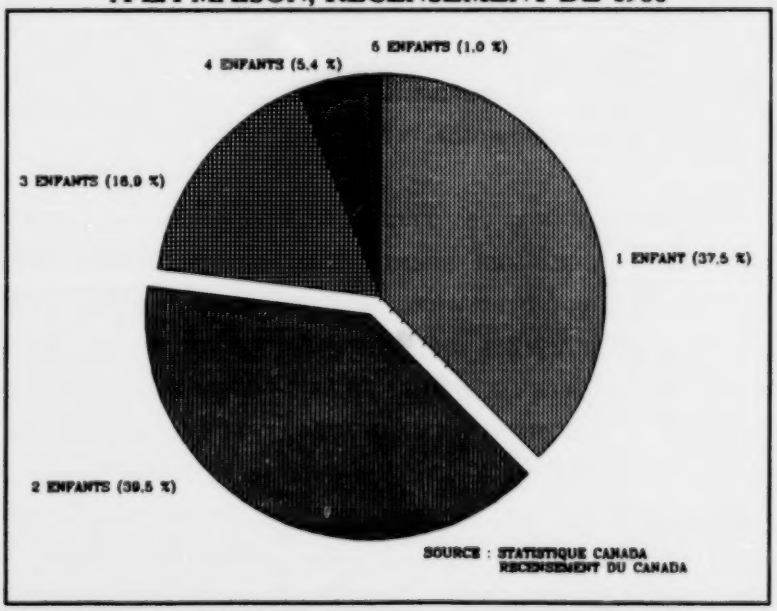

Ces changements sont étroitement reliés à d'autres phénomènes semblables récemment survenus au Canada. Par exemple, le nombre de Canadiens vivant seuls a connu une forte hausse comme l'a révélé le recensement de 1981. Parmi ceux qui sont le plus susceptibles de vivre seuls, on retrouve surtout les femmes âgées et les jeunes gens qui ont entrepris de monter dans l'échelle sociale.

Le grand pourcentage de couples mariés sans enfant tient à deux facteurs, tous deux attribuables aux progrès de la médecine. En premier lieu, les contraceptifs modernes ont permis non seulement de différer les naissances, mais aussi d'avoir un plus grand choix dans la planification familiale. Contrairement aux générations précédentes, les couples d'aujourd'hui peuvent décider quand ils commenceront à avoir des enfants et quand ils cesseront d'en avoir. Il leur est donc possible d'élever leur famille sur une période de temps relativement courte. En second lieu, les progrès de la médecine ont eu une grande incidence sur l'espérance de vie. Cela signifie tout d'abord que les jeunes couples peuvent demeurer sans enfant aussi longtemps qu'ils le veulent et, en second lieu, que les couples plus âgés peuvent passer plusieurs années seuls dans leur maison après avoir élevé leurs enfants.

Les conséquences du contrôle ainsi exercé sur la taille de la famille et la vie familiale sont très profondes. Elles expliquent peut-être la baisse de la fécondité totale qui est observée. Elles peuvent aussi contribuer à expliquer la possibilité accrue qu'ont les femmes de chercher à remplir d'autres rôles que celui qui consiste à élever des enfants et à gérer un foyer et qui les confinait traditionnellement à la maison pendant la majorité de leur vie d'adulte. Les femmes ont en retour plus facilement accès à la sécurité économique, ce qui leur donne un plus grand choix quant à leur style de vie : mariage, divorce, famille monoparentale ou vie de célibataire.

Le mode de vie des hommes et des femmes adultes, selon leur âge, est présenté aux graphiques 3.4 et 3.5. Si l'on considère le groupe le plus jeune, les personnes âgées de 15 à 24 ans, le mariage n'est manifestement pas un mode de vie populaire chez les jeunes gens. La majorité d'entre eux, soit huit sur dix, vivent encore à la maison avec leurs parents, un sur dix vit seul et enfin, un sur dix est marié. Le fait de vivre chez ses parents contribuerait grandement à soulager un jeune adulte de ses soucis financiers, tout particulièrement s'il a entrepris des études postsecondaires.

La plupart des jeunes femmes (65 %) habitent encore chez leurs parents mais en nombre moins élevé que les jeunes gens. Elles ont deux fois plus de chances d'être mariées, puisque deux sur dix sont mariées. Elles sont également beaucoup plus susceptibles d'être chefs de familles monoparentales. Il est donc très clair que les jeunes néo-brunswickoises se prennent en main et mènent de front vie familiale et carrière.

Les choix de style de vie ont tendance à évoluer avec l'âge et ce, pour les deux sexes. Au cours des vingt années suivantes (soit de 25 à 44 ans), les trois quarts environ des hommes et des femmes se marient. Parmi les hommes qui ne se marient pas, la moitié restent à la maison avec leurs parents, l'autre moitié vivent seuls. Pour ce qui est des femmes par ailleurs, près de la moitié de celles qui sont célibataires sont parents uniques. Viennent ensuite celles qui vivent seules et celles qui vivent chez leurs parents.

GRAPHIQUE 3.4

ÉTAT MATRIMONIAL DES FEMMES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

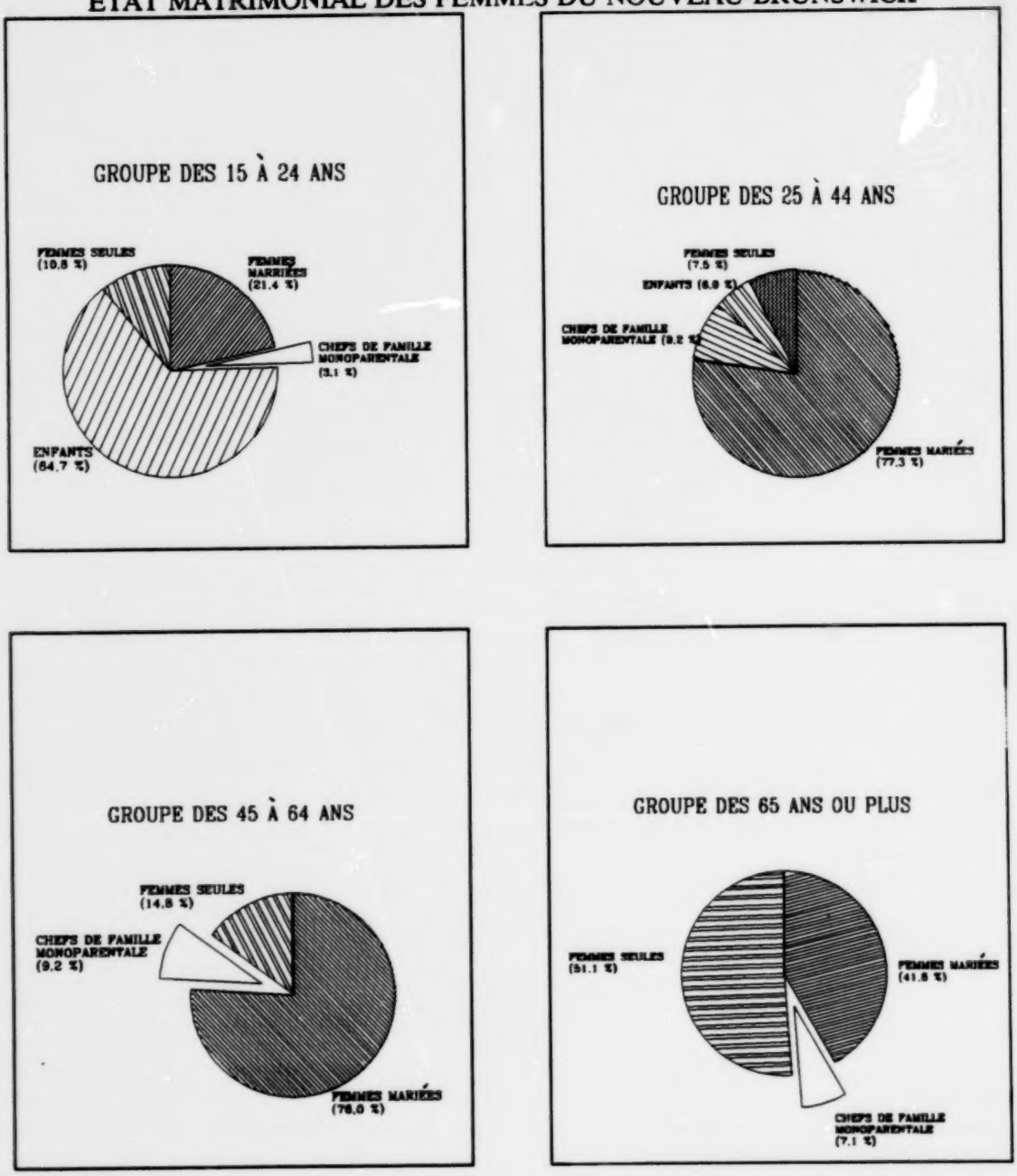

SOURCE: STATISTIQUE CANADA
RECENSEMENT DE 1986

GRAPHIQUE 3.5

ÉTAT MATRIMONIAL DES HOMMES AU NOUVEAU-BRUNSWICK

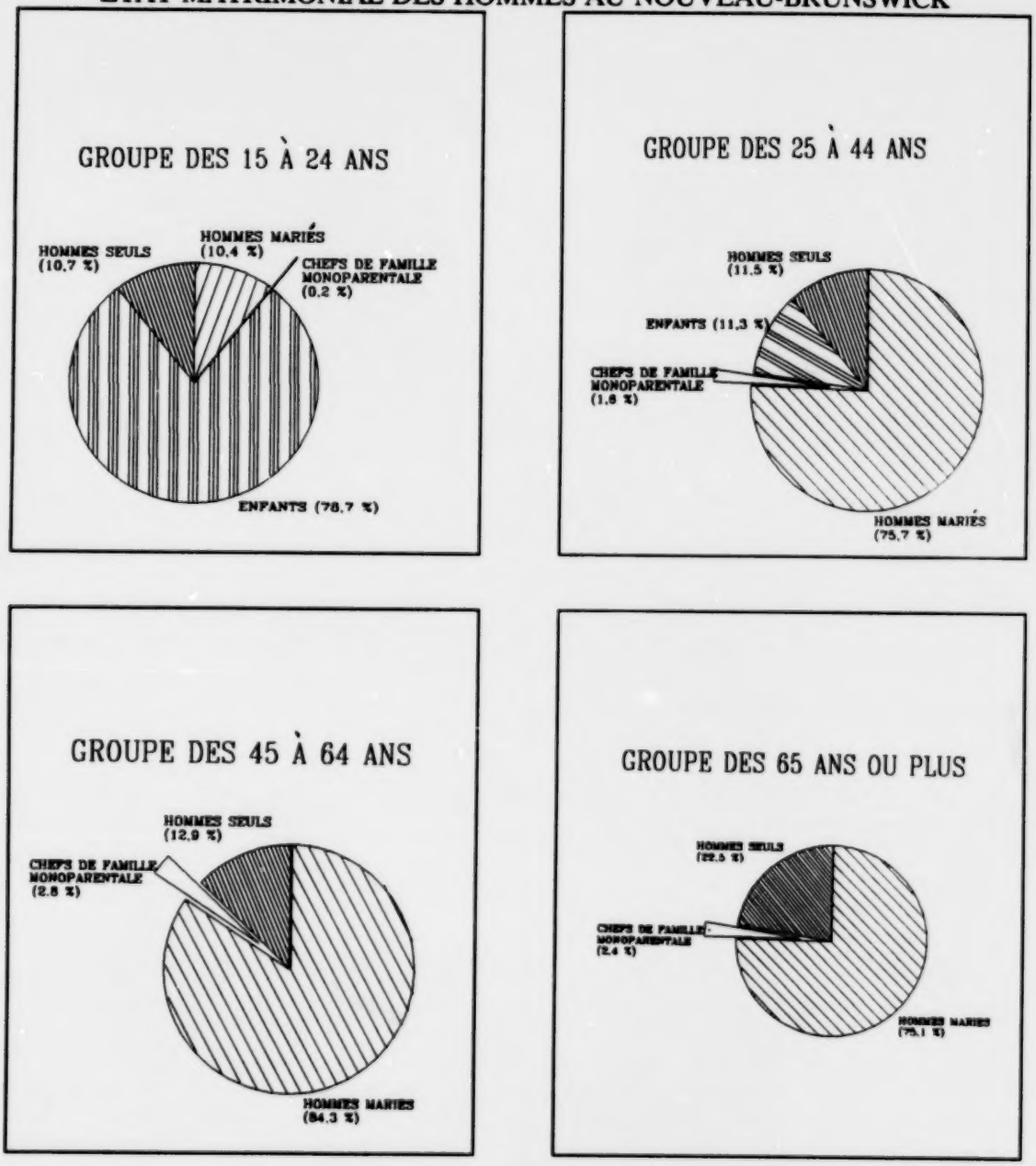

SOURCE: STATISTIQUE CANADA
RECENSEMENT DE 1986

Lorsqu'on passe au groupe d'âge suivant (personnes âgées de 45 à 64 ans), on note un changement intéressant. Les trois quarts de toutes les femmes qui font partie de ce groupe d'âge sont elles aussi mariées. Une sur dix est un parent unique et trois sur vingt vivent seules. Les hommes ont fait des choix différents. La proportion d'hommes vivant seuls est la même que dans le cas des hommes plus jeunes, mais il semble que le mariage exerce sur eux un attrait soudain : parmi les 25 à 44 ans, la personne sur dix qui vivait chez ses parents fait désormais partie du nombre plus élevé d'hommes mariés. Quatre-vingt-quatre pour cent des hommes âgés de 45 à 64 ans sont mariés.

Les hommes âgés ont une préférence marquée pour le mariage : les trois quarts d'entre eux sont mariés. Les autres vivent seuls et une faible proportion d'entre eux (2,4 %) sont chefs de famille monoparentale. Par ailleurs, plus de la moitié des femmes âgées vivent sans les avantages que procure une famille. Seulement 42 % d'entre elles sont mariées et 7 % sont chefs de famille monoparentale. Ces chiffres s'expliquent par le taux de survie qui est plus élevé chez les femmes : lorsque leurs maris meurent, elles restent seules. Mais ils témoignent également du fait que les hommes ont plus tendance que les femmes à se remarier. Il est clair que les hommes quittent la maison de leurs parents pour acquérir le statut d'homme marié et ce, pour la plus grande partie de leur vie. Les femmes optent pour des modes de vie plus diversifiés et ce, dès le début de leur vie adulte.

B. ÉQUITÉ

La clientèle du système d'enseignement postsecondaire ne provient pas d'une source unique. Cette clientèle a des antécédents très diversifiés. Dans la présente section de ce chapitre, nous étudierons la question de l'accès à l'enseignement postsecondaire et à la formation en tant qu'outils permettant d'assurer le bien-être économique des groupes suivants :

i) les bénéficiaires d'aide sociale,
ii) les jeunes chômeurs à long terme,
iii) les illettrés,
iv) les handicapés,
v) les minorités visibles,
vi) les femmes.

On ne saurait classer ces groupes sous une même étiquette comme "groupes minoritaires", "groupes ayant des besoins spéciaux", etc. Lorsqu'on dénombre tous les groupes "minoritaires", on s'aperçoit qu'ils constituent la majorité de la population. Les femmes, par exemple, représentent plus de 50 % de notre population. Le ministère s'intéresse à ces groupes parce que le fait de leur permettre de prendre part aux activités offertes par le système d'enseignement postsecondaire sous-entend que d'autres services soient aussi disponibles. Citons par exemple l'accès aux installations, l'orientation, le soutien financier, les garderies et une certaine aide pour leur permettre d'affronter les diverses facettes de la vie quotidienne. Le ministère se doit d'être sensible aux besoins de tous ses clients et de faire tout ce qu'il peut pour les aider à atteindre leur but, c'est-à-dire la sécurité économique.

i) Les bénéficiaires de l'aide sociale

Au Nouveau-Brunswick, le nombre des dossiers au titre du soutien du revenu (bénéficiaires de l'aide sociale ou BAS) est stable depuis plusieurs années. Au cours de la même période, le taux de chômage a connu des changements marqués et on peut en conclure qu'il faudrait que l'offre de main-d'oeuvre devienne beaucoup plus restreinte pour entraîner une diminution sensible du nombre de personnes qui reçoivent de l'aide sociale. Le nombre des dossiers, qui s'élève à environ 33 000, est établi en fonction des ménages et non des individus. En outre, ce nombre est établi en fonction du chef du ménage. Les données détaillées relatives aux jeunes bénéficiaires (qu'il s'agisse de bénéficiaires directs ou indirects) ne sont donc pas immédiatement et régulièrement disponibles. Parmi les 11 211 bénéficiaires de l'aide aux étudiants en 1986-87, seulement 3 % recevaient d'autres formes de soutien du revenu.

La confidentialité exclut une recherche systématique des clients ou des anciens clients par l'intermédiaire des programmes gouvernementaux. Il est extrêmement difficile de tirer des conclusions générales quant à la situation des BAS après leur participation aux programmes de formation ou d'emploi. Les nouvelles mesures prises en vertu du programme de soutien du revenu, de formation et de placement, ainsi que la participation des BAS aux programmes de la Planification de l'emploi pourraient, avec le temps, permettre la constitution d'une base de données utile et pertinente. A l'heure actuelle, toutefois, nous ne pouvons que nous en remettre à des conclusions d'études effectuées ailleurs et à des projets de recherche spéciaux.

Les auteurs de ces études et projets en sont venus à la conclusion suivante : les programmes qui réussissent le mieux à ne plus faire dépendre les bénéficiaires de l'aide du Bien-Etre Social et à les intégrer à la population active sont ceux qui allient d'abord travail et formation initiale, puis formation et counselling au moment du placement. En effet, on s'est aperçu que si l'on donne une formation, du counselling ou si l'on met à leur disposition des services de placement, isolément, on a beaucoup moins de chances que les bénéficiaires d'aide sociale s'intègrent durablement à la population active.

ii) Les jeunes

Les mêmes conclusions semblent s'appliquer aux jeunes chômeurs à long terme, qu'il s'agisse de bénéficiaires de l'aide sociale ou non. Dans le cadre de certains programmes (le British Youth Training Scheme et le Programme Intégration professionnelle qui est plus limité), on tente de régler le problème du chômage chez les jeunes par l'adoption de mesures qui favorisent une expérience de travail précoce. L'un des objectifs les plus importants de ces programmes consiste à créer des périodes "d'emploi" assez longues sans pour autant créer un engrenage dans lequel les emplois à court terme alternent avec les périodes d'aide et de chômage. Le principal but visé : faire en sorte que la transition vers le monde du travail s'effectue aussi rapidement que possible. Cette approche ne met cependant pas l'accent sur l'éducation continue. Essentiellement, elle laisse aux individus qui sont réputés s'être intégrés avec succès au marché du travail, le soin de réaliser qu'ils ont besoin d'une meilleure formation pour devenir plus concurrentiels sur le marché du travail. Ces programmes incitent surtout leur clientèle à devenir des employés. Pour la majorité de celle-ci, il s'agit-là d'une approche raisonnable qui leur permet d'entrer dès le début et de plain-pied dans la population active. Toutefois, une telle approche peut nuire au développement de l'esprit d'entreprise ou de nouvelles compétences.

Il y a lieu de remarquer que, même si le chômage chez les jeunes a monté en flèche au cours de la récente récession, lorsque le taux de chômage a par la suite baissé, il a aussi baissé assez rapidement chez les jeunes (voir le tableau 3.3).

TABLEAU 3.3 - Taux de chômage selon le groupe d'âge au Nouveau-Brunswick et au Canada Moyennes annuelles de 1981 à 1987

	Nouveau-Brunswick				Canada		
Âge:	15 à 19	20 à 24	25 +		15 à 19	20 à 24	25 +
				percentage			
1981	21,6	17,6	8,8		16,3	11,3	5,6
1982	26,2	21,5	10,9		21,9	16,9	8,4
1983	26,1	23,7	11,5		26,1	23,7	11,3
1984	25,0	23,3	11,9		19,9	16,8	9,3
1985	23,4	24,3	12,4		18,8	15,3	8,7
1986	24,6	22,1	11,7		16,8	14,3	8,0
1987	19,9	20,3	11,0		15,1	12,9	7,6

Source : Statistique Canada, catalogue 71-001

Étant donné que la proportion de jeunes au sein de la population totale diminue graduellement et si l'on tient pour acquis qu'une croissance économique modérée se poursuivra, le chômage chez les jeunes est appelé à diminuer. Il importe toutefois de noter que, bien que les jeunes s'empressent habituellement de prendre les emplois disponibles, lorsqu'ils subissent des périodes prolongées de chômage, leur capacité d'adaptation et leur intérêt diminuent ainsi que leur mobilité. Comme l'indique le tableau 3.3. cependant, le taux de chômage chez les jeunes au Nouveau-Brunswick est beaucoup plus élevé que le taux national. Les dernières données disponibles sur la moyenne annuelle (1987) montrent que 15 000 jeunes âgés de 15 à 24 ans font partie de ce groupe.

iii) Les analphabètes

L'analphabétisme chez les adultes a suscité beaucoup d'attention au Canada au cours des années 80. Il existe plusieurs définitions contradictoires de l'analphatétisme et il est déplorable qu'on ne soit pas arrivé à se mettre d'accord sur un certain nombre de paramètres qui permettraient d'en mesurer l'étendue. Toutefois, deux paramètres, immédiatement disponibles, se dégagent des données du recensement et peuvent donner une idée sur le nombre réel d'illettrés : d'une part, le nombre d'adultes n'ayant pas terminé leur neuvième année du secondaire, ou, d'autre part, le nombre d'adultes qui ont terminé leur neuvième année ou plus mais qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires. Ni l'un ni l'autre de ces paramètres n'a été unanimement reconnu par les responsables du domaine de

l'éducation comme étant une façon valable de mesurer les aptitudes à lire et à compter. De plus en plus, les employeurs insistent sur le fait que pour pouvoir évoluer avec succès dans leur milieu de travail, une personne doit à tout le moins avoir obtenu un diplôme d'études secondaires. Même si la société permet à chacun d'atteindre ce niveau sans déboursé direct, beaucoup ne profitent pas de cette offre.

Sur le plan des orientations, la question est de savoir quelles dispositions devraient être prises pour que les gens puissent avoir une seconde chance ou d'autres chances. Des programmes de perfectionnement, un cours préparatoire à la formation professionnelle (CPFP) et un cours de formation générale sont offerts depuis longtemps. Leur accessibilité tout comme leur popularité ont été quelque peu limitées. Le programme ayant remporté le plus de succès a été le cours de formation générale et, grâce à lui, près de 12 000 néo-brunswickois ont obtenu l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires au cours des 12 dernières années (voir le tableau 3.4).

TABLEAU 3.4 - Statistiques du cours de formation générale au Nouveau-Brunswick selon la langue du test de 1975 à 1986

	Volume à l'étude		Certificats Accordés	
Année	Français	Anglais	Français	Anglais
1975	26	236		183*
1976	81	447	45	386
1977	145	511	75	353
1978	103	716	59	513
1979	146	941	87	758
1980	219	1,096	125	934
1981	373	1,302	211	1,064
1982	360	1,468	181	1,143
1983	315	1,414	162	956
1984	357	1,337	180	933
1985	413	1,316	200	895
1986	465	2,065	261	1,432

* Comprend les certificats de français en 1975.

REMARQUE : Le "volume à l'étude" est plus élevé que le nombre de personnes.

Source : MESF.

La participation des francophones à ce programme a été extrêmement faible à ce jour comparativement à celle des anglophones.

Le tableau 3.5 et les graphiques 3.6 à 3.8 montrent l'ampleur du problème dans son ensemble.

TABLEAU 3.5 : Population du Nouveau-Brunswick n'ayant pas terminé la 12e année en 1981, selon le groupe d'âge

En 1981, il y avait 254 470 néo-brunswickois qui n'allaient pas à l'école, qui avaient plus de 15 ans et qui n'avaient pas obtenu un diplôme d'études secondaires. Parmi eux, 140 645, soit 55 %, n'avaient pas terminé la neuvième année.

	15 à 19	20 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64	65+
Moins d'une 9e année	5 405	6 805	17 465	18 555	24 210	29 290	38,910
9e a 13e année sans obtention du diplôme	13 175	16 635	25 985	18 930	14 760	12 255	12,080
TOTAL	18,580	23,440	43,450	37,485	38,970	41,545	50,990

Population totale n'allant pas à l'école, âgée de plus de 15 ans, sans obtention du diplôme = 254 470
Population totale n'allant pas à l'école, âgée de plus de 15 ans = 455 330
Population totale âgée de plus de 15 ans = 515 945
Source : Statistique Canada, Recensement de 1981, 92-914.

En 1981, plus de 55 % de la population du Nouveau-Brunswick âgée de plus de 15 ans et qui n'allait pas à l'école n'avait pas obtenu de diplôme de fin d'études[16]. Sur ce nombre, 42 000 personnes, soit 16,5 %, étaient âgées de moins de 25 ans. S'ajoutaient à celles-ci 43 000 personnes âgées de 25 à 34 ans. Parmi les 42 000 personnes âgées de moins de 25 ans, 12 000 n'avaient pas terminé leur 9e année.

Ces statistiques remontent maintenant à six ans, mais il est probable que, dans l'intervalle, 18 000 personnes aient quitté le système d'éducation secondaire sans obtenir leur diplôme et même si un certain nombre d'entre elles ont pu y retourner, elles ne représentent probablement pas la majorité. Comme hypothèse on pourrait dire qu'environ 10 000 Néo-Brunswickois quittent le système scolaire sur une période de cinq ans sans obtenir de diplôme (voir le tableau 1.11 et les graphiques 1.23 et 1.24).

Compte tenu du chiffre de 43 000 applicable aux personnes âgées de 25 à 34 ans, le taux actuel d'abandons peut indiquer que des progrès ont été accomplis. Il est cependant peu probable que le taux actuel de persévérance, qui est estimé à 70 %, progresse davantage. Les abandons constitueront donc un problème majeur et persistant sur le marché du travail.

Beaucoup d'emplois ne nécessitent pas de diplôme d'études secondaires et n'exigent rien de plus que des compétences de base. Ce genre d'emploi va sans doute se multiplier, puisque l'avènement de la haute technologie a pour effet de simplifier beaucoup de tâches. Toutefois, il faut aussi tenir compte de l'instabilité du marché du travail et les personnes ayant un niveau d'instruction plus faible sont les moins susceptibles d'être en mesure de s'adapter aux changements.

---

[16] L'équivalent pour le Cours de formation générale ne se reflète probablement pas dans les données du recensement.

Dans la planification du marché du travail, on met donc de plus en plus l'accent sur la nécessité de donner à chacun l'occasion d'obtenir l'équivalent d'un diplôme de fin d'études secondaires. Encore faut-il que chacun ait la possibilité de le faire, et c'est là le grand défi que doit relever le gouvernement, en collaboration avec le secteur privé.

GRAPHIQUE 3.6

POPULATION N'ALLANT PAS À L'ÉCOLE, N'AYANT PAS TERMINÉ LES ÉTUDES SECONDAIRES SELON LE GROUPE D'ÂGE

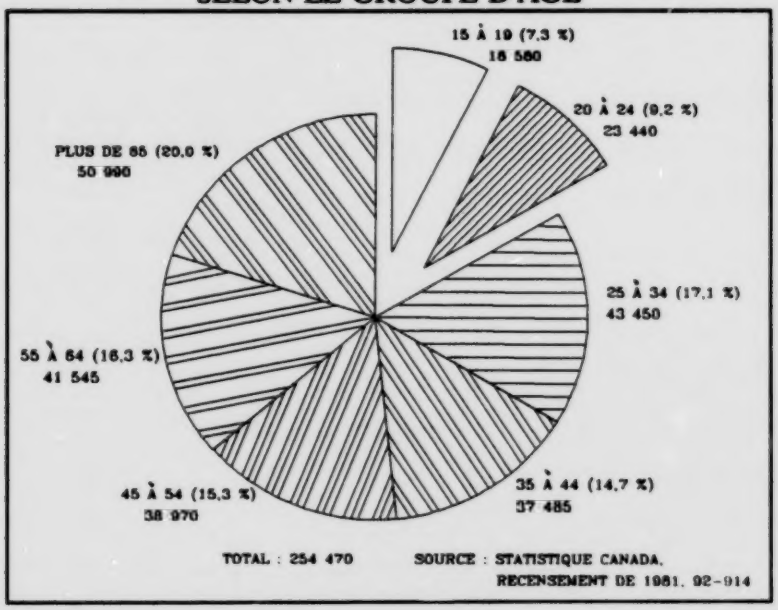

GRAPHIQUE 3.7

POPULATION N'ALLANT PAS À L'ÉCOLE, AYANT MOINS D'UNE 9e ANNÉE, SELON LE GROUPE D'ÂGE

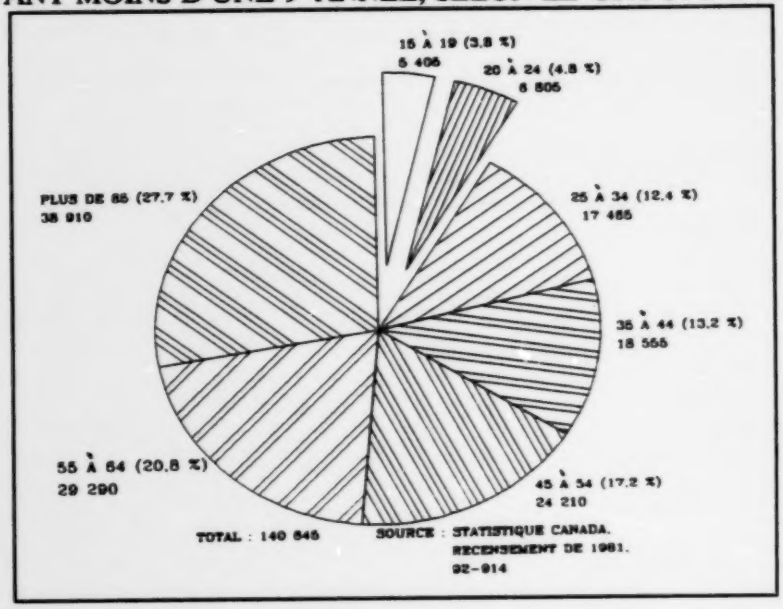

GRAPHIQUE 3.8

POPULATION N'ALLANT PAS À L'ÉCOLE, 9e À 13e ANNÉE, SANS CERTIFICAT, SELON LE GROUPE D'ÂGE

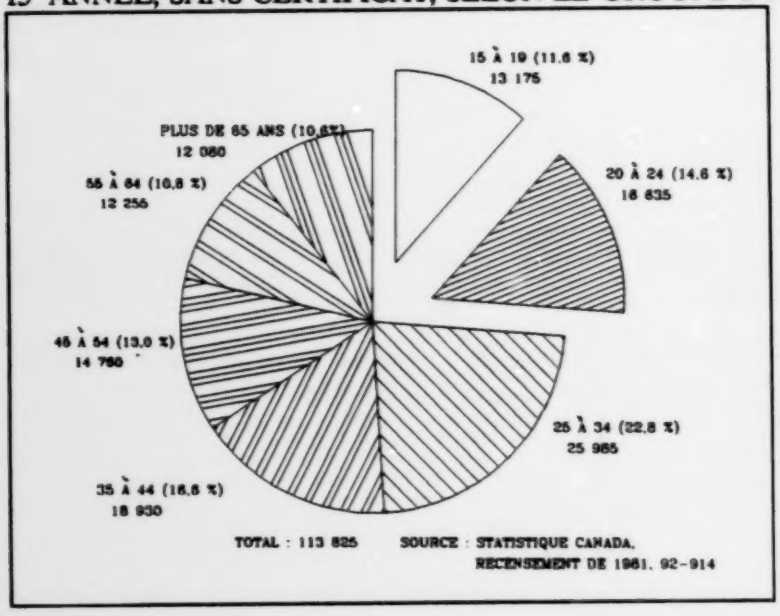

iv) Les handicapés

De nombreux Canadiens naissent avec des handicaps physiques ou mentaux. D'autres deviennent handicapés plus tard à la suite d'un accident ou d'une maladie. En fait, selon l'Organisation mondiale de la santé, environ 21 % de la population souffre d'un handicap. Les taux de prévalence des divers handicaps sont indiqués au tableau 3.6.

TABLEAU 3.6 - Handicaps dans la population du Nouveau-Brunswick
A. Taux international de prévalence des handicaps*

Handicap	Taux de prévalence dans la population
Handicap physique	7,1%
Handicap auditif	6,2%
Retard mental	3,0%
Maladie mentale	2,7%
Handicap visuel	2,1%
TOTAL	21,0% de la population
Handicaps légers	17,0%
Handicaps graves	4,0%

B. Extrapolation applicable à la population du Nouveau-Brunswick en 1986**

Handicap physique	50 370
Handicap auditif	43 985
Retard mental	21 283
Maladie mentale	19 155
Handicap visuel	14 899
Total des handicaps au Nouveau-Brunswick en 1986	148 982
Total des handicaps légers en 1986	120 605
Total des handicaps graves en 1986	28 377

* Source : Plan d'action pour les personnes handicapées du Nouveau-Brunswick, Secrétariat du Cabinet, octobre 1985.

** Les taux de prévalence internationaux sont appliqués ici à la population pour donner le nombre de handicaps et non pas celui des individus, puisqu'une même personne peut souffrir de plusieurs handicaps.

Si l'on extrapole ces taux pour les appliquer à la population de 1986, il semblerait que près de 150 000 Néo-Brunswickois soient handicapés. Toutefois, cela supposerait que chaque personne handicapée ne souffre que d'un handicap, ce qui n'est souvent pas le cas. Or, nous savons qu'il y a environ 150 000 handicaps dans notre province, dont un cinquième sont tenus pour graves. Enfin, selon une étude canadienne récente, on évalue à 74 000 le nombre d'adultes handicapés dans notre province.

Cette étude, effectuée en 1984 et intitulée Enquête sur la santé et l'invalidité au Canada, nous permet également de mieux connaître le niveau d'instruction des Canadiens ayant un handicap ainsi que leur participation à la population active. Au moins 44 % d'entre eux ont un niveau d'instruction inférieur à la 9e année, et peuvent donc être considérés comme des illettrés sur le plan fonctionnel (comparativement au taux de 29 % applicable à tous les adultes du Nouveau-Brunswick en 1981). Cependant, 7 % d'entre eux ont reçu une instruction postsecondaire partielle et 4 % ont un diplôme universitaire (comparativement à 24 % et 6 % respectivement dans le cas des adultes du Nouveau-Brunswick en 1981).

En ce qui concerne les taux d'activité, 32 % des handicapés font partie de la population active (28 % ont un emploi, 4 % sont chômeurs), et 3 % sont étudiants à temps plein. Enfin, parmi ceux qui avaient un emploi au moment de l'enquête, soit au total 675 000 adultes, les deux tiers déclaraient avoir "un certain" handicap, un sixième disait souffrir d'un handicap léger et 4 % d'un handicap grave.

Bien que ces chiffres puissent susciter un certain sentiment de découragement, ils sont également révélateurs des possibilités qui existent. Car les Canadiens atteints d'un

handicap peuvent recevoir une formation postsecondaire. Ils peuvent obtenir des diplômes universitaires. Ils peuvent même occuper des emplois à temps plein, même lorsqu'ils souffrent d'un handicap grave. La solution est là : aider les handicapés physiques et mentaux à planifier leur carrière lorsqu'ils sont jeunes, pour qu'ils prévoient fréquenter des établissements d'enseignement postsecondaire.

v) Les minorités visibles

Le Comité spécial de la Chambre des Communes sur les minorités visibles dans la société canadienne a défini les minorités visibles comme étant des non-Blancs. Cette définition englobe les autochtones ainsi que les Canadiens originaires de l'Afrique, des pays arabes, de la Chine, de l'Inde, du Pakistan, du Japon, de la Corée, de l'Asie du Sud-Est, de l'Amérique latine, des îles du Pacifique, des Antilles et des Philippines. La population non blanche du Canada en 1984 s'élevait à 1 864 000 personnes, soit 7 % de la population.

TABLEAU 3.7 : Population du Nouveau-Brunswick selon certaines origines ethniques*, recensements de 1961, 1971 et 1981

	1961	1971	1981
Population totale	597 936	634 560	689,375
Britannique	329 940	365 735	369 125
Française	232 127	235 025	251 070
Hollandaise	7 882	5 360	4 395
Allemande	7 386	8 405	6 490
Autochtone	2 921	3 925	4 605
Scandinave	4 901	3 600	2 350
Autres	12 779	12 505	55 040

Source : Recensement du Canada

* Seules les principales origines ethniques dont il est fait état pour le Nouveau-Brunswick sont données ici.

Le tableau 3.7 donne la répartition de la population du Nouveau-Brunswick selon certaines origines ethniques lors des recensements de 1961, 1971 et 1981. La population autochtone du Nouveau-Brunswick s'est accrue régulièrement au cours des deux dernières décennies et se chiffrait à 4 600 personnes en 1981.

La catégorie "autres" comprend tous les autres groupes ethniques qui sont trop nombreux pour être énumérés. Le reste des minorités visibles du Nouveau-Brunswick se classerait dans cette catégorie. Le nombre des membres des "autres" groupes ethniques a plus que quadruplé entre 1971 et 1981 et il se chiffrait à 55 000 personnes en 1981. Il faudrait analyser des renseignements plus détaillés relatifs à la catégorie "autres" pour avoir une idée plus exacte de la population qui fait partie des minorités visibles au Nouveau-Brunswick.

Les problèmes des minorités visiblement différentes des autres sont des problèmes qui ont trait à leur intégration, au fait qu'elles sont évidentes, enfin, à des changements d'attitude d'employeurs, de collègues de travail et du public vis-à-vis de leurs membres. Par exemple, des expériences faites sur le terrain révèlent que les personnes ayant un accent étranger sont plus susceptibles de voir leur candidature rejetée, lorsqu'elles cherchent à obtenir une entrevue pour un emploi par téléphone, que les personnes ayant un accent plus canadien (Zureik, 1983). Les programmes d'égalité des chances dans l'emploi tentent de redresser certains de ces déséquilibres. C'est également là l'objet des paragraphes 15(1) et 15(2) de la Charte canadienne des droits et libertés.

Comme exemple d'initiative positive, mentionnons le Programme d'égalité d'accès à l'emploi que le gouvernement du Nouveau-Brunswick, soucieux du bien-être des autochtones et des handicapés de la province, a mis sur pied voici cinq ans. Ce programme apporte un soutien financier aux ministères qui embauchent des membres de l'un ou l'autre de ces deux groupes, à la condition qu'on donne à la personne embauchée un poste à temps complet dans l'année qui suit. Les objectifs fondamentaux de ce programme : donner aux

candidats une expérience de travail et sensibiliser les fonctionnaires à leurs besoins. À l'heure actuelle, environ 50 candidats bénéficient de ce programme : 35 personnes handicapées et 15 autochtones. Encore que son impact soit relativement limité, il s'agit là sans nul doute d'une initiative très positive.

Les minorités ethniques provenant d'autres pays ont tendance à se regrouper en sociétés multiculturelles dans chacun des grands centres de la province. Leurs membres n'ont pas nécessairement le même héritage culturel. Ils ont toutefois en commun le fait d'être différents, ils sont confrontés au même choc culturel et rencontrent tous des problèmes d'intégration. Ils partagent également la même nostalgie de leur pays d'origine. En se soutenant mutuellement et en se regroupant, ils s'aident les uns les autres à mieux s'adapter et à s'intégrer à leur nouvel univers.

vi) Les femmes

Au Nouveau-Brunswick, les femmes représentent aujourd'hui 50 % des effectifs universitaires et 38 % des effectifs à temps plein des collèges communautaires.

Les femmes inscrites dans les universités ou les collèges communautaires sont également plus nombreuses à faire des choix non traditionnels. Des chiffres portant sur l'ensemble du Canada révèlent par exemple qu'en 1983, 13 700 femmes étaient inscrites à temps plein aux programmes de secrétariat des collèges communautaires, mais que 21 400 étaient inscrites en gestion et en administration où elles étaient d'ailleurs plus nombreuses que les hommes (18 900). Les jeunes femmes prennent également des cours en sciences naturelles, en mathématiques et en génie.

Les femmes semblent donc s'orienter progressivement vers des professions "non traditionnelles". Selon un rapport de Travail Canada, ces secteurs d'activité non traditionnels suscitent chez elles un plus grand intérêt et leur sont plus facilement accessibles (Travail Canada, 1987).

Ces tendances ne valent toutefois que pour les jeunes femmes qui s'inscrivent à temps plein à l'université et aux collèges communautaires. Qu'en est-il des femmes qui ont un autre genre de formation?

Une autre étude récente, commandée par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, fait état d'une situation différente. Cette étude faisait le point sur la participation des femmes canadiennes aux programmes de formation destinés à les réintégrer à la population active. Son auteur, Daniel Boothby, analyste du marché du travail, en est venu à la conclusion que bien peu de changements se sont produits au fil des ans quant au taux de participation des femmes aux programmes de formation de la main-d'oeuvre. Il admet que les critiques traditionnellement formulées à ce sujet demeurent encore fondées aujourd'hui. Bien souvent, les femmes ne suivent aucun stage d'apprentissage et elles sont sous-représentées dans les programmes de formation industrielle. Une proportion plus élevée de femmes que d'hommes suivent des cours (à un niveau de scolarité équivalent le plus souvent) qui ne les préparent pas directement à un métier. En ce qui concerne la formation en entreprise ou en établissement d'enseignement, elles choisissent encore des professions où les femmes sont une majorité.

Daniel Boothby en est venu à la conclusion qu'en définitive, tant les hommes que les femmes suivent des cours de formation de la main-d'oeuvre soit pour occuper un poste mieux payé, soit pour améliorer leurs compétences dans le cadre de leur emploi actuel. Quant à la tendance persistante des femmes à suivre des cours menant à un travail de bureau (60 % des femmes suivant un cours de formation), elle s'expliquerait ainsi : en accédant à ce type d'emploi, la plupart des femmes ont la possibilité d'avoir un salaire plus élevé que dans les postes de cols bleus qui leur sont offerts.

En outre, Boothby recommande d'apporter trois changements fondamentaux à la façon dont les programmes de formation sont dispensés si l'on veut que les femmes aient accès à des professions non traditionnelles. En premier lieu, l'administration des programmes de formation devrait être exempte de toute forme de discrimination sexuelle. En second lieu, les programmes de formation devraient pouvoir diminuer la discrimination dont les femmes font l'objet sur le marché du travail. Enfin, les femmes devraient aussi recevoir une formation que leur permette de combler le manque chronique de cols bleus hautement qualifiés.

En matière de formation et d'emploi, les deux grands obstacles pour les femmes sont le manque de garderies et le manque de programmes de transition. Boothby recommande fortement que les prestations pour personnes à charge dans les programmes de formation en établissement d'enseignement soient augmentées pour tenir compte du coût réel de la garde des enfants. Quant aux nombreuses femmes qui réintègrent le marché du travail après en avoir été absentes pendant plus de cinq ans, elles devraient pouvoir bénéficier de cours d'orientation accrus et plus largement répandus.

CHAPITRE IV
LE CONTEXTE FINANCIER

INTRODUCTION

De l'avis général, le financement est une condition fondamentale à la capacité de dispenser l'enseignement et la formation de niveau postsecondaire. La plus grande partie de l'enseignement postsecondaire est financée par les fonds publics. Bien que l'éducation relève de la compétence provinciale, le gouvernement fédéral apporte un soutien financier actif à l'éducation dans le cadre des responsabilités qui lui incombent en matière de développement économique.

L'enseignement dispensé au niveau élémentaire et secondaire suppose un soutien financier moindre de la part du gouvernement fédéral que l'enseignement dispensé au niveau postsecondaire. Pour ce qui est du financement des universités, le fédéral fait des transferts globaux aux provinces qui distribuent ensuite les fonds aux établissements conformément aux politiques provinciales. Pour ce qui est de l'enseignement supérieur, le fédéral a toujours apporté un soutien aux collèges en achetant des cours de formation aux établissements provinciaux pour une clientèle définie par les autorités fédérales. Les activités collégiales ne faisant pas l'objet d'un achat reçoivent un certain soutien du fédéral dans le cadre du Financement des programmes établis.

Au cours des années 80 le financement par le gouvernement fédéral a été modifié. Les restrictions imposées par les deux niveaux de gouvernement ont obligé les établissements d'enseignement postsecondaire à chercher d'autres sources de soutien financier.

- Quelles sont les tendances en matière de financement de l'enseignement postsecondaire par les gouvernements provinciaux et fédéral?

- Quel rôle joue le programme d'aide aux étudiants pour ce qui est du soutien financier apporté aux étudiants qui entreprennent des études postsecondaires?

- Dans quelle mesure le système de collèges communautaires peut-il obtenir une aide financière d'autres sources de financement?

Dans le présent chapitre, nous tenterons de répondre à ces questions en examinant les contributions apportées par le fédéral et le provincial au système d'éducation postsecondaire; nous verrons dans quelle mesure on s'en remet au Programme d'aide aux étudiants et nous évaluerons la possibilité de trouver d'autres sources de financement.

A. SOUTIEN FINANCIER

Le Canada apporte son soutien financier à l'enseignement supérieur par l'intermédiaire des formules complexes du Financement des programmes établis (FPÉ). Le tableau 4.1 et le graphique 4.1 indiquent quels sont les transferts en espèces effectués dans le cadre du FPÉ depuis 1977-1978. Certes, des changements qui se résument essentiellement à une diminution spectaculaire du taux de croissance, ont été apportés aux dispositions antérieures, mais il demeure que le financement repose sur des fonds fédéraux. Les provinces virent des crédits globaux aux établissements pour financier leurs coûts d'exploitation, et elles reçoivent, pour leur part, des crédits globaux d'Ottawa, qui sont destinés à l'enseignement postsecondaire.

Il y a lieu de souligner que le FPÉ a pour but de financer aussi bien les services d'assurance-maladie que l'enseignement postsecondaire. De fait, environ 70 % du FPÉ servent à financer les dépenses en matière de santé. Les transferts en espèces ne sont en outre qu'un élément du FPÉ. Le gouvernement fédéral a réduit les taux de l'impôt sur le revenu, ce qui a permis aux provinces d'occuper le champ d'imposition ainsi libéré. Il considère que la valeur de ces transferts d'impôt est un manque à gagner pour lui, aussi les déduit-il de la part à laquelle la province a droit en vertu de la formule, puis il lui transfère le solde au comptant.

TABLEAU 4.1 - Financement des programmes établis versements effectués par le Canada au Nouveau-Brunswick, de 1977-78 à 1986-87

1977-78	106 139 999
1978-79	137 086 002
1979-80	161 168 000
1980-81	170 558 833
1981-82	177 076 674
1982-83	151 743 000
1983-84	224 363 000
1984-85	243 058 000
1985-86	240 904 000
1986-87	253 905 000

Source : Comptes publics du Nouveau-Brunswick

Malgré ces caractéristiques du FPÉ, une analyse de la totalité des transferts en espèces effectués dans son cadre prouve qu'il n'y a eu un renversement étonnant de la tendance.

GRAPHIQUE 4.1

FINANCEMENT DES PROGRAMMES ÉTABLIS,
VERSEMENTS EFFECTUÉS PAR LE CANADA AU NOUVEAU-BRUNSWICK,
DE 1977-78 À 1986-87

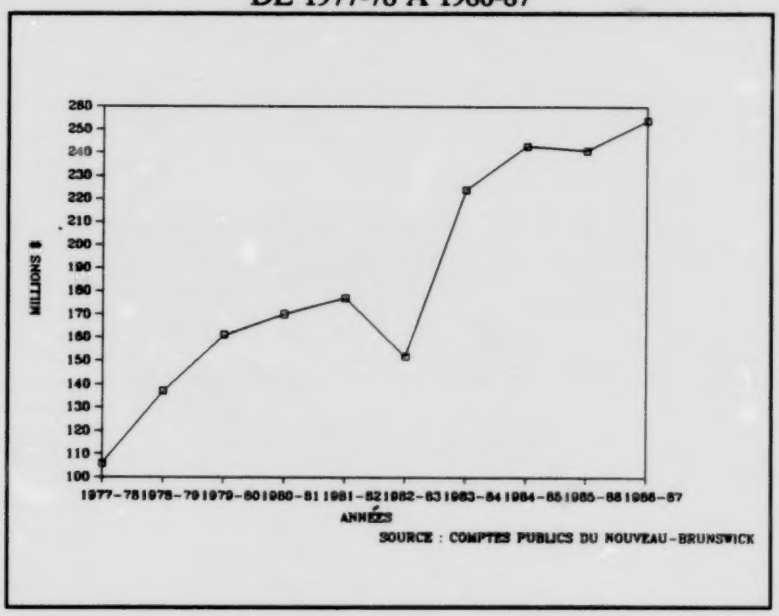

Au cours de ses six premières années d'existence, le FPÉ a connu une augmentation de 111 % au titre des transferts pécuniaires au Nouveau-Brunswick. Au cours des trois années suivantes, l'augmentation n'a été que de 13 %. Des changements majeurs ont été apportés aux ententes entre 1982 et 1984 afin d'atténuer les effets de la récession.

Aux yeux des provinces, le champ d'imposition ne constitue pas une contribution fédérale à leurs dépenses. Elles n'acceptent pas non plus les exigences contenues dans les lois fédérales selon lesquelles les contributions versées dans le cadre du FPÉ doivent être divisées entre la santé et l'éducation. Pour ce qui concerne l'éducation, les provinces considèrent que la méthode adoptée par le fédéral pour justifier les dépenses au niveau postsecondaire est particulièrement ennuyeuse puisqu'elle exclut la formation collégiale n'entrant pas dans la catégorie carrière/technique définie par Statistique Canada[16].

Depuis 1984-1985, les transferts pécuniaires effectués au Nouveau-Brunswick dans le cadre du FPÉ ont augmenté de 4,5 %. Les subventions d'exploitation versées par le Nouveau-Brunswick aux établissements de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM) ont augmenté de 12,9 % au cours de la même période. C'est par l'intermédiaire de la CESPM que le Nouveau-Brunswick finance les universités dans les provinces Maritimes ainsi qu'un certain nombre d'établissements non universitaires dans la région. Les subventions d'exploitation accordées à la CESPM figurent en détail au tableau 4.2 et au graphique 4.2.

TABLEAU 4.2 - Subventions d'exploitation accordées par le Nouveau-Brunswick aux établissements de la CESPM

1979-80	61 173 400
1980-81	65 944 600
1981-82	72 766 300
1982-83	81 915 200
1983-84	88 775 300
1984-85	96 831 200
1985-86	103 003 200
1986-87	109 284 000

Source : Comptes publics du Nouveau-Brunswick

16 Pour une définition de la catégorie collèges/technique, voir l'annexe D à la p. 203. Ces disputes perpétuelles mises à part, si l'on acceptait la méthodologie fédérale, on reconnaîtrait que les dépenses provinciales au chapitre de l'éducation postsecondaire non universitaire s'élèvent à près de 30 millions de dollars pour l'année 1986-87. Si l'on tient compte des conclusions tirées de l'analyse des données de 1984-85 figurant à l'annexe D, on peut conclure que la contribution du Canada à ces dépenses par l'intermédiaire du FPÉ s'est située entre 15 et 30 millions de dollars.

GRAPHIQUE 4.2

SUBVENTIONS D'EXPLOITATION DU N.-B. AUX ÉTABLISSEMENTS DE LA CESPM DE 1979-80 À 1986-87

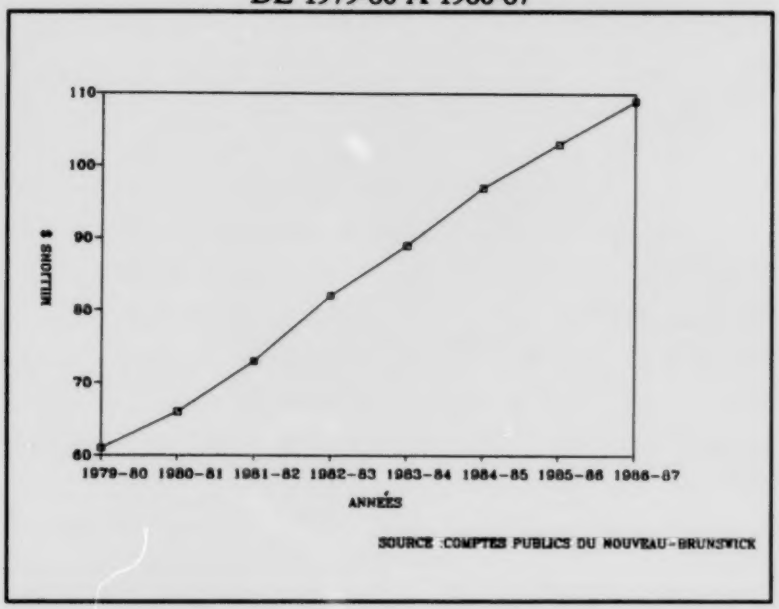

De 1979-80 à 1985-86, les subventions accordées à la CESPM se sont accrues de 69 %. Au cours de la même période, les transferts pécuniaires effectués dans le cadre du F.P.É. ont augmenté de 50 % et les effectifs du postsecondaire se sont accrus de 37 %. Les dépenses d'exploitation du système collégial ont augmenté de 92 %[17]. Les dépenses combinées en 1986-87 ont totalisé un peu plus de 168 millions de dollars, dont 65 % ont été affectées à la CESPM et 35 % au ministère de l'Enseignement supérieur et de la formation. En 1979-80, ces taux étaient respectivement de 71 % et de 29 %[18].

---

[17] Ces années ont été retenues pour illustrer la croissance des dépenses parce que les chiffres applicables à l'année 1986-87 traduisent l'impact de la réorganisation gouvernementale.

[18] Pour l'année 1979-80, certains programmes financés par d'autres ministères provinciaux sont exclus du calcul des pourcentages et les dépenses équivalentes sont incluses dans la part du ministère de l'Enseignement supérieur et de la formation en 1986-87 en raison de la réorganisation gouvernementale.

La croissance relativement plus grande des dépenses non universitaires peut être attribuée en partie au fait que le système collégial est un aspect important de la politique économique du gouvernement. L'investissement au titre du développement des ressources humaines est considéré comme un moyen ultime d'améliorer la société en permettant aux gens d'acquérir des compétences cotées sur le marché du travail. En outre, on a jugé essentiel de créer et de maintenir une infrastructure de formation pour que les entreprises puissent demeurer concurrentielles et pour attirer de nouveaux secteurs d'activité économique.

On prévoit que la part du gouvernement provincial relativement à l'exploitation du système collégial passera de 51 %, soit le taux enregistré en 1983-84, à 75 % ou plus en 1988-89[19]. Cette part semble appelée à s'accroître compte tenu des politiques actuelles des deux gouvernements.

Les propositions visant à modifier le FPÉ ont été à l'occasion mises de l'avant. La plupart d'entre elles visaient à séparer le financement de l'enseignement de celui de la santé et à ce que les destinataires des subventions à l'enseignement soient identifiées avec plus de précision. On a successivement proposé que les subventions soient directement versées aux établissements, que le financement soit accordé en fonction des programmes offerts, et que des octrois soient versés directement aux étudiants. Les provinces se sont immanquablement opposées à ces propositions et ce, surtout parce que leurs établissements se trouveraient dans une position vulnérable si le gouvernement fédéral changeait ultérieurement l'ordre de ses priorités.

Cette vulnérabilité a été amplement établie dans le secteur de l'enseignement postsecondaire non universitaire. Les lois et ententes qui autorisent le fédéral à apporter un soutien aux collèges ont toujours prévu des allocations minimales au chapitre de l'achat de formation mais les achats visaient toujours des programmes spécifiques. En outre, aux termes de la Loi nationale sur la formation (LNF), les fonds destinés à l'acquisition d'installations importantes et à la mise sur pied de programmes étaient disponibles, en sus

---

[19] Si l'on ne tient pas compte du FPÉ.

des frais imputables à l'achat de places. Le tableau 4.3 indique les dépenses provinciales au titre du système collégial ainsi que les contributions du Canada.

TABLEAU 4.3 - Dépenses du MESF du Nouveau-Brunswick et subventions fédérales, de 1982-83 à 1986-87

Année	Total	Canada	%
1982-83	40 459 635	15 633 125	38,6
1983-84	51 795 229	25 151 145	48,6
1984-85	51 883 852	23 583 818	45,5
1985-86	50 819 147	20 756 562	40,8
1986-87	61 974 152	18 509 751	29,9

À l'exclusion des dépenses en capital
Source : Comptes publics du Nouveau-Brunswick

En 1983-84, l'aide directe du fédéral au système d'éducation du Nouveau-Brunswick a atteint un sommet de 25,2 millions de dollars, dont 20,5 millions de dollars découlaient de la LNF. Le solde de 4,6 millions de dollars provenait de l'entente sur les langues officielles dans l'enseignement, du Secrétariat d'État, relativement au partage des coûts. Même si l'on reconnaît généralement que la contribution du Secrétariat d'État est moins liée aux programmes de formation du Ministère que celle de la LNF, la contribution du Canada est très élevée. Il n'y a pas si longtemps, soit en 1983-84, le Canada apportait donc une contribution directe s'élevant à presque 49 % des dépenses d'exploitation du ministère des Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick qui étaient de 51,7 millions de dollars.

En 1986-87, la part du Canada provenant tant du CEIC que du Secrétariat d'État n'était plus que de 18,5 millions de dollars (30 %) sur un total de 61,9 millions de dollars[20]. La contribution garantie du CEIC pour l'année 1988-89 est d'environ 10,5 millions de dollars. Si le programme de partage des coûts du Secrétariat d'État est maintenu (voir le tableau 4.4), l'aide fédérale directe provenant de ces deux sources s'élèvera à environ 15 millions de dollars l'an prochain, soit 60 % du niveau enregistré en 1983-84. En dollars constants, ce pourcentage se rapprocherait davantage de 40 %, ou moins, du niveau enregistré cinq ans plus tôt.

Le tableau 4.4 montre le rôle constant qu'ont joué les contributions versées par Ottawa, dans le cadre du Programme des langues officielles dans l'enseignement, au système d'enseignement non universitaire du Nouveau-Brunswick.

Ce programme compte pour la moitié de l'augmentation de l'aide fédérale en 1983-84.

TABLEAU 4.4 - Langues officielles dans l'enseignement, financement fédéral versé au Nouveau-Brunswick au titre des dépenses admissibles des CCNB

	Développement et mise sur pied des programmes	Soutien des infrastructures
1983-84	$2 086 896	2 500 933
1984-85	2 257 612	2 821 267
1985-86	2 221 157	2 895 139
1986-87	2 069 038	2 756 764

Source : MESF

20 Une certaine part d'aide fédérale a aussi été reçue indirectement dans le cadre des contrats de formation; les méthodes comptables provinciales ne permettent pas d'en connaître le montant.

L'autre moitié de la hausse substantielle de l'aide fédérale en 1983-84 est attribuable aux contributions de la Caisse d'accroissement des compétences professionnelles. Ce programme avait pour objectif d'améliorer la capacité des collèges de dispenser une formation supérieure. Après avoir amélioré leurs capacités en ce domaine, les collèges font aujourd'hui face à une réduction constante de l'achat par le fédéral des places visées.

La Planification de l'emploi a profondément modifié les priorités du Canada en matière de formation. L'un de ses objectifs consiste à donner aux employeurs une plus grande partie des responsabilités financières imputables à la formation des employés. Elle vise également à ce que les dépenses du Canada au titre de la formation soient principalement destinées à la clientèle qui en a le plus besoin. Elle a pour troisième objectif de stimuler la formation dispensée par le secteur privé afin qu'elle soit concurrentielle par rapport à celle qui est offerte par les établissements provinciaux.

Dans les provinces Maritimes, en raison d'une faible densité industrielle et démographique, il a fallu faire beaucoup d'ajustements pour chercher à atteindre ces objectifs. L'exclusion des établissements financés par les fonds publics (les hôpitaux et les établissements d'enseignement, par exemple) à titre d'employeurs admissibles a eu des conséquences disproportionnées dans cette région parce qu'il s'agit là d'employeurs importants et qu'ils sont dispersés sur le plan géographique.

Les petites entreprises sont majoritaires dans les Maritimes et même si le programme Acquisition de compétences ne vise généralement que les compagnies ayant moins de 100 employés, les très petites entreprises sont les moins susceptibles de laisser leurs travailleurs suivre des cours de formation, particulièrement si l'entreprise doit payer une partie des coûts nécessaires à cette fin. Il est également difficile de planifier une formation qui soit efficace sur le plan des coûts afin de répondre à des objectifs très spécifiques émanant d'une multitude de petites entreprises dont chacune ne désire former que très peu de gens.

La formation par le secteur privé n'a jamais été implantée à grande échelle dans les Maritimes. Même si la Planification de l'emploi a certes permis aux entrepreneurs

d'entreprendre des activités de formation ou de les accroître, il est improbable qu'une partie importante des cours de formation offerts survivrait à une disparition des subsides fédéraux. La Planification de l'emploi a donné lieu à une certaine forme d'expérimentation et de formation qui n'était pas tributaire des établissements traditionnels, mais à long terme, ce programme aura probablement pour effet de réduire les liens qui unissent la population aux collègues dont elle aura malgré tout besoin plus tard (et dont certains n'existent que depuis peu).

La diminution de l'achat direct de places de formation, accompagnée d'une réduction des CPFP, signifie que la majorité des adultes en ayant le plus besoin ne peuvent pas, chose assez ironique, être bien servis par le programme de Planification de l'emploi. Les réels chômeurs à long terme ont peu d'occasions, dans le cadre des programmes fédéraux, de surmonter leurs carences fondamentales sur le plan de l'instruction et il est peu probable que ceux qui réussissent à faire la transition et à entrer sur le marché du travail puissent faire les études de perfectionnement nécessaires pour réorienter leur carrière.

À moins que des changements importants ne soient prochainement apportés à la politique du fédéral en matière de formation, la conclusion est inévitable : mis à part certains transferts destinés à une clientèle à temps plein dont le nombre décroît régulièrement, le Canada est en train de faire du système de formation postsecondaire non universitaire une entreprise majoritairement provinciale. Les conséquences sont graves pour une province ayant une base de ressources humaines sous-développée et ne disposant que d'une très faible marge de manoeuvre sur le plan fiscal.

B. AIDE AUX ÉTUDIANTS

Si, au Nouveau-Brunswick, plus de 21 % des fonds d'opération des universités proviennent des frais de scolarité (comparativement à 13.8 % en 1980-81), ce taux n'est que de 3 à 5 % au niveau collégial. Depuis qu'elle a été introduite dans les collèges en 1984, l'aide aux étudiants de ce secteur a connu une hausse importante et cette tendance se poursuivra suite à la réorganisation des collèges et à la hausse du pourcentage des places non subventionnées.

En ce qui concerne leur endettement général, les étudiants du Nouveau-Brunswick empruntent beaucoup. Un sondage national portant sur le niveau postsecondaire révèle qu'ils ont le plus haut taux d'emprunt au pays (selon le pourcentage d'étudiants endettés). Même si le système d'information sur l'aide aux étudiants n'est pas conçu de façon qu'il soit possible de calculer l'endettement moyen réel au moment de la remise des diplômes, la dette d'un détenteur de baccalauréat ne devrait pas, à l'heure actuelle, être supérieure à quelque 12 500 $[21]. Au moment de leur entrée sur le marché du travail, les élèves qui ont terminé leurs études collégiales ont parfois une dette pouvant s'élever à 8 400 $ suite au programme d'aide aux étudiants.

Le tableau 4.5 indique les données échelonnées sur six ans relatives aux prêts totaux accordés aux étudiants en vertu du programme néo-brunswickois.

TABLEAU 4.5 - Total des prêts aux étudiants au Nouveau-Brunswick, de 1981-82 à 1986-87

	Montant	Nombre	Moyenne
1981-82	$10 783,871	7 483	$1 441
1982-83	$16 272,863	9 334	$1 743
1983-84	$23 408,340	10 627	$2 203
1984-85	$26 951,945	11 260	$2 394
1985-86	$33 189,350	11 917	$2 785
1986-87	$33 029,080	11 221	$2 944

Source : Programme d'aide aux étudiants; ministère de la Jeunesse, des Loisirs et des Ressources culturelles du Nouveau-Brunswick; ministère de l'Aide au revenu du Nouveau-Brunswick.

---

21 Ce montant suppose que l'étudiant a reçu un dégrèvement, mais le système du Nouveau-Brunswick se distingue notamment par le fait que de nombreux diplômés admissibles à un dégrèvement n'en font même pas la demande. En conséquence, leur endettement total est beaucoup plus élevé qu'il ne devrait l'être. Il y a lieu de remarquer que la durée des programmes au niveau collégial est trop courte pour que leurs diplômés soient admissibles à un dégrèvement. Seulement 351 remises ont été versées en 1986-87. Voir l'annexe E.

Bien que le financement total ait plus que triplé depuis 1981-82, le nombre des prêts consentis a été relativement stable depuis 1983-84. L'augmentation du financement est imputable à l'inflation et au fait que les revenus des universités dépendent de plus en plus des frais de scolarité. De 1981-82 à 1986-87, les frais de scolarité moyens au premier cycle se sont accrus de 66 % au Nouveau-Brunswick.

Le tableau 4.6 indique les données relatives aux prêts et bourses dans le cas des étudiants fréquentant les universités du Nouveau-Brunswick.

TABLEAU 4.6 - Niveaux de l'aide aux étudiants : universités du Nouveau-Brunswick, de 1981-82 à 1986-87

	Prêts			Bourses		
	Montant($)	Nombre	Moyenne ($)	Montant($)	Nombre	Moyenne ($)
1981-82	5 793 523	4 126	1 404	3 793 530	3 119	1 216
1982-83	8 687 679	5 058	1 718	6 092 110	4 039	1 508
1983-84	12 713 431	5 837	2 178	4 811 130	3 810	1 263
1984-85	13 952 350	6 069	2 299	5 971 037	4 124	1 448
1985-86	16 910 740	6 402	2 641	5 046 590	4 076	1 238
1986-87	17 974 180	6 236	2 882	5 081 830	3 850	1 320

Sources : Programme d'aide aux étudiants; ministère de la Jeunesse, des Loisirs et des Ressources culturelles du Nouveau-Brunswick; ministère de l'Aide au revenu du Nouveau-Brunswick.

Il est frappant de constater que malgré les quelque 6 000 prêts accordés au cours de chacune des dernières années, ce chiffre est inférieur à la moitié du nombre d'étudiants inscrits annuellement au premier cycle dans les universités de la province. Un nombre étonnamment élevé d'étudiants arrivent à payer leurs études grâce à des prêts privés ou à ne pas s'endetter grâce à des contributions et à des gains personnels[22].

---

22 Cette généralisation est exacte malgré le fait que les étudiants provenant d'autres régions du Canada, dont certains ont obtenu des prêts dans le cadre d'autres programmes provinciaux, figurent au nombre des quelque 14 000 étudiants inscrits au premier cycle.

Les niveaux de revenu des parents des élèves du postsecondaire peuvent en partie expliquer cette indépendance financière. Les données pour le Nouveau-Brunswick découlant du dernier sondage disponible figurent au tableau 4.7.

TABLEAU 4.7 : Effectifs à temps plein du niveau postsecondaire en 1983-84 selon le revenu des deux parents pendant l'année 1983 Nouveau-Brunswick

	REVENUS($)			
NIVEAU	0-22 999	23-33 999	34-44 999	45 000 +
College	43%	28%	15%	13%
Premier cycle	33%	26%	17%	23%
Deuxieme et troisieme cycles	50%	18%*	--	19%*

*Échantillon trop petit pour être fiable du point de vue de la statistique.

Source : Secrétariat d'État, Enquête nationale auprès des diplômés, 1984.

Au moins 40 % des étudiants inscrits aux niveaux universitaires supérieurs en 1983-84 ont fait état de revenus parentaux supérieurs à 34 000 $ pour l'année 1983. À première vue, les données relatives aux revenus des parents peuvent nous permettre de conclure que, comparativement à la population dans son ensemble, le revenu familial des étudiants du niveau postsecondaire en 1983-84 se rapprochait beaucoup plus des tranches de revenus supérieurs. Mais comme l'indique le tableau 4.8, le profil de la population en général a récemment connu de grands changements à cet égard.[23]

---

23 L'annexe F fait état des données relatives aux revenus en dollars constants de 1986, ce qui a pour effet de réduire la portée de ce changement, bien que la tendance soit confirmée.

TABLEAU 4.8 : Revenu familial, Nouveau-Brunswick, de 1981 à 1986

	REVENUS ($)			
ANNÉE	0-19 999	20-34 999	35-44 999	45 000 +
1981	46%	36%	10%	8%
1986	28%	34%	18%	21%

Source : Statistique Canada 13-207

Si les renseignements recueillis lors du recensement de 1986 sont exacts, le taux de 39 % applicable aux deux catégories supérieures de revenus correspond au profil du revenu des parents d'un diplômé universitaire. La forte baisse qu'a subie la catégorie des revenus les plus faibles peut avoir une certaine incidence sur les futurs effectifs du niveau collégial puisque 43 % des diplômés du niveau collégial en 1983-84 ont indiqué que le revenu de leurs parents se situait dans la catégorie la plus basse[24].

Le tableau 4.9 fait état des données relatives à l'aide aux étudiants de niveau collégial.

TABLEAU 4.9 - Niveaux de l'aide aux étudiants : CCNB, de 1981-82 à 1986-87

	Prêts			Bourses		
	Montant($)	Nombre	Moyenne ($)	Montant($)	Nombre	Moyenne($)
1981-82	1 151 801	849	1 357	683 690	560	1 221
1982-83	2 246 317	1 323	1 698	1 211 580	966	1 259
1983-84	3 277 602	1 562	2 098	1 043 300	872	1 196
1984-85	3 931 900	1 716	2 291	1 519 440	1 005	1 512
1985-86	4 757 280	1 802	2 640	1 284 843	1 037	1 239
1986-87	4 916 160	1 707	2 880	1 156 605	929	1 245

Sources : Programme d'aide aux étudiants : ministère de la Jeunesse, des Loisirs et des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick; ministère de l'Aide au revenu du Nouveau-Brunswick.

---

24 Les étudiants interrogés avaient pour la plupart suivi un programme d'une durée de deux ans.

Si le nombre des prêts consentis à des étudiants du collégial a doublé au cours des six années en question, leur valeur a quadruplé. Il est difficile de savoir avec précision combien d'étudiants sont inscrits au niveau collégial sur la base d'une année scolaire complète, mais l'on croit que les 1 700 prêts actuellement consentis touchent environ la moitié de ceux qui sont inscrits sur cette base et qui ne sont pas subventionnés. Plus de la moitié de ces étudiants reçoivent également une bourse. Le regroupement des programmes dans certains collèges rendra l'aide aux étudiants encore plus nécessaire puisque des étudiants provenant d'autres régions vivront loin de chez eux. Compte tenu de la diminution constante du nombre de places subventionnées par le fédéral, de la nouvelle réorganisation des collèges et de la proportion relativement élevée d'étudiants du niveau collégial dont les parents gagnent moins de 23 000 $ (voir le tableau 4.7), le nombre des prêts consentis aux étudiants du niveau collégial connaîtra probablement une augmentation modérée.

Il n'existe aucune base de renseignements adéquate qui permette de brosser un tableau clair des liens existant entre l'aide sociale et l'aide aux étudiants. Il se peut que les bénéficiaires de l'aide sociale cessent de recevoir des prestations lorsqu'ils commencent à recevoir l'aide destinée aux étudiants, mais le nombre annuel de ces cas n'est pas disponible. Il est très rare que des gens obtiennent de l'aide de ces deux sources. Selon une estimation du ministère de l'Aide au revenu, 360 bénéficiaires de l'aide sociale l'auraient obtenu en 1986-87 sur plus de 11 000 étudiants.

Du côté fédéral, on a effectué un transfert majeur au cours des dernières années de sorte que ce sont les prestations d'assurance-chômage et non les subventions à la formation qui ont permis à un plus grand nombre de personnes de suivre des cours de formation (voir le tableau 4.10 et le graphique 4.3). Même s'il est possible que cette tendance générale se maintienne, la Planification de l'emploi entraînera une diminution du nombre total de personnes qui reçoivent cette aide.

TABLEAU 4.10 : Assurance-chômage, Article 39
Dépenses dans le cadre du programme national au Nouveau-Brunswick, de 1980-81 à 1986-87

ANNÉE	$
1980-81	6 633 261
1981-82	7 007 000
1982-83	7 793 822
1983-84	8 470 561
1984-85	9 171 850
1985-86	8 429 500
1986-87	10 666 739

Source : CEIC

C. AUTRES SOURCES

Les revenus relatifs aux programmes de formation destinés au secteur industriel constituent maintenant une partie plus importante du financement des collèges. Les données pertinentes figurent au tableau 4.11 et au graphique 4.4.

TABLEAU 4.11 - Contrats de formation des CCNB de 1980-81 à 1986-87

Année	Revenu relatif à la formation pour le secteur industriel	Dépenses au titre des contrats de formation	Différence
1980-81	475 394	566 851	(91 457)
1981-82	952 223	885 958	66 265
1982-83	1 006 698	962 905	43 793
1983-84	1 226 992	1 093 072	133 920
1984-85	1 324 144	1 483 510	(159 366)
1985-86	2 153 922	2 007 527	146 395
1986-87	3 461 435	3 179 737	281 698

Source : Comptes publics du Nouveau-Brunswick

GRAPHIQUE 4.3

ASSURANCE-CHÔMAGE - ARTICLE 39
DÉPENSES DANS LE CADRE DU PROGRAMME NATIONAL, NOUVEAU-BRUNSWICK, DE 1980-81 À 1986-87

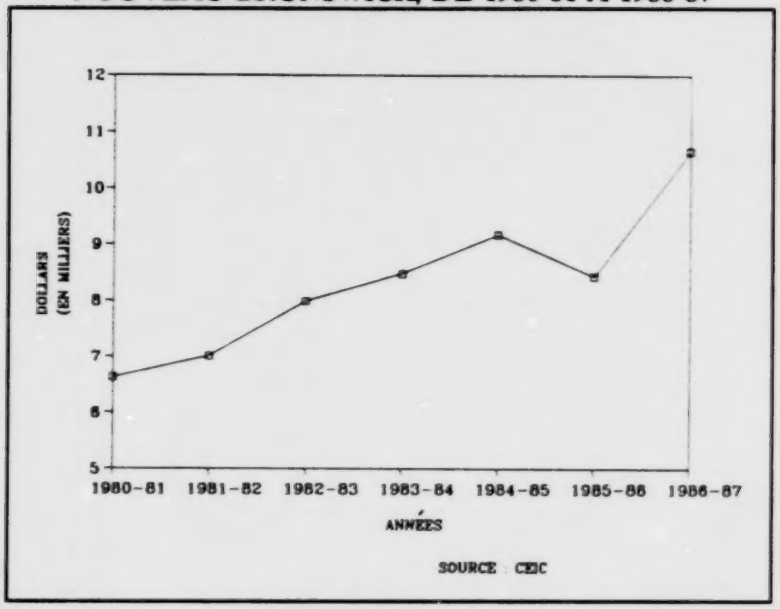

GRAPHIQUE 4.4

CONTRATS DE FORMATION DES C.C.N.-B. - REVENUS DE 1982-83 À 1986-87

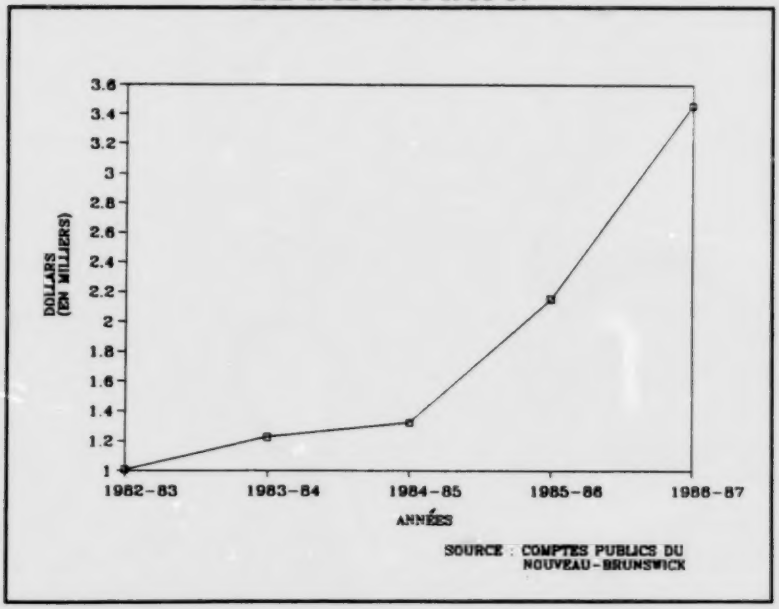

En 1982-83, les contrats de formation ont rapporté un peu plus d'un million de dollars et en 1986-87, ce revenu a atteint 3,4 millions de dollars. Une fois convertie en pourcentage des dépenses totales, cette source de financement a plus que doublé, passant de 2,5 % à 5,4 %[25]. Le système collégial s'est graduellement taillé auprès des principaux employeurs une réputation voulant qu'il soit en mesure de donner des cours de formation sur commande; il peut donc de plus en plus espérer prendre part aux développements économiques d'importance[26].

Le maintien de la Planification de l'emploi devrait garantir la croissance des cours de formation à contrat. Le nombre des cours de formation subventionnés par des tiers et par le secteur industriel a augmenté de façon substantielle depuis 1984-85 (voir les graphiques 4.5 et 4.6). La coordination de l'achat des cours de groupe dans le cadre de la Planification de l'emploi devrait avoir pour effet de stimuler davantage ce secteur croissant du revenu relatif aux programmes de formation.

---

[25] Les contrats accordés à des tiers dans le cadre de la Planification de l'emploi sont compris dans les chiffres de l'année 1986-87.

[26] Le Programme des frégates canadiennes de patrouille et la création de la Miramichi Pulp and Paper ont donné lieu à beaucoup d'activités en ce domaine.

GRAPHIQUE 4.5

PLACES DES C.C.N.-B. SUBVENTIONNÉES PAR LE SECTEUR INDUSTRIEL DE 1983-84 À 1986-87

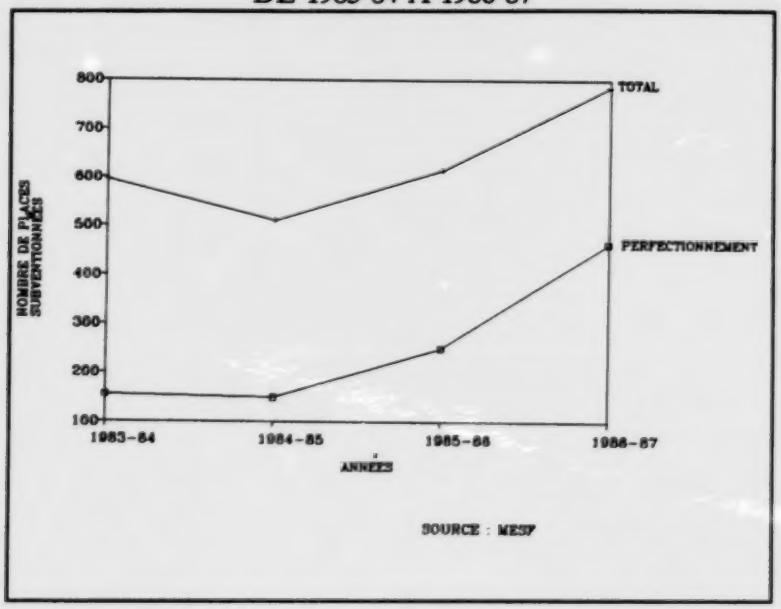

GRAPHIQUE 4.6

FORMATION PAR DES TIERS DANS LES C.C.N.-B. DE 1981-82 À 1986-87

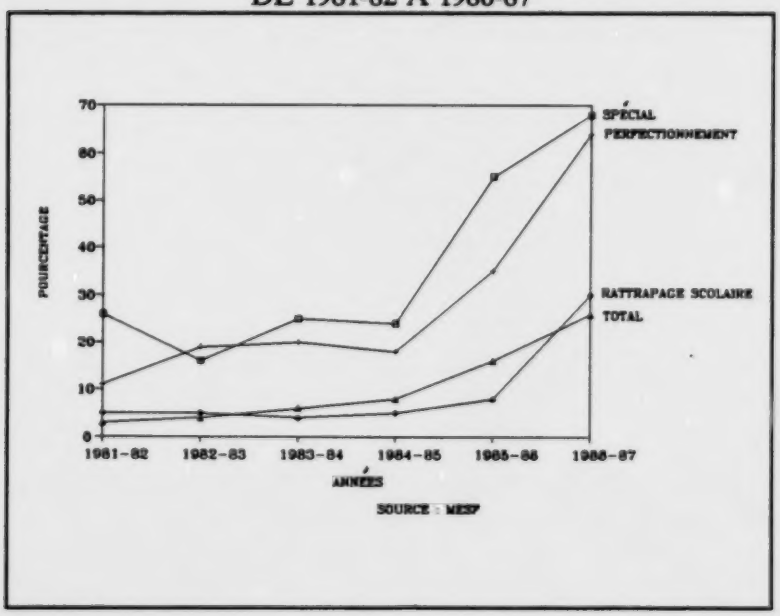

Il importe de souligner que le gouvernement fédéral s'est engagé à réduire le déficit et que même si ses revenus augmentent suite aux modifications apportées en matière d'impôt, il est peu probable qu'il engage des fonds de plus en plus importants pour financer l'enseignement et la formation au niveau postsecondaire. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne le financement des établissements non universitaires. À l'heure actuelle, deux des principales sources des fonds fédéraux sont l'assurance-chômage et le Régime d'assurance publique du Canada. Le rôle de l'assurance-chômage au titre de la formation au niveau collégial s'est accru au cours des dernières années et même si peu de changements ont récemment été apportés sur le plan des politiques, malgré l'enquête Forget et d'autres études, il s'agit là d'un domaine auquel le gouvernement fédéral pourrait apporter des modifications dont pourrait profiter le secteur de l'enseignement postsecondaire.

Le Programme de vérification et d'examen de la dotation a connu des débuts modestes au Nouveau-Brunswick et devrait entraîner des changements au chapitre du partage des coûts qui toucheront les collèges en vertu des programmes fédéraux et provinciaux. Au cours de l'année 1987-88, les revenus pourraient s'élever à 0,7 million de dollars et si les résultats obtenus sont bons, il devrait y avoir un accroissement important de l'activité au cours des années suivantes.

Le Programme de vérification et d'examen de la dotation traduit le désir des deux niveaux de gouvernement d'établir de nouveaux programmes susceptibles d'améliorer les perspectives d'emploi des bénéficiaires de l'aide sociale. Il y a un potentiel assez élevé au titre des fonds disponibles pour les programmes, mais les provinces font preuve de prudence compte tenu des conséquences que pourraient avoir des mesures mal planifiées sur la stabilité de l'aide publique.

La province a déjà fait connaître au gouvernement fédéral son désir de proroger l'entente sur la vérification et l'examen de la dotation au-delà de sa date d'expiration qui est prévue pour le 31 mars 1989. Cette prorogation serait fonction d'une entente sur le partage des coûts des programmes. La quantité des fonds disponibles relevait jusqu'à maintenant du budget provincial plutôt que du budget fédéral. Si les provinces étaient

disposées à consacrer plus d'argent aux programmes en vertu de l'entente, il est probable que le gouvernement fédéral emboîte le pas. À moins que la province ne modifie ses priorités dans le cadre du budget, le Ministère est peu susceptible d'avoir accès à de nouvelles sources de financement importantes suite à l'entente.

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a un rôle à jouer en ce qui concerne les investissements du fédéral au titre de la formation et du développement des ressources humaines. Il reste à savoir si ce rôle se limitera à la coordination des politiques fédérales existantes ou si l'Agence aura la possibilité de mettre de l'avant des propositions entièrement neuves. L'organisme n'a pas pour préoccupation principale la mise sur pied d'une infrastructure mais on pourrait solliciter sa collaboration en ce qui concerne le soutien de nouveaux programmes et tout particulièrement ceux qui visent à encourager l'esprit d'entreprise.

Il y aura probablement une autre source fédérale de financement à long terme du fait des programmes d'ajustement auxquels donnera lieu l'accord commercial avec les États-Unis. Il est certes trop tôt pour connaître la nature exacte de ces programmes, mais les cours de recyclage en feraient certainement partie. Il est également difficile de prévoir les diverses incidences négatives des nouvelles ententes commerciales sur la province. La teneur des débats qui ont entouré les conditions de l'accord donne à penser que certaines entreprises de transformation alimentaire pourront se trouver dans une situation concurrentielle défavorable parce qu'elles sont situées au Canada. Une production reposant sur des produits qui sont fonction de l'offre (comme les produits laitiers) peut se révéler plus coûteuse que si elle émanait des États-Unis. Les produits qui contiennent une quantité importante de sucre (plus de 10 %) se verront imposer des tarifs douaniers sur le marché américain et les producteurs américains de produits concurrentiels pourront recourir aux économies d'échelle pour les vendre à des prix inférieurs aux prix canadiens et ce, même sur notre marché intérieur.

Il est possible qu'une certaine part d'ajustement et de recyclage soit rendue nécessaire du fait de ces situations particulières. Dans le reste de la province, il semble que l'accord aura des effets relativement favorables sur l'emploi et même s'il est possible qu'un

certain nombre d'entreprises subissent des conséquences néfastes, il ne semble pas que des secteurs entiers soient visés (mis à part les secteurs mentionnés ci-dessus). Si l'on se fonde sur les éléments disponibles à ce jour, il n'y a donc pas lieu de prévoir une rentrée massive de fonds fédéraux au Nouveau-Brunswick suite à l'accord commercial entre le Canada et les États-Unis.

La province assumera une partie de plus en plus élevée des coûts de l'enseignement postsecondaire non universitaire. Cela est particulièrement vrai dans le cas des programmes de formation essentiels. La situation en matière de financement devient également plus complexe et elle permet d'avoir accès à une multitude d'autres sources de soutien. Du point de vue de la planification, ce soutien présente des lacunes du fait qu'il peut avoir une durée à court terme et qu'il peut être trop centré sur des objectifs précis. Une répartition stratégique de la contribution provinciale peut néanmoins arriver à maximiser l'accès à d'autres sources.

CHAPITRE V
BILAN ET NOUVEAUX DÉFIS

INTRODUCTION

Les quatre premiers chapitres du présent rapport portent sur les aspects fondamentaux du contexte dans lequel se trouvent placés les établissements d'enseignement supérieur; les contextes démographique, économique, social et financier. On trouvera au présent chapitre un résumé des principales conclusions de l'étude. On discutera aussi pourquoi ces conclusions intéressent le personnel du ministère.

L'analyse qu'il contient portera sur des questions qui ont trait à l'ensemble du système d'enseignement postsecondaire, tout en mettant l'accent sur le réseau des collèges communautaires. Ce système, contrairement aux universités et aux écoles de sciences infirmières, relève directement du Ministère et fera l'objet d'une attention spéciale. L'École de langues ainsi que l'École des arts et d'artisanat du Nouveau-Brunswick sont également considérées comme relevant directement du Ministère.

Le présent chapitre est subdivisé en deux parties. La première contient un bilan des conclusions des quatre premiers chapitres. La seconde est intitulée "Nouveaux défis" et traite des principaux facteurs qui ont une incidence sur l'enseignement postsecondaire en mettant l'accent sur celui dispensé en dehors des universités. L'analyse contenue dans la deuxième partie ne vise nullement à évaluer les activités du Ministère. Elle a plutôt pour objet d'analyser l'incidence que peut avoir la situation décrite dans le rapport sur les activités du Ministère.

A. BILAN

On trouvera dans la présente partie un bref résumé des principales questions soulevées dans chacun des chapitres. Chaque chapitre contient un certain nombre de graphiques et de tableaux qui donnent des renseignements importants sur divers domaines. Ils n'ont pas été reproduits dans le cadre du bilan.

i) Le contexte démographique

Le chapitre sur le contexte démographique montre que la population du Nouveau-Brunswick subit des changements importants et que ses besoins évoluent. La tendance la plus évidente est celle de la baisse du taux de croissance de la population. Cette baisse a des répercussions sur les établissements d'enseignement publics dans la plupart des pays industrialisés.

On ne prévoit pas que cette tendance s'inversera ni à court ni à moyen terme. Les deux seules solutions pour que la population augmente sont soit d'accroître la fécondité, soit d'accélérer l'immigration. Or, il semble que ni le Canada ni le Nouveau-Brunswick ne soient prêts à adopter l'une ou l'autre de ces solutions.

Le Nouveau-Brunswick peut toutefois faire en partie face au ralentissement de sa croissance démographique en prenant des mesures pour ralentir l'émigration de ses jeunes. Si l'on tient compte du comportement qu'a eu notre population dans le passé, on peut dire que les Néo-Brunswickois resteront dans leur province s'ils pensent qu'ils peuvent y gagner leur vie. Selon la même logique, ils choisiront de revenir dans leur province pour les mêmes raisons. Ces deux éventualités ont de fortes incidences sur l'enseignement supérieur et la formation.

L'évolution de la structure démographique est une bonne nouvelle pour les établissements d'enseignement postsecondaire. Les membres du groupe d'âge qui fait traditionnellement des études postsecondaires (encore majoritaire) et ceux de la grande génération, désireux de faire des études postsecondaires, sont deux grands consommateurs d'enseignement postsecondaire. De fait, les établissements d'enseignement postsecondaire

ne seront plus jamais dans une position aussi enviable que maintenant et pendant encore cinq ans. Cela découle de ce que le sommet de la courbe de ces deux groupes est représenté par des personnes qui ont 25 ans environ. A cet âge, faire des études supérieures n'est pas un événement majeur qui perturbe l'existence, comme plus tard. La recherche d'une situation économique stable est la première motivation des étudiants. Or, la formation postsecondaire permet généralement aux intéressés d'améliorer leur avenir financier.

Plus les changements de l'ère informatique s'accélèreront, plus le besoin de se perfectionner se fera sentir. Nous nous rendons tous compte qu'il faut avoir des spécialités qui seront demandées dans l'économie de l'avenir. Bientôt, tout le monde saura que l'on n'acquiert pas des spécialités une fois pour toutes, comme on se fait vacciner, mais qu'il faut en acquérir toute sa vie. Lorsqu'il en sera ainsi, il y aura un lien indissociable entre le perfectionnement permanent et la possibilité de commercialiser ses compétences.

Les répercussions de l'évolution démographique sur l'enseignement postsecondaire au Nouveau-Brunswick sont déjà évidentes. Cet enseignement a déjà subi une croissance remarquable au cours de la dernière décennie mais, en raison de l'évolution de la demande, on peut désormais s'attendre à ce que ce soit les programmes à temps partiel et à court terme qui se développent. Le système s'adapte déjà à ces phénomènes récents : les demandes de places pour les programmes essentiels des collèges sont en baisse, notamment dans le domaine des technologies, surtout celles qui émanent des francophones. D'autre part, la formation à contrat et les cours du soir continuent à se développer.

On prévoit une baisse continue du nombre des diplômés d'études secondaires, toutefois le pourcentage de ceux qui s'orienteront vers l'université continuera à augmenter, si bien que le total des personnes susceptibles de faire des études postsecondaires devrait être relativement stable à moyen terme. Il pourra cependant y avoir un écart entre les deux groupes linguistiques parce que le nombre des francophones titulaires d'un diplôme d'études secondaires a baissé plus rapidement que celui des anglophones. Le fait que, chaque année, plus de 3 000 élèves abandonnent le système scolaire secondaire pose aux établissements

postsecondaires un défi qu'ils devront relever. Ce problème se pose de la même façon pour les deux groupes linguistiques.

Les femmes sont encore très sous-représentées dans les programmes essentiels, notamment dans les cours de technologie, où leurs effectifs baissent. Elles constituent en revanche 65 % des personnes inscrites à des cours du soir.

ii) Contexte économique

Le chapitre sur la situation économique vise à donner un aperçu historique du marché du travail néo-brunswickois et à le replacer dans le contexte plus vaste du monde. Il fait le point sur la situation actuelle et envisage les perspectives d'avenir.

Souvent, les tendances du marché du travail néo-brunswickois sont les mêmes que celles qui se manifestent dans l'ensemble du pays. Les femmes ont gagné beaucoup de terrain sur ce marché. La population active est de plus en plus instruite. Et les jeunes constituent désormais une part plus petite qu'auparavant de cette population. Les emplois à temps partiel augmentent par rapport aux autres emplois. La majorité des personnes qui travaillent à temps partiel sont des femmes. Les offres d'emploi sont beaucoup plus nombreuses dans le secteur des services que dans celui des industries productrices de biens. Et l'on pense que ces tendances se poursuivront.

Il y a d'autres cas où le Nouveau-Brunswick suit la même évolution que l'ensemble du pays, et pourtant, la situation est bien pire dans notre province que dans le reste du Canada. Le taux de chômage en est un exemple. En effet, le Nouveau-Brunswick a toujours eu un taux de chômage nettement supérieur à celui de l'ensemble du pays. Il est prévu qu'en 1992, ce taux sera d'environ 12,5 %, alors qu'il sera de l'ordre de 8,5 à 9 % pour l'ensemble du Canada. Les taux d'activité en sont un autre exemple. Ils ont tendance à augmenter, mais au Nouveau-Brunswick, ils sont faibles, puisque nous occupons l'avant-dernière place à cet égard parmi les provinces du Canada.

Les conclusions de l'enquête relative aux emplois "involontairement" à temps

partiel et au chômage "à long terme" sont toutes les deux troublantes. En 1986, le nombre des emplois involontairement à temps partiel a baissé dans l'ensemble du pays, mais il a continué à augmenter au Nouveau-Brunswick. Par ailleurs, le chômage à long terme a empiré depuis la reprise économique. Ces deux faits vont à l'encontre de la logique économique classique, et ils indiquent une mésadaptation du marché du travail. Si l'on compare le niveau d'instruction des travailleurs involontairement à temps partiel, des chômeurs à long terme et des travailleurs découragés à celui des autres travailleurs, on s'aperçoit qu'il n'est pas suffisant pour leur permettre de participer pleinement à la vie économique du pays.

Quel a été le contexte économique au Nouveau-Brunswick en 1987? La province a connu une année prospère. En effet, la croissance économique s'y est faite à un rythme plus rapide que dans l'ensemble du Canada, et notre province s'est classée à la troisième place à cet égard, après le Québec et l'Ontario. L'économie du Nouveau-Brunswick continuera à se développer à un rythme modéré au cours des prochaines années.

La situation de l'emploi a été très favorable au Nouveau-Brunswick. En 1987, le taux de croissance du nombre d'emplois dans notre province, qui s'est élevé à 3,8 %, a été l'un des plus forts du Canada. Dix mille personnes ont trouvé du travail, si bien que le nombre des salariés qui était de 267 000 en 1986 est devenu de 277 000 en 1987. Trois mille d'entre eux étaient auparavant des chômeurs (qui n'étaient plus que 42 000 en 1987 contre 45 000 en 1986). Cela s'est traduit par une baisse du taux de chômage, qui est tombé à 13,2 % (son niveau le plus bas depuis 1981). Les 7 000 autres personnes qui ont trouvé du travail étaient soit des nouveaux venus parmi notre population active, soit d'anciens membres de cette population qui ont recommencé à travailler. C'est là un signe très positif, car souvent des gens se retirent de la population active par découragement et regagnent ses rangs lorsque la situation économique s'améliore. La progression du taux d'activité reflète ce mouvement de retour à la population active.

On s'attend à ce que la croissance du nombre d'emplois demeure forte pendant les deux prochaines années et à ce que son taux de croissance annuelle moyen soit

légèrement supérieur à celui de la population active : cela se traduira par des baisses modestes du taux de chômage au Nouveau-Brunswick.

Dans quels secteurs nous attendons-nous à voir se manifester cette croissance du nombre d'emploi? Dans le secteur des services. Comme ce fut le cas au cours de la dernière décennie, c'est le domaine des services socio-culturels, commerciaux et personnels qui se développera au rythme le plus rapide; le domaine du commerce viendra ensuite. La croissance du nombre d'emploi ne sera que très modeste dans les trois autres domaines des services : celui des transports, des communications et des autres services publiques, celui de la finance, des assurances et des affaires immobilières, enfin, celui de l'administration publique.

Le progrès technique et la mécanisation ont permis à l'industrie de produire plus qu'auparavant avec moins de travailleurs, si bien que la croissance du nombre d'emplois y est plus lente que dans les autres secteurs. La réouverture de la conserverie Starkist Tuna, l'adjudication du contrat de construction de frégates à la Saint John Shipbuilding Ltd; la grande activité dans l'industrie des pâtes et papiers, la hausse des prix de la potasse et du cuivre, enfin, l'activité soutenue dans le domaine de la construction résidentielle dans les régions de Moncton, Bathurst et Saint John sont quelques exemples de l'activité économique au Nouveau-Brunswick. On ne s'attend pas à ce qu'il y ait une grande croissance du nombre d'emplois dans les domaines des pêches et de l'agriculture.

Il y a de nombreux facteurs qui empêchent l'économie du Nouveau-Brunswick de s'adapter aux circonstances. D'une part, la nouvelle technologie deviendra de plus en plus répandue. D'autre part, on ne peut encore déterminer quelles seront les répercussions de l'accord sur le libre-échange. Par ailleurs, la transition de l'économie de la province entre le stade industriel et le stade postindustriel fondé sur les services se poursuivra. Enfin, la santé économique du Nouveau-Brunswick, dépendant de ses exportations et des dépenses du gouvernement fédéral, reste vulnérable, car des changements sur lesquels notre province ne peut agir peuvent se produire.

(iii) - Le contexte social

Le chapitre sur le contexte social a trait aux divers modes de vies des gens de notre province, et il contient des considérations d'équité relatives aux groupes qui ont des besoins spécifiques.

(a) - Divers modes de vie

Le taux de nuptialité a baissé au Nouveau-Brunswick depuis le sommet qu'il a atteint en 1972. Il semble que les gens diffèrent leur mariage. Le taux de nuptialité des Canadiens de moins de 25 ans a baissé de 50 % depuis 1971, mais en revanche le mariage semble de plus en plus attrayant pour ceux qui atteignent la fin de la vingtaine et le début de la trentaine. Les divorces sont nombreux. Au Nouveau-Brunswick, le taux de divorce a fait un bond en 1974, il a atteint un sommet en 1983 et depuis il semble se stabiliser un peu. Certains considèrent que l'union libre est une solution. L'enquête sur la famille de 1984 a permis de déterminer que les deux tiers de ces unions aboutissent à un mariage. La famille monoparentale est un autre phénomène de plus en plus fréquent. En 1986, 18,5 % des familles du Nouveau-Brunswick qui comportaient des enfants étaient dirigées par un seul parent. Cette année-là, cinq sur six d'entre elles étaient dirigées par des femmes. Les deux tiers des parents uniques n'étaient pas veufs. Le taux de fécondité des chefs de familles monoparentales augmente. S'il est vrai que le nombre d'enfants qui naissent d'une mère célibataire adolescente baisse, en revanche, les enfants qui ont des mères célibataires plus âgées augmentent.

Les changements qui bouleversent la structure familiale traditionnelle se traduisent par des nouveaux modes de vie. Une personne sur six vit seule au Nouveau-Brunswick. Une sur cinq est un membre d'un couple sans enfants. Les familles évoluent aussi. Au Nouveau-Brunswick, la famille biparentale, qui a un ou deux enfants, constitue la norme. En effet, 50 % des familles néo-brunswickoises d'aujourd'hui sont dans ce cas. La situation des femmes et des hommes adultes diffère selon leur âge. Il apparaît clairement que pendant la plus grande partie de leur existence, les hommes vivent d'abord chez leurs parents, puis dans le logement qu'ils occupent après leur mariage. Le tableau est plus diversifié dans le cas des femmes à partir du début de leur vie d'adulte. Elles ont

beaucoup plus de chances que les hommes de devenir parent célibataire; en outre, plus de 50 % des femmes âgées de 65 ans et plus vivent seules.

(b) - L'équité

La clientèle du système d'enseignement postsecondaire ne provient pas d'une même origine. Les groupes comme les bénéficiaires d'aide sociale, les jeunes chômeurs à long terme, les illettrés, les handicapés, les minorités visibles et les femmes préoccupent le Ministère, car il doit veiller à ce que ces personnes puissent bénéficier d'un enseignement postsecondaire.

Il est difficile d'étudier les bénéficiaires d'aide sociale, car on manque de données à leur sujet en raison du caractère confidentiel des renseignements qui les concernent. Il apparaît toutefois que les programmes qui permettront le mieux à ces personnes de se passer d'aide sociale et de devenir membre de la population active sont ceux qui allient d'abord travail et formation initiale, puis formation et conseils au moment de leur placement. En effet, on s'est aperçu si l'on donne une formation ou des conseils aux bénéficiaires d'aide sociale, ou que l'on met à leur disposition des services de placement, isolément, il y a beaucoup moins de chances qu'ils s'intègrent en permanence à la population active.

Le chômage des jeunes est une autre question importante. Cependant, comme ces derniers constitueront une part de plus en plus petite de la population d'ensemble et comme il est probable que la croissance économique continuera à se faire à un rythme modéré, on peut en conclure que le chômage des jeunes baissera. Il est toutefois important de noter que les jeunes prennent vite les emplois disponibles. Néanmoins, après des périodes prolongées de chômage, leur capacité d'adaptation et leur intérêt diminue, ainsi que leur mobilité. Le taux de chômage des jeunes est beaucoup plus élevé au Nouveau-Brunswick que dans l'ensemble du pays. Les derniers chiffres disponibles sur le taux moyen annuel (en 1987) montrent que 15 000 jeunes âgés de 15 à 24 ans font partie de ce groupe.

L'analphabétisme chez les adultes a suscité beaucoup d'attention au Canada

au cours des années 1980. En 1987, plus de 55 % de la population du Nouveau-Brunswick âgée de plus de 15 ans, qui n'allait pas à l'école, n'avait pas de diplôme de fin d'études. Sur ce nombre, 42 000 personnes, soit 16,5 %, avaient moins de 25 ans. S'ajoutaient à celles-ci 43 000 personnes âgées de 25 à 34 ans. Parmi les 42 000 personnes âgées de moins de 25 ans, 12 000 n'avaient pas terminé leur 9e année. Il est bien connu que moins on a d'instruction, moins on a de chances de trouver du travail. Par conséquent, les planificateurs du marché du travail insistent de plus en plus sur la nécessité de donner à tous la possibilité d'atteindre l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires.

De nombreux Canadiens naissent avec des handicaps physiques ou mentaux. D'autres deviennent handicapés plus tard par suite d'un accident ou d'une maladie. Au Nouveau-Brunswick, il y a environ 150 000 handicaps, qui sont dans un cinquième des cas graves. Les handicapés peuvent souvent devenir des membres productifs de la société. La solution consiste à les aider à prévoir de fréquenter des établissements d'enseignement.

Les minorités visibles constituent le cinquième groupe de personnes envers lesquelles il importe d'agir de façon équitable. Le Nouveau-Brunswick avait, lors du recensement de 1981, une population d'autochtones de 4 600 personnes, à laquelle s'ajoutaient 55 000 personnes classées comme membres d'"autres" groupes ethniques. Les problèmes des minorités visibles sont des problèmes qui ont trait à leur intégration, au fait qu'elles sont évidentes, enfin, au changement d'attitude que peuvent avoir les employeurs, les collègues de travail et le public vis-à-vis de leurs membres.

Les femmes forment le dernier groupe de cette catégorie. Leur taux de fréquentation des programmes d'enseignement supérieur a progressé de façon substantielle. Elles représentent actuellement la moitié des étudiants à plein temps des universités, et 38 % de ceux qui fréquentent les collèges communautaires à plein temps. En outre, une fois inscrites, elles choisissent plus de programmes de formation non traditionnels que précédemment. Elles sont cependant confrontées à des obstacles particuliers comme le manque de garderies et de programmes de transition. En outre, il y a des domaines où elles demeurent sous-représentées. Rares sont celles qui suivent des programmes

d'apprentissage; par ailleurs, les personnes du sexe féminin ne sont pas assez nombreuses dans les programmes de formation industrielle.

(iv) - Le contexte financier

Le quatrième chapitre a trait aux apports du fédéral et de la province aux systèmes d'enseignement postsecondaire, à la portée du programme d'aide aux étudiants et à la possibilité de trouver un certain nombre d'autres sources de financement.

Les éléments présentés dans ce chapitre révèlent que la situation du financement est à peu près la même au Nouveau-Brunswick que dans les autres provinces canadiennes. D'une part, les coûts de l'enseignement postsecondaire augmentent et, d'autre part, le gouvernement fédéral a beaucoup réduit le taux de ses apports à la province en matière d'enseignement par l'entremise du Financement des programmes établis (FPÉ). Alors qu'au cours des six premières années du FPÉ, les transferts en espèces effectués par le Canada au Nouveau-Brunswick avaient augmenté de 111 %, l'augmentation des trois années suivantes s'est élevée à 13 % seulement. Entre temps, les engagements pris par la province auprès de la Commission de l'Enseignement supérieur des Provinces Maritimes continuent à augmenter.

Par ailleurs, l'appui accordé par le fédéral au système d'enseignement collégial a aussi baissé de façon spectaculaire. En 1983-84, l'apport direct du gouvernement fédéral pour financer ce système a représenté 49 % des dépenses totales. Or on prévoit qu'en 1987-88, il ne représentera plus que 25 % des dépenses. Ainsi, moins de chômeurs à long terme peuvent être formés dans le cadre de programmes financés par des crédits fédéraux. Le lancement par la CEIC de la Planification de l'emploi est sans doute à l'origine de cette situation. L'effort accompli par la PE pour stimuler la formation privée et promouvoir la commandite de programmes par l'industrie aboutit à une diminution du financement accordé pour la formation et du nombre de régions industrialisées au pays qui pourraient en bénéficier.

Ces restrictions du financement fédéral de l'enseignement postsecondaire se

répercutent sur toutes les autres sources. Ainsi, on demande, de plus en plus aux étudiants d'assumer une part du financement de l'enseignement postsecondaire. Leur apport représente actuellement plus de 21 % des fonds d'exploitation des universités comparativement à 13.8 % en 1980-81. En conséquence, les dettes des étudiants sont souvent élevées : elles peuvent même souvent atteindre 10 000 $ à 15 000 $ dans le cas des diplômés d'universités.

Il semble que les étudiants des collèges soient un peu mieux lotis que ceux des universités. Un certain nombre d'entre eux sont parrainés, notamment par l'assurance-chômage, qui constitue le principal mécanisme d'aide financière. La moitié environ des étudiants des collèges non parrainés reçoivent des prêts d'aide aux étudiants, et un quart d'entre eux ont droit à des bourses. Les frais de scolarité demandés par les collèges aux étudiants sont moins élevés que ceux demandés par les universités, mais comme l'année scolaire dans les collèges est plus longue que dans les universités, cela entraîne plus de frais et les étudiants disposent de moins de temps pendant leurs vacances pour essayer de gagner de l'argent. Et donc, le coût d'une année passée au collège n'est en définitive guère différent de celui d'une année passée à l'université.

Un nombre étonnamment élevé d'étudiants ne recourent pas aux prêts qui leur sont destinés. Cela est peut-être imputable au grand rajustement des revenus des familles néo-brunswickoises. En 1986, en effet, 39 % des familles ont déclaré un revenu supérieur à 35 000 $, contre 18 % en 1981. Du groupe ayant le plus grand besoin, c'est-à-dire les bénéficiaires de l'aide sociale, le manque de données ne permet pas de déterminé si le programme d'aide aux étudiants rencontre leurs besoins. Il semblerait que très peu de bénéficiaires d'aide sociale reçoivent une aide destinée aux étudiants. On estime à 360 le nombre d'étudiants récipiendaires de l'aide social qui ont obtenu un prêt étudiant en 1986-87.

B - LES DÉFIS

Notre intention, ici, est d'aider le lecteur dans le travail de réflexion qu'il est censé faire en lisant le présent rapport. Précisons que l'utilisation de ce rapport variera

selon la place que la personne occupe au sein du ministère. Nous avons intitulé cette partie "Défis" mais nous aurions pu aussi l'appeler "conclusions". Quoi qu'il en soit, il a surtout pour objet d'exposer les principaux facteurs qui ont une incidence sur l'enseignement postsecondaire, en mettant l'accent sur le contexte non universitaire.

C'est Maurice F. Strong qui a énoncé la conclusion la plus générale de ce rapport au cours de l'allocution qu'il a prononcée lors du colloque national sur l'enseignement postsecondaire tenu à Saskatoon en octobre 1987. Selon lui, "dans les pays industriels, la plupart des nouveaux emplois seront créés dans le secteur des services et dans le domaine de l'informatique, ce qui a d'immenses répercussions sur l'enseignement, la formation professionnelle, la politique économique et celle du développement régional". À son avis, pour que les établissements d'enseignement puissent relever le défi, il faudra absolument que l'on passe de l'enseignement magistral à un enseignement autodidacte fondé sur un processus d'apprentissage qui durera toute notre vie, qui sera adapté aux besoins et aux intérêts de chacun, et sera dispensé au moyen des nouveaux instruments d'apprentissage que l'informatique met à notre disposition.

Les établissements financés par des fonds publics ne seront pas les seuls qui tenteront de repondre aux besoins de la société nouvelle. En effet, des écoles privées, soutenues par un financement fédéral renouvelé, seront de plus en plus une solution de rechange aux établissements traditionnels. Ces écoles se développeront en dispensant des programmes d'enseignement technique et professionnel, entrant ainsi en compétition avec les collèges pour servir une clientèle limitée dans des domaines où cela eût été impensable, il y a à peine quelques années.

Le présent rapport a montré que l'instruction n'est pas seulement un bon investissement pour la société, dont elle garantit la survie, mais aussi pour tout individu. En effet, plus on a d'instruction, plus on a de chances d'accroître son revenu. L'un des véritables défis que les établissements d'enseignement auront à relever sera de mieux informer la collectivité sur les avantages que l'on a à parfaire son instruction. Il faudra en particulier s'intéresser aux quelque 3 000 élèves qui abandonnent leurs études secondaires

chaque année au Nouveau-Brunswick. Combien d'entre eux se présentent dans des collèges pour obtenir une aide? Combien d'entre eux savent ce que les collèges peuvent leur offrir?

Les résultats de l'enquête sur la population active sont encourageants pour ceux qui bénéficient des services des collèges. En 1987 en effet, 74 % des personnes interrogées lors de l'enquête sur le suivi des diplômés avaient obtenu un emploi, alors qu'en 1983 ce chiffre était de 58,5 %. Si l'on regarde les chiffres d'un peu plus près, on s'aperçoit que l'avantage sur le marché du travail qu'avaient auparavant les diplômés en technologie sur les diplômés en initiation à la vie professionnelle diminue. Le taux de placement des personnes qui ont suivi des cours de technologie est toujours plus élevé que celui des diplômés des cours d'initiation à la vie professionnelle, puisqu'il était de 79,4 % pour les premiers contre 72,2 % pour les seconds en 1987. Il est à noter cependant que l'écart a été beaucoup plus grand auparavant : en 1983, il était de 54,4 % contre 75,1 %. En outre, la différence entre les gains hebdomadaires des personnes des deux groupes s'est amincie au cours des six dernières années. En effet, les gains moyens hebdomadaires de 1987 par rapport à 1983 ont augmenté de 30,2 % pour toutes les personnes interrogées, de 29,5 % pour ceux qui ont suivi des cours d'initiation à la vie professionnelle et de 23,4 % seulement pour les diplômés des cours de technologie. On trouve à l'annexe G de plus amples détails sur ce qui arrive aux personnes qui quittent le système d'enseignement du Nouveau-Brunswick.

L'analyse des résultats de l'enquête de 1987 selon la langue des collèges révèle que les diplômés des collèges francophones trouvent moins facilement du travail que leurs homologues anglophones. Ce taux était en effet, dans l'ensemble, de 68,6 % contre 76,6 % pour les diplômés des collèges anglophones. Dans la catégorie de cours d'initiation à la vie professionnelle, ces chiffres sont respectivement de 68,1 % et de 74,5 %.

Les diplômés des collèges francophones risquent deux fois plus que leurs homologues anglophones de ne pas trouver du travail, et trois fois plus s'ils sont diplômés des cours de technologie. Près de 10 % des diplômés des collèges francophones ont déclaré, en mars 1987, être sans travail, mais 82 % d'entre eux poursuivaient leurs études. Pour les

anglophones, ce taux était de 4,3 %, et parmi eux 60 % poursuivaient leurs études. Les diplômés des programmes de technologie qui ne trouvent pas de travail continuent généralement leurs études.

Les résultats de l'enquête prouvent aussi que les taux d'activité sont plus élevés pour les personnes du sexe féminin que pour celles du sexe masculin, et que les premières ont plus de chances d'obtenir un travail directement relié à leur formation. Les femmes qui travaillent à plein temps déclarent des revenus qui sont dans l'ensemble de 25 % inférieurs à ceux des hommes. Plus de 90 % des diplômés d'études collégiales déclarent qu'ils ont travaillé au Nouveau-Brunswick pendant les cinq années sur lesquelles porte l'enquête.

Le système d'enseignement postsecondaire ne donne pas seulement aux diplômés des moyens de saisir les chances d'emploi qui s'offrent à eux, il a aussi beaucoup fait pour que tous puissent accéder à ses programmes de formation. Le Canada a évité de créer un système universitaire à deux niveaux formés d'une part de centres "élitistes" à la recherche de l'excellence, et, d'autre part, d'établissements d'accès plus facile et dispensateurs d'un enseignement de niveau moins élevé. Certes, les normes à respecter pour entrer dans les établissements varient, mais les frais de scolarité sont généralement comparables partout au Canada. Un programme national de prêts aux étudiants, administré par les provinces mais financé en grande partie par le Canada, est offert à tous les étudiants du pays qui font des études postsecondaires. Tous les adultes qui répondent aux exigences voulues peuvent obtenir une aide financière qui leur permettra de faire des études supérieures.

Au cours du dernier quart de siècle, la plus grande facilité d'accès aux études postsecondaires a surtout profité aux enfants des familles à revenus élevés. En effet, même s'il y a un système de prêts offert à tous, on s'aperçoit que la plupart des étudiants des universités, quelle que soit l'année, ne demandent pas à en bénéficier. Grâce à l'aide de leur famille et à l'argent qu'ils gagnent tout en faisant leurs études, beaucoup obtiennent un diplôme sans avoir accumulé de grosses dettes. Malgré la corrélation évidente entre

instruction et revenus élevés, beaucoup de Canadiens à faible revenu ne veulent pas contracter de dettes pendant leur premier cycle universitaire ou ne surmontent pas les autres obstacles qu'il faut franchir pour faire des études supérieures.

Il y a un risque que les compressions des dépenses du gouvernement compromettent les progrès faits jusqu'ici pour élargir l'accès aux études supérieures, et amènent à moins inciter les personnes à bas revenu à acquérir une formation postsecondaire.

Dans l'ensemble du pays, les collèges sont devenus plus accessibles qu'auparavant grâce aux frais de scolarité peu élevés, à la souplesse des modalités d'enseignement et aux nombreuses possibilités offertes par l'éducation des adultes. Il apparaît clairement que les gens profitent des occasions qui leur sont offertes. Dans notre province seulement, chaque année, 40 000 personnes suivent des programmes de formation à temps plein et à temps partiel.

La réticence des industries canadiennes à donner une formation a même une incidence positive sur les collèges. En effet, comme la formation est dispensée en très grande partie par des établissements du secteur public, elle ne risque pas d'être accessible uniquement à des employés d'entreprises données. En outre, les personnes qui vivent dans les régions du pays les moins industrialisées peuvent acquérir, grâce à ces établissements, une formation et une instruction qui les préparent à la vie et à travailler partout au Canada.

Les femmes ont beaucoup bénéficié de l'élargissement de l'accès à l'enseignement postsecondaire. Le pourcentage des femmes inscrites à l'université, qui était de 21 % en 1955, est passé à 48 % trente ans plus tard. Dans l'ensemble du pays, 52 % des étudiants à plein temps dans les collèges étaient des femmes. Au Nouveau-Brunswick, il y a nettement plus de femmes qui s'inscrivent à des programmes d'enseignement à plein

temps dans les universités que dans les collèges (7 069 contre 4 693 en 1986-87.[28] Le nombre d'étudiantes qui s'orientent vers des programmes où il y avait traditionnellement peu de femmes augmente, mais ceci n'est vrai que pour les universités et non pas pour les collèges du Nouveau-Brunswick. Dans l'ensemble du pays, les différences de rémunération entre les personnes des deux sexes sont moins grandes pour les diplômés des universités que pour ceux des collèges (2 000 $ contre 3 000 à 4 000 $ selon les chiffres de 1984). Quatre-vingt-quatre pour cent des diplômées d'études collégiales du Nouveau-Brunswick déclarent des revenus annuels inférieurs à 16 000 $ (contre 54 % pour leurs homologues masculins); aussi, la progression des revenus des femmes par rapport à ceux des hommes découle de l'accroissement de leur taux de fréquentation des universités et non pas des collèges.

Selon une étude commandée à Michèle Fortin à l'occasion du Colloque national sur l'enseignement postsecondaire, les francophones, et particulièrement ceux du Québec, sont de plus en plus nombreux à accéder à l'enseignement supérieur. Cette étude ne décrit pas la situation au Nouveau-Brunswick, mais il est indubitable que ceci est vrai également dans notre province.

Le nombre des personnes qui suivent un programme d'enseignement postsecondaire à temps partiel a augmenté de 83 % depuis 1972. Cela reflète non seulement le fait que le taux féminin de fréquentation des établissements d'enseignement a beaucoup augmenté, mais aussi le fait que l'enseignement secondaire a attiré un grand nombre d'étudiants d'âge mûr des deux sexes. Le passage de notre société de l'ère industrielle à l'ère informatique ou basée sur les connaissances a suscité une demande plus forte chez les clients d'âge mûr. La modification de la répartition des emplois a entraîné, pour bien des personnes, la nécessité de changer rapidement d'orientation professionnelle. Aux États-Unis, on prévoit actuellement que chaque individu aura, en moyenne, à changer sept fois d'orientation au cours de sa vie professionnelle. Les personnes qui ont de bonnes et solides connaissances sont très demandées, ce qui a incité beaucoup d'adultes à acquérir

---

[28] Le nombre d'étudiants du sexe masculin est à peu près le même dans les collèges et dans les universités.

ce type d'instruction à temps partiel. Ces changements de carrière suscitent des demandes pressantes de perfectionnement de certaines compétences ou de recyclage dans certains domaines. Si ce sont surtout les universités qui ont pour charge d'améliorer l'instruction générale, ce sont les collèges qui donnent une formation spécialisée et qui dispensent les cours de rattrapage. Le système d'enseignement postsecondaire a joué un rôle essentiel pour les personnes qui cherchent à s'adapter à la restructuration économique majeure de notre société.

L'accroissement du nombre d'étudiants à plein temps qui fréquentent les établissements d'enseignement canadiens est en grande partie derrière nous. Toutefois, de nouvelles pressions s'exercent qui créent de nouvelles demandes dont beaucoup nous conduisent à envisager des orientations différentes de celles qui ont été suivies ces dernières années. Du fait de l'amélioration de la conjoncture économique, les universités n'ont plus à s'occuper des nombreux étudiants qui s'inscrivent parce qu'ils n'ont pas pu trouver d'emploi. La diminution de la cohorte des jeunes réduit le bassin où s'alimentent les établissements d'enseignement postsecondaire.

Il est probable que les effectifs des étudiants à temps partiel continueront à augmenter. Toutefois, cette augmentation dépend dans une large mesure de la proximité des établissements. Pour faciliter l'accès à leurs programmes, les universités organisent des cours hors de leurs campus et expérimentent diverses formes de mode d'enseignement. Un certain nombre d'expériences sont axées sur de nouvelles technologies d'enseignement. Il est probable que ces efforts se poursuivront et que, grâce à eux, de plus grands progrès seront accomplis dans le domaine de l'enseignement à distance.

Il se peut que l'enseignement à distance ne soit pas une solution pratique pour un certain nombre de programmes de niveau collégial. De fait, les programmes d'enseignement collégial s'adressent à de petits nombres d'étudiants et ils supposent de nombreuses applications pratiques. A quelques exceptions près, la population est suffisamment concentrée pour que l'enseignement soit dispensé dans un collège. D'autre part, la mise au point du matériel nécessaire pour dispenser un enseignement par des

moyens technologiques entraîne des coûts très élevés. S'il est vrai que certaines applications de cette technologie pourront être adoptées progressivement, il faudra toutefois qu'on ait prouvé la nécessité de fournir un enseignement normalisé à un grand nombre de clients.

Le rattrapage scolaire, qu'il se fasse dans le cadre d'un cours de formation générale (CFG) comprenant d'autres programmes de formation, ou qu'il vise à répondre à des exigences particulières qui dépassent la formation générale, recouvre un champ assez large pour justifier les efforts actuellement accomplis par le Ministère pour une plus grande utilisation de la technologie d'enseignement. En effet, si d'importants moyens étaient mis en place dans ce domaine, les gens pourraient avoir accès à ces moyens d'instruction à la maison, dans les centres ruraux, et sur le lieu de travail sans qu'il soit nécessaire d'employer le personnel d'enseignement habituel. On pourrait déterminer les modules de formation les plus souvent utilisés et fournir un effort concerté pour analyser de quelle manière ils pourraient profiter de la technologie d'enseignement et voir aussi dans quelle mesure le matériel didactique actuel est adéquat.

La technologie de l'enseignement est étroitement reliée à la technologie des communications. Au Canada, beaucoup de personnes estiment qu'il faudrait mettre davantage l'accent sur la technologie des communications dans le domaine de l'enseignement. Si le Nouveau-Brunswick devait adopter une politique qui viserait à mettre les cours équivalents à des études secondaires et le rattrapage scolaire à la disposition d'une population aussi large que possible, il conviendrait d'axer notre participation à une stratégie nationale sur la technologie de l'enseignement surtout sur cette politique. A supposer que notre participation aboutisse à la mise au point de cours adaptés aux besoins du Nouveau-Brunswick, nous pourrions contribuer à une recherche et à une mise au point considérées depuis longtemps comme importantes dans notre pays, ce qui nous permettrait par la suite d'exporter une partie de nos produits et de notre savoir-faire. Les collèges serviraient à remédier aux carences en matière de connaissances élémentaires, et l'on pourrait se tourner vers les universités pour leur demander de faire de la recherche.

Le domaine du financement est un autre domaine où se sont produits des

changements. La partie des dépenses gouvernementales consacrées à l'enseignement a toujours été relativement élevée au Canada, et les sommes qui sont allées au secteur postsecondaire sont parmi les plus fortes du monde. Pendant les années 70 et au début des années 80, les dépenses consacrées à l'enseignement ont représenté plus de 8 % du PNB. Dans le cadre de l'effort général qu'il accomplit pour restreindre les déficits budgétaires et réévaluer les priorités, le Canada se pose de plus en plus de questions pour déterminer si les diverses activités du secteur de l'enseignement rapportent suffisamment.

Le changement de la politique d'Emploi et Immigration en matière de formation professionnelle est étroitement lié à la question du financement. La dernière série de négociations des accords avec les provinces au sujet de la Loi nationale sur la formation, et l'orientation d'ensemble de la Planification de l'emploi ont déclenché un processus qui vise délibérément à susciter une concurrence directe avec le secteur des collèges. Le gouvernement fédéral ne se contente pas d'inciter des entrepreneurs du secteur privé à donner une formation relative au marché du travail, il achète moins de places aux établissements provinciaux pour les personnes qui veulent acquérir une formation. Les collèges sont donc confrontés à une situation difficile à deux égards parce que le fédéral finance la formation privée et parce qu'il réduit son soutien aux programmes essentiels.

Le Programme de vérification et d'examen de la dotation pourrait fournir un soutien substantiel à la formation, selon les désirs d'achats du ministère de l'Aide au revenu et les priorités du budget provincial. L'Agence de promotion économique du Canada Atlantique pourrait être une autre source de soutien pour les programmes sur le lancement d'une entreprise. Finalement, à part un besoin éventuel d'adaptation et de recyclage dans le secteur du conditionnement des aliments, il n'y a guère d'éléments indiquant qu'il faudra mettre en oeuvre de grands programmes de recyclage au Nouveau-Brunswick à la suite de l'accord commercial signé avec les États-Unis.

La réduction du financement pourrait compromettre les efforts des collèges pour résoudre le problème du décrochage scolaire. S'il est vrai que les collèges, grâce à la grande diversité de leurs programmes, au fait qu'ils sont axés sur le marché du travail, et

à leurs coûts relatifs, ont permis à de nombreux Canadiens issus de familles à bas et moyens revenus d'acquérir une instruction supérieure, nous sommes obligés de remarquer que les défavorisés de notre société ne se prévalent guère des possibilités qu'ils auraient de suivre un enseignement postsecondaire. En effet, plus de 30 % des membres de la population âgés de plus de 18 ans n'ont pas de diplôme d'études secondaires. Un nombre significatif d'élèves quitte chaque année l'école secondaire. Le taux de chômage des jeunes sont étonnamment élevés pour ceux qui ont un faible niveau d'instruction. On s'est inquiété au sujet du manque d'aptitudes pour la lecture, l'écriture et le calcul, des titulaires de diplômes d'études secondaires : il ne fait aucun doute que ceux qui ont abandonné leurs études n'ont guère de chances d'atteindre un niveau suffisant dans ces domaines et d'être pleinement opérationnels sur le marché du travail à l'ère de l'informatique. Si l'on limite l'accès à ces cours en rendant plus rigoureuses les conditions d'admission, il sera encore plus difficile de réduire le nombre substantiel des adultes sous-scolarisés.

Les nouveaux choix faits par les membres de notre société quant à leur mode de vie auront une incidence sur les prestations de services de notre Ministère. Le divorce étant plus courant, il se peut que plus de personnes veuillent faire des études postsecondaires pour assurer leur bien-être économique. D'autre part, les programmes de retraite anticipée et le fait que leur foyer se soit vidé incitera les adultes d'un certain âge à faire de nouvelles études, notamment à rechercher un enrichissement personnel. Le désir d'égalité sociale et économique a conduit des groupes de personnes qui ont des besoins communs à exercer des pressions politiques pour obtenir un changement. En conséquence, l'enseignement supérieur doit relever le défi qui consiste à fournir des services aux adultes qui ont des exigences spéciales. Il est toutefois improbable qu'il suffise de lancer des programmes pour réussir. Il faut être à l'abri du besoin, si bien qu'il faudra prendre des dispositions parallèlement aux programmes de formation pour assurer un revenu adéquat à ceux qui les suivent. Il faut aussi tenir compte de facteurs comme l'orientation, les programmes de transition et de l'accessibilité des établissements d'enseignement.

Les questions de l'accessibilité et de l'égalité sociale, qui vont de pair, sont donc des questions cruciales quand on envisage le problème de l'enseignement

postsecondaire destiné aux adultes canadiens. Certes, nous avons fait d'impressionnants progrès au cours des dernières décennies, mais ces progrès risquent d'être sérieusement compromis par un changement graduel de l'ordre des priorités fiscales. Le Canada a jusqu'ici toujours considéré que l'enseignement avait une grande valeur à tous les niveaux, aussi son financement a-t-il été en grande partie assuré par le secteur public. Il incombe aux personnes chargées de l'éducation des adultes de veiller à ce que notre système continue à mériter un pareil soutien financier. Et il est probable que cela n'arrivera que si le système continue à élargir l'accès à l'enseignement et à promouvoir des chances égales pour les personnes de toutes les couches sociales et économiques.

Un système désireux de rencontrer ses obligations doit connaître son environnement. Le présent rapport a permit un coup d'oeil sur la situation du monde de l'éducation aux adultes au Nouveau-Brunswick, en y attachant une attention particulière sur le réseau des collèges communautaires. Ce coup d'oeil constitue un élément essentiel pour la planification à long terme. Le défit maintenant est d'assurer que les programmes éducatifs soient orientés pour répondre à l'environnement en évolution constante.

ANNEXE A

INSCRIPTIONS AUX COURS DE FORMATION INDUSTRIELLE DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK EN 1985-86 ET EN 1986-87

SOURCE: Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick

ANNEXE A

TABLEAU A.1 - Inscriptions aux cours de formation indistrielle dans les écoles secondaires du Nouveau-Brunswick selon la catégorie et le secteur 1985-86 et 1986-87

		1985-86			1986-87		
		Anglo.	Franco.	Total	Anglo.	Franco.	Total
Mécanique	H	1 794	758	2 552	1 750	826	2 576
	F	24	68	92	73	61	134
	T	1 818	826	2 644	1 823	887	2 710
Métallur-	H	966	556	1 522	959	511	1 470
gie	F	8	1	9	17	9	2 676
	T	974	557	1 531	976	520	1 496
Bâtiment	H	1 420	811	2 231	1 509	763	2 272
	F	86	51	137	64	20	84
	T	1 506	862	2 368	1 573	783	2 356
Dessin	H	1 514	339	1 853	1 343	145	1 488
industriel	F	257	24	281	217	31	248
	T	1 771	363	2 134	1 560	176	1 736
Économie	H	903	448	1 351	851	252	1 103
	F	13	0	13	8	5	13
	T	916	448	1 364	859	257	1 116
Agriculture	H	82			59		
et exploi-	F	22			18		
tation	T	104			77		
forestière							
Autre	H	2 699	786	3 485	2 466	915	3 381
	F	94	18	112	108	686	794
	T	2 793	804	3 597	2 574	1,601	4 175

Source: Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick

ANNEXE B

DEMANDE RELATIVE AU COURS DE TECHNOLOGIE

SOURCE: Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation
"The Post-Secondary Education Environment", Services de la planification (1988)

ANNEXE B

DEMANDE RELATIVE AU COURS DE TECHNOLOGIE

Les tableaux ci-après contiennent des précisions sur la demande relative aux places disponibles. Nous avons utilisé un ratio pour donner une idée du nombre de demandes acceptables : un nombre inférieur à 1,0 indique qu'il y a sous-utilisation de la capacité disponible, et un nombre supérieur à 1,0 indique qu'il y a plus de demandes que de places disponibles.

Il y a des différences frappantes entre les demandes des clients du secteur francophone et ceux du secteur anglophone. De plus, il y a aussi eu de nets changements dans les préférences pour les cours, pendant la période envisagée. Les totaux relatifs aux programmes de technologie indiquent qu'au cours des quatre années sur lesquelles porte l'étude, il y a eu une baisse de la demande pour ces programmes. Pour le secteur francophone, cette demande a baissé de 1,3 en 1983-84 à 0,7 en 1986-87. La demande a aussi baissé dans le secteur anglophone; toutefois, elle était plus forte à l'origine (2,4) que dans le secteur francophone, et elle continue à être supérieure à la capacité (1,6).

Un examen des données au niveau du programme révèle des tendances plus précises. Le programme relatif à la technologie de l'entreprise est le seul pour lequel il y a eu constamment un excès de la demande sur l'offre dans les deux secteurs, mais nous constatons encore dans ce cas une tendance à la baisse, et la demande est beaucoup plus forte dans le secteur anglophone que dans le secteur francophone. Les chiffres indiquent que la demande est tombée de 1,4 à 1,2 pour les francophones, alors que celle des anglophones a baissé de 3,5 à 2,3.

En revanche, le programme le moins en vogue dans les deux secteurs est celui qui a trait aux instruments industriels. La demande qui s'y rapporte est tombée de 1,0 à 0,0 pour les francophones, et de 0,9 à 0,3 pour les anglophones. La demande relative au programme de technologie des ordinateurs est très élevée du côté des anglophones, et beaucoup moins importante du côté des francophones. En 1983-84, la demande des francophones a été de 2,3 et

celle des anglophones de 4,3 dans la seule catégorie de la techonologie des ordinateurs. Il y a eu deux programmes distincts pendant les trois années qui ont suivi : génie informatique et programmation. La demande des francophones a été inférieure à la capacité en ce qui a trait au cours de génie, puisqu'elle est tombée de 0,9 à 0,7. Et celle des anglophones a baissé de 4,8 à 1,9. Pour ce qui est de la programmation, la demande a été forte chez les anglophones (3,5), mais elle a baissé à 2,4. Dans les mêmes domaines la demande était de 1,1 chez les francophones, mais elle a baissé à 0,6.

On retrouve une différence analogue en ce qui a trait au cours de technologie du génie civile. Toujours pendant les mêmes années, la demande pour ce cours a baissé de 1,4 à 1,1 chez les anglophones, alors que celle des francophones, qui était moins importante, n'a subi qu'une légère baisse puisqu'elle est passée de 0,6 à 0,5.

La tendance est différente au sujet du programme d'électronique. Dans ce cas la demande a dépassé chez les francophones celle qui a prévalu chez les anglophones jusqu'en 1986-87. Elle a baissé de 1.9 à 1.0 et de 1,0 à 1,0 chez les anglophones, et de 2,1 à 1,9, puis à 1.3 pour tomber enfin à 0,9 chez les francophones.

La demande n'a augmenté de façon conséquente dans aucun programme de techonologie.

TABLEAU B.1- Places dans les programmes de technologie non financés par les Collèges Communautares du Nouveau-Brunswick, nombre de demandes et ratios des demandes par rapport aux places, selon la langue et le programme de 1983-84 à 1986-87

1983-84	Collège anglais			Collège français		
	Capacité	Dem.	Ratio	Capacité	Dem.	Ratio
Tech. de l'entreprise	220	780	(3,5)	75	107	(1,4)
Tech. chimique	25	30	(1,2)	--	--	--
Tech. civile	115	166	(1,4)	60	38	(0,6)
Tech. des ordinateurs	25	109	(4,3)	55	124	(2,3)
Tech. électronique	140	267	(1,9)	35	72	(2,1)
Tech. de l'environnement	--	--	--	60	59	(1,0)
Tech. des instruments industriels	30	28	(0,9)	35	34	(1,0)
Tech. mécanique	32	71	(2,2)	35	20	(0,6)
Tech. énergétique	20	38	(1,9)	--	--	--
	607	1,489	(2,4)	355	454	(1,3)
1984-85						
Tech. de l'entreprise (2-6)	0	18		--	--	--
Tech. de l'entreprise I	210	541	(2,6)	70	90	(1,3)
Tech. Chimique I	25	19	(0,8)	--	--	
Tech. du génie civil	115	89	(0,8)	35	21	(0,6)
Tech. civile	0	10		--	--	
Tech. du génie informatique	5	24	(4,8)	20	18	(0,9)
Tech. de la programmation I	25	88	(3,5)	55	61	(1,1)
Tech. du génie électrique (2-6)	0	7		0	0	
Tech. du génie électronique I	140	146	(1,0)	30	58	(1,9)
Tech. du génie électromécanique I	20	16	(0,8)	--	--	
Électromécanique (2-6)	0	1		--	--	
Électrotechnique (2-6)	0	9		--	--	
Génie du dessin-conception (2-6)	0	1		--	--	
Génie du dessin-conception I	20	20	(1,0)	--	--	
Tech. de l'environnement I	--	--		45	42	(0,9)
Tech. du génie industriel	--	--		25	7	(0,3)
Tech. des instruments industriels I	30	23	(0,8)	35	21	(0,6)
Tech. des instruments industriels (2-6)	0	1		--	--	
Tech. du génie mécanique I	32	31	(1,0)	--	--	
Tech. mécanique	0	3		--	--	
Tech. du génie énergétique	20	26	(1,3)	--	--	
	642	1073	(1,6)	315	318	(1,0)

TABLEAU B.1 (suite)
Places dans les programmes de technologie non financés par les Collèges Communautares du Nouveau-Brunswick, nombre de demandes et ratios des demandes par rapport aux places, selon la langue et le programme de 1983-84 à 1986-87

1985-86	Collège anglais			Collège français		
	Capacité	Dem.	Ratio	Capacité	Dem.	Ratio
Tech. de l'entreprise (2-6)	0	40		0	5	
Tech. de l'entreprise	210	484	(2,3)	55	66	(1,2)
Tech. chimique (2-6)	0	4		0	0	
Tech. chimique	25	17	(0,7)	0	0	
Tech. du génie civil (2-6)	0	21		0	6	
Tech. du génie civil	115	114	(1,0)	30	14	(0,5)
Tech. du génie informatique	0	0		30	19	(0,6)
Tech. de la programmation	25	45	(1,8)	40	53	(1,3)
Tech. du génie informatique (2-6)	0	0		0	7	
Tech. du génie électronique	140	150	(1,1)	40	52	(1,3)
Tech. du génie électrique (2-6)	0	23		0	1	
Genie du dessin-conception	20	33	(1,7)	0	0	
Tech. de l'environnement	0	0		45	36	(0,8)
Tech. de l'environnement (2-6)	0	0		0	4	
Tech. du génie industriel	0	0		20	14	(0,7)
Tech. des instruments industriels	30	20	(0,7)	35	13	(0,4)
Tech. des instruments industriels	0	1		0	1	
Tech. du génie mécanique	55	44	(0,8)	0	0	
Tech. du génie mécanique (2-6)	0	0		0	0	
Tech. du génie énergétique	20	37	(1,8)	0	0	
	640	1,037	(1,6)	295	291	(1,0)
1986-87						
Tech. de l'entreprise	210	476	(2,3)	70	82	(1,2)
Tech. de l'entreprise (2-6)	0	29		0	0	
Tech. chimique	25	28	(1,1)	0	0	
Tech. chimique (2-6)	0	2		0	0	
Tech. du génie civil	80	89	(1,1)	35	16	(0,5)
Tech. du génie civil (2-6)	0	7		0	1	
Tech. du génie informatique	18	35	(1,9)	30	12	(0,7)
Tech. de la programmation	25	61	(2,4)	55	31	(0,6)
Tech. du génie informatique (2-6)	0	0		0	9	
Tech. de la programmation (2-6)	0	1		0	0	
Tech. du génie électronique	140	146	(1,0)	40	35	(0,9)

TABLEAU B.1 (suite)
Places dans les programmes de technologie non financés par les Collèges Communautares du Nouveau-Brunswick, nombre de demandes et ratios des demandes par rapport aux places, selon la langue et le programme de 1983-84 à 1986-87

1986-87	Collège anglais			Collège français		
	Capacité	Dem.	Ratio	Capacité	Dem.	Ratio
Tech. du génie electronique	0	ll		0	2	
(2-6)						
Génie du dessin-conception (2-6)	0	1		0	0	
Tech. de l'environnement	0	0		45	33	(0,7)
Tech. de l'environnement (2-6)	0	0		0	2	
Tech. du génie industriel	0	0		35	9	(0,3)
Tech. des instruments	30	10	(0,3)	35	5	(,14)
industriels						
Tech. des instruments	0	5		0	4	
industriels (2-6)						
Tech. du génie mécanique	55	29	(0,5)	0	0	
Tech. du génie mécanique (2-6)	0	4		0	0	
Tech. de laboratoire médical	20	50	(2,5)	0	0	
Tech. de laboratoire médical	0	1		0	0	
(2-6)						
Tech. du génie énergétique	20	27	(l,4)	0	0	
Tech. du génie énergétique (2-6)	0	2		0	0	
	623	1,014	(1,6)	345	241	(0,7)

Source: Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation du Nouveau-Brunswick

ANNEXE C

INDICATEURS DE PRÉVISION POUR LA POPULATION ACTIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

1987-1992

SOURCE: Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation
"New Brunswick Labour Market Characteristics", Services de la planification
(1988)

ANNEXE C

INDICATEURS DE PRÉVISIONS POUR LA POPULATION ACTIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK 1987-1992

Nous comparons ici les indicateurs de prévision pour la population active du Nouveau-Brunswick qui émanent de deux organismes de prévision : The Conference Board of Canada et Informetrica Ltd. Ces organismes avaient terminées leur prévisions en novembre 1987. Le tableau C.1 contient les principaux indicateurs sur la population active du Nouveau-Brunswick déterminés de 1987 à 1992. Ce sont : la population active, l'emploi, le taux de chômage et le taux d'activité. Le tableau C.2 donne le détail des projections sur l'emploi selon le domaine d'activité, pour le Nouveau-Brunswick de 1987 à 1992.

De façon générale, le Conference Board of Canada présente l'aperçu le plus optimiste. Il est toutefois important de noter que les projections effectuées par Informetrica en novembre 1987 étaient plus favorables que celles d'avril de la même année. Nous donnerons à la fin du présent exposé la liste des principales hypothèses sur lesquelles reposent chacun des deux pronostics.

Pour les fins du présent rapport, nous avons calculé un chiffre moyen pour chaque indicateur afin d'éliminer les écarts numériques entre les deux organismes de prévision. Cela nous aidera à déterminer quelle est la tendance principale pour chaque variable (tableau C.1) et pour chaque domaine d'activité (tableau C.2) jusqu'en 1992.

Dans l'ensemble, on s'attend à ce que le niveau de la population active et celui de l'emploi augmente régulièrement au Nouveau-Brunswick jusqu'en 1992. Il est prévu aussi que le taux de chômage tombera à 12,5 % environ d'ici à 1992.

Le Conference Board of Canada prévoit que le taux d'activité augmentera au Nouveau-Brunswick pour atteindre un sommet sans précédent de 62,2 % d'ici à 1992. Le Nouveau-Brunswick passera du rang d'avant-dernière province pour ce qui est du taux d'activité à celui d'avant avant-dernière province du pays, car en 1989, nous dépasserons la Nouvelle-Écosse.

TABLEAU C.1 - Indicateurs relatifs à la population active du Nouveau-Brunswick de 1987 à 1992

Indicateur	Organismes de prévision	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Population active (en milliers)	Conference Board of Canada	320	327	333	335	341	347
	Informetrica	317	321	326	331	334	337
	Moyenne *	319	324	330	333	338	342
En nombre d'emplois (en milliers)	Conference Board of Canada	277	285	291	292	297	304
	Informetrica	276	281	286	290	295	297
	Moyenne	277	283	289	291	296	301
Taux de chômage	Conference Board of Canada	13,3	13,0	12,6	12,9	12,7	12,4
	Informetrica	13,0	12,6	12,3	12,3	11,9	11,9
	Moyenne*	13,2	12,8	12,5	12,6	12,3	12,5
Taux d'activité au Canada	Conference Board of Canada	58,4	59,1	59,9	60,2	61,3	62,2
	Informetrica **						

* Les chiffres obtenus après le calcul des moyennes ont été arrondis au millier le plus proche.

** Informetrica ne calcul pas les taux d'activité.

Source: Conference Board of Canada Fall '87 Forecast, November 1987
Informetrica Provincial Forecast Post I-87, November 1987.

TABLEAU C.2 - Projections relatives à l'emploi, selon le domaine d'activité pour le Nouveau-Brunswick de 1987 à 1992

Domaine d'activité	Organisme de prevision	1987	1988	1989	1990	1991	1992	Observations
Agriculture *	Conference Board	7	7	8	8	8	8	On prévoit peu de changements quant au niveau d'emploi dans ce secteur.
	Informetrica	6	6	5	5	5	5	
	Moyenne **	7	7	7	7	7	7	
Secteur primaire	Conference Board	12	13	14	13	14	14	Emploi stable dans ce secteur de 1988 a 1990, puis en légère augmentation.
	Informetrica	11	12	12	13	13	13	
	Moyenne	12	13	13	13	14	14	
Industrie manufacturière	Conference Board	39	38	39	39	39	41	Le nombre des emplois restera stable (39 000) jusqu'en 1991 puis il y aura de petites augmentations chaque année.
	Informetrica	38	39	39	39	40	41	
	Moyenne	39	39	39	39	40	41	
Construction	Conference Board	16	17	18	18	19	19	Le nombre des emplois augmentera jusqu'en 1989, année ou il atteindra 18 000, puis il restera stable.
	Informetrica	15	16	17	17	17	17	
	Moyenne	16	17	18	18	18	18	
Commerce	Conference Board	53	55	57	57	58	59	Les augmentations progressives du nombre des emplois sont prévus dans ce secteur.
	Informetrica	54	55	56	56	57	57	
	Moyenne	54	55	57	57	58	58	
Transports, communications et autres services publics	Conference Board	24	25	25	25	26	26	Le nombre d'emplois restera stable (25 000) jusqu'en 1991 puis il augmentera légèrement.
	Informetrica	23	24	24	25	25	25	
	Moyenne	24	25	25	25	26	26	
Finances, assurances et immobilier	Conference Board	12	13	12	12	13	13	Le nombre d'emplois restera stable, de l'ordre de 12.000 a 13.000.
	Informetrica	12	12	12	12	12	12	
	Moyenne	12	13	12	12	13	13	
Services socio-culturels, commerciaux et personnels	Conference Board	90	93	95	95	98	100	C'est dans ce secteur que se produira le taux de croissance le plus rapide.
	Informetrica	92	94	96	97	99	100	
	Moyenne	91	94	96	96	99	100	
Administration publique	Conference Board	24	24	25	25	25	25	On prévoit peu de changement du nombre des emplois dans le secteur.
	Informetrica	24	24	24	25	25	25	
	Moyenne	24	24	25	25	25	25	

* Les chiffres du Conference Board of Canada comprennent d'autres emplois et leurs marges d'erreur ainsi que des prévisions de l'emploi relatives à l'agriculture. Il faut en tenir compte lorsque l'on considère la validité des prévisions relatives du nombre d'emplois dans l'agriculture.

** Les chiffres obtenus à la suite du calcul des moyennes ont été arrondis au millier de plus proche.

Sources: Conference Board of Canada, Fall '87 Forecast, November 1987. Informetrica Provincial Forecast, Post I-87, November 1987.

HYPOTHÈSES DU CONFERENCE BOARD OF CANADA[28]

Généralités

- Il n'a pas été tenu compte de l'effondrement du marché boursier ni de la chute spectaculaire ultérieure des taux d'intérêt.
- La politique fiscale et la politique monétaire seront restrictives aux États-Unis, ce qui ralentira l'économie de ce pays en 1989 et conduira à une légère récession au début de 1990.
- Les taux d'intérêt continueront à augmenter, et les différences entre ces taux au Canada et aux États-Unis demeureront grandes.
- Le cours du dollar canadien restera nettement supérieur à 75 cents U.S. pendant la période sur laquelle portent les prévisions.
- L'étape 1 de la réforme fiscale sera mise en oeuvre.
- L'inflation augmentera pour atteindre 5 % en 1988-89.
- Il y aura une augmentation des investissements dans le secteur de la construction non résidentielle.
- Le secteur de l'habitation demeurera faible.
- Les dépenses des ménages augmenteront régulièrement.
- Les exportations nettes demeureront au même niveau qu'actuellement.
- La politique fiscale conduira à une augmentation du déficit fédéral en 1988-89, à moins que des mesures restrictives supplémentaires ne soient prises.

Nouveau-Brunswick

- Il n'y aura pas de catastrophe en ce qui a trait aux mines de potasse du Nouveau-Brunswick.
- La province peut compter sur la construction de frégates, mais leur nombre n'est pas précisé.
- Les investissements augmenteront dans le domaine de la construction non résidentielle.

---

28 Canadian Outlook, Economic Forecast, Executive Summary. The Conference Board of Canada, Autumn 1987.

HYPOTHÈSES D'INFORMETRICA LTD[29]

Généralités

- Il est prévu que les taux d'intérêt augmenteront aux États-Unis au point que la croissance tombera à moins de 1 % dans ce pays en 1990.
- Le prix du baril de pétrole fixé par l'OPEP en 1987 sera maintenu pendant l'année 1988-89, mais il regrimpera en 1990-91.
- La phase I de la réforme fiscale sera mise en oeuvre.
- L'accord du libre-échange négocié entre le Canada et les États-Unis ne sera pas ratifié.
- Des pressions salariales, associées à des gains de productivité modestes de la main-d'oeuvre, conduiront à une augmentation du taux d'inflation en 1988-89.
- On n'enregistrera aucun raffermissement notoire du dollar canadien par rapport au dollar américain.
- Les programmes fiscaux restrictifs du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux demeureront inchangés.
- Les dépenses de consommation continueront de croître mais plus lentement.
- Les investissements non résidentiels connaîtront une croissance modérée.
- Le solde net des exportations s'améliorera de façon notable.
- Il n'y aura pas de taxe nationale sur les ventes.
- Une dépression économique générale est prévue pour 1990.

Nouveau-Brunswick

- Les grands projets suivants seront achevés ou lancés : rénovation des usines de pâtes et papier Irving de Rothesay et de St. George, modernisation de l'usine de pâtes et papier Macmillan Rothesay à Saint John et de la Consolidated Bathurst à Bathurst.
- Le Nouveau-Brunswick obtiendra, pendant la phase II, un contrat pour la construction de trois frégates seulement sur six. Comme nous le savons, les chantiers navals ont obtenu le contrat pour les six frégates.
- On assistera à un début de croissance dans le domaine du logement.

---

29 The Canadian Provincial Economics To 2005, Provincial Assumptions and Summary Tables Post-Workshop 1-87, November 1987.

- Ces prévisions ne tiennent pas compte du récent effondrement du marché boursier.

ANNEXE D

FINANCEMENT DES PROGRAMMES ÉTABLIS

SOURCE: Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation du Nouveau-Brunswick
"The Post-Secondary Education Environment", Services de la planification, 1988

ANNEXE D

FINANCEMENT DES PROGRAMMES ÉTABLIS (F.P.É) ET DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE EN 1984-85

Selon le rapport Aide fédérale et provinciale à l'enseignement postsecondaire au Canada présenté devant le Parlement en 1985-86 par le ministère du Secrétariat d'État, il semble que le FPÉ joue un rôle important au sein de ce ministère.

Si l'on considère l'année 1984-85 et que l'on applique la définition restrictive des programmes des collèges d'enseignement post-secondaire donnée par Statistique Canada[30], on s'aperçoit que sur 136,8 millions de dollars de dépenses accordés par le fédéral pour appuyer l'enseignement postsecondaire, 25,7 millions ont été dépensés, au Nouveau-Brunswick, dans les collèges. Nous avons déterminé le montant de ces dépenses après avoir analysé les chiffres déclarés par la province pour ce qui est des programmes professionnels/techniques. Le montant consacré à l'enseignement universitaire s'est élevé à 111 millions de dollars. Ces deux montants incluent les dépenses effectuées sous forme de bourses ou d'aide aux étudiants. Le FPÉ a fourni une allocation pour enseignement postsecondaire national de 73,7 millions (30 % du virement de 243 millions de dollars déclarés par la province au titre du FPÉ) et un "virement" d'impôt de 50,1 millions de dollars. Par ailleurs, 13,6 millions de dollars ont été fournis dans le cadre du Programme des langues officielles dans l'enseignement. Ces divers montants totalisent 137,4 millions de dollars, soit un peu plus que le montant crédité comme dépense de la province pour l'enseignement postsecondaire. Le fédéral soutient que l'ensemble de ces virements, en espèces et sous forme de réduction d'impôt, a pleinement couvert les dépenses engagées par la province pour la formation professionnelle et technique.

---

30 Les programmes admissibles des collèges sont ceux
a) auxquels ne sont admis que ceux qui ont au moins un diplôme d'études secondaires;
b) qui durent au moins une année scolaire à plein temps;
c) qui conduisent à un certificat ou à un diplôme; et
enfin, d) qui préparent l'étudiant à entrer dans une profession dès qu'il a terminé les études prévues dans le cadre de ce programme, à un niveau situé entre celui d'un membre d'une profession libérale formé dans une université et celui d'un ouvrier spécialisé.

Voici un résumé du financement destiné à l'enseignement postsecondaire :

		en millions $
Part de 30 % du financement en espèces des programmes établis destinée à l'enseignement postsecondaire	=	73,7
Transferts d'impôt destinés à l'enseignement postsecondaire	=	750,1
Part du financement du programme sur les langues officielles destinée à l'enseignement postsecondaire	=	13,6
		137,4 $
Dépenses du Nouveau-Brunswick (y compris l'aide aux étudiants)		
Universités		111,1
Collèges		25,7
		136,8

Si l'on ne tient pas compte des "transferts" d'impôt, on peut considérer que les 25,7 millions de dollars de dépenses pour les collèges ont constitué 18,8 % du total, et que ce même pourcentage devrait s'appliquer aux transferts en espèces effectués au titre du FPÉ, ce qui donne 13,9 millions de dollars. Si l'on déduit de ce montant le 1,5 million de dollars qui correspond à l'aide aux étudiants des collèges, il resterait 12,4 millions de dollars fournis par le FPÉ pour financer les programmes professionnels ou techniques au Nouveau-Brunswick. Et si l'on ajoute ensuite 5,1 millions de dollars, correspondant à la part de financement des programmes des langues officielles de l'enseignement destiné aux collèges du Nouveau-Brunswick, on en arriverait au chiffre suivant : le soutien accordé en 1984-85 par le fédéral pour les programmes professionnels ou techniques aurait été de l'ordre de 15 millions de dollars.

Ce que nous pouvons résumer ainsi :

		en millions $
Dépenses des collèges de 25,7 millions de dollars	=	18,8 % de 136,8

18,8 % des virements en espèce destinés à l'enseignement postsecondaire (73,7)	=	13,9
Moins une aide aux étudiants des collèges de 1,5	=	12,4 en provenance du FPÉ
Plus une part des subventions accordées au titre des langues officielles pour les élèves des collèges (5,1)	=	2,5 (?)
		14,9

ANNEXE E

DÉGRÈVEMENTS ACCORDÉS AUX ÉTUDIANTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

SOURCE: Programme d'aide aux étudiants: Ministère de la jeunesse, des loisirs et des ressources culturelles du Nouveau-Brunswick; Ministère de l'aide au revenu du Nouveau Brunswick

ANNEEXE E

TABLEAU E.1

DÉGRÈVEMENTS ACCORDÉS AUX ÉTUDIANTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK DE 1981-82 À 1986-87

	Nombre	Montant	Moyenne
1981-82	323	$312,619.00	$ 961.00
1982-83	316	$336,041.00	$1,063.00
1983-84	333	$440,769.00	$1,324.00
1984-85	235	$259,686.00	$1,105.00
1985-86	299	$482,075.00	$1,612.00
1986-87	351	$647,439.64	$1,844.56

SOURCE: Programmes d'aide aux étudiants: Ministère de la jeunesse, des loisirs et des ressources culturelles du Nouveau-Brunswick; Ministère de l'aide au revenu du Nouveau-Brunswick

ANNEXE F

GROUPES DE REVENUS FAMILIAUX

EN

DOLLARS CONSTANTS (1986)

NOUVEAU-BRUNSWICK ET CANADA

SOURCE: Statistique Canada, Division des enquêtes sur les ménages
Enquête sur les finances des consommateurs, pour certaines années

TABLE 1. Percentage Distribution of Families by Income Groups in Constant (1986) Dollars for Selected Years, New Brunswick

TABLEAU 1. Répartition en pourcentage des familles selon la tranche de revenu en dollars constants (1986), Nouveau-Brunswick pour certaines années

Income group Tranche de revenu	1971	1973	1975	1977	1979	1981	1982	1984	1985	1986
	per cent - pourcentage									
	Constant (1986) dollars - Dollars constants (1986)									
Under $10,000 - Moins de $10,000	14.0	10.5	6.3	7.5	8.6	8.4	8.0	9.0	8.0	7.5
$10,000-$19,999	27.9	25.5	21.9	20.7	20.0	22.8	24.9	22.6	22.3	20.3
20,000- 29,999	26.6	28.2	27.5	23.1	23.1	21.6	20.9	19.8	22.4	23.2
30,000- 39,999	15.3	18.8	20.5	19.1	22.1	20.3	17.1	19.2	17.6	20.2
40,000- 49,999	8.5	9.5	11.2	13.0	12.0	12.3	13.2	13.3	12.4	13.1
50,000- 59,999	4.1	4.0	6.1	7.1	6.6	6.5	7.4	7.5	8.4	8.3
60,000- 74,999	2.3	1.9	3.9	5.5	4.3	4.4	5.5	5.7	5.5	5.0
75,000 and over - et plus	1.3	1.4	2.4	3.8	3.5	3.7	3.1	3.0	3.3	2.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Average income - Revenu moyen	$ 25,853	27,463	31,116	32,935	32,086	32,180	31,982	32,684	32,751	32,665
Median income - Revenu médian	$ 22,960	24,752	28,044	29,230	29,424	28,798	28,130	29,315	28,742	29,617
Standard error of average income - Erreur type du revenu moyen	$ 563	533	593	696	463	426	605	530	502	501

Source: Statistics Canada, Surveys of Consumer Finances, unpublished data, selected years.

TABLE 1. Percentage Distribution of Families by Income Groups in Constant (1986) Dollars for Selected Years, Canada

TABLEAU 1. Répartition en pourcentage des familles selon la tranche de revenu en dollars constants (1986), pour certaines années Canada

Income group Tranche de revenu	1971	1973	1975	1977	1979	1981	1982	1984	1985	1986
	per cent - pourcentage									
	Constant (1986) dollars - Dollars constants (1986)									
Under $10,000 - Moins de $10,000	10.6	7.3	6.3	6.5	6.1	5.1	5.3	5.8	5.3	4.8
$10,000-$19,999	17.9	16.8	15.9	14.3	14.7	14.8	16.6	17.9	17.3	16.7
20,000- 29,999	23.1	21.5	19.1	16.8	16.4	17.4	17.6	17.5	17.5	17.4
30,000- 39,999	21.6	20.9	20.5	20.0	19.6	18.7	18.7	18.4	18.2	18.1
40,000- 49,999	12.9	14.9	16.1	15.7	16.2	16.7	15.7	15.4	15.0	15.2
50,000- 59,999	6.5	8.8	9.7	11.1	11.3	10.8	10.3	10.2	10.7	10.9
60,000- 74,999	4.1	5.7	7.0	8.9	8.7	9.1	8.6	7.9	8.5	9.0
75,000 and over - et plus	3.2	4.3	5.4	6.8	7.1	7.5	7.2	7.0	7.5	7.8
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Average income - Revenu moyen	$ 32,533	35,373	37,570	39,201	39,772	40,302	39,411	38,721	39,615	40,356
Median income - Revenu médian	$ 29,296	31,977	34,066	36,213	36,595	36,923	35,420	34,828	35,455	36,042
Standard error of average income - Erreur type du revenu moyen	$ 259	214	244	232	254	228	244	240	269	329

Source: Statistics Canada, Surveys of Consumer Finances, selected years.

ANNEXE G

EXPÉRIENCE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DES DIPLÔMÉS DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

SOURCE: Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation
"The Post-Secondary Education Environment", Services de la planification (1988)

APPENDIX G

EXPÉRIENCE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DES DIPLÔMÉS DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Toutes les études canadiennes actuellement disponibles laissent à penser qu'il existe une corrélation directe entre le nombre d'années d'études et l'amélioration de l'expérience sur le marché du travail. Ces corrélations se traduisent, entre autres, dans le pourcentage de personnes qui ont un emploi après leur formation, les durées des périodes de chômage, les niveaux immédiats d'emploi après l'obtention du diplôme, et enfin les gains obtenus tout au long de l'existence.

Les enquêtes effectuées auprès des diplômés qui ont effectué des études postsecondaires ont permis de mettre en lumière certains faits liés à certains moments donnés. En général, plus longue est la période qui s'est écoulée entre l'obtention du diplôme et la date de l'enquête, plus le pourcentage de ceux qui ont accompli avec succès la transition entre l'école et un emploi régulier à plein temps est élevé. Cela est particulièrement vrai dans le cas des titulaires d'un diplôme universitaire.

Les enquêtes menées auprès des titulaires de diplômes délivrés par des collèges reflètent plus immédiatement les conditions qui prévalent dans des domaines d'activités particuliers, et l'évolution des conditions économiques. Les données relatives aux collèges du Nouveau-Brunswick indiquent nettement l'incidence de la reprise économique, mais aussi celle des principaux changements de politiques du ministère.

Le présent chapitre présente un résumé des renseignements dont on dispose sur ce qu'il advient des personnes qui quittent le système d'enseignement du Nouveau-Brunswick.

A - TITULAIRES DE DIPLÔMES UNIVERSITAIRES

Aucune enquête systématique n'a été menée sur le placement des titulaires des diplômes délivrés par les universités du Nouveau-Brunswick. En conséquence, on est obligé de se fonder sur des enquêtes nationales qui ne sont pas effectuées selon un modèle établi, constant. L'enquête sur les diplômés de 1982, constitue pour le moment la publication la plus récente dont on dispose.

Soixante-neuf pour cent seulement des titulaires de diplômes universitaires interrogés au Nouveau-Brunswick lors de cette enquête avaient fait leurs études au Nouveau-Brunswick. L'enquête cherchait à définir le taux de participation à la population active au cours de trois mois différents compris dans la période de deux ans qui a suivi l'obtention du diplôme. Le taux de chômage des intéressés a correspondu exactement aux chiffres nationaux, soit entre 9 et 11 %. Tel fut aussi le cas de leur expérience moyenne du chômage pendant la période visée : 7 mois. Le revenu moyen pour un emploi à plein temps était de 23 000 $, et donc inférieur de 1 000 $ au revenu moyen pour l'ensemble du pays. Le pourcentage des personnes interrogées qui ont déclaré qu'il y avait un rapport direct entre l'emploi et l'instruction était plus élevé au Nouveau-Brunswick que dans l'ensemble du Canada (53 % contre 48 %). Par ailleurs, toujours au Nouveau-Brunswick plus de personnes ont déclaré travailler dans l'administration, l'enseignement, les services de santé et les services sociaux que dans l'ensemble du pays (56 % contre 51 %).

Trente pour cent environ des étudiants inscrits dans les universités du Nouveau-Brunswick ne sont pas originaires de notre province. Trente-cinq pour cent environ des diplômés quittent le Nouveau-Brunswick après avoir obtenu leur diplôme; enfin, si on se conforme au modèle national, un cinquième des diplômés poursuivent leurs études.

En raison du manque de données, il est impossible de dégager des tendances quant aux expériences sur le marché du travail des diplômés des universités du Nouveau-Brunswick. Il est probable que s'il poursuit sa politique actuelle, le gouvernement fédéral effectuera des études à ce sujet tous les deux ans, si bien que l'on pourra peut-être dégager de telles tendances par la suite. Il faut toutefois garder à l'esprit certains facteurs importants : la multitude de

programmes dans les quatre universités, le nombre de diplômés relativement petit dans chaque spécialité, enfin, la mobilité très élevée entre les provinces. Comme les universités du Nouveau-Brunswick décernent environ 2 500 diplômes par an, il est probablement plus facile de suivre les diplômés de nos universités lors d'enquêtes menées à l'échelon national, et il semble que les tendances qui se manifesteront seront plus vraisemblablement des tendances qui se manifesteront à l'échelon national plutôt qu'à l'échelon local.

B - LES TITULAIRES DE DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES

L'enquête sur le suivi des titulaires de diplômes délivrés dans les provinces Maritimes nous permet d'avoir des chiffres comparables pour les six dernières années[31].

TABLEAU G.1 - Statistiques sur l'emploi de certaines personnes qui ont obtenu un diplôme d'un collège communautaire du Nouveau-Brunswick l'année précédente, selon le programme d'études, de 1983 à 1987

ENSEMBLE DES PERSONNES INTERROGÉES

Année de l'enquête	Pourcent. d'employés	Pourcent. de chômeurs	Pourcent. des personnes qui ont trouvé un travail directement relié à leurs études	Rémunér. hebd. ($)
1983	58,5	41,5	52,6	232
1984	62,2	37,7	52,7	245
1985	67,5	32,4	53,6	246
1986	69,2	30,7	56,9	286
1987	74,0	26,0	59,9	302

31 Le taux de réponse qui a été obtenu lors de la première année de cette enquête (1982) a été relativement bas, si bien que l'on considère qu'il s'agit d'une année d'essai. Les chiffres obtenus lors des enquêtes précédentes n'étaient pas du tout comparables.

(suite du Tableau G.1)

COURS DE TECHNOLOGIE

Année de l'enquête	Pourcent. d'employés	Pourcent. de chômeurs	Pourcent. des personnes qui ont trouvé un travail directement relié à leurs études	Rénumér. hebd. ($)
1983	75,1	24,9	55,4	252
1984	75,5	24,5	50,2	273
1985	78,0	21,9	51,2	264
1986	76,1	23,8	54,2	314
1987	79,4	20,5	57,3	311

INITIATION À LA VIE PROFESSIONNELLE

Année de l'enquête	Pourcent. d'employés	Pourcent. de chômeurs	Pourcent. des personnes qui ont trouvé un travail directement relié à leurs études	Rénumér. hebd. ($)
1983	54,4	45,6	51,9	220
1984	59,8	40,2	53,6	236
1985	65,7	34,2	54,1	239
1986	67,2	32,7	57,3	267
1987	72,2	27,7	60,3	285

Source: Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation

C'est dans la catégorie de l'initiation à la vie professionnelle que les progrès les plus significatifs ont été faits. En 1983, le taux de chômage des diplômés de cette catégorie atteignait 45,6 %. En 1987, ce taux était tombé à 27,7 %. Le pourcentage des diplômés employés qui avaient obtenu un travail directement relié à leur formation a dépassé 60 % pour la première fois au cours de la période de cinq ans envisagée. Les trois indices relatifs aux diplômés des cours d'initiation à la vie professionnelle et à l'ensemble des diplômés ont évolué selon des tendances stables pendant la période envisagée.

Le tableau G.2 indique les pourcentages respectifs d'étudiants parrainés (par la CEIC) et non parrainés, ainsi que celui des autres répondants, classés en trois catégories.

Tableau G.2 - Personnes interrogées lors de l'enquête sur les diplômés des collèges communautaires du Nouveau-Brunswick, dans certaines catégories, parrainés et non parrainés, de 1983 à 1987

	% DES PARRAINÉS			% DES NON-PARRAINÉS		
Année de l'enquête	Ensemble des personnes interrogées	Cours de technologie	Initiation à la vie professionnelle	Ensemble des personnes interrogées	Cours de technologie	Initiation à la vie professionnelle
1983	49,4	-	60,0	50,0	100,0	40,0
1984	43,0	-	51,2	57,0	100,0	48,8
1985	37,2	-	46,0	62,8	100,0	54,0
1986	39,1	9,1	47,2	60,9	90,9	58,9
1987	35,1	1,9	42,8	64,9	98,1	57,2

Source: MESF

Le nombre des personnes qui ont suivi une formation d'initiation à la vie professionnelle sous l'égide de la CEIC est tombé de 60 % lors de l'enquête de 1983 à 42,8 % lors de celle de 1987. Il y a une corrélation étroite entre l'augmentation du taux d'emploi des diplômés des cours d'initiation à la vie professionnelle et la réduction du nombre des personnes interrogées au niveau fédéral.

Les tableaux G.3 et G.4 ainsi que le graphique G.1 donnent le détail des résultats relatifs aux personnes qui ont suivi des cours d'initiation à la vie professionnelle.

Tableau G.3 - Statistiques sur l'emploi des diplômés des programmes d'initiation à la vie professionnelle des collèges communautaires du Nouveau-Brunswick, non parrainés et autres, de 1983 à 1987

Année de l'enquête	Nombre de personnes interrogées	Pourcentage d'employés	Pourcentage de chômeurs	Pourcentage de personnes qui ont obtenu un emploi directement relié à leur formation
1983	535	65,0	34,9	53,3
1984	684	65,1	34,8	56,2
1985	738	68,2	31,7	51,7
1986	670	74,5	25,4	58,0
1987	626	74,6	25,3	57,8

Source: MESF

Tableau G.4 - Statistiques sur l'emploi des diplômés des cours d'initiation à la vie professionnelle des collèges communautaires du Nouveau-Brunswick, parrainés, de 1983 à 1987

Année de l'enquête	Nombre de personnes interrogées	Pourcentage d'employés	Pourcentage de chômeurs	Pourcentage de personnes qui ont obtenu un emploi directement relié à leur formation
1983	800	47,2	52,7	50,5
1984	718	54,9	45,0	50,8
1985	629	62,8	37,1	57,2
1986	598	59,1	40,8	55,5
1987	469	68,0	31,9	64,0

Source: MESF

Le pourcentage des diplômés non parrainés et autres a augmenté de près de 10 %, et celui des parrainés (par la CEIC) d'un peu plus de 20 %.

La tendance est un peu moins bien dessinée en ce qui a trait au placement des personnes qui ont suivi des cours de technologie. Dans l'ensemble, toutefois, le taux d'activité des diplômés de cette catégorie a crû au cours de la période de 5 ans envisagée. Puisqu'il a atteint 79,4 % en 1987. Le pourcentage des personnes interrogées qui ont obtenu un travail en relation directe avec leurs études a augmenté au cours de l'enquête de 1987, mais on ne peut dégager de véritable tendance à cet égard.

Ce qui semble particulièrement important après comparaison des résultats obtenus, c'est l'évolution stable de la différence entre les résultats obtenus par ceux qui ont suivi des cours de technologie et ceux qui ont suivi des cours d'initiation à la vie professionnelle. Le graphique G.2 indique les tendances.

GRAPHIQUE G.1

DIPLÔMÉS DES PROGRAMMES PRÉ-EMPLOI DES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK PARRAINÉS ET NON PARRAINÉS, 1983-1987

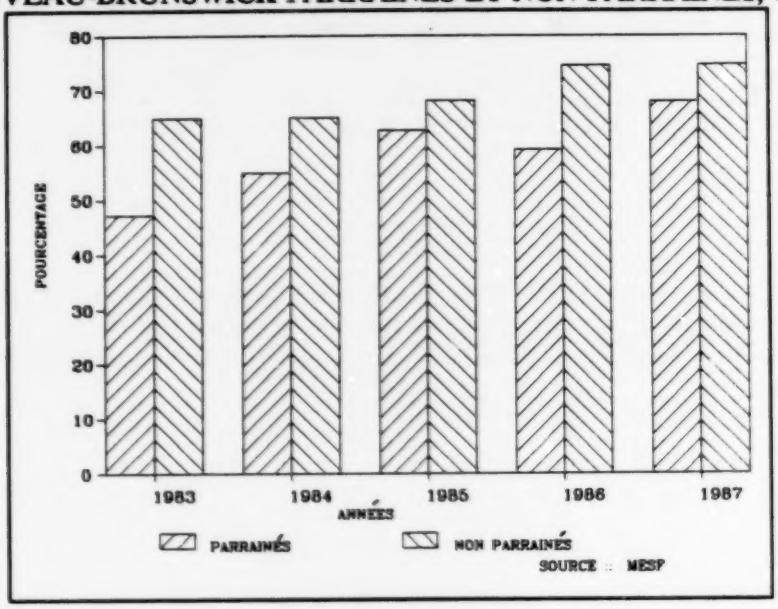

GRAPHIQUE G.2

DIPLOMÉS DES PROGRAMMES DE TECHNOLOGIE ET D'INITIATION À LA VIE PROFESSIONNELLE DES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK QUI SONT EMPLOYÉS, DE 1983 À 1987

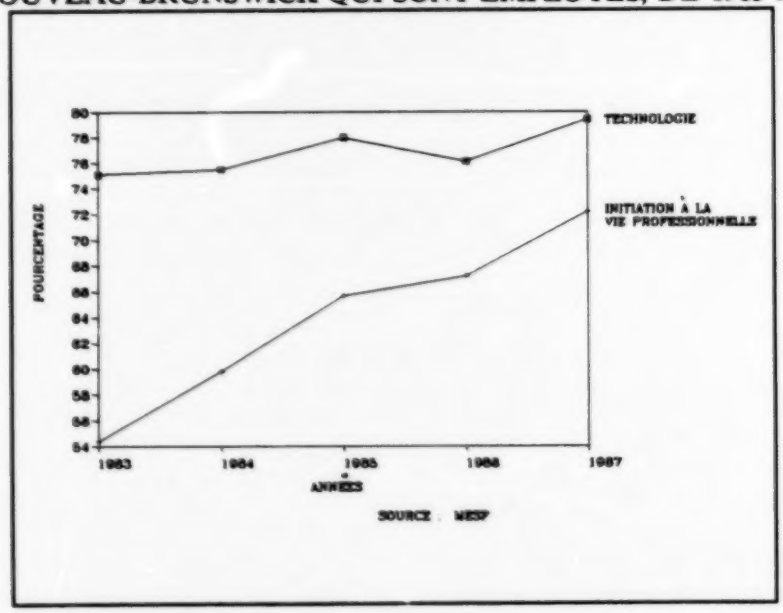

En 1987, un pourcentage plus élevé de diplômés des cours de technologie que de diplômés des cours d'initiation à la vie professionnelle a déclaré être employé, mais la différence entre les deux était de 7,2 %, alors qu'elle était de 20,7 % en 1983. Le pourcentage des diplômés des cours d'initiation à la vie professionnelle qui ont obtenu du travail directement relié à leur formation a constamment augmenté depuis 1983. Le graphique G.3 permet de comparer les revenus hebdomadaires de ces deux catégories de diplômés.

GRAPHIQUE G.3

RÉMUNÉRATION HEBDOMADAIRE DES DIPLÔMÉS DES COURS DE TECHNOLOGIE ET D'INITIATION À LA VIE PROFESSIONNELLE DONNÉS DANS LES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK, DE 1983 À 1987

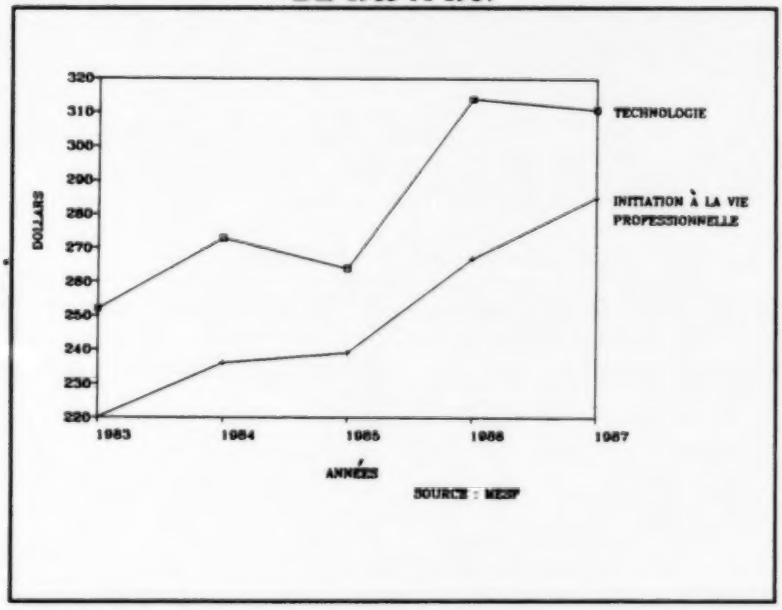

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une tendance claire, il convient de noter que, pour la première fois, l'augmentation en pourcentage des gains moyens déclarés par les diplômés des cours de technologie est devenue inférieure à 10 %. Certes, lors de deux enquêtes sur six, ces diplômés avaient déclaré de légères baisses de leurs gains. De 1983 à 1987, les gains hebdomadaires moyens déclarés ont augmenté de 30,2 % pour toutes les personnes interrogées, de 29,5 % pour les diplômés des cours d'initiation à la vie professionnelle, et de 23,4 % pour ceux des cours de technologie.

L'analyse des résultats de l'enquête de 1987 faite selon la langue des collèges révèle que les diplômés des collèges francophones ont obtenu des taux de réussite sur le marché du travail un peu plus faibles que leurs homologues anglophones. Le taux d'activité global s'est élevé à 68,6 %, contre 76,6 % pour les diplômés des collèges anglophones. Dans la catégorie des diplômés des cours d'initiation à la vie professionnelle, ces taux étaient respectivement de 68,1 % et de 74,5 %. Le tableau G.5 donne toutefois des détails supplémentaires en ce qui a trait aux programmes de technologie.

Tableau G.5 - Statistiques sur l'emploi des diplômés des cours de technologie dispensés par les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick, selon la langue du programme, Enquête de 1987

	Pourcentage d'employés	Pourcentage de chômeurs	Pourcentage de ceux qui ont trouvé un travail directement relié à leur formation
Programmes anglais	82,2	17,7	60,0
Programmes français	71,0	28,9	47,5

	Pourcentage de ceux qui font des études	Pourcentage de ceux qui ne figurent pas dans la population active	Pourcentage de ceux qui ne figurent pas dans la population active
Programmes anglais	11	12	4.5
Programmes français	14	14	14.4

Source: MESF

Les diplômés des collèges francophones ont généralement deux chances contre une de figurer dans la population active, mais cette proportion augmente pour atteindre trois chances contre une dans le cas des diplômés des cours de technologie. Près de 10 % des diplômés des collèges francophones ont déclaré en mars dernier ne pas faire partie de la population active, mais 82 % d'entre eux faisaient d'autres études. Le taux des anglophones non employés était de 4,3 %, dont 60 % seulement faisaient des études. Le plus souvent, les diplômés des cours de technologie qui ne font pas partie de la population active font d'autres études.

Apparemment, les avantages dont bénéficent les diplômés des programmes de technologie sur ceux des programmes d'initiation à la vie professionnelle sur le marché du travail diminuent. Il importe de noter que les chiffres relatifs aux diplômés des programmes d'initiation à la vie professionnelle sont tout près de ceux relatifs aux diplômés des programmes de technologie. Si la différence de salaire entre ceux qui suivent un programme d'études de deux ans et ceux qui acquièrent une formation plus courte, est légère, on comprend que beaucoup ne soient pas attirés par le programme le plus long. Ces facteurs expliquent la diminution des demandes d'inscription aux programmes de technologie et le fait que les femmes soient réticentes à entreprendre une formation de deux ans.

Autres observations

Les résultats de l'enquête prouvent que le taux d'activité est plus élevé pour les personnes interrogées du sexe féminin que pour celles du sexe masculin et qu'elles ont plus de chance d'obtenir un travail directement relié à leur formation. Les femmes employées à plein temps déclarent dans l'ensemble qu'elles ont des revenus annuels inférieurs d'environ 25 % à ceux des personnes interrogées du sexe masculin. Enfin, plus de 90 % des diplômés des collèges ont déclaré avoir travaillé au Nouveau-Brunswick pendant les cinq années de l'enquête actuelle.

Les tableaux G.6 et G.7 regroupent les résultats de l'enquête relatifs aux deux dernières années pour lesquelles nous avons des données dans 18 domaines.

Tableau G.6 - Statistiques sur le placement des diplômés des collèges communautaires du Nouveau-Brunswick, par domaine Enquête de 1986

	Total population active	Nore et pourcentage d'employés		Pourcentage travail directement relié à la formation	Pourcentage d'employés au N.-B.
		Nore	%		
Formation générale	S/O	-	-	-	-
Arts appliqués et communications	19	19	100%	12	12
Affaires	169	136	80%	72	131
Construction	151	81	54%	49	74
Dessin et conception	18	8	44%	2	5
Électronique	125	95	36%	45	80
Santé et services communautaires	114	91	80%	68	87
Chauffage, ventilation et climatisation	36	23	64%	13	20
Explotation du matériel lourd	S/O	-	-	-	-
Hôtellerie et tourisme	85	63	74%	50	50
Mécanique - industrie	113	75	66%	32	69
Mécanique - équipement motorisé	138	80	58%	41	68
Métaux	167	92	55%	41	82
Ressources naturelles	69	35	51%	16	31
Services personnels	102	78	76%	67	72
Service de protection	18	16	89%	9	16
Secrétariat	344	264	77%	144	250
Bois et produits du bois	15	9	60%	3	9
TOTAL:	**1683**	**1165**	**69%**	**664 (57%)**	**1061 (91%)**

Source: MESF

Tableau G.7 - Statistiques sur le placement des diplômés des collèges communautaires du Nouveau-Brunswick, par domaine Enquête de 1987

	Total population active	Nore et pourcentage d'employés		Pourcentage travail directement relié à la formation	Pourcentage d'employés au N.-B.
		Nore	%		
Formation générale	N/A	-	-	-	-
Arts appliqués et communications	19	16	84%	9	12
Affaires	154	130	84%	79	123
Construction	109	65	60%	36	48
Dessin et conception	25	17	68%	12	15
Électronique	103	75	73%	37	66
Santé et services communautaires	109	96	88%	80	92
Chauffage, ventilation et climatisation	27	22	81%	7	19
Exploitation du matériel lourd	14	9	64%	3	8
Hôtellerie et tourisme	76	58	76%	45	44
Mécanique - industrie	88	63	72%	34	58
Mécanique - équipement motorisé	126	88	70%	51	78
Métaux	140	86	61%	54	77
Ressources naturelles	59	34	58%	16	31
Services personnels	97	78	80%	69	77
Service de protection	29	25	86%	16	22
Secrétariat	283	216	76%	101	204
Bois et produits du bois	21	17	81%	7	12
TOTAL:	**1479**	**1095**	**74%**	**656 (60%)**	**986 (90%)**

Source: MESF

Des améliorations substantielles se sont produites dans les domaines ci-après : dessin et conception; chauffage, ventilation et climatisation; mécanique - équipement motorisé; ressources naturelles; enfin, bois et produits du bois. Des gains plus modestes sont manifestes dans les domaines de la construction, de la santé et des services communautaires, de la mécanique - industrie, enfin, des métaux. Des éléments obtenus en mars semblent indiquer que les perspectives en matière d'emploi sont mauvaises dans les domaines de la construction et de l'exploitation du matériel lourd. On peut estimer que l'obtention d'un travail directement relié à la formation reçue posera un problème dans les domaines de

l'électronique, du chauffage, de la ventilation et de la climatisation, de l'exploitation du matériel lourd, des ressources naturelles, du secrétariat, enfin, du bois et des produits du bois. Il n'y a pas encore eu de croissance majeure du nombre des emplois dans le domaine des métaux, mais ce dernier devrait bénéficier du contrat sur la construction des frégates.

Cette analyse initiale des données de l'enquête par domaine permet de concevoir un modèle dont le Ministère pourrait se servir pour planifier son action; par ailleurs, il faudrait peut-être aussi jouer un peu plus avec les chiffres.

Le tableau G.8 contient une liste des 18 domaines d'activité qui ont employé le nombre le plus élevé de personnes interrogées en 1986. Ils ont représenté 28 % du total des employés.

Tableau G.8 - Dix-huit domaines d'activité où étaient employés le plus de personnes qui ont répondu à l'enquête sur les diplômés des collèges communautaires du Nouveau-Brunswick, Enquête de 1986

Code CTI	Domaines d'activité	Nombre d'employés (sur un total de 1,165)
8651	Hôpitaux généraux	38
9712	Instituts de beauté	38
6011	Magasins d'alimentation (épiceries)	24
9212	Service de restauration	24
6311	Concessionnaires d'automobiles (neuves)	23
9111	Hôtels et auberges routières	23
7761	Études d'avocats et de notaires	21
8111	Services de Défence	20
2711	Industrie des pâtes et papiers	19
4261	Construction électrique	19
7021	Banque à charte	19
8621	Maisons de repos et de convalescence	18
3271	Industrie de la construction et de la réparation des navires	17
4911	Industrie de la construction des groupes électrogènes	17
8511	Enseignement primaire et secondaire	17
6331	Stations-service	15
6411	Magasins à succursales multiples	15
4561	Industrie du camionnage	13

Source: MESF

Les employés des industries manufacturières ont représenté moins de 10 % des personnes interrogées. Plus de 50 % des enquêtés travaillaient dans le secteur des services en général, sur lesquels la moitié oeuvrait dans les domaines de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et des services sociaux.

C - TITULAIRES D'UN DIPLÔME DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES

Nous ne possédons pas de données systématiques sur ce qu'il advient des personnes qui ont quitté l'école secondaire après avoir obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires au Nouveau-Brunswick. On estime, grosso modo, que : 3 000 environ d'entre elles passent directement de l'école secondaire à une université des Provinces Maritimes; 2 500 vont dans un collège; 500 quittent la province pour suivre une formation dans un établissement privé; enfin, les 3 000 qui restent vont sur le marché du travail ou n'entreprennent pas d'études à plein temps. Parmi ces dernières, 1 000 environ s'inscriront ultérieurement dans une université (en effet, 20 % des personnes qui s'inscrivent en première année dans une université au Canada travaillaient auparavant). Si l'on prévoit que 500 d'entre elles abandonneront l'université et les programmes de deux ans, il reste au moins 2 500 personnes, source principale de clients parrainés par le fédéral, qui feront des études dans des collèges ultérieurement. Il semble que leurs chances de parfaire leur instruction soient de plus en plus compromises de même que celles des 2 000 à 3 000 personnes qui quittent chaque année l'école secondaire avant d'avoir obtenu leur diplôme.

Si le taux de chomâge des jeunes baissait de façon spectaculaire, c'est-à-dire s'il descendait au-dessous de 6 %, les membres de ce groupe pourraient toujours accéder à une formation grâce à des programmes fédéraux organisés pour mettre fin à des pénuries de compétences. Il semble que ce soit le cas actuellement dans le centre du Canada. Au Nouveau-Brunswick cependant, il est vraisemblable que les pénuries de compétences seront si faibles que les personnes en question ne pourront guère accéder à une formation dans le cadre de programmes mis sur pied pour résoudre le problème.

Une réorganisation des programmes d'études secondaires est en cours pour améliorer le niveau des élèves dans les domaines des sciences, de la communication et des mathématiques. Cette nouvelle initiative, ainsi que certains cours supplémentaires obligatoires, comme les cours d'enseignement techniques, devraient modifier les compétences de base des diplômés de fin d'études secondaires. Cela découle de l'idée selon laquelle cette base est nécessaire dans une société de plus en plus complexe, axée sur l'informatique. Il convient toutefois de souligner que des milliers de jeunes Néo-Brunswickois, qui font notamment partie de la population active, n'ont pas eu jusqu'ici la possibilité d'acquérir ces compétences.

BIBLIOGRAPHIE

Abella, Rosalie, "Equality at Work and At Home", in Policy Options Politique, l'Institut de recherches politiques, Halifax, 1985.

"Activité des immigrants sur le marché du travail", Tendances sociales canadiennes, automne 1986.

Agence de la statistique du Nouveau-Brunswick, L'économie au Nouveau-Brunswick 1987 - Rapport à l'Assemblée législative, Secrétariat au Cabinet, Fredericton, 1987.

Akyeampong, Ernest B., "Le marché du travail en 1987 : Bilan de la mi-année", La Population active, Statistique Canada, n° 71-001, Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services, juillet, pp. 85-120.

Akyeampong, Ernest B., "Les inactifs en marge de la population active", La Population active, Statistique Canada n° 71-001, Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services, avril 1987, pp. 85-141.

Akyeampong, Ernest B., "Le travail à temps partiel non choisi au Canada, 1975 et 1986", Tendances sociales canadiennes, automne 1987, pp. 26-29.

Akyeampong, Ernest B., "Personnes travaillant à temps partiel involontairement au Canada, 1975-1985", La Population active, Statistique Canada 71-001, Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services, décembre 1986, pp. 143-179.

Anisef, Paul, L'accessibilité à l'enseignement postsecondaire au Canada, Secrétariat d'État, Ottawa, 1985.

Arnoti, B., "Enfants de familles à faible revenu", in Tendances sociales canadiennes, Statistique Canada, hiver 1986.

Association de la construction du Nouveau-Brunswick, 1986 Annual Review, Fredericton, janvier 1987.

Association des universités de l'Atlantique, Le financement des universités des provinces Maritimes 1987-1988, Halifax, 1986.

Avebury Research and Consulting Ltd., "Decade of Promise : An Assessment of Canadian Women's Status in Education, Training and Employment, 1976-1985", rapport pour le Congrès canadien pour la promotion des études chez la femme, Toronto, 1986.

Baseline Market Research Ltd; A Status Report on The Women in New Brunswick, June, 1987, préparé pour le NBACSW, juin 1987.

Beach, Charles M. et Kaliski, S. F., The Distribution of Unemployment Spells : Canada, 1978-82, Centre de relations industrielles, Kingston Queen's University, 1987.

Benton, S. B., "The Outlook for 1987", The Brunswick Business Journal, Moncton, 1987-02.

Boothby, Daniel, "Le retour des femmes sur le marché du travail et les programmes de formation : Le cas du Canada", Approvisionnements et Services Canada, 1986.

Bourne, L. S. "Canadian Settlement Trends : An Examination of the Spatial Pattern of Growth, 1971-76", Université de Toronto, avril 1979.

Branch, Stephen, "Volunteers Teach Adults to Reach and Write", Atlantic Advocate, décembre 1986, pp. 47-48.

"Broken Words : Why Five Million Canadians are Illiterate", A Special Southam Survey, Toronto, 1987.

Brooke, Michael (éd.), Répertoire de l'enseignement à distance dans les universités canadiennes, Association des universités et collèges du Canada, Ottawa, 1985.

Brown, Rosemary, "Les défis et les perspectives d'avenir de l'enseignement postsecondaire au Canada", document présenté au Colloque national sur l'enseignement post-secondaire, Saskatoon, octobre 1987.

Burch, Thomas, "Age-Sex Roles and Demographic Change in Canada", rapport préparé pour Health and Welfare Canadian Demographic Review, novembre 1986.

Burch, T. et Madan, K., Formation et rupture d'unions. Résultats de l'enquête sur la famille de 1984, Statistique Canada, 1984.

Burke, Mary Anne, "Structures familiales : la diversité s'installe", Tendances sociales canadiennes, Statistique Canada, hiver 1986.

Burke, Mary Anne, "La croissance de l'emploi à temps partiel", Tendances sociales canadiennes, automne 1986, pp. 9-14.

Burke, Mary Anne, "Immigration", in Tendances sociales canadiennes, automne 1986.

Burnett, J. A., "Breaking Down Invisible Walls" Atlantic Insight, mars 1987, pp. 28-31.

Cadogan, Joanne (éd.), Brunswick Business Journal, Moncton, 1988-01.

Callan, Patrick M. (éd.), "Environmental Scanning for Strategic Leadership", New Directions for Institutional Research, San Francisco, Jossey-Bass Inc., n° 52, hiver 1986.

Cameron, David M., "Le cadre de gestion et de financement de l'enseignement postsecondaire au Canada", L'Institut de recherches politiques, Ottawa et Saskatoon, 1987.

Canada, Secrétariat d'État et Statistique Canada, Profil des étudiants du niveau postsecondaire au Canada : l'enquête nationale de 1983-1984 auprès des étudiants du niveau postsecondaire : abrégé des données pour l'ensemble du Canada, Ottawa, 1987.

Canada, Secrétariat d'État et Statistique Canada, A Profile of Post-secondary Students in Canada - The 1983-84 National Post-Secondary Student Survey: Summary Provincial Data, Ottawa, 1987.

Canada, Secrétariat d'État, Aide fédérale et provinciale à l'enseignement postsecondaire au Canada : rapport au Parlement, 1985-1986, Ottawa, 1987.

Canada, Secrétariat d'État et Statistique Canada, La promotion de 1982 : rapport sommaire de l'Enquête nationale de 1984 auprès des diplômés de 1982, Ottawa, 1986.

Canadian Association for Adult Education/Institut canadien d'éducation des adultes, Du point de vue des adultes, Toronto et Montréal, 1982.

Castonguay, Claude, "Outlook, Challenges and Questions", document présenté au Colloque national sur l'enseignement postsecondaire au Canada, Saskatoon, octobre 1987.

"Cedar Glen Declaration : A Recommended Statement on Public Policy on Illiterates" par le Rassemblement canadien pour l'alphabétisation, février 1987.

Christensen, Kathleen, "A Hard Day's Work in the Electronic Cottage", Across the Board, avril 1987.

"5.4 Billion for Childcare", communiqué, gouvernement du Canada, 3 décembre 1987.

Clark, W., Devereaux, M. S. et Zsigmond, Z., Les classes en 2001. La population d'âge scolaire : tendances et incidences - 1961 à 2001, Statistique Canada et la Fédération canadienne des enseignants, Ottawa, 1979.

Clark W., et Zsigmond, Z., Les diplômés du postsecondaire sur le marché du travail, Statistique Canada, Ottawa, 1981.

Cohen, Gary L., "Tendances du chômage 'de longue durée' selon la branche d'activité et la profession", La Population active, Statistique Canada n° 71-001, Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services, juin 1986, pp. 89-113.

Collectif, "New Technologies in Canadian Education", 16 publications, TV Ontario, Toronto, 1984.

Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, Socio-Economic Profile of New Brunswick, Planning Branch, Fredericton, juin 1985.

Colloque national sur l'enseignement postsecondaire, "Profil statistique de l'enseignement supérieur du Canada", l'Institut de recherches politiques, Ottawa et Saskatoon, 1987.

Colwill, Nina et Erhart, Marilyn, "Have Women Changed the Workplace?" in Business Quarterly, printemps 1985.

Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes, Ensemble de statistiques, Fredericton, 1986.

Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes, Plan financier 1987-88, Fredericton, 1987.

Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes, Politiques, règles de procédure et activités, Fredericton, 1986.

Comptes publics de la province du Nouveau-Brunswick, annuel, Fredericton (1979-1987).

Conference Board du Canada, Economic Forecast - Canadian Outlook, Ottawa : CBC, août 1987.

Conference Board du Canada, Provincial Outlook-Economic Forecast, Ottawa : CBC, automne 1987.

Conference Board du Canada, Provincial Outlook-Executive Summary, Ottawa : CBC, automne 1987.

"Conférence sur la décennie des personnes handicapées", Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées, Fredericton, 1986.

Conseil des ministres de l'éducation, Canada, Économie en transition : vers un renouveau de l'enseignement postsecondaire et de la formation de la main-d'oeuvre, Toronto, 1985.

Conseil des ministres de l'éducation, Canada, Possibilités de formation et d'enseignement postsecondaire pour les étudiants ayant des besoins spéciaux, Toronto, 1987.

Conseil économique des provinces de l'Atlantique (CEPA), Atlantic Canada Today, Halifax, 1987.

Conseil économique des provinces de l'Atlantique (CEPA), Atlantic Report, Volume XXII, n° 4, décembre 1987.

Conseil économique du Canada, Innovations, emplois, adaptations, Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services, 1987.

Construction Association Inc., Saint John, A report on the New Brunswick Construction Industry from 1970 and outlook to 1997, Saint John, avril 1987.

Daudlin, Bob, L'égalité, ça presse! Rapport du Comité spécial sur les minorités visibles à la société canadienne, Approvisionnements et Services Canada, 1984.

Direction générale de la condition féminine, Les femmes et l'éducation au Nouveau-Brunswick, Feuilles de renseignements n° 1 et n° 2, août 1986.

Direction générale de la condition féminine, Les femmes et la population active du Nouveau-Brunswick, Feuille de renseignements n° 2, août 1986.

Direction générale de la condition féminine, Les femmes et la population active du Nouveau-Brunswick, Feuille de renseignements n° 4, octobre 1986.

Dodge, David A., "Le marché du travail canadien en transition", CONNAT 10, Ottawa, Emploi et Immigration Canada, 1985, pp. 81-98.

DPA Group Inc., Final Report - N.B. Agriculture Labour Market Analysis and Training Needs Identification Study, Fredericton, juin 1986.

Dumas, Cécile, "L'évolution professionnelle des femmes au Canada, 1976-1985", La Population active, Statistique Canada, n° 71-001, Ministre des Approvisionnements et Services, Ottawa, 1986, pp. 85-127.

Eichler, Margarit, Families in Canada Today ; Recent Changes and Their Policy Consequence, Gage, Toronto, 1983.

Eichler, Margarit et Lapointe, Jeanne, "Le traitement objectif des sexes dans la recherche", Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 1985.

Emploi et Immigration Canada (EIC), "Bulletin SPPC", Ottawa, printemps 1987.

Emploi et Immigration Canada, région du Nouveau-Brunswick, Canada Employment Center Area Profiles pour :

Bathurst - 1985
Campbellton - 1985
Edmundston - 1987
Fredericton - 1986
Moncton/Sackville - 1987
Newcastle - 1984
Saint John - 1987
Shediac/Richibucto/Bouctouche - 1987
Woodstock - 1987

Emploi et Immigration Canada, Perspectives de l'économie et du marché du travail au Nouveau-Brunswick 1986-87 à 1990-91, Direction des services économiques, Fredericton, août 1987.

"Facing A Future With Fewer People", MacLean's, 24 août 1987.

Ferrer, C. et LeBlanc - Rainville, S., "Bilan d'une recherche - Action sur la création de nouveaux rapports femmes-hommes", document présenté à Images : Conférence sur les stéréotypes sexuels, Fredericton, 2 octobre 1987.

Fortin, Michèle, "L'accès et la participation à l'enseignement postsecondaire au Canada", l'Institut de recherches politiques, Ottawa et Saskatoon, 1987.

Friedman, Dana, "Liberty, Equality, Maternity!", Across the Board, mars 1987.

"Garde d'enfants" Tendances sociales canadiennes, Statistique Canada, été 1986.

Gee, Ellen et Kimball, Meredith, Women and Aging, Butterworths, 1987.

Growe, Sarah Jane, "Prisoners of Silence", The Globe and Mail, 20 avril 1987.

Hamilton, Kathleen, "Business Joins the Literacy Battle : Positive Signs Amid Hesitance, Lifelong Learning In Ontario, vol. 1(1), juin 1987.

Harpell, Cindy, "An Analysis of Dual Earner Families in Canada", Queen's University School of Industrial Relations Research Essay Series, n° 2, 1985.

Hayes, Rader, "Men's Decisions to Enter or Avoid Non-traditional Occupations" The Career Development Quarterly, vol. 35(2), décembre 1986.

"Illiteracy in Canada", discours de la ministre Joyce Fairbairn, Débats du Sénat, vol. 131, numéro 30.

Informetrica Ltd., The Canadian Provincial Economies to 2005 - Provincial Assumptions and Summary Tables Post Workshop I-87, novembre 1987.

"Interview with Alvin Toffler : The De-Massification of Industrial Society" Social Issues Resources Series, vol. 1, article n° 42.

Kaliski, Stephan F., "Trends, Changes and Imbalances - A Survey of the Canadian Labour Market", Work and Pay - The Canadian Labour Market, Université de Toronto Press, 1985.

Keller, G., Academic Strategy, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1983.

Kettle, John, Future Letter, 31 mai 1987.

Kettle, John, Future Letter, 30 juin 1987.

Kettle, John, Future Letter, 31 août 1987.

Kettle, John, Ten Paths to the Future, Toronto, Future Search Publishing Inc., 1985.

Kettle, John, "Will you have a union in 1985?" : A Report on the Future of Canadian Unions", The Vector Union Report, Toronto, 1986.

Kozol, Jonothan, Illiterate America, Doubleday, New York, 1985.

"L'analphabétisme au Nouveau-Brunswick", Nouveau-Brunswick, ministère de l'Éducation permanente, 1984.

"Le recentrage technologique : Un aperçu d'un nouveau rapport du Conseil sur l'incidence du changement technologique sur le marché du travail", Au Courant, vol. 8(1), 1987.

"Les familles monoparentales : trousse de l'enseignant", Statistique Canada n° 11-520F.

"Les jeunes familles propriétaires au Canada, trousse de l'enseignant", Statistique Canada, n° 11-517F, 1984.

"Les personnes âgées au Canada, trousse de l'enseignant", Statistique Canada n° 11-519E, 1984.

"Les travailleurs ayant des responsabilités familiales dans la société d'aujourd'hui : qui s'en occupe?", Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration, Ministre des Approvisionnements et Services, Ottawa, 1987.

MacCracken, Dorothy, "Women and Adult Education", document présenté à la N.B. Women's Directorate Speakers Series, novembre 1987.

Mason, Greg (éd.), Transitions to Work, Institute for Social and Economic Research, Université du Manitoba, Winnipeg, 1985.

McDaniel, Susan, Canada's Aging Population, Butterworths, 1986.

McKeen, Wendy, "La planification de l'emploi : les enjeux pour les femmes", document de référence du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, février 1987.

McKie, C. "Union libre : la vie de couple sans les liens du mariage", Tendances sociales canadiennes, Statistique Canada, automne 1987.

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation du Nouveau-Brunswick, New Brunswick Community Colleges Full-Time Training, Selected Graduate Placement Survey Results by Category by Program by Year, Fredericton, 1985.

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation du Nouveau-Brunswick, "New Brunswick Labour Market Characteristics", Planning Services, 1988.

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation du Nouveau-Brunswick, "Our Changing Social Environment", Planning Services, 1988.

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation du Nouveau-Brunswick, "The Post-Secondary Education Environment", Planning Services, 1988.

Moloney, Joanne, "Tendances récentes de l'emploi selon la branche d'activité, Canada et les provinces", La Population active, Statistique Canada, n° 71-001, Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services, novembre 1986, pp. 85-155.

Nagnur, D. et Adams, O., "Le mariage : aperçu de la situation au Canada", Tendances sociales canadiennes, Statistique Canada, automne 1987.

"Naissances hors mariage", Tendances sociales canadiennes, Statistique Canada, automne 1987.

Occupational Trends Among Women In Canada", The Worklife Report, volume 5(2) 1987.

"Part-time Workers and Fringe Benefits" Worklife Report, volume 5(2), 1987.

Pépin, Lucie, "Strengthening Poverty's Hold on Women" Toronto Globe and Mail, 16 novembre 1987.

Peterson, David, "Mastering the Global Marketplace", Doing It Right, John Munro (éditeur), 1987.

Pifer, Alan et Bronte, Lydia, Our Aging Society : Paradox and Promise, Norton, New York, 1986.

Pipa, Alison, "Economic Cost of Illiteracy Emerging", The Globe and Mail, 6 septembre 1986.

Plowright, Teresa, Computer as Tutor : The Policy Environment in Computer Learning in Canada, l'Institut de recherches politiques, Montréal, 1985.

Polchies, V., Wigmore, K., Walker, M. et Howie M. J., I Have Big Plans For Myself, Direction des services d'emploi, ministère du Travail du Nouveau-Brunswick, 1987.

Pool, Ian et Moore, Maureen, "L'état de parent seul : caractéristiques et déterminants", résultats de l'Enquête sur la famille de 1984, Statistique Canada, 1986.

Preddie, Calvin, "L'analphabétisme - problèmes et solutions" Collège Canada, vol. 11(3), novembre 1986.

"Quand je pense à demain : une étude sur les aspirations des adolescentes", Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, mars 1985.

"Quand je serai adulte, je... : les attentes et les aspirations des écoliers canadiens à l'égard de leur carrière", Bureau de la main-d'oeuvre féminine, Travail Canada, Ottawa, 1986.

Rae, David, "Something Old, Something New : International Competition and the Knowledge Based Economy", document présenté à l'Association canadienne de technologie avancée, Toronto, septembre 1987.

"Report on the B. C., Yukon Literacy Consultation", Richmond Inn, Vancouver, C.-B., 24 mars 1987.

Riddell, Craig W., "Work and Pay : The Canadian Labour Market", Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services, 1986.

Ritts, Morton, "What If Johnny Still Can't Read?", Canadian Business, mai 1986.

Robertson, Heather-Jane, "Engenderation", document présenté à Images : Conférence sur les stéréotypes sexuels, Fredericton, 2 octobre 1987.

Saulis, Malcolm, Indian Education : Everyone's Concern, ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, 1984.

Secrétariat au Cabinet du Nouveau-Brunswick, "Plan d'action pour les personnes handicapées au Nouveau-Brunswick", Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées, Fredericton, 1985.

Secrétariat d'État Canada, Rapport de l'enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, 1983-84, Statistique Canada, 1986.

"Services de garde pour nos enfants", document présenté au Comité spécial sur la garde d'enfants par le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, 10 juin 1986.

Siggner, Andrew, "La situation socio-démographique des indiens inscrits", Tendances sociales canadiennes, hiver 1986.

Simpson, Wayne, Implications of Demographic Change for the Labour Market: Labour Supply, Unemployment and Earnings, préparé par le Federal Government Task Force on the Review of Demography and Implications for Economic and Social Policy, octobre 1986.

Smith, David, Obstacles : rapport d'activité : rapport du Comité spécial concernant les invalides et les handicapés, Ministre des Approvisionnements et Services, 1981.

Staines, Graham et Pleck, Joseph, The Impact of Work Schedules on the Family, University of Michigan, 1983.

Statistique Canada, La conjoncture démographique : rapport sur l'état de la population du Canada en 1986, Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services, 1987.

Statistique Canada, Statistiques chronologiques sur la population active : chiffres réels, facteurs saisonniers et données désaisonnalisées, n° 71-201, Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services, 1986.

Statistique Canada et l'Agence de la statistique du Nouveau-Brunswick, Statistiques historiques du Nouveau-Brunswick, n° 11-X-526, Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services, décembre 1984.

Statistique Canada, L'évolution du marché du travail pour les diplômés du postsecondaire, 1975-1984, n° 89-518, janvier 1987.

Statistique Canada, Moyennes annuelles de la population active, 1975-1983, n° 71-529, Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services, février 1984.

Steed, Guy et Tiffin, Scott, A National Consultation on Emerging Technologies, Conseil des sciences du Canada, Ottawa, 1986-05.

Steed, Judy, "Written Off In A World Full Of Words", The Globe and Mail, 4 avril 1984.

Stoper, Emily, "Alternative Work Patterns and the Double Life", Women, Power and Policy, Ellen Boreparth (éd.), Perganon Press, New York, 1982.

Stove, Leroy et Fletcher, Susan, Le boom du troisième âge, Ministre des Approvisionnements et Services, 1986.

Strong, Maurice F., "Notes for Remarks at the National Forum on Post-Secondary Education", Saskatoon, octobre 1987.

"Summary Statistics about Disabled Persons Registered with the Equal Employment Opportunity Program", Nouveau-Brunswick, mai 1987.

Szinovacz, Maximiliane, Women's Retirement : Policy Implications of Recent Research, Sage Publications, Beverly Hills, 1982.

"The Adventures of the Disabled Village", de Bruck Ily, Access : The Guide to a Better Life for Disabled Americans, Random House.

Thomas, Audrey, Analphabétisme chez les adultes du Canada : réflexion pour une action, Commission canadienne pour l'UNESCO, Ottawa, 1983.

Toffler, Alvin, Le choc du futur, Paris, Éditions Denoël, 1971.

Totalisations sommaires, Recensement du Canada de 1986, données recueillies auprès de tous les ménages, juillet 1987.

"Towards A Labour Force Strategy : A Framework for Training Women", Conférence annuelle des Premiers ministres, Vancouver, novembre 1986.

Townson, Monica, "A New Agenda for Women" Doing It Right, John Munro (éditeur), 1987.

"Vers l'égalité - La formation et l'emploi - Plan d'action à l'intention des femmes du Nouveau-Brunswick", Direction générale de la condition féminine du Nouveau-Brunswick, novembre 1986.

Vienneau, Ginette, "Une deuxième chance : l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick", ministère des Collèges communautaires, Fredericton, 1983.

"Vivre seul, trousse de l'enseignant", Statistique Canada, n° 11-518F, 1984.

Wallace, Joan, "Le travail à temps partiel au Canada : rapport de la Commission d'enquête sur le travail à temps partiel", Ministre des Approvisionnements et Services, Ottawa, 1983.

Watts, R. L., "Les défis et perspectives d'avenir de l'enseignement post-secondaire au Canada", l'Institut de recherches politiques, Ottawa et Saskatoon, 1987.

Webber, Maryanne, "Évolution du marché du travail au Canada, 1986", La Population active, Statistique Canada, n° 71-001, Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services, janvier 1987, pp. 85-114.

Wilson, Suzannah, Women, The Family and the Economy : 2nd Edition, McGraw-Hill, Ryerson Ltd., Toronto, 1986.

"Working Time A La Carte", The Worklife Report, vol. 5(2), 1987.

Zureik, Elia, Experience of Visible Minorities in the Work World, Commission ontarienne des droits de l'homme, Division des rapports entre les races, Toronto, 1983.